THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par **l'Université Paul Valéry Montpellier 3**

Préparée au sein de l'école doctorale
TERRITOIRES, TEMPS, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT
Et de l'unité de recherche LAGAM, Laboratoire de géographie et d'aménagement de Montpellier

Spécialité : **Géographie**

Présentée par **Celia Innocenti**

Vivre pauvre à la campagne : une géographie de la pauvreté dans les espaces ruraux ariégeois

Soutenue le 14 décembre 2021 devant le jury composé de

Guillaume LACQUEMENT, Professeur de géographie, Université de Perpignan	Rapporteur
Laurent RIEUTORT, Professeur de géographie, Université de Clermont-Auvergne	Rapporteur
Lucette LAURENS, Professeur de géographie, Université de Montpellier 3	Présidente du jury
Monique POULOT, Professeur de géographie, Université de Paris 10	Examinatrice
Pascal CHEVALIER, Professeur de géographie, Université de Montpellier 3	Directeur

Vivre pauvre à la campagne : une géographie de la pauvreté dans les espaces ruraux ariégeois

Cette thèse étudie les mécanismes de production et reproduction des situations de pauvreté dans les espaces ruraux. Notre questionnement, dont l'objectif est d'approfondir les connaissances à la fois sur les espaces ruraux et la pauvreté, vise à répondre à la question suivante : en quoi le caractère rural des espaces peut-il affecter les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté ? Par une étude centrée sur les espaces ruraux en Ariège, il s'agit de décrire la façon dont les personnes en situation de pauvreté vivent au sein des espaces ruraux et de clarifier comment leurs conditions de vie et expériences en sont affectées. L'accent est d'abord mis sur l'exposition des formes de pauvreté qui se manifestent dans les espaces ruraux, et leurs traductions à travers trois domaines principaux, le logement, l'emploi et la mobilité. L'étude des trajectoires des personnes en situation de pauvreté permet ainsi d'analyser comment le caractère rural des espaces ariégeois étudiés se manifeste dans les expériences de pauvreté recensées et de présenter une typologie des formes de pauvreté rurale construite d'après les récits des trajectoires spatiales des personnes en situation de pauvreté. Cette analyse des réalités de la pauvreté rurale est complétée par une étude des représentations du rural et de la pauvreté, à l'échelle des individus et à l'échelle collective des politiques de lutte contre la pauvreté. Nous nous attachons à décrire comment les représentations du rural et les représentations de la pauvreté contribuent non seulement à invisibiliser la pauvreté rurale mais se révèlent aussi être, parfois, un facteur de paupérisation pour les populations rurales.

Mots clés

pauvreté – ruralité - représentations spatiales – inégalités – mobilité rurale – emploi rural – logement rural - Ariège

Living poor in the countryside: a geography of poverty in Ariège rural areas

This thesis studies the production and reproduction mechanisms of poverty situation in rural areas. Our questioning aims to increase our knowledge of rural areas and rural poverty and to answer this question: in what way can the rural character of spaces affect the experiences of rural poverty and the production and reproduction mechanism of poverty. With a study focused on rural spaces in Ariège, the purpose is to describe how people experience poverty situations in rural areas and to clarify how their living conditions are affected. The focus is first on the exposure of the poverty forms that manifest in rural areas, and their translations through three main topics, housing, employment and mobility. The study of the trajectories of people in a situation of poverty allows to analyse how the rural character of the Ariège areas studied is manifested in the poverty experiences, and to present a typology of the rural poverty forms constructed from the stories of spatial

trajectories of people living in poverty. This analysis of rural poverty realities is supplemented by study of rural areas representations and poverty representations, at an individual level and at a collective level. We endeavour to describe how rural areas representations and poverty representations not only help to make rural poverty invisible but also turn out to sometimes be a factor of impoverishment for rural populations.

Key Words

Poverty – rurality – spatial designation – inequalities – rural mobility – rural housing – rural employment - Ariège

Remerciements

Je tiens ici à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, de manière plus ou moins directe, ont contribué à la réalisation de cette thèse, à son avancement et à son achèvement.

Merci d'abord à Pascal Chevalier qui a accepté d'encadrer et d'accompagner ce projet de recherche. Merci pour le suivi régulier, pour le regard attentif et constant, pour les nombreuses heures consacrées à mon travail, pour les remarques encourageantes et enrichissantes. Je ne peux que souhaiter à d'autres doctorants d'être suivi comme je l'ai été.

Je tiens à remercier les professeurs Guillaume Lacquement et Laurent Rieutort qui ont accepté de juger ce travail en tant que rapporteurs. J'exprime également ma gratitude aux professeurs Lucette Laurens et Monique Poulot qui ont consenti à participer au jury en tant qu'examinatrices.

Ce travail de thèse a été possible grâce aux nombreuses personnes qui ont accepté de me rencontrer et de me raconter leurs parcours et leurs expériences. Je les remercie pour le temps qu'ils m'ont consacré et la confiance accordée.

Cette recherche de doctorat doit également beaucoup à tous ceux qui m'ont apporté aide et conseils tout au long de mon travail. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de mon comité de thèse qui m'ont prodigué d'importants conseils : Marc Dedeire, Camille Hochedez, et Catherine Sélimanovski. J'exprime également ma gratitude à Lala Razafimahefa et Jean-Philippe Cherel qui ont été d'un grand secours dans le maniement des bases de données et la réalisation de cartes. J'adresse aussi tous mes remerciements à ceux avec qui j'ai eu le plaisir d'enseigner au département de géographie de l'université Paul Valéry, notamment à Dorothée Colleton Van der Smissen et Camille Renaudin pour la chance donnée et la confiance accordée.

J’adresse aussi tous mes remerciements à tous les doctorants du bureau 252 que j’ai pu côtoyer avec qui j’ai partagé non seulement des bureaux, mais aussi des discussions, plus ou moins sérieuses, des fous rires et des jolis moments d’amitié.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui m’ont été d’une aide précieuse pour leur travail de relecture de ce travail : ma mère, Emanuele et Florence. Merci pour ce travail rigoureux et les heures passées à chercher mes erreurs.

Enfin mes plus grands remerciements vont à Emanuele, pour à peu près tout depuis notre rencontre. Cette thèse n’aurait pu exister sans lui.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE : 6
PREMIERE PARTIE : La pauvreté dans les espaces ruraux. Discours, représentations, définitions 17
Introduction à la première partie : 18
Chapitre 1 : Qu'est-ce que la pauvreté ? Retour sur une « notion floue » 19
1. La pauvreté, une catégorie d'analyse pertinente ? 20
1.1 Une notion volage ? La pauvreté et les sciences sociales 20
1.2 Les différentes natures de la pauvreté 29
1.3 Le problème de la mesure 37
1.4 Une notion dépassée ? La pauvreté face à la profusion lexicale 46
2. Tout le monde en parle 53
2.1 La pauvreté : du mot aux représentations et aux enjeux 54
2.2 La pauvreté comme système 68

Chapitre 2 : Caractéristiques de la pauvreté dans les espaces ruraux français 76
1. La pauvreté rurale, un obscur objet ? 77
1.1 De l'invisibilité à la « surestimation » de la pauvreté rurale : évolution des représentations 77
1.2 Le rural, de catégorie spatiale à catégorie de sens 85
1.3 Des théories pour expliquer la pauvreté rurale 91
1.4 La construction de la pauvreté comme objet géographique 94
2. Géographie(s) de la pauvreté rurale en France 99
2.1 Les disparités de la pauvreté rurale 99
2.2 Les multiples visages de la pauvreté rurale 104

Chapitre 3 : Observer la pauvreté rurale en Ariège 110
1. Les échelles de l'enquête 111
1.1 Appréhender la pauvreté selon une approche administrative de la pauvreté à travers les acteurs de la lutte contre la pauvreté 111
1.2 Collecter les données qui donnent à voir l'Ariège et la pauvreté rurale 118
1.3 Comment rendre compte de ceux qui ne sont pas vus ? 123
1.4 Enquêter à l'échelle individuelle : la pauvreté à travers une approche subjective 127
1.5 Le terrain comme épreuve 133
2. L'Ariège, une périphérie rurale 138
2.1 Un département marqué par la ruralité 138
2.2 Un département marqué par la pauvreté de sa population 157
Conclusion de la première partie 161

DEUXIEME PARTIE : Vivre la pauvreté dans les espaces ruraux 163
Introduction à la deuxième partie : 164

Chapitre 4 : Les vécus de la pauvreté dans les espaces ruraux 165
1. Les trajectoires de pauvreté dans les espaces ruraux 166
1.1 La pauvreté locale ou les trajectoires de la pauvreté héritée 167
1.2 La pauvreté importée ou les trajectoires de la pauvreté dépaysée 177
1.3 La pauvreté créée ou les trajectoires du déclassement 190
2. Espace rural et pauvreté : du refuge à la cellule 198
2.1 L'espace rural comme refuge pour fuir la pauvreté 200
2.2 L'espace rural comme ressource 205
2.3 L'espace rural comme obstacle 210

Chapitre 5 : Se loger quand on est pauvre : arbitrer entre loyer et logement digne 215
1. Le logement, levier principal pour lutter contre la pauvreté 216
1.1 Les aides au logement dans la lutte contre la pauvreté 220
1.2 L'hébergement des plus pauvres : de l'urgence à l'insertion 226
1.3 Être domicilié pour être aidé 230
2. Les dynamiques résidentielles en Ariège 234
2.1 Grandeurs et misères du logement rural 234
2.2 La faiblesse du logement social et de ses dérives 243
2.3 La question de la *greentrification* 255
2.4 Logement marginal ou logement des marginaux 262

Chapitre 6 : Travailler pour sortir de la pauvreté : une illusion dans les espaces ruraux ariégeois ? 270
1. Les dynamiques de l'emploi rural : en Ariège et ailleurs 271
1.1 Les grandes tendances de l'emploi rural 272
1.2 L'emploi en Ariège : une situation contrastée 274
2. Travailler pour s'en sortir ? 279
2.1 L'accès à l'emploi, pilier de la lutte contre la pauvreté 280
2.2 Le revers de la médaille : de l'emploi à la pauvreté 283
2.3 Représentations et images liées à l'emploi dans les espaces ruraux 288

Chapitre 7 : Mobilité et pauvreté, des relations complexes 303
Introduction : 303
1. Accessibilité et mobilité : éléments structurants de l'espace ariégeois 305
1.1 Une mobilité dépendante de la voiture 305
1.2 Les enjeux de mobilité : une préoccupation pour le département et les acteurs sociaux 316
2. Être mobile : de l'idéal à la contrainte 322
2.1 Les différents profils de la mobilité 323
2.2 Les stratégies d'adaptation aux contraintes de la mobilité 334
Conclusion de la deuxième partie : 344

TROISIEME PARTIE : Représentations de la pauvreté et images du rural 345

Introduction à la troisième partie : 346
Chapitre 8 : Les représentations des espaces ruraux, mécanismes de paupérisation 347
1. D'une campagne l'autre : fantasmagorie d'un espace 348
1.1 Des espaces ruraux idylliques 350
1.2 Des valeurs qui seraient proprement rurales 361
2. Les espaces ruraux, un mirage vert 365
2.1 Quand la maison cache le froid 373
2.2 Quand les représentations du rural se transforment en cliché 382
2.3 Un espace rural, image d'Epinal pour les acteurs sociaux 388

Chapitre 9 : Les espaces ruraux oubliés dans les politiques de lutte contre la pauvreté 396
1. La lutte contre la pauvreté : un labyrinthe de dispositifs 398
1.1 Logiques d'assurance, de solidarité et autres 399
1.2. Les acteurs non étatiques de la lutte contre la pauvreté 412
1.3 Lutter contre la pauvreté agricole, des dispositifs spécifiques aux espaces ruraux 415
1.4 Le territoire, objet des politiques de lutte contre la pauvreté 419
2. L'inadéquation des politiques sociales aux problématiques des espaces ruraux 423
2.1 Accéder aux acteurs et aux dispositifs de la lutte contre la pauvreté 424
2.2 La déclinaison locale de politiques nationales 433
2.3 Le non-recours : une spécificité rurale ? 444
3. Portrait de l'inadéquation aux espaces ruraux des politiques et dispositifs de lutte contre la pauvreté : le cas du RSA 450
3.1 Le RSA, pivot de l'aide sociale en Ariège 451
3.2 Le RSA ou la certitude de rester pauvre ? 455
Conclusion de la troisième partie : 464

CONCLUSION GENERALE : 465

Bibliographie 471
Annexes 488
TABLE DES ILLUSTRATIONS 501

INTRODUCTION GENERALE :

« Un petit territoire singulier, une modeste ville des Pyrénées ariègeoises, ultime refuge pour des individus en marge. Saint-Girons est située dans un département rural, l'un des moins peuplé de France et l'un des plus pauvres aussi. Nous sommes ici tout en bas de la France, impossible d'aller plus loin. C'est le bout de la route. Cette région rurale rassemble un ensemble hétérogène de personnes en situation de précarité. Des gens en rupture, des victimes de la désindustrialisation, du manque de travail, de l'isolement, des jeunes issus du monde agricole sans qualification mais aussi des habitants qui s'inscrivent dans un processus de décroissance. Saint-Girons attire des personnes qui ne pouvaient plus vivre dans leur région d'origine. On y sent un esprit alternatif. La marginalité est ici largement tolérée par la population locale. Une petite population de néo-ruraux est disséminée dans les vallées et collines alentours. La ville attire ainsi un nombre important de sans domiciles fixes ou d'individus qui vivent à l'écart de la société de consommation ». C'est ainsi qu'est introduite la composition du photographe Hybre, *Ruptures*, présentée lors de l'exposition *Les Oubliés de nos campagnes*. Avec cette exposition, organisée par le Secours Catholique et l'agence MYOP, cinq photographes se sont essayés à rendre compte, à travers des portraits photographiques et sonores, d'une réalité qui fait encore trop peu de bruit : les situations de pauvreté dans les espaces ruraux français ; réalité que nous avons voulu étudier.

Photographie n°1 : Une ferme dans le Couserans

Hybre, 2013

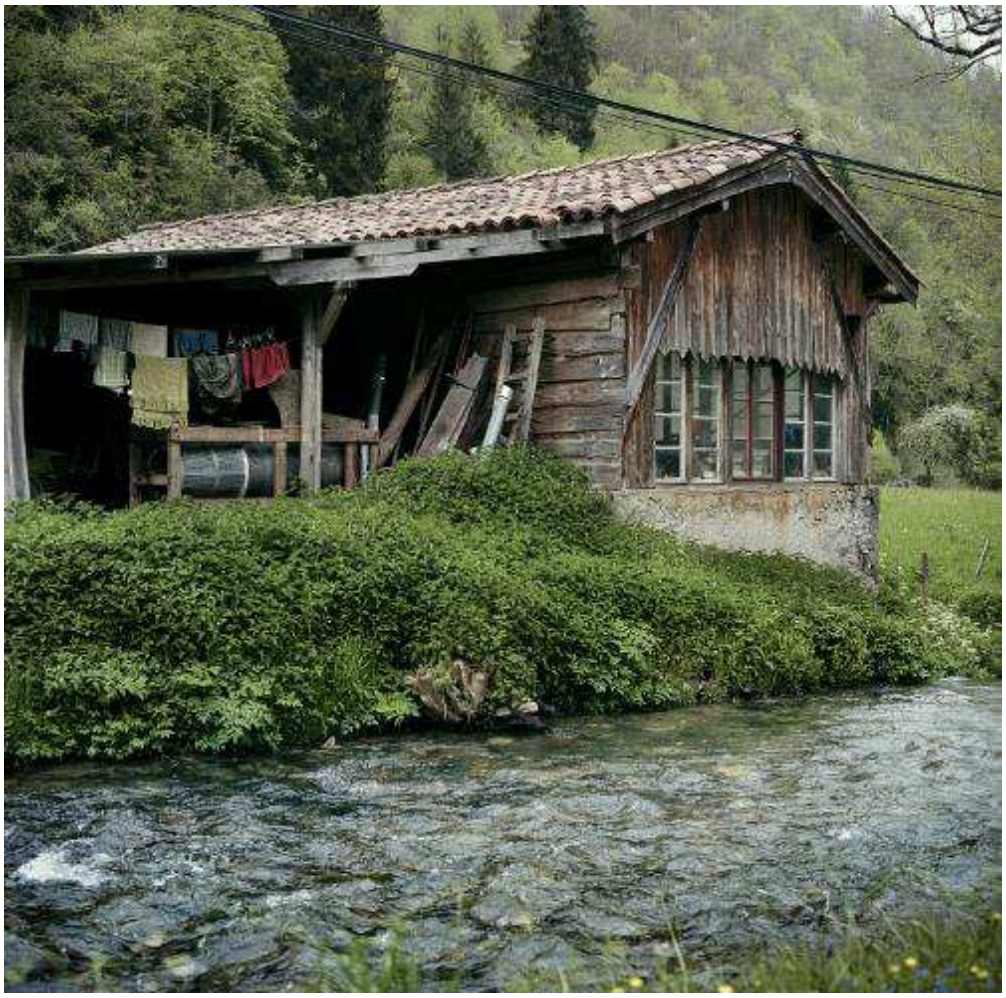

Démasquer les expériences de la pauvreté rurale, un objectif de la recherche

La littérature contemporaine sur la pauvreté pose plusieurs problèmes épistémologiques distincts : la définition de la pauvreté ne fait pas consensus et son appréhension varie selon les

contextes d'étude, sans qu'il n'y ait eu forcément d'adaptation à une approche géographique ; ces définitions ne prennent que peu en compte l'aspect spatial de la question, et se bornent, le plus souvent à voir dans l'espace un simple décor ; et surtout, ces définitions occultent très largement les espaces ruraux au profit des espaces urbains. C'est ce dernier qui a particulièrement retenu notre attention. La pauvreté, qu'elle soit considérée comme un fait, une construction sociale ou même un paradigme, est le plus souvent étudiée à l'aune de ses relations avec le système social dans lequel elle s'inscrit. Ce sont ces relations qui sont au cœur des études, en sciences sociales et humaines, sur le sujet : le système social, alors qualifié d'inégalitaire, est pensé comme l'une des causes de la pauvreté, (Maclouf, 1986) ; il est présenté comme jouant un rôle important dans les conséquences qui peuvent naître des situations de pauvreté, (Townsed, 1979) ; et, il affecte aussi leurs manifestations, notamment par la diversité de représentations qu'il engendre, (Paugam, 2013). L'appréhension de la pauvreté par les sciences humaines et sociales ne s'arrête pas là : elle n'est pas uniquement l'aboutissement du fonctionnement du système social mais y participe pleinement. Elle est alors présentée comme inhérente au système, voire comme assurant la bonne marche de ce dernier. Dans cette appréhension de la pauvreté, notamment par la sociologie et l'économie, l'espace n'est pas totalement occulté. Il est, avant tout, pensé comme un cadre de la pauvreté, cadre qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre la relativité de cette dernière. L'espace, cadre dans lequel se matérialise la pauvreté, est alors essentiellement mobilisé en termes de localisation et de situation. Il est alors un critère distinctif, comme il en existe tant d'autres, utilisé pour distinguer les différentes formes de pauvreté. L'espace est aussi perçu comme une structure même de la pauvreté. Selon les caractéristiques de l'espace considéré, la pauvreté, dans son expression, n'est pas la même (Davezies, Korsu, 2001). A chaque type d'espace correspondrait alors une manifestation spécifique de la pauvreté : l'espace est alors présenté comme une structure de la pauvreté, en ce sens qu'il affecte les formes de cette dernière. Que l'espace ne soit considéré que comme un cadre ou une simple structure de la pauvreté n'est pas, en soi, quelque chose d'étonnant pour des disciplines qui ne le placent pas au cœur de la recherche. Mais, comme le fait remarquer Adelghi, la prise en compte, déjà réductrice de l'élément spatial, est réduite plus encore. En effet, une seule et unique variable est le plus souvent utilisée, le degré d'urbanisation, (Adelghi, 2001). La plupart des études se concentrent

sur des espaces urbanisés spécifiques, qui apparaissent dès lors comme des lieux où la pauvreté est inhérente, des espaces synonymes de pauvreté.

Il faut attendre la publication de la thèse de Séchet, en 1989, pour que la géographie s'empare véritablement de la question. Les études, jusqu'alors tournées essentiellement vers la question de la localisation et de la répartition des personnes pauvres dans l'espace, commencent à s'interroger sur la question du rôle de l'espace comme support de production de la pauvreté, en privilégiant la question de la pauvreté urbaine. La pauvreté rurale fait alors figure de parent pauvre des études sur la pauvreté, (Maclouf, 1986), et ce alors même que le constat d'une « renaissance rurale », (Kayser, 1990), et ses implications dans le champ scientifique, posent le problème de la visibilité de la pauvreté rurale. Utilisé pour décrire le renouveau démographique des communes rurales attesté lors du recensement national de 1982, ce concept englobe aussi les transformations socio-économiques et spatiales qui accompagnent ce retournement de tendance. Les systèmes socio-spatiaux qui émergent depuis plusieurs décennies dans les espaces ruraux reposent sur un triptyque renouveau démographique, mutations fonctionnelles et représentations positives. Cela constitue un véritable bouleversement : d'espaces en voie de désertification, les espaces ruraux sont devenus des espaces attractifs, récepteurs de mouvements migratoires internes. Ce regain démographique des espaces ruraux a changé la façon dont ils étaient perçus, ce qui est perceptible dans le vocabulaire utilisé : revitalisation, renaissance, vitalité. Pour Bonerandi-Richard (2014), cette vision dominante est l'une des explications au peu d'études sur la pauvreté des espaces ruraux. Mais d'autres explications sont aussi avancées : la moindre importance relative de la pauvreté rurale par rapport à la pauvreté urbaine expliquerait son invisibilisation ; la pauvreté rurale ferait moins de bruit que la pauvreté urbaine car elle se manifesterait de façon moins dramatique, moins de délinquance et d'émeutes par exemple, (Mathieu, 1987). Malgré cette moindre visibilité de la pauvreté rurale, le sujet a intéressé des chercheurs en sciences sociales, notamment à partir des années 2000. La pauvreté rurale devient alors un sujet en sociologie (Pagès, 2001 ; Roche, 2016), et en géographie, notamment autour des travaux de Bonerandi-Richard en Thiérache, (Bonerandi-Richard, 1999). Ces travaux reprennent le constat posé par Maclouf sur « l'obscur objet » qu'est la pauvreté

rurale, objet qu'ils cherchent à démasquer et à mettre en lumière. Notre travail s'inscrit à la suite de ces travaux et s'en inspire : si l'existence de la pauvreté rurale n'est plus à démontrer, elle n'en reste pas moins un sujet où il reste encore à défricher, car les réalités de la pauvreté rurale, notamment les expériences et conditions de vie liées à ces situations, n'ont encore été que peu étudiées, notamment en géographie.

Des définitions ouvertes du rural et de la pauvreté

Définir le rural s'apparente à un « écueil épistémologique », (Depraz, 2013), quand tout le monde a une idée de ce qu'est le rural, où les définitions sont nombreuses et variées. La question de savoir ce qu'est le rural est une question que la géographie se pose depuis longtemps et continue de se poser. Face aux mutations que ces espaces connaissent, cette question peut sembler plus importante encore. Mais aucune définition ne s'est encore véritablement imposée, qui serait utilisée par tous, des chercheurs aux acteurs locaux, en passant par les politiques. Le terme de rural reste ainsi utilisé le plus souvent de façon intuitive, (Depraz, 2013). Il existe, en effet, presque autant de définitions du rural que de contexte. Ce qui peut sembler le plus simple, et peut-être le plus intuitif, reste de définir le rural par la négation, (Schmitt, 2000) : qu'est-ce que le rural n'est pas ? Le rural n'est pas la ville. Dans cette optique, l'espace rural, contraire de la ville, est un espace de faible densité de population et d'activités, aux sols peu artificialisés, où l'activité agricole domine les paysages. Une définition qui n'est pas satisfaisante et qui ne permet pas d'apercevoir la diversité des espaces ruraux et de leurs dynamiques. Et aussi car elle suppose une définition claire et univoque de la ville. En France, les différentes définitions officielles utilisées par l'Insee pour découper le territoire montrent aussi la difficulté de l'exercice : des changements de ces définitions aux critiques qu'elles ne manquent pas de générer. A ces difficultés s'ajoutent celles liées à la prise en compte du ressenti des habitants pour qui le rural n'est pas une simple catégorie statistique, (Tallon, 2015). Mais la définition du rural n'est pas au cœur de notre recherche et nous avons fait le choix d'adopter une définition

ouverte du rural ; choix facilité par le terrain choisi, l'Ariège, département où les espaces ruraux sont nombreux et assez facilement identifiables, alors que l'armature urbaine reste peu développée et que la paupérisation est un phénomène récent et encore limité.

Parallèlement, nous avons défini la pauvreté de façon plutôt souple. C'est là aussi une notion qui connaît de multiples définitions, selon les approches, les contextes et les disciplines. La plupart de ces définitions se heurte à la question de la mesure. Cette attention accordée à la mesure est légitime en ce qu'elle découle d'une appréhension de la pauvreté comme un phénomène quantifiable et d'une volonté de lutter contre la pauvreté, alors qu'aider les populations pauvres nécessite de les identifier. La question de la mesure n'a été que peu traitée dans notre analyse alors que celle-ci passe le plus souvent par un système binaire qui définit qui est pauvre et qui ne l'est pas. Notre recherche ne s'est pas concentrée sur qui est pauvre et qui ne l'est pas, mais bien sur les expériences de la pauvreté dans les espaces ruraux.

Cadre d'analyse et questionnement

Notre cadre d'analyse se situe clairement au croisement de la géographie rurale et de la géographie sociale. Nous adoptons ainsi une approche de géographie rurale qui ne se caractérise pas seulement par son objet, les espaces ruraux et leurs dynamiques, mais aussi par la reconnaissance de leurs spécificités. Poser ainsi la spécificité des espaces ruraux dirige alors notre analyse sur les espaces ruraux eux-mêmes et leurs rôles dans la production et reproduction des situations de pauvreté. Ces espaces sont alors à étudier pour savoir comment ils peuvent être porteurs de situation de pauvreté, s'ils jouent ou non un rôle comme un élément d'accentuation des expériences de pauvreté. Les dynamiques qui les traversent sont aussi à étudier. Par exemple, l'attractivité démographique du rural soulève plusieurs questions : quels en sont les effets sur les populations déjà présentes ? Est-ce un facteur de paupérisation pour

elles ? Quelles sont les populations qui viennent s'installer dans le rural ? Quels sont les effets sur les espaces ruraux eux-mêmes ?

La géographie sociale suppose, quant à elle, que l'espace n'est pas pensé comme support des phénomènes sociaux, mais bien comme « une dimension du social », (Vant, 1986), comme le résultat de rapports sociaux pensés dans le temps, (Frémont et al., 1984). Nous nous intéressons alors d'abord à l'expérience même de l'espace, plutôt qu'à ses réalités matérielles, c'est-à-dire à l'espace en tant qu'il est vécu. Cet intérêt pour l'espace a pour objet de mettre en lumière la manière dont les espaces ruraux sont pratiqués par les personnes en situation de pauvreté et la façon dont, en retour, ils façonnent les situations de pauvreté. Ce qui nous intéresse ce sont véritablement les expériences quotidiennes, encore peu étudiées en ce qui concerne le rural, des personnes en situation de pauvreté. Comment se manifestent les situations de pauvreté dans les espaces ruraux ? Donnent-elles lieu à des pratiques spécifiques ? Comment les relations aux espaces ruraux des personnes en situations de pauvreté agissent-elles sur leurs situations et leurs conditions de vie ? De quelle façon ces expériences sont-elles marquées par les espaces ruraux ? L'objectif est de pénétrer les liens entre les situations de pauvreté et les caractéristiques des espaces qui les abritent.

Dans un troisième temps, ce sont les représentations sociales que la société a des pauvres et des espaces ruraux qui retiennent notre attention. Leur étude est indispensable car elles sont à la source des pratiques et des décisions, que l'on s'intéresse à des individus ou à une échelle plus collective. Elles permettent d'appréhender quelles valeurs et conceptions sont perçues et participent de la construction subjective de ce que sont les espaces ruraux et la pauvreté rurale. Nous étudions ces représentations à l'échelle individuelle à travers les récits des personnes en situation de pauvreté, et à l'échelle collective à travers les discours des acteurs de la lutte contre la pauvreté et les textes qui constituent les politiques sociales. A travers l'analyse de ces récits et discours, nous voulons interroger non seulement la façon dont ces représentations affectent les pratiques dans les espaces ruraux, mais aussi comment les situations de pauvreté sont dépendantes de ces représentations et des pratiques qu'elles impliquent.

Notre questionnement, dont l'objectif est d'approfondir les connaissances à la fois sur les espaces ruraux et la pauvreté, est plutôt simple et vise à répondre à la question suivante : en quoi le caractère rural des espaces peut-il affecter les expériences des situations de pauvreté et les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté ? Notre étude va ainsi être structurée par ces différentes questions construites autour de trois hypothèses de recherche. Notre première hypothèse repose ainsi sur l'idée que les espaces ruraux sont caractérisés par des formes de pauvreté spécifiques, spécificité qui s'explique par le rapport particulier à l'espace rural qu'entretiennent les personnes en situation de pauvreté. Notre deuxième hypothèse est que les espaces ruraux, de par leurs caractéristiques, affectent les situations de pauvreté et qu'il y a une retranscription de ces caractéristiques dans les conditions de vie et les expériences de pauvreté vécues. Notre dernière hypothèse repose sur l'idée que les représentations des espaces ruraux n'ont pas pour seul effet d'invisibiliser un peu plus la pauvreté rurale, mais qu'elles participent de facteurs de paupérisation.

Méthodologie et Plan de thèse

Notre étude vise donc à explorer comment le caractère rural de l'espace affecte les expériences et ressentis des situations de pauvreté, en jouant sur les mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté. Il s'agit de décrire la façon dont les personnes en situation de pauvreté vivent au sein des espaces ruraux et de clarifier comment leurs conditions de vie et expériences en sont affectées. Pour fournir des réponses à ces questions, notre analyse se structure autour de trois parties.

La première partie dresse tout d'abord un état des lieux des diverses significations que peut recouvrir la notion de pauvreté dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales (chapitre 1) et plus précisément la pauvreté rurale (chapitre 2). Ces deux chapitres

présentent une analyse des discours scientifiques, politiques et médiatiques sur la pauvreté rurale. Cette immersion dans les différents discours permet de resituer notre recherche en montrant comme elle se positionne face aux travaux des sciences sociales, et comment elle s'en différencie, notamment par son approche géographique. Un troisième chapitre est consacré à la présentation des méthodes utilisées pour étudier la pauvreté rurale et les caractéristiques du terrain d'étude. Notre étude est structurée autour de deux approches de la pauvreté rurale, une approche administrative qui s'appuie sur les caractéristiques qui témoignent de situation de pauvreté pour les acteurs publics de la lutte contre la pauvreté, et une approche subjective fondée sur la parole des personnes en situation de pauvreté.

Cette étude se concentre sur l'Ariège, un département essentiellement rural. L'Ariège, un des treize départements de la région Occitanie, est à l'extrême périphérie du territoire français : située au sud-ouest, dans les Pyrénées, elle est frontalière de l'Espagne et d'Andorre (Carte n°1). L'Ariège reste un département majoritairement rural et possède une armature urbaine peu développée qui repose essentiellement sur la seule aire urbaine du département, Pamiers, sur la préfecture, Foix, et la sous-préfecture Saint-Girons. Elle abrite une partie de la chaîne pyrénéenne : moyenne montagne et haute montagne façonnent les paysages et influent sur de nombreux domaines comme le type d'agriculture pratiquée. L'Ariège est un département marqué par la pauvreté de sa population : le taux de pauvreté y est de 18,2% en 2019. La pauvreté rurale y est aussi importante, et l'Ariège fait partie des treize départements métropolitains où la pauvreté rurale est plus importante que la pauvreté urbaine, (FilosoFi, 2014).

Carte 1 : L'Ariège, un département à la périphérie du territoire français

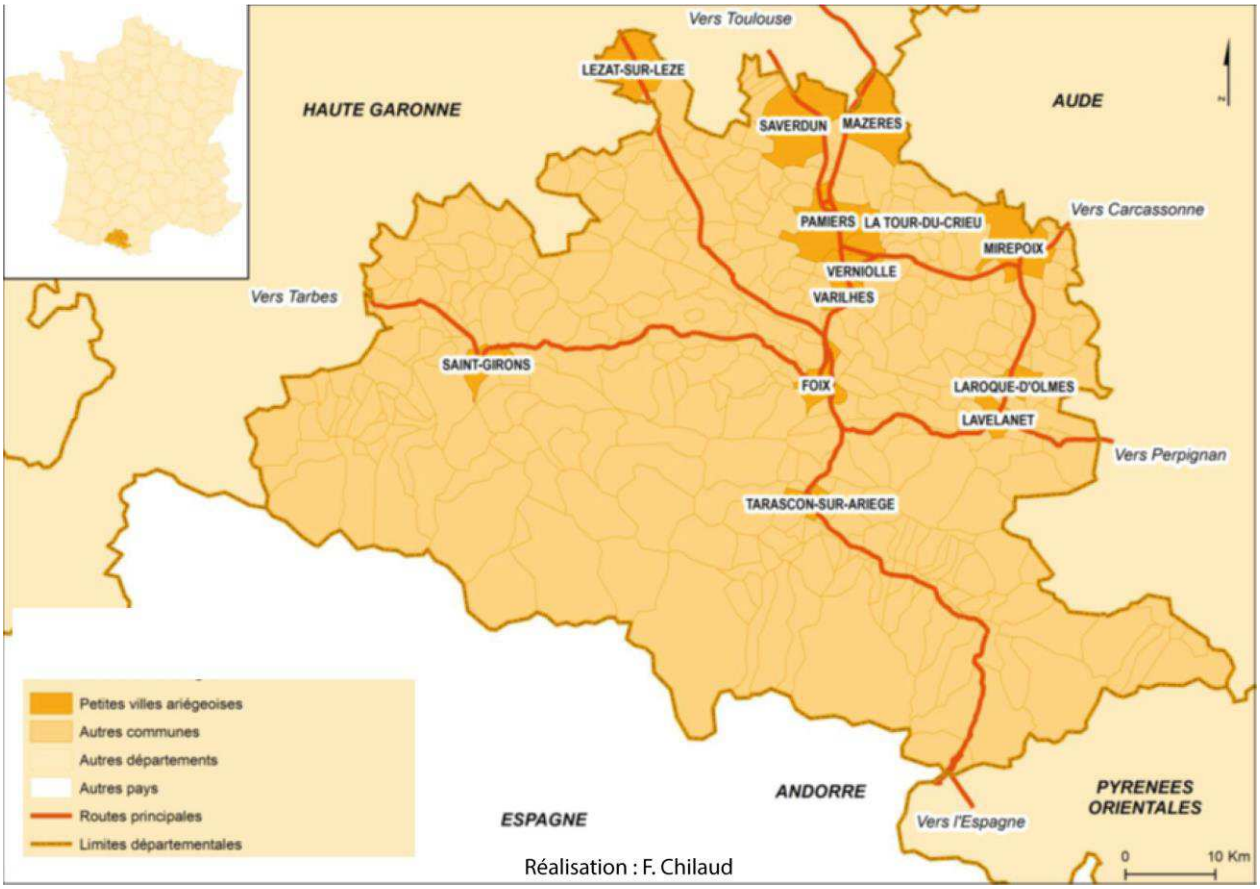

La deuxième partie est dédiée à l'exposition des formes de pauvreté qui se manifestent dans les espaces ruraux (chapitre 4), et leurs traductions à travers trois domaines principaux, le logement (chapitre 5), l'emploi (chapitre 6) et la mobilité (chapitre 7). Il s'agira, tout d'abord, de présenter une typologie des formes de pauvreté rurale construite d'après les récits des trajectoires spatiales des personnes en situation de pauvreté. Par la suite, l'étude des discours

des personnes et des acteurs rencontrés est l'occasion d'analyser comment le caractère rural des espaces ariégeois étudiés se manifeste dans les expériences de pauvreté recensées.

Dans la troisième partie, cette analyse des réalités de la pauvreté rurale est complétée par une étude des représentations du rural et de la pauvreté, à l'échelle des individus (chapitre 8) et à l'échelle collective des politiques de lutte contre la pauvreté (chapitre 9). Nous nous attachons à décrire comment les représentations du rural et les représentations de la pauvreté contribuent non seulement à invisibiliser la pauvreté rurale mais se révèlent aussi être, parfois, un facteur de paupérisation pour les populations rurales.

PREMIERE PARTIE :

LA PAUVRETE DANS LES ESPACES RURAUX DISCOURS, REPRESENTATIONS, DEFINITIONS

Introduction à la première partie :

Aborder l'analyse de la pauvreté rurale nécessite, dans un premier temps, de se pencher sur la façon dont la pauvreté est pensée, représentée, dite, montrée. Le monde académique, les médias, la sphère politique et la société mettent chacun en avant différentes situations qu'ils nomment tous pauvreté, définissent des seuils et des catégories de personnes qui sont ou ne sont pas pauvres, reconnaissent des causes spécifiques à la pauvreté. Il est non seulement légitime mais aussi nécessaire de s'interroger sur ce qu'est la pauvreté, comment elle est définie, perçue et représentée afin de pouvoir l'étudier.

Le premier chapitre propose ainsi un travail sur la littérature scientifique concernant la pauvreté, et la façon dont cette dernière a été construite comme une catégorie d'analyse par les différentes disciplines des sciences sociales. Ce chapitre propose aussi une réflexion sur la façon dont la pauvreté est représentée et comment les personnes en situation de pauvreté sont perçues. Ce travail de cadrage théorique repère et interroge ce qui est constitutif aujourd'hui de la pauvreté et permet de cerner ce qu'est la pauvreté, objet de recherche de cette thèse. La question des spécificités de la pauvreté rurale est abordée dans un deuxième chapitre. Cela passe aussi par une revue de littérature qui nous permet de comprendre non pas seulement les spécificités de la pauvreté rurale, mais aussi de s'attarder sur les spécificités des études et représentations de cet objet particulier. Le troisième chapitre présente les méthodes utilisées lors de cette recherche, la façon dont elles ont été construites et ont évolué tout au long du doctorat. Il introduit aussi le terrain choisi pour étudier les situations de pauvreté rurale, le département de l'Ariège.

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la pauvreté ? Retour sur une « notion floue »

Introduction

Certains chercheurs ont questionné et questionnent encore la pertinence du terme de pauvreté, (Belmessous, 2015). Et se fondent pour cela sur certains problèmes liés à son usage : le flou qui entoure sa définition, (Messu, 2003), les problèmes pratiques de mesure qui en découlent, (Charbonnel, 2014), et l'apparition dans le vocabulaire des chercheurs, mais aussi dans le langage politique et courant, d'autres termes qui seraient plus à même de décrire le réel, (Bresson, 2007).

Le sociologue Messu, dans un chapitre au titre révélateur, « Pauvreté : chronique d'un impossible concept », relate les difficultés à construire une définition et une grille de lecture et d'analyse en ce qui concerne la pauvreté : « le thème de la pauvreté est un thème difficile à soumettre à une construction réflexive bien ordonnée, il déborde de toutes parts les cadres théoriques ou disciplinaires qu'on cherche à lui imposer », (Messu, 1999, p.58). Illustration de ces difficultés, la quasi-totalité des travaux sur le sujet débute par une réflexion sur l'absence d'un consensus sur ce qu'est la pauvreté et comment l'étudier. Dès l'abord, la pauvreté questionne donc, et soulève même, selon le sociologue Paugam, un « paradoxe » puisque « les chercheurs en sciences humaines ne parviennent pas à mesurer [et à définir] de façon satisfaisante un phénomène dont la définition semble claire à l'opinion publique et qui, de surcroît, mobilise l'énergie de nombreuses institutions et associations », (Paugam, 1991, p.19-20). Ce premier chapitre est donc destiné à expliquer et justifier l'objet d'étude : la pauvreté.

Il est vrai que cette notion doit faire face à un flou définitionnel et à l'émergence d'autres concepts. Pourtant, une étude de la littérature existante permet de justifier le choix de travailler

sur la pauvreté : autant par le poids du mot en lui-même que par la lecture systémique du monde et de la société qu'il permet.

1. La pauvreté, une catégorie d'analyse pertinente ?

Parler de pauvreté n'est pas un choix anodin, mais, dès le départ, un positionnement du chercheur qu'il convient d'expliquer mais aussi de contextualiser. En effet, selon les disciplines d'ancrage et les approches choisies, les façons d'appréhender et de comprendre la pauvreté diffèrent fortement.

1.1 Une notion volage ? La pauvreté et les sciences sociales

La pauvreté n'est pas un objet de recherche spécifique à une seule discipline des sciences humaines et sociales. Bien au contraire, plusieurs disciplines se sont emparées de ce concept, de la sociologie à l'histoire, en passant par l'économie[1]. Chacune s'est saisie de la pauvreté à sa manière : en mobilisant ses propres outils, sa méthodologie et ses thèmes de prédilection. Devant cette abondance de traitement de la pauvreté, nous ne pouvons que constater l'étendue de ce qui est compris sous ce terme.

[1]A dessin, nous ne traitons pas ici de la géographie, discipline à laquelle est consacrée une réflexion plus spécifique dans le deuxième chapitre.

1.1.1 Pauvreté et sociologie : une définition relationnelle

Sans avoir été l'un des objets fondateurs de la discipline, la pauvreté apparaît comme un objet naturel de la sociologie. Elle est étudiée en tant que telle dès 1907 avec la parution de l'essai de Simmel, *Les Pauvres,* qui est considéré comme « un cadre analytique pour penser en termes sociologiques la pauvreté dans les sociétés modernes », comme l'écrivent Paugam et Schulteis dans leur préface à la réédition de l'essai, (Paugam et Schulteis, 1998), dans lequel est notamment posée la question de la catégorisation des personnes en situation de pauvreté : le fait d'être pauvre ne permet pas à lui seul de fonder un groupe social, (Simmel, 1998).

L'intérêt de la sociologie pour la pauvreté et les populations pauvres a néanmoins été fluctuant, du moins dans les pays développés. Ainsi les décennies 1960 et 1970 sont marquées par un abandon de ce sujet, et ce à l'instar des autres disciplines des sciences sociales. En effet, il était alors admis que la pauvreté était un problème social résolu dans les pays développés et que les situations de pauvreté toujours existantes n'étaient que résiduelles et seraient effacées par la poursuite du développement économique. Ce n'est que dans les années 1980-1990 que la sociologie, notamment française, s'intéresse à la Nouvelle pauvreté et aux nouveaux pauvres : « nouvelles catégories de personnes qui, en raison de la crise, seraient atteintes par la pauvreté et la misère que nos sociétés modernes, riches et industrialisées, n'ont jamais réussi à éliminer complétement », (Dupont, 1985, p.71).

La pauvreté est un concept qui a posé certains problèmes aux sociologues : est-il possible d'étudier les pauvres comme un groupe social homogène ? La pauvreté peut-elle être une catégorie sociologique pertinente ? Simmel se demande ainsi comment étudier des individus qui n'ont en commun que le fait d'être pauvre ? Cette nécessité de fonder une catégorie sociologique cohérente se retrouve dans la définition du pauvre qu'il propose : « Ainsi, ce n'est pas le manque de moyen qui rend quelqu'un pauvre. Sociologiquement parlant, la personne pauvre est l'individu qui reçoit assistance à cause de ce manque de moyens », (Simmel, 1998, p. 102). Cette définition du pauvre a fondé l'approche relationnelle, aujourd'hui encore centrale en sociologie. Ce sont alors les relations entre la société et les populations

pauvres qu'il faut étudier, comme l'écrit Paugam : « Ce qui est sociologiquement pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle, mais la relation d'interdépendance entre la population qui est désignée socialement comme pauvre et la société dont elle fait partie », (Paugam, 2013, p.19). C'est cette relation entre la société et le groupe défini comme pauvre qui fait de la pauvreté, selon l'expression de Simmel, une « synthèse sociologique unique ». En effet, la catégorie pauvre n'est pas construite par des relations qui existeraient entre ses membres, puisque ceux-ci sont divers et n'ont comme dénominateur commun que le fait d'être pauvre, mais par l'attitude de la société à l'égard de ce même groupe ou l'attitude qu'elle devrait avoir. C'est cette attitude qui crée ainsi le groupe pauvre.

1.1.2 Pauvreté et philosophie : l'absence de choix

La philosophie s'est depuis longtemps emparée de la question de la pauvreté. Ainsi Platon, dans *La République*, livre où il expose sa doctrine politique, s'intéresse à la pauvreté qui est, pour lui, source de maux pour la cité : « la pauvreté engendre la bassesse et l'envie de mal faire, outre le goût de la nouveauté », (Platon, *République*, IV, 422a). Ce ne sont pas les conséquences de la pauvreté sur les individus qui sont moralement condamnées par Platon, mais l'effet que cette dernière peut avoir sur la cité idéale. De la même manière, il condamne la richesse qui, à l'instar de la pauvreté, ne doit pas pénétrer dans la cité. Cette condamnation morale de la pauvreté n'est cependant pas partagée par tous. Xénophon, contemporain de Platon, en donne dans *Les Mémorables* une définition moins négative : la pauvreté est plus simplement le fait de ne pas avoir assez pour les dépenses nécessaires. Ces textes, qui mettent tous deux en scène Socrate, renvoient donc une image assez différente de la façon dont la pauvreté était appréhendée par la pensée grecque. Néanmoins, une étude du champ lexical employé pour décrire la pauvreté permet d'affiner notre connaissance de la pensée antique. Le champ lexical de la pauvreté est ainsi marqué par l'emploi de l'alpha privatif, ce préfixe utilisé pour exprimer le manque. La pauvreté se dit donc avant tout par l'absence, et notamment par

l'absence d'action : le pauvre est impuissant, sans moyen d'action, (Galbois, Rougier-Blanc, 2014). Il est celui qui ne peut choisir, ne peut agir.

Cette compréhension de la pauvreté comme frein à l'action n'est pas propre à la pensée antique. La constitution française de 1791 distingue les citoyens actifs, dont les revenus correspondaient à une imposition égale à au moins trois jours de salaire, qui pouvaient voter, et les citoyens passifs, dont les revenus étaient moindres et qui ne pouvaient voter. Cette distinction était notamment défendue par l'Abbé Sieyès, auteur du fameux pamphlet *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, selon l'idée que les capacités économiques, récompensées par l'aisance financière, étaient la preuve de capacités politiques. *A contrario*, la pauvreté était marque d'une incapacité politique, et notamment d'une absence de liberté, nécessaire à l'exercice du vote. Au-delà de la question des moyens économiques, la pauvreté serait donc liée à une restriction de la liberté individuelle qui se traduit par un amoindrissement des possibles, une limitation du choix et une plus grande difficulté à s'insérer dans le monde et la société.

1.1.3 Pauvreté et économie : définir et expliquer

Au XIXe siècle, l'économie politique s'empare de la question de la pauvreté. Celle-ci n'est plus seulement l'objet de la morale ou de la philosophie, mais d'une jeune discipline scientifique, (Lallement, 2010). Objet d'étude scientifique, la pauvreté est alors dotée d'une véritable grille de lecture qui cherche à la définir, à l'expliquer : « les lois économiques expliquent rationnellement pourquoi il y a de la misère. Celle-ci n'est ni un châtiment divin pour une mauvaise vie, ni un effet du hasard », (Lallement, *ibid*, p.129). Plusieurs théories ont ainsi cherché à rendre compte, tout au long du XIXe siècle, de ce fait, de Smith et Ricardo à Marx. Aujourd'hui encore, l'économie est perçue comme l'une des principales disciplines des sciences humaines et sociales aptes à traiter de la pauvreté, capable à la fois de proposer des mesures et des modèles explicatifs. Et ce d'autant plus que la pauvreté est pensée en lien avec

la question du revenu : les théories économiques peuvent rendre compte de la formation des revenus et de leur distribution alors que l'économétrie permet de décrire et de comparer ces distributions, (Lubrano, 2008). Néanmoins, le profond décalage entre littérature théorique et travaux empiriques de mesure est critiqué par de nombreux économistes, (Magdalou, 2013).

La pauvreté, qu'il s'agisse de sa définition ou de sa mesure, n'est que rarement appréhendée seule en économie : elle est presque toujours présentée au sein d'un triptyque, bien-être social, inégalités et pauvreté. Les mesures et l'analyse des inégalités, qui permettent l'analyse de la pauvreté, sont pensées en prenant en compte la fonction de bien-être social. C'est que « la pauvreté apparaît comme une dimension du bien-être de telle sorte qu'une augmentation de la pauvreté, toutes choses égales par ailleurs, aura pour conséquence une détérioration de ce dernier », (Magdalou, 2013, p. 3). La pauvreté est alors définie comme une privation de bien-être. La question de la définition ou de la mesure n'a pas disparu mais porte désormais sur le bien-être. La notion de bien-être est une notion complexe et multiforme, qui englobe de nombreux domaines : des besoins essentiels matériels à un minimum social vital. Le problème de la multi-dimensionnalité, déjà présent avec la pauvreté, se retrouve aussi dans cette notion. Le bien-être est aussi une notion relative, en ce sens qu'elle doit être comprise et entendue différemment selon les pays. Néanmoins, s'il est possible de définir, *a minima*, la pauvreté comme la privation de bien-être, il est aussi possible de décomposer le bien-être comme l'ensemble des ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, dont peuvent disposer, personnellement, les individus d'une société. Ces ressources, du fait de la multi-dimensionnalité du bien-être mais aussi de sa relativité, diffèrent selon les auteurs, les populations étudiées, etc. Sans lister précisément les ressources prises en compte par l'une ou l'autre analyse économique de la pauvreté, on peut constater un élément commun : la question de la distribution et de la répartition de ces ressources qui participent du bien-être individuel et collectif d'une société. Une répartition inégalitaire et non équitable des ressources semble une bonne explication globale de la pauvreté. Mais les relations entre pauvreté et inégalités ne se limitent pas à ce lien de cause à effet. Il paraît peu pertinent d'isoler les populations pauvres du reste de la société pour les étudier, alors que le fait social de la pauvreté est notamment fondé

par les relations entre ces deux groupes, (Paugam, 1991). En outre, comme le fait remarquer Lubrano, alors qu'il s'intéresse à la pauvreté monétaire, l'étude de la pauvreté est, en quelque sorte, un zoom de l'étude des inégalités : « Si l'on veut concentrer son attention sur les plus pauvres, on va s'intéresser plus particulièrement à une partie de la distribution des revenus, celle qui concerne les plus pauvres. On va donc passer de l'analyse des inégalités à l'analyse de la pauvreté en concentrant son attention sur la queue gauche de la distribution », (Lubrano, 2008, p.7).

Les travaux de Sen sont aujourd'hui considérés comme un des cadres théoriques économiques les plus complets et complexes pour penser la pauvreté, (Magdalou, 2013). En effet, ils ont été l'occasion de remettre au cœur du débat les dimensions immatérielles de la pauvreté : les ressources dont sont privées les pauvres ne sont pas uniquement celles garantissant la survie, ni celles directement liées à un revenu monétaire. Sen critique d'ailleurs les approches monétaires de la pauvreté qui ne pensent pas cette dernière comme « incapacité à édifier son bien-être », (Sen, 1992, p. 161). La participation à la vie sociale, à la vie politique, l'accès aux loisirs sont aussi à prendre en compte dans une étude de la pauvreté et du bien-être : « A côté de la richesse monétaire, les travaux de Sen prennent en compte toutes les possibilités économiques, sociales et politiques offertes à l'individu, qui sont directement liées à son état de santé, son niveau d'éducation, son espérance de vie ou encore la possibilité de faire entendre sa voix dans les débats locaux et nationaux » (Jacquet, 2004, p.73). Cette importance accordée aux ressources non matérielles se retrouve dans la méthode de mesure qu'il propose et qui est rapidement adoptée, notamment par le PNUB, Programme des Nations Unies pour le Développement, ou la Banque mondiale. Il est à l'origine, avec l'économiste Ul Haq, de la mesure de l'IDH, Indicateur de développement humain. Ce dernier prend en compte trois dimensions : la santé et longévité, l'éducation et le niveau de vie. En outre, Sen met en avant que la pauvreté doit aussi être pensée en fonction de ce que les individus peuvent faire de ces mêmes ressources, de ce qu'ils peuvent accomplir à partir d'elles. C'est là un véritable renouvellement épistémologique, (Gondard-Delcroix, 2007). N'est pas seulement pauvre celui qui a peu de ressources, que celles-ci soient monétaires, matérielles, culturelles ou sociales ; est

pauvre celui qui n'a pas la possibilité de tirer le meilleur parti des ressources dont il dispose. Cette approche par les capabilités, ou capacités, est un véritable enrichissement de la pensée sur la pauvreté et a connu un grand succès : elle est reprise par la Banque mondiale, le PNUB mais aussi par la République française, qui a, en 2007, demandé à Sen, à Stiglitz et à Fitoussi de construire de nouveaux indicateurs de mesure du bien-être et de la pauvreté[2]. Néanmoins, cette approche n'est pas, elle non plus, dénuée de défauts. Au-delà des limites méthodologiques à mesurer les capacités de chaque individu, le principal écueil de cette approche, qui cherche à rendre compte au mieux de la multi-dimensionnalité de la pauvreté, est de supprimer la question du revenu : « Il devient ainsi parfaitement possible d'atteindre des taux satisfaisants dans les domaines non-monétaires de la pauvreté, sans éliminer pour autant la pauvreté », (Mestrum, 2008, p. 27).

1.1.4 Pauvreté et histoire : la figure du pauvre à travers les âges

Une journée d'étude des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, en octobre 2005, a réuni des chercheurs autour de la question « Peut-on encore étudier et enseigner aujourd'hui l'histoire des pauvres ? », d'après le constat d'un hiatus entre les recherches en histoire et l'histoire qui est enseignée dans le secondaire. Malgré un recul de l'histoire sociale, les études sur la pauvreté

[2] La commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a d'abord travaillé sur le caractère multidimensionnel du bien-être, plutôt que d'en proposer un indicateur synthétique.

et les pauvres restent nombreuses, mais cela ne se traduit dans l'enseignement de la discipline qu'en filigrane[3].

La façon dont les historiens se sont emparés du sujet de la pauvreté a évolué avec le temps. En suivant Fontaine, il est possible de distinguer trois grands thèmes. Tout d'abord, c'est l'histoire de l'image des pauvres et de leurs traitements par la société qui ont retenu l'attention des historiens. C'est, par exemple, le cas de Geremek qui, dans *La potence ou la pitié. L'Europe ou les pauvres du Moyen-Age à nos jours,* s'intéresse à la façon dont les autorités ont traité la question de la pauvreté et aux évolutions des représentations du pauvre. L'histoire sociale a, par la suite, développé une dimension plus politique avant que des recherches plus récentes ne se placent au niveau de l'individu : « Mais ce n'est que récemment, avec les craquements répétés de l'État Providence, que les historiens, à la suite de leurs homologues anglo-saxons d'ailleurs, ont adopté une perspective plus dynamique et plus individualiste [….] Ils s'intéressent désormais aussi au pauvre lui-même et regardent comment celui-ci tente de combattre les mécanismes d'appauvrissement, quels moyens il utilise pour résister », (Fontaine, 2008, p.55).

A travers ces thèmes, les historiens se sont aussi interrogés sur la définition de la pauvreté, notamment à travers la question des représentations qui en sont faites, et qui sont propres à chaque société, (Gueslin, 2004). L'étude de l'histoire de la pauvreté a donc permis d'enrichir la réflexion sur ce sujet. Par exemple, à travers une étude des stratégies de survie, la question de la définition peut être posée : « Ce tour d'horizon permet, me semble-t-il, de revenir à la question de départ : la définition de la pauvreté. L'inégalité des pauvres face aux stratégies

[3] Les historiens ne sont pas les seuls à remettre en cause les programmes scolaires. Ainsi, la réforme du baccalauréat et des programmes scolaires menée par le ministre Blanquer a soulevé des critiques en ce qui concerne l'enseignement des problématiques sociales, notamment des inégalités et de la pauvreté dans d'autres disciplines, (« Sciences économiques et sociales au lycée, une réforme idéologique, *Libération*, 8 novembre 2018).

de survie qu'ils peuvent déployer plaide pour une définition de la pauvreté qui ne se contente pas de penser en termes monétaires mais qui prennent en compte la diversité des individus, de leurs aspirations, et surtout de leur capacité d'action », (Fontaine, *ibid*, p.61). Face à la permanence de la pauvreté, la question des causes de la pauvreté a aussi été posée par certains historiens. De façon assez classique sont alors distinguées les raisons structurelles des raisons conjoncturelles. D'autres voient même dans la pauvreté un des piliers de nos sociétés : « Et nous pouvons conclure, comme Patrick Declerck, que la conservation de l'ordre social implique la souffrance des pauvres : « ces souffrances visibles, infligées aux transgressifs ont pour fonction de les stigmatiser et par là de décourager les vocations que les fantasmes qu'ils font naître en nous pourraient susciter », (Declerck, 2001, p. 348). […] De surcroît, la société a peut-être besoin de ses pauvres, comme repoussoir à une possible désintégration », (Gueslin, *ibid*, p. 383 et 463).

Cette rapide présentation des différentes approches disciplinaires n'épuise bien évidemment pas le sujet, auquel une thèse entière pourrait être consacrée. Il est ainsi, à la fois, nécessaire d'intégrer ces différentes approches – qui participent de la compréhension de ce qu'est la pauvreté – mais aussi de les dépasser, puisqu'aucune, à elle seule, ne permet une analyse totale : « En effet, si le discours sur la pauvreté ne s'épuise pas dans le cadre limité d'une discipline scientifique particulière ou à l'intérieur d'un seul système de pensée, l'étonnante variété des champs théoriques traitant de cette question contraste étrangement avec l'absence quasi-totale de toute approche exhaustive de la notion de pauvreté », (Simon, 1986, p.79).

1.2 Les différentes natures de la pauvreté

Il est assez classique de distinguer les définitions de la pauvreté selon trois types d'approches : l'approche substantialiste, l'approche institutionnelle et l'approche subjective. Dans l'ouvrage collectif, *La Pauvreté en Europe, Une approche géographique*, le premier chapitre est consacré à la question de la définition de la pauvreté et propose d'utiliser ces trois approches comme positionnement théorique. L'approche substantialiste est ainsi définie comme consistant « à déterminer les caractéristiques sociales, économiques, démographiques susceptibles de témoigner des situations de pauvreté » ; l'approche institutionnelle « vise à cerner la pauvreté du point de vue de la relation spécifique qui se noue entre le pauvre et la société qui l'entoure » ; et l'approche subjective « permet d'appréhender la pauvreté telle qu'elle ressort des expériences vécues », (Ribardière et *al.*, 2014, p.21 et 22). Aucune de ces approches n'est cependant exempte de défaut et elles sont souvent combinées entre elles. C'est, par exemple, le cas de la définition proposée par la Commission européenne en 2004.

Définition de la pauvreté selon la Commission Européenne : un savant mélange des genres

Rapport sur l'inclusion sociale, 2003, p.11

« Une personne est considérée comme vivant dans la pauvreté si son revenu et ses ressources sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable pour la société dans laquelle il vit. En raison de la pauvreté, cette personne peut se trouver défavorisée de multiples manières : chômage, faible revenu[4], inconfort du logement, soins de santé inadéquats et obstacles à son accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à la culture, au sport et aux loisirs. Elle est souvent marginalisée et exclue de la participation aux activités (économiques, sociales et culturelles) qui sont la norme pour les autres personnes, et son accès aux droits fondamentaux peut être restreint »	Approche substantialiste de la pauvreté Approche institutionnelle de la pauvreté Approche subjective de la pauvreté

Par la combinaison des trois approches, cette définition cherche à rendre compte de la complexité même de la pauvreté. En effet, cette dernière est caractérisée par sa multi-

[4]Il faut noter que dans cette définition l'insuffisance ou faiblesse du revenu est à la fois indicateur d'une situation de pauvreté et conséquence de cette même situation.

dimensionnalité. Les domaines qu'elle touche sont à la fois nombreux et disparates : des revenus disponibles à la situation professionnelle, en passant par le niveau de vie et de consommation. Ces approches permettent en outre de distinguer et de classer les définitions de la pauvreté et de mettre à jour le positionnement théorique et le point de vue dont elles découlent. C'est ce qui explique leur succès. Il existe néanmoins, selon nous, un autre procédé pour comprendre ce qu'est la pauvreté et qui ne consiste pas à s'intéresser aux points de vue adoptés mais à la façon dont la pauvreté est présentée, notamment en ce qui concerne sa nature.

En effet avant de chercher à définir un objet, il faut d'abord s'intéresser à sa nature. Et la pauvreté a comme caractéristique de présenter une nature multiple : c'est à la fois un fait social, un sentiment, (Destremau, Salama, 2002), une construction sociale et un paradigme. Comprendre comment un seul et même objet peut ainsi présenter une nature multiple permet de cerner ce qu'il en est de la pauvreté.

La pauvreté, en tant que fait social, est perçue comme une réalité tangible, aux multiples expressions, mais qui peut être décrite, analysée et expliquée. Elle est alors identifiée comme un manque, une privation : serait pauvre celui qui a peu. Ce manque peut être total et concerner ce qu'on appelle « les besoins fondamentaux »[5] ou relatif à un niveau de vie quelconque. Sont ainsi distinguées pauvreté absolue et pauvreté relative. La pauvreté absolue est celle de celui qui n'a rien : « elle est sous-tendue par la notion de minimum vital, selon laquelle il existerait des besoins strictement incompressibles : ceux dont la satisfaction est nécessaire à la survie de l'individu. Sont considérées comme pauvres les personnes dont les revenus ne permettent pas de se procurer un panier de biens correspondants à ces besoins », (Charbonnel, 2014, p.17). C'est là la définition la plus restrictive de la pauvreté et son usage est réservé aux pays les plus

[5]C'est-à-dire ce qui nécessaire à la consommation individuelle, comme l'alimentation, l'habillement, le logement, etc., et les services de base, eau potable, collecte des ordures, transports publics, équipements sanitaires, etc.

pauvres. Dans les pays développés, c'est une définition relativiste qui domine, c'est-à-dire une définition liée au contexte d'énonciation : « la pauvreté relative situe l'individu dans la société. Seraient pauvres ceux dont le niveau de revenu serait soit de la moitié, soit de 40%, soit de 60% du revenu médian », (Destremau, Salama, 2002, p. 46). Pauvreté absolue et pauvreté relative sont avant tout pensées selon un critère monétaire. Mais cette privation, ce manque fondateur du fait social qu'est la pauvreté ne se limite pas à la question des revenus. Ainsi la pauvreté en conditions de vie définit la pauvreté comme la privation d'éléments de bien-être dans la vie quotidienne. En réalité toutes les définitions qui déterminent des situations de pauvreté selon des critères économiques, sociaux, démographiques, culturels, etc., s'attachent ainsi à voir dans la pauvreté un fait social comme il en existe tant.

Cette définition de la pauvreté par le manque est étroitement liée à la perception négative de ce fait social et des populations qu'il touche. Ainsi l'association ATD-Quart monde dénonce l'utilisation de cette définition de la pauvreté comme manque, quel qu'il soit, qui enfermerait les populations pauvres dans une identité négative. Cette perception négative semble d'ailleurs commander la façon dont la pauvreté est appréhendée : « La pauvreté est fondamentalement abordée et analysée en tant que problème. Politiquement, la pauvreté constitue une menace pour la stabilité et la cohésion sociale, de même qu'un défi à la légitimité de l'État. Économiquement, elle peut être considérée comme un frein à la croissance, un coût en tant que manque à gagner fiscal, et une dépense dans les programmes sociaux et les systèmes de protection sociale », (Destremau, Salama, *ibid*, p. 145). La pauvreté, comme manque, est donc comprise comme un problème social, un mal qui doit être résorbé. Il s'agit là, selon Lautier, d'un « impératif tellement catégorique qu'il est indiscutable », (Lautier, 2002, p. 137). Or, pour pouvoir lutter contre la pauvreté, pour diminuer, voire réduire, le nombre de personnes touchées par des situations de pauvreté, il faut en premier lieu connaître ces personnes. La question méthodologique de l'identification, c'est-à-dire du décompte et de la localisation, des personnes

pauvres est dès l'abord soulevée, et se trouve être intrinsèque à la question de la définition[6]. Il ne s'agit pas alors de définir, puis d'établir une méthodologie capable d'identifier les personnes pauvres, mais de mener les deux opérations de front. Beaucoup de définitions de la pauvreté sont construites sur ce schéma : la question du décompte se trouvant ainsi inextricablement mêlée à la définition même de la pauvreté.

Ce mélange de deux opérations distinctes est particulièrement visible dans les définitions monétaires de la pauvreté. L'importance des revenus dans les définitions de la pauvreté peut facilement se comprendre pour les sociétés presque entièrement monétarisées comme les sociétés occidentales. Il est alors difficile de comprendre en quoi l'usage des revenus est plus lié au problème du décompte des personnes pauvres qu'à la question de la définition de la pauvreté. Pour le comprendre, l'exemple de la pauvreté absolue, telle que définie par la Banque mondiale notamment, est bien plus parlant. La pauvreté absolue est ainsi définie par une ligne de pauvreté fixée à 1 $ quotidien en parité de pouvoir d'achat. Cette définition soulève de nombreux problèmes, dénoncés depuis longtemps, mais offre une ligne de partage assez facile entre pauvre et non-pauvre. Et qu'importe qu'elle soit utilisée pour définir la pauvreté dans des sociétés peu ou pas monétarisées. Lautier, dans « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », ne se contente pas de voir dans cette définition le résultat de deux opérations (définition et décompte) qui devraient être distinctes mais y dénonce un acte politique : « Le sens politique du choix d'un unique seuil de pauvreté absolue, qui s'il n'entraîne pas l'adhésion des chercheurs, s'impose dans les médias, n'a donc pas à être cherché bien loin : c'est en focalisant la question de la mesure de la pauvreté sur le nombre de personnes situées au-dessous du seuil de pauvreté qu'on peut à la fois le plus

[6]Il faut noter que la volonté de savoir qui sont les pauvres peut ne pas être liée à une volonté d'aide, comme le fait remarquer Lautier : « définir, classer, compter a surtout servi dans l'histoire à discipliner, enrôler, fiscaliser, voire exterminer », (Lautier, *ibid*, p. 144).

aisément évacuer la question de l'inégalité globale, et faire apparaître la plus forte diminution de la pauvreté », (Lautier, *ibid*, p.147). Le lien entre pauvreté et vision négative est si fort qu'il semble déborder le simple cadre théorique et émarger à un registre plus émotionnel.

La pauvreté est à la fois un fait et un sentiment. Tel est le constat que posent, dès l'introduction de leur livre, Destremau et Salama dans *Mesures et Démesures de la pauvreté*. Le terme de sentiment peut paraître incongru pour définir la pauvreté mais ne s'en révèle pas moins pertinent. Selon le dictionnaire Littré, le sentiment est la connaissance plus ou moins claire donnée d'une manière immédiate. C'est là la première compréhension qu'il est possible d'avoir de la pauvreté-sentiment, liée à l'approche subjective de cette dernière : la pauvreté relève de l'ordre émotionnel et sentimental en ce sens qu'elle est, pour le pauvre, une expérience vécue qui engendre savoir-faire et savoir-être, c'est-à-dire une culture de la pauvreté selon l'expression de Lewis dans son ouvrage *Les enfants de Sanchez*, (Lewis, 1983). Ce n'est cependant pas là le seul sens du terme sentiment. En effet, il s'agit aussi, toujours selon le Littré, d'un « état affectif complexe et durable lié à certaines émotions ou représentation ». Là encore ce sens peut s'appliquer aux personnes qui vivent la pauvreté, et la pauvreté-sentiment est toujours cette expérience vécue. Mais ce sentiment ne s'applique pas uniquement à la personne pauvre mais peut être étendu à toute la société. La pauvreté-sentiment est alors un « état affectif » de la société vis-à-vis d'elle-même ; ce que Paugam traduit comme « un élément de la conscience que les sociétés modernes ont d'elles-mêmes », (Paugam, 1996, p. 235). Cet « élément de conscience » est alors spécifique à chaque société et la pauvreté-sentiment est alors une des façons dont la société se vit, se perçoit et se dit elle-même. Dans « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique », Paugam établit ainsi trois types de pauvreté selon la façon dont elle est pensée, représentée, exprimée et vécue, (Tableau n°1).

Tableau n°1 : « La pauvreté, élément de conscience des sociétés »

D'après Paugam, 1998

Types idéaux	Identités des personnes « pauvres »	Représentations collectives	Sociétés associées
Pauvreté intégrée	Les pauvres ne forment pas une *underclass*, mais un groupe social étendu, faible stigmatisation des pauvres	Pauvreté définie comme la condition sociale d'une grande partie de la population, débat social organisé autour de la question du développement économique, social et culturel	Pays du Sud de l'Europe
Pauvreté marginale	Les personnes ayant un statut social de « pauvres » (au sens de Simmel) sont peu nombreuses, mais elles sont fortement stigmatisées. On en parle comme des « cas sociaux »	Pauvreté combattue, débat social autour de la question des inégalités et du partage des bénéfices, visibilité d'un groupe social marginalisé (quart-monde)	Allemagne
Pauvreté disqualifiante	De plus en plus de personnes sont susceptibles d'être reconnues comme des « pauvres » ou des « exclus » mais forte hétérogénéité des situations et des statuts sociaux	Prise de conscience collective du phénomène de la « nouvelle pauvreté » ou de « l'exclusion », crainte collective face au risque d'exclusion	France et Angleterre

Distinguer ainsi ces types de pauvreté, c'est mettre à mal l'idée d'une pauvreté unique, d'une réalité qui s'incarnerait d'une seule et même façon. En effet, cette réflexion en catégories de pauvreté illustre le fait que la pauvreté est aussi une construction sociale, c'est-à-dire que le

processus de définition, loin d'être un acte intellectuel neutre participe de la pauvreté même : « la pauvreté n'a pas forcément d'existence réelle avant la désignation mais […] elle en a toujours après », (Séchet, 1996, p. 48). Certains auteurs, comme l'économiste étatsunienne Molly Orhansky, ne voient pas dans l'identification ou désignation un simple acte intellectuel et théorique mais un jugement moral : *«* Poverty, like beauty, lies in the eye of the beholder. Poverty is a value judgement. […] To say who is poor is to use all sorts of value judgements. »[7], (citée par Cameron, 2005, p.200).

La pauvreté se dévoile donc sous trois natures différentes : pauvreté fait social, pauvreté-sentiment, et pauvreté construction sociale. C'est là la complexité et la caractéristique de cet objet. Il ne s'agit pas d'opposer ces natures, d'en occulter certaines au profit d'autres, mais bien au contraire d'appréhender la pauvreté et les situations de pauvreté en gardant à l'esprit ces trois réalités. Cela se révèle un exercice difficile, qui explique aussi l'absence de consensus sur ce qu'est la pauvreté. Cet exercice est rendu d'autant plus périlleux que la tangibilité même de la pauvreté n'est pas assurée. A cela s'ajoute, comme nous l'avons vu, les différentes appréhensions de la pauvreté selon les sciences sociales. Il est cependant possible de remarquer l'importance accordée au manque, qu'il s'agisse d'un manque relatif comme en économie ou absolu selon une approche philosophique, d'un manque matériel ou plus idéel. Manque que nous plaçons au cœur de notre appréhension de la pauvreté ; la pauvreté pouvant être entendue comme un manque d'avoir, de savoir et de pouvoir.

[7]Traduction personnelle : « La pauvreté, comme la beauté, se trouve dans les yeux de celui qui regarde. La pauvreté est un jugement de valeur. […] Dire qui est pauvre, c'est émettre toutes sortes de jugement de valeur ».

1.3 Le problème de la mesure

La question de la mesure de la pauvreté est ancienne : dès le XVIIIe siècle, en Europe, se fait jour un intérêt pour la compilation des faits sociaux et leurs statistiques. La pauvreté est alors un thème central. Malgré l'historicité de la question, il n'existe pas aujourd'hui de mesure qui fasse consensus et qui soit admise comme la méthode valide pour dénombrer les pauvres. Il existe ainsi plusieurs méthodes pour mesurer la pauvreté, toutes accompagnées d'une importante littérature critique. Cette absence de consensus s'explique par la non-neutralité des méthodes d'identification et de comptabilisation des pauvres : « Loin d'être neutres, les indicateurs de pauvreté, dans les choix des critères et des seuils reflètent ainsi la définition donnée de la pauvreté, le jugement de valeur projeté sur elle et sur les pauvres, la cadre philosophique, éthique et idéologique dans lequel la démarche s'inscrit », (Destremau et Salama, 2002., p.110).

Les mesures dites classiques de la pauvreté sont des méthodes qui permettent de comptabiliser le nombre de personnes pauvres. Pour ce faire, elles établissent des critères et des seuils pour distinguer ceux qui sont pauvres et ceux qui ne le sont pas. Loin d'être un simple outil comptable, elles sont donc aussi une manière d'identifier les pauvres. Mesurer la pauvreté en termes monétaires est l'une des approches les plus courantes, du moins en France et en Europe. Ces mesures sont alors essentiellement quantitatives et peuvent s'appuyer sur deux critères : le revenu ou la consommation. En France, la mesure monétaire de la pauvreté est centrée sur le revenu pour des raisons méthodologiques de collecte de données mais aussi car « privilégier le revenu permet d'être le moins dépendant possible des choix effectués par les individus », (Bourdin, 2008, p.8). Cette mesure monétaire découle d'une appréhension de la pauvreté comme fait social et d'une approche essentialiste de cette dernière. Elle suit la première règle édictée par Durkheim, « considérer les faits sociaux comme des choses », (Durkheim, 1967, p.23). Il s'agit ici de s'intéresser non pas aux manifestations de la pauvreté mais à ce qui est censé la provoquer, c'est-à-dire le manque de moyens économiques.

Cette mesure est largement prédominante en France. Ce sont les chiffres de la pauvreté monétaire qui sont le plus souvent mis en avant. En France, la mesure monétaire de la pauvreté se fonde sur les niveaux de vie. Le niveau de vie est calculé à partir du revenu disponible d'un ménage et le nombre d'unités de consommation de ce même ménage. Le revenu disponible d'un ménage est l'ensemble des ressources de ce dernier : les revenus liés à une activité, à un patrimoine, les prestations perçues. Il est estimé à partir de l'Enquête « Revenus fiscaux » menée chaque année, depuis 1996, par la Direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage dépend du nombre de personnes qui le composent et de sa structure : selon les recommandations de l'OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economique, le premier adulte qui compose le ménage est l'équivalent d'une unité de consommation, chaque adulte supplémentaire valant 0,5 unité de consommation et chaque enfant, de moins de quatorze ans, 0,3 unité. La mesure monétaire procède alors au calcul d'un taux de pauvreté de la population. Ce taux est établi par rapport à un seuil. En France, selon les recommandations européennes, ce seuil est relatif et correspond à 60% du niveau de vie médian. Jusqu'en 2006, le seuil de pauvreté en France s'établissait à 50% du niveau de vie médian. Certains ont dénoncé le changement de ce seuil, adopté pour se conformer à l'Union européenne : « A force d'élargir le concept de pauvreté, celui-ci change de sens, (...) les discours qui relativisent l'importance du phénomène [sont attisés] : « si le pauvre est celui qui a son HLM, sa télé, son portable et les aides sociales, alors est-ce vraiment inquiétant ? ». Au final, une conception extensive risque de se retourner contre tous ceux qui luttent sur le terrain pour améliorer la situation des plus démunis et qui sont choqués par la situation actuelle », (Maurin, 2017). Quoi qu'il en soit, aucun de ces seuils, 50 ou 60%, ne s'appuie sur un fondement théorique réel, mais procède plus de l'usage que d'une réalité analytique.

Le taux de pauvreté monétaire n'est pas la seule mesure qui permet de décrire la pauvreté : sont aussi calculées l'intensité et la persistance de la pauvreté. L'intensité de la pauvreté est la mesure de l'éloignement au seuil de pauvreté. Cette mesure est indispensable pour rendre compte de la diversité des situations. C'est le niveau de vie médian qui est choisi

pour exprimer la pauvreté et non pas le niveau de vie moyen dont la valeur est plus sensible aux valeurs extrêmes. Elle est exprimée sous la forme d'un pourcentage du seuil de pauvreté et répond à la formule suivante :

$$\frac{\text{Seuil de pauvreté} - \text{Niveau médian de pauvreté de la population pauvre}}{\text{Seuil de pauvreté}}$$

Plus le pourcentage calculé est élevé, plus le revenu médian des personnes pauvres est inférieur au seuil de pauvreté. Cette mesure permet d'affiner la description et compréhension de la pauvreté et d'établir des distinctions entre les ménages pauvres mêmes et plus simplement par rapport au reste de la société. C'est une mesure statique qui n'est capable que de donner une image à un instant donné de la population pauvre. C'est pourquoi elle est souvent couplée avec une mesure dynamique de la pauvreté, la mesure de la persistance de la pauvreté. Cet indicateur décompte le nombre de foyers dont le niveau de vie a été inférieur au seuil de pauvreté durant trois ans sur les quatre dernières années. Ces mesures complémentaires connaissent certaines limites qui peuvent être conceptuelles ou méthodologiques. Les limites méthodologiques sont essentiellement liées à la question de l'exhaustivité des données fournies par l'Enquête ERF. Fondée sur l'unité statistique du ménage, cette enquête exclut de fait les personnes sans domicile et celles qui vivent en institutions. Ainsi, on estime que l'enquête couvre 98% de la population française de métropole, (Bourdin, 2008). Cette couverture est plutôt large mais ne prend pas en compte ce que l'on pourrait considérer comme une des franges les plus pauvres de la population française, les sans domiciles fixes. En outre, le fait de fonder la mesure sur l'unité du ménage implique un partage égal, au sein du ménage, du revenu disponible. Ce qui est, selon le Conseil national de l'information statistique, CNIS, une hypothèse qui n'a pas été démontrée. A ces limites liées à la récolte des données s'ajoutent des limites conceptuelles, dont la principale est celle de l'établissement du seuil. Ce dernier correspond à un « point arbitraire de la distribution statistique », (Fleurbaey, et *al.*, 1998, p. 25), et focalise l'attention non pas tant sur le revenu que sur sa place dans la distribution de tous les revenus. De plus faire le choix d'un seuil, c'est établir une discontinuité dans un continuum de situations. En outre, fonder la mesure de la pauvreté sur le niveau de vie médian implique que,

quelle que soit la situation, jamais plus de la moitié de la population ne pourra être considérée comme pauvre.

Les limites de l'approche monétaire sont évidentes et la plupart des mesures de la pauvreté ne s'en contentent pas. Sont ainsi développées des mesures non monétaires, comme la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté subjective. La mesure de la pauvreté en conditions de vie prend aussi en compte d'autres critères que le revenu et les ressources comme la qualité du logement, le niveau de consommation du ménage, etc. La pauvreté subjective, quant à elle, se propose d'évaluer le nombre de personnes pauvres en s'appuyant sur le ressenti des situations personnelles. Cette approche a notamment été développée par le sociologue britannique Townsend. Sa réflexion débute, au milieu des années 1950, par une critique d'une définition et d'une mesure de la pauvreté fondée sur des critères non liés à un contexte social. Il propose alors une définition relative de la pauvreté : « Poverty could be defined on the basis of the number of households or families of certain types having a total income of less than, say, half or twothirds of the average »[8], (Townsend, 1962, p. 221). Ce n'est qu'à la fin des années 1970, dans *Poverty in the United Kingdom*, qu'il propose une prise en compte des privations pour définir et mesurer la pauvreté. Les premières études sur la pauvreté en conditions de vie ont été centrées essentiellement sur les questions liées à l'alimentation et au logement.

Aujourd'hui, et notamment en France, il paraît peu pertinent de limiter à ces deux seuls domaines les privations à l'origine de situations de pauvreté. Le premier défi de cette mesure est donc l'établissement d'une liste de privations qui seraient marqueurs de pauvreté. Pour ce faire, la plupart des études s'appuient sur les deux règles édictées par Dickes : le contrôle par la fréquence et le contrôle par le consensus. Pour qu'une privation soit retenue dans

[8] « La pauvreté pourrait être définie sur la base du nombre de ménages ou de familles qui ont un revenu total disons de moitié ou deux tiers moindre que la moyenne ».

l'élaboration de la mesure de la pauvreté en conditions de vie, il faut qu'elle touche un bien ou une pratique que l'on retrouve chez plus de la moitié de la population et que ce bien ou cette pratique soit considérée comme nécessaire par plus de la moitié de la population. En France, la pauvreté en conditions de vie se calcule aussi au niveau de l'unité statistique du ménage : est pauvre un ménage qui cumule huit privations sur vingt-sept privations retenues par l'Insee. Ces vingt-sept privations sont divisées en quatre catégories : l'insuffisance des ressources, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les difficultés liées au logement. Le suivi de ces règles n'est pas la garantie d'une mesure exacte et juste de la pauvreté. D'autant plus qu'il est à noter qu'un nombre conséquent de biens ou de pratiques, bien que très répandus en France, ne sont pourtant pas considérés comme nécessaires, comme c'est le cas par exemple des télévisions ou du téléphone. En France, cette mesure n'est pas reliée à la mesure monétaire mais lui est superposée. Ce n'est pas le cas partout : en Irlande, sont comptabilisés comme pauvres les personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% de la médiane des niveaux de vie et qui se trouvent privées d'au moins un bien ou une pratique figurant sur une liste de huit privations concernant l'alimentation, l'habillement, le chauffage et l'endettement.

De même que la mesure monétaire, la mesure en conditions de vie est sujette à certaines limites. Tout d'abord se pose la question des privations retenues dans la construction de l'indicateur. Dans un article consacré à la mesure en conditions de vie au sein de l'Union européenne, Accardo et Saint Pol mettent en avant l'absence de consensus sur les privations qui seraient considérés par tous comme marques de pauvreté. Cette absence de consensus se retrouve en France et tend à créer une mesure très restrictive de la pauvreté. De plus, le choix de l'Insee de conditionner la pauvreté au cumul de huit privations n'est pas justifié par une définition spécifique ou une réflexion théorique de ce qu'est la pauvreté : ce qui est recherché c'est une équivalence entre le taux de pauvreté en conditions de vie et le taux de pauvreté monétaire, (Bourdin, 2008). Enfin, la mesure en conditions de vie ne hiérarchise pas les privations qu'elle liste : le fait de ne pas faire de repas par manque d'argent décrit-il la même situation que le fait de vivre dans un logement bruyant ?

La mesure de la pauvreté subjective peut être une réponse à certaines des limites rencontrées par la mesure en conditions de vie, notamment celles liées à l'établissement des privations. En effet, la mesure subjective est fondée sur le ressenti même des personnes quant à leur propre situation. Il s'agit ainsi d'éviter les écueils liés au choix d'un seuil ou d'une norme : c'est l'opinion même de la personne enquêtée qui permet une définition et une mesure de la pauvreté. Le terme de subjectif accolé à cette mesure ne doit pas faire oublier qu'elle n'est que partiellement subjective. En effet, elle est fondée sur l'élaboration d'un score de difficultés financières, obtenu à partir d'un cumul, qui permet de distinguer les ménages. Lollivier et Verger proposent des questions permettant de cerner cette mesure : « Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre difficilement… ou aisément ? ; En considérant l'ensemble de vos revenus et de vos dépenses sur une année, diriez-vous qu'actuellement vous dépensez plus que vous ne gagnez ? ; A votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont votre ménage doit disposer pour pouvoir simplement joindre les deux bouts ? », (Lolliver, Verger, 1998, p.128). Il s'agit, grâce à des sondages, de déterminer la perception de ce qu'est l'aisance matérielle par les ménages eux-mêmes. La mesure subjective est construite sous la forme d'un score de difficultés financières obtenu par un ménage. Ces difficultés financières sont classées dans trois catégories distinctes : insuffisance de revenus, nécessité de s'endetter, retard de paiement. *A minima*, un ménage, pour être comptabilisé comme pauvre, doit connaître une situation liée à ces trois catégories de difficultés. Et plus, il connaît de difficultés, plus il est pauvre. Cette mesure propose donc une méthodologie originale fondée sur la notion de ressenti. Elle est souvent accompagnée d'un appel à l'intégration des personnes concernées, c'est-à-dire en situation de pauvreté, dans la production de statistiques. C'est par exemple la démarche des auteurs de « Expérimenter une méthode de connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale à partir de celles et ceux qui la vivent ». Ils ancrent leur démarche dans une réflexion de l'ethnologue Tillion : « L'érudition pure ne peut suffire. Il n'est que de vivre pour se convaincre que les événements vécus sont la clé des événements observés. La plupart des hommes ne connaissent et ne comprennent que ce dont ils ont fait, personnellement et très minutieusement, l'apprentissage », (Tillion, 2009, p. 14). Avec le concours d'une quarantaine de personnes en situation de pauvreté, la pauvreté est définie selon différents indicateurs d'intensité variable. Ce n'est là qu'un premier travail et les

auteurs appellent de leurs vœux une prolongation de leur recherche, notamment pour mettre en place des instruments de mesure.

Du fait du caractère multidimensionnel de la pauvreté, chaque mesure, prise isolément, est incomplète. Pour pallier cette insuffisance il est possible de créer des indicateurs synthétiques de la pauvreté qui permettent l'agrégation de plusieurs types de données. Il existe ainsi plusieurs indices comme l'indice de pauvreté humaine pour les pays développés, l'indice de Sen ou l'indice BIP40. Le Programme des Nations-Unies pour le développement propose, depuis 1997, l'indice de pauvreté humaine pour les pays développés. Ce dernier est obtenu par une moyenne de quatre mesures distinctes : la probabilité à la naissance de ne pas vivre jusqu'à l'âge de 60 ans ; le pourcentage d'adultes privés de compétences en lecture et écriture ; le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu disponible ; le taux de chômage de longue durée, c'est-à-dire de plus de douze mois. Utile pour des comparaisons entre pays, cet indice ne donne cependant que peu d'informations à l'échelon du pays. L'indice de Sen est une manière de mesurer la pauvreté qui se propose de tenir compte à la fois de la proportion des pauvres dans la population, de l'intensité de la pauvreté et des inégalités entre pauvres. Cet indice a la particularité, et l'avantage, de s'intéresser aux inégalités et aux différences parmi les pauvres. Il n'est malheureusement pas disponible pour tous les pays.

L'indice BIP 40 a, quant à lui, été élaboré en France par le Réseau d'alerte sur les inégalités. Son nom, référence ironique au CAC40 et au PIB, est Baromètre des inégalités et de la pauvreté. Il est composé de pas moins de 6 139 mesures et rend compte de six dimensions différentes : pourcentage d'individus situés sous le seuil de pauvreté, emploi et conditions de travail, santé, éducation, logement et justice. L'agrégation de toutes ces dimensions et de toutes ces données suppose une pondération. Or celle-ci ne serait être neutre mais découle du choix des constructeurs de l'indice. C'est là une des principales critiques adressées à cet indice. Le CNIS, le Conseil National de l'Information Statistique, a d'ailleurs, après la première publication de cet indice, mis en garde contre l'utilisation d'indices synthétiques. Il préconise,

en effet, l'utilisation de plusieurs indicateurs, non agrégés, mais hiérarchisés les uns par rapport aux autres. C'est notamment le choix fait par l'Union européenne qui propose l'étude de trois types d'indicateurs pour la mesure de la pauvreté : des indicateurs primaires et secondaires communs à tous les états membres et des indicateurs de contexte dont le choix dépend de chaque état. Ainsi l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ONPES, a fait le choix de créer une grille de lecture composée de onze indicateurs répartis entre quatre catégories, (Tableau n°2).

Tableau n° 2 : Mesure de la pauvreté selon l'ONPES
D'après les indicateurs proposés dans le rapport 2003-2004

Pauvreté
Taux de pauvreté part des individus dans la population globale vivant dans un ménage au revenu inférieur à 60% de la médiane
dont : part des individus dans la population globale vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 50% de la médiane
Intensité de la pauvreté (écart entre le revenu médian des ménages pauvres et le seuil de pauvreté à 60% de la médiane)
Taux de pauvreté de la population en emploi : part des individus en emploi vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60% de la médiane
Taux de difficultés de conditions de vie
Minima sociaux
Evolution du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif
Persistance des allocataires (plus de trois ans)
Non accès aux droits fondamentaux
Taux de renoncement aux soins pour raisons financières
Taux de sortants du système scolaire à faible niveau d'études
Taux de demandeurs d'emplois non indemnisés
Part des demandes de logement social non satisfaites après un an
Inégalités de revenus
Rapport interdécile de revenus

Les trois mesures de la pauvreté, mesure monétaire, en conditions de vie et subjective, ne se recoupent qu'imparfaitement et donnent des images très différentes non seulement de ce

qu'est la pauvreté mais aussi de qui est pauvre. Fall et Verger, dans « Pauvreté relative et conditions de vie en France », se sont intéressés au recoupement de ces trois mesures, selon des chiffres de 2005 : si près d'un quart des ménages sont comptabilisés comme pauvre selon l'une des trois mesures, un sur soixante-dix seulement est pauvre selon les trois mesures à la fois. Pourtant, les taux de pauvreté exprimés par ces trois mesures sont assez proches les uns des autres, d'un même ordre de grandeur, entre 10% et 15% des ménages français. Certains auteurs proposent, face à ce non-recoupement, de distinguer les ménages selon qu'ils répondent à une, deux ou trois mesures de la pauvreté : seraient ainsi distingués des ménages vulnérables, connaissant une certaine fragilité, et des ménages bien plus pauvres qui constitueraient, en quelque sorte, le « noyau dur » de la pauvreté en France, (Lolliver, Verger, 1998, p. 136). Au-delà d'une non concordance des mesures, chacune d'entre elles met en avant un visage différent de la pauvreté, une population cible spécifique. Si l'on dresse un profil du pauvre selon les différentes mesures, en mettant en avant les franges les plus touchées, les différences sont nombreuses entre les trois mesures, (Tableau n°3).

Tableau n° 3 : Des profils différents selon la mesure adoptée

d'après Lollivier et Verger, 1998 et Fall et Verger,

	Age [Tranche d'âge la plus touchée par la pauvreté, 15-30 ans, 30-40 ans, 40-60 ans, et plus de 60 ans]	Ménage [Type de ménage le plus touché par la pauvreté, personnes seules, couples sans enfants, familles monoparentales, couples avec deux enfants ou moins, familles avec deux enfants ou plus]	Domicile [Localisation des personnes les plus touchées par la pauvreté, en campagne, communes urbaines de moins de 100 000 habitants, grandes villes de plus de 100 000 habitants
Pauvreté monétaire	Moins de 30 ans	Familles monoparentales	Campagnes
Pauvreté en conditions de vie	Plus de 60 ans	Couples avec plus de deux enfants	Communes urbaines et grandes villes
Pauvreté subjective	Plus de 60 ans	Femmes seules	Communes urbaines de moins de 100 000 habitants

Chaque méthode d'identification et de mesure des personnes pauvres connaît d'importantes limites et révèle certaines lacunes. Même les indicateurs agrégés, qui pourtant prônent une prise en compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté, ne sont pas reconnus comme une méthode valide et capable de prendre en compte tous les aspects de la pauvreté. Ces mesures sont ainsi utilisées faute de mieux.

1.4 Une notion dépassée ? La pauvreté face à la profusion lexicale

La pauvreté n'est pas seulement une situation vécue par des individus ou un mal contre lequel lutter. Elle est aussi un paradigme, c'est-à-dire une façon d'envisager le monde. Elle est,

comme le souligne Bresson, une façon « particulière d'aborder les problèmes des populations qui postule l'idée de privation, de manque, notamment matériel », (Bresson, 2010, p.14). Il existe ainsi d'autres termes qui peuvent être utilisés pour étudier les mêmes faits.

1.4.1 La précarité

Le terme de précarité parfois simplement associé à la pauvreté lui est même préféré par certains : « Précarité et non pauvreté car c'est une notion plus diffuse, non donnée par un seuil, et qui utilise aussi des critères non économiques », (Hochedez, Mialocq, 2015, p.25). Dans son rapport sur la *Grande pauvreté et Précarité économique et sociale*, le fondateur de l'association ATD Quart-Monde définit la précarité comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence », (Wresinski, 1987, p.14).

D'abord considérée comme une étape vers la pauvreté, la précarité est aujourd'hui une catégorie d'analyse à part entière qui s'est construite progressivement. Le terme est d'abord employé, dans les années 1970, pour décrire l'essor de nouvelles formes de travail : « l'émergence d'un emploi hors statut, associée à un chômage massif, a suscité la réflexion puis les alarmes sur la précarité vers la fin des années 1970. L'apparition de nouvelles formes d'emploi, unie à la croissance du chômage, exposait, en dépit des dispositifs assurantiels, des fractions toujours plus larges de la population active à l'incertitude et à l'insécurité », (Cingolani, 2006, p.21). Le terme est alors de plus en plus employé, à la fois dans une posture critique vis-à-vis de la pauvreté et pour rendre compte des changements que connaît la société : « Le paradigme de la sociologie de la précarité prend appui sur l'idée de mutations profondes de la société. Ces bouleversements peuvent être associés à la modernité, à la mondialisation

économique, aux processus d'individualisation, à une incertitude généralisée », (Bresson, 2007, p.41).

Mais le terme souffre des mêmes maux que la pauvreté : polysémique –puisqu'il est entendu à la fois comme la situation précédant la pauvreté, comme une situation incertaine, comme un potentiel risque de dégradation – il est difficilement appréhendable. C'est du moins ce que conclut la sociologue Bresson dans son ouvrage *Sociologie de la précarité* : « La précarité est un mot banal, que chacun croit comprendre mais parce qu'il est chargé d'enjeux, il se dérobe aux tentatives de le définir et de le conceptualiser sociologiquement », (Bresson, 2007 p.115).

1.4.2 L'exclusion

Le Revenu de Solidarité Active, RSA, comme le Revenu Minimum d'Insertion avant lui, RMI, a pour objectif d'assurer l'insertion professionnelle et sociale de ses allocataires, et donc de lutter non seulement contre la pauvreté, mais aussi contre l'exclusion, (Article 1, Loi n°2008-1249 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion). Ce terme est en vogue depuis plusieurs décennies, et on fait généralement remonter son origine aux *Exclus : un français sur dix* de Lenoir[9]. Dans l'ouvrage collectif, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paugam voit dans l'exclusion une notion presque banale tant elle est utilisée : « L'exclusion est désormais le paradigme à partir duquel notre société prend conscience d'elle-

[9] Messu, dans « L'exclusion : une catégorisation sans objet », lecture critique de *L'exclusion, l'état des savoirs*, ouvrage dirigé par Paugam, rappelle que la paternité de Lenoir, si souvent citée, est à nuancer puisque le terme ne se trouve employé que deux fois dans toute la première édition de l'ouvrage.

même et de ses dysfonctionnements, et recherche, parfois dans l'urgence et la confusion, des solutions aux maux qui la tenaillent », (Paugam, 1996, p.7).

Définie par des ruptures successives, l'exclusion propose une réflexion autour du lien social, (Paugam, 2007), et divise le monde en deux entre ceux qui sont exclus et ceux qui ne le sont pas, (Didier, 1996). L'exclusion se définit alors dans un rapport à l'autre et à la société qui affecte la vie des personnes qui la subissent : « Être exclu suppose une distanciation du social dans le sens d'une détérioration plus ou moins complète des conditions de vie », (Laberge et Roy, 2005, p.5). Les causes de cette dernière sont nombreuses et les personnes pouvant la connaître varient fortement puisqu'elle est le résultat d'une « combinaison de problèmes liés tels que le chômage, les bas salaires, l'insuffisance de qualifications, les mauvais logements, la mauvaise santé et les ruptures familiales », selon la définition qu'en donne l'Union européenne. Très utilisé en sciences sociales, le terme l'est aussi en politique. En effet, la lutte contre l'exclusion est ainsi pensée comme un des devoirs de l'État. C'est ainsi qu'est promulguée en 1998 la Loi d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion qui, de par son contenu, illustre l'étendue des phénomènes sous-jacents et l'idée d'accès aux droits qu'elle sous-tend : accès aux droits sociaux, à l'emploi, au logement, aux soins, droit à l'éducation et à la culture.

Considérée par certains comme un véritable « paradigme sociétal », (Paugam, 1996, p.16), l'exclusion en tant que notion n'en est pas moins critiquée. C'est d'ailleurs ce que montre Messu dans un article au titre significatif, « L'exclusion : une catégorisation sans objet », où il pointe les différentes limites de la notion : le flou conceptuel qui l'entoure, les difficultés à la définir précisément, un usage du terme sans regard critique, etc. (Messu, 1997). En outre, malgré un cadre analytique dynamique, l'exclusion reste néanmoins très liée à pauvreté, parfois même définie par rapport à cette dernière : « Les exclus sont à l'aboutissement de trajectoires différentes. Il ne s'agit plus d'une pauvreté qu'on ne pourrait qualifier d'intemporelle ou de résiduelle mais d'une pauvreté qui apparaît à la suite d'une dégradation par rapport à une situation antérieure », (Castel, 2000, p. 43). De plus, l'exclusion ne permet que difficilement de penser la question des responsabilités : « Le discours de l'exclusion, en outre, ne désigne

personne comme responsable de la faiblesse du lien entre deux mondes. […] Il n'y a pas de mise en rapports causals entre ceux qui sont dans une position jugée négative et les autres. […] Ainsi, le chômage de longue durée provoque-t-il l'exclusion, mais il est difficile d'être aussi catégorique à propos, par exemple, des patrons qui n'embauchent pas », (Didier, 1996, p.21). Pouvoir poser la question des causes et des responsabilités des phénomènes n'est pas anodin[10].

1.4.3 La marginalité

La marginalité, à l'instar de la pauvreté, est une notion pluridisciplinaire : de la géographie à la sociologie, en passant par la psychologie. Elle se situe au cœur de deux types de dynamiques : les rapports centre-périphérie et les rapports norme-déviance, (Riou, 1998) : « Le marginal est dans un état d'isolement relationnel (voulu ou non) qui génère une pratique

[10] « On a des mots à disposition. On appelle ça un vocabulaire. Et avec ces mots, je peux penser. Donc, si pour la même situation, on m'enlève le mot qui nommait cette situation et qu'on en met un autre à la place, je vais pas penser la situation de la même façon. Je vais prendre des exemples […] A l'époque [en 1968], on parlait des pauvres en les appelant les exploités. […] Exploités, c'est un mot très emmerdant pour le pouvoir parce que c'est un mot processus. C'est-à-dire un mot qui renvoie à la situation de la personne et non pas à un état. Mais à un processus qui s'appelle l'exploitation, c'est-à-dire dès que vous appelez quelqu'un un exploité, vous avez une petite machine à penser qui se met en place et vous cherchez qui est l'exploiteur. […] Alors le pouvoir nous a fait comprendre que ce serait mieux de les appeler dorénavant des défavorisés. Alors, regardez bien, parce que c'est très rigolo : c'est le même mec ou la même nana. La même femme, dans une situation difficile, avec le RSA, trois ou quatre gosses. Mais dans un cas, cette femme n'a pas été exploitée par quelqu'un d'autre, elle a pas eu de bol. Qu'est-ce que tu veux qu'on y fasse ? On va quand même pas aller faire chier le MEDEF parce que cette conne n'a pas eu de pot. Et défavorisé, c'est un état, c'est pas un processus. Vous pouvez pas penser le processus de la défavorisation. Il n'y a pas de défavorisateur. Le mot n'existe même pas en langue française. […] C'est comme les exclus. Y a pas d'exclueurs en langue française. […] C'est la nature : y a les inclus et les exclus, c'est tout ». Frank Lepage, Conférence gesticulée, *Incultures*

spatiale spécifique qui contribue à son tour à l'écarter des processus d'interaction », (Bailly, 1986, p.75).

Comme le souligne Courade, dans « Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique Noire », la notion, « difficilement saisissable », est quelque peu floue : « Est marginal ce qui est sur les bords, aux extrémités, aux limites. Le résiduel, le périphérique et le non-conforme sont aussi qualifiés de marginaux. Le terme désigne aussi la situation de désorganisation sociale résultant des difficultés à appartenir à une double culture et à appartenir à celle qui prévaut. Il est employé dans des situations sociales difficiles, incertaines et qui peuvent s'avérer éphémères. Il est utilisé également pour affirmer une différence que l'on essaie de faire adopter par la société globale. Il sert enfin à dénommer tous ceux qui n'entrent pas dans ce que l'idéologie majoritaire s'accorde à choisir comme normal : la liste en est donc variable selon les sociétés, l'époque et le contexte spatial », (Courade, 1985, p. 140). Pourtant, la notion jouit d'un important et ancien cadrage théorique[11]. C'est avec l'Ecole de Chicago que la notion fait son apparition dans les sciences sociales. Avec les travaux de Parl sur le *hobo,* c'est, au départ, avant tout, la personne du marginal qui est étudiée. Progressivement l'intérêt se déplace et passe de l'état au processus, de la marginalité à la marginalisation. Le champ d'étude de la marginalité reste très vaste. C'est ce que nous montre un numéro de la revue *Cahiers de recherches sociologiques* sur la question, « Marginalité et exclusion sociale : des lieux et des formes », qui réunit des articles sur des sujets divers : les liens entre marginalité et exclusion, la territorialisation de la marginalité, les favelas, les personnes atteintes du VIH, les personnes victimes d'agression, etc.

[11] C'est notamment le cas en géographie où c'est par le biais de la marginalité que les géographes français en sont venus à penser la pauvreté, (Voir Chapitre 2).

S'il peut y avoir une superposition entre marginalité et pauvreté, puisque « les formes les plus couramment associées à la marginalisation et à l'exclusion sociale touchent généralement à l'univers de la pauvreté », (Laberge et Roy, 1994, p.7), les deux termes ne coïncident pas complètement et ne peuvent être interchangeables.

1.4.4 La vulnérabilité

La lutte contre la pauvreté ne peut se contenter d'extraire les individus de la misère mais doit, dans un souci d'efficacité, empêcher qu'on ne puisse y tomber. Cette idée, liée aux études sur les dynamiques temporelles de la pauvreté, a conduit à s'intéresser aux risques de connaître la pauvreté, à la vulnérabilité face à cette dernière : « La dimension temporelle a ainsi montré que la pauvreté n'est pas uniquement un phénomène transitoire mais que, dans certains cas, il s'agit d'une situation persistante pouvant se transmettre entre les générations. L'analyse des causes de ces nouveaux visages de pauvreté a amené à prendre en compte l'influence des risques auxquels les individus font face », (Sirven, 2007, p.15). La vulnérabilité à la pauvreté est ainsi caractérisée à la fois par la propension d'un individu à tomber dans la pauvreté et par son inaptitude à lutter contre cette dernière, (Villagian de Leon, 2006).

La notion de vulnérabilité n'est pas vraiment une alternative à la notion de pauvreté – puisqu'elle se définit le plus souvent par rapport à cette dernière – mais une extension de son champ d'analyse. Elle permet ainsi de pallier les limites des diverses mesures de la pauvreté et d'intégrer à l'étude des populations qui ne répondraient pas exactement aux indicateurs choisis. Notion voisine de la pauvreté, la vulnérabilité, par sa prise en compte du risque, permet non seulement d'élargir les situations prises en compte mais aussi d'élargir les thèmes étudiés. Parler de vulnérabilité permet de ne pas se contenter d'un seul type d'indicateur et de ne pas tomber dans le piège de la question entre pauvreté absolue et pauvreté relative. En effet, la nature du risque – même si elle est à étudier – importe moins que son effet. Fottorino, dans un

numéro de la revue *Le Un* consacré au SMIC, met sur le même plan la santé, l'équipement ménager et les problèmes de voitures : « Au SMIC, pas le droit d'être malade. Il faut que tout marche, c'est-à-dire que rien ne tombe en panne. Ni le corps, ni la voiture, la mobylette ou les équipements ménagers. Pas d'imprévu possible. Sinon on sort du circuit », (Fottorino, 2017).

Face à ces termes, pourquoi préférer parler de pauvreté ? Tout d'abord, car tous les autres termes ont leurs propres limites et défauts. Mais aussi car ils sont souvent construits sur le terme même de pauvreté, et que, si dans le monde académique ils sont soutenus par des cadres théoriques différents, ils n'en restent pas moins très proches de la pauvreté, comme le souligne Séchet : « La pauvreté a donné lieu à une débauche de quasi-homonymes, du moins dans le langage courant : exclusion, relégation, précarité, etc. », (Séchet, 1996, p.110). En outre, le terme de pauvreté, de par les représentations qu'il sous-tend, de par son ancrage politique et théorique permet, comme nous allons le voir, non seulement de décrire des réalités sociales mais aussi de lire le monde. Et il autorise une lecture qui, tout en s'intéressant aux trajectoires individuelles, permet de les dépasser. Les couples inclus/exclus, normal/déviant ne découpe la société qu'à l'échelle individuelle, alors que le couple riche/pauvre permet une analyse plus collective.

2. Tout le monde en parle

Malgré les limites et lacunes du concept, ce travail de recherche est tout entier centré sur la pauvreté. En effet, il est important, pour différentes raisons, d'étudier, de parler, d'écrire sur la pauvreté spécifiquement. La pauvreté, selon Paugam, est une « pré-notion », c'est-à-dire un produit de l'expérience, utilisé couramment par la société et le grand public mais qui peut

être trompeur comme « un voile qui s'interpose entre les choses et qui nous les masque d'autant mieux qu'on le croit plus transparent », (Durkheim, 1967, p.47).

L'usage on ne peut plus courant du terme de pauvreté, bien loin de toute scientificité, n'est paradoxalement pas un contre argument à son emploi dans un travail de recherche mais ouvre au contraire de nouvelles portes. Employé par tous, du grand public aux acteurs politiques, mais aussi par le monde associatif, il est, comme le remarquent les auteurs de « Expérimenter une méthode de connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale à partir de celles et ceux qui la vivent », un concept qui permet une recherche en lien avec la société, (Cordier et *al.*, 2009).

2.1 La pauvreté : du mot aux représentations et aux enjeux

M6 a diffusé, en novembre 2016, les premiers épisodes d'une émission intitulée « La rue des Allocs ». Inspirée de l'émission britannique « Benefits Street », elle suit, dans le quartier de Saint-Leu, à Amiens, le quotidien de certains habitants qui vivent avec moins de 1 000 euros par mois. Malgré les polémiques et les accusations de voyeurisme, les premiers épisodes ont touché jusqu'à 12.8% de l'audimat, lors des diffusions en première partie de soirée, (Chiffres du CSA). Cette émission, bien que caricaturale et décriée par de nombreuses personnes, n'en reste pas moins une des productions sur le sujet qui a touché le plus large public en France, non seulement de par son média mais aussi par le tapage médiatique qu'elle a créé.

Cette émission est révélatrice de la façon dont la pauvreté est perçue : c'est un phénomène qui mérite d'être discuté et qui peut l'être par tous – les personnes en situation de

pauvreté, les journalistes, les téléspectateurs ou tout un chacun, les hommes politiques et même le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel[12]. La pauvreté ne nécessite pas d'expertise. Elle est un sujet que tout le monde peut aborder, sur lequel tout le monde peut avoir ou a une opinion.

Cette vision de la pauvreté comme d'un sujet commun ne provient pas uniquement du visionnage de l'émission de M6 ou des commentaires qu'elle a pu susciter, mais s'ancre dans une expérience plus personnelle. En effet, il arrive souvent lors d'un doctorat de devoir parler de son sujet de recherche : à d'autres chercheurs qui, bien souvent, classifient leurs interlocuteurs en fonction de leur discipline et de leur sujet de recherche ; à l'entourage qui s'inquiète de l'évolution d'une thèse plus ou moins longue ; à des personnes rencontrées avec qui la question de l'activité professionnelle est souvent un des premiers sujets de conversation. L'énoncé du sujet de thèse – la pauvreté dans les espaces ruraux – m'a toujours valu des commentaires sur l'intérêt d'une telle recherche (peut-être émis par simple politesse), le plus souvent suivis de remarques sur ce dernier : récit d'expériences vécues en lien avec la pauvreté dans les espaces ruraux ; appréciation quant au poids réel de la pauvreté rurale ; comparaison avec la pauvreté urbaine ; déni même de l'existence d'une telle pauvreté ; etc. Souvent ces remarques ont fait progresser ma recherche, soit qu'elles m'aient obligé à éclaircir mes propos et mes idées, soit qu'elles m'aient montré de nouvelles pistes de réflexion. Au-delà de leurs apports, elles ont été une source d'étonnement : travailler sur la pauvreté, c'est travailler sur un sujet sur lequel tout le monde a une opinion et un avis. Ce qui peut procurer au chercheur certains avantages, notamment en ce qui concerne les entretiens. Tous les entretiens effectués pour cette thèse ont débuté par une explication brève et rapide du sujet de recherche et du but précis de l'entretien – comprendre le fonctionnement d'un service d'aide sociale, s'intéresser

[12]A la suite de la diffusion du premier épisode de l'émission, le CSA a été saisi par plusieurs associations. Tout en reconnaissant la diffusion de visions péjoratives des situations montrées, le CSA a simplement rappelé à l'ordre M6 sur les règles de diffusion concernant les mineurs.

aux spécificités ariégeoises, comprendre concrètement les difficultés liées à la pauvreté en milieu rural, etc. Si certaines personnes enquêtées ont eu peur de me décevoir lors de l'entretien, cela n'a jamais été à cause du sujet même ou de leur supposé ignorance à ce propos ; s'il a fallu expliquer, à plusieurs reprises, que l'entretien n'était pas conçu pour découvrir forcément des choses inédites, tous ont accepté de parler de la pauvreté et personne n'a eu peur de rien savoir ou de ne pas en connaître assez.

Au-delà d'une facilité accrue à parler du sujet de recherche, cette connaissance partagée de la pauvreté a conduit à d'autres questions, et notamment à celle des représentations de la pauvreté et des pauvres. Cette question se pose à plusieurs niveaux : les représentations portées par la société sur la pauvreté ou les représentations collectives pour reprendre l'expression de Paugam ; et les représentations que les personnes en situation de pauvreté portent elles-mêmes sur leurs situations.

2.1.1 Les représentations de la société : combattre les préjugés

Le 15 décembre 2018, le quotidien *Le Monde* publie un article intitulé « Gilets Jaunes : Arnaud et Jessica, la vie à l'euro près ». Très rapidement, les commentaires se multiplient sur la version numérique de l'article. La plupart sont critiques et remettent en cause les choix d'Arnaud et Jessica, jeune couple avec quatre enfants, qui participent au mouvement des Gilets Jaunes, et qui déclarent être à découvert tous les 15 du mois et dont le budget est détaillé dans l'article. Devant la violence de certains commentaires, un nouvel article est publié le 20 décembre 2018, « Pourquoi le quotidien d'un couple de Gilets Jaunes dérangent une partie de nos lecteurs ». Selon la journaliste, Faustine Vincent, qui s'appuie sur des travaux de sociologues et sur les propos du directeur de l'Observatoire des inégalités, cela s'explique par la classe sociale du lectorat du *Monde*, les classes supérieures : « Si l'article était paru dans la presse locale, cela n'aurait pas suscité de réactions, car c'est ce que les gens vivent. Il décrit

simplement le quotidien d'une famille populaire. Ceux qui sont choqués sont issus des classes supérieures. Cela relève d'une haine sociale et d'un mépris de classe », (Louis Maurin, cité par Faustine Vincent). Une étude des 29 pages de commentaires (lors d'une consultation du site le 9 février 2019) permet de distinguer plusieurs thèmes dans les représentations de la pauvreté et d'interroger cette idée d'un mépris de classe.

Il est d'abord à noter que la plupart des commentateurs sont très critiques à l'égard d'Arnaud et Jessica : près de 70 % des commentaires les jugent responsables de leur situation. Certains remettent même en cause la pauvreté de la famille et considèrent qu'il s'agit simplement d'une situation un peu difficile : « Après, on est loin justement des Misérables : 500 euros de loyer, un budget de plus de 2 000 euros... », (Commentaire de Les Misérables, le 12 janvier 2019). Ils ne seraient pas assez pauvres, voire même de faux pauvres : « Ce n'est pourtant pas si difficile de croiser de vrais pauvres. On peut même trouver des titulaires de doctorat qui gagnent le salaire d'Arnaud (voire moins), et s'ils ont la chance de vivre à Paris, comme souvent d'ailleurs, leur loyer ne sera pas de 500 euros », (Commentaire de Clementfc, le 13 janvier 2019). Serait-ce parce que le salaire d'Arnaud, 1493 euros mensuels pour un travail de cariste, semble adapté, ou parce que les revenus de la famille, 2687 euros pour 6 personnes, semblent suffisants ? D'autres commentaires remettent même en cause le calcul du taux de pauvreté en France : « ça relativise fortement la pertinence de cet indicateur [le seuil de pauvreté]. Encore une illusion qui s'envole », (Commentaire de Bof, le 18 décembre 2018). D'autres enfin nient la pauvreté d'Arnaud et de Jessica, car eux-mêmes ne se considèrent pas comme pauvres : « Lol j'ai pris un tableur excell et j'ai comparé avec mon budget personnel, il en ressort qu'ils ont 800 euros de plus pour vivre que nous à la fin du mois… et pourtant nous arrivons à économiser… et pas eux peut-être que nous savons gérer notre budget et pas eux ???? », (Commentaire de Guillaume Debot, le 26 janvier 2018).

C'est là une autre grande critique : la famille ne manquerait pas de ressources, mais les gérerait mal. Cette mauvaise gestion est critiquée à plusieurs niveaux : une incapacité à trouver des petits prix, une mauvaise hiérarchisation des dépenses, et des mauvais choix de vie.

Bon nombre de commentateurs, en s'appuyant sur les chiffres donnés dans l'article, expliquent qu'il est possible de trouver les mêmes biens ou services à des prix inférieurs, notamment en ce qui concerne les téléphones : « Ci-après ma facture de téléphone portable de novembre : forfait 1 : 4€50, forfait 2 : 6€85, forfait 3 : 9€95 (c'est ma fille, je viens de m'en apercevoir, on va en discuter…) Total : 21,3 euros. Et on utilise les téléphones lorsqu'on en a besoin. Nous avons les forfaits premiers prix d'un opérateur bien connu, les mêmes depuis au moins 4 ans. Ce couple en a pour 78 euros. Désolé, je ne vais pas pleurer », (Commentaire de DFR, le 23 décembre 2018). D'autres critiquent les choix faits par la famille, notamment ceux présentés comme venant de Jessica et concernant ses enfants : elle tient à acheter des vêtements de marque, qu'elle juge plus solides – faisant sien l'adage je suis trop pauvre pour acheter bon marché – et pour éviter à ses enfants les moqueries dans la cour de récréation. D'autres commentaires s'interrogent même sur des dépenses qui ne sont pas mentionnées : ce jeune couple oserait-il fumer ? Et quelle est la taille de leur chien ? Est-ce un gros chien qui consomme beaucoup de croquettes ? Comme si pour oser se déclarer pauvre, il fallait démontrer que toutes les ressources disponibles sont destinées à satisfaire des besoins vitaux. Jessica est particulièrement critiquée : « les gâteaux, elle peut pas les faire ? Apparemment, elle ne travaille pas », (Commentaire de cricri, le 18 décembre 2018). Jessica ne se comporte pas comme il le faudrait, en bonne mère de famille responsable : « Il leur manque une assistante sociale pour les guider et éduquer la mère au foyer : lui faire mettre la main à la pâte pour fabriquer le calendrier de l'Avent, éviter McDo, l'achat des gâteaux, les vêtements de marque et mutualiser l'abonnement téléphonique avec son mari », (Commentaire de Incapacité à s'assumer en adulte, le 18 décembre 2018).

Des choix de vie plus personnels d'Arnaud et Jessica sont violemment critiqués, notamment leur nombre d'enfants : avoir eu quatre enfants est selon certains des commentateurs un choix qui expliquerait leur situation économique. C'est du moins ce qu'explique un lecteur, qui a choisi comme pseudonyme RESPONSABILISATION : « Après avoir lu cet article où l'on voit comment des pauvres se sont eux-mêmes mis un peu plus sur la paille en faisant quatre enfants, on est révolté de constater qu'il n'y a pas chez eux un début d'autocritique… Rien n'est

de leur faute, tout est de la faute de la société ! Mais qu'attendent-ils du Président de la République ? Qu'il se rende chaque jour à Sens pour veiller à ce que Jessica prenne bien sa pilule afin qu'elle n'ait pas un cinquième puis un sixième enfant ? », (Commentaire de RESPONSABILISATION !, le 23 décembre 2018). Certains spéculent même sur l'avenir de ces enfants de pauvre : « N'imaginez pas en faire des chercheurs, des ingénieurs ou des créateurs. Ces quatre enfants seront comme leurs parents : une charge pour la société », (Commentaire de Mathieu Wood, le 23 décembre 2018). Arnaud et Jessica sont alors montrés comme responsables, voire coupables : ils ont fait des choix qui ne correspondent pas à leur situation, et les raisons de leur pauvreté seraient à chercher uniquement dans leurs comportements. Pour certains, tout cela est choisi : « Il y a des situations CHOISIES et non SUBIES, on est plus dans les années 60. 26 ans et déjà 4 enfants ? Sans blague, c'est la faute à Macron, avec déjà ce sens de la transmission de la victimisation à la progéniture, la relève est assurée ! Durant la Matinale sur E1 [Europe 1] c'est une femme de ménage seule avec 5 enfants qui se plaignait et tout le monde de se la jouer complaisamment ému et sympathique », (Commentaire de AMA, le 26 décembre 2018).

L'idée selon laquelle les critiques envers Jessica et Arnaud proviendraient d'une « haine sociale » et d'un « mépris de classe » n'est pas totalement satisfaisante. En effet, ces mêmes critiques sont formulées envers d'autres personnes, sur d'autres média qui n'ont, a priori, pas le même public que le *Monde*. Les réactions suscitées par les épisodes de l'émission *La Rue des Allocs* ont été étudiées sur deux sites internet : Youtube, où chaque épisode est disponible et où les spectateurs peuvent laisser des commentaires ; les forums en ligne de Jeuxvidéos.com où pas moins de 6 forums parlent de l'émission, dont un, sur la page 18-25ansBLABLA, lui est entièrement dédié. Sur les 400 commentaires du forum de Jeuxvidéos.com, la moitié ne traite pas directement de l'émission, 30 % environ sont négatifs ou critiques envers les personnes présentées à l'écran, 20 % neutres et 10 % seulement positifs. Les commentaires sur Youtube, moins nombreux, affichent, à peu de choses près, la même distribution. Parmi les commentaires négatifs, il est possible de distinguer plusieurs thèmes : la

question de l'utilisation des ressources, l'opposition entre le bon et le mauvais pauvre, et la critique de l'assistanat.

L'utilisation des ressources disponibles est souvent critiquée : « Le mec il se plaint qu'il a pas de thunes mais il se fait tatouer », (Commentaire de John Gibson, le 17 août 2016, sur JeuxVidéos.com). Tout ce qui ne correspondrait pas à une situation de pauvreté est ainsi critiqué comme les tatouages, les vêtements trop chers, ou même les décorations de chambre d'enfant : « Franchement Jessica [une mère célibataire de 24 ans qui travaille en intérim] elle me dépite. La meuf a pas un rond, elle change normal la chambre de sa fille juste parce que maintenant c'est plus Hello Kitty c'est la Reine des Neiges. Heuuuu… pardon ? », (Commentaire de Moi M, le 10 novembre 2018, Épisode 4 sur Youtube). Très peu de commentaires s'intéressent aux revenus en eux-mêmes - pourtant faibles puisque l'ensemble des personnes présentées dans l'émission vit sous le seuil de pauvreté et la plupart au RSA – mais à la façon dont ils sont dépensés. Ce qui est critiqué c'est bien l'inadéquation entre le fait d'être présenté ou de se présenter comme pauvre et les comportements. Le fait de fumer et de boire est ainsi violemment critiqué : « Vous remarquerez qu'ils n'ont pas de thunes, mais picolent et fument tous. Et pas que des clopes », (Commentaire de Romain---931, le 17 août 2016, sur JeuxVidéos.com). Du comportement de certains, des généralisations sont faites : « N'empêche c'est pas un mythe que leur RSA ils le passent dans la bière et dans les clopes (quand c'est pas le cannabis). Un vrai phénomène n'empêche », (Commentaire d'Adrien Costa, le 17 août 2016, sur JeuxVidéos.com).

Au-delà des comportements jugés inadéquats, certains jugent les personnes elles-mêmes : « cas sociaux », (Commentaire de TheHunter55182, juillet 2018, Episode 2, Youtube) ; des « branlos », (Commentaire de John Gibson, le 17 août 2016, JeuxVidéos.com) ; des « cons », (Commentaire de TonyVerde, le 17 août 2017, JeuxVidéos.com) ; ou des « personnes sans Q.I », (Commentaire de CircOnflexe2, 17 août 2016, JeuxVidéos.com). Ce n'est pas tant leur pauvreté mais leur manque d'éducation, de savoir-faire ou de savoir-être qui les définit alors : « Si les plus démunis en France étaient les gens les plus sensés, ça se saurait »,

(Commentaire de EnzoLoisi, le 17 août 2016, JeuxVidéos.com). Leur pauvreté viendrait donc aussi de là, et il serait nécessaire de les aider, de les éduquer : « Ces gens là, sans être médisante, devraient être assistés. La femme n'a pas un rond et va changer la chambre de sa fille. On est en plein délire », (Commentaire de brunebrune, décembre 2018, Episode 4, Youtube).

A ces comportements sont opposés les « bons pauvres », c'est-à-dire ceux dont les choix, les comportements, sont jugés en conformité avec leur situation. C'est par exemple le cas de Marie-Jo qui est souvent montrée en exemple : mère de famille célibataire, elle a arrêté de travailler à la suite d'un accident du travail. La joie de vivre dont fait preuve Marie-Jo est souvent saluée, malgré sa situation : « Respect à Marie-Jo. J'ai connu des femmes comme elle et malgré un max de problème, elle a un super moral. Biz Marie-Jo », (Commentaire de Emeline Stempniak, novembre 2018, Episode 4, Youtube). Le bon pauvre ne se plaint pas, contrairement au mauvais pauvre dont la figure sert de prétexte à une remise en cause des politiques sociales et des diatribes contre l'assistanat. Certains commentaires posent ainsi la question du mérite. Pour eux, les personnes présentées par l'émission ne méritent pas les allocations qu'elles touchent : « Non mais l'AAH je pensais qu'il fallait la mériter. Là, elle sert juste à financer la cyrose d'un neuneu », (Commentaire de CircOnflexe2, le 17 août 2016, JeuxVidéos.com). Ou bien profitent du système et vivent en assistés : « Quand je vois tous ceux qui empilent les gosses juste pour les allocs, je crois pas qu'au fond ils aiment leurs gosses, c'est juste un utilitaire qui leur ramène un peu de fric tous les mois », (Commentaire de Damien-D, 17 août 2016, JeuxVidéos.com).

L'accusation de l'utilisation des enfants comme moyen pour bénéficier des allocations familiales était aussi présente chez les lecteurs du *Monde*. Malgré quelques différences, il est possible de trouver d'importantes similarités entre les commentaires des lecteurs du *Monde* et ceux de Youtube ou de JeuxVidéos.com : la question de l'utilisation des ressources, les bons et mauvais choix en termes de consommation, les comportements convenables, l'idée de la responsabilité individuelle, etc. Il n'est pas possible de connaître le profil des utilisateurs du forum de JeuxVidéos.com ou de Youtube pour les comparer à ceux du *Monde*. Néanmoins, ces

sites ont des fonctions très différentes et certainement des publics aussi : un quotidien de presse nationale, un site spécialisé dans les jeux vidéo et une plateforme hébergeant des vidéos. Retrouver les mêmes critiques les mêmes idées sur ce qu'est la pauvreté et ce que devrait être un pauvre laisse à penser que les représentations de la pauvreté transcendent les classes sociales, que beaucoup pensent avoir un avis pertinent sur le sujet, et que la stigmatisation du mauvais pauvre a encore de beaux jours devant elle.

En 2013, l'Association ATD-Quart Monde a publié *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* qui dénonce les représentations négatives qui se multiplient à l'encontre des personnes en situation de pauvreté. L'ouvrage propose des petites fiches destinées à démontrer la fausseté des préjugés sur la pauvreté, avec le slogan « Lire nuit gravement aux préjugés », (Figure n°1). Pour l'association, ces préjugés sont aujourd'hui monnaie courante : « Plus la crise économique et sociale s'accentue, plus les idées reçues sur les pauvres se répandent. Plus cette crise est présentée comme une catastrophe naturelle, plus ils sont convoqués au tribunal de l'opinion publique : s'ils sont pauvres, ce serait « de leur faute ». « S'ils sont à la rue c'est qu'ils l'ont choisi » ; « La vraie vie, ce n'est pas l'assistance, c'est la réussite des plus aptes » ; « D'ailleurs, s'ils voulaient vraiment chercher du travail, ils en trouveraient », (Description de l'ouvrage par ATD-Quart Monde). Lutter contre ces idées ne devrait pas être un objectif secondaire de la lutte contre la pauvreté : tout d'abord en raison de la violence subie par les personnes en situation de pauvreté, (Costa-Gravas, 2013), mais aussi car ils sont un frein à une lutte efficace.

Figure n°1 : On ne vit pas si mal avec le RSA

En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté, ATD-Quart Monde, 2013



2.1.2 Les représentations individuelles : la difficulté à se dire pauvre

Lors d'une conversation avec une connaissance sur ma thèse, le sujet de la perception de la pauvreté et de ses causes a été abordé. Pour mon interlocuteur, se reconnaître comme pauvre et être reconnu comme pauvre par la société, l'administration et les organismes de recensement sont deux choses bien différentes. Bien qu'allocataire du RSA, et conscient non seulement des difficultés pour vivre dignement en France aujourd'hui avec d'aussi bas revenus mais aussi des chiffres en vigueur pour calculer la pauvreté (est considéré comme pauvre une personne seule ayant moins de 855 euros par mois), il ne se reconnaît pas lui-même comme une personne en situation de pauvreté. Le refus de se dire et de se reconnaître comme pauvre soi-même n'est pas unique et a été rencontré à plusieurs reprises lors de ce travail de doctorat. Ce hiatus – entre la connaissance de ce qu'est la pauvreté et la capacité ou la volonté de se considérer comme tel – peut s'expliquer de différentes façons : le sentiment de honte ou de gêne associé à la pauvreté ; le fait de relativiser sa situation par rapport à celle d'autrui ; la question de la responsabilité.

L'exposition photographique « Les oubliés de nos campagnes » s'accompagne de portraits sonores qui donnent la parole à des personnes en situation de pauvreté. L'une d'elle explique cacher sa pauvreté dans son village, à l'école de sa fille qui préfère dire à ses camarades et aux professeurs qu'elle ne participera pas au voyage scolaire en Angleterre parce qu'elle n'aime pas ce pays plutôt que d'expliquer que ses parents ne peuvent s'acquitter du montant de ce dernier : « On cache la misère en campagne. Elle se cache la misère en campagne. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est le regard des autres, et le regard des autres, il est pas joli en campagne », (Portrait sonore de Claire, Charrier et Keller). La pauvreté est vécue comme un stigmate honteux, qu'il convient de cacher aux autres. En Ariège, un centre d'action sociale, cas, a ainsi arrêté ses permanences dans les communes isolées par faute de public qui préférait se rendre au bourg où l'anonymat était plus important :

> *« Et nous, on avait… notre service au départ, y a quelques années, avait proposé de faire des permanences excentrées. On fait déjà les visites à domicile, mais chez des*

personnes que l'on connaît déjà, on va voir les logements. On voulait faire de l'accueil sur les mairies des communes isolées. Toutes les communes. On voulait faire ça une après-midi par semaine. Et tourner sur les autres communes. Et ça n'a jamais pris. Les gens, ils ne viennent pas. Ils viennent de toute façon, donc ils préfèrent venir nous voir ici. Et si on fait des permanences dans la mairie où ils habitent, ils ne viennent pas. c'est encore plus délicat. Le risque c'est que le maire ou ses… adjoints, tous les élus peuvent voir qui est ce qui vient, qui est ce qui ne vient pas. Certains ils préfèrent pas, ils préfèrent venir ici », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Cette honte ou sentiment de gêne n'est pas propre aux personnes en situation de pauvreté mais se retrouve aussi chez le chercheur. Alors même que l'un des objectifs de mon projet de recherche était de montrer comment les mécanismes de pauvreté étaient liés à des facteurs extérieurs aux personnes elles-mêmes et de démontrer les effets que les caractéristiques des espaces ruraux avaient sur les situations de pauvreté, il m'a été difficile de demander des entretiens avec des personnes en situation de pauvreté.

Pour beaucoup, il n'est pas envisageable de se reconnaître soi-même comme pauvre du fait même de l'existence d'une plus grande misère ailleurs, soit dans l'environnement proche avec des situations plus difficiles, soit dans le lointain avec les images d'Épinal de ces populations qui souffrent de malnutrition, des conflits dans le monde. Enfin, il peut être difficile de reconnaître sa propre pauvreté par l'idée de sa propre responsabilité dans la mise en place d'une telle situation. Comment se dire pauvre lorsque l'on se considère comme acteur et cause de cette pauvreté ? C'est ainsi que pour certains, il n'est pas possible de se reconnaître parmi les gens qui souffrent de la pauvreté : ses choix successifs – l'arrêt des études avant d'avoir obtenu un diplôme universitaire, le choix même des études, le refus d'avoir un travail salarié, le choix de s'installer dans un hameau isolé, etc. - expliquent la situation actuelle. Cette idée d'une part de responsabilité des pauvres n'est pas nouvelle. Et certains chercheurs tiennent à parler de pauvreté subie et de pauvreté choisie pour distinguer ceux qui seraient victimes de

coups du sort et ceux qui auraient pu échapper à la pauvreté. Sans remettre en cause le vécu des personnes enquêtées et sans rejeter leurs analyses, il nous paraît important, en tant que chercheur, de ne pas parler de pauvreté choisie et surtout de ne pas l'ériger en catégorie d'étude. En effet, hormis de très rares cas de pauvreté volontaire, comme la pauvreté religieuse, la pauvreté n'est pas choisie pour elle-même ; elle est, au mieux, acceptée comme conséquence de certains choix de vie. A l'heure où est discuté le fait de soumettre le versement des minima sociaux à l'accomplissement d'heures de bénévolat[13], il est nécessaire de s'arrêter sur ce que signifie réellement les mots employés : si un individu peut accepter d'avoir de faibles ressources, de connaître une situation de pauvreté pour pouvoir atteindre d'autres objectifs – une activité professionnelle passionnante mais peu lucrative, un mode de vie en marge, etc. -, ce n'est pas pour autant qu'il choisit la pauvreté, et ses choix auraient été identiques même s'ils avaient conduits – dans un monde utopique – à la richesse.

2.1.3 La pauvreté, un concept politique

« Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Cette question est rarement posée, car en général la réponse implicite précède la question : il faut parce qu'il faut, ce qui est le signe soit d'une redondance un peu excessive de la pensée, soit d'un impératif tellement catégorique qu'il est indiscutable », (Lautier, 2002, p.137). La lutte contre la pauvreté s'assimilerait donc à un devoir

[13]Après Eric Straumann, président du département du Haut-Rhin, qui avait tenté de conditionner le versement du RSA à 7 heures de bénévolat hebdomadaire, c'est Laurent Wauquiez qui a proposé de mettre en place un tel dispositif dans sa région en demandant au gouvernement de suivre ses engagements. En effet, Edouard Philippe en février 2019 a déclaré : « Moi, ma conviction personnelle c'est que compte tenu de l'importance de nos mécanismes de solidarité, compte tenu de nos finances publiques, compte tenu de la situation d'un pays qui est en croissance mais qui reste avec un taux de chômage élevé, il faut qu'on s'interroge sur ces contreparties, il faut que l'on regarde ce qu'on peut réfléchir avec nos concitoyens comme contrepartie au versement obligatoire ».

moral, relevant notamment de l'État. C'est ainsi que la loi de 1988, instaurant le RMI, présente ce dispositif qui répond à « l'impératif national » d'aider les personnes en situations de pauvreté et d'assurer leur insertion sociale et professionnelle, (Article 1, Loi 88-1088).

La pauvreté, phénomène multidimensionnel, possède des dimensions politiques, notamment en ce qui concerne ses effets. Si, aujourd'hui en France, la pauvreté n'est plus un obstacle légal à la participation politique cela n'a pas toujours été le cas comme nous l'avons vu. Néanmoins, elle reste toujours un frein à la participation, comme le souligne le Père Wresinski : « L'accès direct à la participation politique n'est pas facile aux plus démunis. Elle exige un minimum d'instruction, de savoir-faire et de sécurité. La dépendance des aides publiques, l'illettrisme, les situations administratives embrouillées, l'insécurité de l'habitat, que peuvent connaître les plus pauvres, sont peu faits pour les conduire à la vie politique. […] Les foyers très pauvres s'abstiennent de la vie politique et même des élections pour bien des raisons », (Wresinski, 1987, p.97).

La question des effets de la pauvreté sur les comportements politiques a, pour l'essentiel, été étudiée sous l'angle de l'abstention aux élections, et les études sur d'autres sujets restent assez rares, (Begue, 2007). Pourtant, la pauvreté affecte toute la gamme des comportements politiques : « Ainsi, les plus pauvres participent moins aux discussions politiques comme aux manifestations ou à d'autres formes protestataires d'investissement du politique. Par exemple, parmi les manifestants, on trouve essentiellement des personnes appartenant aux couches moyennes salariées », (Begue, 2007, p.159). Pour autant, la pauvreté ne permet pas d'expliquer de façon linéaire des comportements et opinions politiques, (Meyer, 2013).

Pourtant, au-delà du processus du vote, la participation politique et citoyenne des personnes en situation de pauvreté est nécessaire. Elle a d'ailleurs été reconnue comme un enjeu majeur par les hommes politiques français pour qui elle « permet d'être à l'écoute des besoins et des attentes des personnes en situation de pauvreté, destinataires des politiques publiques […] C'est un enjeu d'efficience et d'efficacité des politiques publiques. […] La participation est donc un

enjeu démocratique majeur. Pouvoir influencer les décisions qui concernent les citoyens et donc participer est une des conditions de la démocratie et du respect des droits de l'homme », (Rapport de l'Assemblée Nationale, 2013, Participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté). Et ce, alors que la pauvreté est pour l'État un problème à résoudre : « Politiquement, la pauvreté constitue une menace pour la stabilité et la cohésion sociale de même qu'un défi à la légitimité de l'État », (Destremau et Salama, 2002, p.145).

Cependant, la participation à la vie politique des personnes en situation de pauvreté doit se faire à travers certains canaux privilégiés, à travers une législation mise en place par l'État. Au risque que des comportements politiques contestataires soient déconsidérés par les hommes politiques en place[14].

2.2 La pauvreté comme système

La pauvreté a été pensée, en France durant les Trente Glorieuses, comme quelque chose de résiduel, qui allait bientôt disparaître et qui était explicable grâce à des causes en voie d'être éradiquées par la croissance et le progrès. La prise de conscience de la persistance de la pauvreté n'a été ni aisée, ni immédiate. C'est ce que montre le terme même de « Nouvelle Pauvreté »,

[14] Les manifestations des Gilets Jaunes où beaucoup de demandes étaient liées au sort des pauvres ont ainsi donné lieu à des déclarations tranchées de la part du gouvernement : il ne s'agit pas de simples citoyens qui manifestent (interview du président Emanuel Macron au New-Yorker, 1er juillet 2019) ; les manifestations sont dues à l'incompréhension d'une politique trop intelligente et subtile, (déclaration du député Le Gendre, décembre 2018).

utilisé dans les années 1970-1980, pour décrire ce phénomène. Le terme de nouveauté laisse croire à une résurgence de la pauvreté, alors que ce n'est pas tant elle qui est nouvelle que l'intérêt que lui porte désormais le monde de la recherche : « Les historiens nous ont montré que la pauvreté n'est nouvelle que dans le court terme. Chaque époque engendre ses nouveaux pauvres, pauvres supplémentaires qui présentent leurs caractéristiques propres mais vont partager le destin des pauvres déjà là », (Séchet, 1996, p.84). Au-delà de l'incongruité de l'expression, cette pauvreté persistante soulève d'autres questions : d'où vient-elle ? Quelles en sont les causes ? Comment expliquer le paradoxe de la pauvreté au sein de l'abondance ? Plusieurs réponses ont pu être apportées.

Lewis publie *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, où il développe l'idée de culture de la pauvreté. Ayant conscience de l'universalité de la pauvreté, il emploie ce terme de culture de la pauvreté qui est le résultat d'attitudes culturelles, de croyances, de pratiques forgées par la pauvreté et qui persisteraient quand bien même les raisons à l'origine de la pauvreté disparaîtraient : « La pauvreté est non seulement un état de privation économique, de désorganisation ou d'absence de quelque chose, mais elle a également un côté positif dans la mesure où elle est dotée d'une structure, d'un système de rationalisation et d'auto-défense sans lequel les pauvres ne pourraient guère survivre […] C'est un facteur dynamique qui empêche la participation à la culture nationale dans son ensemble, et devient une sous-culture en soi », (Lewis, 1983, p.29).

Si telle n'était pas forcément l'intention de Lewis, cette notion de culture de la pauvreté a pu être utilisée, et en a été dûment critiquée, pour voir dans les comportements individuels une explication aux situations de pauvreté, (Ryan, 1976). Les pauvres sont alors fautifs,

responsables de leur situation[15]. Une autre vision, moins moralisatrice mais toujours individualisante, les dépeint comme éprouvés par une succession de coups durs, freinés par une série d'obstacles : c'est la vision de la pauvreté comme un cumul de handicaps : « Elle tend à expliquer la pauvreté à partir de facteurs attachés aux individus et l'argumentation se base sur des notions aussi floues que celles du défaut individuel (les meilleures s'en sortent, ceux qui sont pauvres l'ont voulu) ou de malchance (ils cumulent les handicaps : maladie, accident, alcoolisme, débilité », (Boitte, 1989, p. 89). Certaines personnes, du fait de caractéristiques qui peuvent être considérées comme des handicaps, sont alors plus susceptibles de connaître ou d'avoir connu des situations de pauvreté et il est possible de dresser un portrait de la population pauvre. Dans une étude intitulée « Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ? », l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale s'attache notamment à définir la pauvreté par les personnes concernées et éclairent plus précisément deux groupes : les membres d'une famille monoparentale en général et parmi la population active les salariés précaires, les indépendants et les chômeurs, (ONPES, 2018). D'autres points de vue mettent en avant d'autres profils et d'autres critères. Ainsi, selon l'Observatoire des inégalités : « la moitié des pauvres ont moins de trente ans, autant disposent au maximum du brevet des collèges, un quart vivent au sein d'une famille monoparentale », (Maurin, 2017).

Cette vision de la pauvreté présente d'importantes limites et est aussi bien trop succincte *:* « On tombe vite alors dans une logique d'énumération des pauvres. La description empirique des populations pauvres n'autorise qu'une approche désordonnée et aveugle de la réalité considérée ; elle ne permet ni d'en donner une définition claire, ni de l'évaluer de manière précise, ni d'en établir les causes. Ce qui rend bien sûr difficile, sinon impossible, la

[15]Pour autant, toute approche culturelle de la pauvreté n'est pas à rejeter, comme le rappellent les auteurs de « Reconsidering Culture and poverty » qui se réjouissent du renouveau de ce champ disciplinaire aux Etats-Unis, (Small, Harding, Lamont, 2010).

mise en place de politiques efficaces contre la pauvreté », (Boitte, *ibid*, p.89). En se concentrant sur les caractéristiques des populations pauvres, la question des causes de la pauvreté est reléguée au second plan. Néanmoins, cette focalisation sur les profils les plus susceptibles de connaître la pauvreté révèle bien d'autres choses, notamment en ce qui concerne les représentations que la société a d'elle-même. En effet, la figure du pauvre dépend de la société dans laquelle il vit ; dresser le portrait de la pauvreté et des pauvres, c'est donc décrire une société spécifique : « Le pauvre est toujours celui de la société dans laquelle il se trouve situé […] La pauvreté n'est donc qu'une manière de dire le social, son ordonnancement et la distribution des places qui l'accompagne. Mieux, peut-être, elle n'est qu'un moment métaphorique du discours sur la société », (Messu, 2008, p.11).

En 2007, Sarkozy annonce un ambitieux objectif : « C'est parce que cette situation est intolérable et indigne d'un pays comme le nôtre, que pour la première fois en France, un objectif de réduction de la pauvreté a été officiellement et publiquement annoncé. J'ai en effet fixé au gouvernement l'objectif de réduire d'au moins un tiers en cinq ans la pauvreté dans notre pays », (Sarkozy, 2007). Cet objectif, s'il n'a pas été tenu, a cependant donné lieu à des réflexions sur la façon dont est mesurée la pauvreté : une mesure fondée sur un seuil de revenus, telle qu'est mesurée la pauvreté monétaire[16] en France, ne permet que difficilement la réalisation d'un tel objectif, (Lambert, 2008). Pour contrer cela, l'indicateur de pauvreté ancrée dans le temps a été proposé par Hirsch, alors Haut-Commissaire aux solidarités actives : « le taux de pauvreté ancrée dans le temps est une mesure semi-absolue de la pauvreté. Il est calculé l'année *n* à partir de la définition habituelle du seuil de pauvreté. L'année *n+1*, il est déterminé par la proportion

[16] Pour rappel, est considérée comme pauvre toute personne dont les revenus sont inférieurs de 60% au revenu médian français.

de personnes qui se retrouvent sous le seuil de pauvreté de l'année précédente en euros constants », (Lambert, 2008, p.32).

Cet indicateur a aussi été utilisé dans un autre programme de lutte contre la pauvreté, européen cette fois-ci. La stratégie Europe 2020 a défini, elle aussi, un objectif chiffré d'une réduction de la pauvreté de 20 millions de personnes. Cet objectif européen a été décliné au niveau des états membres : la France s'est engagée à une réduction de 1,6 million du nombre de personnes en situation de pauvreté[17]. Pour mesurer la réalisation de cet objectif, la France a une fois de plus utilisé l'indicateur de pauvreté ancrée dans le temps et a eu une stratégie d'abord fondée sur l'incitation à l'emploi et la lutte contre le sans-abrisme. Après les élections présidentielles et législatives de 2012, la stratégie a été orientée vers l'augmentation des aides, notamment du RSA, (ONPES, 2013-2014). Ces derniers éléments proviennent du plan de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale adopté par le gouvernement Hollande en 2013. Ce plan ne prend plus en compte la pauvreté ancrée dans le temps qui avait soulevé, dès son introduction de vives critiques : « Avec cette méthode, Martin Hirsch pourrait réduire le nombre de pauvres de 1,7 millions entre 2006 et 2012 sans rien faire, sauf un changement de définition statistique. […] En choisissant d'évaluer le succès de sa politique avec un tel indicateur sur une période de cinq ans, […] Martin Hirsch s'assure déjà que son objectif de deux millions sera atteint aux trois quarts, voire aux quatre cinquièmes, sans rien faire », (Gadrey, 2008).

Mais la pauvreté ancrée dans le temps n'est pas la seule dimension temporelle du plan de lutte de 2008. Sa première disposition est la lutte contre la pauvreté des enfants. C'est aussi

[17] La somme des objectifs des pays membres est inférieure à l'objectif total européen. Si certains, et peu nombreux, pays ont eu des objectifs à la hauteur, ce n'est pas le cas de la France : « A titre d'ordre de grandeur, si la France devait assurer un objectif de réduction de la pauvreté cohérent avec celui que l'UE s'était fixé en 2010, elle devrait avoir baissé de 1,9 millions d'ici à 2017 le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion », (ONPES, 2013-2014, p.74).

le premier engagement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté adoptée en 2018 : « Empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, rompre avec le déterminisme de la pauvreté, renouer avec l'égalité des chances républicaine, tels sont les premiers enjeux de la stratégie de la pauvreté », (Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, consulté le 06/04/2020). Si la lutte contre la pauvreté des enfants, contre la pauvreté qui se transmet de génération en génération est ambitieuse – Macron ayant déclaré qu'il était possible d'éradiquer la grande pauvreté en une génération – cette stratégie ne prend en compte qu'une seule forme de pauvreté, la pauvreté héritée. La pauvreté qui n'est pas héritée mais qui est imputable aux conditions de vie, à un système économique et social inégalitaire et défaillant n'est pas prise en compte. Lutter contre la pauvreté des enfants, la pauvreté héritée est nécessaire et plus que moralement justifié mais ne peut, à elle seule, éradiquer la pauvreté. Car la pauvreté qui existe en France n'est pas simplement une pauvreté résiduelle qui se transmettrait de parents à enfants, en un cercle vicieux qu'il suffirait de briser pour réduire la pauvreté.

Les causes de la pauvreté doivent aussi être recherchées dans l'organisation et le fonctionnement même des sociétés, elles seraient alors structurelles. Elles peuvent être accidentelles, comme une crise. Ainsi, à la suite de la crise de 2008, le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté en Europe – avec une hausse de plus de six millions de personnes pour l'Union Européenne entre 2009 et 2011, (Collombet et Hiltunen, 2014) – alors que les crises économiques ont des effets aggravants sur la pauvreté, en affectant le chômage, alors que le travail représente une protection contre la pauvreté et en influant sur les dispositifs destinés à lutter contre la pauvreté qui deviennent de moins en moins efficaces, (Collomnet et Hiltunen, *ibid*). Néanmoins, ce type d'explication ne permet pas d'expliquer la pauvreté classique et il faut alors se tourner vers des relations causales plus permanentes, inhérentes à nos sociétés. C'est revenir à l'idée que la pauvreté est dans l'ordre des choses, (Gueslin, 2004), qu'elle est produite par le fonctionnement de la société, qu'on y voit les rouages du capitalisme,

(Milano, 1982), les conséquences de notre système productif, (Boitte, 1989), ou des rapports de domination, (Séchet,1996).

Conclusion

Ce cadrage théorique et disciplinaire a montré non seulement les difficultés inhérentes à la définition de la pauvreté, mais aussi les lacunes liées à chacune des approches proposées. Néanmoins, poser une définition de l'objet étudié relève d'une étape primordiale de notre recherche. Devant cette nécessité de définir son objet de recherche, il faut cependant avoir conscience qu'il s'agit d'un choix qui est loin d'être neutre. Tout d'abord car face à la complexité de l'objet, toute définition sera parcellaire. Et ensuite car, comme le rappelle Orhansky, définir relève du jugement.

Ayant bien conscience des limites des approches institutionnelles, substantialistes et subjectives, mais aussi de la multi-dimensionnalité de la pauvreté et de ses différentes natures, nous ne proposons pas une définition qui permettrait de dire, à coup sûr, qui est pauvre et qui ne l'est pas, à l'aide d'une liste de critères à remplir. Bien au contraire, nous proposons une définition ouverte de la pauvreté qui vise simplement à circonscrire notre objet d'étude. Afin de ne pas figer la pauvreté, nous nous proposons tout d'abord de la considérer à la fois comme un état et un processus qui s'inscrivent tous deux dans une trajectoire de vie. La pauvreté est, en effet, un état dans une trajectoire individuelle, qui peut avoir un début et plus rarement une fin, et qui affecte de nombreux domaines, comme le logement, la mobilité, l'emploi, etc. Mais la pauvreté est aussi un processus, et n'est donc ni statique, ni figée, qui peut être causé par de multiples raisons, comme la transmission familiale, la perte d'emploi, la mauvaise santé, etc., et qui a aussi de multiples conséquences qui, à leur tour, peuvent affecter la trajectoire de l'individu. La pauvreté doit alors être considérée comme un état et un processus qui s'exprime et qui tire son origine de trois manques fondamentaux – manque d'avoir, manque de savoir,

manque de pouvoir – ou à leur combinaison. A partir de cette définition, nous n'avons pas cherché à construire des catégories pour dire qui est pauvre et qui ne l'est pas, car le but de notre travail n'était pas de classifier les pauvres et les non-pauvres, mais plutôt d'appréhender la pauvreté comme état et processus, afin de comprendre le rôle de l'espace rural dans ces dimensions.

A cette définition de la pauvreté est liée une appréhension de son fonctionnement et notamment de ses causes. Les trajectoires individuelles dans lesquelles s'inscrivent les situations de pauvreté permettent de contextualiser les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté. Mais elles ne permettent pas à elles seules de comprendre véritablement ces mécanismes ; c'est l'analyse du système socio-spatial qui vient combler cette lacune. En effet, les mécanismes de paupérisation trouvent leurs origines dans une organisation inégalitaire et capitaliste de la société, organisation qui se retrouve dans les logiques spatiales.

Chapitre 2 : Caractéristiques de la pauvreté dans les espaces ruraux français

Introduction :

« La pauvreté dans le monde rural. Comment qualifier cette notion faite de l'association de deux termes au statut conceptuel aussi incertain l'un que l'autre ? », (Maclouf, 1986, p.15). Cette question est posée dès l'introduction du premier ouvrage de référence sur la pauvreté rurale, paru en France à la fin des années 1980. Sous la direction du sociologue Maclouf, plusieurs chercheurs tentent alors d'y répondre et de proposer une méthode pour étudier cette notion : pour un historien comme Hubscher, il faut s'intéresser à l'évolution des représentations de la pauvreté rurale et des pauvres ; pour Baulant qui travaille sur les inventaires après décès, il faut multiplier les sources de données, etc. Si la question était posée aujourd'hui, la réponse que nous donnerions, et notre travail de recherche avec, serait extrêmement simple : c'est aussi à travers la géographie que doit être étudiée la pauvreté rurale. En effet, cette discipline permet d'associer et d'étudier « deux termes au statut conceptuel aussi incertain », (Maclouf, 1986), la pauvreté et la ruralité ; elle est aussi l'occasion, comme nous le verrons, de prendre en compte leurs réticularités.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la pauvreté rurale, et à sa place dans les sciences sociales, avant de se centrer sur la construction de la pauvreté comme objet géographique. Dans un second temps, ce chapitre, au-delà de s'intéresser à la façon dont la géographie permet de s'emparer de la question de la pauvreté rurale, se consacre aussi à dresser un rapide portrait de la situation en France, à montrer ce qu'il en est de la pauvreté rurale aujourd'hui.

1. La pauvreté rurale, un obscur objet ?

La question de la pauvreté rurale, après avoir été considérée comme une question de moindre importance par rapport à la pauvreté urbaine, (Tickamyer, 2006), semble aujourd'hui plus présente sur le devant de la scène, (Maurin, 2019). Elle reste pourtant un objet encore trop peu étudié, et dont la géographie, comme nous allons le voir, a mis du temps à s'emparer.

1.1 De l'invisibilité à la « surestimation » de la pauvreté rurale : évolution des représentations

En 1986 est publié, sous la direction du sociologue Pierre Maclouf, un des premiers ouvrages à s'intéresser à la pauvreté dans les espaces ruraux français. La pauvreté y est décrite comme un « obscur objet », difficile à voir et à appréhender, et malheureusement invisibilisée aux yeux des politiques, des chercheurs, mais aussi de l'opinion publique : « Un paradoxe doit être, de surcroît, relevé. D'une part, la pauvreté est généralement apparue, en France, comme une question urbaine. Ce fait a été aussi bien celui des courants d'opinion que des mouvements sociaux et des initiatives politiques, ou encore des sciences sociales. Inversement, les études rurales - qu'il s'agisse de l'économie, de la sociologie ou de l'histoire – se sont relativement peu préoccupées de la pauvreté. Curieux objet donc. Obscur objet », (Maclouf, 1986, p.16). Plus de trente ans après cette publication, la situation semble avoir beaucoup changé puisque c'est désormais le risque de la surestimation qui menace la pauvreté rurale, selon Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités : « On surestime la pauvreté en milieu rural parce que visuellement, elle prend plus de place sur une carte. Lorsqu'on tient compte de la densité de la population, on voit bien que les pauvres vivent surtout en ville et en périphérie proche. […]

Ceci n'empêche pas qu'il y ait des difficultés à l'extérieur des villes bien sûr, mais il ne faut pas en faire des martyrs non plus », (Entretien avec Louis Maurin, 2019).[18]

Il semblerait donc que beaucoup de chemin ait été parcouru entre ces deux déclarations. Pourtant, la plupart des chercheurs déplorent un intérêt moindre pour la pauvreté rurale, et ce dans la plupart des pays des Nords : « In the world, rural poverty is the dominant mode of deprivation ; in the north, while it no longer represents the majority of the poor, it remains disproportionately large and among the most desperate forms of economic hardship, but one that generates relatively little academic, public or political interest »[19], (Tickamyer, 2006, p. 426). Plus récemment, parmi les trois textes de Bonerandi-Richard dans l'ouvrage dédié à la pauvreté en Europe, deux reviennent sur cette idée d'invisibilité de la pauvreté rurale : « La pauvreté masquée des espaces ruraux français : analyses locales en Thiérache et dans l'Ain » et « Démasquer la pauvreté rurale, une approche à partir du département de l'Ain », (Boulineau, (dir), 2014). Cette impression d'une surestimation de la pauvreté rurale, crainte par le Directeur de l'Observatoire des Inégalités, est, en réalité, à lire à la lumière du contexte français, et notamment de la crise sociale illustrée par le Mouvement des Gilets Jaunes, et, dans un autre registre, les importantes controverses qui ont suivi les publications des ouvrages de Guilluy.

En 2014, Guilluy publie *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, ouvrage qui approfondit une étude datant d'une dizaine d'années. Il y explique que l'on assiste en France à une relégation et une concentration des classes populaires en dehors des métropoles, dans la France périphérique, et notamment dans les espaces ruraux, du fait de leur

[18] Il est intéressant de noter que ce qui cause, selon Maurin, la surestimation de la pauvreté rurale est, comme nous le verrons, ce qui explique selon certains géographes l'invisibilisation de la pauvreté rurale : les faibles densités ou du moins le différentiel de densité entre espaces urbains et espaces ruraux.

[19] « Dans le reste du monde, la pauvreté rurale est la forme dominante de manque ; dans les Nords, bien qu'elle ne représente plus la majorité des pauvres, elle reste étendue sans proportion et parmi les formes les plus désespérées d'épreuves économiques, mais qui ne génère que peu, relativement, d'études académiques, ou d'intérêt du public ou de la sphère politique »

inadaptation à la nouvelle donne mondialisée et à leur déclassement. Le monde des médias s'est rapidement emparé du sujet et des thèses de Guilly, (Géoconfluence, 2018). Le monde de la recherche a, quant à lui, multiplié les mises en garde contre cet ouvrage : « Il est en effet temps de dénoncer avec force ce schéma de pensée dichotomique, tant il fausse la lecture des enjeux territoriaux en France et produit une sélection idéologique néfaste entre espaces en difficultés. La France périphérique, c'est une triple erreur intellectuelle », (Depraz, 2018). Et a dénoncé les méthodes employées par l'auteur, (Gintrac et Mekdjian, 2014). Cette « sélection idéologique néfaste entre espaces en difficultés » qu'a déploré Depraz n'a malheureusement pas toujours été évitée, et bien trop souvent, la question a été réduite à savoir où vivaient les personnes en situation de pauvreté. Pour Libération, « les pauvres vivent surtout dans les grandes villes », (Piquemal, 2015), quand la Gazette titrait que « l'immense majorité des pauvres vit dans les grandes villes », (Gazette, 2020), et que des blogs expliquaient que « la pauvreté [est] urbaine, trop urbaine, l'Insee dément Guilluy », (Géodatas). Cette polémique autour de la France périphérique peut expliquer la crainte d'une surestimation et d'une sur-représentation de la pauvreté rurale. D'autant plus que si l'ouvrage a fait couler beaucoup d'encre en 2014 lors de sa parution, les notions de France périphérique et d'espaces ruraux paupérisés ont retrouvé le devant de la scène lors des manifestations des Gilets Jaunes, à propos desquelles se posait la question de l'origine sociale et spatiale. Si les premiers articles décrivaient une crise rurale, convoquaient l'histoire pour tenter d'établir des liens avec les jacqueries, ces révoltes paysannes de l'Ancien Régime le plus souvent contre la fiscalité, l'image d'une crise sociale purement rurale s'est peu à peu estompée, alors que paraissaient les premières cartes des rassemblements et les images des manifestations dans différentes villes, (Figure n°2). A nouveau, la situation sociale des espaces ruraux, la pauvreté de ses populations, ont été sur le devant de la scène et comparées à la pauvreté urbaine.

Si la pauvreté rurale a gagné en intérêt ces dernières années en France, et ailleurs, elle reste néanmoins encore trop peu étudiée. En effet, comme le souligne Séchet, la pauvreté rurale n'est que peu mise en avant : « Parce que moins de monde y vit, que la pauvreté y est plus dispersée et moins visible, que leurs habitants ne vont pas provoquer d'émeutes urbaines et que, de ce

fait, ils suscitent moins d'attention des pouvoirs publics et des médias, les espaces ruraux sont les grands absents des études sur les lieux et les espaces de la pauvreté », (Séchet, 2014, p. 100). La pauvreté rurale reste un objet de recherche moins prisé que sa voisine, et s'ils commencent à se multiplier, les travaux scientifiques qui y sont consacrés, (Bonerandi-Richard, 2014 ; Pagès, 2012 ; Roche, 2016), sont bien moins nombreux que ceux consacrés à la pauvreté urbaine. Parallèlement, les pouvoirs publics disposent de peu de données sur la pauvreté rurale en comparaison avec la pauvreté urbaine : « Les phénomènes de pauvreté et de précarité sont, en milieu rural, moins bien documentés qu'en milieu urbain où les services en charge des politiques de lutte contre l'exclusion et les grandes associations nationales concernées disposent de données et d'analyses détaillées », (Hirsch, 2009, p.83). Cet intérêt moindre pour la pauvreté rurale peut s'expliquer à travers plusieurs raisons, que ces dernières soient matérielles et liées aux caractéristiques des espaces ruraux et de la pauvreté rurale, ou plus idéologiques.

Figure n°2 : Les Gilets Jaunes, expression d'une France rurale ?

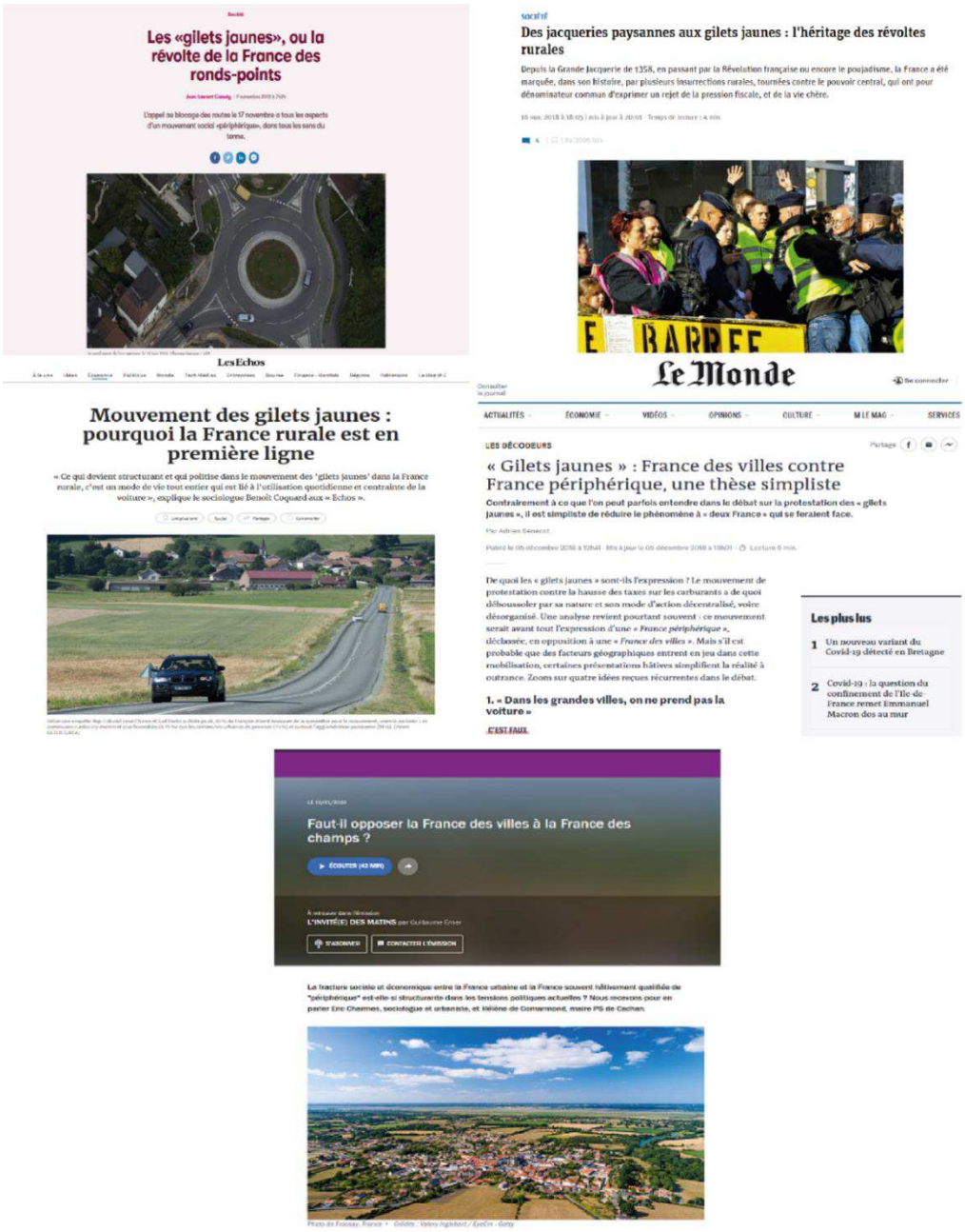

De haut en bas et de gauche à droite :

« Les gilets jaunes ou la révolte de la France des ronds-points », *Slate*, 9 novembre 2018

« Des jacqueries paysannes aux gilets jaunes : l'héritage des révoltes rurales », *Le Progrès*, 16 novembre 2018

« Mouvement des gilets jaunes : Pourquoi la France rurale est en première ligne », *Les échos*, 19 novembre 2018

« Gilets Jaunes : France des villes contre France périphérique, une thèse simpliste », *Le Monde*, 5 décembre 2018

« Faut-il opposer la France des villes à la France des champs ? », *France culture*, 10 janvier 2019

Pour Bonerandi-Richard, c'est « l'effet ruralité des moindres densités », (Bonerandi-Richard, 2014, p.124), qui explique la visibilité moindre de la pauvreté rurale. Ces faibles densités rendent plus difficiles l'observation de phénomènes qui semblent alors comme dilués dans les espaces ruraux, par opposition aux espaces urbains, où ils sont plus visibles et concentrés. Cet « effet ruralité » ne s'applique pas seulement aux populations en situation de pauvreté, mais aussi à tout ce qui pourrait apporter de l'éclairage sur le sujet : « The concentration of population, policy-makers, scholars and the media in urban centres shifts attention away from rural regions and permits both neglect and romanticization of rural life ans livehoods », (Tickamyer, 2006, p. 411)[20]. Au-delà de cette question de faibles densités qui expliqueraient le « out of sight/out of mind », (Clocke, 2005), cette moindre visibilité peut aussi être expliquée par une question de chiffres : il y a moins de pauvre à la campagne qu'en ville. Cependant, si cet écart est réel à l'échelle de la France métropolitaine, ce n'est pas le cas à d'autres échelles : ainsi plusieurs départements connaissent des taux de pauvreté dans les communes rurales supérieurs ou égaux aux taux de pauvreté des communes urbaines, (Carte n°2).

[20] « La concentration des populations, des décideurs politiques, des chercheurs et des médias dans les centres urbains détourne l'attention des espaces ruraux et permet à la fois le désintérêt et la romanticisation de la vie et des modes de vie ruraux »

Carte n°2 : La pauvreté rurale en 2014

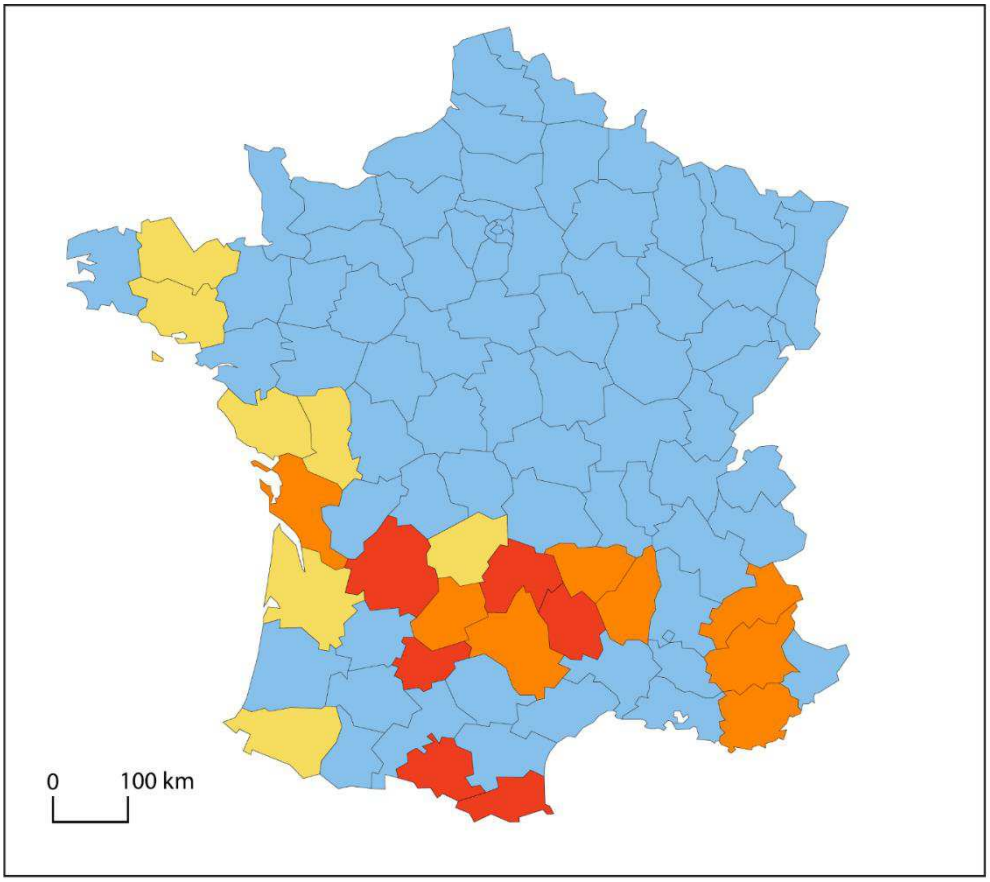

Département où le taux de pauvreté rurale est inférieur au taux de pauvreté urbaine

Département où le taux de pauvreté rurale est supérieur au taux de pauvreté urbaine

- avec un taux de pauvreté rurale inférieur à 14,1% (soit le taux de pauvreté moyen en France en 2014)
- avec un taux de pauvreté rurale compris entre 14,1% et 17%
- avec un taux de pauvreté rurale supérieur à 17%

Source : Insee, 2014

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

D'autres raisons, plus idéologiques, (Tickamyer, 2006), peuvent expliquer cette moindre visibilité de la pauvreté rurale. En effet, cette dernière ne correspond pas à l'image que l'on se fait de la pauvreté : « La pauvreté, le chômage, la précarité et l'exclusion en milieu rural sont des phénomènes méconnus dans la mesure où, dans l'idéologie dominante, il est impossible d'imaginer qu'ils puissent s'y développer parce qu'elle ne prend pas le visage conforme aux stéréotypes (immigration, étrangers, drogue, délinquance…) », (Mathieu, 1997, p.24). Cette non correspondance de la pauvreté rurale aux formes classiques peut expliquer qu'elle soit moins étudiée, et a pu être renforcée, à la fin du XXe siècle, par un intérêt moindre pour le rural comme catégorie d'analyse des phénomènes sociaux. C'est du moins ce que déplorait Mathieu à la fin des années quatre-vingt lors de travaux sur le chômage dans les espaces ruraux : « L'effacement de l'analyse du chômage rural tient aussi à l'effacement du rural lui-même comme catégorie d'interprétation de l'évolution de l'emploi comme des transformations en général », (Mathieu, 1987, p.85). Si les choses ont changé, notamment en géographie, (Bonerandi, Deslondes, 2008), et que le rural est redevenu une catégorie d'interprétation mobilisée pour comprendre les phénomènes sociaux, il est vrai que la pauvreté urbaine n'a pas eu à faire face à tel désintérêt. En outre, les études rurales, de par la vision du rural qu'elles projettent, ne sont pas toujours les plus aptes à permettre et favoriser des études sur la pauvreté : « la pauvreté est masquée parce que les écrits scientifiques relatifs aux espaces ruraux depuis une vingtaine d'années, en Europe occidentale, expriment un paradigme dominant qui valorise la ruralité », (Bonerandi-Richard, 2014, p.125).

Au-delà de cette moindre visibilité, on peut noter que les personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux sont aussi perçues et considérées différemment des autres pauvres : « To the extent that it is considered at all, rural poverty is seen as less threatening than urban poverty, associated with hard luck and hard times rather thant bad values and dissolute

lifestyle », (Tickamyer, 2006, p.428)[21]. Avec l'idée que la pauvreté rurale n'aurait pas les mêmes origines, les mêmes causes que la pauvreté urbaine.

1.2 Le rural, de catégorie spatiale à catégorie de sens

« Poser ces questions [de la différence entre pauvreté urbaine et pauvreté rurale] revient à s'interroger sur le statut actuel de la notion de ruralité. Elle a rejoint la globalité. Est-ce pour s'y dissoudre ? Ou est-ce pour affirmer, d'une nouvelle manière, son altérité par rapport à un monde urbain qui s'est lui-même transformé ? », (Maclouf, 1986, p. 37). La notion de ruralité n'est guère plus facile à définir que la notion de pauvreté elle-même, et la question de savoir ce qu'est le rural, quelles en sont les limites, connaît plusieurs réponses selon les chercheurs, les autorités, qu'il s'agisse de réponses théoriques ou à vocation opérationnelle, (Schmitt, Goffette-Nagot, 2000). Cet « écueil épistémologique », (Depraz, 2009), qui existe autour de la définition du rural, se heurte aussi à un débat portant sur l'existence même du rural et sur la pertinence d'une telle catégorie spatiale pour lire et comprendre notre société actuelle : « Cet espace, que dans le sens commun l'on pourrait considérer comme l'extérieur de la ville, auquel on prête selon les circonstances vices ou vertus, existe tout d'abord par un jeu très actif de représentations hétérogènes, elles-mêmes habilement entretenues par les gestionnaires du territoire. Sauf que les représentations sont une chose, la statistique publique en est une autre. Essayer de faire coïncider les deux, c'est, pour citer Jacques Lévy, « se fâcher avec le pays réel » (Vincendon, 2013) et faire « un déni de l'état de l'urbanisation » (Lévy, 2012, p.202). Pour le géographe, l'Insee, en attribuant à ses zonages des caractéristiques propres à définir des espaces

[21] « Quand elle est considérée, la pauvreté rurale est vue comme moins menaçante que la pauvreté urbaine, associée au manque de chance et aux coups durs plutôt qu'à de mauvaises valeurs et des vies débauchées »

« ruraux », procède à une véritable manipulation des statistiques qui occulte l'urbanisation générale du pays (*Ibid.*) », (Tallon, 2015, p.2). S'intéresser à la pauvreté rurale, c'est pourtant considérer que celle-ci se distingue de la pauvreté urbaine, et qu'elle s'en distingue notamment par l'espace qui la porte et la crée, le rural ; espace qu'il faut alors définir, délimiter et expliquer.

Il n'existe pas de définition du rural qui ferait consensus et qui serait utilisé par tous. Bien au contraire, il existe plusieurs définitions qui s'appuient sur des critères morphologiques, des distinctions administratives, des typologies fonctionnelles, ou un mélange de tout cela, (Depraz, 2009). L'exemple de la France et de sa définition du rural illustrent bien les difficultés que l'on rencontre lorsqu'il s'agit de définir le rural, et aussi la tentation qui existe de le définir par opposition à la ville. C'est du moins ce que montre l'évolution des définitions utilisées par l'INSEE pour découper le territoire : les communes qui n'étaient pas comptées dans les ZPIU, zones de peuplement industriel ou urbain, l'espace à dominante rurale, les communes rurales isolées, etc. S'intéresser aux définitions du rural, à leurs évolutions ne dit pas tant des mutations et des changements que ces espaces ont connu que de la façon dont ils sont perçus et des « préférences idéologiques des chercheurs », (Mathieu, 1998, p.12). Car les définitions du rural ont beaucoup évolué en fonction des évolutions dans la sphère scientifique, mais aussi politique, (Tableau n°4).

Tommasi résume ainsi sous la forme d'un tableau les travaux de Mathieu qui s'était attachée à montrer l'évolution des représentations du rural, des mots pour le définir ainsi que les positions des sphères administratives, politiques et scientifiques vis-à-vis du rural des années 1950 aux années 1990. Les cinq décennies étudiées permettent de comprendre le passage d'un rural agricole, opposé au monde urbain dans les années 1950, à un monde rural, toujours distinct de la ville mais où le caractère agricole a laissé place à une attention accrue au rural comme paysage et cadre de vie dans les années 1990. Les années 1950 et 1960 sont marquées par la perte d'importance du caractère agricole dans le contenu ou la définition du rural, mais les années 1960 se distinguent par une position de la sphère administrative et politique plus positive pour la ville alors que dans la sphère scientifique les études urbaines se multiplient. La décennie

suivante est marquée par un rural pensé en opposition à la ville qui est alors vue comme en crise. Les années 1980 sont celles du renouveau démographique, qui se prolonge dans les années 1990, et qui participe de faire du rural un espace perçu comme un cadre de vie attractif, face à une ville toujours perçue de façon négative. Cet engouement pour le rural comme cadre de vie ne s'est pas éteint avec le siècle, mais se retrouve aussi dans les années 2000 où la sphère scientifique s'intéresse essentiellement à la fonction résidentielle du monde rural, (Bonerandi, Deslondes, 2008). La sphère médiatique, quant à elle, met en scène une ruralité fantasmée et même parfois inquiétante : « Il faut des lectures caricaturales d'un espace devenant le terreau de l'extrême droite (Gintrac & Mekdjian, 2014 ; Cordobes, 2014) pour que l'espace rural inquiète en tant que tel et devienne l'objet d'attention médiatique », (Tallon, 2015, p.7). La publication, en 2020, d'un nouveau zonage du territoire national en aire d'influence des villes[22], (Carte n°3), montre que si le rural reste présent dans la sphère académique et même médiatique, il n'en va pas de même pour la sphère administrative et politique : en effet, un tel découpage tend à effacer le rural en tant que tel pour ne le faire voir qu'à travers ses relations à la ville.

[22] Pour une analyse critique de ce zonage, voir le chapitre 4, 1.1.1 Comment circonscrire les espaces ruraux ?

Tableau n°4 : Analyse de l'évolution des définitions, de la relation, des tendances dans les sphères politiques et scientifiques,

Tommasi, 2014, p.45

	Rural : contenu ou définition		Rural/urbain		Tendances par sphères	
	Dominante idéologique	Dominante factuelle	Spécificité Degré de distinction	Type de relation	Position dans la sphère administrative et politique	Position dans la sphère scientifique
Années 1950	• Milieu naturel façonné par l'agriculture. • Nature = ressource. • Système agraire	• Importance de l'agriculture. • Reprise de l'exode agricole et fin de l'agricolisation rurale	• Forte distinction : ville milieu technique ≠ campagne	• Contradictoire antagonisme	• Position neutre malgré « Paris et le désert français »	• Équilibre entre études rurales et études urbaines
Années 1960	• Rural = pop. agricole. • Disparition de l'idée de nature. • « Espace rural » concept émergent	• Croissance de la pop. non agricole dans la pop. rurale en déclin. • Dissociation des évolutions des zones rurales selon des types (périurbain, zone de faible densité, haute montagne…)	• Faible urbanisation des campagnes. • Rural = urbain défini par un mode de vie. • Perte de la spécificité rurale par extension du mode de vie urbain/dissolution de l'idée de ville	• « Urbanisation des campagnes » • Absorption-intégration • Continuum	Position pro-urbaine : • urbain = croissance = progrès = modernisation • Rural = archaïsme et sous-développement (nouvelles délimitations INSEE, DATAR)	• Sciences sociales urbaines en expansion • Résistance des « ruralistes »
Années 1970	• Rural = campagne revalorisée = anti-ville, « néo-nature », « espace vert » et ouvert pour la pop. urbaine	• Prolongement de la tendance précédence. • Ralentissement de l'exode rural • Crise de l'emploi	• Rural différent d'urbain et périurbain • Rural = naturel, urbain = en crise	• Contradictoire • Annexion - compétition • « espace convoité »	• Intérêt pour l' « espace rural » et le « développement rural » dans certaines administrations	• Statu quo • Effort théorique
Années 1980	Deux contenus : • rural = local (anti-crise) • rural = nature, environnement (milieu)	• Renversement de la tendance démographique • « exode urbain » • industrialisation rurale, montée des problèmes d'environnement	• Moins de spécificité • rural = local = urbain-rural • Retour sur le terme de campagne	• Périurbanisation • Disparition lente et « discrète » du rural ou « renaissance » et contre-urbanisation	• Déclin de l'intérêt pour le rural • Politiques rurales = politiques agricoles (UE) • Extension du « développement local » à tous les types d'espaces.	• Renouveau des études rurales autour des questions d'environnement et des concepts (milieu, paysage…)
Années 1990	• Rural = paysage, idylle rurale ou Utopie rustique (liberté, bonheur, rapport à la nature, équilibre, bien-être…)	• Aggravation des problèmes environnementaux (qualité de l'eau, érosion/inondation, fermeture et dégradation du paysage. • Migrants « pauvres » en milieu rural	• Villes ≠ campagnes • Campagne = isolé voire « désert » • Ruralité (terme émergent) ≠ urbanité = agglomération : métropolisation	Deux positions contradictoires : • oser le désert plutôt que l'étalement • solidarisme : solidarité ville/campagne complémentarité	• Politiques de paysages (labels) « espaces naturels » et politiques agro-environnementales	• Développement des études rurales et environnementales, quelques recherches sur l'emploi rural et l'exclusion

Pourtant, si la définition du rural s'avère compliquée pour le chercheur, il n'en va pas de même de ceux qui l'habitent, et plus particulièrement de ceux qui en ont fait le choix. Il n'est pas un simple lieu de vie, mais porteur de sens, il est pour les ruraux une « catégorie de sens », (Tallon, 2015). Ces définitions du rural, par ses habitants mêmes, sont d'autant plus importantes qu'il s'agit d'étudier les pauvretés : « Leur définition empirique de la ruralité leur permet de créer leurs propres références spatiales, sur lesquelles ils s'appuient, même si cela les amène à se taire et à encaisser les difficultés sans en faire état. Une analyse des trajectoires de pauvreté permettrait sans doute de rendre visible ce jeu spatial, qui fait d'un espace le support de projection d'un futur désiré et désirable, ou à l'inverse un cadre d'autant plus enfermant que ses contraintes se révèlent petit à petit et sont mal évaluées. Dans l'un ou l'autre cas, précarisation et pauvreté n'auront ni la même portée ni les mêmes conséquences sociales », (Tallon, 2015, p.11).

Carte n°3 : Carte des aires d'attraction des villes selon le nombre d'habitants en 2017,

Insee, 2020

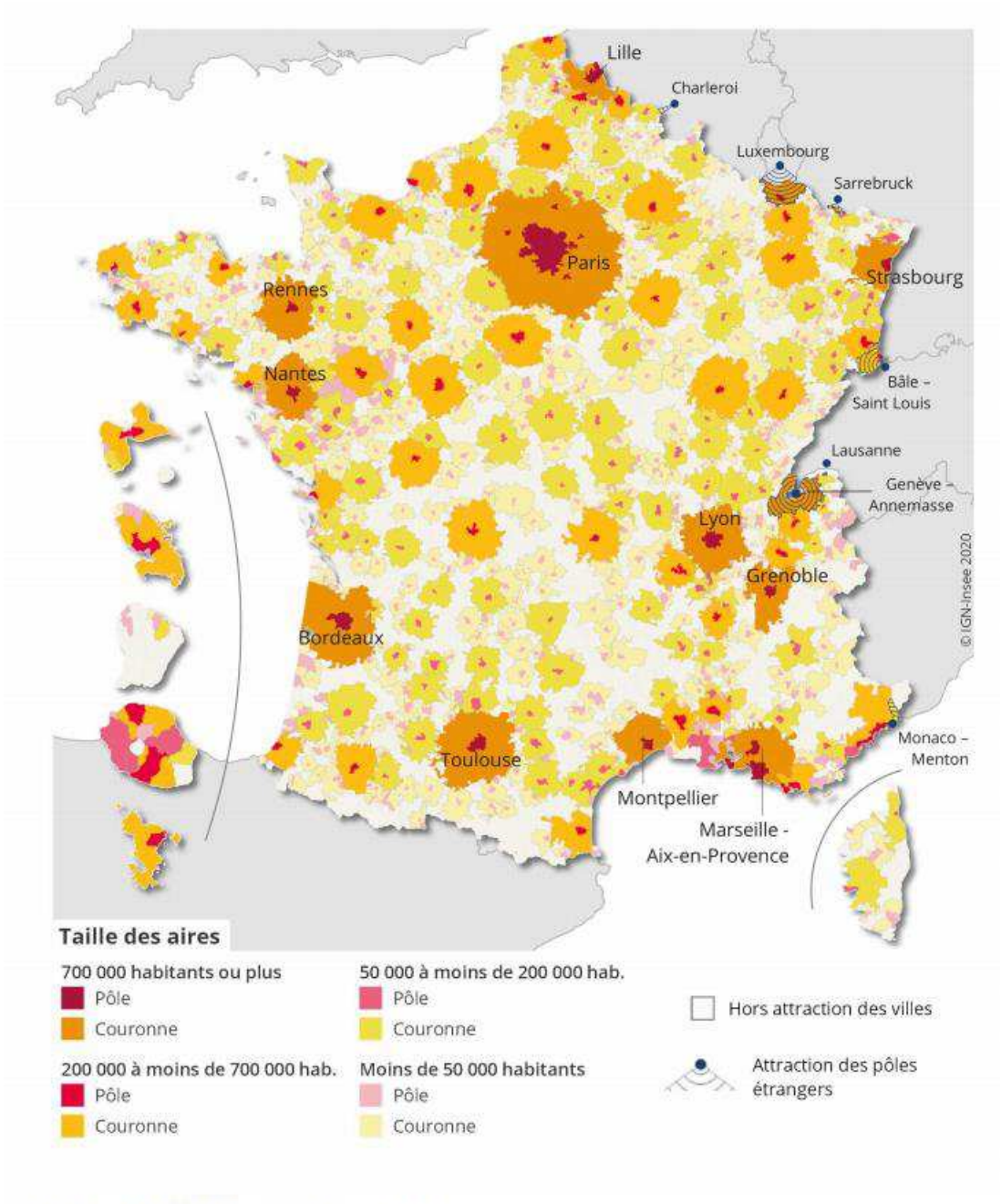

Champ : France, limites territoriales en vigueur au 1er janvier 2020.
Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020.

1.3 Des théories pour expliquer la pauvreté rurale

Différentes théories – économiques, sociologiques, historiques – cherchent à comprendre et à expliquer les racines et les causes de la pauvreté, et plus particulièrement de la pauvreté rurale. Certaines englobent pauvreté urbaine et pauvreté rurale dans leur système explicatif, quand d'autres présentent des versions adaptées à la ruralité pour expliquer la pauvreté rurale, sans pour autant toujours accorder une réelle importance aux spécificités des espaces ruraux. Ces théories cherchent à expliquer la pauvreté rurale selon trois angles différents, une pauvreté expliquée par les caractéristiques des personnes elles-mêmes, une pauvreté qui s'expliquerait par l'organisation du monde rural et enfin une pauvreté liée directement à l'espace rural lui-même, (Tableau n°5).

En ce qui concerne les théories explicatives de la pauvreté rurale portant sur les personnes, l'idée d'une culture de la pauvreté est peu souvent appliquée aux espaces ruraux, (Tickamyer, 2006). Ce sont plutôt les caractéristiques individuelles des personnes en situation de pauvreté qui sont, le plus souvent, étudiées et analysées : « There are numerous forms of individual explanations for rural poverty, generally involving some variant of individual characteristics combined with explanations for the prevalence of theses traits among the poor », (Tickamyer, 2006, p.414)[23]. Mais l'énumération des traits qui caractérisent les personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux ne permet pas de comprendre les mécanismes de (re)production de ces situations. C'est pourquoi d'autres théories se sont tournées vers les lieux et les espaces eux-mêmes pour expliquer la pauvreté rurale. Et c'est l'espace qui est alors

[23] « Il y a de nombreuses formes d'explications individuelles de la pauvreté rurale, généralement impliquant des variantes de caractéristiques individuelles combinées avec des explications à propos de la fréquence de ces traits parmi les pauvres »

considéré comme à l'origine des situations de pauvreté, que ce soit par ses caractéristiques mêmes ou de par les valeurs qu'il porte et ce qu'il représente.

Tableau n°5 : Les théories explicatives de la pauvreté rurale

D'après les travaux de Tickamyer, 2006

Théories portant sur l'organisation du monde rural	**Modernisation**	La pauvreté rurale provient de la non-adaptation des systèmes productifs à la modernisation, c'est-à-dire essentiellement l'urbanisation et l'industrialisation
	Mondialisation	La pauvreté rurale provient de la non-compétitivité des espaces ruraux dans le nouveau jeu mondialisé
	Dépendance du monde rural	La pauvreté rurale provient de la dépendance des espaces ruraux vis-à-vis de régions, souvent urbaines, plus riches
Théories portant sur les personnes	**Caractéristiques individuelles**	La pauvreté rurale provient de caractéristiques individuelles comme l'âge, le genre, le modèle familial, etc., des populations qui vivent dans les espaces ruraux
	Capital social	La pauvreté rurale provient d'un capital social moins élevé dans les espaces ruraux, en lien avec l'éducation notamment
	Culture de la pauvreté	La pauvreté rurale provient d'une certaine culture de la pauvreté, c'est-à-dire de pratiques, d'habitudes culturelles, de croyances qui perpétuent les situations de pauvreté
Théories portant sur les espaces ruraux	**Bon pays/Mauvais pays**	La pauvreté rurale provient des espaces eux-mêmes qui ne sont pas capables de produire des ressources et des richesses

La pauvreté des populations rurales en France n'est pas nouvelle, et pour certains, les causes en sont toujours plus ou moins les mêmes : « Très peu d'efforts ont été déployés pour identifier l'ampleur de la pauvreté en milieu rural […] dont on pense, par reproduction de schémas anciens, identifier aisément les principaux facteurs en se référant aux phénomènes séculaires d'exode rural, de vieillissement des campagnes et aux crises agricoles récentes », (Berthod-Wurmser, 2006). Derrière ces schémas anciens, c'est l'inadaptation du monde rural au monde actuel et à ses dynamiques qui est pointée comme facteur de paupérisation. C'est ainsi l'organisation même du monde rural qui serait porteur de pauvreté. La pauvreté des espaces ruraux proviendrait de la non-modernisation de ces derniers : « The commonly expressed idea that pockets of rural poverty were the forgotten places, the people left behind in the prosperity that came from industrial development and urbanization directly expressed the idea that rural poverty was the result of economic development to unfold or to take off», (Tickamyer, 2006, p.430)[24]. Cette non-adaptation des espaces ruraux peut prendre plusieurs formes, de la désindustrialisation à la non-compétitivité à l'heure de la mondialisation, en passant par les mutations des structures productives. Cette explication de la pauvreté rurale reste cependant assez simpliste et repose le plus souvent sur une vision caricaturale des espaces ruraux comme des espaces qui resteraient dans le passé : « Poor rural places suffered from inefficient and unproductive economies that failed to grow and thrive in a modernizing world, because of traditional values and pratices that prevented succesful adoption of new technologies and new institutions », (Tickamyer, 2006, p. 430)[25].

Pour d'autres, ce sont les espaces eux-mêmes, et non plus simplement les valeurs et pratiques dont ils seraient porteurs, qui permettraient d'expliquer la pauvreté rurale. Il existerait

[24] « L'idée communément exprimée que les poches de pauvreté rurale étaient les lieux oubliés, les laissés-pour-compte de la prospérité qui vient du développement industriel et de l'urbanisation exprimait directement l'idée que la pauvreté rurale est le résultat de l'échec du développement économique d'avoir lieu et de décoller »

[25] « Les espaces ruraux pauvres souffriraient d'économies non efficientes et non productives qui ne parviendraient pas à grandir et fleurir dans un monde modernisant, à cause de valeurs et pratiques traditionnelles qui empêcheraient l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles institutions »

ainsi des « espaces de pauvres », des « mauvais pays » : « dans cet îlot tout le monde est pauvre […] Pour une raison ou pour une autre, les gens de cet îlot ont été frustrés par leur milieu environnant », (Galbraith,1958, p. 302). Cette idée d'un « mauvais pays », porteur de pauvreté, a notamment été utilisé pour expliquer et décrire la pauvreté rurale, (Séchet, 1986). On peut y voir la traduction spatiale de la culture de la pauvreté : ce qui expliquerait la pauvreté rurale dans les sociétés riches et développées, ce serait la perpétuation de situations de pauvreté, perpétuation causée par l'espace rural lui-même. L'espace rural serait alors porteur de situations individuelles de pauvreté du fait d'une incapacité à produire richesses et ressources, car trop déshérités ou périphériques, comme cela a été suggéré pour les Appalaches aux Etats-Unis, (Galbraith, 1958 ; Tickamyer, 2006), ou pour les pays de Loire dans les années quatre-vingt en France, (Séchet, 1994) ; ou il n'aurait tout simplement pas les atouts nécessaires pour attirer les richesses, (Tickamyer, 2006). Ces explications d'un espace rural porteur de pauvreté, de par ses valeurs et ses caractéristiques, laissent de côté de trop nombreux aspects : « La démarche qui aboutit à parler d'espaces riches et d'espaces pauvres, quelle que soit l'échelle présente au moins deux limites importantes dans la construction d'une problématique de la pauvreté dans les pays riches. Elle permet de conceptualiser les inégalités de développement, mais elle ne rend pas compte de l'action de l'espace dans la production et la reproduction de la pauvreté au niveau de chaque individu », (Séchet, 1996, p. 67). Une réelle analyse spatiale permet de comprendre et d'expliquer bien mieux les mécanismes de (re)production de la pauvreté rurale comme nous allons le voir.

1.4 La construction de la pauvreté comme objet géographique

La pauvreté n'est pas, à proprement parler, un objet géographie mais un concept dont la géographie a pu se saisir. Séchet, dans *Espaces et Pauvretés. La géographie interrogée*, publié en 1996, s'intéresse à la façon dont la pauvreté est revenue sur le devant de la scène scientifique française à partir des années 1970-1980 et l'intérêt en demi-teinte que les géographes lui ont d'abord montré : « Parce que le terme de pauvreté n'a pas de connotation spatiale, et plus encore par inclinaison historique, les géographes français ont fort peu participé à cette profusion

d'idées, laissant à d'autres, économistes et sociologues, le soin de formaliser la dimension spatiale de la pauvreté », (Séchet, 1996, p.14). Une recension de la littérature géographique consacrée à la pauvreté montre que, face à la question de savoir ce qu'est la pauvreté, la géographie n'a pas produit de définition spécifique à la discipline mais utilise, selon les recommandations de Séchet, une multiplicité de sources ; comme si la géographie ne pouvait ou ne voulait s'emparer complétement de ce concept : « Avant de révéler toutes les dimensions de la pauvreté et la complexité de ses relations à l'espace, le géographe doit se donner les moyens théoriques, conceptuels, méthodologiques qui lui permettent une véritable compréhension. L'élaboration d'une problématique de la pauvreté et de ses concepts s'appuie sur une étude du problème par les différentes sciences sociales et humaines. Les problèmes épistémologiques posés par la question de la pauvreté sont tels qu'ils supposent la lecture des sociologues, des économistes, des journaux, l'écoute des discours et des hommes politiques », (Séchet, 1989, p.3). C'est que la pauvreté n'a d'abord été qu'une question secondaire de la discipline qui était alors plus tournée vers d'autres concepts. Ce n'est que progressivement, et à travers d'autres notions comme les inégalités et la marginalité, qu'elle a été progressivement investie.

La pauvreté a d'abord été étudiée sous l'angle des inégalités. Peet, dans « Inequality and Poverty : A Marxist Geographic Theory » s'interroge, dans les années 1970, sur les liens entre inégalités et pauvreté. En s'appuyant sur la théorie marxiste, il lie ces notions, qui sont un produit du capitalisme à éradiquer : « Continuing poverty in American cities results from a continued system need to produce and reproduce an industrial reserve army. Inequality and poverty can not be eradicated without fundamental changes in the mode of production », (Peet,

1975, p.564)[26]. Le mode de production, et son rapport à l'espace, ont été étudiés pour comprendre leur participation aux mécanismes de (re)production de la pauvreté : « la structuration de l'espace par le capital en fonction de ses besoins est une donnée nouvelle à considérer dans l'appréhension des processus de paupérisation », (Milano, 1982, p. 90). Si la grille de lecture marxiste n'a pas été adoptée par tous, le système économique, son fonctionnement et son organisation ont été étudié, (Stoléru, 1975). En France, c'est aussi à travers les inégalités que la pauvreté est d'abord abordée indirectement dans les années soixante-dix. La pauvreté apparaît alors le plus souvent dans des études consacrées à la question des inégalités : ainsi le deuxième chapitre de l'ouvrage *Géographie des inégalités* de George s'intitule « la pauvreté », (George, 1981). La pauvreté est étudiée et analysée en arrière-plan des inégalités alors que se pose la question du lien entre inégalités sociales et inégalités spatiales : « Pour penser les inégalités, il faut tenir compte de leur dimension spatiale. Selon H. Lefebvre (1968) la ville est la projection au sol des rapports sociaux ; les inégalités sociales ont nécessairement une traduction spatiale », (Blanc, 2012). Les géographes, à travers les inégalités socio-spatiales, interrogent quelque peu la spatialité de la pauvreté et cherchent à la traduire selon des termes ou des modèles géographiques : « Par fidélité à la tradition positiviste de l'état des lieux, ils ont plus spontanément pensé la pauvreté comme addition de situations individuelles. Leurs travaux se rattachent alors à la problématique du seuil de pauvreté qui prend ici la forme de poches ou d'îlots de la pauvreté », (Séchet, 1996, p.47). Parallèlement, l'étude de la pauvreté se fait aussi à travers les travaux des années 1970 et 1980 portant sur la marginalité, dans lesquels l'espace est pensé comme un acteur social, (Vant, 1986). Cette vision de l'espace a été reprise par les études sur la pauvreté et a permis de donner toute son importance à la question : « Celle [la question] du rôle de l'espace dans la production et reproduction de la

[26]« La pauvreté persistante aux Etats-Unis provient d'un besoin continu du système de produire et reproduire une armée industrielle de réserve. Inégalités et pauvreté ne peuvent être éradiquées sans des changements fondamentaux dans le mode de production »

pauvreté ne pose plus seulement l'espace comme cadre d'existence de groupes fortement enracinés ou aliénés par leur culture de pauvreté ou comme produit du socio-économique. Au nom de la consubstantialité du social et du spatial, elle en fait un acteur social et donc un enjeu de premier ordre », (Séchet, 1996, p. 71).

Dans les années 1960 et 1970, la pauvreté a ainsi été un objet de recherche secondaire de la discipline. Les années 1980 ont vu fleurir des travaux de géographes sur la question, alors que la pauvreté devenait progressivement un objet de recherche à part entière. C'est aussi durant cette décennie qu'a été créé, en France, le RMI. Cette concomitance n'est pas due au hasard mais montre un changement d'approche de la pauvreté : l'importance donnée aux territoires comme niveau et outil des politiques sociales ; l'application décentralisée du RMI qui a nécessité une prise en compte plus fine des territoires et de leurs caractéristiques. Les géographes, de par leurs compétences, ont donc été fortement mobilisés pour travailler sur la pauvreté : « Leurs pratiques habituelles de recherche donnent aux géographes toutes compétences pour répondre aux questions qui, où, combien, comment ? », (Séchet, 1996, p. 184). Au-delà de ces questions de base de la discipline, d'autres questionnements ont progressivement émergé comme socle d'une étude géographique de la pauvreté : « On comprend donc facilement qu'une géographie de la pauvreté est nécessairement complexe et doit être lue à travers plusieurs filtres successifs permettant de répondre aux questions suivantes : où sont les pauvres ? Quelles sont les dimensions territoriales des dynamiques de pauvreté ? En quoi la disposition des pauvres dans l'espace joue-t-elle un rôle positif ou négatif sur les phénomènes de pauvreté », (Davezies, Korsu, 2002, p. 169).

Une recension de la littérature géographique consacrée à la pauvreté montre que la discipline s'est saisie de cette notion sans pour autant en faire un objet de recherche purement géographique, mais un objet qui nécessite du géographe une ouverture disciplinaire : « Avant de révéler toutes les dimensions de la pauvreté et la complexité de ses relations à l'espace, le géographe doit se donner les moyens théoriques, conceptuels, méthodologiques qui lui permettent une véritable compréhension. L'élaboration d'une problématique de la pauvreté et

de ses concepts s'appuie sur une étude du problème par les différentes sciences sociales et humaines. Les problèmes épistémologiques posés par la pauvreté sont tels qu'ils supposent la lecture des sociologues, des économistes, des journaux, l'écoute des discours et des hommes politiques », (Séchet, 1989, p.3). L'étude de la géographie n'en est pas moins originale et permet de poser la question de l'espace. Etudier la pauvreté en géographie, c'est poser l'hypothèse du rôle de l'espace dans la fabrique des faits sociaux : l'espace n'est un simple support, mais une « dimension du social », (Vant, 1986), c'est-à-dire un acteur, comme un autre, d'un système producteur de pauvreté : « L'étude de l'inscription spatiale de la pauvreté s'insère dans le champ de la géographie et repose sur le postulat de la consubstantialité du social et du spatial », (Sélimanovski, 2013, p.393). A cette inscription de la pauvreté dans le champ disciplinaire de la géographie correspond une utilisation de notions géographiques, comme la notion de frontière : c'est ainsi qu'à partir d'un travail sur Strasbourg, Sélimanovski a montré que l'inscription spatiale de la pauvreté pouvait se faire sous la forme d'une frontière, qui pouvait laisser différentes formes : « Au centre de la ville de Strasbourg et dans le quartier de la gare, la frontière présente une trace labile dessinée par l'errance des personnes en situation de pauvreté. Leurs pratiques de l'espace sont dépendantes des lieux dans la ville où elles peuvent assurer leurs besoins vitaux, manger, se laver, dormir. […] Au sud et à l'ouest de la couronne péricentrale de la ville de Strasbourg (faubourgs et communes de banlieues confondues), la trace de la frontière est reconnue car redoublée. Il y a là une correspondance marquée, quoique imparfaite, entre le paysage des grands ensembles d'habitat collectif de la ville où se situe l'écrasante majorité des logements sociaux du département, les territoires de la politique de la ville et les espaces rétractés des plus fortes concentrations de personnes en situation de pauvreté », (Sélimanovski, 2010, p.7).

La géographie permet une prise en compte large de ce qu'est la pauvreté. Elle permet ainsi d'étudier la pauvreté en tant que situation individuelle qui s'inscrit dans une trajectoire de vie, qui s'apparente à un défaut d'avoir, de savoir et de pouvoir, mais aussi en tant que la somme de ces individuelles, et un fait collectif et social qui est le résultat de la rencontre entre l'organisation générale de la société fondée sur des rapports inégalitaires, et des processus

locaux, voire micro-locaux, sociaux, économiques, politiques, spatiaux, etc. Etudier la pauvreté en géographie c'est donc prendre en compte trois niveaux – l'individu, l'organisation sociale, et les processus locaux – et leurs interactions afin de voir comment elles s'expriment dans un espace spécifique qu'elles contribuent à façonner et par lequel elles sont à leur tour façonnées. En cela, notre travail ne se prétend pas révolutionnaire mais s'inscrit au contraire dans cette lignée, et s'en veut la continuation sur un sujet encore relativement peu étudié, la pauvreté dans les espaces ruraux.

2. Géographie(s) de la pauvreté rurale en France

La pauvreté rurale se présente sous diverses formes, dans différents espaces et à travers des situations variées. Loin d'être une situation unique, nous allons voir comment il serait plus juste de parler des pauvretés rurales que de la pauvreté rurale, afin d'intégrer cette multiplicité.

2.1 Les disparités de la pauvreté rurale

La question de la pauvreté dans les espaces ruraux n'est pas nouvelle : « L'observation de la pauvreté rurale en France est ancienne. On est tenté de remonter au moins aux descriptions de Vauban s'élevant contre les taxes prélevées sur la population des campagnes écrasée par la pénurie des moyens de subsistance », (Berthod-Wurmser, 2012). La pauvreté rurale semble être marquée, en France, par des caractéristiques communes, qui perdurent au long de l'histoire, comme l'intérêt moindre qu'elle a suscité par rapport à la pauvreté urbaine, comme au XIXe siècle : « Pour les pouvoirs publics, pour les théoriciens sociaux, la question sociale, le paupérisme est un problème urbain sinon industriel », (Hubscher, 1986, p.155). Cet intérêt moindre s'explique à la fois par l'image menaçante des classes laborieuses urbaines et par

l'image d'une pauvreté rurale dans l'ordre des choses, « quasi socialement héréditaire » : « Partie prenante du système social et culturel, elle [la pauvreté] est largement atténuée au plan symbolique comme au plan matériel par la solidité et l'efficacité des réseaux de solidarité primaires […]. Les soutiens locaux et l'existence d'une économie parallèle combattent les risques de marginalisation et protègent en même temps les assistés – qui, en fait, ne sont pas perçus et traités comme tels – de la mauvaise conscience et de la culpabilité », (Perrier-Cornet, et *al.*, 1997, p. 29).

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle, avec l'avènement de la Troisième République que le monde rural prend de l'importance, notamment en ce qui concerne la sphère politique. L'intérêt porté au vote paysan explique un nouvel intérêt pour le monde rural qui se traduit par différentes actions : les lois Méline, la création des concours agricoles, la création de l'Ordre du Mérite Agricole, (Brelot, 2015). Cet intérêt se poursuit et permet de lutter contre la précarité : « Au total, au terme d'un long siècle d'émancipation, de nationalisation, et d'étatisation des sociétés rurales, la précarité a été éradiquée. Le monde rural bénéficie alors des premières lois d'obligation en matière d'assistance médicale (1893-1913), de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes (1910), et enfin des ordonnances de 1945 en matière de sécurité sociale. […] La République des paysans a tenu son pari », (Brelot, 2015, p.32).

Malgré cette vision optimiste, la pauvreté rurale n'a jamais été réellement éradiquée en France. Bien au contraire, les espaces ruraux sont encore considérés comme des espaces à risque en termes de pauvreté et de précarité, (Berthod-Wursmer, 2012). Ils présenteraient des spécificités qui seraient propre au développement de la pauvreté, de sa diminution à son augmentation : « Au-delà du secteur agricole, différentes formes de pauvreté se localisent aujourd'hui dans les campagnes : chômage de longue durée, femmes seules… Ces situations peuvent éventuellement être atténuées, si l'intéressé parvient à mobiliser divers stocks de capital ancrés en milieu rural : solidarités familiales ou de voisinage, usage de l'espace et de ses ressources. Dans le cas contraire, la ruralité agit comme lieu de redoublement de la pauvreté », (Maclouf, 1986, p. 27). La ruralité et les espaces ruraux posséderaient ainsi des

caractéristiques, des spécificités qui influeraient sur la pauvreté. Selon les auteurs et les études, ces traits spécifiques peuvent changer. Néanmoins, certains sont toujours mentionnés, comme la question de l'éloignement et de l'isolement, géographique et social, de l'emploi et de la valeur travail. « En milieu rural, les pauvres sont, au contraire, disséminés et la pauvreté est diffuse » écrit, en 1985, Macè dans un travail à propos de la pauvreté dans les espaces ruraux de l'Ouest français. Cet éloignement ne concerne pas uniquement les individus en situation de pauvreté entre eux, mais aussi leur éloignement à toutes formes d'aide : « L'isolement, c'est d'abord l'éloignement de tout, des commerces d'usage quotidien, des services publics ou privés […] L'isolement, c'est aussi cette solitude des hommes dans les régions d'habitats dispersés, de plus en plus clairsemés. Solitude d'agriculteurs au bout du chemin. Solitude d'ouvriers ou de vieilles gens, dans les bourgs du rural profond, à demi vidés », (Macé, 1985, p. 370). Cet éloignement et dispersion sont toujours considérés comme une des spécificités de la pauvreté rurale : « Dans un secteur rural multiforme et divers, la pauvreté dans les territoires ruraux a de véritables spécificités : l'éloignement et la dispersion géographique », (Appéré de Sousa, 2010, p. 27). Ces caractéristiques de la pauvreté rurale parlent tout autant des situations de pauvreté elles-mêmes que des mondes et espaces ruraux. C'est par exemple le cas de la solidarité ou de l'entraide pensée comme un attribut social du rural : « Par ailleurs, les personnes en situation de précarité sont parfois aidées par d'autres ruraux. Aides individuelles et spontanées qu'on ne verrait pas, qu'on ne voit plus, semble-t-il, dans les villes où l'action sociale est institutionnalisée », (Macé, 1985, p.367). Cette entraide est cependant à nuancer et n'a pas toujours cours, (Appéré de Sousa, 2010), mais suppose un véritable capital social de la part des personnes en situation de pauvreté. La structure des activités économiques et de l'emploi dans les milieux ruraux expose les individus à des risques de pauvreté et de précarité : « Dans le monde contemporain, la pauvreté est en effet en lien direct avec une activité économique ralentie ou difficile. Or dans la plus grande partie de ces bassins, la vie économique ne s'organise qu'autour de la satisfaction des besoins quasi quotidiens des résidents (cette forme *d'économie résidentielle* correspond à des administrations, services, commerces ou activités, comme la construction, se limitant essentiellement aux besoins de proximité). Mesurées par l'emploi, les activités en relation avec des partenaires non locaux sont faibles (qu'il s'agisse d'industrie, de services, ou d'agriculture). L'industrie occupe une place encore significative

dans plus d'un tiers des bassins ruraux, mais la production agricole n'a plus qu'une place très restreinte. Le terrain est donc propice à un développement de la pauvreté », (Berthod-Wurmser, 2012). La pauvreté rurale, si elle présente ainsi des traits spécifiques, est bien plus distincte et montre aussi, comme nous le verrons, différentes formes. Sa diversité se lit déjà à travers sa géographie, (Carte n°2).

La carte de la pauvreté générale, c'est-à-dire urbaine et rurale, met en avant certaines régions comme la Corse, les Hauts-de-France, la PACA, ou le littoral méditerranéen de la région Occitanie où l'on retrouve les plus forts taux de pauvreté en moyenne. Entre ces espaces, les situations diffèrent. Ainsi, les Hauts-de-France se caractérisent par un taux de pauvreté plus élevé que le reste du pays mais connaît une intensité de la pauvreté bien moins élevée : « Paradoxalement, dans les Hauts-de-France, l'intensité de la pauvreté est modérée […] Elle est même inférieure de 2 à 3 points à des régions ayant un taux de pauvreté proche. En Occitanie, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le taux de pauvreté excède 17,0%, l'intensité de la pauvreté est ainsi plus forte que dans la région, à respectivement 21,6%, 22,0% et 22,7%. Dans les Hauts-de-France, la pauvreté concerne donc des personnes dont le niveau de vie est plus souvent proche du seuil de pauvreté », (Belhakem, Lermechin, 2018, p.1). En ce qui concerne la géographie de la pauvreté rurale, elle semble assez proche de la pauvreté générale qu'elle reproduit plus ou moins. On retrouve dans le Sud du pays des départements où les communes rurales ont un taux de pauvreté supérieur à 15,4% quand la moyenne nationale de la pauvreté générale est à 14,4%. Cela s'étend cependant au-delà du littoral méditerranéen. Au nord, on retrouve aussi des départements qui connaissent un fort taux de pauvreté rurale, même si la différence avec le reste du pays n'est pas aussi marquée.

Carte n°4 : Typologie des espaces dans quatre départements à forte pauvreté rurale,

Berthord-Wurmser, 1999

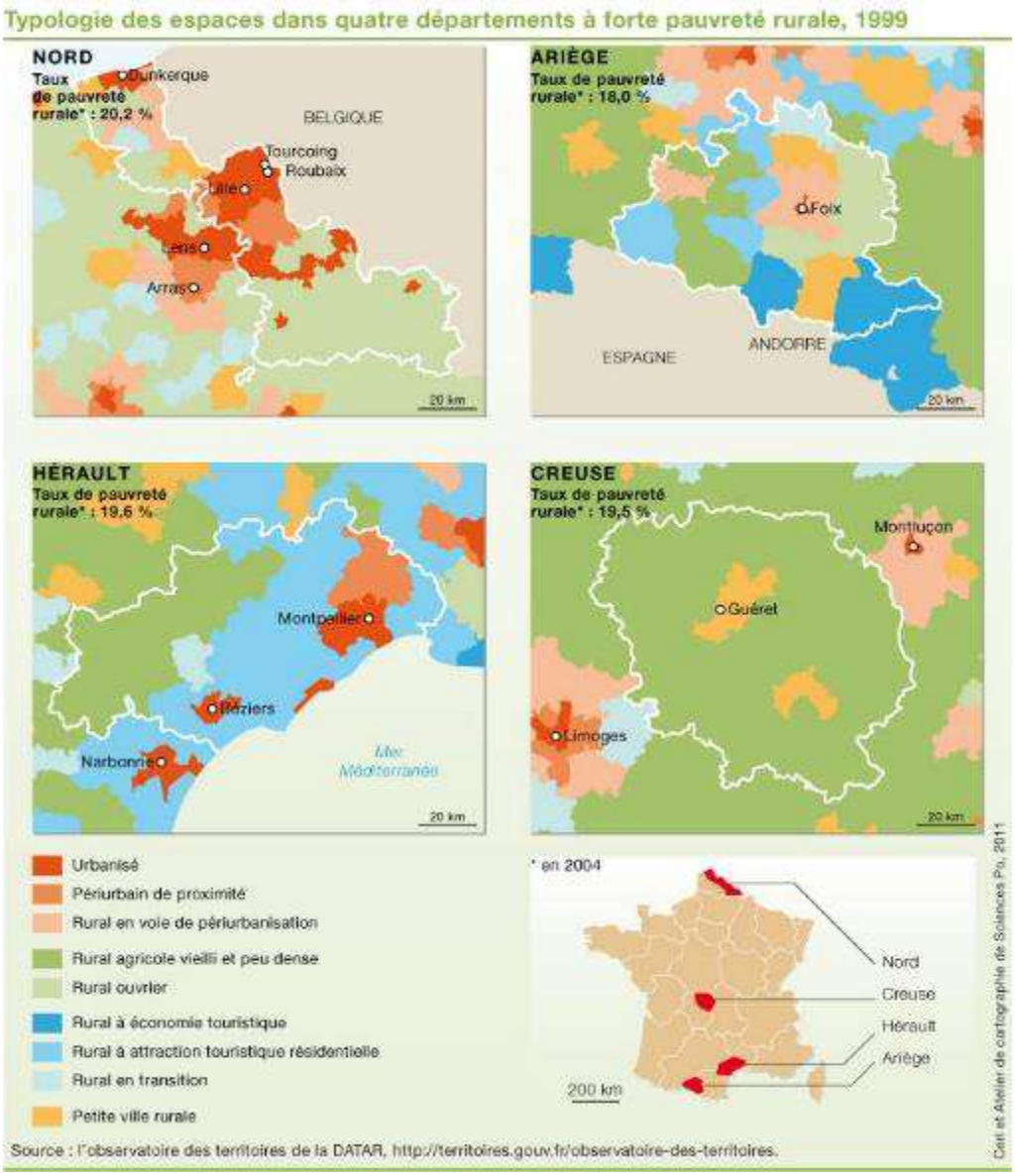

Il existe là-aussi d'importantes disparités de situation comme on peut le voir selon les départements et les différents espaces ruraux, (Carte n°4) : « On trouve cependant au niveau infra-départemental des territoires de pauvreté aux caractères extrêmement variés, ce qui suggère que, sous la bannière de la pauvreté, se regroupe aussi une forte diversité de tissus économiques et de profils individuels et familiaux. Une analyse micro-locale confirme une pauvreté élevée aussi bien dans zones rurales proches des agglomérations ou des environnements touristiques à la démographie active, que dans de toutes petites villes qui ont perdu leur unique activité industrielle ou encore des départements qui n'ont guère développé d'activité autre qu'agricole », (Berthord-Wurmser, 2012). Les différents types d'espaces ruraux catégorisés par la DATAR, selon les dynamiques démographiques et les fonctions productives qu'on y trouve, sont ainsi, malgré leurs différences, tous susceptibles d'accueillir des populations en situation de pauvreté, (Carte n°4). Cette disparité se lit aussi dans les profils des personnes en situation de pauvreté.

2.2 Les multiples visages de la pauvreté rurale

Les visages de la pauvreté rurale sont multiples et variés et recouvrent différentes situations. Les différents chercheurs qui se sont intéressés à la question ont présenté et mis en avant différentes images de la pauvreté rurale, selon leurs terrains de recherche, leurs angles théoriques et leurs sensibilités, (Tableau n°6). Il est néanmoins possible de repérer quelques grandes figures qui caractérisent la pauvreté rurale.

L'image la plus classique, et certainement la plus répandue de la pauvreté dans l'espace rural, est celle de la pauvreté agricole, car elle est celle qui a connu la plus forte médiatisation, de par les formes spectaculaires qu'elle peut prendre, et suscité le plus d'intérêt et d'études, de par l'importance qu'a le monde agricole dans les espaces ruraux : « La pauvreté des populations rurales n'a jamais été un sujet très étudié en France, sauf chez les agriculteurs où la question

des revenus agricoles, replacée dans le contexte d'une agriculture fortement subventionnée, a alimenté de nombreux travaux. En contrepoint, il s'agissait de repérer les conditions de maintien d'une profession en prise à des mutations structurelles de fond impulsées par l'Etat, le rôle de cette profession étant perçu comme majeur dans le devenir des espaces ruraux », (Tallon, 2015, p.6). Cette pauvreté agricole qui peut toucher les exploitants, leurs familles, les salariés agricoles et les travailleurs saisonniers est importante. La catégorie socio-professionnelle des agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise est celle qui, en 2018, a, de loin, le plus haut taux de pauvreté puisque 22% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire 1026 euros mensuels pour une personne seule. Cette pauvreté n'est cependant ni une fatalité ni la marque d'une activité qui serait toujours insuffisamment rémunératrice : face aux exploitants agricoles paupérisés existent toute une frange de la profession qui s'en sort très bien, (Berthod-Wurmser, 2012). La pauvreté du monde agricole se traduit tout d'abord par des difficultés liées à l'emploi, notamment en termes monétaires, qu'il s'agisse de revenus trop faibles ou d'endettement trop élevé – en moyenne 192 400 euros en 2018, (Agreste, 2019). Mais aussi par une pauvreté vécue au quotidien qui touche tous les domaines de la vie et qui fragilise les personnes qui vivent les situations de pauvreté : « La faiblesse des revenus, la dépendance des aides publiques, les inégalités croissantes entre agriculteurs, la charge de travail, l'ampleur croissante des tâches administratives, les injonctions normatives et sanitaires, le manque de loisirs, le stress, la vision pessimiste de l'avenir, la détérioration de leur image et de leur santé […] Ce sentiment de vulnérabilité est accentué par une fragilisation des liens sociaux primaires au sein des familles et des collectifs de travail. Tout cela s'alimente et engendre une insécurité sociale face à l'avenir et du désarroi et ce d'autant plus que la réalité de la vulnérabilité des agriculteurs est dans l'invisibilité. C'est-à-dire dans une situation et un ensemble de processus qui conduisent à un sentiment de non-reconnaissance et de mépris social », (Charlier, Chevrier, 2015, p.59).

Tableau n°6 : Les différentes figures de la pauvreté

D'après les travaux de Roche, de Pagès, de Berthod-Wurmser et de Lyet

Berthod-Wurmser et al.	**Les ruraux de toujours**	**Les néo-ruraux**	
	Les exploitants agricoles spécialisés dans les secteurs en crise ou sur des exploitations « trop petites »	Certains des plus aventureux parmi ceux qui ont choisi le « retour à la terre »	
	Les salariés précaires de l'agriculture et de l'artisanat	Les familles modestes poussées par les prix à se loger loin de la ville	
	Les jeunes peu qualifiés issus du monde rural	Les familles pauvres qui espèrent survivre mieux à la campagne avec (ou sans) le RMI	
	Les veuves âgées (anciennes « aidantes familiales »)		
	Les ex-salariés d'une industrie disparu		
Roche	**Les jeunes relégués**		
	Les retraités modestes		
	Les paysans		
	Les travailleurs pauvres		
	Les éclopés de la vie		
Pagès	**Les employables immédiatement** « personnes en passe de se présenter sur le marché du travail et de sortir rapidement des dispositifs mis en place par le législateur »	**Les fragiles** « les fragiles estiment qu'ils ne sont pas suffisamment armés pour affronter les difficultés de la vie et se trouvent placés en situation d'infra-assistance »	**Les rebelles** « personnes qui se situent en porte-à-faux avec les normes socialement admises et tendent à contourner certaines règles »
Lyet et al.	**Les personnes avec une rupture ou une fragilité occasionnelle dans un seul domaine**		
	Les travailleurs pauvres		
	Les personnes âgées à faibles revenus		
	Les gens du voyage		
	Les personnes avec de nombreuses difficultés		
	Les agriculteurs en difficulté		
	Les jeunes faiblement qualifiés		

La pauvreté rurale se caractérise aussi par le fait qu'elle touche des jeunes peu ou pas qualifiés, alors que l'accès à l'emploi dans les espaces ruraux devient de plus en plus difficile, notamment pour ceux qui cherchent à entrer, pour la première fois, dans le monde du travail. Cette vulnérabilité à la pauvreté n'est pas propre aux jeunes des espaces ruraux : en effet, ils sont souvent victimes de faibles revenus, ou éprouvent des difficultés à trouver un emploi, ou n'ont pas l'âge pour bénéficier de certaines aides sociales comme le RSA, etc. Mais la situation des jeunes ruraux semble particulière, puisqu'au manque de formation et à la difficulté de trouver un emploi s'ajoute d'autres difficultés, d'ordre plus personnelles et psychologiques : « La raréfaction de l'emploi en milieu rural a laissé une partie de ces jeunes sans réaction. La mission [d'enquête sur la pauvreté dans les espaces ruraux] a noté en effet à plusieurs reprises la très grande difficulté ressentie par des jeunes, ancrés dans leur territoire, à assimiler la nécessité d'une solide formation. Il leur est parfois plus difficile encore d'accepter de se déplacer pour se former. […] L'étendue du territoire considéré comme accessible (physiquement mais aussi dans les têtes comme le disent, en ces termes, les interlocuteurs) peut être réduit à quelques kilomètres carrés », (Berthod-Wurmser, et *al.*, 2009, p. 45). L'âge est cependant une variable qui a quelque peu perdu de sa pertinence pour expliquer la pauvreté rurale. De l'autre côté du spectre, la pauvreté rurale n'est, en effet, plus caractérisée par la pauvreté des personnes âgées. Les différentes mesures mises en place pour lutter contre cette pauvreté - les retraites agricoles, les mesures pour les aidants, le minimum vieillesse, etc. – ont ainsi porté quelques fruits. Bien que surreprésentées parmi les populations rurales, les personnes âgées ne le sont plus parmi les personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux.

Au-delà du monde agricole et de la question de la formation des jeunes, les profils de la pauvreté rurale ne sont pas très différents de ceux de la pauvreté urbaine. On y retrouve même des personnes qui ont quitté, pauvres, les espaces urbains et qui demeurent pauvres dans les espaces ruraux : « L'arrivée en nombre significatif de personnes déjà sévèrement confrontées à la pauvreté semble plus récente. Selon certaines sources, ces arrivées dateraient essentiellement

des cinq dernières années. Certaines seraient liées à l'impossibilité de faire face au coût du loyer, y compris dans le secteur du logement social, ou même à l'impossibilité d'accéder à un logement en zone urbaine », (Berthod-Wurmser et *al.*, 2009, p.50).

Conclusion :

Ce deuxième chapitre a proposé un cadre théorique et disciplinaire consacré spécifiquement à la pauvreté rurale. Il a ainsi mis en évidence les évolutions des représentations et des prises en compte de cette dernière par les sphères politiques, académiques et médiatiques. La moindre visibilité de la pauvreté rurale n'est ainsi pas liée à une pauvreté qui serait tout simplement moins présente dans les espaces ruraux, ou plus facile à vivre, mais à une véritable invisibilisation de cette dernière, notamment car elle n'est pas conforme à la représentation dominante de la pauvreté dans les pays des Nords, c'est-à-dire la pauvreté urbaine. Et ce même si la pauvreté rurale a gagné en notoriété au fil des décennies.

Une réflexion plus disciplinaire, centrée sur la géographie, a aussi permis de démontrer les liens très forts qui existent entre la façon dont est lue la pauvreté rurale et le rural lui-même. Les analyses et perceptions de la pauvreté rurale restent dépendantes de la façon dont est pensé le rural : d'une invisibilisation accrue lorsque le rural n'apparaît plus comme une catégorie pertinente pour penser l'espace et le monde à une invisibilisation liée à une vision idyllique des espaces ruraux par exemple. Cela accroît ainsi l'intérêt d'une étude géographique de la pauvreté rurale alors que la géographie permet d'étudier la pauvreté rurale sous toutes ses formes, d'une situation individuelle au fait social et collectif, en prenant en compte non seulement le système inégalitaire dans lequel elle se développe, mais aussi tous les processus, y compris locaux, qui sont à son origine. L'approche disciplinaire permet aussi de s'intéresser à la diversité des formes de pauvreté rurale qui sont nombreuses et se superposent à la diversité même des espaces

ruraux. Un des objectifs de ce travail est d'ailleurs d'enrichir les connaissances portant sur la pauvreté dans les espaces ruraux mais aussi sur les espaces ruraux eux-mêmes.

Chapitre 3 : Observer la pauvreté rurale en Ariège

Introduction :

Choisir un terrain d'étude n'est pas une mince affaire lors d'une thèse. En effet, ce dernier détermine plusieurs choses : de l'aspect pratique et pragmatique de la faisabilité de la thèse, aux questions posées et aux réponses apportées, etc. Le choix du terrain répond ainsi en général à plusieurs critères, qui doivent permettre de répondre aux questions de recherche : « Une fois le cadre de recherche établi, une des priorités a été le choix de terrains qui puissent répondre à ces questionnements », (Tommasi, 2014, p.150). Ce ne sont pas vraiment les étapes qui ont été suivies dans le cadre de ce travail. En effet, l'Ariège n'a pas été choisie *a posteriori* de l'élaboration de question ou d'hypothèse de recherche, auxquelles il faudrait répondre ou qu'il faudrait confirmer ou infirmer. Au contraire, le choix de l'Ariège a accompagné la construction de ces dernières. Car l'intérêt pour le département et son étude sont antérieurs au projet doctoral et sont intimement liés à son élaboration. L'Ariège, et plus particulièrement le Canton de Massat, ont ainsi été au cœur de mes premiers questionnements géographiques, autour des thématiques de la marginalité sociale et spatiale. C'est en étudiant alors l'Ariège, en la parcourant, en rencontrant ceux qui y habitent que mon intérêt s'est déplacé quelque peu, de la question de la marginalité sociale et de la marginalité spatiale à celle de savoir comment les espaces ruraux participent des mécanismes de productions et de reproductions de la pauvreté et quelles expériences et situations de pauvreté ils abritent. L'Ariège se prête cependant, comme nous allons le voir, à l'étude de cette question car il s'agit d'une périphérie rurale qui connaît certaines difficultés, notamment en termes de pauvreté.

Ce chapitre est aussi destiné à exposer les méthodes utilisées pour mener à bien cette recherche. Ce travail repose sur deux volets méthodologiques complémentaires qui combinent deux approches distinctes de la pauvreté, l'approche administrative et l'approche subjective, et

deux types de méthodes, une méthode quantitative, fondée sur l'analyse de données et de mesures, et une méthode qualitative, fondée sur des entretiens avec des personnes en situation de pauvreté et des acteurs de la lutte contre la pauvreté.

1. Les échelles de l'enquête

L'objectif de cette recherche n'est pas de proposer une mesure de la pauvreté rurale en Ariège, mais d'étudier la façon dont les espaces ruraux participent et/ou produisent des situations de pauvreté, et pour ce faire différentes méthodes ont été employées. En premier lieu, c'est une approche administrative de la pauvreté rurale a été développée, à travers des entretiens avec des acteurs locaux de la lutte contre la pauvreté.

1.1 Appréhender la pauvreté selon une approche administrative de la pauvreté à travers les acteurs de la lutte contre la pauvreté

La première approche mobilisée – l'approche administrative – s'appuie sur les caractéristiques qui témoignent, de façon générale et aux yeux de l'administration française, de situations de pauvreté et sur les situations de pauvreté reconnues comme telles non seulement par l'administration mais aussi par les acteurs de la lutte contre la pauvreté[27], et sur les personnes qui correspondent à ces caractéristiques, public privilégié des acteurs de la lutte

[27] Il s'agit de toutes les situations qui sont reconnues par l'État et les acteurs publics comme des situations de pauvreté et pouvant, de fait, prétendre aux aides sociales destinées à ces populations

contre la pauvreté. S'entretenir avec des acteurs qui interviennent auprès de publics en situation de pauvreté ou en voie de paupérisation est alors un des moyens pour tenter de cerner, au mieux, les aspects de la pauvreté des populations rurales.

Rencontrer et interroger tous les acteurs qui, en Ariège, ont affaire à des publics en situation de pauvreté ou en voie de paupérisation n'est matériellement pas réaliste et ne garantirait pas forcément de meilleurs résultats. Il y a donc eu une sélection des acteurs rencontrés. La première étape de cette sélection a été de classer et de catégoriser les acteurs présents en Ariège. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de la classification en trois catégories proposée par Olm, (ONPES, 2009-2010), qui distingue, à partir du Fichier National des Établissements sanitaires et sociaux, les structures de lutte contre la très grande pauvreté, les structures du domaine de l'insertion, et les structures intervenants auprès de publics divers. Nous avons nous aussi distingué trois types d'acteurs à rencontrer : les acteurs de l'urgence, les acteurs de la sortie de la pauvreté ou du quotidien, et les acteurs d'alerte et de lutte contre la paupérisation, (Tableau n°7).

[i] Les acteurs de l'urgence

Cette catégorie regroupe tous les organismes, structures, associations dont l'objet est de faire face à des situations d'urgence, c'est-à-dire des situations qui, si elles ne sont pas réglées, présentent un danger pour les personnes qui les subissent. La notion de danger étant subjective, nous avons fait le choix d'une définition très restrictive et de nous intéresser en priorité aux questions d'hébergement et d'alimentation. Le choix de ne considérer comme urgentes que très peu de situations repose aussi sur la certitude qu'élargir le panel de ces situations ne pourrait donner lieu à un consensus, aussi bien auprès des acteurs sociaux que du monde de la recherche. Comme l'ont montré Accardo et Saint-Pol, en France, le consensus sur ce qu'est la pauvreté et

sur quelles situations sont inacceptables est très restreint, (Accardo, de Saint Pol, 2009). J'ai donc mené des entretiens avec deux associations et un travailleur social dépendant de l'action sociale du département. Ce dernier est en charge du Pôle dédié à l'expulsion locative à la direction départementale de la solidarité et a une activité qui s'étend à tout le département. Le responsable d'une des communautés Emmaüs du département a aussi été rencontré. Emmaüs est une association de lutte contre la misère et qui accueille et héberge des personnes en situation de grande pauvreté. Cet entretien s'est déroulé au magasin Emmaüs mais j'ai été invitée à passer la journée à la communauté, ce qui m'a permis de rencontrer et de discuter avec des compagnons. Une des antennes de l'association Secours Catholique a aussi été visitée et j'ai pu obtenir un entretien avec le responsable départemental.

[ii] Les acteurs du quotidien, de la sortie de la pauvreté et de la réinsertion

Cette catégorie regroupe les acteurs en lien avec la question de l'insertion sociale ou professionnelle, c'est-à-dire tous les acteurs qui s'occupent de populations en difficultés par rapport à l'emploi ou en situation d'exclusion. Tous les acteurs n'y figurent pas mais uniquement ceux qui accueillent spécifiquement un public en situation de pauvreté. Cette catégorie regroupe tous les acteurs dont l'action n'est pas dans l'instant mais dans la durée du suivi. Une association spécialisée dans la réinsertion par l'activité et par l'emploi a ainsi été visitée et un entretien a été mené avec la responsable des personnes allocataires du RSA. Le reste des acteurs rencontrés sont des travailleurs sociaux, assistantes sociales ou directeurs de Centre d'Action sociale, C.A.S. La plupart de ces entretiens ont eu lieu dans des petites villes du département, ou dans des communes importantes lorsqu'il s'agissait de centres intercommunaux. Nos demandes dans de plus petites communes ayant été en effet refusées : la plupart du temps les Centres d'Action sociale n'y ont pas vraiment d'employés et se contentent de quelques rares actions comme la distribution de calendrier ou de filets garnis pour les fêtes,

(Bonerandi-Richard, 2014). La plupart de nos demandes ont d'ailleurs été refusées pour cette raison.

[iii] Les acteurs de l'alerte et de la lutte contre la paupérisation

Cette troisième catégorie est celle des acteurs dont le rôle est d'apporter une aide sur une thématique spécifique, comme la mobilité ou le logement, et dont l'échelle de compétence englobe l'ensemble du département. Cette catégorie regroupe les acteurs qui n'ont pas forcément de contact direct avec le public. Deux acteurs publics ont été rencontrés. Tous deux travaillent à l'échelle départementale sur les questions du logement et de l'insertion et dépendent de l'Action sociale départementale. Un entretien, réalisé à travers des échanges écrits, a été mené avec l'association Solidarité Paysans qui s'adresse spécifiquement à une population agricole.

[iv] Autres

D'autres acteurs ont été interrogés qui n'ont pas de lien direct avec la question de la pauvreté. C'est le cas d'une antenne de la gendarmerie dans le département, de l'association Familles rurales et d'une association de village. Ces entretiens n'ont pas été prémédités, et ce sont fait au fil du terrain, après des rencontres imprévues, lors de marchés, comme pour l'entretien avec la gendarmerie, ou lors d'entretiens avec des personnes qui nous ont présentés ces autres acteurs. Les entretiens ont suivi là une grille ouverte, plus ou moins adaptée aux circonstances.

Tableau n°7 : Les entretiens réalisés avec les acteurs

Catégorie	Acteurs	Lieu et Date
	Gendarmerie	Printemps 2018
	Familles rurales	Hiver 2020
	Association Biert	Hiver 2020
Acteur de l'urgence	Secours Catholique	Pamiers hiver 2018
	Emmaüs	Pamiers printemps 2018
	Pôle Expulsion Direction Départementale de la Solidarité	Foix été 2018
Acteur de la sortie de la pauvreté et de la réinsertion	Association d'Ariège pour la Réinsertion par l'Emploi	Foix printemps 2018
	CCAS Foix	Foix printemps 2018
	CCAS Saint-Girons	Saint-Girons printemps 2018
	Assistante sociale de Saint-Girons	Saint-Girons printemps 2018
	CIAS Lavelanet	Lavelanet printemps 2018
Acteur de lutte contre la paupérisation	Solidarité Paysans	Printemps 2020
	Service Logement Conseil Départemental	Foix printemps 2018
	Pôle Insertion Direction Départementale de la Solidarité	Foix été 2018

Plusieurs types différents d'acteurs ont ainsi été rencontrés : des membres d'associations, des travailleurs sociaux dépendants d'organismes publics, des directeurs de service, etc. La deuxième étape de la construction de l'échantillonnage a été fondée sur des critères bien plus pragmatiques. Ont ainsi été interrogés les acteurs qui l'ont bien voulu. En effet, toutes les demandes d'entretien n'ont pas abouti. Certaines sont restées lettres mortes, d'autres se sont perdues en chemin du fait de difficultés administratives ou autres. Ainsi, il n'a

pas été possible d'obtenir un entretien avec quelqu'un de Pôle Emploi. Après de nombreux refus sur place, dans les différents Pôle Emploi du département, une demande a été faite par écrit et cette dernière est restée sans réponse, malgré de nombreuses relances et des navettes entre les différents bureaux. La non réalisation d'un entretien est aussi le fait du chercheur, ou de sa non-opiniâtreté. Ainsi un entretien prévu avec un centre d'hébergement accueillant des migrants n'a jamais eu lieu, après trois annulations de leur part à la dernière minute. Un quatrième rendez-vous n'a de fait jamais été demandé. Quatorze entretiens ont donc été menées, (Tableau n°7).

Les entretiens ont été menés à l'aide d'une grille, selon les principes de l'entretien semi-directif, similaire pour toutes les catégories d'acteurs, et construite sur quatre grandes thématiques : le fonctionnement de la structure, le public concerné, les aides apportés, et les problématiques spécifiques, (Tableau n°8). Les questions posées à propos des publics reçus et des aides accordées ont permis de dresser un portrait plus précis des situations de pauvreté qui existent en Ariège et auxquelles les acteurs de la lutte contre la pauvreté ont pu être confrontés. Ce portrait de la pauvreté en Ariège est ainsi dessiné par des expériences des différents acteurs rencontrés. Au-delà d'une image départementale, ces questions ont permis de dresser des portraits plus locaux, selon l'implantation des structures. Les questions portant sur le fonctionnement des structures, au-delà de l'organisation générale du dispositif, ont aussi permis de comprendre comment elles s'inséraient dans le dispositif départemental et quel est leur ancrage local. Le questionnement autour des problématiques rencontrées n'a pas seulement porté sur les populations rencontrées, mais aussi sur les caractéristiques locales, notamment spatiales, rencontrées par les acteurs.

La plupart des entretiens ont été conduits en présentiel, deux seulement ayant été fait par téléphone et un par écrit. Ils ont tous été enregistrés, excepté celui avec la gendarmerie, qui a aussi suivi une grille légèrement différente. Les entretiens ont suivi dans l'ensemble le même déroulement : après une brève présentation de mon parcours et de mon travail, une première partie, généralement la plus longue, était consacrée aux questions de la grille d'entretien, (Annexe 1) ; une deuxième partie se déroulait sous la forme d'une conversation libre, sur des

thèmes assez variés : la formation des assistantes sociales, les différences avec d'autres services, communes ou départements, l'équipe municipale, etc.

Les entretiens ont ensuite été retranscrits avant d'être véritablement traités. Un traitement manuel des entretiens a été choisi car les méthodes d'analyse – entre traitement manuel et traitement textuel par logiciel – restent les mêmes, (Anadon et Savoie-Zajc, 2009), et que n'étant pas familière de ces traitements, le temps d'apprentissage de ces logiciels étaient au moins aussi importants qu'un traitement manuel, étant donné la longueur réduite du corpus, (Wallin, 2007). Les entretiens ont été traités de deux manière : une analyse thématique des entretiens les uns par rapport aux autres, et une analyse de chaque entretien comme une unité de sens. Pour l'analyse thématique, les entretiens ont été découpés puis étudiés en fonction des grands thèmes abordés par la grille d'entretien ; dans un deuxième temps, une nouvelle lecture a permis de faire émerger de nouveaux thèmes abordés directement par les personnes enquêtées. Ces données ont été confrontées les unes aux autres, à l'aide de tableaux et de mots clefs, pour mieux les visualiser et faire émerger les similarités et les différences entre les acteurs interrogés. Les entretiens ont aussi été étudiés, un par un, comme un tout, par le biais de méthodes classiques de commentaire textuel – analyse des registres de langue, des champs lexicaux, des répétitions, et des connections utilisées pour lier les différentes parties du discours.

Tableau n°8 : Thématiques abordées dans les entretiens avec les acteurs

Thématique	Exemple de Question Posée	Méthodologie	Objectifs
Fonctionnement de la structure	Quel est le fonctionnement général de la structure ?	Questions ouvertes	Comprendre le rôle des acteurs interrogés, leur fonctionnement et leur insertion dans les dispositifs d'aide du département
Publics de la structure	Quel est le public reçu ?	Questions ouvertes	Dresser le profil des personnes rencontrées par les acteurs sociaux
Aides	Quelles sont les aides proposées ?	Questions ouvertes	Comprendre les aides proposées et interroger leur adéquation avec les demandes du public
Problématiques spécifiques	Y-a-t-il des problématiques spécifiques ?	Questions ouvertes	Voir si des problèmes liés à la ruralité ou au département lui-même ont été relevés par les acteurs, des problèmes spécifiques à certaines zones.

1.2 Collecter les données qui donnent à voir l'Ariège et la pauvreté rurale

Saisir et comprendre la pauvreté dans les espaces ruraux ariégeois ne passe pas seulement par l'analyse de discours des acteurs de la lutte contre la pauvreté, mais par l'analyse de données propres à décrire le réel non seulement des situations de pauvreté mais aussi des espaces qui les accueillent. C'est pourquoi tout un travail quantitatif a été mené au cours cette thèse. Des données ont ainsi été récoltées, données qui ont été choisies en fonction de leurs capacités à rendre compte des situations de pauvreté ou des dynamiques qui traversent les espaces ruraux ariégeois.

1.2.1 Les minima sociaux

Les données concernant les minima sociaux ont été parmi les premières à être collectées et étudiées, en ce qu'ils sont révélateurs d'importantes situations de pauvreté. Les minima sociaux sont, en France, assez nombreux et reposent tous sur le principe de la solidarité. Ce sont des aides qui se distinguent donc des dispositifs sociaux pensés en termes de droit d'accès à acquérir. Dans le cadre d'une recherche sur la pauvreté rurale, certains minima sociaux semblent particulièrement pertinents.

C'est par exemple le cas du RSA. Le Revenu de Solidarité Active est fondé sur la situation professionnelle, les revenus et la situation familiale des personnes. Le montant du RSA change selon ces critères selon qu'il est le seul revenu des bénéficiaires ou qu'il s'agit d'un complément de revenus. Son montant maximum pour une personne seule et sans activité est de 545 euros.

D'autres minima nous semblaient particulièrement adaptés à l'étude spécifique des pauvretés rurales. C'est le cas de l'AAH, Allocation Adulte Handicapé. En effet, le handicap semble, d'après la littérature existante sur le sujet, fortement corrélé avec la pauvreté, et ce de façon plus importante dans les espaces ruraux. Le sociologue Pagès, qui a travaillé sur la pauvreté dans la Nièvre, utilise d'ailleurs la catégorie du handicap et de l'inadaptation pour caractériser une des trois catégories qu'il fait émerger des figures de la pauvreté rurale : les fragiles. Cette idée d'une spécificité du handicap dans les espaces ruraux et de son lien avec la pauvreté n'est pas nouvelle mais était déjà soulignée par Maclouf dans les années 1980 : « spécificité de la pauvreté en milieu rural peu dense qui peut être saisie à travers des phénomènes de dépression ou de folie liées à des conditions de vie dont on ne peut sortir. Il y a une clientèle psychiatrique particulière, des psychoses spécifiques à la vie en milieu rural », (Maclouf, 1986, p.134). Nous nous sommes heurtés à des difficultés pour recueillir ces données. En effet, nos demandes auprès de la CAF, Caisse d'Allocations Familiales, n'ont pas abouti et nous n'avons pas pu obtenir de données concernant l'AAH ou d'autres minima sociaux. Les seules données en accès libre sur le sujet ne concernaient que les quatorze villes

du département. Ce sont essentiellement des données portant sur le RSA qui ont ainsi pu être récoltées. Elles ont été utilisées de différentes manières : tout d'abord comme un outil pour décrire ce que peuvent être les situations de pauvreté en Ariège, mais aussi comme moyen de description et de distinction des espaces ruraux ariégeois.

1.2.2 L'emploi

« J'me tuais à produire/ Pour gagner des clous/ C'est moi qui délire/ Ou qui devient fou/ J'peux plus exister moi/ J'peux plus habiter là/ Je sers plus à rien/ Y'a plus rien à faire/ J'voudrais travailler encore, travailler encore » chante Lavilliers à propos de la fermeture des usines dans la Fensch vallée. Ce sentiment d'inadaptation au monde que chante Lavilliers dans *Mains d'or* n'est qu'une des difficultés engendrées par l'inactivité. Dans la prise en compte des liens entre emploi et pauvreté, il faut en effet prendre en considération les différentes valeurs liées au travail, notamment en ce qui concerne la construction identitaire : « Parce que les sociétés modernes sont des sociétés productivistes, qui privilégient l'activité économique, c'est d'abord par le mode de participation à la production que se traduit l'effort pour affirmer une identité sociale et personnelle », (Schnapper, 1989, p.3-4).

Le lien à l'emploi peut aussi s'étudier en ce qu'il est révélateur ou cause d'une situation de pauvreté, mais aussi en ce qu'il peut signifier pour la personne elle-même, ou pour la société. L'emploi est, en France, l'une des principales sources de revenus, et est donc considéré comme un des principaux remparts à la pauvreté. Ne pas pouvoir accéder au marché du travail est ainsi considéré comme cause de situation de pauvreté, voire comme la cause principale par certains : « en France, 53% des personnes interrogées dans une enquête d'opinion en 2001 estimaient que la pauvreté peut s'expliquer par le fait que les gens ne veulent pas travailler », (Ponthieux, 2008, p.149). Étudier ce pan des mécanismes de production de la pauvreté nécessite de se placer à deux niveaux : les individus et le marché local. Des données ont donc été récoltées sur le sujet

et elles ont même permis l'élaboration d'une typologie à l'échelon des communes (voir 2.1.2 des fonctions productives en déclin)

1.2.3 Les données des acteurs sociaux

Les entretiens avec les différents acteurs sociaux ont aussi été l'occasion de récolter des données qu'ils avaient eux-mêmes produites, (Tableau n°9). Ces données, qui se rapportent à leur fonctionnement, leur bilan ou leurs actions, permettent une image plus précise, mais aussi plus réduite, des situations de pauvreté rencontrées par les acteurs de la lutte contre la pauvreté en Ariège.

Tableau n°9 : Les données des acteurs sociaux

Catégorie	Acteurs	Documentation
Acteur de l'urgence	Secours Catholique	Compte-rendu Assemblée Générale Bilan 2017
	Emmaüs	Compte-rendu Assemblée Générale Détail des Prêts Emmaüs 2016-2017
	Pôle Expulsion Direction Départementale de la Solidarité	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées 2018 en rédaction Bilan FUH 2007-2014
Acteur de la sortie de la pauvreté et de la réinsertion	Association d'Ariège pour la Réinsertion par l'Emploi	Extraits du Compte-rendu Assemblée Générale 2016
	CCAS Foix	Bilan Besoins Sociaux Plan Départemental de Domiciliation Bilan Actions 2017
	CCAS Saint-Girons	Bilan Besoins Sociaux 2017 Bilan Actions 2017
	Pôle Insertion Direction Départementale de la Solidarité	Chiffres Sorties du RSA 1er semestre 2018

Les données ont été utilisées tout au long de la recherche, comme combustible à la réflexion ou comme matériau de recherche.

1.2.4 Données générales ou plus particulières sur les espaces ruraux ariégeois

D'autres données ont été récoltées pour décrire plus précisément les espaces ruraux étudiés et certaines des dynamiques qui les traversent, (Annexe n°2). Ainsi, en ce qui concerne la mobilité, des données sur le sujet ont ainsi été récoltées, qu'ils s'agissent de données statistiques, disponibles sur l'Insee, ou de données concernant les transports publics.

C'est aussi le cas des données démographiques. La démographie est un thème imposé à qui veut étudier les espaces ruraux. En effet, Kayser a mis en lumière, en 1990, une véritable révolution démographique : les campagnes françaises qui ont souffert pendant des décennies d'un exode rural massif et continu connaissent, depuis les années 1970, un regain démographique. D'abord cantonné aux campagnes proches des villes, ce regain démographique s'est progressivement étendu et a touché, par la suite, des campagnes plus isolées. Le département de l'Ariège ne fait pas figure d'exception dans le paysage métropolitain et a, lui aussi, connu une évolution démographique positive depuis la fin des années 1970. Ce dynamisme démographique doit beaucoup à un renversement des flux migratoires : les espaces ruraux ne sont plus des espaces répulsifs que l'on quitte mais sont devenus des espaces attractifs que l'on rejoint. Cette renaissance rurale n'est cependant pas homogène à l'échelle de la France, ni même à une échelle plus grande et doit donc être étudiée de façon plus fine, à l'échelle des communes elles-mêmes afin de comprendre les dynamiques qui se jouent à l'intérieur même du département. En outre, au-delà même de l'incontournabilité de la question démographique pour décrire les espaces ruraux et les positionner par rapport à cette dynamique démographique, s'intéresser aux évolutions de la population permet d'affiner les descriptions même des communes : une commune où le nombre d'emplois diminue alors qu'elle gagne de la population

n’attire pas de la même façon et la même population qu’une commune qui connaît un regain démographique et économique et surtout n’offre pas les mêmes conditions de vie.

Au fil de notre étude, certaines questions ont progressivement émergé qui ont nécessité des données spécifiques. Elles ont donc été récoltées au fil de l’eau. Cela a été par exemple le cas des données concernant la localisation des médecins généralistes dans le département.

1.3 Comment rendre compte de ceux qui ne sont pas vus ?

Travailler à partir d’entretiens avec des acteurs de la lutte contre la pauvreté ou à partir de données statistiques élaborées par ces mêmes acteurs ou par l’Etat lui-même connaît certaines limites. La principale est certainement le fait que toutes les personnes en situation de pauvreté ne sont pas prises en compte. Comme nous l’avons vu, une des caractéristiques de la pauvreté rurale est son « invisibilité », (Maclouf, 1986). Cependant, l’existence de publics dits invisibles, car leur situation de pauvreté n’est pas prise en compte, n’est pas uniquement une spécificité des espaces ruraux. Les personnes éloignées du système statistique français, qui sont le plus souvent dans des situations très délicates, ne sont ainsi pas prises en compte ou difficilement : les sans domicile fixe, les gens du voyage, les personnes dans l’illégalité, etc. Les personnes vivant de façon permanente en collectivité ne sont pas inclues dans les Enquêtes de l’Insee. C’est par exemple le cas des personnes séjournant en EHPAD, alors que l’on sait que les personnes âgées sont particulièrement touchées par la pauvreté dans les espaces ruraux. Il y a, en outre, le problème de l’invisibilité lié tout simplement à la façon dont la pauvreté est envisagée et aux seuils retenus. La question se pose alors de savoir si, oui ou non, il est possible et comment de rendre compte de toutes les situations de pauvreté.

1.3.1 L'invisibilité sociale : d'un problème de gestion à un problème collectif de représentation

La définition même de la pauvreté, notamment lorsqu'elle est construite dans un but de mesure, pose la première pierre de l'invisibilité des situations de pauvreté : tous ceux qui n'entrent pas dans les catégories créées par l'administration ne sont pas pauvres. Pour être reconnu comme pauvre, il faut l'être selon certaines formes, acceptées comme des manifestations de pauvreté, (Accardo, Saint Pol, 2009), et pas autrement : « Certains élus soulignent les difficultés à prendre en compte les parcours les plus chaotiques qui se heurtent à la rigidité des critères : la dégradation rapide d'une situation financière, l'évolution d'une situation de famille, le changement de ressort territorial », (Cervera, Hourcade, 2015, p. 24). A cela s'ajoute les effets de seuil qui cachent des situations difficiles, extrêmement proches de la pauvreté, sauf aux yeux de l'administration. Cette invisibilité liée à des questions de définition et de critères peut être accompagnée d'un autre type d'invisibilité, liée cette fois à l'accessibilité des services destinés à lutter contre la pauvreté. Cela se retrouve notamment dans les espaces ruraux : « En milieu rural (Bourgogne notamment), les travailleurs sociaux soulignent les difficultés spécifiques liées à l'isolement géographique, et le faible maillage en services publics : épuisement des personnes pour faire des démarches, notamment dans les territoires marqués par l'étalement urbain, délais d'attente pour prise de rendez-vous », (Baronnet et al., 2015, p.8).

La question de l'invisibilité des personnes en situation de pauvreté est bien plus vaste que la question de la reconnaissance d'une situation de pauvreté par les acteurs publics français. Elle concerne, en effet, l'espace politique, l'espace public et social et l'invisibilité juridique. Car l'invisibilité sociale relève d'une « responsabilité collective » fondée sur différents processus d'invisibilisation : il est ainsi possible de « caractériser les principaux processus d'invisibilisation : social, institutionnel et médiatique. Non que l'invisibilité se réduise à ces seules formes et au jeu des acteurs concernés car il convient de souligner le rôle qui échoit aux citoyens dans la vie quotidienne à travers les comportements de considération au, au contraire, d'évitement, de mépris ou de stigmatisation qu'ils sont susceptibles d'infliger de manière plus ou moins consciente », (ONPES, 2016, p. 45).

1.3.2 Les comptés à part : le cas des migrants

Dans le cadre des entretiens avec les acteurs sociaux, le terme de migrant a presque toujours été utilisé pour qualifier un certain type de population : les populations prises en charge par les CADA ou les personnes engagées dans des procédures de régularisation. Le terme de migrant est donc compris comme la traduction d'une réalité bien précise : les migrants, ce sont ceux qui ne sont pas depuis longtemps sur le territoire ariégeois, pris en charge par des structures spécifiques et qui ont à régler des problèmes administratifs liés à leur régularisation.

L'ensemble des acteurs publics rencontrés – assistante sociale, responsable de CCAS, directrice au sein du Conseil de Solidarité – ont indiqué ne pas avoir affaire aux migrants. Il existe entre les acteurs une répartition des compétences et donc des publics rencontrés. Au-delà des CADA, dont c'est l'une des missions, il n'est pas étonnant que les acteurs publics aient peu de contacts avec les personnes en situation irrégulière : aller voir l'administration lorsqu'on est dans l'illégalité peut s'avérer dangereux. La plupart des associations rencontrées n'ont pas non plus, selon leurs dires, beaucoup de contact avec les migrants ; soit parce que ces derniers ne viennent pas, soit parce qu'ils sont redirigés rapidement vers d'autres structures, car la plupart des acteurs rencontrés se sentent incompétents face à des problématiques aussi spécifiques.

Au contraire, d'autres associations semblent se spécialiser dans l'aide aux migrants. C'est, par exemple, le cas de la communauté Emmaüs en Ariège qui, au cours de son histoire, a connu différentes vagues de public :

> *« Alors, les populations ont beaucoup changé puisqu'au tout début de l'histoire d'Emmaüs, c'était pas mal de repris de justice, d'anciens militaires qui avaient fait l'Indochine, l'Algérie, tout ça. Qui ne retrouvaient pas de reconversion et qui terminaient dans les communautés Emmaüs. Après, les temps ont changé, il y a eu les gens victimes des différentes crises économiques, les jeunes en rupture familiale et aujourd'hui on est impacté de plein fouet par les demandeurs d'asile. Parce que,*

aujourd'hui, la communauté sur l'Ariège accueille 80 % de sans-papiers », (Entretien avec un bénévole Emmaüs, acteur de l'urgence)

Cette « spécialisation » d'Emmaüs dans l'accueil de migrants n'est pas un choix de la communauté, qui se veut ouverte à tous, mais découle du manque de structures dédiées dans le département et du rôle de dernier filet endossé par les compagnons en Ariège. Depuis deux ans, l'antenne d'Emmaüs à Pamiers a passé un accord avec le département pour être en charge du 115, le numéro d'urgence sociale :

« Le 115 indirectement ça nous permet de toucher plus de monde. Alors, essentiellement des migrants. Alors surtout ce qu'on appelle les mijeurs par chez nous. Les mijeurs c'est ceux qui se disent mineurs mais sont reconnus majeurs par le test osseux utilisé de façon abusive par chez nous. Ça arrive que les familles d'accueil du Conseil Général nous dépose des jeunes : deux jours, plus tôt, ils étaient mineurs ; le test osseux passe, ils sont à la rue », (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence).

Il est ainsi difficile de prendre en compte les situations des migrants qui n'apparaissent pas avec le reste de la population dans les données récoltées et sont le public d'acteurs spécifiques. De la même façon, les personnes en situation de pauvreté qui pratiquent ou subissent le non-recours aux droits sont, eux aussi, difficiles à appréhender. C'est pourquoi une autre approche de la pauvreté, par le biais d'entretiens avec des personnes en situation de pauvreté ou qui ont connu la pauvreté, a aussi été utilisée.

1.4 Enquêter à l'échelle individuelle : la pauvreté à travers une approche subjective

Ce deuxième volet méthodologique est fondé sur la parole des personnes en situation de pauvreté. Des entretiens portant à la fois sur des trajectoires individuelles et sur des thèmes précis, comme les questions du logement, de l'emploi, etc., ont ainsi été menés. Ces entretiens ont permis d'acquérir de nouvelles données, que les entretiens avec les acteurs n'avaient pu fournir, comme, par exemple, sur les représentations et les ressentis liés aux situations de pauvreté. Ces entretiens ont aussi permis d'essayer de toucher des personnes qui ne pouvaient pas l'être par une simple approche administrative, soit qu'ils ne correspondaient pas aux critères nécessaires pour être reconnus comme pauvres, soit que leur existence était inconnue ou ignorée de ces mêmes acteurs. Ces entretiens ont aussi été l'occasion d'étudier la pauvreté à un autre échelon : le point de vue n'est plus celui des mécanismes de production de la pauvreté à l'échelle d'un département, ni même celle des acteurs de la lutte contre la pauvreté, mais celui des vécus individuels plus à mêmes de rendre compte de la complexité des situations, des perceptions et des représentations engendrées par ces dernières et des pratiques de ceux qui les vivent. La parole des personnes enquêtées ne doit pas seulement permettre d'illustrer les réalités de la pauvreté rurale ; s'intéresser aux situations individuelles, dans toute leur complexité, doit permettre de comprendre les relations qui existent entre un individu, un système social et des processus socio-spatiaux micro-locaux, relations incarnées dans un territoire et qui participent de la fabrique de la pauvreté.

Dans l'idéal, les personnes rencontrées et interrogées devraient former un échantillon permettant de représenter, de façon équilibrée et correspondant à la réalité, toutes les formes de pauvreté, le plus de profils différents, en termes d'âge, de situation familiale, de relation à l'emploi, etc., et le plus d'espaces différents. Si tel a été l'objectif de départ, l'éventail des personnes rencontrées n'est malheureusement pas aussi étendu.

En premier lieu s'est posée la question de savoir si les personnes correspondaient ou non à notre objet d'étude, des personnes en situation de pauvreté. Ont ainsi été retenues toutes les personnes reconnues comme pauvres selon une approche administrative. Ces personnes ont,

pour la plupart, les plus faciles à rencontrer, notamment par l'intermédiaire des acteurs sociaux. C'est, par exemple, le cas des Compagnons d'Emmaüs interrogées et des personnes rencontrées alors qu'elles avaient appelées le 115. Comme nous l'avons vu, une approche administrative de la pauvreté reste très limitée et ont aussi été interrogées des personnes qui se considéraient en situation de pauvreté ou plus simplement de fragilité économique[28]. Ces personnes n'ont pas été rencontrées par l'intermédiaire des acteurs sociaux, mais par une méthode, bien plus pragmatique, d'effet boule de neige : une certaine familiarité avec l'Ariège a permis de rencontrer certaines personnes, comme Bénédicte, véritable personnage dans son village ; des réseaux familiaux et amicaux m'ont aussi été l'occasion de rencontrer des personnes. Dans certains cas, des personnes interrogées ont même été des personnes ressources, qui ont pu me mettre en contact avec d'autres personnes. Il est évident que les personnes rencontrées ne constituent pas un reflet fidèle et exact des situations de pauvreté en Ariège. Elles n'en permettent pas moins d'avoir une vision plus circonstanciée de cette réalité.

Les entretiens ont été réalisés selon une méthode semi-directive : une grille d'entretien, avec une majorité de questions ouvertes, a été préparée et utilisée, sans être religieusement suivie, (Annexe n°1). Deux étapes peuvent être distinguées dans les entretiens. La première étape a consisté à récolter des données factuelles relatives aux situations de pauvreté et aux individus rencontrés. Ces données, qui concernaient l'identité des personnes rencontrées, leur position dans le monde du travail, leur logement, leur ressource et leur mobilité, ont pour but de contextualiser la parole et le discours des personnes en situation de pauvreté. Elles ont aussi permis, à l'occasion, d'entamer les entretiens et dissiper une certaine gêne ressentie par les enquêtés ou par moi-même. La seconde étape des entretiens a consisté à discuter d'une liste de

[28]Certaines personnes bien que connaissant des situations de pauvreté ne se disent pas pauvres, pour diverses raisons, mais parlent plus facilement de situations difficiles, de problèmes économiques, etc. Elles ont, malgré tout, été intégrées à l'enquête.

thèmes : leur parcours résidentiel et professionnel, leurs représentations du territoire et leurs pratiques spatiales, leur vécu de la pauvreté et leur ressenti, (Tableau n° 10).

Les premières questions de l'entretien portent sur le parcours résidentiel, avec comme point de départ des questions sur la situation actuelle. L'objectif est de connaître les différents parcours, de comprendre les raisons qui se trouvent derrière les choix de logement et de localisation, en lien avec les différentes situations de vie et les différentes relations au territoire.

La deuxième série de question a pour objet la situation par rapport à l'emploi et le parcours professionnel. Le but était, à travers le parcours professionnel, de retracer des étapes de vie et de comprendre les choix, et contraintes, qui ont façonné la relation à l'emploi.

Les questions de la thématique réseau relationnel portent sur les relations extérieures au noyau familial ou du logement. Le but est d'essayer de comprendre quel est le réseau relationnel des personnes interrogées, leur fréquentation, leurs loisirs, etc., et de chercher à comprendre si elles se sentaient ou non intégrées, et ce qui cause ce sentiment.

La thématique de la vie quotidienne et des dispositifs d'aide portait sur les difficultés, notamment matérielles, rencontrées par les personnes en situation de pauvreté et quelles étaient leurs relations aux dispositifs d'aide, comment ils les utilisent.

La dernière thématique porte sur les relations au territoire. Les questions doivent permettre de savoir quels sont les lieux fréquentés, quelles étaient les pratiques spatiales des personnes interrogées, mais aussi de savoir ce qu'elles se faisaient de l'espace pratiqué.

Thématique	Question Posée	Méthodologie	Objectifs
Parcours résidentiel	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vivez ici ?	Questions ouvertes Montrer sur une carte du département les différents lieux de vie s'il y a lieu.	Connaître le parcours résidentiel de la personne et comprendre les raisons d'installation (nouveaux habitants et déménagement) ou au contraire les choix de rester. Voir quelles sont les représentations associées aux différentes étapes du parcours résidentiel. Voir comment le parcours résidentiel a accompagné des étapes de vie, des possibles entrées ou sorties de la pauvreté.
Parcours professionnel	Comment s'est déroulé votre parcours professionnel ?	Questions ouvertes	Connaître le parcours professionnel de la personne et comprendre les choix et les contraintes qui l'ont façonné ainsi que leurs conséquences sur les situations personnelles.
Vie quotidienne **Dispositifs d'aide**	S'agit-il d'un territoire pauvre ou riche ? Avez-vous recours à des dispositifs d'aide ?	Questions ouvertes	Voir les représentations du territoire sous le prisme de la pauvreté et la façon dont les dispositifs d'aide sont utilisés ou non.
Réseau relationnel	Comment vous sentez-vous ici ?	Questions ouvertes	Voir comment la personne est intégrée à son lieu de vie
Relation au territoire et Pratiques spatiales, et représentations	Quels sont les lieux que vous fréquentez ? A quelle fréquence ? Et comment ?	Questions ouvertes Localisation sur une carte du département	Voir les lieux les plus fréquentés et ainsi que les modes de déplacement.

Tableau n°10 : Thématiques abordées dans les entretiens avec les personnes en situation de pauvreté

Les objectifs derrière la construction de cette grille et les questions choisis étaient pluriels. Il s'agissait tout d'abord de chercher à comprendre dans toute leur complexité les situations des personnes rencontrées. Dans un premier temps, le but était aussi de connaître le parcours des personnes rencontrées afin de contextualiser, au mieux, les situations de pauvreté qu'elles connaissent. La

connaissance de ces parcours, bien qu'importante, n'était pas l'unique but des questions posées. En effet, j'ai aussi cherché à comprendre quelles étaient leurs pratiques spatiales, notamment quotidiennes, afin de voir que quelle échelle spatiale elles se situaient, pour savoir comment les spécificités des espaces ruraux les affectaient. Il y a là un double questionnement sur la façon dont la pauvreté, de ses manifestations et ses manques, peut affecter les pratiques spatiales, mais aussi comment les pratiques de l'espace rural peuvent affecter les situations de pauvreté. Au-delà de chercher à comprendre l'organisation spatiale des personnes en situation de pauvreté, la grille a aussi été construite pour interroger les représentations du rural que les personnes pouvaient avoir pour chercher à savoir s'il y avait eu des évolutions dans ces représentations, en fonction de leurs parcours ou de leurs situations de pauvreté.

Dix-huit entretiens ont ainsi été réalisés, (Tableau n°11). Certains des entretiens ont eu lieu au domicile des personnes, mais toujours lors d'une deuxième rencontre. Certains entretiens ont eu lieu dans un espace public, au choix des personnes interrogées, le plus souvent un bar ou sur la place du village. Selon les personnes, les entretiens ont été plus ou moins longs : de vingt minutes seulement avec un compagnon d'Emmaüs qui, bien qu'il ait accepté l'entretien, est resté mutique et n'a répondu que laconiquement à plusieurs heures avec d'autres personnes. Toutes les premières personnes rencontrées ont refusé, systématiquement, d'être enregistrées. Par la suite, la demande n'a plus été faite, par crainte d'un refus qui rendait plus difficile les débuts de l'entretien. Les entretiens ont donc été pris en note pendant leur réalisation. A la fin, les notes étaient reprises, le plus rapidement possible, afin de les corriger, au besoin, et de noter ce qui n'avait pas pu l'être. Une certaine sélection des entretiens a été mise en place, à partir de deux critères majeurs : la situation des personnes rencontrées et leur localisation. Sans qu'il s'agisse d'un véritable échantillonnage, j'ai cherché à rencontrer des personnes d'âges différents, dans des situations familiales différentes, qui n'ont pas le même rapport à l'emploi, qui ont toujours vécu en Ariège ou qui, au contraire, viennent tout juste de s'y installer. De la même façon, un panachage dans la localisation des personnes rencontrées a été recherché. Bien évidemment, cette sélection a été adaptée au terrain et ce panachage n'a été ni strict ni exhaustif.

Tableau n°11 : Les entretiens réalisés avec les personnes en situation de pauvreté

Commune	Entretiens réalisés	Caractéristiques des personnes (genre, âge, ancienneté de la présence)
Commune urbaine	Antoine	Homme, plus de 50 ans, Compagnon Emmaüs
	Kader	Homme, 35 ans, Compagnon Emmaüs
	Xavier	Homme, mineur, hébergement d'urgence
Commune rurale	Yann	Homme, 52 ans, autochtone
	Béatrice	Femme, 36 ans, autochtone
	Ari	Homme, 35 ans, fils de néo-ruraux
	Nadia	Femme, 35 ans, arrivée il y 7 ans
	Charles	Homme, 57 ans
	Nicolas	Homme, 70 ans, autochtone
	Françoise	Femme, 49 ans
	Chloé	Femme, 34 ans, arrivée il y a 10 ans
	Denis	Homme, 40 ans, revenu au pays
	Bénédicte	Femme, 60 ans, arrivée il y a 40 ans
	Francine	Femme, 82 ans
	Christian	Homme, 40 ans, nomade
	Lorraine	Femme, 24 ans
	Sylvain.	Homme, 27 ans
	Benjamin	Homme, 43 ans

Il n'a pas été possible de traiter les entretiens réalisés avec les personnes en situation de pauvreté de la même façon que ceux réalisés avec les acteurs de la lutte contre la pauvreté. En effet, le corpus récolté n'était pas du tout le même – retranscription d'entretiens enregistrés et prises de notes. Les entretiens ont, dans un premier temps, été retranscrits en distinguant les propos pris sous la forme de notes et ceux qui avaient pu être pris fidèlement, sous la forme d'une dictée. A partir de ces retranscriptions, un court texte présentant la personne interrogée, le déroulement de l'entretien et les grands thèmes abordés, a été écrit pour chaque entretien. A partir de là, une analyse thématique des entretiens et un commentaire de texte – de la même façon que pour les entretiens avec les acteurs – ont été menés.

1.5 Le terrain comme épreuve

« Le terrain joue un rôle central dans la mythologie du géographe. Sa pratique apparaît au jeune chercheur comme une épreuve, un rite initiatique ; elle conduit parfois à une sorte de communion, d'identification avec le pays et les populations étudiées : pour le chercheur, c'est une source de satisfaction », écrit Claval dans un article portant sur le terrain en géographie, (Claval, 2013, p.12). L'image du terrain est ici plus que positive : même le terme d'épreuve, accolé à celui de rite initiatique, est mélioratif. Pourtant, le terrain peut aussi être vu sous le prisme, non pas de l'épreuve surmontée, mais de l'épreuve insurmontable. Que ce soit en lien avec des difficultés matérielles ou plus personnelles au chercheur.

> *« Mais la mobilité en Ariège, c'est compliqué quand même. Sans voiture, c'est compliqué. Ça aussi. […] Après faut être costaud pour prendre le bus, faut vraiment avoir envie de travailler. Et puis, on s'était rendu compte qu'il [le chauffeur de bus] n'attend pas. Si y a personne à l'arrêt, il n'attend pas l'horaire. Donc ça le met en avance sur tout le reste du trajet. Donc il prend personne ce matin-là. […] Et oui, on a enlevé tout le réseau ferré. Y avait des lignes de chemin de fer, c'est moins rentable. Et de moins en moins, hein… On*

parle de choses qui fâche », (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence).

Cette réalité de la difficulté de se déplacer en Ariège, dans les communes rurales, a pu être expérimentée de façon toute personnelle : sans permis de conduire, les déplacements sur le terrain ont été une des données les plus importantes à prendre en compte. Pour pallier le manque de voiture, différents modes de déplacements ont été utilisés : les bus qui sont peu nombreux et ne desservent pas toutes les communes ; le stop, qui se pratique assez facilement – il est, en effet, un moyen de déplacement assez courant pour les jeunes qui n'ont pas encore le permis de conduire – mais ne donne aucune certitude quant à l'heure d'arrivée ; et plus rarement la marche ou le vélo qui ne permettent que de couvrir de petites distances. A plusieurs reprises, la présence d'amis sur le terrain a pu me permettre d'être véhiculée. Ces difficultés à se déplacer ont grandement influencé la présence sur le terrain et la façon de rentrer un contact avec les gens. Ont ainsi été privilégiés les rencontres prévues à l'avance, qui permettaient d'organiser le transport, et dans de plus rares cas, des rencontres liées à une présence régulière sur un même lieu, ce qui fut par exemple le cas avec Nicolas rencontré sur la place d'un village où je suis restée deux semaines, ou de Bénédicte rencontrée un jour de marché après plusieurs visites.

La thèse n'a pas vocation à avoir une durée illimitée : elle a un début, une fin, et est entrecoupée par de nombreuses activités qui ne laissent pas la possibilité d'un terrain à l'infini. De plus, elle ne s'inscrit pas uniquement dans la temporalité du chercheur mais dans une temporalité plus vaste, celle du terrain. Cette recherche a ainsi coïncidé, pendant plusieurs mois, avec les manifestations des gilets jaunes. Ces manifestations, comme ailleurs en France, se sont tenues pendant quelques mois en Ariège. Si les premières manifestations n'ont tout d'abord pas attiré particulièrement mon attention, des tentatives ont été faites dès le mois de janvier 2019 pour y assister. Ce qui ne s'est pas fait sans difficulté : les trains pour arriver à Foix, préfecture du département, ont parfois été bloqués ; les rassemblements ne se tenaient pas dans les centres des villes ou des bourgs, plus facilement accessibles, mais en des lieux jugés stratégiques pour assurer une meilleure force de frappe. La violence policière lors de ce mouvement a aussi

singulièrement compliqué la tâche de l'observateur, pour ne pas parler de celle de l'enquêteur : ce n'était pas les lieux pour mener des entretiens. Ce n'était d'ailleurs pas l'idée. Le but était, plus simplement, d'y faire des rencontres pouvant déboucher, par la suite, sur des entretiens. Cela non plus n'a pas été possible : une méfiance envers les « RG », renseignements généraux, et les journalistes de la part des manifestants a compliqué mes tentatives d'interaction, alors que ma position de chercheur était remise en question : en effet, face aux répressions policières et aux interdictions de manifester, une peur de la police est apparue, et notamment une peur que le mouvement soit infiltré. Cela a notamment été le cas en Ariège : « NOUS FAISONS UNE ENORME ERREUR !! Par peur que nos actions soient démasquées, nous avons arrêté de publier trop d'informations sur ce groupe...Pendant ce temps, les points de rassemblement diminuent et nous nous faisons déloger petit à petit par les forces de l'ordre. Nous ne pouvons donc plus communiquer en cachette (Téléphones et facebook surveillés et difficile de se parler en direct). Nous devons continuer nos actions, même si les RG nous surveillent et seront au courant. Il vaut mieux faire avec les flics au cul que de ne rien faire du tout !! Réagissons avant que le manque de communication essouffle la motivation », (Publication sur le groupe Organisation Gilets Jaunes Ariège en date du 30 novembre 2018)) ; « Et... quand une personne « nouvelle » se pointe, est -on obligé de la regarder de travers ? De se méfier d'elle parce que « c'est peut être un RG »… Mais bordel, on les connais pas encore les RG ? », (Publication sur le groupe Organisation Gilets Jaunes Ariège en date du 1er avril 2019). Ces deux publications qui fustigent la peur des RG sur un groupe Facebook dédié aux Gilets jaunes en Ariège révèlent bien l'importance de cette peur. Et, de fait, il n'a pas été possible d'obtenir d'entretien de cette manière.

Si la géographie commence à se pencher sur les pratiques du terrain qu'elle promeut, sur ce qu'elles impliquent, sur la position du chercheur et même sur ce que le terrain fait au chercheur, (Bioteau, 2005), les difficultés liées au terrain sont essentiellement décrites pour montrer comment elles ont été surmontées, comment, partie prenante de la recherche, elles ont, elles aussi, permis d'apporter des réponses. Le terrain n'est que très rarement décrit et explicité sous la forme de l'échec. Ce qui n'a rien d'étonnant alors que « les échecs sont presque

systématiquement tus et, partant, invisibilisés dans les lieux rendant compte de l'avancement de la recherche », (Appel à communications pour la Journée d'études Géographes en déroute). Pourtant le terrain peut être mal vécu par le chercheur et ce pour plusieurs raisons. Cela a notamment été le cas lors de ce travail. Rencontrer des personnes, leur demander un entretien, et mener ledit entretien sur des questions personnelles telles que la pauvreté, n'est pas chose aisée. Une trop grande timidité a certainement rendu plus difficile le fait de mener des entretiens.

Le terrain a aussi été l'occasion d'une réflexion sur l'utilité et le bien-fondé de cette recherche. Travailler sur la pauvreté par le biais d'entretiens, que ce soit avec des acteurs ou des personnes qui vivent des situations de pauvreté, amène à prendre connaissance de situations véritablement dures. Or, de par les entretiens, ces situations sont véritablement incarnées. Passer d'une connaissance intellectuelle, liée à des lectures, des visionnages de documentaire, etc., à des connaissances plus empiriques n'est pas sans conséquence. La question de l'intérêt de la recherche a pris une tout autre importance : quel intérêt réel a cette recherche pour des jeunes filles chassées de chez elles et qui se prostituent car elles n'ont pas 25 ans et ne peuvent pas toucher le RSA ? Que dire à une assistante sociale qui exprime son incapacité et son absence totale de formation à faire face aux tendances suicidaires des personnes qu'elle rencontre ? Des discussions avec d'autres chercheurs – en formation ou confirmés – des lectures sur la notion de contre-don, (Bouillon, 2006, Musso 2009) n'ont pas réellement permis de répondre à cette question. L'idée même d'un intérêt plus lointain – une meilleure connaissance des mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté dans les espaces ruraux, permettant peut-être un jour des politiques plus adaptées, l'éclairage de situations encore trop connues du grand public et des acteurs politiques, etc. - n'a pas non plus apporté de réponse satisfaisante à la question de l'intérêt réel pour les personnes rencontrées. Cette question a été posée par la plupart des chercheurs qui ont travaillé sur le sujet, et a été résolue différemment. Ainsi pour Séchet, la production du savoir est une réponse suffisante : « Ce n'est pas en vivant avec les pauvres et en proposant des réponses aux problèmes immédiats que le chercheur acquiert sa légitimité ; c'est par l'apport d'intelligibilité et de sens », (Séchet, 1996, p. 12-13). Mais se pose

alors la question de savoir pour qui est apporté cette intelligibilité et ce sens ? Les personnes en situation de pauvreté ont-elles vraiment besoin de cet apport ? N'y ont-elles pas accès directement ? Ce désarroi a hanté toute cette recherche, la freinant même parfois. Il n'est en aucun cas propre au chercheur et a été souvent discuté avec les personnes rencontrées, qu'il s'agisse d'acteurs de la lutte contre la pauvreté ou des personnes interrogées. Il a d'ailleurs été parfaitement résumé par une assistante sociale rencontrée à une journée de débat organisé par l'URIOPPS Haut-de-France. Après une journée de conférence et d'ateliers-débats, une assistante sociale a conclu l'atelier portant sur Pauvreté et Mobilité dans les Hauts-de-France en déplorant la pérennité des problèmes et des débats que ces sujets soulevaient :

> *« Moi, ce que je vois surtout, c'est qu'il y a 30 ans, on disait déjà les mêmes choses, on cernait déjà les mêmes problèmes, on proposait déjà les mêmes choses. Et 30 ans après, rien n'a changé. Alors, c'est chouette de se retrouver tous ensemble. De discuter de tout ça, mais en réalité on change pas les choses, pas comme ça en tout cas »,* (Intervention lors de la journée Précarité et pauvreté rurale : problématiques et initiatives).

Cette question du sens et de l'intérêt de la recherche a même été soulevée par certaines des personnes interrogées. La question du but de la thèse, de son intérêt, posée au cours d'un entretien peut être assez déroutante et expliquer les objectifs de la thèse semblait insuffisant. Il est à noter que, bien qu'ayant une piètre opinion de l'utilité de cette recherche, les personnes interrogées n'ont pas mis fin à l'entretien. Cette question de la finalité de la recherche sur la pauvreté a poussé certains chercheurs à dénoncer le fossé qui existe entre Université et monde de la pauvreté : « Ainsi, on a, d'un côté, des hommes méprisés, opprimés, par la nature, la matière, les autres hommes ; de l'autre, des gommes qui scrutent et maîtrisent les lois de la nature et du fonctionnement des sociétés », (Godinot, 1994, p.48). Et d'appeler à une réciprocité pour combler ce fossé. Réciprocité difficile à trouver.

2. L'Ariège, une périphérie rurale

L'Ariège, un des treize départements de la région Occitanie, est à l'extrême périphérie du territoire français : située au sud-ouest, dans les Pyrénées, elle est frontalière de l'Espagne et d'Andorre. L'Ariège reste un département majoritairement rural et possède une armature urbaine peu développée qui repose essentiellement sur la seule aire urbaine du département, Pamiers, sur la préfecture, Foix, et la sous-préfecture Saint-Girons. Elle abrite une partie de la chaîne pyrénéenne : moyenne montagne et haute montagne façonnent les paysages et influent sur de nombreux domaines comme le type d'agriculture pratiquée. Ce sont l'importance des espaces ruraux et les caractéristiques de l'économie ariégeoise, tout autant que la pauvreté de sa population, qui font de l'Ariège un intéressant terrain d'étude.

2.1 Un département marqué par la ruralité

Le caractère rural de l'Ariège peut sembler une évidence empirique qui n'aurait pas besoin de démonstration : « Mais qu'on réside à Foix, sur les Causses du Quercy ou à 25 km de Toulouse, le sentiment de vivre à la campagne est certainement le sentiment le mieux partagé par une population qui peut profiter de cet avantage ou rencontrer les mêmes problèmes », (Touret et *al*., 2008, p.4). Ce sentiment n'est pas seulement celui de chercheurs car toutes les personnes rencontrées en Ariège associent spontanément leurs espaces de vie à du rural[29] :

> *« Ici, c'est sûr que c'est pas comme en ville. On est à la campagne et ça se voit. Dès que tu sors de chez toi, ça se voit »*, (Entretien avec Nicolas)

[29] Pour plus d'informations sur le sujet voir le chapitre 9 qui s'intéresse notamment à la façon dont les personnes rencontrées perçoivent les espaces ruraux et leurs lieux de vie.

« Alors, les spécificités qu'on peut avoir… ben, déjà c'est tout ce qui va être lié au fait d'être dans des endroits… à la campagne», (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Où je vis, c'est même pas un village. C'est dans un coin perdu. C'est un petit hameau, complétement isolé, perdu dans la cambrousse », (Entretien avec Yann)

Photographie n°2 : Route menant à un petit hameau

C. Innocenti, mars 2018

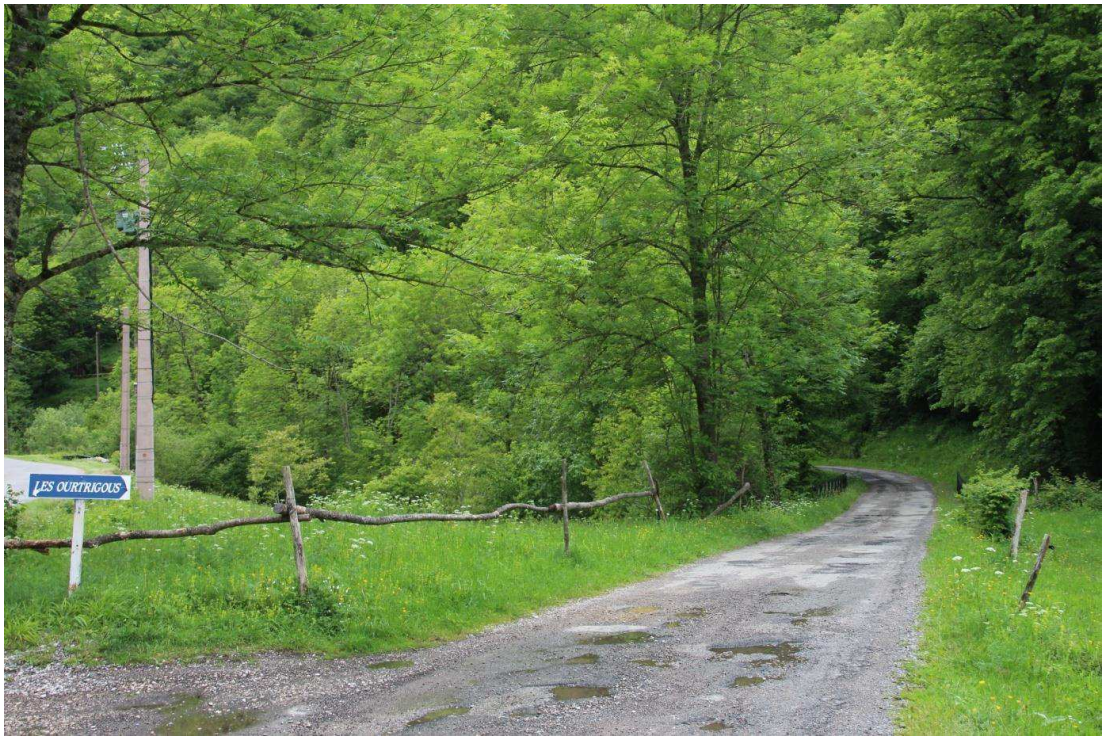

Cependant, ce sentiment de vivre à la campagne, aussi partagé soit-il, ne suffit pas à définir le caractère rural du département.

2.1.1 Comment circonscrire les espaces ruraux ?

Face à ce qui est vécu et perçu comme une telle évidence, définir et délimiter le rural en Ariège ne devrait pas poser problème. Pourtant, définir le rural n'est, en réalité, pas si simple, alors que la tâche s'apparente à un « écueil épistémologique », (Depraz, 2009). La question de la terminologie se pose ainsi très rapidement : faut-il parler du rural, d'espace rural au singulier ou au pluriel, de mondes ruraux ou de campagne ? Chaque terme provient, en effet, d'un certain contexte et peut encore y faire référence : « Les usages autour de l'univers rural doivent beaucoup aux évolutions de cet objet d'étude. Le retour au premier plan du terme de campagne(s) renvoie à sa polysémie et à sa moindre connotation agricole, (Mathieu, 1998 ; Rieutort, 2011). A l'inverse, le vocable de rural et ses déclinaisons conserveraient depuis l'après deuxième guerre une certaine synonymie, (Mischi et *al*., 2008), dans le prolongement « d'une invention politique de la paysannerie républicaine qui fut l'œuvre de la IIIe République », (Hervieu et Viard., 2001, p.43) », (Pistre, 2012, p. 19). Sans qu'il ne s'agisse d'un choix sous-tendu par une vision de ce qu'est le rural et la façon dont il doit être perçu et étudié, c'est le terme d'espace rural, le plus souvent au pluriel, qui a été ici choisi. Ce terme étant le plus à même de répondre à la question de savoir quel est le rôle de l'espace dans la production et reproduction de situation de pauvreté. Ce choix n'a cependant pas été contraignant et d'autres dénominations ont été utilisées, selon que le contexte d'énonciation le demandait, ou dans un souci plus stylistique d'éviter de trop nombreuses répétitions. Ce choix n'est pas celui de tous. Et beaucoup préfèrent l'utilisation du terme de campagne, car plus utilisé, notamment par les personnes rencontrées sur le terrain : « Mais l'objectif est surtout de privilégier le vocable le plus répandu dans les mentalités et les usages collectifs, et celui sur lequel se sont construits des désirs et des envies (de campagne », (Pistre, 2012, p. 21). Il faut noter que le terme d'espace rural ou la notion de ruralité n'ont pas posé de problème lors des entretiens : les personnes rencontrées utilisaient aussi l'adjectif rural dans leurs discours.

Au-delà de la question même de la terminologie se pose la question de savoir comment définir et circonscrire le rural, avant même de s'intéresser aux espaces ruraux ariégeois et à leurs spécificités. Il existe d'ailleurs de nombreuses approches pour définir le rural : « Il est plus

délicat de proposer une définition conceptuelle précise et statistiquement opérationnelle de l'espace rural. Nombreuses sont les contributions qui cherchent à répondre à cet objectif, multiples sont les définitions proposées, tant de la ville que du rural », (Schmitt, Goffette-Nagot, 2000, p.42). Sans pour autant qu'aucune ne fasse véritablement consensus et soit utilisée par tous. Absence de consensus qui n'est pas propre à la France, mais que l'on retrouve ailleurs ; ce qui complique d'ailleurs les études comparatives, (Depraz, 2009). Généralement, le rural est d'abord défini par ce qu'il n'est pas : « La traditionnelle opposition entre monde urbain et monde rural s'est traduite par une définition du second comme négatif du premier. Selon cette vision, il n'y aurait que deux catégories fondamentales d'espace et la définition de l'une suffirait à déterminer l'autre. Donner une définition de l'espace rural revient, dans ce cas, à s'accorder sur une définition de l'urbain », (Schmitt, Goffette-Nagot, 2000, p. 43). Cette vision du rural, malgré d'importantes limites et quelques défauts conceptuels, a longtemps présidé à la désignation officielle et administrative de ce qu'est l'espace rural en France, à travers les zonages Insee. La vision du rural ainsi véhiculée est d'ailleurs régulièrement critiquée par les géographes. C'est par exemple le cas pour le zonage en aire urbaine : « L'Insee a choisi de ne plus faire référence au rural dans le ZAU 2010. […] Toujours est-il que le « grand public », les médias, les praticiens des bureaux d'étude, des collectivités ou encore les manuels scolaires, tend à assimiler la seule catégorie des communes isolées (et parfois aussi les communes multipolarisées) avec les espaces ruraux », (Richard, 2017). Ou avec le plus récent zonage en aire d'attraction des villes : « Le zonage présente ainsi l'inconvénient d'envisager les espaces ruraux comme de vastes aires d'attraction des espaces urbains, comme si les relations entre ces deux types d'espaces étaient unidirectionnelles et descendantes, et non réciproques et multiformes », (Géoconfluence, 2020). D'autres ont pu mettre l'accent sur les dimensions naturelles de ces espaces, comme l'explique Pistre : « L'univers rural se singulariserait par des paysages ouverts, des occupations naturelles et variées du sol (agricoles, forestières…) et par la prégnance d'écosystème, enjeux de préservation et de valorisation », (Pistre, 2012, p. 21). Mais là encore, pas de consensus, et encore moins si l'on cherche une définition qui serait employée par tous : du grand public aux chercheurs en passant par les hommes politiques et les aménageurs. Car aux définitions, plus ou moins utilisées, des espaces ruraux s'ajoutent un grand nombre de réflexions sur ce que ces espaces représentent ; réflexions qui ont parfois plus

d'importance que les définitions mêmes : « De fait, bon nombre de chercheurs, géographes, sociologues, aménageurs se sont attelés à définir la ruralité comme finalement une représentation d'une construction sociale évolutive dans le temps et dans l'espace et influant nettement sur les trajectoires socioéconomiques rurales », (Chevalier, 2009, p.66).

Dans un autre registre, on a pu chercher à définir le rural à travers ses caractéristiques comme les faibles densités, en termes de population, d'activités ou de services. C'est par exemple le choix de l'Observatoire des territoires qui considèrent que les communes rurales sont les communes peu denses et très peu denses, (Carte n°5). Selon cette définition du rural, plus de 30 000 communes et de plus de 21 millions d'habitants vivent dans une commune rurale.

Carte n°5 : La densité comme critère de zonage rural

Observatoire des territoires, 2020

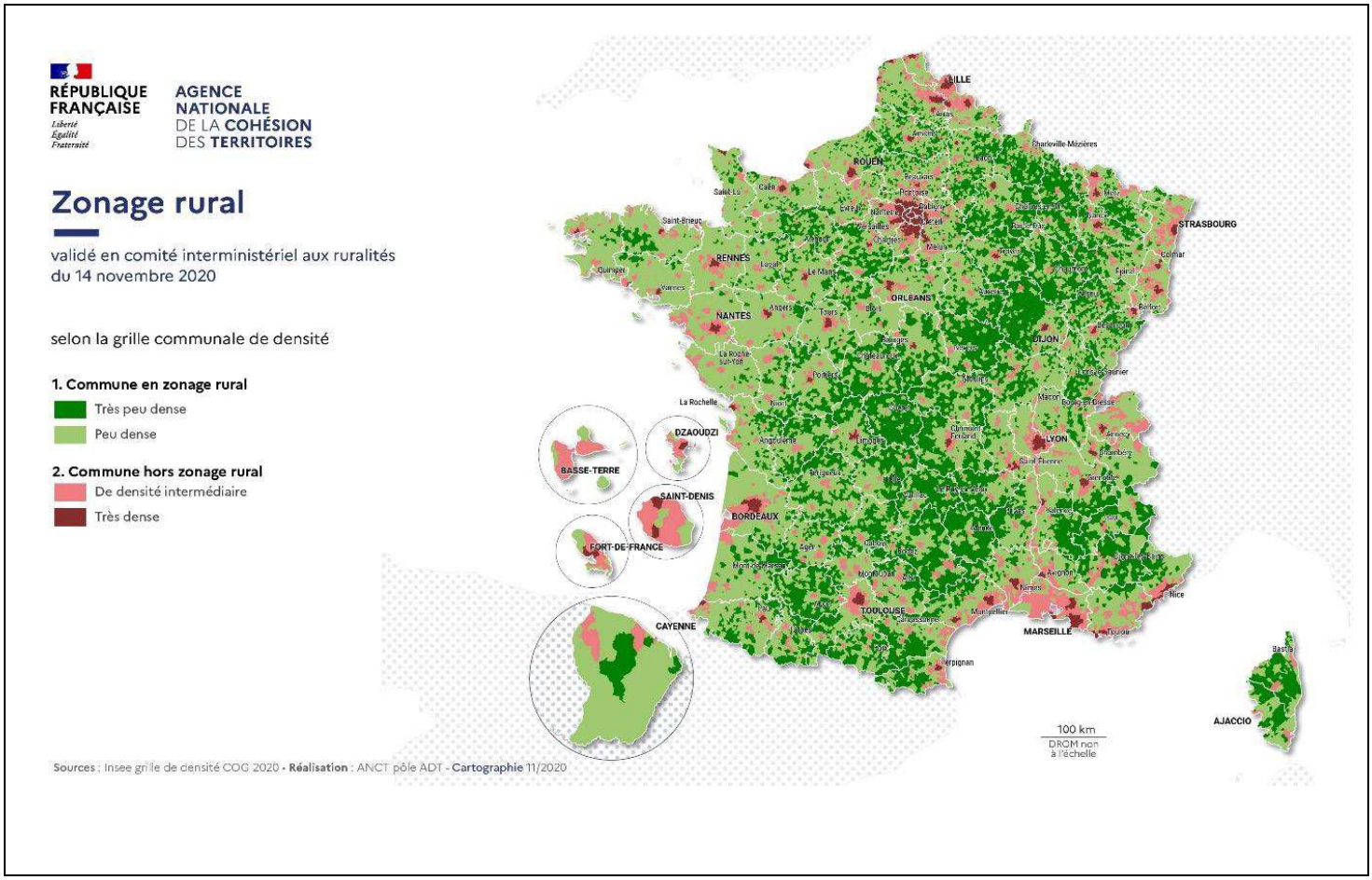

Avec ce découpage, l'Ariège apparaît comme un département majoritairement rural, puisque seules Pamiers, Foix, Lavelanet et Saint-Girons ne sont pas considérées comme des communes en zonage rural.

Tout cela incite à ne pas choisir une définition du rural trop restrictive et figée. D'autant plus qu'à la classique distinction urbain-rural s'ajoute désormais celle qui permet de distinguer

le périurbain. Distinction qui n'est pas toujours claire : « Quelle différence entre les « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle, et à économie dynamique » identifiées par la Datar (Hilal et *al.*, 2011) et le « périurbain lointain », espace où « domine encore la faible densité, l'éloignement des aménités urbaines et des pôles d'emplois ainsi qu'une moindre accessibilité », (Rougé, 2010) ? Cette ambiguïté ressort par ailleurs dans les zonages de l'Insee, des communes pouvant être classées rurales ou périurbaines selon les critères adoptés », (Tommasi, 2014, p.14-15). La question du périurbain reste, en Ariège, encore limitée, alors que le département ne possède qu'une seule grande aire urbaine, celle de Pamiers, et que les communes qui peuvent être considérées comme périurbaines ou périurbaines, compris ici comme les communes intégrées à une unité urbaine (c'est-à-dire un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et d'au moins 2 000 habitants), sont peu nombreuses. En effet, l'Ariège ne compte que quatre unités urbaines : celle de Foix, de Saint-Girons, de Lavelanet et de Tarascon-sur-Ariège, (Carte n°6).

Cependant, la notion de périurbain ne semble pas être une notion opérante dans le département, alors que l'ensemble des personnes rencontrées, qu'il s'agisse d'acteurs ou de personnes en situation de pauvreté, n'a parlé que de rural ou d'urbain, et jamais de périurbain. Et ce même à propos des communes pourtant considérées par l'Insee comme périurbaines. Lors d'un de mes premiers séjours en Ariège, alors que je cherchais à me loger, j'ai trouvé une annonce pour une location dans la commune de Saint-Pierre-de-Rivière. Malgré la très grande proximité avec Foix – moins de 5 kilomètres – et la catégorisation comme commune périurbaine par l'Insee, l'annonce présentait le logement et sa localisation comme rural, à l'orée du village. Une recherche sur le site Le Bon Coin permet de voir que si certaines annonces reconnaissent le caractère péri-urbain de la commune, en la décrivant comme étant à « 6 min. du centre de Foix, quartier calme, proche toutes commodités ! », (Annonce le Bon Coin) La plupart présente encore la commune comme un petit village. Toutes les communes du département, hormis les quatorze petites villes et les communes qui appartiennent à l'aire urbaine de Pamiers ainsi qu'aux quatre unités urbaines du département, ont été ainsi intégrées à l'étude.

Carte n°6 : Communes urbaines et communes rurales d'Ariège

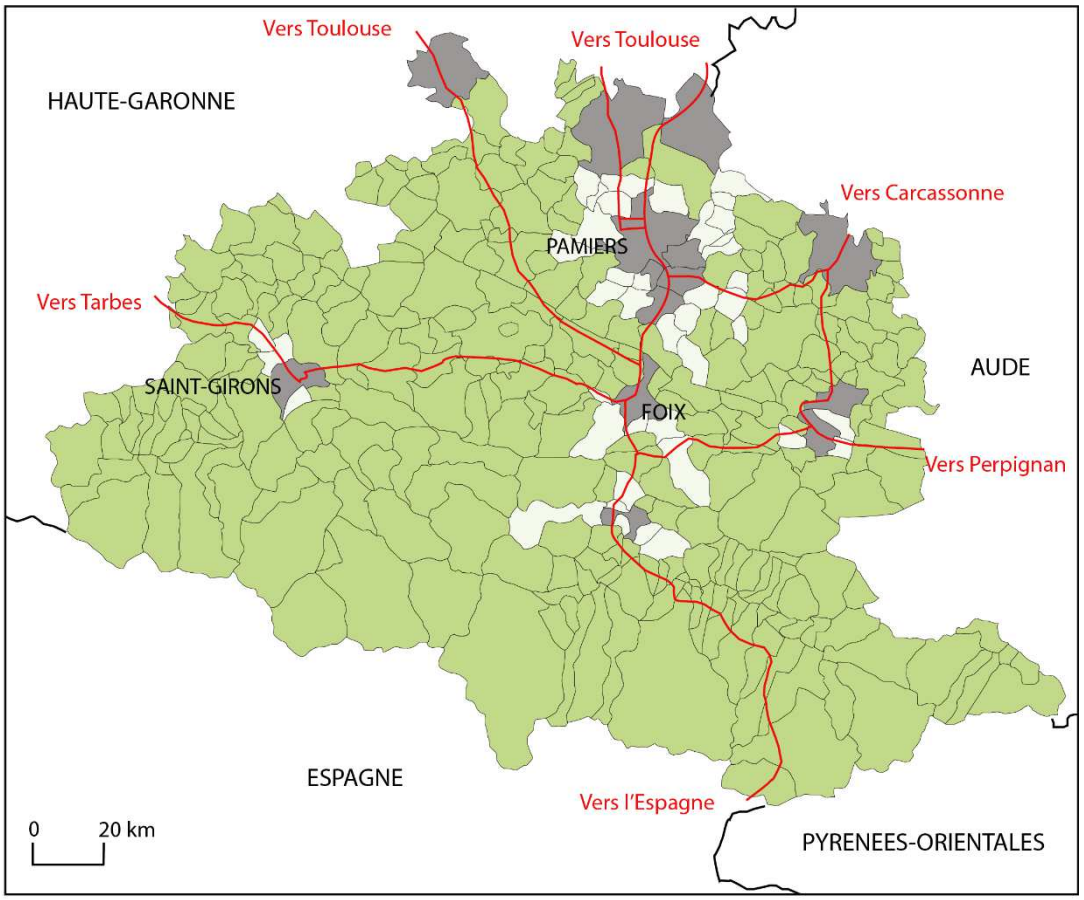

Source : Insee, 2016

Commune rurale

Commune urbaine

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Routes principales

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

L'Ariège ne se caractérise pas seulement par ses espaces ruraux mais aussi par ses espaces de montagne, qui ne doivent pas être négligés, alors qu'ils sont des espaces à enjeux spécifiques : « le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de cadre de vie : ces deux phénomènes conjugués accentuant les risques de désertification et de marginalisation économique des zones de montagne les moins accessibles et interpellent du point de vue de la qualité de leur environnement naturel et paysager, celles où l'artificialité progresse rapidement », (Hilal, et *al.*, 2011, p.46). Toute l'Ariège n'est pas un espace de montagne, et le Nord du département est, au contraire le prolongement de la plaine toulousaine. La distinction est d'ailleurs bien marquée dans les esprits :

> *« C'est sûr qu'entre les deux, c'est pas pareil. L'Ariège de la plaine et l'Ariège de la montagne, c'est deux choses différentes »*, (Entretien avec un agent du Pôle Insertion Direction Départementale de la Solidarité)

> *« Ce qui nous intéressait, c'était vraiment le côté montagne, pas la plaine. après si j'avais pas eu la mut là, je pense qu'on serait quand même venu vivre ici et que j'aurais fait les aller-retours »*, (Entretien avec Nadia)

Mais aussi dans certains domaines. La Basse Ariège, par opposition à la Haute Ariège, et notamment aux communes situées dans la chaîne pyrénéenne, a connu, à quelques exceptions près, une croissance positive de sa population depuis la fin des années 1970. La Basse Ariège, ou Pays des Portes de l'Ariège Pyrénéenne, est délimitée à l'est par la rivière de l'Ariège. Sur les 60 communes qu'elle abrite, 6 seulement ont connu une perte de population depuis 1982. La plaine d'Ariège, prolongement de la plaine toulousaine, n'accueille, quant à elle, que des communes qui ont gagné des habitants. En outre, la croissance démographique des communes de Basse-Ariège est plus importante que la moyenne du département, (Plan de lutte départemental contre la pauvreté, 2017). Cette distinction – entre une plaine qui gagne plus d'habitants qu'un massif montagneux – n'est pas aussi évidente qu'il n'y paraît. C'est, en effet, un renversement d'une tendance historique : tout au long du XIXe siècle et jusqu'au début du

XXe siècle, ce sont les cantons situés en altitude qui, d'un point de vue démographique, s'en sortaient le mieux, (Gadrat, 1938). En effet, jusqu'à la fin de la Monarchie de Juillet, l'Ariège est un département florissant : sa population croît à un rythme important et les communes de montagne connaissent les croissances les plus importantes. Même lorsque la population commence à décliner, dès les années 1850, la Haute Ariège reste la plus dynamique. La question du caractère montagnard de l'espace ne distingue pas seulement le Nord et le Sud du département mais se retrouve à l'intérieur même du massif pyrénéen. En effet, si l'on s'intéresse plus précisément aux communes de Haute-Ariège, l'altitude et la localisation apparaissent importantes du point de vue démographique. Par exemple, la différence entre la commune d'Aleu, qui perd des habitants, et la commune de Massat qui en gagne et qui sont limitrophes et situées dans le même canton, est à chercher dans leur position par rapport à la vallée. Massat est en fond de vallée alors qu'Aleu se trouve en haut du versant. Aleu, plus proche de la sous-préfecture Saint-Girons que Massat, en kilomètres, se retrouve pourtant en distance-temps plus éloignée de 10 minutes (trajets effectués en voiture). C'est donc la question de l'accessibilité qui semble être un critère prédominant.

Au-delà de cette question d'accessibilité, les communes du massif montagneux ne présentent pas toutes le même profil, (Carte n°7). La plupart des communes du massif ariégeois correspondent ainsi aux communes des espaces d'altitude peu accessibles et âgés, à fort chômage : « Ces communes affichent de très faibles densités de population […] La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent », (Hilal, et *al.*, 2011, p.49). Cette sur-représentation de cette catégorie explique en partie, comme nous le verrons, l'intérêt d'une réflexion sur la pauvreté dans ces espaces.

Carte n°7 : Typologie de la montagne ariégeoise d'après la DATAR

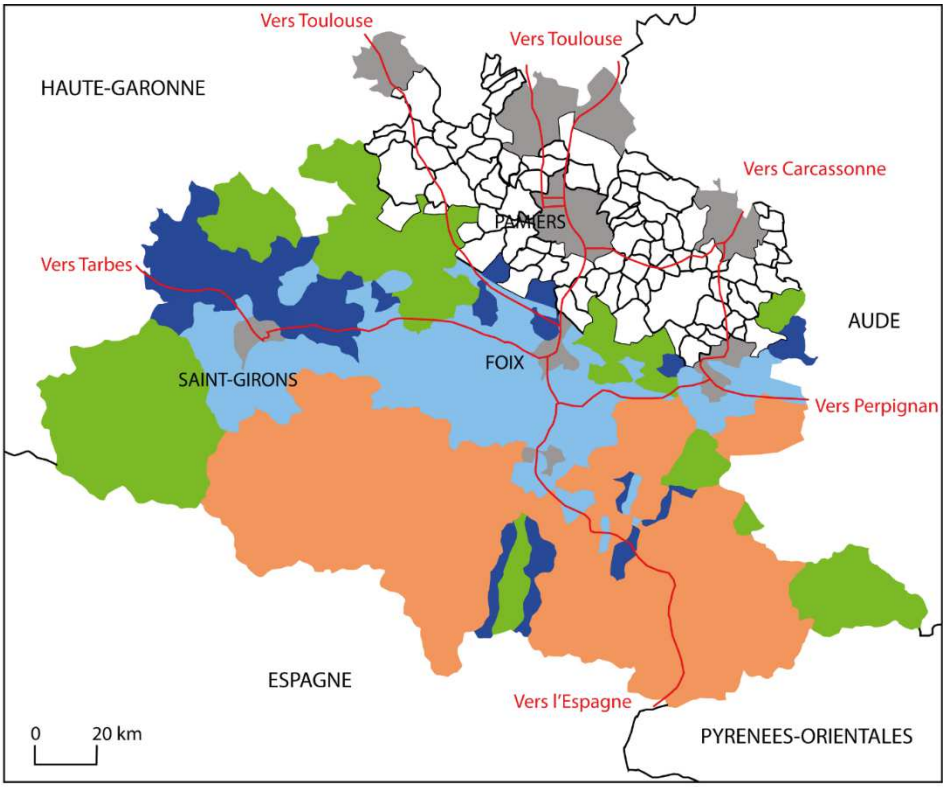

Espaces d'altitude accessibles et attractifs

Espaces ruraux industriels et agricoles à faible chômage

Espaces ruraux agricoles, âgés, à fort chômage et très boisés

Espaces d'altitude peu accessible, âgés et à fort chômage

Commune urbaine

Communes hors du massif

Routes principales

Source : DATAR, 2011

Si la distinction entre espace de plaine et espace de montagne, entre Basse et Haute Ariège, ne peut être niée, il est à noter que pour les personnes rencontrées sur le terrain, ces deux espaces peuvent néanmoins être englobés sous le terme de rural. Peut-être car l'ensemble de ces communes correspond, en général, aux dynamiques caractéristiques des espaces ruraux.

> *« L'Ariège, on est surtout sur du rural. A part les villes, et encore elles sont pas bien grandes, comme Foix ou Pamiers. Le reste, c'est du rural quand même »*, (Entretien avec Françoise)

> *« On se dit pas forcément qu'on vit à la montagne… On parle aussi de campagnes. Alors que bon, ici t'es quand même bien dans les Pyrénées »*, (Entretien avec Benjamin)

2.1.2 Des fonctions productives en déclin face à une fonction résidentielle en hausse

Le département de l'Ariège s'inscrit dans les mêmes tendances générales que l'ensemble des espaces ruraux français, malgré, bien évidemment, quelques spécificités.

Ainsi l'industrie et l'agriculture, bien qu'encore importantes dans le département, sont des secteurs en perte de vitesse. La sphère productive a reculé, entre 1982 et 2016, de 32%, (Insee analyse, 2016). L'agriculture, peu rémunératrice, est un secteur qui emploie de moins en moins et qui se recentre de plus en plus sur le noyau familial. L'agriculture en Ariège est limitée par l'importance des espaces naturels non cultivés : les terres labourables ne représentent que 10 % du département et 39 % de la Surface Agricole Utile (Agreste, 2011). Elle est caractérisée par l'élevage qui représente deux tiers des exploitations, aussi bien en termes de surface agricole, que d'effectif ou de production brute standard. Cette importance de l'élevage et la limitation des terres labourables s'expliquent par la topographie du département : couvert aux trois quarts de montagnes, les plaines y sont rares. L'activité agricole ariégeoise n'a pas vraiment

connu de déprise agricole. La taille des exploitations a eu tendance à augmenter ces vingt dernières années pour atteindre, en moyenne, une cinquantaine d'hectares. C'est surtout en tant que créatrice et pourvoyeuse d'emploi que l'activité agricole s'est érodée. En 2010, les actifs permanents agricoles représentent 4 300 personnes : ils étaient 6 000 en 2000. Depuis les années 1980, les Unités de Travail Annuel en équivalent temps plein pour 100 hectares de SAU sont en constante diminution. L'agriculture ariégeoise est aujourd'hui une agriculture essentiellement familiale et peu rémunératrice. En 2010, les employés permanents non familiaux ne représentent que 4 % des 4 300 employés. L'activité agricole longtemps considérée comme une activité sure et durablement implantée n'est plus à même aujourd'hui de créer des emplois en Ariège. L'agriculture ariégeoise a pourtant tenté de s'adapter en épousant rapidement les tendances du marché comme l'intérêt des consommateurs pour les productions biologiques ou pour les circuits courts. Aujourd'hui, c'est presque 12 % de la SAU qui sont occupés par l'agriculture biologique et une exploitation sur trois commercialise l'essentiel de ses produits en circuits courts (Agreste, 2011). Toutefois, ces exploitations restent trop petites pour employer hors du cadre familial.

Le département fait aussi face à un processus de désindustrialisation depuis plusieurs décennies, (Tableau n°12). Si les ouvriers restent nombreux dans le département, ils sont une population très touchée par le chômage, et leur poids diminue : « Héritage du passé industriel du département, la part des ouvriers et des employés dans la population active est traditionnellement élevée en Ariège. (...) Cependant, le paysage social se transforme petit à petit et ces écarts s'amoindrissent : la part des cadres et des professions intermédiaires augmente depuis 1999 (+ 2,5 points), tandis que celle des ouvriers baisse légèrement (- 1,9 point) » (Frenot, INSEE Midi-Pyrénées, *L'Ariège se repeuple*, 2009). Les industries historiques, comme la papeterie à Saint-Girons, (photographie n°3) ou le textile dans le Pays d'Olmes (à l'est de Foix), ont périclité : entre les années 1980 et 1990, deux emplois sur trois ont disparu dans les usines du Pays d'Olmes.

Tableau n°12 : Une industrie présente mais en déclin
Insee, 2016

	Ariège	**France**
Part des emplois dans l'industrie en 2015	15%	13%
Part des établissements actifs en 2015	8,2%	6%
Evolution des emplois industriels 1999-2009	-17,4%	- 13%

Cette perte d'emplois industriels, cette fermeture des usines n'a pas touché de façon uniforme le territoire ariégeois et a durablement marqué certains endroits, notamment ceux dont le système productif reposait sur une activité, comme le textile à Lavelanet. Le secteur de Lavelanet est ainsi un espace en crise selon les dires des travailleurs sociaux qui y sont implantés :

> *« Après pourquoi Lavelanet* [pour y ouvrir une Communauté Emmaüs] *? Parce que c'est une ville sinistrée du textile qui a perdu la moitié de ses habitants en 20 ans. Donc on s'est dit que ça avait quand même beaucoup de sens qu'Emmaüs soit là-bas. […]Lavelanet y a pas grand-chose à faire. […] Mais effectivement y a pas d'activités. C'est un peu, vraiment les gens du quart-monde qui sont à Lavelanet »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence).

> *« Parce qu'ici on est sur un territoire… l'Ariège est un territoire enclavé géographiquement justement, et Lavelanet est une enclave dans l'enclave. C'est pour ça qu'on cumule quelques difficultés »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Photographie n° 3 : Papeterie de la Moulasse, Saint-Girons,

Hybre, 2013



L'Ariège est un département attractif qui voit sa population augmenter depuis la fin des années 1970. Le département s'inscrit ainsi dans le mouvement de regain démographique des

espaces ruraux. Entre 1982 et 2016[30], l'Ariège a ainsi connu une croissance de sa population : de 137 857 habitants en 1982 à 153 067 en 2016. Cette évolution démographique a touché une majorité de communes dans le département. Une seule commune, Engomer, située dans la chaîne pyrénéenne au sud-ouest de Saint-Girons, n'a connu aucune période de croissance sur cette période, selon les différents recensements (1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2010 et 2016) ; et 96 communes, sur les 332 que compte aujourd'hui l'Ariège, n'ont pas vu leur population augmenter sur cette période. La croissance démographique ariégeoise doit beaucoup aux phénomènes migratoires. Ce sont eux qui, les premiers, ont participé d'une dynamique démographique positive. Entre 1975 et 1982, sur 181 communes qui ont vu leur population augmenter, plus de 80% le doivent à l'arrivée de nouvelles populations. Par la suite, l'arrivée de nouvelles populations reste importante, mais a perdu de sa primauté : entre 2011 et 2014, seulement 49% des communes qui ont vu leur population augmenter ne le devait qu'à un solde migratoire positif. Cependant, il reste important pour un grand nombre de communes : sur les 181 communes qui connaissent une augmentation de leur population entre 2011 et 2014, seules 20 communes ont un solde migratoire négatif et un accroissement naturel assez important pour le compenser. Néanmoins, un solde migratoire positif ne signifie pas toujours croissance de la population. C'est le cas de 37 communes en Ariège.

Le schéma du regain démographique de la renaissance rurale peut être découpé en plusieurs étapes selon un modèle temporel présenté par Berger et *al.* : [i] lors de la phase d'exode, il y a une perte généralisée de population ; elle est suivie par [ii] la phase transitoire à partir de laquelle le solde migratoire s'inverse jusqu'à [iii] la phase repeuplement où il compense un solde naturel encore négatif ; [iv] la phase de revitalisation est la dernière et est

[30] Les analyses ne prennent pas en compte les données antérieures à 1982, notamment le recensement de 1975. En effet, le découpage communal de l'Ariège a connu, entre 1975 et 1982, de très nombreux remaniements – disparition de communes, scission du territoire communal – qui ne permettent pas d'avoir des données similaires.

caractérisée par un solde naturel lui aussi positif. La croissance de la population ariégeoise ne reprend bien évidement pas ce modèle de façon constante et linéaire. Les évolutions varient selon les périodes et les communes. Une hausse de la population sur le long terme, en l'occurrence plusieurs décennies, est visible mais il est possible de distinguer plusieurs périodes. Ainsi la période 2006-2011 se distingue, sur l'ensemble du département, par une croissance plus importante que celle précédemment observée : deux fois plus d'habitants sont gagnés entre 2006 et 2011 qu'entre 1982 et 1990 (Insee analyses, 2014). Cependant cette dynamique ne se maintient pas dans le temps. Entre 2011 et 2016, la croissance ralentit. L'Ariège connaît là, avec un léger décalage, un scénario déjà observé sur le reste du territoire métropolitain : le regain démographique s'accélère dans les années 1990, laissant croire à « l'espoir d'un *turnaround* généralisé à l'anglo-saxonne », (Dedeire et *al.*, 2011, p.525).

Sur ces trois périodes – 1982-2006, 2006-2011 et 2011-2014 – la géographie dessinée par la croissance démographique est plus ou moins similaire. La distinction Basse et Haute Ariège se dessine plus nettement avec l'intensification de la croissance : la Basse Ariège représente alors 77% de la croissance démographique du département pour un tiers du territoire. Dans le massif pyrénéen, sur la période 2006-2011, les communes les moins peuplées commencent à connaître une croissance démographique : alors que les populations stagnaient, voire diminuaient, elles augmentent désormais. Les communes de moins de 150 habitants connaissent alors un regain démographique, (Recensements Insee). Le regain démographique de la Renaissance rurale s'étend et touche, de façon assez similaire à ce qui été observé dans les années 1990 pour le reste des espaces ruraux français, les communes les plus petites et les éloignées des villes et les moins accessibles. Ce sont les communes les plus peuplées qui, seules, continuent à perdre de la population.

La cartographie des communes qui connaissent un solde migratoire positif permet de voir l'importance des axes de communication, et notamment des axes routiers, (Carte n°8). En

effet, elles se situent principalement le long de ces derniers, notamment dans le nord du département. Les données des recensements effectués par l'Insee montrent l'importance des axes reliant le département à la métropole toulousaine. Les communes situées le long de ces axes sont particulièrement attractives : l'ouverture en 2002 de l'autoroute A66 a d'ailleurs marqué une hausse de l'attractivité des communes qui y étaient reliées : « Le dynamisme est le plus fort le long de l'autoroute 66, ouverte en 2002, reliant Toulouse à Pamiers. La population de l'aire urbaine de Pamiers (incluant Varilhes, La-Tour-du-Crieu, Rieux-de-Pelleport, Saint-Jean-du-Falga…) progresse à un rythme élevé (+ 1,5%par an). Plus au nord, les communes de Mazères et Saverdun, sous l'influence de Toulouse, connaissent une augmentation particulièrement forte sur la période 2006-2011 (respectivement + 3,6 et + 2,1 %). La vallée de la Lèze, autre axe routier important vers Toulouse, se caractérise également par une croissance démographique soutenue (+ 1,5 à + 2,4%par an pour le Fossat, Lézat-sur-Lèze, Artigat) », (Insee Analyses, 2014). Dans le reste du département, les axes principaux semblent avoir une importance moindre, même s'il faut noter les évolutions démographiques des communes situées le long de la départementale 117, qui traverse le département d'est en ouest, de Lavelanet à Saint-Girons.

Carte n°8 : La démographie ariégeoise de 2009 à 2016

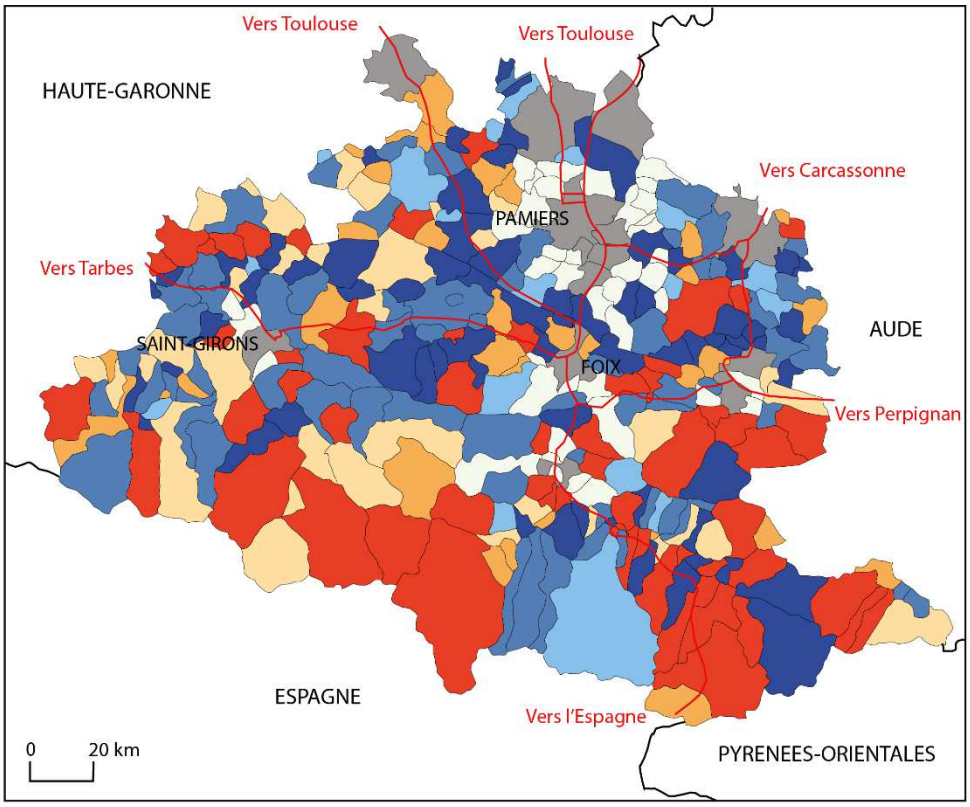

Communes qui connaissent une hausse de la population

- liée à un solde naturel et un solde migratoire positifs
- grâce à un solde migratoire positif et malgré un solde naturel négatif
- grâce à un solde naturel positif et malgré un solde migratoire négatif

Communes qui connaissent une baisse de la population

- du fait d'un solde naturel négatif et malgré un solde migratoire positif
- du fait d'un solde migratoire négatif et malgré un solde naturel positif
- liée à un solde naturel et un solde migratoire négatif

- Commune urbaine
- Commune appartenant à une aire ou une unité urbaine
- Routes principales

Source : Insee, 2009-2016

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

L'Ariège n'est pas un département d'exception qui connaîtrait des phénomènes inconnus dans les espaces ruraux français. Bien au contraire, le département fait face aux mêmes dynamiques et mutations que les espaces ruraux métropolitaines. En termes de pauvreté, cependant, l'Ariège se démarque.

2.2 Un département marqué par la pauvreté de sa population

« Ils ont 400, 700, 1 000 euros (pour une famille avec trois enfants) par mois pour vivre. Certains sont en marge de la société, d'autres, victimes de la désindustrialisation, du manque de travail, de l'isolement ; certains enfin s'inscrivent dans un processus de décroissance », (Hybre, 2013). C'est ainsi que Hybre décrit ceux qu'il photographie, en Ariège, pour l'exposition *Les oubliés de nos campagnes*. C'est que l'Ariège est un département marqué par la pauvreté de sa population : le taux de pauvreté y est de 17,5% en 2016, alors que le taux moyen en France ne s'élevait qu'à 13,5%, (FilosoFi, 2016). La pauvreté rurale y est aussi importante : le taux de pauvreté rurale est élevé, 18,2% en 2014, (Filosofi, 2014) ; et l'Ariège fait partie des départements métropolitains où la pauvreté rurale est la plus importante, (FilosoFi, 2014).

D'autres données, comme les données fiscales, témoignent des situations de pauvreté rencontrées par la population ariégeoise. En effet, l'Ariège est un département assez pauvre du point de vue des recettes fiscales : il fait partie des dix départements français qui, ensemble, ne représentent que 5% du revenu fiscal national, (Atlas de la France fiscale, 2010). C'est d'ailleurs ce que montre la part des foyers fiscaux non imposables dans le département, supérieur à la moyenne nationale, et surtout les revenus moyens déclarés de ces mêmes foyers : ils s'élèvent à un peu plus de 14 000 euros annuels dans deux communes seulement et descendent, dans la petite commune de Larbont, à seulement 3 300 euros !

En ce qui concerne les indicateurs d'une pauvreté administrative, c'est-à-dire celle des personnes qui reçoivent des aides du fait de leur situation de pauvreté reconnue par l'Etat, l'Ariège apparaît encore une fois comme un département touché par la pauvreté. L'Ariège est un département particulièrement touché par la pauvreté : les bénéficiaires du RSA y sont 7 414 en 2015 selon la CAF, pour 14 645 personnes couvertes soit plus de 8% de la population âgée de 20 à 65 ans, (d'après les données de la CAF, Portrait social Ariège 2015 et le recensement de la population) ; la population qui touche le RSA activité seul représente, en 2017, 3% de la population de moins de 65 ans du département, (Insee, 2017). Et 60 % du budget du Conseil départemental est d'ailleurs consacré aux aides sociales, (Plan de lutte contre la pauvreté, 2015). Si l'on s'intéresse à d'autres indicateurs, l'Ariège est marquée par la pauvreté de sa population : ainsi le département compte plus de 14 allocataires de la Couverture Maladie Universelle, CMU, pour 100 habitants, quand la moyenne est de 8,2 en France, (Drees, 2018).

Cette importance de la pauvreté, notamment rurale, s'accompagne d'autres caractéristiques plus classiques qui font des espaces ruraux des espaces complexes, où la pauvreté peut s'exprimer sous plusieurs formes : « Aujourd'hui, encore plus qu'hier (ou simplement parce qu'on le perçoit plus clairement), l'espace rural s'avère complexe : à la fois espace d'accueil et de relégation, espace dans lequel le taux de pauvreté monétaire est supérieur à celui des espaces urbains mais qui résiste néanmoins mieux à la crise en cours, espace qui cristallise un idéal de vie tout en restant culturellement disqualifié voire replié sur lui-même, espace dans lequel la pauvreté ne fait pas de vague, même lorsque ses habitants sont confrontés à des conditions de vie comparables à celles rencontrées dans certains espaces urbains (relégation, faiblesse des niveaux de vie, fort taux de chômage des jeunes, progression des familles monoparentales, sentiment de captivité, etc.), la faible concentration et la dispersion de la population dans ces espaces diluant le phénomène », (Tallon, 2015, p. 7). Mais l'Ariège se distingue par certaines formes de pauvreté. En effet, l'Ariège, terre d'accueil, est réputée pour ses populations atypiques. Les artistes, mais aussi les médias, se sont emparés de cette image de l'Ariège

notamment véhiculée par le succès du livre *Terre courage* qui relate l'arrivée de hippies dans le canton de Massat : « Vrai que l'Ariège, terre historique d'accueil de néo-ruraux, c'est plus le pays des hippies décroissants que des costumes cadres dynamiques. De ceux qui font un pas de côté » (Simbille, 2014). A ces arrivées dans les années 1960 – 1970 ont succédé d'autres arrivées, marquées par d'autres motivations, mais qui n'ont pas tari cette idée d'une Ariège différente, bien au contraire, comme nous le montre une étude sur l'habitat informel dans l'Ouest du département : « S'y retrouvent de nombreux exposants de la vague « hippie », pour certains arrivés dès la fin des années 1960 dans le bassin de Massat et, dans une moindre mesure, dans le Séronais. Ces habitants ont plus particulièrement occupé des logements en ruine dans des hameaux montagnards dépeuplés et peu accessibles. À cette implantation ancienne ont succédé des installations plus récentes de néo-ruraux aux profils extrêmement variés. Se retrouve dans les parcours de vie étudiés des habitants qui ont connu des épisodes de squats toulousains et vivent dans des camions stationnant dans la partie nord du département. Dans les coteaux avoisinants, des habitants beaucoup plus riches**,** souvent originaires de pays d'Europe du Nord, ont restauré des fermes de caractère et ont développé des activités d'agriculture biologique, de gîtes et chambres d'hôtes, et artistiques**,** comme au village-citadelle du Carla-Bayle. Entre ces situations de marginalité sociale et de gentrification rurale, dans le piémont, des néo-ruraux qui se sont lancés dans des activités agricoles et touristiques sur un modèle économique moins capitalistique, peuvent se loger dans de l'habitat informel (Cognard, 2010) », (Imbert, et al., 2018).

L'Ariège, entre spécificités et similitudes avec les espaces ruraux français, est ainsi un terrain bien choisi pour chercher à comprendre comment l'espace rural participe de la production et reproduction des situations de pauvreté.

Conclusion

Ce chapitre a présenté les raisons qui ont mené au choix de l'Ariège comme terrain d'étude. Ces raisons portent à la fois sur le caractère rural du département et sur les situations de pauvreté qui affectent la population. L'Ariège est, en effet, un département marqué par la ruralité, où les espaces ruraux font face à des dynamiques, classiques en France métropolitaine, comme une certaine attractivité démographique, des fonctions productives qui s'étiolent face à la croissance de la fonction résidentielle de ces mêmes espaces. Il s'agit aussi d'un département où la pauvreté est, malheureusement, bien présente, notamment dans les espaces ruraux.

Ce chapitre a aussi décrit les différentes méthodes utilisées pour considérer les situations de pauvreté dans les espaces ruraux ariégeois. La méthodologie ainsi construite a cherché à surmonter les problèmes liés à la fois à l'objet d'étude, à chaque méthode proprement dite et au chercheur lui-même. A la collecte et l'analyse de données s'ajoutent les entretiens, avec des acteurs de la lutte contre la pauvreté et des personnes en situation de pauvreté. Ces entretiens ont été l'occasion de porter un autre regard sur les situations de pauvreté et de répondre à certaines questions, en se concentrant sur les récits des personnes interrogées : comment sont-elles vécues et perçues ? Comment s'inscrivent-elles dans les parcours résidentiels, professionnels et familiaux ? Quels effets ont-elles sur les pratiques sociales et sur la façon dont le territoire est envisagé ? Les discours ainsi produits ont permis l'étude de la pauvreté rurale.

Conclusion de la première partie

La question de la définition de la pauvreté rurale a été posée dans cette première partie. Pour conduire une étude de la pauvreté dans les espaces ruraux, il a ainsi fallu saisir et concevoir comment la pauvreté peut être appréhendée comme un objet de recherche. L'enjeu était de questionner les discours sur la pauvreté et la pauvreté rurale. En raison des multiples usages du terme de pauvreté, des différentes définitions et des notions concurrentes, la pauvreté se révèle dont être un objet de recherche complexe. Le sens que nous lui donnons dans cette étude se veut large et ouvert, afin d'inclure les diverses situations que la pauvreté recouvre aujourd'hui. Il est inspiré de différents travaux des sciences sociales et s'attache à définir à la fois un processus et un état. La pauvreté est un état dans une trajectoire individuelle, et aussi un processus, La pauvreté, alors être considérée comme un état et un processus, s'exprime et tire son origine de trois manques fondamentaux – manque d'avoir, manque de savoir, manque de pouvoir – ou à leur combinaison.

Ensuite, la focalisation sur la pauvreté rurale a impliqué de s'intéresser au rural comme objet secondaire de recherche. Pour comprendre les spécificités de la pauvreté dans les espaces ruraux, la question du rôle de l'espace a dû être approfondie. L'espace joue un rôle dans la fabrique des faits sociaux. Il n'est pas un simple décor, mais une dimension à part entière des phénomènes sociaux. Il participe ainsi des mécanismes de production et de reproduction des situations de pauvreté. Les espaces ruraux, par leurs caractéristiques et leurs dynamiques propres, y participent d'une façon spécifique. Les situations de pauvreté que l'on peut retrouver dans les espaces ruraux y sont représentatives.

Le chapitre 3 partie a permis d'exposer le cadre de l'enquête et la méthodologie de recherche. L'objectif était de présenter les méthodes employées et les caractéristiques des espaces ruraux étudiés. Notre méthodologie s'est d'abord appuyée sur une approche administrative qui se concentre sur les situations reconnues par l'Etat et les acteurs de la lutte contre la pauvreté comme des situations de pauvreté. Une seconde approche est, quant à elle,

tournée vers la parole des personnes en situation de pauvreté et est fondée sur des entretiens. Au-delà de ces retours sur la géographie de l'Ariège, les méthodes employées et le terrain choisi sont les points de départ de notre analyse sur les situations de pauvreté et sur la façon dont elles s'inscrivent dans différentes trajectoires de vie et différents domaines.

DEUXIEME PARTIE :

VIVRE LA PAUVRETE DANS LES ESPACES RURAUX

Introduction à la deuxième partie :

Dans cette deuxième partie, nous poursuivons l'analyse de la pauvreté rurale en nous attachant à saisir les expériences et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Le premier objectif est de comprendre sous quelles formes la pauvreté se manifeste dans les espaces ruraux et comment elle se traduit dans le quotidien des personnes que nous avons rencontrées.

Dans le chapitre 4, nous nous intéressons aux différentes formes de pauvreté qui existent dans les espaces ruraux. Nous avons ainsi identifié trois formes de pauvreté et les trajectoires de vie qui leur sont associées : la pauvreté locale ou les trajectoires de la pauvreté héritée, la pauvreté importée ou les trajectoires de la pauvreté dépaysée, la pauvreté créée ou les trajectoires du déclassement.

Il s'agit ensuite de décrire, à travers différents thèmes, les conditions de vie de la pauvreté dans l'Ariège rurale. Le chapitre 5 est consacré à la question du logement. Le chapitre 6 s'intéresse à l'emploi et le chapitre 7 nous parle de mobilité. Ces trois thèmes ont été choisis car ils sont apparus comme essentiels lors des entretiens avec les personnes rencontrées. A travers ces trois thèmes, et dans chacun des trois chapitres, nous nous efforçons de montrer comment les situations de pauvreté se manifestent dans le quotidien des personnes rencontrées.

Chapitre 4 : Les vécus de la pauvreté dans les espaces ruraux

Introduction :

« En milieu rural, une frange de petits agriculteurs a du mal à vivre du travail de la terre. Par ailleurs, beaucoup de personnes âgées vivent encore avec le minimum vieillesse. […] Pourtant, la campagne attire une population d'urbains qui quittent la ville à la suite d'échecs répétés. Des marginaux tentent de refaire leur vie en s'installant à la campagne. De jeunes couples décident d'acheter de vieilles maisons pour les retaper et élever leurs enfants dans un cadre de vie agréable, mais ils ne trouvent pas forcément un emploi stable après des années d'installation. Cette diversité de situations et de trajectoires implique que l'on ne puisse plus étudier la pauvreté en milieu rural sans tenir compte de ces mobilités résidentielles », (Pagès, 2005). Pour Pagès, sociologue qui a travaillé sur la pauvreté dans les espaces ruraux, cette dernière est caractérisée par la diversité des expériences que peuvent vivre les personnes en situation de pauvreté. Pour essayer de comprendre et de transmettre la complexité du réel, il décrit ces situations à travers une typologie sociale en trois types, construites autour du lien à l'emploi : les employables immédiats, les fragiles et les rebelles, (Pagès, 2001).

Passer ainsi par une typologie permet de rendre compte de la diversité des vécus et des expériences : « Toute production de connaissance scientifique, quelle que soit la discipline, s'appuie d'ailleurs sur des classifications et catégories. Et plus généralement, c'est la commune condition humaine que de mobiliser des catégorisations pour construire de la signification, pour l'énoncer, l'argumenter, la faire partager. Aussi, même le sociologue le plus attaché à la description minutieuse de son terrain, ou le plus engagé dans la direction de « l'empirisme irréductible » (Schwartz, 1993), ne peut échapper à cette contrainte. La sociologie est indissociable d'opérations de classement, plus ou moins complexes, élaborées, explicites,

argumentées », (Demazière, 2013, p.334). C'est donc le moyen que nous avons choisi pour rendre compte des situations rencontrées lors de notre travail en Ariège. La typologie de Pagès n'a cependant pas été reprise, mais une nouvelle typologie a été construite, une typologie qui s'intéresse notamment aux relations à l'espace et qui distingue trois trajectoires de pauvreté dans les espaces ruraux. Ce travail sur les relations entre situations de pauvreté et espace rural a aussi été l'occasion de s'intéresser aux fonctions que pouvaient remplir les espaces ruraux pour les personnes qui les vivent, mais aussi d'interroger quels peuvent être les effets de ces espaces sur les vécus et ressentis des situations de pauvreté.

1. Les trajectoires de pauvreté dans les espaces ruraux

Les entretiens réalisés ont été l'occasion de dresser des trajectoires de vie ; trajectoires de vie qui ont été étudiées en fonction de leur rapport à la pauvreté, mais aussi à l'espace rural. L'étude de ces trajectoires de vie permet, comme nous allons le voir, de mettre en avant la spécificité de chaque parcours mais aussi de s'intéresser aux éléments communs à différents parcours. Cette analyse des situations de pauvreté à travers des trajectoires individuelles a été choisie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les avantages liés à une réflexion par trajectoires de vie : « L'un des principaux attraits de l'analyse des biographies tient sans doute au fait que la réflexion sur la causalité qui y est associée correspond relativement bien à la manière dont le déroulement des événements au cours du temps est ressenti par les individus […] Il devient possible d'étudier les interdépendances entre des trajectoires individuelles parallèles », (Robette, 2011, p. 9). De plus, raisonner ainsi à propos de la pauvreté nous a semblé être une bonne façon de chercher à prendre en compte les différentes facettes de la pauvreté, les différents domaines qu'elle peut affecter, mais aussi les liens entre les uns et les autres. La retranscription des entretiens sous forme de trajectoires a aussi été l'occasion de mettre en avant les points communs qui peuvent exister entre les différentes situations et de montrer les différentes formes de pauvreté dans les espaces ruraux. L'analyse de ces trajectoires ont ainsi montré que non seulement la pauvreté rurale est spécifique, mais qu'elle se manifeste à travers

différentes formes. En effet, si la pauvreté est le résultat de l'organisation générale de la société et peut, de ce fait, être pensée à l'échelon national, elle n'en reste pas moins l'expression de mécanismes plus contextuels, liés aux types d'espace et liés aux conditions socio-économiques, et spatiales. Nous avons ainsi repéré trois formes : les trajectoires de la pauvreté héritée, les trajectoires de la pauvreté dépaysée et les trajectoires du déclassement.

1.1 La pauvreté locale ou les trajectoires de la pauvreté héritée

Les trajectoires de la pauvreté héritée procèdent d'un processus endogène, qui passe par la transmission d'une génération à une autre d'une situation de pauvreté ou d'une vulnérabilité à la pauvreté et à ses manifestations rurales. Parmi les personnes rencontrées, six d'entre elles ont une trajectoire qui s'apparente à cette forme de pauvreté : il s'agit de Lorraine, d'Yann, de Béatrice, de Chloé, d'Ari et de Nicolas. Elles ont en commun certaines caractéristiques de la pauvreté inhérentes à l'espace rural comme la question de l'éducation et des diplômes ou de la relation à l'emploi, ou plus simplement de la reconnaissance de la pauvreté.

[i] Lorraine

Lorraine est ariégeoise. Elle est née et a vécu jusqu'à ses 18 ans dans le village de S. Il s'agit d'un petit village qui compte moins de 400 habitants. Il ne dispose que d'un petit commerce qui fait à la fois dépôt de pain et petite épicerie. Il n'est pas desservi par une ligne de transport. C'est après son bac qu'elle a quitté l'Ariège pour Toulouse où elle s'est inscrite à la fac. Elle a raté sa première année de licence d'arts plastiques. Elle s'explique son échec par le fait d'avoir dû travailler pour financer ses études, mais aussi les matériaux nécessaires à ses cours et ses réalisations. Le fait de vivre sans ses parents, pour la première fois, n'a certainement

pas aidé. Pour sa deuxième année à Toulouse, elle a quitté sa chambre universitaire et a emménagé en colocation, ne supportant plus de vivre seule. Elle a réussi à obtenir sa première année de licence d'arts plastiques mais ne s'est pas réinscrite à la rentrée suivante. Elle a encore passé deux ans à Toulouse où elle travaillait régulièrement grâce à une boite d'intérim. Elle est rentrée en Ariège, il y a deux ans, à la suite d'une rupture amoureuse. Elle est retournée vivre chez ses parents, et enchaîne depuis les petits contrats et les périodes de chômage. Elle aimerait trouver un travail à temps plein, mais elle ne sait pas trop quoi faire. Les formations à Pôle Emploi ne servent à rien et elle ne se voit pas reprendre des études. Elle pense qu'elle devrait partir d'Ariège pour espérer trouver un emploi : aller ailleurs, en ville peut-être. Mais cela demande des fonds, qu'elle essaye de mettre de côté grâce à ses petits boulots. Heureusement ses parents sont compréhensifs et l'encouragent. L'animation toulousaine lui manque : ici, il n'y a rien à faire, et même si ce calme lui a fait du bien, il lui pèse désormais.

[ii] Yann

Yann a 52 ans. Il vit seul dans un petit hameau du massif montagnard où il est l'unique résident à l'année. Le reste du hameau est composé de résidences secondaires de familles qui viennent l'été et plus rarement au printemps et à l'automne. Le hameau est situé à 10 minutes en voiture du cœur du village dont il dépend, dont les dernières minutes sur une route peu praticable. Le hameau n'est composé que de petites maisons, sans commerce, ni même véritable voirie. Yann est né en Ariège, de parents ariégeois, et y a toujours vécu. Il a quitté l'école assez jeune, à 16 ans, et a commencé à travailler avec son père sur des chantiers. Depuis, il a toujours travaillé. Mais il a multiplié les petits contrats, dans différentes boites. La faute à pas de chance, au contexte économique, aux mésententes avec les patrons. Il n'a jamais cumulé beaucoup d'ancienneté. Il vit seul depuis qu'il a quitté la maison de ses parents pour occuper la maison héritée de ses grands-parents, il y a un peu plus de vingt-cinq ans. Il se définit comme un vieux célibataire : il n'a jamais vécu avec une femme. Il aime sa solitude et ne s'en plaint pas. Au

contraire, elle lui laisse du temps pour ses deux passions, la musique et la mécanique. Il joue de l'accordéon chez lui, mais pas en public. Il n'ose pas car il est trop timide. Et il répare ou essaye de réparer des voitures qui s'entassent sur son terrain. Ayant peu d'argent, il doit parfois attendre plusieurs mois que la casse ait la pièce recherchée. On lui a bien parlé d'acheter sur internet les pièces dont il a besoin, mais il n'a pas d'ordinateur. En effet, s'il sait lire et écrire, cela le fatigue et il ne saurait pas se servir d'un ordinateur portable. A notre époque, il a bien conscience que cela n'est pas très moderne.

[iii] Béatrice

Béatrice a 36 ans. Ses parents se sont installés en Ariège en 1975-1976. Ils sont arrivés comme beaucoup lors des années 1970. Elle est donc née et a grandi dans le village de V. Elle a été au collège le plus proche puis au lycée, à Saint-Girons. Mais elle est partie très vite pour faire un Bepc sanitaire et social à Toulouse. Elle est revenue après ses études s'installer avec son copain. Ils ont d'abord vécu dans un petit hameau, B., dans une maison dont ils connaissaient le propriétaire. Aujourd'hui, ils ont trois enfants et vivent dans une commune en plaine, commune calme et entourée de champs où ils louent une grande maison. Cette commune qui compte plusieurs centaines d'habitants accueille une école maternelle et primaire, mais pas d'établissements du secondaire. Elle a longtemps cumulé les petits boulots et travaille depuis quelques temps dans un office de tourisme. Même s'il ne s'agit que d'un mi-temps, elle est très contente d'avoir eu ce poste ; le salaire n'est pas très élevé mais au moins il est stable et régulier. Pour arrondir les fins de moi, elle aide des propriétaires à faire des locations saisonnières : accueil des locataires, ménage, etc. Entre son salaire et celui de son copain, ils arrivent tout juste à s'en sortir. La moindre dépense imprévue est vue comme une catastrophe. Et ils font très attention : pas de départ en vacances par exemple. Heureusement, surtout pour les enfants, ils vivent dans un beau cadre, avec de l'espace, la nature, et pas mal de choses à faire. Ce qui serait

bien, ce serait de pouvoir devenir propriétaire. Mais pour ça, il faudrait trouver un terrain pas trop cher, et surtout réussir à avoir un emploi à temps plein.

[iv] Chloé

Chloé est arrivée en Ariège enfant, alors que ses parents quittaient la région parisienne. Elle a grandi et est restée dans le département, même si elle a beaucoup déménagé depuis qu'elle a quitté le domicile de ses parents : la vallée du Castillon, le canton de Massat, Foix, Pamiers et du côté de Lavelanet. Aujourd'hui, elle vit à la limite entre la Haute et la Basse Ariège, dans un coin qui offre, selon elle, les avantages des deux. Elle habite une maison qu'elle loue dans le village de P. Sa commune dispose de quelques petits commerces de proximité : une boulangerie, une épicerie et un tabac-presse, et est traversé par une ligne de transports en commun. Après un bac logistique, elle a enchaîné les petits boulots. Elle est tombée enceinte à 22 ans et arrêté de travailler. Pendant quelques temps, elle a vécu, seule avec sa fille, au RSA. Elle se définissait alors comme une personne pauvre. Elle a pu postuler pour un emploi d'avenir à Pôle Emploi. Elle savait qu'il s'agissait d'un travail précaire, mais espérait qu'il déboucherait sur quelque chose de plus concret et stable. C'est effectivement ce qu'il s'est passé et elle a débuté sur un poste de conseillère à Pôle Emploi. Dès qu'elle l'a pu, elle est partie et travaille maintenant dans une entreprise d'insertion. Elle est contente de son travail qui lui plaît, et de l'image de femme indépendante qu'elle renvoie à sa fille. Néanmoins, elle n'est pas satisfaite de son salaire – à peine plus du SMIC – qui ne lui permet pas de vivre correctement avec sa fille. Elle dit comprendre ceux qui ne travaillent pas mais vivent des aides. Cela ne vaut pas toujours le coup. C'est pourquoi elle veut continuer les formations pour continuer à monter.

[v] Ari

Ari a 35 ans. Il est né et a toujours vécu en Ariège. Ses parents sont venus s'y installer dans les années 1970 et ont d'abord vécu en communauté. C'est d'ailleurs là qu'il est né. Il a eu une enfance très heureuse, certes différente, mais qu'il ne regrette pas : jusqu'au collège, il faisait l'école à la maison, avec ses frères et sœurs, et passait beaucoup de temps dehors, à explorer. Dès qu'il a pu, il a arrêté l'école, à la fin du collège. Il est resté en Ariège, au contraire de ses frères et sœurs qui sont partis vivre ailleurs. Il vit près de ses parents, dans une petite maison qu'il a lui-même retapée. Il vit dans un fond de vallée. Il ne vit pas dans le centre du village mais en périphérie, car il voulait de l'espace. Son village est plutôt actif et propose à ses habitants plusieurs commerces. Pour vivre, il fait des chantiers. Il a pris le statut d'auto-entrepreneur, mais la plupart de ses chantiers se font au noir. Ses revenus ne sont pas réguliers et varient grandement d'une saison à l'autre, en fonction du nombre de clients. Le fait de ne pas déclarer la plupart des chantiers lui permet de conserver le RSA qui reste une source de revenus non négligeable. Il ne voit rien d'extraordinaire dans son mode de vie qui reste celui de la plupart de ses amis. D'ailleurs, il ne se considère pas comme pauvre. Même s'il reconnaît qu'il ne dépense que très peu, n'aimant pas vraiment acheter, qu'il ne part jamais en vacances, et qu'il n'est pas capable de faire face à une urgence. Il reconnaît d'ailleurs la chance d'avoir un réseau de soutien dans les moments les plus difficiles pour l'aider, lui prêter de l'argent, et le soutenir.

[vi] Nicolas

Nicolas vit dans le canton de T. avec sa compagne. Situé dans le massif montagneux, le village de C. ne dispose d'aucun commerce ni d'aucune ligne de transports. Il accueille seulement quelques dizaines de foyers et se vide peu à peu. Il a quitté l'Ariège à l'âge de 16 ans

pour rejoindre son frère installé à Toulon. Il revient, à l'âge de 30 ans, avec sa femme et sa fille et s'installe à Saint-Girons. Il enchaîne au départ les petits boulots, notamment dans le bâtiment. Et repart, au bout de quelques années, sur la côte dans les Pyrénées-Orientales. Il ne revient en Ariège qu'au début des années 1990, après son divorce. Il commence alors à faire les marchés du département, en vendant des produits régionaux, de la charcuterie, du fromage et des gâteaux ; il commence aussi à travailler le bois et à vendre, sur les marchés toujours, des objets décoratifs et des ustensiles de cuisine. Aujourd'hui, âgé de 72 ans, il continue toutes ces activités alors qu'il touche une petite retraite, du fait d'une carrière morcelée. Avec sa compagne, il gère en plus un petit gite rural, juste à côté de chez eux.

Aucun d'entre eux n'a parlé de pauvreté pour décrire son enfance et sa famille. Dans certains cas, car le terme ne s'appliquait pas, comme cela a été le cas pour Ari :

> *« On était pas vraiment pauvre quand j'étais petit. On pouvait pas dire ça. Est-ce qu'on est pauvre quand on est hors du système ? Alors oui, y avait pas beaucoup d'argent, mais comme on était pas dans un système de consommation, on le voyait pas »*, (Entretien avec Ari).

Dans d'autres cas, cela ne correspond pas aux souvenirs d'enfance et d'adolescence :

> *« Je me souviens pas avoir manqué. On devait faire attention, oui, et on achetait pas n'importe quoi. Mais on manquait de rien. On pouvait pas dire qu'on était pauvre »*, (Entretien avec Lorraine)

Est-ce parce que les enfants ne perçoivent pas toujours le sentiment de pauvreté, liée à une situation d'insécurité sociale, (Duvoux, Papuchon, 2018), dont ils n'ont pas toujours conscience ou parce qu'on la leur cache ? Ou parce que le milieu dans lequel il vit est pensé comme la norme par un enfant :

> *« On était pas plus pauvre que les autres. Je les voyais les familles des copains du village, ils avaient pas beaucoup plus que nous. Certains oui… Et encore pas beaucoup. C'était pas un autre genre de vie qu'ils pouvaient se permettre. Donc on se disait pas que tout le village était pauvre, c'était comme ça… Maintenant, si tu regardes avec nos yeux d'aujourd'hui… »*, (Entretien avec Nicolas).

Pourtant, tous déclarent se souvenir de difficultés matérielles ou venir d'un milieu modeste. Il n'y a donc pas ici de déclassement ou d'accidents imprévus qui viendraient mettre à mal une certaine aisance financière ; il s'agit plutôt d'une continuité de la pauvreté ou de la précarité qui se transmet au sein des familles :

> *« Ma famille, c'était une famille d'ouvriers, ils roulaient pas sur l'or. Mon grand-père, il travaillait aux papeteries ; mon père, il aimait pas, alors il a fait le maçon. Mais pas à son compte, comme simple ouvrier »*, (Entretien avec Yann).

> *« Quand mes parents se sont séparés, ça a été dur pour l'argent. Toutes les factures ont été multipliées par deux. Mais pas l'argent. Déjà qu'avant, c'était compliqué, là c'est devenu vraiment dur »*, (Entretien avec Béatrice).

Alors que la pauvreté rurale est souvent invisibilisée, (Tallon, 2015), ils participent d'eux-mêmes de cette invisibilisation en ce qui concerne leurs familles, ou eux-mêmes car très peu d'entre eux se reconnaissent et se disent pauvres. Seule Chloé se reconnaît comme pauvre, mais

seulement au passé, alors qu'elle admet ne toujours pas gagner suffisamment pour bien vivre avec sa fille :

> *« Quand j'ai eu ma fille, là on était vraiment pauvre. On peut pas dire autre chose. Ça a été très dur d'avoir un enfant dans ces conditions. Après le RSA, ça reste un truc de pauvres quand même. Avec les aides au logement, le reste, on arrive à s'en sortir, mais sans sortir de la pauvreté justement »*, (Entretien avec Chloé).

L'interconnaissance propres aux espaces ruraux fait peser des craintes de stigmatisation, liée à la pauvreté, qui peuvent pousser non seulement à taire aux autres, et notamment aux travailleurs sociaux sa pauvreté : « faute de l'anonymat des grandes villes, les craintes de stigmatisation, le sentiment de honte, le simple qu'en-dira-t-on sont des obstacles à l'expression du besoin ; on ne peut s'adresser qu'à des interlocuteurs qui ne sont ni trop ni trop peu identifiés à la société locale, au pouvoir des institutions publiques (y compris les travailleurs sociaux) », (Berthod-Wursmer, 2009). On peut se demander si ces craintes ne poussent pas aussi au non-dit personnel, à la non-reconnaissance des situations de pauvreté.

Les trajectoires de pauvreté héritée sont caractérisées par des situations spécifiques vis-à-vis de l'emploi en tant que rempart à la pauvreté. C'est d'ailleurs là un des grands marqueurs de la pauvreté rurale : « Au total, les spécificités globales des niveaux de vie semblent provenir essentiellement de deux phénomènes : la composition des ménages, et la relative et uniforme faiblesse des revenus d'activité et singulièrement des salaires (et prestations chômage qui leur sont assimilées) qui en constituent la part la plus importante », (Berthord-Wursmser, 2009, p. 42). Dans certains cas, les deux phénomènes se combinent et à un faible salaire viennent s'ajouter un certain nombre de personnes à charge :

« A cinq [elle, son conjoint et leurs trois enfants], avec ce qu'on gagne, c'est sûr que c'est pas assez. Lui, encore, ça va, il est pas trop mal payé en soi. Mais moi, à mi-temps, avec mon demi-Smic, c'est là que ça casse. A cinq en plus… », (Entretien avec Béatrice).

Les couples avec enfants sont d'ailleurs sur-représentés parmi les populations pauvres rurales, (Insee, filosofi, 2016). Même sans avoir trois enfants, le fait de ne pas réussir à trouver un emploi, ou à avoir assez d'heures, ou bien encore que celles-ci ne soient pas assez rémunérées, est très souvent déploré :

« Je sais que je suis pas à plaindre. Et d'ailleurs, je me plains pas, hein. Je suis bien contente de l'avoir ce travail. Mais à peine plus du SMIC, c'est pas beaucoup. C'est pas assez pour vivre convenablement », (Entretien avec Chloé).

« J'arrive plus ou moins à m'en sortir. Mais bon, il faut pas qu'il y ait d'imprévu… Là, je sens encore les cardans que j'ai du changer en urgence y a 4 mois. J'ai pas pu attendre les pièces, donc je les ai payées le prix aussi. […] Ca va avec le salaire. Mais tout est calculé », (Entretien avec Yann)

« Pour bosser, y a les agences d'intérim et un peu le bouche à oreille, les contacts pour des petits boulots. […] Pôle Emploi, ça marche pas, c'est sûr… », (Entretien avec Lorraine).

Pour Lorraine, ses difficultés à trouver du travail s'expliquent pour différentes raisons : son parcours qui ne correspond pas au marché de l'emploi dans le département. En effet, avec ses études d'arts plastiques et son manque d'expérience, elle sait qu'elle n'a pas ce qu'elle appelle un bon profil :

« Après, je le vois bien que mon profil, il plaît pas. Que j'ai pas le bon CV, ou les bonnes expériences pour plaire au recruteur. Parfois même j'enlève l'art plastique. Parce que selon ce que tu cherches, là où t'envoies ta candidature, ils te prennent pas au sérieux », (Entretien avec Lorraine).

Le manque de formation, ou son inadéquation aux offres d'emploi, n'explique pas tout. Ces parcours doivent aussi faire face à la faiblesse des emplois salariés propre aux espaces ruraux : « L'emploi est encore plus concentré que la population : 86% des emplois sont situés dans les grandes aires urbaines, dont 71% dans les grands pôles urbains […] Cette géographie de l'emploi s'est accentuée dans les années 1970 et plus encore depuis la crise de 2007-2008. […] Les couronnes des petits et moyens pôles urbains, les espaces ruraux isolés accueillent moins d'emploi aujourd'hui qu'en 1975 », (CGET, 2018). Pour certains, la solution réside dans la création de leur propre emploi. C'est par exemple le cas d'Ari, et de beaucoup de ses amis :

« Maintenant, on est tous plus ou moins auto-entrepreneur. C'est pas possible autrement. Il n'y a pas de boulot ici, et se créer soi-même son job, c'est la meilleure façon d'en trouver un », (Entretien avec Ari)

D'autres, comme Nicolas, n'ont pas le statut, mais multiplient des activités génératrices de revenus, plus ou moins déclarées, et hors du salariat :

« Moi, j'ai encore une activité : je suis jardinier, menuisier, et aussi je vends au marché […] Et puis là, pour un copain, je lui refais un mur de sa baraque […] Et il y a le gîte dont il faut s'occuper. Même si c'est pas beaucoup de travail, c'est vrai », (Entretien avec Nicolas)

Ces différentes formes de précarité de l'emploi – temps partiel non choisi, contrats courts, salaires trop faibles, etc. – sont un des marqueurs de la pauvreté rurale et participent de la

paupérisation des populations et de la transmission de la pauvreté de génération en génération, pour les classes les plus pauvres des espaces ruraux : « un prolétariat qui travaille de façon incomplète, déclarée ou non […] Anciens ouvriers ou agriculteurs ayant abandonné leur exploitation, saisonniers insuffisamment employés hors saison, jeunes sans qualification issus du milieu rural agricole ou non, mères de familles confrontées aux problèmes de garde d'enfants : tous ces publics passent de façon privilégiée par des phases, souvent longues, durant lesquelles ils alignent des petits boulots. Ce travail irrégulier apporte parfois des revenus d'appoint, mais il est aussi la seule source de revenus pour de nombreuses personnes », (Berthod-Wursmer, 2009, p.48).

1.2 La pauvreté importée ou les trajectoires de la pauvreté dépaysée

La catégorie de la pauvreté importée, ou des trajectoires de la pauvreté dépaysée, est celle de huit personnes qui ont en commun d'être arrivées pauvres, ou dans des situations difficiles dans les espaces ruraux ariégeois. C'est le cas d'Antoine, de Kader, de Xavier, de Christian, de Bénédicte, de Benjamin, de Sylvain et de Françoise.

[i] Antoine

J'ai rencontré Antoine dans les locaux de la communauté Emmaüs. Antoine est né en Espagne, en Andalousie. Il est arrivé en France à l'âge de 8 ans, avec ses parents qui se sont installés à Perpignan. Il y est resté une trentaine d'années. Il était peintre en bâtiment. Quand il a commencé, il y avait du travail, on construisait de partout. On a tellement construit que maintenant il n'y a plus de place et plus de travail. C'est la mort de son patron qui a poussé Antoine à quitter Perpignan. Personne n'a voulu reprendre l'entreprise, et elle a fermé,

licenciant tous ses employés. Il a d'abord été dans le Tarn, puis dans l'Aude, mais sans trouver d'emploi pérenne, seulement des petits contrats de quelques mois. Après cela, il a été à Toulouse où il n'a pas trouvé de travail non plus. Il était alors au chômage depuis quelques temps et s'est retrouvé en fin de droit. Il a décidé de quitter Toulouse et de venir s'installer en Ariège. Il connaissait déjà pour y être venu plusieurs fois, au début des années 2000. Après quelques mois, il n'arrive plus à faire face et se voit proposer d'intégrer la Communauté par son responsable, qu'il connaissait déjà. Cela fait maintenant 6 ans qu'il est compagnon Emmaüs. Il ne pense pas retrouver du travail, pouvoir s'en sortir, mais espère rester dans la communauté jusqu'à sa mort.

[ii] Kader

Kader vit et travaille dans une communauté Emmaüs. Le jour de notre rencontre, il est à l'accueil, à la Salle [grand hangar dans lequel sont rangés les gros meubles et les jouets à la vente]. Kader a entre 35 et 40 ans. Il refuse d'abord de dire son âge, puis explique ne pas le connaître. Il est compagnon Emmaüs depuis un an et aimerait pouvoir partir, le plus rapidement possible. Il n'aime pas vivre en collectivité, partager son travail, ses repas, l'endroit où il vit avec les mêmes personnes ; respecter les règles de la Communauté lui pèse. Il voudrait vivre seul, ou en famille. C'est d'ailleurs pour ça qu'il est venu en Ariège, pour rejoindre sa femme et ses enfants. Avant, il vivait à Toulouse, où il a passé son adolescence après être arrivé en France. Ici, c'est différent. Ce n'est pas la ville, et surtout il y a la montagne. Il vit en Ariège depuis maintenant trois ans. Il est arrivé sans vraiment choisir, pour se rapprocher de sa famille. Il est arrivé après ce qu'il appelle une étape de sa vie, avant de sous-entendre qu'il s'agit d'un séjour en prison. Il ne s'est pas installé avec sa famille mais a vécu seul et a cherché un travail, n'importe quoi. Cette recherche n'a pas donné grand-chose, il a un peu travaillé, au noir surtout. Assez vite, il a dû quitter son logement et a alterné quelques temps entre squat et la rue. C'est durant l'hiver qu'il est venu pour la première fois à la Communauté qui propose des

hébergements d'urgence. Après y être venu plusieurs fois, il a demandé à intégrer la communauté ne voyant pas d'autres solutions pour s'en sortir.

[iii] Xavier

Xavier est un « mijeur », c'est-à-dire qui dit être mineur mais qui a été catalogué comme majeur par l'administration à la suite d'un test osseux. Après le test, il a perdu l'aide du Conseil Départemental et a été pris en charge par Emmaüs qui a l'habitude de récupérer des jeunes dans cette situation. Il a d'abord passé quelques semaines à la rue avant de rejoindre la communauté. Il y est très bien intégré, il y a des amis, plus ou moins de son âge, et une petite copine qui effectue un stage dans la communauté. Il dit qu'il n'a pas vraiment choisi l'Ariège ; le département ne devait être qu'une étape dans son parcours migratoire. Il a quitté la Côte d'Ivoire il y a deux ans et veut aller en Espagne où vit déjà son frère. Il est d'abord arrivé en Italie où il est resté quelques mois avant de réussir à passer en France. Il est bloqué en Ariège depuis quelques mois. Pour le moment, cela ne le dérange pas et il envisage de rester encore un peu à la communauté où il gagne un peu avec le pécule de 400 euros. Néanmoins, il le répète, le but final reste l'Espagne.

[iv] Christian

Christian n'est pas d'ici. Mais de Nice. Il insiste beaucoup là-dessus. Car Nice correspond à une autre époque de sa vie, une meilleure époque. Il était photographe et il avait la belle vie. Plusieurs malheurs, notamment une rencontre puis une rupture avec une femme

violente, l'ont amené à faire ce qu'il appelle la route. Il est arrivé en Ariège il y a quelques années. Depuis, il revient régulièrement, au printemps ou à l'été. Sa situation est le fruit de hasards malheureux qui se sont enchaînés et l'ont empêché de s'en sortir. Dans son discours, il met un point d'honneur à se distinguer des sdf ; lui, c'est un nomade forcé, ce qui n'est pas la même chose. Il n'expliquera pas comment il est arrivé en Ariège, mais indique avoir passé quelques temps à Mirepoix, ville dont le centre-ville médiéval l'a émerveillé. Au RSA, il vivote avec ce qu'il trouve, ce que les gens veulent bien lui donner. Mais cela reste très compliqué, d'autant plus que le nomadisme rend difficile les démarches administratives, notamment celles liées au RSA.

[v] Bénédicte

J'ai rencontré Bénédicte au marché de Saint-Girons où elle vend de sa pommade guérit-tout, à base de consoude. Agée de 69 ans, elle est allemande et vit depuis les années 1970 dans une des vallées de Saint-Girons. Ils sont seuls : à quelques kilomètres de leur maison se trouve bien un hameau mais celui-ci n'est pas habité à l'année, seulement quelques semaines l'été, et un peu plus loin encore le village dont ils dépendent. Mais elle ne s'y rend que pour participer à la chorale qui est en train de s'y monter. Lorsqu'elle est arrivée, elle a habité une grange avec son mari. Ils ont trouvé et acheté, par la suite, sept hectares de terres et ont construit illégalement leur maison. D'autres ont fait la même chose et quand l'ordre est arrivé de détruire, ils ne l'ont pas fait, car il y avait trop de familles à reloger. Elle a eu six enfants, qu'ils n'ont pas envoyé à l'école, pour les garder près d'eux, pour leur apprendre la nature, le monde. La vie était dure, mais pas difficile : tout était fait à la maison, presque rien n'était acheté. D'ailleurs, ils ne vivaient pas dans une société monétarisée, ont refusé pendant des années les aides sociales. Aujourd'hui, le monde a changé, avec internet et les portables ; les enfants n'accepteraient plus de vivre de cette façon. D'ailleurs, même eux, ne vivent plus tout à fait comme ça. Il y a quelques années pour acheter un camion et financer un voyage, ils ont demandé le RSA. Ils ont

continué de le percevoir quelques années. Jusque-là, ils avaient vécu de l'exploitation familiale et du surplus vendu sur les marchés. Ils ont cependant refusé de demander le minimum vieillesse quand ils en ont eu le droit.

[vi] Benjamin

Benjamin, 43 ans, est né à Saint-Etienne. Il est arrivé en Ariège il y a environ quinze ans avec sa compagne de l'époque. Ils cherchaient un endroit où vivre, s'installer et fonder une famille. Il ne connaissait pas le département, mais a suivi sa compagne, originaire de Toulouse et qui connaissait un peu l'Ariège. Cordonnier de formation, il a essayé, à son arrivée, de monter un atelier alors que sa compagne fabriquait des objets en cuir. Ils faisaient des marchés pour vendre leur production, sans que cela ne rapporte beaucoup. Avec leurs économies, ils ont pu racheter une grange à retaper complétement puisqu'elle n'avait plus de toit et qu'ils l'ont transformé en habitation. Avec la grange, ils ont eu plusieurs hectares de terrain pour moins de 10 000 euros. C'est là qu'ils ont eu leurs deux filles. Il vit à plusieurs minutes en voiture du plus proche hameau, et a près de 15 minutes du plus proche village. Situé en fond de vallée, il n'est pour Benjamin qu'un endroit à traverser pour partir de chez lui. Ce dernier est un petit village qui a vu fermer son dernier commerce il y a quelques mois. Les travaux de la maison ont été l'occasion pour Benjamin de se reconvertir. Aujourd'hui, sous le statut d'auto-entrepreneur, il travaille sur des chantiers de rénovation. Séparé de sa compagne, qui habite désormais le village voisin, il songe à aller s'installer dans la plaine, où il pense trouver plus de travail, voire quitter le statut d'auto-entrepreneur qui ne lui convient pas. Pour le moment, pour faire face, il travaille presque exclusivement au noir. Sinon, il ne s'en sortirait pas.

[vii] Sylvain

Sylvain a 27 ans et a commencé une formation pour devenir cuisinier. Ce n'était pas ce qu'il voulait faire au départ, mais après ce qu'il appelle ses années galère, il y a vu le moyen de trouver un emploi stable. Au-départ, Sylvain voulait travailler avec les animaux. Il est d'ailleurs venu s'installer chez son oncle en Ariège depuis la région parisienne pour cela. Il a d'abord essayé de devenir berger, mais sans connaître personne, il s'est vite rendu compte que cela n'était pas possible. Il a ensuite essayé de travailler dans un centre équestre mais n'a pas aimé le milieu de l'équitation, et surtout ne s'est pas entendu avec son patron qui lui manquait de respect. Après cela, il n'a plus travaillé, à part quelques petits boulots au noir. C'est son oncle, qui l'hébergeait à l'époque, qui l'a forcé à s'inscrire dans une boîte d'intérim. Mais là encore, pas de stabilité, que des petits contrats d'un mois ou deux. A 25 ans, il a été éligible au RSA et a rapidement arrêté l'intérim. Il n'a pas fait grand-chose pendant plusieurs mois jusqu'à ce que son oncle ne le menace de le mettre à la porte. Il s'est donc mis à chercher un travail et a trouvé une formation pour devenir cuisinier. Il s'y est inscrit, conscient qu'avec le bac pour seul diplôme, une formation serait utile pour trouver un emploi. Et l'idée d'être cuisinier lui plaît finalement, peut-être dans une école du coin. La commune où il vit, il l'a choisie car il y a trouvé un logement qui lui convenait en termes de confort et de dépenses, mais aussi car le village lui plaisait : un petit village dans une vallée couverte de forêt, avec un café qui donne sur la place où a lieu le marché un fois par mois.

[viii] Françoise

Françoise est parisienne. Après des études à Sciences-Po Paris, elle s'est inscrite en doctorat à l'Université de Grenoble. Après deux ans, elle décide d'abandonner sa thèse et commence à travailler pour une collectivité territoriale. Elle y reste plusieurs années. A la suite d'une rupture,

elle vient s'installer en Ariège, dans le canton de M., où elle a rencontré son compagnon actuel. Ils vivent dans une maison isolée, à dix minutes du village le plus proche. Françoise se plaint du manque de vitalité du canton et du village. Pourtant, ce dernier qui accueille plusieurs centaines d'habitants, bénéficie d'une petite épicerie et même d'un café. Elle est très préoccupée par sa situation et celle de son compagnon. Elle est au chômage, mais en en fin de droits, et lui est au RSA et ils ne parviennent pas à trouver de travail. Elle donne des cours de gymnastique pour gagner un peu et son compagnon des cours de guitare. Mais cela est loin d'être suffisant. Ils doivent cultiver un potager sur leur terrain et élèvent quelques chèvres. Ce potager et ces chèvres les emprisonnent un peu plus : ils ne peuvent pas partir. Ils aimeraient pouvoir partir, mais ce n'est pas possible, cela coûterait trop cher. Bien qu'arrivés il y a plusieurs années, ils ont une vie sociale très limitée. Ce qui s'explique, selon Françoise, par la mentalité de clan, propre au canton ; ce qui n'arrange pas leur situation.

Tous sont arrivés en Ariège plus ou moins pauvres, et le sont restés pour le moment. Mais les trajectoires de Bénédicte et de Xavier se distinguent des autres, pour des raisons différentes : pour l'un, l'Ariège n'est qu'une étape ; pour l'autre, la pauvreté n'est pas pensée de la même façon. Xavier ne cherche pas vraiment à s'intégrer dans ce qui tient lieu pour lui de zone de transit avant l'Espagne. Il ne sort presque pas de la communauté, même lorsqu'il le pourrait :

> *« Je veux rejoindre mon frère. Il est en Espagne depuis cinq ans. Il vit avec sa femme. Il travaille. Il est bien. Donc je vais le rejoindre. Je vais pas rester ici. J'attends encore, après je vais en Espagne »*, (Entretien avec Xavier).

Son parcours, même s'il est le seul dans notre échantillon, n'est pas unique en réalité, et ce alors que l'Etat encourage les communes rurales à accueillir des migrants dans son programme

d'accueil national, (Courtecuisse, 2019). Malgré la présence d'un CADA à Carla-Bayle ou d'Emmaüs qui accueille aussi des migrants de façon régulière, la plupart sont logés dans des hébergements d'urgence car le département n'arrive pas à faire face : « Les publics étrangers en situation administrative précaire. Ces publics sont en forte augmentation. Faute d'alternative, ces publics s'orientent par défaut vers les structures d'hébergement d'urgence existantes », (Plan de lutte contre la pauvreté, 2015). Peut-être car l'Ariège est, en outre, un territoire de passage, connu pour être plus accueillant que d'autres :

> *« Et notre préfète est quand même accueillante du coup elle facilite plus que d'autres départements. Mais c'est des poches de résistance. Je me souviens quand Hollande avait fait son discours sur les 39 000 migrants qu'on devait accueillir, trois jours après toutes les associations caritatives de l'Ariège, en septembre 2015, s'étaient réunies pour savoir ce qu'on allait faire. Y avait eu un élan de solidarité étonnant. D'ailleurs, le combat que mène le combat Réseau sans frontières et la Ligue des droits de l'homme arrive à porter ses fruits. En Ariège, depuis, on a une vingtaine de jeunes qui, depuis septembre, ont pu être déclaré mineur, sont scolarisés, accueillis bénévolement dans des familles. Ça fonctionne. Un peu comme dans les Alpes de Haute-Provence. Et puis, on est un territoire de passage. On a toujours eu des frontières avec l'Espagne et donc du coup, c'est historique »*, (Entretien avec une bénévole du Secours catholique, acteur de l'urgence).

Certains relativisent cependant la solidarité du département, et notamment de la préfecture étant donné son utilisation du test osseux, mais reconnaisse que l'Ariège reste un lieu où les associations reçoivent beaucoup de demandes, des demandes qui proviennent de toute la France :

> *« Et puis les CHRS qui cherchent des places pour les sans-papiers qu'ils peuvent pas garder dans les centres d'accueil sur Paris. D'autres régions qui nous téléphonent parce qu'ils cherchent des places. La plupart des communautés, on dit non pour pas attirer des gens d'autres départements »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence).

Bénédicte est arrivée, elle aussi, pauvre en Ariège. Mais elle se distingue des autres car elle ne se pensait pas comme pauvre et de par son objectif lors de son arrivée : vivre hors de la société capitaliste et de consommation.

> *« Je vis pas, j'ai pas vécu comme tout le monde, c'est sûr. Ce que je voulais, ce qu'on voulait, c'était vivre autrement. On était des fils d'intellectuels pour la plupart. On avait lu. On pensait que la révolution ça marcherait pas. Et on voulait changer le monde. Pour ça, on voulait en sortir complétement […] Il fallait une foi d'enfer pour ça. Mais ça allait, on était vaillant »*, (Entretien avec Bénédicte).

Avec son mari, ils ont ainsi vécu, hors du monde, pendant des années : les enfants n'allaient pas à l'école, tout ou presque était fabriqué par leurs soins, les seuls achats étaient des outils qu'ils ne pouvaient pas fabriquer eux-mêmes. Avec un petit sourire, Bénédicte explique même que loin d'être pauvres, ils étaient riches. Même maintenant que leur mode de vie s'est quelque peu assoupli, qu'elle vend sur les marchés, et qu'ils possèdent un compte en banque et un peu d'argent, Bénédicte ne se pense toujours pas comme étant intégrée dans la société et ne se situe pas sur l'échelle de la pauvreté :

> *« Bien sûr qu'on était pas pauvre. On avait pas d'argent, mais c'est pas pareil. Parce qu'on en avait pas besoin. On avait tout ce qu'on voulait. Voilà. Même justement on était riche, riche de bien plus que de l'argent »*, (Entretien avec Bénédicte).

Pour Benjamin, Françoise et Sylvain, venir s'installer en Ariège s'inscrivait aussi dans un choix de vie, qu'il s'agisse de prendre un nouveau départ, d'y trouver le travail de ses rêves ou d'envisager la fondation d'une famille :

« Je suis arrivée seule. Je connaissais déjà pas mal, par des amis chez qui j'étais venue plusieurs fois. Je voulais changer de vie, tout recommencer. J'avais démissionné d'un boulot que je détestais », (Entretien avec Françoise)

« Je voulais travailler à la campagne, avec les animaux. Le rêve, depuis que j'étais tout gosse, c'était berger, avec le chien… L'Ariège, ça a surtout été parce qu'y avait mon oncle. Et que donc, comme il avait accepté de m'héberger, c'était plus simple quand même », (Entretien avec Sylvain)

« On a quitté la ville, le centre de la France, pour le Sud, la campagne. Ça s'inscrivait dans pas mal de truc le fait de partir et de venir ici. Dans la façon dont on voulait vivre, travailler, mais aussi dans un projet de couple. On a aussi choisi en fonction des enfants, qu'on avait pas encore mais qu'on voulait avoir. Et qu'on a eu d'ailleurs », (Entretien avec Benjamin)

La venue de Benjamin et de sa compagne est à mettre en lien avec leur envie de fonder une famille dans certaines conditions : « L'importance des cycles de vie apparaît comme un facteur important : le choix de la localisation suit les besoins en termes de logement, emploi, services qui varient au fil des années. […] Le cycle de vie suivant qui correspond à la mise en couple et à la naissance des enfants pousse au contraire les ménages vers les communes rurales et périurbaines », (Tommasi, 2014, p.79). Sylvain, quant à lui, ne correspond pas à ce schéma alors qu'il est venu s'installer dans le rural ariégeois à l'âge de la formation et des premiers emplois plus propice au maintien ou à la migration vers les centres urbains, (Tommasi, 2014), car c'est au rural que ce qu'il voulait faire correspondait, travailler dans la nature, avec des animaux. La situation de Françoise et sa décision de venir s'installer en Ariège ne correspond pas non à étape commune de la vie – formation, premier emploi, mise en couple, enfant, retraite, etc.- mais à des éléments plus personnels et intemporels :

« Après ma démission, sans droit au chômage, j'ai rapidement mangé toutes mes économies. De toute façon, je ne voulais pas rester. J'avais besoin de changer d'air, de partir, de recommencer. Je voulais laisser derrière pas mal de trucs qui ne m'allaient pas », (Entretien avec Françoise).

Au-delà de ces différences, ils font tous les trois face à des difficultés similaires : trouver un emploi suffisamment rémunérateur, gérer l'éloignement et la distance, et s'intégrer dans un nouveau milieu :

« Arriver sans connaître personne, c'est dur. Déjà du point de vue social, on est très isolé. Surtout dans des coins comme ici. Les gens, ils se connaissent déjà, et puis ça marche par groupe ici. Et les groupes, ils restent entre eux. Ils ne se mélangent pas », (Entretien avec Françoise).

« Pour le boulot, si t'es pas intégré, que tu connais personne, c'est mort. Y a trop de monde pour pas assez de boulot, donc ça marche aussi par la connaissance […] Pour s'intégrer ici, ça prend un peu de temps. Nous, c'est surtout passé par les enfants. Une fois qu'on a eu les enfants, c'est allé. », (Entretien avec Benjamin)

« C'est pas possible quand tu connais personne et que tu arrives comme moi, sans réseau, sans formation, dans le truc. Tu peux essayer, prendre des petits boulots, de merde souvent. Mais t'es déjà en retard par rapport aux autres. Mais bon, même là, c'est pas fou, et t'as toujours la concurrence du petit gars du coin », (Entretien avec Sylvain)

Les situations de Kader, d'Antoine et de Christian sont difficiles. Ce sont des démunis, c'est-à-dire des personnes qui connaissent une très grande pauvreté, et qui faute de ressources, économique ou sociale, sont sans-abri ou dans des dispositifs d'hébergement caritatifs ou d'urgence. Dès leur arrivée en Ariège, leur situation était compliquée, de la franche misère à la précarité :

> *« Quand je suis arrivé, j'étais sans emploi, en fin de droit, au chômage. J'espérais que ça changerait ici, même si je savais qu'y avait pas beaucoup de chance. Et j'avais raison. Ça a été très dur les premiers mois, surtout une fois le chômage fini… Passer au RSA… Heureusement que j'ai pu rentrer rapidement [dans la communauté Emmaüs] »,* (Entretien avec Antoine)

> *« Des fois, c'est pas toi qui choisis. Et ça a été comme ça pour moi. Je suis arrivé ici pour ma famille. Et j'avais rien. Mais vraiment rien, c'est comme ça »*, (Entretien avec Kader)

> *« J'essaye d'éviter les assocs le plus possible. Mais parfois, je suis bien obligé, si j'ai vraiment rien pu récupérer, j'y vais pour avoir un peu de quoi manger. Mais c'est vraiment quand j'ai pas le choix, que j'ai pas réussi à avoir quelque chose de personne »*, (Entretien avec Christian)

Ce sont tous les trois des hommes. Ce n'est pas forcément étonnant puisque les femmes sans domicile ou hébergées par des associations sont à la fois moins nombreuses et moins visibles que les hommes : « Leur manière d'occuper l'espace traduit bien les rapports sociaux de sexe existants. Elles se font discrètes lorsque cela est possible. Moins visible, leur situation apparaît donc moins spectaculaire », (Boinot, 2008, p.10). Bien que beaucoup moins nombreux qu'en ville, les sans-abris sont aussi présents dans les espaces ruraux, (Loison-Leruste, 2009), du sdf traditionnel au vagabond qui fait la route. Si Antoine et Kader sont aujourd'hui hébergés, ils

ont connu un passage par la rue. Pour Antoine, il y a peu de chances que la situation évolue, essentiellement, selon lui, en raison de son âge :

> *« A mon âge, c'est fini, je vais pas me trouver un boulot, puis un petit appartement et reprendre le cours de ma vie. Je le sais. J'ai bientôt l'âge de la retraire. Non, je vais rester jusqu'à ma mort. J'espère »*, (Entretien avec Antoine)

Au-delà de la question financière, c'est l'isolement qui inquiète surtout Antoine, et dont il se sent protéger par le fait de vivre en collectivité. Kader, au contraire, ne supporte plus la vie collective et espère pouvoir partir le plus vite possible, même si sa situation d'ancien détenu le freine énormément, alors que l'insertion des personnes qui sortent de prison reste compliquée, (Maestracci, 2012).

Christian, quant à lui, est toujours sans-domicile, mais ne cherche pas d'hébergement, et reste dans la non-demande vis-à-vis de l'hébergement d'urgence, comme une part importante du public ariégeois, (Plan départemental de lutte contre la pauvreté, 2015), qui doit, en plus, faire face à des problèmes d'addiction ou de santé mentale : « Les personnes présentant des troubles de santé mentale et/ou ayant des conduites addictives. Faute de structures leur étant spécialement destinées, ces publics sont en demande sur celles existantes mais aussi dans la rue. Ces personnes ont tendance à s'exclure, ce qui complique leur suivi médical et social », (Plan Départemental de lutte contre la pauvreté, 2015, p.45). En effet, Christian évite, autant que faire se peut, les hébergements d'urgence :

> *« Ici [l'Ariège] j'y reste le printemps et l'été. Puis vers l'automne, je repars vers la côte d'Azur. Parce que c'est pas possible de faire la route ici l'hiver. Faudrait aller au Samu ou au 115. Et moi, je ne peux pas. C'est pas des endroits pour moi. […] C'est vraiment l'enfer là-bas, les gens qui y sont, les gens qui y travaillent, tous »*, (Entretien avec Christian)

Antoine, Kader et Xavier ont été, tous les trois, rencontrés en ville, car c'est là qu'est située la structure de la communauté Emmaüs dans laquelle ils vivent. Leur localisation n'est pas vraiment libre et dit plus de l'organisation des acteurs de la lutte contre la pauvreté que de leurs situations de pauvreté. La localisation de Christian, quant à lui, dépend de la saison. Trois des autres profils – Bénédicte, Benjamin et Françoise – vivent, par choix, hors des villages, soit dans des hameaux, soit dans des habitats isolés, éloignement qui est d'ailleurs présenté comme un des attraits de leur logement.

1.3 La pauvreté créée ou les trajectoires du déclassement

Quatre personnes correspondent à la pauvreté créée dans les espaces ruraux ou aux trajectoires du déclassement. Il s'agit de Nadia, Francine, Charles et Denis. Ils ont en commun d'être entrés dans la pauvreté après leur arrivée dans le rural ariégeois, qu'il s'agisse d'un projet professionnel qui échoue, d'un changement de situation ou d'une difficulté à s'adapter au milieu rural.

[i] Nadia

Nadia a 44 ans. Elle est arrivée en Ariège il y a sept ans après avoir passé douze ans à la Réunion. Institutrice, elle a postulé quand un poste s'est ouvert, car elle souhaitait revenir en France, et vivre dans la nature et à la montagne. L'arrivée a été un peu difficile : le premier logement qu'ils ont loué a très vite montré ses défauts, en termes d'humidité et de chauffage, lors du premier hiver. Désormais, ils vivent dans la commune de C., village de montagne dans lequel ils ont pu trouver une maison qui leur convenait. La famille s'y plaît : il y a quelques commerces, des copains avec qui jouer pour les enfants. Un autre problème a été le fait que son

mari a eu beaucoup de mal à trouver du travail. Vivre à quatre, avec deux enfants, sur un salaire d'institutrice, cela a été assez dur. Au début, il a cherché dans son domaine, l'informatique, et il a fini par élargir. Mais même là, c'était assez compliqué, des contrats courts le plus souvent, dans des domaines qui ne l'intéressaient pas forcément. Heureusement, il a fini par trouver, il y a un an et demi un boulot qui lui plaît, mais assez loin de la maison. Les choses vont un peu mieux depuis. Nadia est soulagée mais elle ne pensait pas que le retour en métropole serait aussi compliqué.

[ii] Francine

Francine a 82 ans. Elle vit, depuis une vingtaine d'années, dans le village de B., village de son enfance dans lequel elle est revenue une fois à la retraite. Le village est un petit village situé le long d'une départementale assez passante. Il possède un petit commerce qui fait épicerie et dépôt de pain, très utile pour Francine qui ne conduit plus. Veuve, elle vit désormais seule ; ses enfants et petits-enfants n'habitent pas le département. Elle a quitté l'Ariège jeune, car il n'y avait pas de travail. Elle n'est pas la seule à être partie pour cette raison. Elle a été institutrice en Bretagne, où elle a rencontré son mari. C'est à leur retraite qu'ils sont venus s'installer en Ariège. C'était pour elle un retour aux sources, et pour son mari une découverte de ce pays de montagne. Ils ont acheté une grande maison de village, avec un terrain en dehors du village pour y faire un potager. Maintenant, elle ne l'utilise plus mais le prête à un jeune couple du village qui lui offre un peu de ce qu'ils cultivent. Francine ne se considère pas comme pauvre avec sa retraite, même si elle reconnaît avoir quelques difficultés économiques. Elle n'a plus les moyens d'entretenir sa maison, désormais trop grande, qu'elle ne chauffe plus complétement. Elle se plaint aussi d'avoir perdu son autonomie maintenant qu'elle ne peut plus conduire et d'être dépendante de ses voisins pour ses déplacements.

[iii] Charles

Charles vit dans le canton de N. depuis une quinzaine d'années. Il est le propriétaire d'un magasin qui se trouve sur la place du village. Il n'est pas le seul commerce du village, qui compte un café, une boucherie, un primeur et l'été un petit salon de thé. Le village est dynamique et vivant, il permet de rejoindre plusieurs vallées et fonctionne un peu comme un point de rendez-vous, ou du moins de passage obligé. Charles vend un peu de tout, mais surtout des vieilleries comme il dit. Il est chineur, brocanteur, et son magasin est un véritable capharnaüm, où les objets sont empilés les uns sur les autres, sans ordre ni logique. Il ne vend pas vraiment : quelque fois à des enfants du village, à des touristes qui passent par-là, et un peu sur internet. Quand il s'est installé, l'idée n'était pas de faire fortune, néanmoins il pensait avoir une activité un peu plus importante. Il a quitté la région lyonnaise où il était brocanteur sur les marchés et dans les foires pour venir s'installer en Ariège. Il y a acheté le magasin et l'appartement au-dessus grâce à des sous qu'il venait de toucher, un dédommagement à la suite d'un accident de voiture. Il pensait ainsi pouvoir vivre tranquillement jusqu'à la retraite, puis revendre le magasin comme poire pour la soif. Il a choisi l'Ariège car il y avait séjourné quelques mois, quand il était plus jeune. Le coin lui plaît toujours, mais il n'a que peu de travail : il n'ouvre plus qu'un ou deux jours par semaine et ne génère qu'un bien maigre revenu. Bien insuffisant pour vivre correctement. Il s'inquiète du moment où il ne pourra plus travailler.

[iv] Denis

Denis a 40 ans. Il a grandi en Ariège, mais sa famille est originaire du centre de la France. Ce sont ses parents qui sont venus s'installer en Ariège pour reprendre une ferme. A l'adolescence, il quitte le département pour Toulouse où il suit des études d'hôtellerie. A 20 ans, il part aux Etats-Unis et commence à y travailler dans la restauration. Il y reste dix ans et

s'installe à Miami, où il rencontre sa femme une cubaine, avec qui il a deux enfants. En 2008, touchés par la crise, ils décident de venir s'installer en Ariège où ils achètent le fonds, puis les murs, d'un bar-restaurant. L'idée était, au départ, de monter une affaire qui marche, de la revendre et de repartir aux Etats-Unis où les effets de la crise ne devraient plus se faire sentir. Mais le restaurant a nécessité plus d'investissements que prévus : pendant deux ans et demi, il a toujours été en travaux. Sa femme ne s'est pas vraiment faite au coin. Elle est rentrée vivre aux Etats-Unis avec ses filles. Denis est resté pour s'occuper du restaurant, mais les affaires n'ont pas suivi et il a vendu à un prix bien inférieur à celui escompté. Il n'a pas récupéré les investissements qu'il avait fait. Il voudrait retourner aux Etats-Unis mais il doit trouver une source de revenus s'il veut pouvoir y déménager et y vivre. Il vit toujours dans le village où il avait investi, village qu'il avait choisi pour son potentiel : dans le massif montagneux, le long d'une départementale pour attirer la clientèle.

L'arrivée de Nadia en Ariège ne devait normalement pas avoir d'effet sur le niveau de vie de la famille :

> *« Donc ouais, à la base, c'est l'envie de retourner sur la métropole après douze ans de vie à la Réunion […] Et moi, comme je suis fonctionnaire, j'ai postulé. Y a eu ce poste qu'est apparu au mouvement. Et je l'ai eu. Et on est venu s'installer en se disant qu'Éric trouverait un travail, comme il avait fait quand on était arrivé à la Réunion. […] on se disait que même si ça prenait un peu de temps pour qu'il trouve, ça lisserait avec le reste : les billets d'avion pour rentrer voir la famille plusieurs fois par an, le coût de la vie… On pensait que ça compenserait »,* (Entretien avec Nadia)

Dans des contextes différents, le retour de Francine et de son mari dans son village natal, l'arrivée de Charles, ne devaient pas donner lieu non plus à une paupérisation de leur situation, mais, bien au contraire, étaient pensés pour leur confort de vie

> *« Avec nos deux retraites, cela allait très bien. Elles étaient pas démesurément élevées, ni trop petites. Avec, on a pu acheter la maison, qui ne valait pas grand-chose à l'époque, il faut bien le dire. Et vivre bien »*, (Entretien avec Francine)

> *« Acheter un magasin, déjà, c'était rassurant par rapport aux marchés et aux foires, c'était l'idée un peu bête que d'avoir des murs, du dur, ça ferait que ça se passerait bien […] L'idée, c'était aussi de se mettre en vert, de mener une vie un peu plus tranquille… Au moins, on peut dire que pour ça, ça a marché »*, (Entretien avec Charles)

Pour Denis, cela devait même lui permettre d'échapper à une dégradation de sa situation :

> *« Avec la crise, on s'est dit que c'était mieux de rentrer. Aux Etats-Unis, y a pas vraiment de protection, surtout dans l'hôtellerie et la restauration. On a vu comment ça a tourné et on s'est dit que le mieux c'était de venir en France, ici, et de remonter une affaire le temps de la crise. S'abriter pour la tempête quoi »*, (Entretien avec Denis)

Pourtant, tous ont vécu un phénomène de paupérisation. Les raisons du déclassement ne sont pas toutes les mêmes. Pour Charles, c'est l'insuffisance de clientèle qui est responsable de l'échec de son magasin :

> *« Quand je me suis installé, sur la place du village, je me suis dit qu'il y allait y avoir du monde. Les gens qui passaient par là régulièrement, les visiteurs et les touristes. Mais c'est pas suffisant. Ils sont pas assez nombreux. Et puis les gens du coin, ça ne les*

intéresse pas, ils ont pas les moyens […] Après y a ceux qui achètent une maison de vacances, ils viennent voir, mais un peu », (Entretien avec Charles)

Mais il reconnaît n'avoir pas vraiment réfléchi à la localisation de son magasin, autrement qu'en fonction des biens à la vente et de son attrait ou non pour le village. Ce n'est pas là une façon de procédé unique : « Près de deux prestataires privés sur quatre déclarent avoir localisé leur activité pour des raisons personnelles liées au ménage, indépendantes des critères traditionnels de localisation des entreprises. […] Ce processus décisionnel dans le choix de la localisation est fréquent dans l'ensemble des espaces ruraux et détermine parfois l'essentiel de la motivation. Ainsi, pour l'activité privée et particulièrement pour les toutes petites entreprises tertiaires, les contraintes spécifiques inhérentes à la localisation dans un espace de très faible densité ne sont pas toujours discriminantes, la composante *résidentielle du prestataire et son mode de vie jouant un rôle majeur dans la prise de décision.* La situation semble alors bien plus déterminante lorsque l'on se rapproche d'espaces ruraux isolés. Sans être l'apanage des services aux particuliers, c'est chez les toutes petites entreprises que cette situation est le plus souvent présente » (Chevalier, 2005, p.42). La question du type de magasin ne s'est pas non plus posée, puisque Charles a continué son ancien métier, brocanteur. Pourtant, ce n'est pas parce que les espaces ruraux souffrent d'un manque de commerces que n'importe lequel d'entre eux peut s'y implanter et rencontrer un succès économique, (Aubert, Blanc, 2002). Denis, quant à lui, ne voit pas dans le manque de clientèle les raisons de son échec. C'est selon lui la mentalité ariégeoise, opposée à la réussite, qui est la raison de son échec :

« Mais nous, ce que ça nous a apporté [de vivre et de travailler pendant une dizaine d'années à Miami], ça nous a apporté la façon de travailler, parce qu'ils ont quand même un sens du service et un sens du business qui est quand même vachement plus élaboré que le nôtre. Et puis ça nous a apporté aussi l'ambition, l'envie de réussir, parce que là-bas, c'est quand même quelque chose de positif alors qu'ici … C'est les critiques qu'on a essuyées, qu'on était trop ambitieux pour le village. Donc on s'est pris

des réflexions, des petites méchancetés gratuites, des coups bas. Et quand toi t'essayes de monter ton truc, c'est pas facile, ça te plombe », (Entretien avec Denis)

Denis est assez amer face à son échec, ce qui s'explique par la perte financière qu'il a connu, et par les difficultés qu'il rencontre à retourner aux Etats-Unis pour rejoindre sa famille :

« Quand on a vendu, on a pas tout récupéré. J'ai perdu pas mal d'argent. Et puis avec mon ex et mes enfants là-bas [aux Etats-Unis], c'est des dépenses en plus, tous les mois. Donc là je pioche dans la vente, mais c'est pas une solution de tout manger comme ça, sans rien faire […] Je suis un peu bloqué, je pourrais repartir, mais repartir sans rien c'est compliqué. Surtout là-bas », (Entretien avec Denis)

La situation de Nadia s'est améliorée depuis un peu plus d'un an, depuis que son mari a trouvé un emploi et que toute la famille ne vit plus que sur son seul salaire :

« Ça va beaucoup mieux maintenant. Mais c'était pas facile, surtout qu'on ne s'y attendait pas. […] Vivre avec un seul salaire. On a dû changer des choses, faire attention aux dépenses. On ne partait pas en vacances, c'était la famille qui venait nous voir par exemple. On a mis un frein sur les sorties aussi, les activités des enfants… On s'est quand même bien serré la ceinture », (Entretien avec Nadia).

La question de l'activité et de l'emploi ne s'est pas posée pour Nadia puisque son arrivée était liée à une mutation, mais pour son mari. Ce que ni l'un ni l'autre n'avait envisagé. Pourtant, c'est un problème réel pour la plupart des personnes qui migrent vers les espaces ruraux, souvent résolu par un changement d'activité, (Chevalier, 2009).

« Quand on était allé à la Réunion, y avait pas eu de problème. Il avait trouvé assez rapidement. Donc, c'est vrai qu'on s'en est pas inquiété quand on est rentré. On a même pas cherché avant d'arriver… Après les délais des muts, c'est assez court en général », (Entretien avec Nadia)

Ils n'avaient pas prévu un retour aussi difficile, ni que cela serait synonyme d'une entrée dans la pauvreté, d'autant plus qu'un temps d'adaptation à ces nouvelles conditions de vie a été nécessaire. Les difficultés pour trouver un travail, bien qu'ayant duré assez longtemps et entrainé une baisse importante de leur niveau de vie, n'ont pas provoqué une paupérisation durable, car c'était là l'une des seules problématiques de la famille : « L'existence d'une seule problématique apparaîtra comme un accident de la vie qui n'atteint pas durablement la capacité des personnes à rebondir. Au contraire, le cumul chronique de problématiques diverses semble enfermer les personnes ou les familles dans des dynamiques négatives », (Lyet, et al., 2010, p.14).

Francine ne se sent pas vraiment isolée, notamment par les relations qu'elle entretient avec sa « famille-entourage dispersée », qui correspond à celle « des enquêtés qui ont gardé des relations fortes avec un membre de leur parenté sans habiter la même commune que lui, (Bonvallet, 2003). L'éloignement géographique ne signifie pas forcément relâchement des liens », (Gucher et al., 2007, p.93). Les difficultés qu'elle a rencontrées ne se sont pas manifestées lors de son arrivé, et la migration vers le rural ariégeois n'est pas cause de son déclassement, comme cela a pu être le cas pour les autres. C'est la mort de son mari qui a fragilisé sa situation :

« Donc comme je disais, on avait pas de grosses retraites, mais ça allait très bien. A deux, et puis ici, où la vie est pas trop chère. On dépensait sans plus. […] C'est se retrouver seule, du jour au lendemain, qui a été le plus dur. Au-delà de la perte, j'ai dû apprendre à tout gérer toute seule, le budget, la maison, l'administratif …. Et avec moins», (Entretien avec Francine)

Bien que pourtant protégée par sa retraite de fonctionnaires, Francine a donc connu une forme de paupérisation assez commune dans les espaces ruraux, celle des femmes âgées isolées, (Berthord-Wurmser, 2009). Pour autant, elle ne regrette pas d'être venue s'installer dans son village natal.

> *« C'est quand même ici que j'ai grandi. Donc revenir, ça voulait dire quelque chose. […] Et puis vieillir à X., c'est quand même une chance. On est mieux qu'ailleurs »*, (Entretien avec Francine)

Le rural apparaît ainsi aux yeux de certains un endroit où il fait bon vieillir malgré de difficiles conditions, (Mallon, 2013). Et le cas de Francine n'est pas unique puisque l'Ariège, et particulièrement le massif montagneux semble être un lieu de retour pour des fonctionnaires retraités, (Cognard, 2005).

Les choix présidant aux localisations des profils de la pauvreté créée sont nombreux et profondément liés aux situations personnelles et aux caractéristiques mêmes des villages en question. Car ce sont en effet ces caractéristiques, du fait d'un sentiment de nostalgie ou d'une opportunité financière, qui ont été choisies.

2. Espace rural et pauvreté : du refuge à la cellule

Cognard, à partir d'un travail de recherche sur les nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises résume les raisons qui peuvent animer les migrations vers les espaces ruraux, et ce que ces derniers représentent et apportent à leurs nouveaux habitants : « Il s'agit d'une part de mouvements de populations urbaines marginales ou en situation précaire quittant, plus ou moins contraintes, la ville pour s'installer à la campagne où elles espèrent trouver sinon

une situation économique meilleure, tout au moins des conditions de vie plus clémentes. Puis d'autre part, d'une frange de la population plus aisée, notamment d'intellectuels et de professions libérales, pour qui l'installation, davantage mûrie, est fréquemment synonyme de choix d'un certain confort de vie ou permet la réalisation d'un projet […]. Vient ensuite un groupe beaucoup plus composite, d'artisans, de commerçants, qui lassés d'exercer leur métier en ville ou n'ayant plus de travail, font le choix de venir s'installer à la campagne, mais aussi de personnes s'orientant vers une activité agricole ou touristique », (Cognard, 1997, p.230). Pour ces nouveaux habitants, le rural est donc susceptible de jouer plusieurs rôles, en fonction de leurs situations, de ceux qui quittent la ville car ils ne peuvent plus y vivre à ceux qui s'installent pour créer un nouveau projet professionnel. D'autres chercheurs se sont intéressés aux rôles et fonctions que peuvent jouer les espaces ruraux pour les populations pauvres, qu'elles soient locales ou migrantes. Bonerandi-Richard distingue ainsi cinq fonctions de l'espace rural qui explique le maintien ou l'installation de populations pauvres : l'espace rural refuge qui atténue la pauvreté et les stigmatisations qui lui sont liées, l'espace parachute qui accueille « les populations ayant choisi le milieu rural faute de possibilité d'installation pérenne en espace urbain », (Bonerandi-Richard, 2010, p.6), l'espace rural rebond, l'espace rural ancrage et l'espace rural contrainte, (Abjean, 2015). A travers les entretiens menés en Ariège, les personnes interrogées ont aussi décrit et expliqué quelles fonctions pouvaient jouer, pour eux, les espaces ruraux. Ainsi, lors des entretiens, des questions ont porté spécifiquement sur les relations à l'espace et au territoire, afin de s'intéresser à la fois à l'organisation spatiale des personnes rencontrées, à leurs pratiques et à leurs ressentis. L'analyse des réponses a été, en ce qui concerne les fonctions jouées par les espaces ruraux pour les personnes en situation de pauvreté assez similaire avec la littérature sur le sujet. Les fonctions ne diffèrent que peu de celles relevées par d'autres chercheurs : un espace refuge, un espace ressource, et un espace cellule. Mais, comme nous allons le voir, le découpage entre situations individuelles et fonctions du rural est plus flou : l'espace rural peut ainsi jouer plusieurs fonctions et rôles à la fois pour une même personne, selon les temporalités de vie ou les thèmes abordés. A une trajectoire n'est donc pas associé automatiquement un rôle de l'espace rural, mais au contraire plusieurs fonctions ; et une même fonction peut exister pour différentes trajectoires de pauvreté.

2.1 L'espace rural comme refuge pour fuir la pauvreté

Voir le rural comme un refuge n'est pas quelque chose de nouveau. La littérature scientifique s'est depuis longtemps intéressée à ces populations qui voient ou cherchent dans les espaces ruraux non seulement un lieu d'habitat mais une atténuation de leur pauvreté. Cette vision n'a cependant pas toujours été prédominante dans la littérature. Pour Kayser, l'attractivité nouvelle des espaces ruraux, qu'il remarque dans les années 1980, n'est pas à lier à un appauvrissement de la population des espaces ruraux : « Et pourtant il semble bien qu'on puisse aujourd'hui mettre l'explication dans la lumière d'une hypothèse générale. La reprise de croissance dans le monde rural pris globalement, comment dans les bourgs et petites villes est le résultat de la diffusion dans l'espace des effets de la modernisation et de l'enrichissement de l'ensemble de la société. C'est la conséquence de la poursuite dans un majorité de villages des processus de changement amorcés au cours des années 1950 et qui s'étaient appliqués d'abord aux espaces et aux groupes sociaux des agglomérations urbaines », (Kayser, 1989, p.81).

Le refuge qu'offre l'espace rural peut être temporaire, avant de le quitter, ou ponctuel à la suite d'un accident de parcours : « Enfin, on s'interroge sur le rôle des espaces ruraux comme espace refuge, dans le sens où les jeunes d'origine rurale non seulement restent dans ces espaces tant qu'ils n'ont pas de trouvé de situation stable, mais semblent y revenir lorsqu'ils sont au chômage », (Cavailhes et *al.*, 1994, p.15). Ou il peut s'agir d'un refuge permanent, pour ceux qui ne peuvent vivre ailleurs, (Auclair et *al.*, 1998). La mise en récit des espaces ruraux comme d'un refuge ne se limite d'ailleurs pas à la littérature scientifique, mais se retrouve ailleurs, dans la presse ou dans des milieux plus artistiques : « Un petit territoire singulier, une modeste ville des Pyrénées ariégeoises, ultime refuge pour les individus en marge. Saint-Girons est située dans un département rural, l'un des moins peuplés de France et l'un des plus pauvres aussi. Nous sommes ici tout en bas de la France, impossible d'aller plus loin. C'est le bout de la route. Cette région rurale rassemble un ensemble hétérogène de personnes en situation de précarité. Des gens en rupture, des victimes de la désindustrialisation, du manque de travail, de l'isolement, des jeunes issus du monde agricole sans qualification », (Introduction aux photographies de Hybre, « Rupture » pour l'exposition *Les oubliés de nos campagnes*) :

« Y avait eu une enquête, je sais plus y a deux ans à peu près dans la Dépêche. Y avait eu un article qui disait qu'à Saint-Girons on vivait très bien avec le RSA. Parce qu'on pouvait trouver un logement qui était couvert intégralement par l'allocation logement. Seul même, avec 256 euros, c'est le max pour une personne seule qui est au RSA. Et puis tous les jours, il y a une association caritative qui est ouverte pour aller chercher un colis alimentaire. Donc. Et après, y a des personnes qui arrivent à faire des petits boulots à côté : soit faire du maraîchage, soit partir une saison pour les pommes. Il y a des personnes qui arrivent à vivoter sans trop de ressources », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Ils peuvent être considérés comme des espaces « amortissants les effets de la crise », (Tallon, 2009) :

« On a voulu rentrer en France parce qu'aux Etats-Unis, ils ont quand même moins de protection face à la crise… Je pensais que ce serait mieux… enfin, moins dur d'être ici. Et puis, en plus, de venir en Ariège, à la campagne… où la vie est encore moins chère qu'en ville… c'était le mieux pour échapper à la crise, pour essayer… », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée)

Les espaces ruraux, au-delà de la fonction refuge liée à leur caractère périphérique, (Pagès, 2001), présentent d'autres caractéristiques qui en font des refuges, ou du moins poussent à les considérer comme tels : « la crise de l'emploi, la peur de la régression sociale et de l'exclusion sociale poussent les individus à privilégier le mode d'habiter rural qui représente dans l'imaginaire ou réellement un territoire où l'on peut vivre modestement avec les avantages du loyer bas, du jardin potager, des pratiques de la nature gratuite, de l'interconnaissance mais aussi de l'anonymat. […] les communes rurales devenant terres d'accueil pour exclus citadins », (Mathieu, 1997, p.25). Revenir au rural, c'est ainsi le choix qu'a fait Lorraine lorsque sa situation est devenue trop difficile en ville :

« Après, j'arrivais plus à m'en sortir non plus. Donc je suis rentrée. Je me disais que ce serait plus facile, déjà avec mes parents… Mais même, s'ils avaient pas été là, je pense que je serais rentrée quand même. Parce que la vie de tous les jours, elle est quand même moins chère, que tu dépenses moins qu'en ville. Et que t'as moins de problème aussi », (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Pour certains, les spécificités rurales et les caractéristiques locales se mélangent dans cette fonction de refuge :

« *Et en Ariège, la solidarité, ça existe encore quoi. Je veux dire on a des poches de résistance, pour les migrants qui se sont créées. Et ça existe encore. C'est peut-être lié à l'histoire locale. Ça c'est clair. A Montgaillard, on avait des camps de harkis. L'Ariège a été une terre d'accueil, toujours, et puis c'était une terre d'où on partait, parce qu'y avait pas de boulot. On a toujours accueilli. Toujours des poches de résistances. Et puis de gauche aussi, on peut le dire »,* (Entretien avec un bénévole de l'association Biert)

« Je connaissais un peu déjà. Je savais que ce serait moins difficile qu'à Toulouse. C'est pour ça que je suis venu. Et puis je connaissais un peu de monde, les copains d'Alzen… […] Et en plus, y a une mentalité ici. C'est pas comme partout. Je me disais que ce serait plus facile qu'ailleurs, même à la campagne », (Entretien avec Antoine, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Pour d'autres, le rural est un refuge, surtout en ce qu'il n'est pas. Il est alors un pis-aller :

« Après, on a des gens qui viennent ici pas vraiment par choix. C'est pas qu'ils ne veulent pas venir. Mais c'est surtout qu'ils peuvent pas rester là où ils étaient et ils ont choisi de partir, d'aller ailleurs. Alors souvent, ils pensent que quitter les villes, ça va

les aider », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Cette fonction de refuge ne se retrouve pas uniquement chez ceux qui viendraient s'installer à la campagne ou qui y reviendraient, mais se rencontrent aussi chez ceux qui ne l'ont jamais quitté :

« Déjà qu'on a du mal à joindre les deux bouts, alors j'imagine même pas ailleurs. Non, non ailleurs ce serait pas possible », (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

« J'ai jamais voulu partir. Ça ne m'a jamais intéressé. Et puis, je pense pas que j'y arriverais. Peut-être quand j'étais jeune, mais plus maintenant. De toute façon, je m'en serais pas sorti. Ici, je sais quoi faire », (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Le rural n'est cependant pas un refuge uniquement face à des situations de pauvreté économique. Il peut être un refuge à des moments charnières de la vie :

« Après avoir quitté mon conjoint, démissionné, … c'était un moment de ma vie où j'étais un peu paumée. J'étais contente d'avoir fait ça, je savais que c'était nécessaire. Mais je ne savais pas vers quoi me tourner… Venir en Ariège ça a correspondu à tout ça, à la volonté de quitter ce qui était néfaste, de recommencer quelque chose », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

La fonction de refuge du rural peut ainsi s'appliquer à d'autres situations et d'autres problèmes que la pauvreté. Elle peut même exister sans qu'il n'y ait véritablement de situations

problématiques. C'est par exemple le cas pour Francine qui décrit le village où elle est revenue comme un cocon où vieillir. Le rural est alors un espace porteur de passé, c'est-à-dire « un espace familial et fondateur, territoire d'une partie de la famille et espace de sociabilisation de l'enfance », (Debroux, 2006, p.10) :

> *« Je sais pas pourquoi j'utilise l'image du cocon. C'est plutôt le contraire. Le cocon c'est pour la jeune chenille, avant qu'elle ne devienne papillon… Mais la maison, le village, c'est comme ça que je les ai vu, un cocon où passer la retraite, où être bien, où revenir »*, (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée).

L'image du refuge s'applique d'autant plus à l'Ariège que le relief du département s'y prête. La montagne, dans l'imaginaire et les représentations, peut tout aussi bien être le lieu de la solitude triste ou de la solitude recherchée, vécue comme un refuge face au monde : « cet espace est doté de caractéristiques propres et identifiables par une forme de rupture. Une telle discontinuité pourrait constituer un point de bascule attendu dans la quête de solitude, c'est-à-dire dans la construction d'un rapport au monde mobilisant l'éloignement et la difficile accessibilité, mais qui idéalise aussi volontiers un milieu tant vécu qu'imaginé », (Girault, Laslaz, 2018, p.177). L'histoire même du département met en valeur cette image du refuge de la montagne :

> *« C'est parti d'ici la guerre des Demoiselles [révolte dans les années 1830 contre l'introduction d'un nouveau code forestier], et c'est resté plus longtemps qu'ailleurs. Parce qu'en montagne, les gendarmes étaient pas dans leur élément. Les paysans faisaient des aller-retours de nuit et puis la journée revenaient dans le massif pour se cacher »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Pourtant, ce rôle de refuge, lié à la fois à un éloignement au monde et à une forme recherchée et positive de solitude n'est pas cantonnée au massif, bien au contraire. Cet éloignement au

monde peut se retrouver aussi ailleurs. C'est le rural en lui-même qui joue ainsi le rôle de refuge pour les personnes rencontrées. Pour certains, cela peut s'accompagner d'autres fonctions, comme celle de l'espace rural comme ressource

2.2 L'espace rural comme ressource

La question de savoir ce qui fait ressource dans les espaces ruraux n'a pas une réponse unique. Selon les disciplines, les courants de recherche, la réponse varie et les ressources considérées comme telles ne sont pas toujours les mêmes, (Pouzenc, Olivier, 2011). Nous entendons ici le terme de ressource comme tout ce qui peut permettre un développement local, à l'échelle d'un territoire, ou un moyen pour améliorer une situation ou l'existence à l'échelle individuelle. Et c'est ce niveau-là qui nous intéresse tout particulièrement.

Comme nous l'avons vu, la trajectoire de Bénédicte est unique dans notre échantillon. Pour elle, le rural a été une ressource particulière qui permettait non pas simplement un autre mode de vie, mais ce qui était envisagé comme une action politique :

> *« Y avait quand même une chose, une sorte de symbiose. Parce que nous les hippies, on est des fils d'intellectuels en général. Du coup les hippies demandaient aux vieux comment greffer un arbre, comment monter des pierres. Les vieux étaient contents car leurs enfants étaient partis à Toulouse. […] Ben, ils croyaient pas en nous : c'est trop dur ici mais c'est aussi pour ça qu'on est venu, parce qu'y avait plus personne, que de vieux, que les jeunes étaient plus là, et que ça demandait du travail aussi »,* (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Dans *Massat, Terre Courage*, Djalla Maria-Longa raconte, à partir d'entretiens, l'arrivée dans les années 1970 de ces *peluts* – poilus en patois – venus s'installer et fonder une autre société.

L'isolement, l'éloignement, notamment aux villes, vitrines de la société de consommation, mais aussi aux autorités, la faible densité étaient alors perçues comme autant d'aménités pour créer un monde nouveau, (Longa, 2014) :

> *« Mes parents, quand ils se sont installés avec la communauté, ils ont pas choisi un endroit au hasard… Il leur fallait de l'espace pour que ça marche. De l'espace pour eux et entre eux et les autres… ça c'était important pour eux, d'être isolés du monde quand même»*, (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Au-delà d'aspirations politiques et idéologiques, ces caractéristiques sont, aujourd'hui encore, perçues comme offrant de nombreuses possibilités : « Ils apparaissent ainsi pour une frange de jeunes comme une zone idéale pour son potentiel d'expérimentation (un peu comme les néo-ruraux en leur temps) et par ses possibilités de cachette », (Cognard, 2005, p. 279). L'Ariège, depuis les années 1970, semble être reconnu comme un territoire propice aux modes de vie alternatifs, (Imbert et al., 2018) :

> *« Avec le système de mutation, on avait pas un milliard de choix. Mais des copains connaissaient le coin, ils nous ont dit que c'était sympa, qu'il y avait encore quelques soixante-huitards, quelques communautés et qu'on pouvait vivre bien si on le voulait »*, (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée)

Dans un tout autre registre, l'espace rural peut être une ressource pour ceux qui cherchent à monter un projet professionnel, alors que le rural est pensé comme un support de l'activité : « La première [campagne ressource] met en avant les usages productifs de l'espace rural vu comme le support d'activités économiques », (Perrier-Cornet, 2003, p. 42). C'est par exemple le cas pour Denis, séduit par le faible coût du foncier, ou celui de Charles :

« Déjà, on avait la famille, mes parents. C'était un plus. Mais surtout y avait le prix. Entre acheter un fond ici et à… je sais pas, n'importe où.. c'est pas la même histoire ! Même pas forcément avec une grande ville. Bon, après c'est traitre aussi. C'est comme ça qu'on s'est dit qu'après le fond, on allait aussi acheter les murs… », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée)

« Avec ce que j'ai reçu [comme dédommagement après son accident], je pouvais pas acheter près de Lyon… ça ne suffisait pas. Alors qu'ici, avec un peu d'économie en plus, j'ai pu acheter le magasin et puis l'appartement aussi », (Entretien avec Charles, profil des trajectoires de la pauvreté créée)

Bien qu'absents de notre échantillon, les agriculteurs sont aussi de ceux pour qui le rural est une ressource professionnelle, (Planel et al., 2003). Il en va de même de ceux qui veulent travailler dans l'élevage :

« Par contre, ce qu'on voit beaucoup, c'est des jeunes qui viennent pour faire des formations de berger. Même deux filles que j'ai eues le mois dernier, qui étaient en élection de domicile. Donc une qui avait déjà son chien, dressé et tout. Pour être bergère dans les montagnes, pour faire l'estive. Des jeunes qui viennent parce que la région correspond à leurs volontés professionnelles », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« J'ai jamais aimé la ville. C'est pas fait pour moi. Ça me réussit pas… Et puis ça n'allait pas avec ce que je voulais faire, le berger, m'occuper des bêtes… Le boulot, ça aurait pas marché en ville. Je suis aussi pour ça. Même si ça a tourné autrement. Mais oui, l'idée c'était aussi de partir pour trouver du taf », (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Le rural peut donc jouer le rôle d'une ressource dans le parcours professionnel de certains, notamment de par la pluriactivité qu'il permet. Cette pluriactivité se présente sous diverses formes, revêt très souvent un caractère agricole, mais reste souvent la marque d'une tentative d'adaptation à une situation de pauvreté ou de précarité, (Tallon, et al., 2009).

> *« Maintenant, moi, officiellement, je suis dans le bâtiment. Mais, c'est vrai que je fais un peu de tout. En fonction de ce qui se présente. Je me suis occupé de jardins par exemple y a pas longtemps, pour des gens qui vivent pas ici à l'année. Et petit à petit, t'apprends à faire de nouvelles choses, et tu peux faire plus de trucs. Tu remplaces un copain, t'apprends avec un autre. Tu prends un peu ce que tu peux, ce qui passe quoi »*, (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

L'espace rural n'est pas alors uniquement une ressource pour les activités mais aussi pour le mode de vie qui peuvent plus ou moins se confondre, (Tallon, Tonneau, 2012).

> *« Tu travailles en fonction des saisons. Tu fais pas la même chose en hiver et en été. Moi, ça me plaît de m'adapter, de changer. Tes journées sont pas les mêmes, ton rythme .... »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

L'espace rural peut aussi être une ressource pour faire face à des situations de pauvreté, de par le réseau familial et de connaissance qu'il abrite. Si la solidarité inhérente aux sociétés rurales est remise en cause et nuancée par de nombreuses recherches, (Mathieu, 2005 ; Bonerandi-Richard, 2009 ; Berthod-Wurmser, et al., 2009), elle n'en est pas pour autant inexistante :

> *« Il n'y a pas que la famille… Tu connais un peu tout le monde… Les petits boulots, c'est comme ça que tu peux les avoir la plupart par exemple. Parce qu'on aura parlé de toi,*

qu'on t'aura présenté… Et puis t'apprends aussi les bons plans comme ça », (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

« C'est quand même plus simple quand t'as le réseau, …quand tu connais personne et que personne te connait, c'est plus compliqué. C'est comme pour tout, quand t'as le réseau, c'est plus facile. Et puis quand on te connaît, on peut t'aider un peu. C'est sûr que c'est pas la même chose pour moi qui suis d'ici et pour le mec qui y arrive… », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Selon Maclouf, ces formes de solidarité peuvent atténuer la pauvreté et constituent des ressources à part entière de l'espace rural, (Maclouf, 1986). Il ne faut cependant pas croire que tous ceux qui connaissent une situation de pauvreté y ont accès : « Ceux qui ne sont que faiblement reliés à la *territorialité* [forme de solidarité fondée sur le milieu local] ne bénéficient pas des apports que représentant ces échanges. Ils sont donc à la fois plus pauvres, davantage dépendants de la solidarité organique gérée par la puissance publique et exclus de l'identité que confère l'appartenance à cette forme de solidarité », (Feyt, 2009, p.72).

Ce rôle de l'espace rural comme ressource se fonde donc à la fois sur des éléments matériels et idéels qui varient selon les situations et les personnes. Par exemple, la ressource idéelle que peut représenter la question de la solidarité rurale n'est pas toujours accessible selon les différentes situations comme nous l'avons vu. La familiarité avec le territoire des savoir-faire et des savoir-être, acquis par une fréquentation de l'espace rural sont autant d'atouts pour profiter des ressources du rural :

« Au bout d'un moment, tu finis par comprendre des trucs, par te débrouiller un peu plus, comme… par exemple, quoi planter dans ton potager pour être sûr que ça pousse, que ça soit utile et que tu récoltes assez pour que ça devienne intéressant. Ou même après la récolte, savoir quoi en faire. Je me souviens de la première fois où on a fait des

courges. Y en avait tellement, je savais pas quoi en faire », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Il ne faut pas pour autant penser que l'espace rural ne peut jouer le rôle d'espace ressource seulement pour les personnes qui y sont nées ou qui y vivent depuis longtemps.

2.3 L'espace rural comme obstacle

Parallèlement au registre des fonctions positives du rural, co-existe, dans la littérature, un autre registre. Le rural est ainsi décrit, pour certaines populations, comme une cellule, voire une prison : « Que celles-ci résident de manière récente sur ces territoires ruraux ou que leur famille y soit inscrite depuis plusieurs générations, qu'elles n'envisagent pas d'autre lieu d'inscription que leur village ou leur pays ou qu'elles espèrent confusément en sortir, elles sont bien comme prisonnières d'une situation qui se caractérise par le rapport particulier qui se construit entre ce qui les caractérise (leurs difficultés diverses et le fait qu'elles soient identifiées socialement et institutionnellement comme pauvres) et les caractéristiques d'un territoire *»*, (Lyet, et al., 2010, p.16). Parmi les personnes que nous avons rencontrées, Françoise se retrouve dans cette description et se sent réellement enfermée dans un espace qu'elle aimerait pouvoir quitter :

« Pour partir, il faut un minimum d'argent… qu'on a pas. Pour payer le déménagement, le nouvel appart… […] Faut trouver quelqu'un à qui vendre les chèvres. Ça se fait pas comme ça. Il faut le prévoir le départ. Mais plus on attend, moins je vois comment partir… », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Elle n'est cependant pas la seule à vouloir partir. C'est par exemple de Kader. Pour Kader, qui n'a pas véritablement choisi l'Ariège, le départ ne semble guère possible, et à l'enfermement du rural s'ajoute celui de la vie en collectivité :

> *« J'ai l'impression que j'ai fait que ça. Vivre là où je voulais pas, avec des gens que je voulais pas. Comme si ça avait rien changé d'être venu ici, que c'était toujours pareil »,* (Entretien avec Kader, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Le rural n'est pas toujours perçu de façon aussi négative, même par ceux qui veulent en partir. D'ailleurs, on peut noter que ce n'est pas ceux qui font face à ce qui semble être les pires situations parmi notre échantillon qui voient de façon aussi négative l'espace rural, comme par exemple Antoine qui voit dans l'Ariège un refuge ou comme Xavier qui ne se considère que de passage :

> *« Moi, ça me plaît. C'est pas la ville, c'est sûr. Mais bon, j'aime bien. Au moins, c'est calme, et je peux être avec les copains »*, (Entretien avec Xavier, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Lorraine, qui a fait le choix de revenir il y a quelques années, veut désormais elle aussi partir. Après y avoir trouvé un refuge, elle sent désormais que le rural ne répond plus à ses besoins :

> *« J'ai pas vraiment envie de rester ici. Quand je suis revenue, ça m'a fait du bien, je pense que j'en avais besoin. Mais maintenant, pour avancer, il faut que je parte. Ici, je trouverais jamais un vrai boulot. Les choses changeront pas vraiment »*, (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Comme le montre Gambino, le fait de voir dans le rural un piège est surtout le fait d'une population jeune qui le décrit comme un espace vide, d'activités, d'hommes ou d'emplois, (Gambino, 2015). Un espace qu'il faut donc essayer de quitter car obstacle à une meilleure réalisation de soi, à une autre vie :

> *« Moi, je suis resté mais c'est pas le cas de mes frères et sœurs. Ils reviennent pour les vacances, avec leurs familles. Mais jamais ils viendraient vivre ici. Ils sont pas mécontents de leur enfance, mais pour eux, ce que je fais moi, de rester, c'est pas possible. C'est ne pas essayer autre chose, c'est un peu reproduire, facilement, le schéma familial »*, (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

> *« Quand tu laves le pantalon de ton mari au lavoir, quand après tu ramènes du bois et que ton homme rentre, il est pas toujours content… les femmes partent parce que pour elles c'est tout ce que le coin a à offrir […] Les enfants, c'est pareil. Y en a qui sont restés, mais y en a aussi qui sont partis, qui en ont eu besoin. Aller voir le monde, vivre comme tout le monde »*, (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée)

Sans pour autant vouloir en partir, l'espace rural est parfois vécu comme obstacle pour certaines activités, sans qu'il ne représente que cela pour les personnes concernées :

> *« Mon retour ici correspond à la vieillesse, donc c'est aussi lié… mais, oui, vivre ici, pour mon autonomie, c'est beaucoup plus compliqué. Ce que je peux faire seule se réduit à ce que je peux faire à pied… Ce qui est peu. Je ne peux pas aller voir le médecin, me rendre au marché, aller dans les boutiques toute seule… En ville, je pense que ce serait un peu différent. Mais bon, c'est le prix à payer pour le reste, et je trouve que c'est un marché plutôt honnête »*, (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée)

« Pour les enfants, on se dit que pour le moment, c'est le mieux. Mais on se pose des questions pour après, pour les études, pour le boulot… Est-ce que pour eux, à ce point de vue là, c'est pas un peu un handicap de vivre ici ? de faire ses études ici ? est-ce qu'ils seraient pas mieux armés ailleurs ?», (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée)

Au-delà des fonctions qui expliquent le maintien ou l'installation des populations pauvres, les espaces ruraux peuvent donc aussi jouer un autre rôle, celui d'un frein, d'un obstacle ou d'une cellule. S'il existe des fonctions dominantes selon les trajectoires, les liens à l'espace rural peuvent varier dans le temps, comme nous l'avons vu, ou selon les thématiques abordées.

Conclusion :

Ce chapitre a permis de faire état des différentes formes de pauvreté dans les espaces ruraux. Les personnes en situation de pauvreté rencontrées en Ariège constituent un groupe hétérogène : leurs origines, leurs localisations, leurs situations professionnelles et familiales, etc., dessinent différentes trajectoires de pauvreté dans les espaces ruraux. Les trajectoires de pauvreté locale et héritée se caractérisent par la transmission de situation de pauvreté caractérisée par les marques du rural comme la relation à l'emploi ou les représentations même de la pauvreté. Les trajectoires de la pauvreté importée et dépaysée sont celles de ceux qui déjà pauvres sont venus s'installer dans les espaces ruraux et font alors face à des situations de pauvreté rurale. Les trajectoires de pauvreté créée ou du déclassement sont celles des personnes entrées dans la pauvreté après ou du fait de leur arrivée dans le rural ariégeois.

Ce cadre posé, il est possible d'envisager les formes de pauvreté rurale selon le rôle que jouent les espaces ruraux dans le quotidien des personnes rencontrées. Le rural peut alors être pensé comme une ressource, un obstacle ou un même un refuge. Ces différentes fonctions ne sont pas figées et tissent différents vécus et différents ressentis des situations de pauvreté dans les espaces ruraux.

Chapitre 5 : Se loger quand on est pauvre : arbitrer entre loyer et logement digne

Introduction

La loi Dalo du 5 mars 2017, Droit au logement opposable, vise à permettre aux Français de faire valoir leur droit au logement. Cette reconnaissance du logement comme un droit n'est pas nouvelle puisque déjà la loi Quillot, du 22 juin 1982, en fait mention. Le logement apparaît comme l'un des plus importants domaines dans lequel s'exprime la pauvreté, un domaine d'autant plus important qu'il est considéré comme légitime que l'Etat assure à ses citoyens un accès à ce dernier. Lieu du privé par excellence, être privé d'un logement ou vivre dans un logement insalubre, mal isolé, trop petit sont autant de réalités sociales considérées comme inacceptables. Le logement est l'une des rares privations à passer le contrôle de la fréquence et du consensus – le bien ou le service doit être acquis ou utilisé par plus de la moitié de la population et doit être cité comme privation par plus de la moitié des sondés – dans la construction d'une mesure de la pauvreté en conditions de vie, (Accardo, de Saint Pol, 2009).

Au-delà de l'accord majeur qui existe autour du logement comme un des critères principaux de la pauvreté, le logement se doit d'être étudié aussi en ce qu'il permet de comprendre les mutations économiques et sociales en cours : il « est comme le miroir où se projettent et se révèlent des transformations françaises », (Ballain, 2003, p.229). S'intéresser à la question du logement permet donc de mettre à jour certains mécanismes qui peuvent être producteurs de pauvreté. Et ce, à plusieurs échelles : tout d'abord au niveau national, où le logement rural est souvent perçu comme un palliatif à une crise du logement qui serait essentiellement urbaine, à une échelle plus locale où un contexte spécifique du marché de

l'habitat façonne la géographie des populations, et enfin à un échelon individuel qui reflète les trajectoires et difficultés personnelles. Le dossier sur le logement de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale insiste sur la nécessité d'une approche locale pour l'étude conjointe de la pauvreté et du logement : « Les formes et les manifestations de l'exclusion et de la précarité dans le domaine du logement sont très marquées par les caractéristiques des contextes locaux. […] Elle [l'approche territoriale] permet notamment de prendre en compte les spécificités locales qui tiennent à la structure du parc immobilier (qui résulte notamment de son mode de construction), aux caractéristiques des marchés immobiliers locaux, à l'existence de politiques locales, à la présence d'opérateurs, etc. », (Ballain, 2004, p.211). Avant de s'intéresser aux dynamiques ariégeoises, comme l'état du parc de logement et l'offre de logements sociaux ou des questions comme la *greentrification* et le logement marginal, nous verrons en quoi le logement est souvent pensé et utilisé comme un des principaux leviers dans la lutte contre la pauvreté.

1. Le logement, levier principal pour lutter contre la pauvreté

Ne pas avoir de toit, être sans logement, est une des situations extrêmes provoquées par la pauvreté et l'exclusion. Le sans-domicile fixe est, d'ailleurs, présenté comme l'image de la plus grande misère, alors qu'il est une des incarnations de la « pauvreté errante », qui est à la fois celle du mauvais pauvre et celle de celui qui n'a plus rien, (Guesclin, 2013). La possession d'un logement, sa taille, son confort et sa localisation sont aussi vus comme des indicateurs des conditions de vie d'une personne ou d'un ménage : « le logement est redevenu un indicateur majeur de la pauvreté en conditions de vie, comme il l'était dans les années d'après-guerre, dans un contexte politique et social bien différent », (Marpsat, 2008, p.80). C'est que le logement n'est pas simplement marqueur d'une situation de pauvreté, il peut aussi être le lieu de sa cristallisation et à l'origine de sa reproduction.

Le 23e Rapport de la Fondation Abbé Pierre déplore la baisse de la mobilité résidentielle qui touche surtout les ménages les plus pauvres et qui semble devenir, pour beaucoup de Français, un luxe. Cette baisse de la mobilité résidentielle participe d'une relégation de plus en plus importante, signe de paupérisation de certaines populations : « Alors que la crise du logement crée de nouvelles fractures au sein des populations selon les revenus, la stabilité professionnelle, la composition familiale, les origines, l'âge, le quartier, les agglomérations, le statut résidentiel, la crise des mobilités résidentielles du bas de l'échelle tend à faire de ces fractures de véritables fossés, de plus en plus difficiles à surmonter. Si bien que ces inégalités en voie de rigidification ne se comblent plus aussi souvent qu'avant au cours du cycle de vie et risquent au contraire de se reproduire de génération en génération », (23e Rapport sur l'état du mal-logement, 2018, p.16). Le logement peut alors être, pour certains, vécu comme une contrainte et être partie prenante des mécanismes de production de pauvreté.

Le fait d'avoir un logement, qu'on soit propriétaire ou locataire, représente une charge qui peut être plus ou moins lourde. Il ne s'agit pas seulement des sommes directement liées à la possession du logement lui-même – le loyer pour les locataires, un crédit ou apport pour les propriétaires – mais de toutes les dépenses liées au logement, des impôts locaux aux dépenses liées à son entretien, à son chauffage, etc. Estimer les dépenses liées au logement n'est pas facile et soulève plusieurs problèmes, (Bigot, 2009). Ainsi, le crédit mensuel d'un propriétaire n'est pas comparable à un loyer qui ne comporte aucun investissement pour l'avenir ; pourtant le crédit représente, pour celui qui le paye, une dépense comme les autres. Pour les ménages pauvres ou fragiles économiquement, même quand il s'agit de propriétaire, les frais liés au logement représentent une part importante du budget mensuel, souvent même la plus importante, et participent de leurs difficultés :

> *« Le plus important, oui, c'est sûr, c'est le loyer. Quand tu fais les comptes, tu le vois bien : c'est toujours la plus grosse sortie le loyer. Ça pourrait être pire parce qu'on est deux, qu'il y a les aides… Mais tu vois tout de suite en regardant les comptes si le loyer*

a été payé ou non, s'il reste ou pas de l'argent », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, locataire d'une petite maison isolée)

« Il y a quelques années le toit a eu une fuite. Pour réparer, ça a coûté cher… Alors que c'est moi qui l'ai fait, avec des copains qui sont venus aider. Mais rien que les matériaux c'était une dépense que j'avais pas prévue. Et le toit, c'est pas quelque chose que tu peux faire attendre, où tu peux prendre le temps de trouver les matériaux les moins chers. Il faut le faire vite parce que sinon après, t'as encore plus de travaux à faire, et donc au final, c'est encore plus cher », (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, propriétaire de sa maison dans un petit hameau).

Le taux d'effort des ménages français, la somme dépensée pour le logement par rapport aux revenus dont dispose le ménage, est en augmentation depuis plusieurs décennies, qu'il s'agisse du parc social ou privé, (DREES, 2014). Selon les enquêtes de l'Insee, le logement représentait 17 % du budget des ménages au début des années 1980 pour atteindre 24 % au début des années 2000, (Insee, Enquête Logement, 2017). Cette augmentation du logement dans le budget des ménages varie en fonction du statut d'occupation et du type de logement : propriétaire sans crédit, propriétaire remboursant encore un crédit, locataire du parc privé ou social. Le logement pèse plus lourd pour les locataires du parc privé que pour ceux du parc social et que pour les propriétaires. Le logement est aussi un poids plus important pour les ménages les plus modestes : « les 10 % les plus modestes consacrent 42 % de leurs revenus au logement, soit quatre fois plus que les 10 % les plus aisés », (Observatoire des Inégalités, 2017).

Même en Ariège, où les prix sont faibles, le logement reste souvent le premier poste des ménages et peut grever les budgets. D'autant plus que le département connaît une double dynamique d'augmentation légère des prix immobiliers et de paupérisation de sa population : « La population ariégeoise s'est même un peu plus paupérisée entre 1999 et 2007 : les ménages aux revenus modestes (c'est-à-dire inférieurs à 60 % des plafonds HLM) ont progressé de 17 %, soit plus vite que l'ensemble des ménages (11%) […] Parallèlement à cette montée de la

vulnérabilité financière des ménages, le marché locatif ariégeois, s'il reste plus attractif que dans des départements voisins, n'a pas échappé à la progression des loyers enregistrée ces dernières années (en moyenne 100 euros de plus pour un 70m² entre 1999 et 2008) », (PDALPD, 2015, p.4). Pour les ménages modestes et pauvres, avoir un logement et s'acquitter des frais qui y sont liés peut alors représenter une part importante du budget. Pourtant, le logement, notamment le loyer, reste une des dépenses presque toujours payées par les ménages :

> *« Le loyer, c'est ce qu'on a toujours payé… Même quand c'est dur, on le paye. C'est un truc, pas payer le loyer, que je pourrais pas faire. Après le proprio vient, tu peux te faire couper les aides… »,* (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, locataire d'une maison de village)

> *« Le loyer, tu mets l'argent de côté dès que tu l'as. Et après tu dépenses en fonction de ce qui reste. C'est comme ça que faisait ma mère. Elle mettait l'argent du loyer dans une enveloppe à part, comme ça elle était sûre de pas y toucher. Moi, j'ai demandé à avoir un prélèvement automatique qui tombe juste après les aides, comme ça je suis sûre que l'argent, il part bien dans le loyer et pas dans autre chose… je préfère ne pas avoir l'argent pour d'autres choses, mais savoir que le loyer est payé »,* (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, locataire d'une grande maison en périphérie de village)

S'acquitter du prix du logement peut nécessiter des sacrifices : « Le poids croissant du logement réduit la part du revenu arbitrable, c'est-à-dire l'importance des ressources dont on dispose une fois que l'on a fait face aux dépenses pré-engagées. Tant et si bien que les ménages les plus modestes, non seulement pâtissent d'un niveau de vie plus faible, mais disposent de moins en moins de liberté dans leur arbitrage de consommation », (Bigot, 2009, p.21). Le logement peut ainsi empiéter sur d'autres dépenses, provoquant parfois des situations de plus en plus difficiles. Une hiérarchisation des dépenses est ainsi faite par les personnes et les ménages, entre ce qui doit être payé et ce dont il est possible de se passer. Si cette hiérarchisation ne correspond pas

aux représentations de ce qu'est la pauvreté et de ce que doit être un pauvre – rappelons que le consensus sur ce qu'est la pauvreté est très restrictif en France et que moins de 50 % de ceux-ci considèrent que de ne pas pouvoir payer de la viande ou du poisson une fois par mois est le signe d'une situation de pauvreté, (Accardo, de Saint Pol, 2009) – un jugement peut être porté à l'encontre de la personne qui a fait ces choix :

> *« Alors oui, ils ont des téléphones dernier cri, oui. Mais c'est un manque d'éducation, ils veulent être comme tout le monde, c'est normal. C'est compliqué de les faire grandir. Moi, ils me disent que, on veut être comme tout le monde. Ce qui est vrai et entendable. Hier, j'entendais quelque dire, ailleurs hein [c'est-à-dire pas à l'évêché], ils sont grassouillets et ils s'habillent comme tout le monde. Et oui ! Ils sont comme tout le monde ! Ils s'habillent chez Jennyfer, chez Celio, ils vont chez Camaïeu. Ils s'habillent dans nos vestiaires »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, appartenant à la catégorie des acteurs de l'urgence).

Le logement représente ainsi une dépense de premier plan pour les personnes rencontrées, une dépense qui est presque toujours jugée comme nécessaire et obligatoire. C'est pourquoi bon nombre d'aides et de politiques sociales sont focalisées sur la question de l'accès ou de maintien dans un logement décent pour lutter contre la pauvreté.

1.1 Les aides au logement dans la lutte contre la pauvreté

En 2017, le CCAS de Saint-Girons a distribué plus de 14 000 euros d'aides exceptionnelles, dont 11 900 euros en lien avec le logement, qu'il s'agisse du loyer, de l'ameublement, du paiement des factures, comme les flux énergétiques ou l'assurance. Cette importance des aides

liées au logement n'est pas le simple reflet des besoins des demandeurs mais aussi le choix des acteurs et des politiques sociales qui accordent une grande importance à ce domaine :

> *« Pour tout vous dire, nous octroyons des aides facultatives, ça fait partie des missions du CCAS. Des aides légales et des aides facultatives, lors de commissions permanentes. C'est le plus gros poste de dépenses, en aide. […] La priorité est sur le maintien dans le logement. On paye, à peu près, le loyer, on assure le minimum»*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

> *« On essaye de maintenir coûte que coûte dans le logement… Même si c'est compliqué, même s'ils viennent souvent nous voir trop tard, notamment pour certaines procédures plus à l'amiable. Mais l'idée est là, garder un logement »,* (Entretien avec un employé du Pôle Expulsion, Direction départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence)

A l'échelon national, le logement se voit ainsi accorder une importance particulière. Reconnu comme un droit, il doit être l'objet d'une « solidarité nationale » : « Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir », (Article L 301-1 du Code de la construction et de l'habitation). Un des piliers de la politique du logement est donc de permettre aux ménages d'accéder ou de rester dans un logement en diminuant, autant que faire se peut, l'effort que ce dernier représente. Les aides au logement peuvent prendre plusieurs formes et intervenir à différentes étapes du processus de logement : la recherche de logement, avec par exemple le dispositif Visale où l'État lui-même se porte garant pour les locataires à faibles revenus, l'accès et le maintien dans le logement. Les aides personnelles au logement représentent le premier poste budgétaire de la politique sociale du logement en France, (Rapport de la Cour des Comptes, 2015). Il existe trois types d'aides : l'allocation au logement à caractère social (ALS), l'allocation à caractère familial (ALF) et l'aide au logement personnalisée. Leurs montants varient en fonction des ressources, de la composition du ménage et du montant du

loyer. Elles sont destinées à alléger le poids du loyer pour les locataires mais peuvent aussi être demandées lors de l'accession à la propriété pour alléger le crédit immobilier. Selon un rapport de la Cour de la Compte, 75 % des allocataires de ces aides se trouvent dans les trois premiers déciles de revenus, (Cour des Comptes, 2015). Pour les plus pauvres et les plus modestes, les aides au logement peuvent même représenter la principale prestation redistributive : « Les aides au logement constituent une prestation essentielle pour les ménages : globalement, tous secteurs confondus et toutes configurations familiales confondues, elles financent 57 % des loyers des ménages allocataires […] Les aides personnelles par leur ciblage accentué comme par la masse financière qu'elles représentent constituent la prestation sociale la plus redistributrice pour les ménages du premier quintile de revenus et celle dont l'impact sur le taux de pauvreté des ménages est le plus important », (IGIS, 2012, p.4). En Ariège, ces aides sont d'autant plus importantes que, comme nous le verrons certains propriétaires alignent leurs loyers sur ces aides, ce qui renforce d'autant plus les effets de ces aides sur les taux d'efforts – c'est-à-dire le rapport entre le coût du logement et les revenus, y compris les aides au logement - que représentent les loyers pour les personnes en situation de pauvreté. Ainsi, après distribution des aides, les bassins de vie ariégeois connaissent, en moyenne, des taux d'efforts compris en 15 et 20%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale, (Thibault, Collinet, 2014).

L'effet de ces aides tend cependant à diminuer : « Entre 2002 et 2012, la contribution des prestations logement à la réduction du taux d'effort brut médian a diminué de presque 3 points dans le secteur locatif, passant de 59,7 % à 56,8 %, et de 24,1 % à 22,1 % en accession », (Thibault, Collinet, 2014, p. 88). De plus la réforme de la contemporisation des aides au logement a aussi eu quelques effets négatifs : depuis juillet 2019, les aides au logement sont calculées sur les revenus de l'année en cours et non plus précédente, comme cela était le cas auparavant. Le moindre changement de situation peut alors entraîner une suspension de ces aides sans que la situation n'ait véritablement changé : « Cette mesure présente un réel effet pervers pour les bailleurs, plus particulièrement pour ceux qui louent leurs logements à des locataires bénéficiaires du revenu de solidarité active, qui avaient une certaine garantie de paiement du loyer grâce au tiers payant de la caisse d'allocations familiales. Le principe de

contemporanéité fait disparaître cette assurance, car dès que le locataire trouve un emploi, même pour un seul mois, il perd son accès aux aides pour un trimestre entier », (Question écrite n° 14353 de M. Nicolas-Claude Tissot). Les sommes perdues peuvent être importantes :

> *« Et puis, reprendre une activité c'est avoir une baisse sur les APL dans les mois à venir, une baisse sur le RSA. Donc, moi, j'ai l'exemple d'un monsieur ici qui est arménien. C'est un mécanicien qui est confirmé, c'est vraiment un mécanicien complètement opérationnel sur un poste, donc le seul frein, toujours, le problème de la langue. Donc il m'arrive souvent de rencontrer Madame. Puisque c'est souvent les femmes qui font les démarches administratives. Donc cette dame a travaillé, je vais pas vous dire de bêtise, 2 ou 3 week-ends sur une période de trois mois, pour faire des heures de ménages. Elle a du toucher 300 euros. Et ben, on leur a sucré trois mois après la totalité de leur APL sur les trois mois à venir. Donc ils ont perdu l'équivalent de 900- 1 000 euros parce qu'elle avait travaillé quelques heures et touché 300 euros. J'ai appelé la CAF. La CAF m'a dit c'est normal »,* (Entretien avec un salarié d'une structure pour la réinsertion, acteur de la sortie de la pauvreté)

Pour d'autres, ces aides, qui tombent tous les mois, ont, au-delà de l'apport monétaire apprécié qu'elles représentent, l'avantage de la régularité ou d'être les seules aides auxquelles les personnes aient accès :

> *« C'est quand même des aides, tu sais que normalement, elles tombent tous les mois. Y a toujours des ratés, hein. Mais pas comme avec le RSA où tu dois pointer tous les mois. Là, au moins, c'est un peu plus régulier »*, (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, locataire d'un appartement)

« Et on a beaucoup de jeunes, de moins de 25 ans qui, eux, par contre, n'ont droit à rien. Pas même le RSA. Y a rien. Si, l'allocation logement qui couvre le loyer. Mais c'est tout. Du coup, ils peuvent pas chauffer, ils peuvent pas manger, ils peuvent pas s'assurer. Du coup, nous, on paye des assurances habitation. On a rien pour eux », (Entretien avec une assistante sociale du cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Pour ces jeunes, conserver le logement, c'est à la fois assumer des frais trop élevés, mais c'est aussi le seul moyen de conserver une quelconque aide de l'État, car ayant moins de 25 ans, ils ne peuvent prétendre au RSA. L'allocation logement reste alors la seule aide régulière qui leur est versée.

Au-delà de ces aides directes, il existe d'autres mesures destinées à favoriser l'accès au logement. Censés s'appliquer uniformément sur l'ensemble du territoire métropolitain, ces dispositifs peuvent voir leur efficacité varier en fonction des contextes locaux. Ainsi, les textes destinés à assurer la décence des logements sont, comme l'ont souligné certains acteurs, particulièrement peu adaptés au contexte ariégeois.

« C'est le gros problème, pour moi, du logement ancien. 40 % des aides, c'est pour payer les fluides. Alors électricité, gaz, eau aussi. Parce qu'on a des factures d'eau aussi parfois. Mais majoritairement gaz et électricité. On a des logements qui sont des passoires thermiques. Du logement ancien, voire quasi médiéval, avec des grille-pain. Sans double-vitrage, sans isolation nulle part. C'est pas possible. Donc, le problème c'est qu'au niveau de la loi, on peut pas obliger le propriétaire à changer son radiateur, il a mis un grille-pain. On peut juste l'inciter fortement à changer le système de chauffage. Avec des primes du Conseil départemental, le programme Habiter mieux, mais si le propriétaire veut juste louer son appartement ... », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

« C'est comme je te disais le premier truc qu'on a loué, c'était vraiment pas ça. A chauffer, c'était l'enfer. Et puis, il n'y avait pas que ça, y avait aussi des gros problèmes d'humidité… Et le proprio voulait, ou pouvait, rien faire. On a acheté des bains d'huile pour les chambres et un appareil pour lutter contre l'humidité, parce que c'était vraiment pas sain de se respirer de la moisissure tout le temps. Mais on a pu l'obliger à rien », (Entretien Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, locataire à la recherche d'un bien à acheter)

Il ne faut cependant pas penser que ces dispositifs et textes de lois, pensés pour l'échelle nationale, soient toujours inefficaces :

« Ici, je pense que ce qui a vraiment eu un effet, c'est la loi Besson [Il s'agit en réalité du dispositif Besson qui, en 1999, offrait des avantages fiscaux, des prêts spécifiques pour certains travaux, en échange d'un prix modéré des loyers pendant au moins 6 ans]. On a vu le nombre de logements disponibles à la location vraiment augmenter. Des logements qui avant n'étaient pas du tout loués, qui servaient quelque fois. Ça a vraiment augmenté le parc immobilier ici », (Entretien avec un employé du pôle Logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la pauvreté).

D'autres dispositifs, plus ancrés localement, visent à aider les plus pauvres dans le domaine du logement. Des aides sont attribuées par les Cas, centres d'action communale, le département pour alléger certaines dépenses liées au logement. Ces aides peuvent représenter, pour ces organismes, les postes les plus importants : c'est par exemple le cas des centres d'actions sociales que nous avons rencontré. Le logement n'est, en outre, pas seulement pensé et traité pour lui-même, mais est aussi vu comme un moyen de traiter d'autres problèmes :

« Alors notre service, c'est un service logement au sein d'un Centre intercommunal d'action sociale, qui est lié à la communauté de communes du Pays d'Olmes. Je dirai que notre service, que le logement au départ est, entre guillemets bien évidement, un prétexte pour être un service d'écoute pour tout ce qui peut amener les gens à ressentir de la violence sociale, par rapport à leur situation. Ils peuvent être amenés à ne pas comprendre par rapport aux partenaires, que ce soit Pôle Emploi, la Caf ou autres. On ne va pas être amené à répondre à tout, mais on va accompagner la personne pour déjà l'apaiser et pouvoir entendre sa problématique et l'orienter mais en l'accompagnant. Pas juste lui donner une adresse, un numéro de téléphone et qu'elle se débrouille. Le but premier, c'est la veille sociale, entendre ce qui peut être l'origine d'une souffrance ou d'une incompréhension pour apaiser déjà ça et ensuite traiter la problématique sociale », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

1.2 L'hébergement des plus pauvres : de l'urgence à l'insertion

En Ariège, il existe quatre différentes structures d'hébergement qui représentent 92 places d'hébergement d'urgence et 44 places d'hébergement d'insertion, (PDALPD 2018). Ces places ne sont pas également réparties sur le territoire : ainsi le Couserans ne dispose d'aucune place d'hébergement d'urgence ou d'insertion alors que c'est l'axe Pamiers-Foix qui est le mieux équipé du département en hébergements d'urgence. Pourtant, il s'agit d'un secteur qui accueille une population pauvre, défavorisée voire marginalisée. Là aussi des solutions alternatives sont proposées : ouverture de gymnases lors des journées particulièrement froides en hiver, nuitées à l'hôtel, etc. Tous les hébergements ne sont pas destinés aux mêmes publics : ainsi le CADA de Carla-Bayle a vocation à traiter avec des familles ayant déposé une demande de séjour quand les centres d'hébergement d'urgence, CHU, visent les sans-domicile fixe. Le nombre et la répartition des hébergements ne sont pas adaptés à la situation. En effet, avec l'arrivée, ces dernières années, de populations migrantes, en attente de régularisation, les hébergements ne

sont plus en nombre suffisants, malgré la création d'une cinquantaine d'hébergement d'urgence depuis 2010, (PDALPD, 2015 et 2018) : en 2016, 2 807 appels ont été passé au 115 pour une demande d'hébergement ; la moitié de ces demandes n'ont pas été satisfaites, dans 83 % des cas en raison d'un manque de place, (PDALPD, 2018) :

> *« On a un CADA qui s'est monté à Foix, on en a un Carla-Bayle. Y a Hérisson-Bellor. Y a des assocs qui ont des logements pour les migrants par le biais des HLM. Y a des assocs qui se sont montées en pagaille pour les migrants pour essayer de faire face … Mais même s'il y a beaucoup, c'est pas vraiment assez »*, (Entretien avec un bénévole de Solidarité Paysans, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Des solutions alternatives sont donc trouvées pour pallier au manque d'hébergements, des solutions qui ne sont ni satisfaisantes pour les personnes hébergées, ni pérennes :

> *« Donc on loue des chambres d'hôtel où on vit à deux dans 10m². 10m² et encore, c'est une grande chambre d'hôtel. Où on mange que le petit-déjeuner et après, on se débrouille. Y a des conditions d'accueil dans les logements qui sont pas, pas respectueuses de la personne »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, appartenant à la catégorie des acteurs de l'urgence).

Les hébergements d'insertion sont pensés pour les personnes nécessitant une aide portant à la fois sur l'accès au logement et sur l'autonomie. A l'accès au logement s'ajoutent alors un accompagnement par un travailleur social et des engagements et objectifs pour la personne logée, le plus souvent matérialisés sous la forme d'un contrat, (MAES, 2011). Le logement est alors à la fois un résultat de l'action sociale mais aussi un outil de cette dernière, outil destiné à permettre l'insertion ou ré-insertion des personnes logées. Un seul centre, à Mazères, propose ce type d'hébergement sur le département. Bien que censé accueillir tous les publics, ce centre est, en réalité, surtout destiné aux personnes et aux familles victimes de

violence conjugale, (Note de l'Association Hérisson-Bellor, en charge du centre). Au-delà de la spécialisation de ce centre, les hébergements d'insertion ne sont pas accessibles à tous, non seulement du manque de place mais aussi des critères mêmes d'admission qui peuvent pénaliser certains individus plus que d'autres, (Chardin, 2017). En 2008, le Centre de Mazères a relogé de façon durable, c'est-à-dire dans le parc social ou dans le parc privé, la moitié des personnes accueillies pendant l'année, soit 22 ménages, (PDALPD, 2015).

Au-delà de ce type d'hébergement dont le but même est l'insertion, d'autres dispositifs, notamment l'hébergement d'urgence, ont un lien avec la question de l'insertion. En effet, l'hébergement d'urgence, au-delà de sa mission première, peut permettre la mise en place d'autres actions. C'est, par exemple, le cas de la détection et du contact avec les populations *« les plus éloignées des services sociaux »*, (Entretien avec un employé du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation). En effet, il peut être difficile pour ces populations d'entrer en contact avec des travailleurs sociaux des centres d'action sociale ou du département. Les intervenants présents dans les hébergements d'urgence peuvent alors être perçus comme des interlocuteurs privilégiés. En ce qui concerne le non-recours aux droits, notamment au RSA, c'est surtout au niveau de l'hébergement d'urgence, mais aussi de l'accueil de jour, qu'une action peut être entreprise :

> *« Nous, on ne le voit pas ici le non-recours. Nous, on a que les gens qui sont au courant. Pas ceux qui n'en veulent pas ou ne savent pas qu'ils existent ou n'arrivent même plus à monter un dossier. C'est les dispositifs d'urgence qui les voient ceux-là. L'accueil de jour ou les hébergements. Ils font une sorte de veille et essayent de les ré-orienter. Mais ça marche pas toujours »*, (Entretien avec un employé du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Ce lien entre hébergement d'urgence et insertion se retrouve, d'une autre manière, chez les Compagnons Emmaüs. En effet, la Communauté de Pamiers propose depuis quatre ans une dizaine de place d'hébergement d'urgence en hiver. Fonctionnant indépendant du 115, avec une temporalité propre (une fermeture du service plus tardive, jusqu'à la mi-juin selon les années), ces places sont néanmoins au service du 115 qui peut y envoyer des personnes selon les besoins :

> *« C'est des gens qui sortent de leurs squats ou de leurs abris quand il fait bien froid. Et après qui y retournent. Donc ils restent chez nous trois jours, après ils vont dans une autre structure, puis ils reviennent trois jours, c'est le 115 qui nous les envoie. On reçoit une subvention de ce côté-là. Ils arrivent chez nous à 18 heures, ils mangent avec nous. Le matin, ils ont le choix. Soit, ils ont des démarches à faire donc on les dépose au centre-ville, soit alors ils veulent passer la journée avec nous, on les prend en charge, ils donnent un coup de main, ils déjeunent avec nous. Certains d'ailleurs à la fin de l'hiver sont devenus compagnons Emmaüs. Il est ouvert du 15 novembre et nous on le prolonge jusqu'au 15 avril »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence).

> *« Moi, je suis arrivé sans trop connaître. Par le biais du 115. Parce que l'hiver, c'est pas possible de rester dehors. Je suis venu plusieurs fois avant de vraiment venir, tu vois »*, (Entretien avec Kader, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, qui vit actuellement dans une communauté Emmaüs)

Dès leur arrivée, les personnes hébergées sont intégrées à la communauté et en suivent les règles : diner collectif à 18 heures, travail la journée selon les besoins de la Communauté, abstinence d'alcool et de drogue, etc. Elles peuvent, si elles le souhaitent, rester dans la Communauté et devenir Compagnon, c'est-à-dire travailler dans la Communauté en échange de l'hébergement, de l'alimentation et d'une allocation de 400 euros par mois et d'une cotisation à l'URSAF à hauteur de 40% du SMIC. Une politique spécifique est menée pour les migrants,

puisque pour eux s'ajoute un problème administratif, la régularisation. La Communauté de Pamiers demande ainsi, en échange des places d'hébergement d'urgence mise à disposition, quelques régularisations chaque année à la Préfecture, en soulignant que les migrants hébergés se sont intégrés à la Communauté de par leur travail et peuvent donc s'intégrer à la société :

> *« Et ça, ça s'est surtout multiplié depuis qu'on fait l'accueil hivernal d'urgence depuis maintenant 4 ans. Où on a proposé de mettre une dizaine de places au service du 115. au début, on a fait ça gratos. Bon, le préfet nous donnait toujours une petite enveloppe. Mais, à la fin de l'hiver, on lui demandait toujours de régulariser un ou deux sans-papiers, voilà. Surtout que c'est toujours les sans-papiers qui faisaient l'accueil. On les mettait en responsabilité, pour montrer qu'ils sont capables de servir au territoire. Chaque année, on obtenait une ou deux régularisations. Ça c'est vrai que ça se fait pas sur les gros départements. Parce que sur les gros départements, Emmaüs, quoi qu'il fasse, c'est diffus par rapport à l'ensemble. Et cette forme de reconnaissance est difficile à faire valoir. Voilà »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence).

1.3 Être domicilié pour être aidé

Le logement est considéré comme nécessaire non seulement à la construction individuelle mais aussi à tout processus d'insertion sociale ou professionnelle : « l'insertion, interprétée comme droit de vivre et d'avoir un revenu quand on n'a pas un emploi, tend à impliquer l'accès au logement », (Bresson, 2010, p. 120). En France, pouvoir justifier d'une résidence et d'une adresse est un prérequis à toute démarche administrative. Ainsi, l'ouverture des droits sociaux, comme le RSA ou la CMU, est liée à la capacité des demandeurs de justifier de leur résidence et de fournir une adresse. Pour ce faire, plusieurs possibilités existent : avoir un logement, être hébergé et avoir accès à une adresse postale ainsi qu'à des attestations d'hébergement, ou être domicilié par un centre d'action sociale, ou une mairie. La domiciliation

permet aux personnes sans domicile qui peuvent justifier d'un lien avec la commune de recevoir du courrier et de remplir les critères de résidence pour faire valoir leurs droits. La loi définit ce que peuvent être les liens avec la commune : le lieu de séjour de la personne est le territoire de la commune, le demandeur exerce une activité professionnelle sur la commune, le demandeur participe à une activité d'insertion, le demandeur a des liens familiaux avec un habitant de la commune. Il s'agit donc de critères spécifiques mais interprétés par chaque centre d'action sociale ou mairie :

> *« Il faut qu'ils aient un lien avec la commune. Mais c'est tellement large que le fait d'avoir un camion sur la commune, c'est un lien. Une inscription Pôle Emploi, c'est un lien. Avoir un ami sur la commune, c'est un lien »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

> *« On a environ 25 domiciliés au CCAS de F. On en a eu plus mais le maire a décidé de restreindre les critères. On savait qu'il y avait des personnes sur des communes qui ne domiciliaient pas, donc on les domiciliait à F. Mais le maire a décidé d'arrêter »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Ce lien est censé être maintenu par les personnes en domiciliation. Cependant, le réel maintien de ce lien est remis en question depuis l'assouplissement des critères :

> *« Avant, il fallait qu'au moins tous les trois mois, ils passent physiquement au CCAS pour retirer leur courrier. Maintenant, un simple appel téléphonique suffit. Donc y en a certains, ça fait quelques mois qu'on ne les a pas vu. S'il faut, ils ne sont même pas en France »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

En 2015, 17 communes ont accepté des domiciliations : 283 domiciliations ont ainsi été effectuées pour 386 demandes, (Plan Domiciliation, 2015). Toute demande n'est pas automatiquement réalisée. Ainsi, un certain nombre de communes ont refusé en 2015 toutes les demandes qu'elles avaient reçues. Il est difficile de savoir si ces refus sont fondés car les dossiers ne respecteraient pas les critères administratifs ou pour d'autres raisons. En effet, les recours contre ce genre de décisions sont très peu nombreux :

> *« Après le problème, c'est le recours. C'est une population qui n'ira pas faire de recours, qui n'ira pas s'embêter à saisir le Tribunal Administratif. Ces communes-là [qui ne domicilient pas] ne sont pas embêtées »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Si pour les travailleurs sociaux rencontrés le nombre de domiciliations acceptées découle d'une volonté politique, nous pensons qu'il est possible que cette volonté, du moins sa connaissance et publicité, ait un effet sur le nombre même des demandes. Ainsi, la commune de Massat, dans le Couserans, qui compte 681 habitants, a accepté 39 demandes en 2015. Ce chiffre ne représente pas pour la commune une année exceptionnelle mais une dynamique assez stable, (Rapport sur la Domiciliation, 2015). Si la volonté politique du maire ou du conseil municipal permet d'expliquer les réponses positives, comment expliquer le nombre même des demandes et l'attractivité de cette petite commune ? Petite commune de fond de vallée, éloignée des principaux axes du département, isolée et très peu desservie par les transports en commun (y est proposé un service de transport à la demande mais aucune ligne régulière ne dessert la commune). Massat peut séduire par son cadre de vie. Terre d'accueil pour les néo-ruraux depuis les années 1970, le canton du Massatois est d'ailleurs reconnu comme un lieu de vie alternatif et attractif :

> *« A Massat, il reste pas mal d'anciens hippies, d'anciennes communautés des années 1970 encore aujourd'hui. C'est qu'on était nombreux quand même ! »,* (Entretien avec

Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, propriétaire d'une maison et de terres agricoles)

L'Ouest du département et plus particulièrement ce canton sont ainsi présentés comme une « centralité nationale pour l'habitat informel », (Imbert et al., 2018). Au-delà des questions de mode de vie dits alternatifs, une présence forte et ancienne d'habitat alternatif ou informel peut être un facteur attractif en ce qu'elle peut refléter une certaine politique d'accueil. Savoir quelle commune accueille plus facilement que d'autres sont des connaissances qui se partagent : plusieurs forums existent, sur internet, qui répertorient les communes les plus accueillantes en Ariège, ou ailleurs, pour s'installer en camion, quelques jours ou plus, pour obtenir des aides, etc. Cette idée d'un savoir qui se transmettrait est d'ailleurs une crainte pour certains élus :

> *« Foix, c'est vrai que j'ai l'impression qu'ils misent beaucoup sur le tourisme et ils ont raison. Le centre-ville est vraiment joli et avoir ce château pile dans la ville c'est vraiment super. Mais du coup je pense que le nombre de domiciliation joue. Parce que les sdf qui font la manche, ça choque un peu dans une ville qui se veut touristique. Le fait que le nombre de domiciliation ait baissé, c'est que le maire est devenu beaucoup plus regardant. Il a l'impression que c'est les domiciliations, le fait que Foix fasse plus de domiciliations, ça attirait des personnes, qu'elles se passaient le tuyau »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Derrière ces domiciliations, il ne faut pas uniquement se représenter des personnes sans-domicile, des vagabonds selon l'image de la grande pauvreté dans les espaces ruraux, (Guesclin, 2013). Au contraire, ces domiciliations peuvent être la traduction d'un choix de vie, un moyen pour pouvoir vivre plus librement :

> *« Quand on leur dit qu'ils trouveront pas de boulot dans le secteur, ils nous répondent qu'ils vivront avec ce qu'ils trouveront, qu'ils veulent pas se crever à la tache ou faire*

des choses qui leur plaisent pas. Et que la qualité de vie ici, elle vaut un sacrifice soit de pas avoir trop de ressources, soit de partir faire une saison. C'est pour ça qu'ils sont pas trop dans la recherche de logement. Les personnes domiciliées ici veulent pas forcément un logement : ils sont hébergés, en camion. Ou en squat. Mais voilà, ils veulent pas de logement. Ils veulent être libres. Pour eux, un logement c'est une attache, une contrainte. Du coup, on a des gens assez mobiles sur le secteur », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

2. Les dynamiques résidentielles en Ariège

Le parc de logement en Ariège se compose de plus de 100 000 logements et est caractérisé par l'importance des résidences secondaires qui représentent plus de 25% des logements du département. De façon assez classique et comme nous allons le voir, ce parc ne se démarque que peu des tendances réparables dans les espaces ruraux : ancienneté et vétusté du parc, importance des propriétaires, manque de logements sociaux pour satisfaire les demandes, etc., (ONPES, 2016). Il est aussi en prise avec des dynamiques plus récentes, comme l'arrivée de populations aisées qui participent de la *greentrification* de certains lieux, ou de la montée en puissance de l'habitat marginal.

2.1 Grandeurs et misères du logement rural

Alors que le logement représente un poste de plus en plus important dans les budgets des ménages, et notamment des plus modestes, (Bigot, 2009), il semblerait, qu'en Ariège, les prix restent raisonnables. C'est du moins ce que la plupart des acteurs sociaux rencontrés a mentionné, fait caractéristique, selon eux, du département :

« En Ariège, on a un locatif peu cher », (Entretien avec une employée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté).

« Là, on loue une maison pas cher, une maison à 300 euros », (Entretien avec un bénévole du Secours catholique, appartenant à la catégorie des acteurs de l'urgence).

« La personne arrive, 'chouette, l'allocation [l'allocation logement est d'un montant maximum de 241 euros pour une personne seule] couvre mon loyer », (Entretien avec un employé du Pôle Expulsion, Direction départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence).

Ces estimations quant aux faibles prix des logements sont confirmées par les classements proposées par les professionnels des transactions immobilières. Ainsi, le Baromètre des Notaires de France classe l'Ariège comme un département où le niveau des prix immobiliers à la vente est bas, 94 500 euros de prix médian pour une maison et 1 100 euros par m² pour un appartement. Il est possible de trouver en Ariège des biens à la vente qui ne demandent pas un investissement trop important :

« Ici, on vit dans une grande maison. Pour les enfants, y a un jardin de 7 hectares. Et ça m'a couté 20 000 euros à l'achat en 2000 et 20 000 euros de plus après le divorce quand j'ai racheté les parts de ma femme. Mais même à 40 000 euros, ailleurs, c'est impossible à trouver. Je sais parce que je regarde », (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, propriétaire d'une maison isolée qu'il a lui-même retapée).

En ce qui concerne les locations, le prix moyen du m² est de 7,15 euros en 2017 selon les estimations de la franchise immobilière Se Loger. Ces faibles prix cachent cependant certaines variations au sein du département, (Carte n°9), même si à l'échelle du département, les biens immobiliers, à la vente ou à la location, ont atteint leur « prix plancher », (La Dépêche,

Immobilier 09, avril 2017). Les prix locatifs relevés ne distinguent pas vraiment les communes mais les variations de prix dessinent des espaces où la demande de logement est plus moins forte et plus ou moins en lien avec l'offre. La vitalité démographique d'une commune, son profil sur le marché de l'emploi ne semble pas réellement importer. C'est plutôt la situation du secteur d'implantation de la commune qui semble jouer. Ainsi, le secteur de Lavelanet, qui perd des habitants depuis plusieurs décennies à la suite de la fermeture des usines textiles et qui connaît une paupérisation de sa population, propose les prix les plus faibles du département. Au contraire, les communes du Nord du département, plus proches de la métropole toulousaine et des axes autoroutiers proposent des prix légèrement plus élevés. Les différences restent cependant faibles, et seules les villes de Foix et Pamiers, respectivement préfecture et sous-préfecture du département, mais aussi les communes les plus peuplées avec plus de 11 000 habitants, ainsi que les communes qui leur sont limitrophes présentent des prix au m² plus élevés, à plus de 8 euros, donnant l'image de communes plus attractives, avec un marché immobilier plus concurrentiel.

Carte n°9 : Les faibles prix des loyers en Ariège

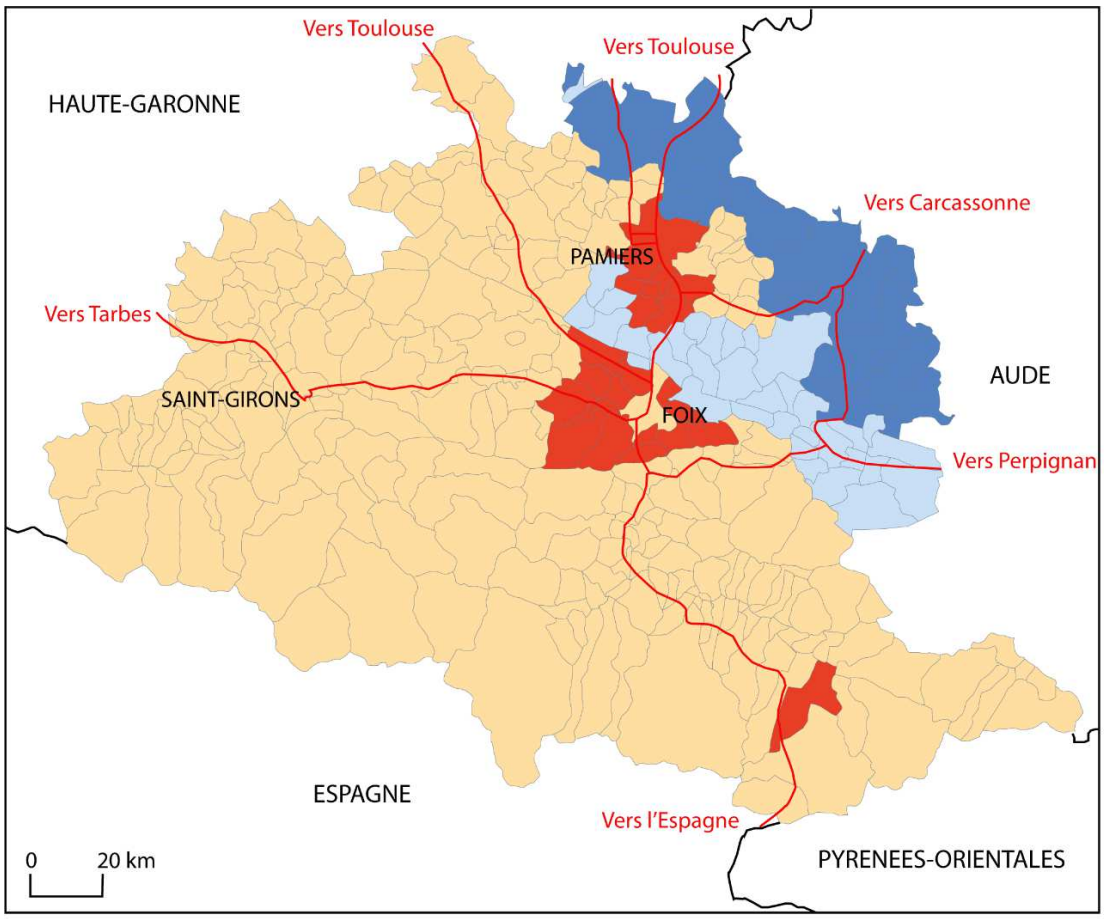

Loyer de moins de 6 euros par m²

Loyer de 6 à 7 euros par m²

Loyer de 7 à 8 euros par m²

Loyer supérieur à 8 euros par m²

Routes principales

Source : Se loger, 2018

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

Ces bas prix, notamment en ce qui concerne les loyers, sont en cohérence avec les revenus moyens de la population. En effet, l'Ariège se caractérise par la présence d'une population aux ressources modestes : « En Ariège, l'accès et le maintien dans un logement sont contraints par le niveau de ressources modestes des habitants : plus de trois-quarts des ménages ariégeois (76%) peuvent prétendre à un logement HLM et près de la moitié à un logement très social (c'est-à-dire ouvert à des populations disposant de ressources inférieures à 60% des plafonds HLM) », (Plan Départemental pour le logement des personnes défavorisées, 2015, p.4). Ces faibles prix sont aussi un facteur d'attractivité pour le département :

> *« Les gens qui viennent s'installer en Ariège, ce sont des gens qui viennent souvent des Ardennes, du Nord, Pas-de-Calais,…, de la région PACA. On l'a observé depuis deux trois ans. Ce sont des familles qui sont effectivement en difficulté importante […] Donc, ce sont des gens qui veulent venir en Ariège parce qu'ils cherchent un logement pas cher »*, (Entretien avec un employé du Service Logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

> *« Les loyers, ça a joué. Surtout après Toulouse…. Je connaissais déjà aussi, et puis j'avais quelques relations, mais les loyers c'était une question importante quand même. C'est pas ça qui a fait le choix, mais s'ils avaient été chers, j'aurais même pas considéré »,* (Entretien avec Antoine, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, qui vit désormais dans une Communauté Emmaüs)

> *« Si j'arrive pas à partir [d'Ariège et de chez ses parents], au moins, je me prendrais un appart. C'est pas l'idéal, mais ce sera déjà mieux. Ça sera quand même un pas en avant. Et un appart ici, pas grand, je peux me le permettre. C'est pas ce qu'il y a de plus de cher »,* (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, hébergée chez ses parents)

Un logement, à bas prix, serait donc un critère principal dans la logique résidentielle, avant d'autres considération comme l'accès à l'emploi, pour des personnes et des familles en situation de pauvreté. Ce phénomène ne semble pas anecdotique puisqu'il a donné lieu, chez certains acteurs sociaux, à une dénomination propre :

> *« Et après, on a une petite frange de famille Le Bon Coin. Alors les familles Le Bon Coin, c'est des gens qui viennent de l'autre bout de la France et qui trouvent un logement sur Le Bon Coin. Ou les familles Facebook. Ils trouvent un logement pas cher, et c'est tout ce qu'ils regardent »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Ce phénomène n'est pas nouveau mais est observé depuis une dizaine d'années en France, d'abord en ville : « Le souci du logement accessible l'emporte même parfois sur l'accès à l'emploi : on commence aujourd'hui à observer chez des ménages pauvres des mouvements de mobilité où le marché du logement est moins tendu, au détriment même de la possibilité d'emploi », (Marpsat, 2008, p.80). Cela montre l'importance de la question du prix du logement dans le choix de ce dernier, ce qui explique que ses défauts, comme nous allons le voir, soient trop souvent ignorés.

Selon certains, les problèmes de vétusté et d'insalubrité ne sont plus des problèmes importants pour les logements ruraux : « Il y a une vingtaine d'années, les problématiques de l'habitat se déclinaient principalement autour des questions de l'ancienneté et de l'inconfort du parc […] parfois même de l'accès aux équipements de base, que sont l'eau et l'électricité pour les régions qui avaient été le plus tardivement équipées par les services du génie rural. Depuis, un formidable mouvement de modernisation de l'habitat ancien et de construction neuve a complètement modifié la donne », (Bontron, 2007, p.57). Au regard de la situation en Ariège, ainsi que dans la plupart des espaces ruraux, l'affirmation semble quelque peu optimiste. La faiblesse des prix est, en Ariège, le plus souvent corrélée avec certains défauts des logements, le confort par exemple ou l'insalubrité :

« Ils trouvent un logement pas cher. Mais pas cher, y a des raisons. C'est du parc privé, pas dans les meilleures conditions de salubrité. On a des marchands de sommeil avec des loyers presque complètement couverts par l'allocation logement », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

« Oui, un grand nombre de logement très vétustes. Avec des propriétaires bailleurs qui sont aussi paupérisés, qui sont aussi qui n'ont pas les moyens d'investir, de rénover au mieux, qui louent mais qui n'ont pas les moyens, qui font du bricolage », (Entretien avec employé du Pôle Expulsion, Direction départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence).

« On va faire des travaux parfois, et on se dit – ah oui quand même ! Y en avait vraiment besoin ! Les gens, ils attendent souvent le dernier moment, quand ils sont obligés. Et même là, ils refont a minima, le moins cher possible, parce que sinon, ils y arrivent pas… Ou alors, ils font eux-mêmes, mais c'est vraiment de bric et de broc, et ça tient le temps que ça tient », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, propriétaire d'une maison)

L'Ariège présente ainsi un profil assez classique en ce qui concerne les caractéristiques des logements dans les espaces ruraux et les petites villes : le parc immobilier est constitué essentiellement de bâtiments anciens, souvent plus vétustes et avec moins de confort que dans les espaces urbains, (ONPES, 2008). Il est possible de distinguer plusieurs situations, comportant plus ou moins de risques, [i] le logement indigne et non salubre, [ii] le logement de mauvaise qualité ou sans confort.

[i] Le logement indigne et non salubre est un logement « qui expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé », (Loi du 31 mai 1990). En Ariège, cela concerne potentiellement un quart des logements locatifs privés en 2005, (Plan Départemental d'Action pour le logement des personnes défavorisées). A ce chiffre très important s'ajoute les conditions de logement des propriétaires. En effet, l'Ariège, de façon assez classique, se distingue par un fort taux de propriétaire, plus de 66%, mais aussi par l'importance des propriétaires pauvres, qu'ils vivent dans leur bien ou qu'ils le louent.

> *« Pour respirer, pour les enfants surtout, c'était pas sain… D'ailleurs, on l'a bien vu, on a passé l'hiver avec des sinusites. Et c'était pas juste une question de froid, puisque maintenant ça va, on en a plus. C'était vraiment les trucs qu'on respirait, la poussière, l'humidité, les moisissures »*, (Entretien Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, locataire à la recherche d'un bien à acheter)

[ii] Le logement de mauvaise qualité ou sans confort, sans être insalubre, peut lui aussi présenter des risques pour la santé de ses occupants et ne répond pas aux normes de confort attendu. L'INSEE, à partir de l'Enquête Logement, reconnaît douze défauts graves de confort : un vis-à-vis de moins de 10 mètres, des infiltrations ou inondations intérieures et extérieures au logement, une installation électrique dégradée, une absence de prise de terre, une façade principale très dégradée, une absence de salle d'eau ou d'eau chaude, une absence de WC, pas de moyen de chauffage, pas d'installation pour la cuisine, un habitat de fortune, une habitation sans eau courante, (Insee, Enquête logement, 2017). Ainsi, 3% des résidences principales en Ariège ne disposent pas de sanitaires à l'intérieur de la maison, (Insee, Enquête Logement, 2017). Si une mauvaise isolation n'est pas comptée comme un défaut grave, elle n'en est pas moins un des défauts les plus cités par les habitants et concerne près de 22% des logements, (ibid). Or, si la précarité énergétique est à lier au mode de chauffage, elle est surtout causée par une mauvaise isolation du logement, (ADEME, 2013). En ce qui concerne le parc locatif seul,

ce sont 12% des locataires ariégeois qui vivent, quelles que soient les raisons, en 2010, dans un logement de mauvaise qualité, (PDALPD, 2015).

> *« Petit à petit, j'ai retapé. Mais que je suis arrivé, quand c'était mes grands-parents qui vivaient ici, c'était beaucoup plus… il y avait moins de confort. J'ai refait l'électricité par exemple et j'ai remis plein de lampes, pour que ce soit un peu lumineux, surtout l'hiver, parce que sinon, c'était vraiment complétement sombre et déprimant… Et puis parce que c'était dangereux, tu pouvais rien brancher. Ça supportait pas. Il fallait choisir où tu voulais avoir de l'électricité »*, (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de pauvreté héritée, propriétaire de sa maison dans un petit hameau)

> *« Là, par terre, on a mis le revêtement des avions. Il parait que ça résiste à tout, à l'eau, au feu. C'est surtout pour isoler qu'on l'a mis. Parce que c'est pas très beau. Mais on a qu'un petit bout [donné par le beau-frère]. Ce qui faudrait, c'est qu'on en est pour chaque pièce »*, (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de pauvreté héritée, locataire d'une maison de village)

Les problèmes des logements insalubres ou sans confort ne sont pas réservés à certains espaces, mais se retrouvent au contraire dans presque toutes les communes rurales du département, qui sont presque toujours caractérisées par un logement ancien, et de ce fait plus souvent insalubre. Être confronté à un logement sans confort, insalubre ou impossible à chauffer n'est pas le fait d'une seule forme de pauvreté ou d'un seul profil. Comme nous l'avons vu, cela concerne tout autant les locataires qui viennent d'arriver que les propriétaires qui vivent dans le même logement depuis de nombreuses années.

2.2 La faiblesse du logement social et de ses dérives

L'Ariège compte quatre bailleurs sociaux pour moins de 4 000 logements sociaux proposés à la location. Un seul de ces bailleurs, l'Office Public de l'Habitat Ariège, regroupe, à lui seul, plus de 80% des logements du département, (Répertoire sur le Parc locatif Social, Union Sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées, 2014). Le parc social en Ariège est, comme nous allons le voir, loin de répondre aux nombreuses demandes et attentes du public.

Le département se caractérise par l'importance de ses logements sociaux inoccupés. En effet, le taux de vacance dans le parc social s'élève à 7.6% contre 3.7% dans les Midi-Pyrénées et 3% en France en 2010, (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées, 2010-2015). Cet important taux de vacance s'explique essentiellement par l'inadéquation entre l'offre et la demande. Le parc social en Ariège est, dans l'ensemble, un parc vieillissant : plus de la moitié des logements proposés à la location ont été construits avant les années 1980, (Répertoire sur le Parc locatif Social, Union Sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées, 2014). Cette relative ancienneté du parc social permet d'expliquer quelques inadéquations entre les offres de logement et la demande actuelle *:* « Les cités édifiées dans les années 1960 et 1970 subissent les effets d'un trop grand monolithisme de l'habitat, entraînant des difficultés de location et de vacance », (PDALPD, 2015, p.16). L'âge de ces logements a, en effet, une certaine importance, notamment en ce qui concerne le confort de ces derniers, et d'isolation thermique ou sonore :

> *« Après, je sais que ça reste difficile au niveau de l'insonorisation, on entend les voisins. Après, sur des bâtiments de cette époque [construits dans les années 1960 – 1970], on travaillait pas l'isolation sonore ou autre* », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Or, l'Ariège se caractérise, comme nous l'avons vu, par de faibles prix locatifs des logements privés. La différence de prix entre les logements sociaux et les logements sociaux seraient trop

faibles pour rendre, à elle seule, les logements sociaux attractifs. Certains y voient une explication à la vacance des logements sociaux sur le secteur. Ces derniers ne sont pas attractifs :

> *« Après, on a l'offre HLM… Les prix sont les mêmes dans le privé »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Ce constat de faible attractivité ne s'applique pas à l'ensemble du parc social ariégeois. Une cartographie des logements sociaux proposés à la location permet d'identifier facilement certains secteurs, (Carte n°10).

La localisation de l'offre locative sociale en Ariège est liée à plusieurs dynamiques : [i] une offre liée à des bassins de population ouvriers ; [ii] une offre en lien avec les centres du département ; [iii] une nouvelle offre qui répond aux dynamiques démographiques.

Carte n°10 : Les logements sociaux proposés à la location en Ariège

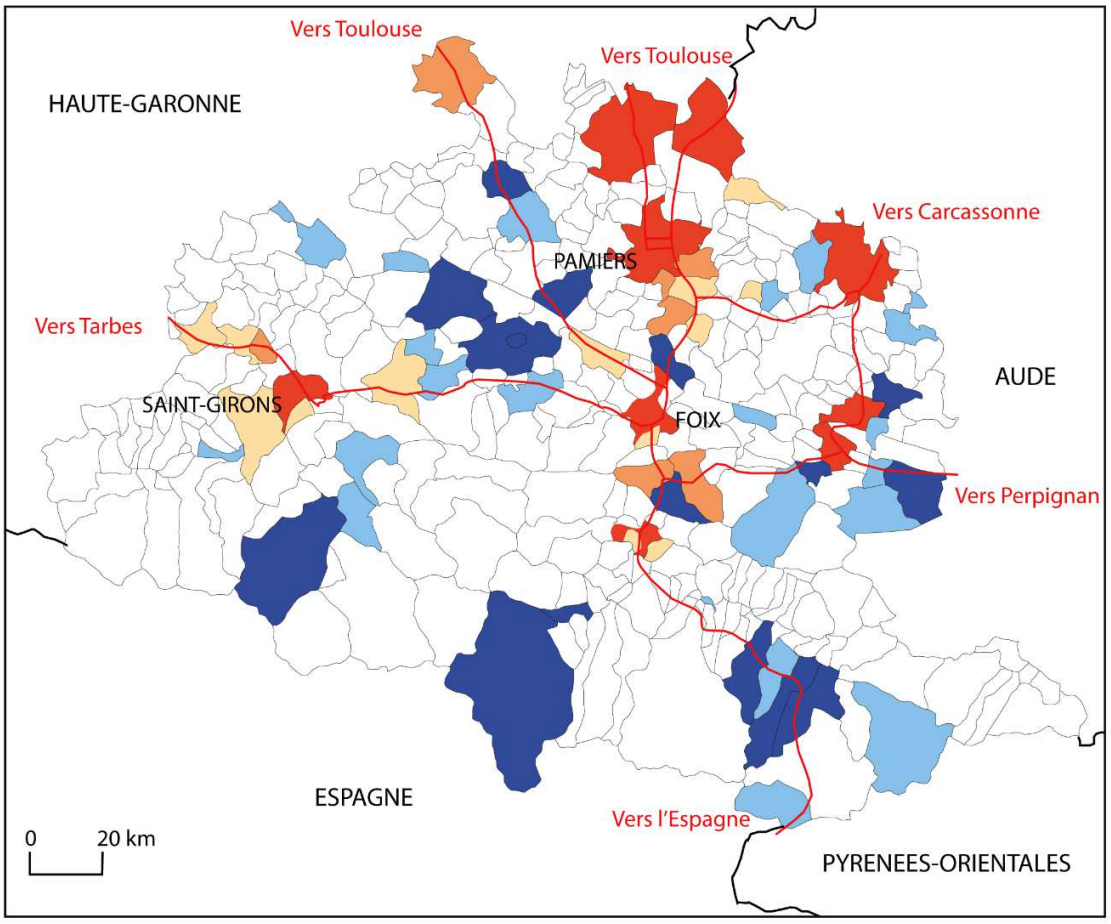

Commune sans aucun logement social

Commune rurale avec moins de dix logements sociaux

Commune rurale avec plus de dix logements sociaux

Commune urbaine ou périurbaine avec moins de dix logements sociaux

Commune urbaine ou périurbaine avec de dix à cinquante logements sociaux

Commune urbaine ou périurbaine avec plus de cinquante logements sociaux

Routes principales

Source : Insee, 2016

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

[i] Un parc social en lien avec l'histoire industrielle : L'offre locative actuelle est, pour une grande partie des logements sociaux, le reflet des politiques et besoins antérieurs aux années 2000, puisque 77% des logements ont été construits avant 1999 et 54% avant 1980. Le passé industriel de l'Ariège permet d'expliquer, en partie, la géographie du parc HLM. Les anciens secteurs industriels du département représentent encore une part importante des logements sociaux. C'est, par exemple, le cas du secteur de Lavelanet, ancien fleuron des industries textiles ariégeoises, où le taux de vacance des HLM est aujourd'hui très important, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté). Ou de la commune de Luzenac et de ses anciennes usines de talc qui compte aujourd'hui 449 habitants pour pas moins de 45 logements sociaux, (Insee, Recensement, 2017). A l'opposé de la concentration des logements sociaux dans les communes industrielles du département, les secteurs moins industriels, les petites communes montrent, quant à elles, un important déficit en termes de logements sociaux ; ainsi le Couserans ne compte que 9% des logements sociaux du département, dont 83% sont situés à Saint-Girons ou dans une commune voisine, (Données offre locative HLM Ariège et PDALPD, 2015). Ce sous-équipement du Couserans est encore plus flagrant avec le parc public très social, puisqu'il ne compte que deux logements, situés à Saint-Girons, sur les 148 du département. Ce déficit actuel de logements sociaux dans les secteurs non industriels et les petites communes du département ne s'explique pas par un lien passé entre centre industriel et construction de logements sociaux, mais aussi par le rôle que continuent de jouer les centres urbains dans le département.

[ii] Des centres urbains au rôle structurant : Les petites villes représentent une part importante du parc social. Ainsi, près de la moitié des logements de l'Office Public de l'Habitat Ariège, sont situés à Foix et à Pamiers, avec respectivement 572 et 889 appartements en 2014, (Données Office Public de l'Habitat Ariège). En 2018, le nombre de logements sociaux à Foix n'est plus que de 544, mais les centres urbains restent les principaux lieux où trouver un logement social. A elles seules, 7 petites villes représentent, en 2018, plus de 65% des logements

sociaux du département : Pamiers, Foix, Saint-Girons, Tarascon-sur-Ariège, Lavelanet, Saverdun et Laroque-d'Olmes. On retrouve là encore certains sites industriels, comme Lavelanet ou Tarascon, mais aussi les principales communes administratives du département, Foix, Pamiers et Saint-Girons. L'importance de ces centres urbains a cependant tendance à décroître puisque leur part dans la construction de logements sociaux, hormis Pamiers et Saverdun s'effrite par rapport à la Basse-Ariège.

[iii] le dynamisme actuel de la Basse Ariège : A elle seule, la Basse Ariège représente 43% des nouveaux logements sociaux construits dans le département entre 1999 et 2007, (PDALPD, 2015). La Basse Ariège est aussi la plus dynamique en termes de renouveau démographique puisqu'elle représente 77% de la croissance démographique du département pour un tiers du territoire, de 2006 à 2011. Il est à noter que les constructions ne sont pas également réparties sur tout le territoire de la Basse Ariège mais ciblent aussi les foyers de populations les plus importantes et donc les petites villes. Pamiers et Saverdun représentent ainsi 10,6% et 13,1% des constructions de logements sociaux entre 1999 et 2008, (PDALPD, 2015).

La répartition des logements ne correspond ainsi pas aux demandes : une trop forte concentration dans certaines communes qui, aujourd'hui, peinent à remplir ces logements, alors que des pays entiers, comme le Couserans, n'ont presque pas de logements sociaux, hormis dans les petites villes. Aucune des personnes rencontrées ne vit dans un logement social, ou n'en a fait la demande. Il ne s'agit pas véritablement d'un refus du logement social et d'une volonté ferme de rester dans le parc privé. Mais le parc privé, de par ses prix, reste abordable. Et les personnes sont inquiétées par de possibles contraintes liées au logement social :

> *« Ne pas pouvoir choisir où tu vas vivre, c'est ce qui me bloque. Après, ils t'obligent pas à prendre le logement, mais si c'est pour avoir que des propositions à Pamiers, ça*

vaut pas le coup », (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de pauvreté héritée, locataire d'une maison de village)

D'un autre côté des demandes spécifiques de localisation sont ignorées. C'est par exemple le cas pour les patients de l'Hôpital Psychiatrique Départemental de Saint-Girons qui cherchent à se loger à proximité de l'hôpital et qui ne trouvent pas forcément de logements sociaux, ou plus simplement de logements décents :

« Dans les personnes en grande précarité dans le centre-ville, il y a les personnes qui arrivent par le centre hospitalier parce qu'on est Hôpital psychiatrique départemental. Donc on a des personnes qui arrivent et qui sont en soin pendant de longues… de longs mois, voire année. Et puis, qui, au sortir de l'hospitalisation, ils restent là. Et puis comme ils ne sont pas mobiles, je pense à ça à cause de la mobilité, les assistantes sociales leur trouvent des logements en centre-ville. Et on a cette spécificité de cette population en souffrance psychiatrique plus ou moins cadrée en ville. Ce sont des gens qui ont comme revenus juste l'AAH. Et qui aussi bénéficient de pas mal d'aides sociales. c'est plus marqué à Saint-Girons. j'y pense car quand on a fait le diagnostic pour le Contrat de ville, c'est vraiment ressorti de façon importante, cette population du centre-ville. Une population particulière. C'est que ces logements, ils sont concentrés sur certaines rues de Saint-Girons, deux en particulier. Parce que c'est des rues où y a des logements très… Très sociaux Pas marchands de sommeil, mais disons qu'il y a du pour et du contre. S'il n'y avait pas ces logements, ils trouveraient pas de logement à Saint-Girons, parce que personne ne voudrait leur louer. Disons que c'est un cercle vicieux. Parce que là, ils trouvent un logement, ils le mettent dans un état, pfff. Parce que c'est des personnes qui font…. c'est des petits studios, mais ils font venir trois ou quatre copains, avec trois ou quatre chiens, y a un peu de fête. Ils chauffent pas forcément, donc le logement se dégrade. Ils laissent ouvert. Parfois, ils s'en vont et le logement reste ouvert. Donc c'est squatté. Donc c'est deux rues à Saint-Girons, où les personnes âgées veulent pas passer. On a ça à Saint-Girons. Ça fait partie des spécificités locales.

Et on veut tellement pas le voir, que je n'en avais pas parlé du coup. Mais c'est là », (Entretien assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette recherche de proximité aux soins et aux praticiens n'a rien d'étonnant, alors que les difficultés à quitter un environnement devenu familier après une hospitalisation sont bien connues, (Coldefy, 2010) Il existe donc à Saint-Girons une concentration de ces populations qui ne trouvent pas de logements adaptés et salubres. Aux problématiques sanitaires se mêlent alors des questions de pauvreté et de précarité, (Blidon, Fleury, Guérin-Pace, et al., 2008) :

Cette pénurie de logements sociaux et ces problèmes de localisation peuvent conduire à des processus de ségrégation. Souvent associés et étudiés dans des espaces plus urbanisés, avec les problèmes des banlieues ou des quartiers difficiles, ils n'en sont pas moins connus des espaces ruraux et des petites villes :

« Et je pense que l'office HLM, il faut qu'ils pensent à ce qu'ils font avec leurs logements. Parce qu'ils créent des choses compliquées. Et la mixité, faut vraiment y penser, faut pas ghettoïser. On a de la chance à F. d'avoir des cités qui peuvent être, qui sont agréables. Il faut éviter d'en faire des ghettos sans Français de souche. Il faut arrêter de systématiser et de mettre dans les cités les personnes étrangères et dès qu'il y a un appartement un peu plus sympa, là, par contre, on va mettre des Français. Y a quand même un souci par rapport à la politique de l'Office HLM, de ce que j'en vois », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas., acteur de la sortie de la pauvreté).

Dans l'aide au logement des personnes, hormis des logements sociaux publics, deux principaux dispositifs existent en France : des aides financières dont le but est de réduire les dépenses liées à un loyer ou à l'accès à la propriété et la mise à disposition de logements privés où les loyers sont modérés. Le Rapport *La mobilisation du parc privé à des fins sociales*, rédigé par Christophe Robert, pour la fondation Abbé Pierre, souligne les nombreux avantages d'utiliser le parc privé à des fins sociales : le nombre d'offres possibles est important, le système est plus rapide que la construction de nouveaux logements sociaux, participe à la modération des loyers tout en étant réversible, (Rapport La mobilisation du parc privé à des fins sociales). Malgré ces avantages, l'offre de logements privés loués à des fins sociales est en baisse en France. Mais ce n'est pas le cas en Ariège où l'offre repose essentiellement sur les conventions ANAH et sur l'association SOliHA.

Le parc SOliHA s'élève à 250 logements, (PDALPD, 2018). Par le biais de location/sous-location, où le logement est loué à SOliHA qui le sous-loue lui-même à des personnes en difficultés, ou de la gestion locative, où SOliHA se voit remettre un mandat de gestion, il s'agit d'inciter les propriétaires à louer à des personnes dont les faibles ressources, la situation familiale ou autre, en feraient des locataires à risque. L'offre locative de SOliHA se veut la plus inclusive possible et accompagne « toutes personnes ou familles éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir », (Site de SOliHA Ariège). L'association propose même à ces locataires d'être suivis par un membre de l'association pour toutes les démarches liées au logement. Néanmoins, le parc reste très faible par rapport aux demandes. En outre, lors de la gestion locative, ce qui concerne 225 des 250 logements, une liste de locataires potentiels est fournie au propriétaire qui choisit qui sera son locataire. Certains locataires ont alors plus ou moins de chances que d'autres de trouver un logement :

> *« Après le système, c'est qu'après avoir classé les dossiers selon des critères sociaux, type les ressources, le nombre d'enfants à charge, ils donnent une liste de plusieurs*

noms au propriétaire qui choisit. Alors c'est sûr que le propriétaire, il va prendre ceux qui ont l'air le plus clean sur le papier, pas trop de casseroles. Encore que ça veut rien dire », (Entretien avec un employé du pôle logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation).

Les logements conventionnés par l'ANAH sont plus nombreux. On en compte près de 2 000 en 2018, (PDALPD, 2018). En échange d'une subvention pour des travaux de rénovation ou d'avantages fiscaux, les propriétaires s'engagent à louer à des prix inférieurs au marché pour 6 ou 9 ans. Ici encore, le propriétaire est libre de choisir ses futurs locataires, ce qui peut éliminer certaines personnes. Ce dispositif est, en Ariège, en expansion. Sur les conventions signées, la plupart l'ont été avant 2006, et ont surtout été renouvelées puisque toujours valides aujourd'hui. Il semblerait qu'en Ariège soit donc éviter le principal écueil de ce dispositif : le non-renouvellement des conventions par les propriétaires qui, à terme, signerait la fin de celui-ci. Sans donnée supplémentaire, il n'est pas possible de savoir quelle convention a été signée, subventions ou avantages fiscaux. Néanmoins, il est à noter l'importance accordée par l'ANAH à l'amélioration de l'habitat et donc aux subventions. En effet, en 2017, 6 Programmes d'Intérêt Généraux, une OPAH et trois OPAH RU ont été lancés avec des objectifs à atteindre en termes de conventions signées, (PDALPD, 2018).

Le parc privé à fin sociale permet, dans certains endroits, de compenser la faiblesse du logement social. C'est, par exemple, le cas du Couserans qui n'abrite que 9% des logements du parc HLM du département mais 269 logements privés conventionnés par l'ANAH ou SOliHA en 2015, (PDALPD, 2015), soit 27% des logements de ce type dans le département. Cependant, ce n'est pas un nombre suffisant de logements pour répondre à la demande, (PDALPD, 2015). Le parc privé locatif, du fait de faibles loyers et des aides au logement, APL, ALF et ALS, peut, hors des cadres légaux et associatifs de convention, jouer un rôle dans le logement des personnes défavorisées et en situation de pauvreté. En Ariège, plus de 80% des allocataires d'une aide au logement sont ainsi logés dans le parc privé, (PDALPD, 2015). Face à l'absence de logement sociaux ou de logements privés conventionnés, le parc privé accueille donc des

personnes en situation de pauvreté. Cette situation n'est pas propre à l'Ariège. Ce qui distingue le département, selon certains acteurs sociaux, c'est le système qui semble s'y être érigé : louer un logement au montant des allocations :

> *« Y en a certains qui louent des appartements corrects et d'autres qui louent des logements au montant de l'allocation logement, et puis c'est tout. La personne arrive : chouette, l'allocation logement couvre mon loyer »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

> *« Chez moi, c'est pas mal. Surtout pour le prix. Avec les allocs logement, je m'en sors plutôt bien. Parce que le loyer est pas de beaucoup plus, donc ça me revient à moins de 50 euros par mois »*, (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée locataire d'un appartement)

Selon les travailleurs sociaux interrogés, il ne s'agit pas d'un cas isolé mais d'un véritable système. Louer un logement au prix de l'allocation, c'est la certitude de louer quand un logement vide entraîne des frais – taxes foncières spécifiques pour les logements vides, frais d'entretien – sans rien rapporter. Ce qui pourrait être considéré comme une chance pour les personnes en situation de pauvreté est souvent un cercle vicieux. En effet, un bien qui rapporte peu est souvent un bien dans lequel on investit peu. Et si le loyer reste faible, il n'en va pas de même des frais à la charge du locataire, souvent élevés du fait d'un mauvais entretien par les propriétaires :

> *« Mais quand vous voyez les factures d'électricité, c'est mieux d'avoir un loyer plus cher et des factures correctes. Mais les gens souvent, ils voient pas ça. Quand ils louent, c'est pas forcément ce qu'ils regardent »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

« Là, on loue pas cher. On a une maison à 300 euros par mois mais on a 3 000 euros par an en électricité », (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, appartenant à la catégorie des acteurs de l'urgence).

Devant les pratiques de certains propriétaires, le terme de marchand de sommeil est revenu au cours de plusieurs entretiens. Le plus souvent pour condamner ces pratiques et avouer l'impuissance à les faire disparaître.

« Ils trouvent un logement pas cher. Mais pas cher, y a des raisons. C'est du parc privé. Pas dans les meilleures conditions d'insalubrité. On a des marchands de sommeil avec des loyers presque complètement couverts par l'allocation logement », (Entretien avec un employé du Pôle Expulsion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence).

« Quand tu connais pas, c'est sûr, que tu peux te faire avoir. Parce qu'ici, ils savent y faire. Un coup de peinture pour faire neuf, des produits qui sentent pour faire propre, et toi à la visite, tu y vois que du feu… et c'est après que tu te rends compte que ça va pas du tout en fait », (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de pauvreté héritée, locataire d'une grande maison en périphérie de village)

Certains de ces logements ne dérogent pas seulement à la décence mais sont des logements indignes ou bien des lieux plus ou moins transformés en logement et loués, à bas prix, à des personnes qui n'ont pas d'autres solutions :

« Là, à Saint-Girons, y a une enquête sur un type qui louait son garage. Il le louait à 2 personnes. Il l'avait mis à 150 euros. Donc, complètement couvert par la CAF. 150 fois 2, ça fait 300 euros qui tombent tous les mois. C'est de la barbarie à ce niveau-là. C'est

plus possible », (Entretien avec un employé du Service Logement, Direction départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Ces situations extrêmes, puisque totalement illégales, sont difficilement quantifiables, et ne sont connues qu'à l'occasion de tragédies – comme cet incendie d'un immeuble insalubre qui a provoqué la mort de deux enfants à Ax-les-Thermes, (*La Dépêche*, 21 août 2007) – ou d'enquêtes. Elles ne représentent cependant pas la majorité des cas. En effet, ce qu'ont surtout souligné les travailleurs sociaux rencontrés ce sont les situations grises, c'est-à-dire celles des propriétaires qui n'enfreignent pas la législation mais louent des biens à la limite de la décence :

« Après on a un propriétaire, je pense à lui, qui a beaucoup de logements sur le territoire, plus que les hlm même. Et qui lui rénove, enfin rénove, c'est un grand mot. Toujours à la limite de la décence. On peut pas lui imposer plus. Et les gens ont les mêmes factures énergétiques. Mais on peut rien lui imposer. C'est un propriétaire qui met ses loyers au niveau des aides de la CAF. Il a bien compris. Mais il est toujours dans la limite de la décence. Et c'est ça que la loi elle devrait pouvoir améliorer, c'est dans ce versant là, il me semble, qu'elle devrait imposer pour louer… La loi, elle est assez dans l'appréciation. Leur première obligation pour louer, c'est que ce soit en bon état d'usage : mais c'est à l'appréciation de chacun. Et donc lui, il faut a minima, c'est ce qui serait bien d'améliorer », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Ce propriétaire est connu au niveau départemental et selon les dires de la chargée du Pôle logement à la Direction Départementale de la Solidarité, il est de notoriété publique que ces logements sont de très mauvaises qualités, mais respectent les normes, (Entretien avec un employé du pôle Logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

2.3 La question de la *greentrification*

Le terme de gentrification rurale désigne l'arrivée, dans les espaces ruraux, de nouveaux habitants issus de la classe moyenne ou aisée, qui engendre des processus d'inégalités voire d'exclusion. Le terme a fait son apparition à la fin des années 1970 dans la littérature anglo-saxonne, (Cloke, 1979 ; Parsons, 1979), mais le phénomène en lui-même était étudié depuis les années 1960, (Pahl, 1965). En France, le terme a fait son apparition de façon plus récente, au début des années 2000, et est venu contrebalancer la vision plus que positive du renouveau démographique lié à la renaissance rurale, (Pistre, 2012). Au centre de la gentrification rurale se trouve l'accès à un environnement, à des paysages jugés remarquables et à un foncier abordable et elle se fonde sur quatre phénomènes : « des recompositions sociales impulsées par des dynamiques migratoires, des divergences culturelles entre les nouvelles et anciennes populations résidentes, de forts enjeux économiques autour des logements, marqués par de la spéculation immobilière, et des transformations paysagères qui résultent des changements sociaux, culturels et économiques (Hamnett, 1991 ; Smith, 2011) », (Pistre, 2012, p.155). L'Ariège ne correspond pas exactement à ce modèle, mais montre certaines ressemblances notamment en ce qui concerne l'engouement pour les résidences secondaires et les effets des rénovations et réhabilitations de logements.

Le département de l'Ariège compte un nombre important de résidences secondaires : un logement sur quatre en est une, (Enquête Logement, 2017). Elles ne sont pas toutes également réparties dans le département et la plupart se trouvent au sud : ce sont essentiellement les petites communes du parc naturel qui connaissent les plus fortes proportions de résidences secondaires. A mesure que l'on se rapproche du Nord du département, de la métropole toulousaine, dans les communes qui connaissent des pressions foncières plus importantes, les résidences secondaires sont de moins en moins nombreuses, (Recensement Insee 2017). Le nombre de résidences secondaires est souvent pointé du doigt comme un obstacle pour ceux qui voudraient s'installer durablement en Ariège :

« Première raison c'est difficile de trouver un terrain, c'est relativement difficile mais on trouve quand même. Mais vu qu'il y a beaucoup de familles qui ont gardé leur maison secondaire. Y a encore tellement un sentiment d'attachement avec les vallées ici, les parents, les grands-parents. Les arrières grands-parents ont décédé, ont légués aux grands-parents, et maintenant aux parents qui décident de vendre parce qu'il y a Paris, Toulouse, la Bretagne, Montpellier, un peu partout en France, ils décident de vendre parce qu'ils peuvent plus, ils viennent plus, c'est tellement un côté attachement qu'ils vont le vendre cher, donc déjà là ils partent d'un prix haut », (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires la pauvreté dépaysée, propriétaire d'une maison et de terres agricoles)

Dans certains villages, la plupart des maisons sont fermées presque toute l'année et ne sont habitées que pendant les vacances scolaires. Les maisons aux volets clos peuvent donner un faux air de « village fantôme », (photographie n°4). Toutes les résidences secondaires ne relèvent pas de la même situation et il est possible, schématiquement, d'en distinguer trois types différents : les biens familiaux, les résidences secondaires de ménages vivant dans des départements voisins, et les résidences possédées par des étrangers, selon les dires de Nicolas qui distingue ainsi les gens du coin des autres.

Photographie n°4 : Les maisons fermées des vacanciers

C. Innocenti, mars 2018



L'importance du nombre de résidences secondaires a un certain effet sur le marché immobilier du département. Cela peut notamment réduire le nombre de biens proposés à la location ou à la vente. Ainsi, un agent immobilier, travaillant dans les vallées voisines de Saint-

Girons, déplorait que bon nombre de maisons situées hors des villages ne se trouvent pas sur le marché car elles étaient désormais indivisées entre différents membres d'une même famille qui ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur le futur du bien, et qui, en attendant un accord, ne la louaient ni ne la vendaient mais en faisaient une résidence secondaire collective ou la laissaient vide à l'année. L'achat par des étrangers de maisons pour en faire des résidences secondaires affecte aussi le marché. Bien que souvent plus fortunés que les acquéreurs locaux, ils n'achètent pas forcément plus cher :

> *« Des étrangers y en a dans le coin. Souvent des passionnés du cyclisme qui ont découvert la région avec le Tour. [Le Tour de France passe régulièrement en Ariège qui offre d'intéressante étapes de montagne]. On a eu trois Australiens. Mais y avait des Anglais et des Hollandais aussi. […] Ceux qui vous disent qu'ils font monter les prix, c'est pas vrai. Ils achètent pas plus cher que les autres »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée qui vit dans la maison de sa compagne).

Ce qui est critiqué et mis en avant, ce sont les prix de revente de ces biens. Des travaux, des améliorations ont pu être fait qui se répercutent sur le prix de revente :

> *« Y a une maison là, c'est des Anglais qui ont acheté à 120 000. Et là, ils ont fait des travaux. Toute la toiture, avec de la lauze à 80 le m². Et ils en ont de la surface. Donc 120 000, plus le notaire, 130 000. Plus tous les travaux, tu ajoutes facile 100 000. […] Là, ils veulent revendre. C'est tout de suite 200 – 300 000. Personne n'achète ici à ce prix là. Personne ne peut »*, (Entretien avec Charles, profil des trajectoires de la pauvreté créée, propriétaire d'un appartement et d'un commerce)

Dans ce cas-là, il s'agit d'un bien en particulier, mais dans certains secteurs, cela peut toucher plusieurs maisons. Ainsi, m'a-t-on conseillé d'aller voir un hameau. Face à la chaîne pyrénéenne, une quinzaine de maisons, éloignées les unes des autres, forment le hameau. Un

peu moins de la moitié d'entre elles ont été achetées et rénovées, à grand frais, par des étrangers : construction de véranda, ravalement de façade avec des pierre de taille, etc. Ces biens sont souvent revendues à des prix bien supérieurs au prix d'achat. Ces biens ne sont plus vraiment accessibles pour les populations locales :

> *« Nous, on y vivait parce qu'on avait un accord. Le propriétaire nous laissait y vivre. Mais on est les seuls. Les autres, ils sont très riches. Tu vois des magnifiques voitures dans les sentiers, c'est fou ! Ils retapent tout. Avec beaucoup de goût, c'est sûr. Des supers matériaux ! Après quelques années, ils se revendent entre eux »*, (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de pauvreté héritée, locataire d'une grande maison en périphérie de village)

A l'échelon du département, il est difficile de mesurer ce phénomène. Néanmoins, il semble qu'il existe bien des lieux de gentrification par la villégiature dans certains secteurs du département et que l'Ariège possède donc, de par ses résidences secondaires, un certain potentiel de gentrification : « Par l'idée de potentiels de gentrification rurale dans l'analyse des résidences secondaires, nous entendons la probabilité que persistent des spécialisations spatiales marquées d'une « secondarité résidentielle » des classes moyennes et supérieures, où la sélection socioéconomique reste la norme. Nous considérons également le réservoir potentiellement propice pour des processus de gentrification rurale que peuvent constituer certaines résidences secondaires si elles changeaient de catégories de logement ou qu'elles étaient mises en vente », (Pistre, 2012, p. 184).

L'attractivité de villégiature ou touristique des espaces ruraux ariégeois peut prendre d'autres formes que la montée en luxe de résidences secondaires et peut voir la transformation de l'habitat au profit de locations saisonnières.

« C'est assez vite, dès qu'il y a une maison, que quelqu'un a une maison, plutôt que de la louer à l'année, elle la loue à la semaine, saisonnier, à la semaine. Donc on perd énormément de logement comme ça. Donc les gens pensent que très vite c'est facile et ça rapporte plus. Parce que si tout le monde un peu qui se dit, allez hop, je fais un meublé, puis ils déclarent pas grand-chose… », (Entretien avec une employée du Pôle, Direction départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence)

« Bon là évidement y a des choses qui vont arriver. Notamment une grande maison, la plus grande maison de la place qui a été racheté par des jeunes, par trois jeunes. C'est une où y a la devanture. C'est énorme ils vont faire 16 appartements là-dedans. Parce que en fait il y a une maison ici, il y a une cour intérieure et ça donne sur la rue de la mairie. En fait y a deux maisons, c'est une immense maison voilà, une énorme maison bourgeoise qui a été vendue récemment. Et voila c'est des jeunes qui peuvent investir un peu ici, qui ont la boîte de rénovation qui marche bien, donc ils vont faire ces appartements-là, y a des appartements qui sont en train de se faire, rénovés. Et après, ils vont louer surtout en saisonnier, ils ont dit », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui vit dans la maison de sa compagne).

Ces changements-là ne sont pas comparables à un phénomène de gentrification des espaces ruraux ariégeois, mais participent d'une transformation du marché immobilier et ont été tenus en même temps que les propos sur les résidences secondaires et dans le même registre : celui de logements non disponibles pour les populations présentes sur place. Au-delà de ces questions de résidence secondaire et de locations touristiques, il existe en Ariège de nombreux programme de réhabilitation de l'habitat. 9 programmes de l'Agence Nationale de l'Habitat sont actuellement en cours. 5 d'entre eux sont des Programme d'Intérêt Général, deux des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et deux des OPAH-RU, OPAH de renouvellement urbain. Ils doivent voir, d'ici à 2023, l'amélioration de 1 853 logements dans tout le département. Tous ces programmes comptent en effet, dans leurs objectifs, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, (Conventions des programmes, Site de l'ANAH), qui est une des

priorités de l'ANAH : « La lutte contre l'habitat dégradé sous ses différentes formes (habitat indigne, non décence lourde) constitue la priorité absolue assignée à l'ANAH par le Gouvernement. L'ambition est de traiter 140 000 logements sur 8 ans. Pour réaliser cet objectif, les moyens alloués sont doublés », (ANAH, Traitement de l'habitat dégradé en Opérations programmées, p.5).

Malgré les objectifs ambitieux de ces programmes, les résultats de ces derniers ne sont pas à la hauteur des besoins du département. En effet, ce dernier comptait, comme nous l'avons vu, un quart du parc privé comme logement indigne, (PDALPD, 2015). Et aussi bien le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées de 2018 en cours d'écriture que celui de 2015 reconnaissent les efforts que représentent ces programmes mais appellent surtout à les redoubler. En outre, ces résultats mitigés sont parfois totalement remis en cause, notamment en ce qui concerne les effets plus généraux de ces programmes. Ainsi, s'ils sont destinés à améliorer les conditions de vie en modifiant les logements, certains dénoncent les effets pervers qu'ils peuvent avoir et le fait qu'ils participent d'une relégation des plus pauvres :

> *« Ça a commencé comme ça, par la réhabilitation des espaces communs. En disant que les places, si la commune réhabilite les placettes et les rues, les propriétaires vont, par enchaînement, réhabiliter leur logement. Ça a marché dans certains endroits. Et du coup, le sdf qui était assez traditionnel à Foix, avec sa canette en train de faire la manche, il est de moins en moins bienvenu. c'est dommage, quoi. […] Foix, c'est vrai que j'ai l'impression qu'ils misent beaucoup sur le tourisme et ils ont raison. Le centre-ville est vraiment joli et avoir ce château pile dans la ville c'est vraiment super [Photographie n°5]. Je sens qu'on a une volonté de purifier, c'est pas très joli, une envie d'enlever. Voilà, ça fait tache quand on veut jouer sur le tourisme, sur la beauté de son centre-ville »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Le centre de ville de Foix a, en effet, fait l'objet d'une OPAH-RU qui avait à la fois pour objectif d'améliorer les conditions de logements dans le centre-ville – le centre-ville concentre un nombre important de logements anciens, vétustes et très mal isolés – et une visée patrimoniale de mise en valeur du patrimoine historique, (données ANAH, Conventions), notamment des rues montant au château de Foix.

Photographie n°5 : Le château de Foix

C. Innocenti, février 2018

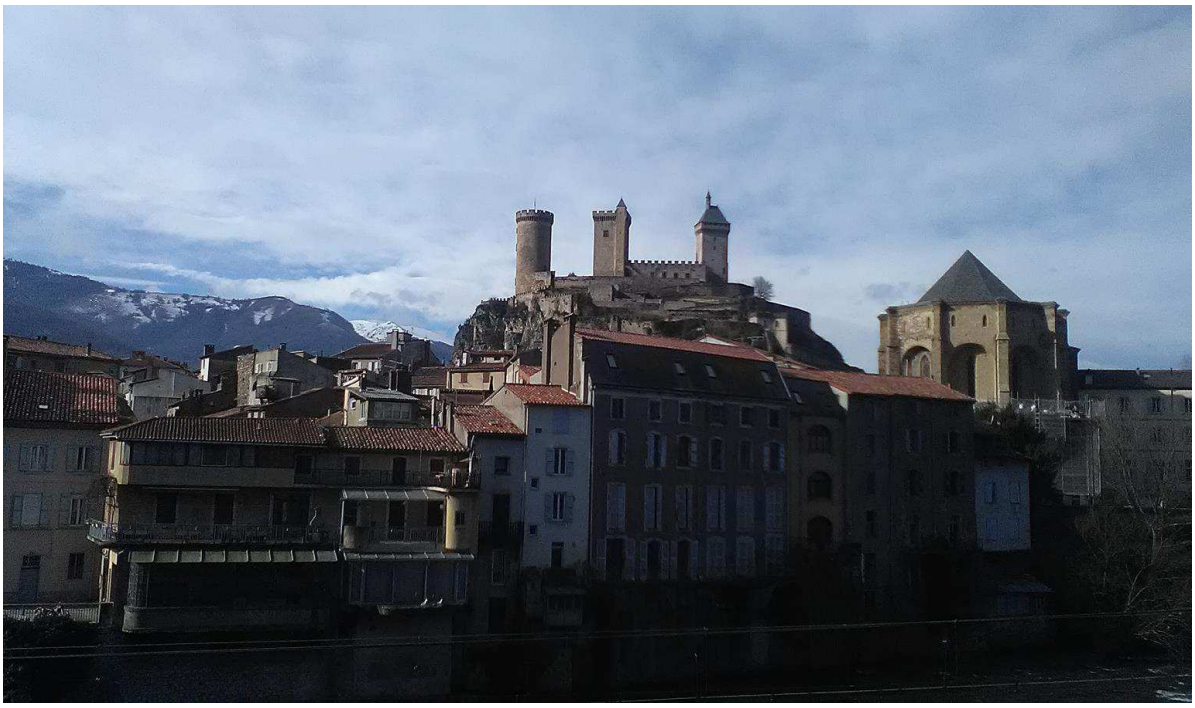

2.4 Logement marginal ou logement des marginaux

Le parc immobilier ariégeois dont nous avons parlé jusqu'à présent ne concerne que des logements classiques ou ordinaires. Ce type de logement n'est pas le seul que l'on puisse trouver et ne convient pas à tous. La vision très classique de ce que doit être un logement – stable, non mobile et sédentaire, en dur, individuel – n'est pas partagée par tous et est même rejetée par

certains au nom de ce qu'elle représente ou implique. Il est difficile de savoir ce que représentent les logements qui ne remplissent pas ces critères et d'estimer la population qu'ils abritent. Les catégories statistiques de l'Insee, fondée sur les logements ordinaires et les logements non ordinaires (qui impliquent des services supplémentaires et un mode de vie commun) ne permettent pas vraiment de prendre en compte d'autres types de logement. Pourtant ceux-ci peuvent être variés et plus ou moins présents dans les espaces ruraux. Nous n'avons pas rencontré de personnes qui vivent actuellement dans un logement de ce type avec qui conduire un entretien, mais nous avons pu discuter avec des personnes qui en ont fait l'expérience au moins une fois.

Les formes que peuvent prendre ces logements sont très nombreuses – cabane, tente, yourte, camion, caravane ou roulotte, mobil-home, etc. - et se regroupent d'ailleurs sous plusieurs appellations - habitat alternatif, informel, léger, mobile, etc. Le réseau RELIER propose des critères pour les distinguer : le type de terrain sur lequel se trouve le logement, le statut de l'habitat, la nécessité ou non d'avoir un permis de construire, la taille, les matériaux utilisés, l'espérance de vie, la temporalité du logement, (Actes des rencontres RELIER, 2011-2012). Ces logements, en mélangeant les genres, posent ainsi quelques problèmes : il n'est pas possible de simplifier la réalité en ne les considérant que comme l'expression d'une pauvreté résidentielle ni de ne les considérer que des comme des choix alternatifs, reflet de choix et d'une certaine vision du mode. D'autant plus que les motivations qui en sont à l'origine sont nombreuses, peuvent différer d'un cas à l'autre et ne sont pas l'apanage de ce type de logements : « La première motivation est évidemment d'avoir un toit sur la tête, même si nombreux sont ceux qui déclarent que l'habitat léger répond surtout à une envie de « liberté » (sans pour autant définir le terme), en tout cas une plus grande mobilité (simplement possible ou réellement vécue). Pour certains, l'habitat léger illustre la revendication d'un mode de vie mobile, permettant de tester un projet, un lieu, avec la possibilité de partir ailleurs facilement [….] certains revendiquent une sobriété matérielle : ils citent le faible ancrage au sol des habitats légers et la notion de réversibilité, une consommation d'énergie limitée […] Plus prosaïquement, beaucoup mettent en avant le coût modeste de ces habitats qui évite les crédits

et la dépendance aux banques. Cet aspect peut revêtir une dimension politique, exprimant une volonté de sortir du modèle dominant de la société de propriétaires et de croissance sacralisée », (Actes des rencontres RELIER, 2011-2012, p.7) :

> *« C'était un truc d'être libre, je crois. Pas ce côté d'être enfermé chez toi, ou, petit à petit, sans t'en rendre compte, tu deviens prisonnier, comme si t'étais dans une cellule. Tandis que quand tu vis en camion, tu trouves toujours des trucs à faire, des gens à aller voir. Parce que c'est pas agréable de rester trop longtemps dedans. Y avait de ça aussi, être sûr de vivre un peu quoi»*, (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, propriétaire d'une maison)

Le département et plus particulièrement les cantons aux alentours de Saint-Girons sont d'ailleurs en train de devenir des terrains d'étude de plus en plus important pour ce sujet : la partie sur les squats ruraux, dans *Du local au mondial. Alternatives rurales et luttes paysannes*, (Mésini, Barthes, 2018), est consacrée à Baluet, hameau du Mas d'Azil ; le Séronais est un terrain d'étude pour des thèses portant sur les mobilités et les modes d'habiter alternatif. Une enquête spécifique, notamment des entretiens avec des personnes qui vivent dans ces logements, mais aussi avec les élus des communes qui les accueillent, est nécessaire pour appréhender les liens entre ces logements, ces modes spécifiques d'habiter, et le logement. En l'état actuel de notre recherche, nous ne pouvons que nous appuyer sur la bibliographie existante, et notamment sur un article portant spécifiquement sur l'Ariège : « L'habitat informel dans l'Ouest de l'Ariège : marginalité ou alternative à la norme ? » qui définit les cantons de Massat et des alentours de Saint-Girons de « centralité nationale pour l'habitat informel », (Imbert et *al.*, 2018).

Vivre à la marge est, selon certains, une tradition du coin : Djalla Maria Longa, dans *Terre Courage*, décrit l'arrivée dans les années 1970 des premiers « peluts » et leur intégration plus ou moins réussie, plus ou moins lente dans la société locale. Leur mode de vie, qui allie rejet de la société moderne et retour à la terre, peut surprendre par son austérité (habitation sans

électricité, sans eau courante, accouchement à domicilie, non scolarisation des enfants, etc.). Mais leur présence dès la fin des années 1960 a perduré jusqu'à aujourd'hui, (Carte n°11). Les vallées qui donnent sur Saint-Girons représentent ainsi dans l'imaginaire départemental un lieu pour ceux qui choisissent une vie alternative. Même s'il est difficile de mesurer précisément ce critère dans l'attractivité de ces lieux-là, certains revendiquent ainsi leurs choix de lieu de vie :

> *« Même si maintenant, je suis posé. Ça me plaît quand même de voir que pas tout le monde. Et qu'on a encore ça ici, qu'on a cette manière de vivre différente »,* (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, propriétaire d'une maison)

> *« Lena, tu vois, elle a des amis qui vivent en yourte. Alors, elle a toujours vécu dans une maison, mais au moins, elle sait ce que c'est, elle l'a vu. Et pendant les vacances, elle reste parfois dormir plusieurs jours, et elle rentre toute contente et elle raconte comment ils ont été chercher l'eau, comment ils ont fait à manger, etc. C'est une expérience pour elle aussi, pas juste pour la famille qui y vit. C'est plutôt chouette je trouve »*, (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, propriétaire d'une maison isolée qu'il a lui-même retapée)

Carte n°11 : Un espace de marge montagnarde de plus en plus connecté,
Imbert et *al.*, « L'habitat informel dans l'Ouest de l'Ariège : marginalité ou alternative à la norme ? », 2018

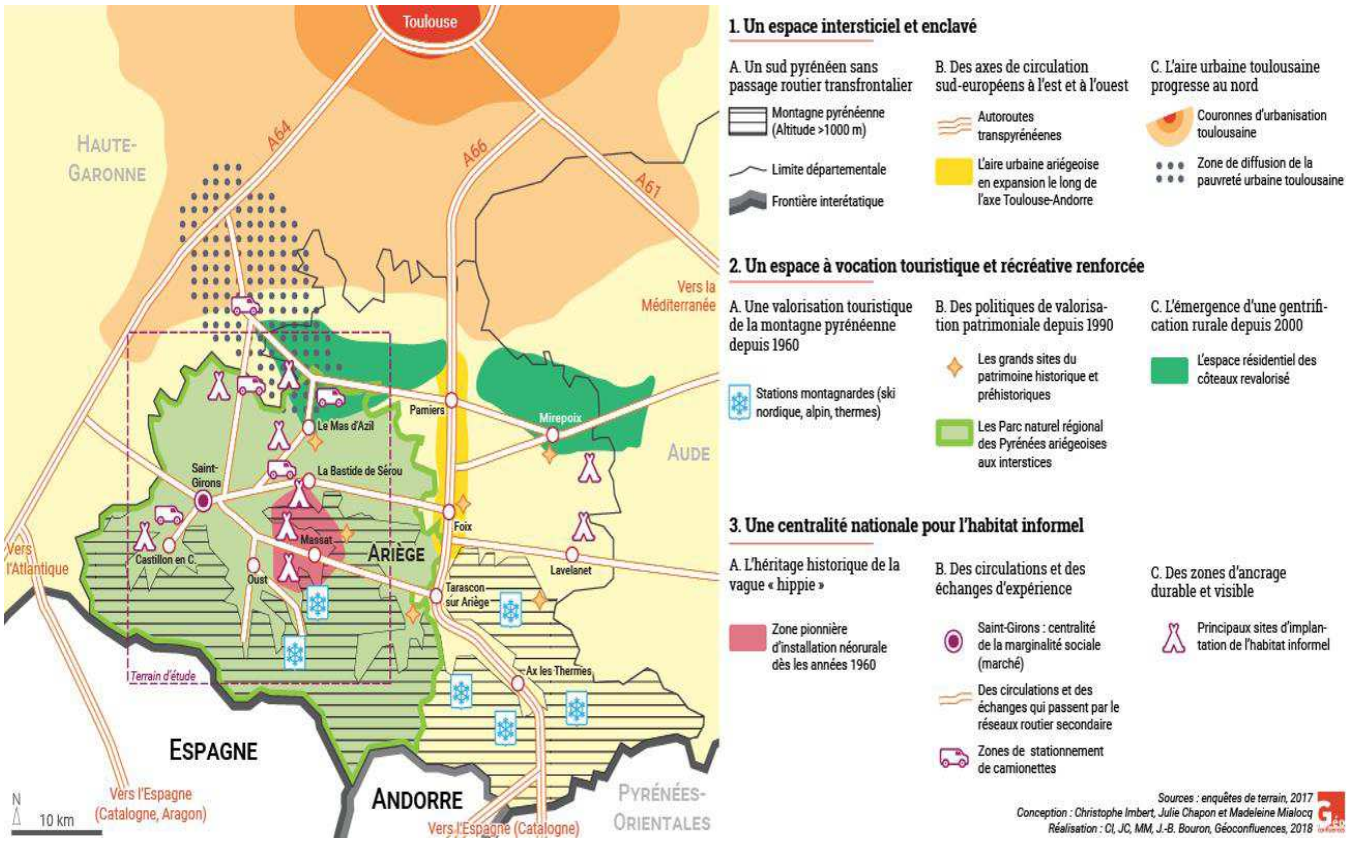

Les représentations de cet habitat et l'accueil qui lui est fait sont très variables. L'article « Gentrification et immigration choisie dans nos campagnes : la place de l'Habitat Léger. Regard d'un acteur local », (David, 2012) en est un bon exemple et compare plusieurs petites communes ariégeoises, de moins de 500 habitants. Les choix opérés par les équipes municipales

différent du tout au tout : « M. Toutôtre est maire d'une commune de 75 habitants depuis trois ans. […] Il insiste sur le fait qu'il faut laisser la liberté de choisir […] et que l'habitat léger ne cause aucune gêne voire peut être porteur de solutions innovantes. […] La mairie a soutenu cette famille [qui vivait dans une caravane sur son terrain et qui était menacée d'expulsion par la DDT] déjà durement touchée par un problème de handicap d'un des enfants. Par contre, ces arguments ne sont pas partagés par le maire d'Esplas du Sérou (163 habitants) qui expulse sans scrupule les habitants de Lespiouge malgré nos tentatives de médiation », (David, 2012, p.9).

Même avec une forte présence et une certaine ancienneté, l'habitat non ordinaire, quelle que soit sa forme, reste une habitation précaire, qui n'est que rarement assuré de sa pérennité. En effet, tout un arsenal de lois et de règlements peut être mobilisé contre ces derniers en ce qui concerne l'accès au foncier, le respect des normes environnementales et de sécurité, etc. Les défenseurs de l'habitat mobile, au sein de l'Association pour les Habitants de Logements Ephémères et Mobiles, HALEM, parle de « précarité institutionnalisée » pour ces derniers, (Lacoste, 2015). La plupart de ces logements ne sont donc pas sûrs de leur propre longévité, et même dans des situations favorables, comme l'accord des élus locaux, ce dernier reste fragile : « De plus, si "un maire peut accepter l'habitat léger, on reste à la merci d'un changement de municipalité". L'instabilité, l'impossibilité de se projeter avec confiance dans l'avenir est un frein important », (Actes des rencontres RELIER, 2011-2012, p.11).

> *« J'ai des copains qui font ça. Ça leur plaît. Mais moi, je sais pas. T'as aucune certitude sur l'avenir. Tu peux pas te dire, c'est bon là, je vais pouvoir rester ici, je vais pouvoir vivre autant de temps que je veux… C'est ça que je pourrais pas vivre »*, (Entretien avec Lorraine, profil de la pauvreté héritée, hébergée chez ses parents)

Cette instabilité portée sur les logements affecte les habitants et peut générer des situations de pauvreté qui n'existaient pas, ou en aggravaient certaines. Au-delà des coûts, parfois, très importants liés à la perte d'un logement, celle-ci peut être une crise qui peut provoquer la perte de liens sociaux, des troubles psychiques, des maladies, etc., (Daine et *al*., 2011). En effet, la

perte d'un logement, qu'il soit classique ou non-ordinaire, est une situation très particulière qui peut marquer une entrée dans la pauvreté ou une sortie de cette dernière de plus en plus inatteignable :

> *« Si on cherche toujours à éviter l'expulsion du logement, c'est parce que c'est vraiment un moment charnière. Tout peut basculer vraiment. Et après être sorti du logement, c'est vraiment plus dur d'y retourner, c'est pas évident »*, (Entretien avec un employé du Pôle Expulsion, Direction départementale de la Solidarité, acteur de l'urgence)

Vivre dans un logement dont l'existence n'est pas réellement assurée participe de la précarisation de ces habitants, si ce n'est plus. En effet, certaines mesures qui ont des effets coercitifs vis-à-vis de l'habitat en camion sont critiquées comme créatrices de pauvreté. C'est par exemple le cas de la réforme du contrôle technique de mai 2018 qui impose un changement de carte grise à tous les possesseurs d'un véhicule particulier modifié pour l'habitat. Si on ne sait pas combien de personnes ne pourront plus passer le contrôle technique et s'acquitter des frais de carte grise, il est évident que les personnes les plus pauvres vont être particulièrement touchées. L'Association HALEM rapporte ainsi la grève de la faim d'Éric qui vit en camion et qui ne pouvait pas passer le contrôle technique ni changer la carte grise de son véhicule. Selon lui, cette réforme, qui n'est pas liée à la sécurité routière, ne fait que provoquer des situations de pauvreté : « C'est comme si, du jour au lendemain, on vous demandait de quitter la maison et tout ce qu'il y a dedans. […] On vous demande d'aller à la rue. Vous n'emportez rien. Juste les habits, le minimum que vous pouvez porter. [….] C'est pas une loi anti-pauvre. Les gens qui sont pauvres, ils sont pauvres. Mais c'est une loi qui va fabriquer des pauvres. Voilà, c'est ça, c'est une loi fabrication de pauvres. C'est pour ça que je ne la comprends pas », (Vidéo « Une loi pour fabriquer des pauvres » réalisée par Stany Cambot).

Conclusion

Ce chapitre a permis de montrer en quoi la question du logement est cruciale en ce qui concerne la situation des personnes pauvres dans les espaces ruraux. Elle affecte tout d'abord la vie quotidienne et joue un rôle de premier plan dans l'expérience de la pauvreté rurale et de ses caractéristiques. L'expérience du logement est hétérogène et varie selon les formes de pauvreté subies : de logements qui peuvent manquer de confort à des logements indignes aux conditions de vie insalubre, l'éventail des vécus est large. Les effets de la pauvreté rurale ne s'arrêtent pas à l'expérience du logement, mais englobent les conditions de vie qui dépendent de sa nature, qu'il s'agisse d'un logement collectif ou d'une maison individuelle.

Au-delà du vécu et du ressenti des personnes en situation de pauvreté, ce chapitre a permis de mettre en lumière la façon dont le logement est intégré dans la lutte contre la pauvreté. Il a montré comment les aides au logement ne conditionnent pas seulement l'accès au logement ou les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté à l'intérieur du logement, mais aussi des conditions de vie plus vastes, qui dépendent non plus du simple accès au logement, ou de son état, mais de sa situation, de sa localisation, et de son importance dans les trajectoires non seulement résidentielles mais aussi de pauvreté.

Chapitre 6 : Travailler pour sortir de la pauvreté : une illusion dans les espaces ruraux ariégeois ?

Introduction

Dans le débat public et politique, la question de la pauvreté est très souvent liée à celle de l'accès à l'emploi. Ainsi, dans l'émission de radio *L'esprit public* « La pauvreté en France », la question de l'emploi, présentée comme intrinsèquement liée aux mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté, est, pendant plus d'un tiers de l'émission, l'unique sujet débattu dans le studio, (Bouchet, 2012). La prédominance de ce sujet est liée non seulement à son importance dans la composition des revenus mais au fait qu'il est un des principaux éléments de définition et de distinction de la pauvreté : « Trois facteurs distincts expliquent les variations des représentations sociales et des expériences vécues de la pauvreté : le degré du développement économique et du marché de l'emploi, la forme et l'intensité des liens sociaux, la nature du système de protection et d'aides sociales », (Paugam, 1991, p.13). L'importance de la question de l'emploi est aussi accrue par ce qu'il représente en termes d'identité et de valeur : « Il [l'emploi] constitue le facteur essentiel de participation concrète des individus à la vie collective, (Schnapper, 1989 et 1996). Un fait massif, en particulier, s'impose : dans l'ensemble des sociétés qui donnent la primauté à la production, l'intégration sociale est concrètement tissée par les échanges concernant la vie économie et la redistribution des richesses entre les diverses catégories », (Perrier-Cornet, et *al.*, 1997, p.28). Les relations entre emploi et pauvreté sont nombreuses et complexes. Elles ne se limitent pas au non-emploi comme facteur de pauvreté et avoir un emploi peut même être la cause de situations de pauvreté : « La pauvreté en France est majoritairement laborieuse, surtout si l'on tient compte de ce que nombre des enfants ou jeunes de moins de 16 ans en situation de pauvreté vivent dans un ménage dont l'un des membres au moins travaille. Etonnant ? Pas vraiment : en 2001,

quelqu'un payé au SMIC devait travailler 115 heures chaque mois, soit environ 26 heures et demie par semaine, pour atteindre le seuil de pauvreté de cette année-là », (Clerc, 2005, p.8).

Ces relations méritent donc d'être interrogées. Et ce d'autant plus si l'on s'intéresse à la pauvreté dans les espaces ruraux, qui connaissent à la fois des formes de pauvreté et un marché de l'emploi spécifiques. C'est pourquoi ce chapitre est consacré à la question de savoir en quoi l'emploi et le système productif qui le supporte, participent de la production et reproduction de situations de pauvreté. La première partie de ce chapitre s'intéresse aux dynamiques de l'emploi rural et à la façon dont elles se traduisent en Ariège, alors que la seconde partie porte plus spécifiquement sur les situations rencontrées lors du terrain et cherche à montrer la diversité et la complexité des liens entre pauvreté et emploi.

1. Les dynamiques de l'emploi rural : en Ariège et ailleurs

« Ce phénomène [de l'industrialisation des espaces ruraux dans les années 1960] a d'abord permis un relatif maintien de la démographie rurale, mais, là aussi, la crise des industries de main-d'œuvre, la concentration et la relocalisation des firmes ont entraîné les fermetures d'usines que l'on connaît, avec des conséquences dramatiques pour l'emploi et le maintien des services. Dès lors, la vocation productive des espaces ruraux ne peut plus assurer le maintien d'un niveau suffisant de population », (Bontron, 2008, p. 89). L'emploi rural a ainsi connu de nombreuses mutations qui ont transformé le marché du travail et qu'il est nécessaire d'étudier afin de comprendre les liens entre pauvreté et marché du travail.

1.1 Les grandes tendances de l'emploi rural

Maclouf, en 1987, appelle à une meilleure connaissance de l'emploi rural, pour des raisons aussi bien théoriques que politiques, notamment en lien avec le problème du chômage, et se lamente des connaissances trop éclatées sur le sujet, des connaissances dépassées : « L'étude de l'emploi rural s'est longtemps confondue avec celle du travail agricole, relevant ainsi de problématiques spécifiques de l'économie ou de la sociologie agricoles. Une telle assimilation, compréhensible lorsque les activités agricoles constituaient l'ossature du monde rural, n'est plus possible aujourd'hui », (Maclouf, 1987, p.68). La géographe Mathieu est un peu plus nuancée et fait remarque que la crise du début des années soixante-dix a permis de sortir d'une analyse de l'emploi rural uniquement centrée sur le monde agricole. Mais elle déplore néanmoins le peu d'intérêt accordé aux espaces ruraux, notamment en ce qui concerne une analyse du chômage : « En revanche, la problématique spatiale est restée, dans ce domaine, limitée à la mise en évidence des grandes disparités régionales, récemment affinée par une cartographie au niveau des zones d'emploi, sans interrogation autre que la désignation des régions et des départements à fort taux de chômage. […] Dès lors, la référence à une éventuelle spécificité du chômage dans l'espace rural est tout à fait exceptionnelle », (Mathieu, 1987, p.84). Ce manque de connaissance et d'intérêt pour la question de l'emploi rural, du non-emploi ou du chômage, s'inscrit dans un moment particulier des études rurales où le rural lui-même n'était pas considéré comme une catégorie d'analyse pertinente, (Mathieu, 1987).

Une décennie plus tard, à la fin des années quatre-vingt-dix, la question de l'emploi a conquis une nouvelle importance et se retrouve sur le devant de la scène. Il est au cœur d'une controverse entre géographes, notamment à la suite de la parution de l'ouvrage *L'emploi rural, une vitalité cachée*. Un des sujets de la controverse porte d'ailleurs sur la paupérisation engendrée par l'emploi rural, paupérisation qui n'est pas assez montrée selon certains, (Mathieu, et *al.*, 1997). Au-delà de cette controverse académique, la question de l'emploi, du non-emploi et du chômage dans les espaces ruraux intéresse d'autres personnes que les ruralistes. Tout d'abord car l'instauration du RMI, politique territorialisée, a incité à la prise en compte des espaces ruraux et de leurs spécificités : « Avec le RMI, c'est un véritable maillage

du territoire qui a été mis en place dans le but d'assurer, en n'importe quel point de l'espace national, l'identification des personnes démunies et le traitement des situations de pauvreté », (Balley, et *al*., 1992, p. 55). Mais aussi car les études sur les espaces ruraux se sont multipliées, notamment autour de leur multifonctionnalité, (Perrier-Cornet, 2002 ; Mora, 2008 ; Frémont, 2009, etc.), souvent présentée comme un changement porteur de développement économique, (Tommasi, 2014), et avec la mise en avant des activités non-agricoles des espaces ruraux : « Les espaces ruraux sont considérés historiquement comme des espaces de production, en raison de l'importance des activités agricoles, extractives et manufacturières. Cette caractéristique générale demeure valide mais mérite d'être modérée de deux manières : par la distribution des emplois au sein des activités de production, d'une part, par la montée en puissance des activités attachées à la demande locale d'autre part », (Aubert, Détang-Dessendre, 2014, p. 127). L'économie des espaces ruraux est aujourd'hui ainsi structurée par les activités productives, quelles qu'elles soient, et l'économie résidentielle : « Les activités liées au tertiaire montrent un essor important. Dans les campagnes françaises, la création de nouveaux emplois apparaît souvent liée au tertiaire marchand (services à la personne, activités commerciales, tourisme…) ou non marchand (secteur sanitaire et social par exemple) En particulier, les services d'aide à la personne apparaissent en fort développement dans les zones rurales », (Tommasi, 2014, p. 58). Les dynamiques de l'emploi, quant à elles, sont relativement stables en ce qui concerne leur géographie : « Quarante ans de mutations économiques et de tertiarisation des emplois dans notre pays n'ont eu que peu d'effets sur la croissance de l'emploi et du chômage, constate le Commissariat Général à l'égalité des territoires, (CGET), dans le rapport 2016 », (Gravet-Morel, 2017). Et l'on assiste aussi à une concentration de la croissance de l'emploi au profit de certains littoraux et de certaines métropoles, (Kaldi, Harran, 2017). Au sein des espaces ruraux, la situation est assez similaire, avec une concentration de l'emploi dans certaines zones au détriment d'autres, souvent plus agricoles, (Hecquet, 2013).

1.2 L'emploi en Ariège : une situation contrastée

L'Ariège, pour un département où le rural prédomine, présente aujourd'hui une répartition assez classique de l'emploi : les cadres et professions intellectuelles supérieures restent peu nombreux dans le département, et sont sous-représentés par rapport au reste du territoire français – 9,2% des actifs en Ariège pour une moyenne métropolitaine de 17%, (DIRECCTE 2016). Les employés et les ouvriers représentent, quant à eux, la catégorie la plus importante : 30% de la population active. Néanmoins, leur importance a diminué, notamment depuis le début des années 1990. Les zones d'emplois industrielles, en ce sens qu'elles regroupaient plus d'ouvriers que le reste du département et où les ouvriers étaient la catégorie la plus importante, ont, sans surprise, connu un déclin important. Les actifs agricoles représentent, en 2014, 4 % de la population active. Le secteur agricole est caractérisé par l'élevage qui représente deux tiers des exploitations, aussi bien en termes de surface agricole, que d'effectif ou de production brute standard. Cette importance de l'élevage et la limitation des terres labourables - les terres labourables ne représentent que 10 % du département et 39 % de la Surface Agricole Utile (Agreste, 2011) - s'expliquent par la topographie du département : couvert aux trois quarts de montagnes, les plaines y sont rares. La taille des exploitations a eu tendance à augmenter ces vingt dernières années pour atteindre, en moyenne, une cinquantaine d'hectares. Mais, en tant que créatrice et pourvoyeuse d'emploi, l'activité agricole s'est érodée. En 2010, les actifs permanents agricoles représentent 4 300 personnes : ils étaient 6 000 en 2000. Depuis les années 1980, les Unités de Travail Annuel en équivalent temps plein pour 100 hectares de SAU sont en constante diminution. L'agriculture ariégeoise est aujourd'hui une agriculture essentiellement familiale et peu rémunératrice. En 2010, les employés permanents non familiaux ne représentent que 4 % des 4 300 employés.

L'Ariège a cependant gagné des emplois. Entre 1982 et 2014, l'Ariège a gagné sur son sol plus de 6 000 emplois, passant ainsi de 45 000 à 51 000 emplois ; ce qui, au regard de la tendance française, 20% d'augmentation sur la même période n'est pas si positif. Car les espaces ruraux n'ont pas connu la même croissance : « Cette croissance de l'emploi a été sélective : elle s'est concentrée dans certains espaces, au premier chef desquels la couronne

parisienne et les grandes agglomérations de l'ouest et du sud de la France. La croissance de l'emploi est en effet fortement liée à celle de la population dans les territoires, et toutes deux forment un écheveau dont il est difficile de démêler les causes et les effets », (Rapport 2016 de l'Observatoire des territoires). En se plaçant à une autre échelle le lien entre croissance de la population et croissance de l'emploi n'est plus si évident. En effet, l'attractivité des espaces ruraux, leur dynamisme démographique, et les dynamiques de l'emploi ne s'expliquent pas par les modèles théoriques usuels qui supposent un lien entre densité, croissance économique, et dynamisme de l'emploi. C'est ce que souligne Talandier, dans sa thèse « Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français », qui souligne « les difficultés conceptuelles auxquelles sont confrontés les chercheurs et les institutions qui disposent d'un cadre théorique qui peine à expliquer le dynamisme des espaces ruraux », (Talandier, 2007, p.15). La question se pose aussi pour l'Ariège : l'évolution démographique explique-t-elle l'évolution de l'emploi ?

C'est une situation contrastée qui se révèle en Ariège, avec des communes qui présentent un profil dynamique où croissance démographique et croissance de l'emploi sont conjointes, et à l'opposé des communes où malgré une croissance démographique, le nombre d'emplois diminue, (carte n°12). On constate que les communes les moins dynamiques, c'est-à-dire celles qui ont connu à la fois une baisse de la population et du nombre d'emploi sont réparties essentiellement dans le sud du département, et se caractérisent par un certain éloignement aux axes routiers, quand les communes les plus dynamiques, où l'augmentation du nombre d'habitants a été accompagné par une hausse du nombre d'emploi, sont plus proches des axes de transports principaux, qu'il s'agisse de la route ou du train, et qu'elles sont majoritaires en Basse Ariège. Entre 2009 et 2014, le nord du département, et notamment les communes autour de Pamiers, Saverdun, Mazères, La Tour du Crieu, Verniolle et Varilhes, sont essentiellement des communes attractives productives, c'est-à-dire qui attirent de nouveaux habitants, qui connaissent une hausse du nombre d'emplois, ou performantes, des communes aux mêmes caractéristiques, excepté l'importance de la sphère productive. Cette hausse concomitante de la démographie et de l'emploi n'est pas nouvelle et se remarque de façon plus ancienne. Cette

dynamique peut s'expliquer par l'importance de l'axe routier qui traverse le département du Nord au Sud – d'abord l'autoroute A66 puis la nationale N20. Ces communes traversées par ces axes routiers principaux, ou situées à proximité, semblent être parmi les plus dynamiques du département, notamment en termes d'emplois. La question de l'accessibilité joue en effet un rôle dans l'attractivité démographique et en termes d'emplois, d'autant plus que le Nord du département est tourné vers la métropole toulousaine, non seulement pour des échanges de navetteurs, mais aussi pour la sous-traitance d'activités liées à la présence d'Airbus en Haute-Garonne, (Escaffre et *al.*, 2011). Ce n'est cependant pas l'accessibilité seule qui permet d'expliquer la logique spatiale qui pourrait exister entre croissance démographique et emploi. C'est d'ailleurs ce que montre la répartition des communes où l'emploi a progressé malgré une baisse de la population, que l'on retrouve aussi dans le massif montagneux, communes alors moins accessibles.

Carte n°12 : Evolution comparée de la démographie et de l'emploi de 1982 à 2016

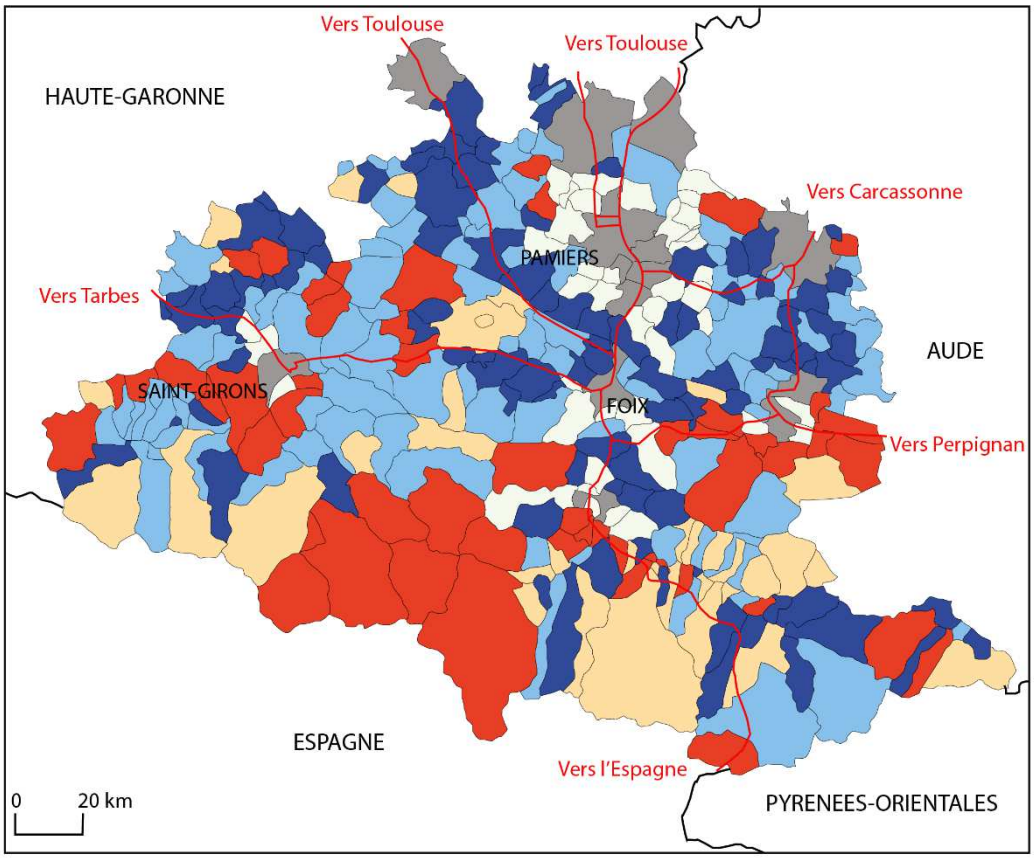

Commune marquée par une baisse de la population et une baisse du nombre d'emploi

Commune marquée par une baisse de la population et une hausse du nombre d'emploi

Commune marquée par une hausse de la population et une baisse du nombre d'emploi

Commune marquée par une hausse de la population et une hausse du nombre d'emploi

Commune urbaine

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Routes principales

Source : Insee, 1982-2016

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

D'autres secteurs, au contraire, paraissent presque sinistrés, avec une perte de population, une perte du nombre d'emplois. C'est par exemple le cas de la ville de Lavelanet et des communes environnantes : jusque dans les années 1980, Lavelanet est un important centre industriel, troisième commune en nombre d'emplois en 1982, (Recensement 1982). A la suite de la crise des industries textiles du département, Lavelanet et les communes limitrophes déclinent. Les pertes d'emplois n'ont pas été compensées par la création de nouveaux emplois et la hiérarchie à l'intérieur du département en a été modifiée : Lavelanet était jusqu'au début des années 1990 le troisième pôle d'emploi du département, en 2014, il n'est plus qu'à la cinquième place. Cette baisse de l'emploi industriel se traduit par une lente transformation du « paysage social » : « Héritage du passé industriel du département, la part des ouvriers et des employés dans la population active est traditionnellement élevée en Ariège. (...) Cependant, le paysage social se transforme petit à petit et ces écarts s'amoindrissent : la part des cadres et des professions intermédiaires augmente depuis 1999 (+ 2,5 points), tandis que celle des ouvriers baisse légèrement (- 1,9 point) » (Frenot, 2009). C'est l'un des territoires ariégeois à ne pas profiter d'une dynamique démographique positive mais, au contraire, à connaître encore un déclin de sa population ou au mieux une stagnation. De nouveaux habitants viennent s'y installer mais ne restent pas toujours et ne parviennent pas forcément à enrayer le déclin démographique. Le manque de perspective professionnelle et économique, pour les nouveaux arrivants, les jeunes et les personnes sans emploi sur le secteur, est dénoncé par les travailleurs sociaux :

> *« A Lavelanet, c'étaient les usines textiles qui étaient porteuses d'emplois, presque à 100 %. Il y a beaucoup d'années déjà. Et maintenant, y a une grande majorité de la population qui est dans les minima sociaux, ou dans le Pôle Emploi. Y a pas beaucoup d'intérim, ou beaucoup d'offres pour sortir de cette misère sociale. On est vraiment dans une sorte de réserve un petit peu »,* (Entretien avec un employé d'un cas, acteur de la sortie de pauvreté).

Du « quart-monde » à la « réserve », le secteur de Lavelanet est vraiment perçu comme un espace différent du reste du département. Les difficultés sociales et économiques trop importantes de cet espace, liées à son isolement à l'échelle du département, en font des lieux où les personnes en situation de pauvreté connaissent une forme de réclusion, c'est-à-dire qu'ils « se retrouvent comme prisonniers d'un territoire qui ne leur offre pas les ressources de l'assistance », (Lyet et al., 2010, p.17). Au-delà de ce secteur, c'est le Couserans, autour de Saint-Girons, où les dynamiques de l'emploi et de la démographie ne se suivent pas. C'est le cas dans les communes plus isolées de ce secteur du massif montagneux, et plus éloignées des axes routiers principaux.

Cette géographie de l'emploi n'a pas, d'après les dires des personnes que nous avons rencontrées, une si grande importance, puisqu'elle n'a pas motivé d'installations ou de déménagements, et que tous, quelle que soit leur commune, ont admis avoir des difficultés à trouver du travail, ou du moins un travail satisfaisant en termes d'activités et de ressources.

2. Travailler pour s'en sortir ?

« Mieux vaut l'emploi que l'assistance. Parce que l'emploi n'apporte pas seulement un revenu, mais aussi de l'autonomie, des droits sociaux mais aussi la possibilité d'acquérir des savoir-faire et donc une dynamique potentiellement positive dans un monde qui ne cesse de changer, sans compter qu'il permet de sortir de l'isolement, de regagner de l'estime de soi, de s'inscrire dans un réseau relationnel… Bref l'emploi a des vertus que ne possède pas l'aide sociale. Cette dernière est un palliatif tandis que l'emploi est plus qu'un remède. C'est une des dimensions de la citoyenneté », (Clerc, 2009, p. 58). Une telle description des avantages et bienfaits liés au fait d'avoir un emploi permet de comprendre la place qu'occupe le travail dans la lutte contre la pauvreté, comme nous allons le voir. Cependant, trouver un emploi n'est pas si facile, le garder n'est pas forcément une sinécure et il ne protège pas toujours de la pauvreté.

2.1 L'accès à l'emploi, pilier de la lutte contre la pauvreté

En France, la protection sociale est pensée en lien avec la relation à l'emploi, selon un modèle bismarckien, (Merrien, 1996), où l'emploi assure non seulement des revenus mais aussi des droits sociaux pour lesquels employés et employeurs cotisent[31]. L'insertion professionnelle est alors pensée et perçue non seulement comme un objectif individuel à atteindre, mais comme un outil de lutte contre la pauvreté. Elle a d'abord été pensée pour les jeunes, alors que la fin des Trente Glorieuses signait la fin du plein emploi et la prise en compte de la Nouvelle pauvreté : « Avec le premier gouvernement Mauroy [au début des années quatre-vingt], l'insertion des jeunes est promue au rang d'obligation nationale. Comme son titre l'indique, le rapport au Premier Ministre B. Schwartz, *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*, situe sur le même plan 'insertion professionnelle' (qualification) et insertion sociale (nouvelles formes de citoyenneté) », (Mauger, 2001, p. 6). Cette vision de l'emploi et de l'insertion professionnelle s'est développée et a gagné de l'importance alors que « l'activation » - terme utilisé pour décrire les processus, les textes de lois et les réformes destinés à activer les pauvres et les chômeurs, (Barbier, 2011) – est devenue un des principes de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté en France : « Le travail était considéré comme un vecteur d'intégration dans la communauté des citoyens, et celle-ci nécessitait une intervention sociale d'aide pour les personnes qui rencontraient des difficultés majeures, d'où l'invention de la notion d'insertion, restée à ce jour intraduisible en anglais ou en allemand. […] Tout devait être fait pour accroître la participation des personnes à l'activité professionnelle car, non seulement cette dernière était considérée comme la solution miracle à la pauvreté, mais les systèmes de protection sociale étaient désormais qualifiés de passifs, et par conséquent, jugés comme inefficaces : il s'agissait de les activer de toutes les manières possibles », (Barbier, 2011, p. 48). La question de l'emploi est au cœur de ce système d'activation qui a été présenté, en France, dans les années quatre-vingt comme un des outils de réduction de la pauvreté. L'insertion sociale et professionnelle

[31] Sur la question de la protection sociale et des politiques de lutte contre la pauvreté, voir Chapitre 9.

sont d'ailleurs présentées comme des objectifs que tous doivent chercher à atteindre : « Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mentale, de la situation économique et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés constitue un impératif national », (Article 1er de la loi n°88-1088 du 10 décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion). Cette importance accordée à l'emploi ne s'est pas démentie depuis et reste, aujourd'hui encore, au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté de l'Etat français : « Le modèle social doit s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux différentes formes de pauvreté […] L'objectif fondamental de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté est de rendre leur dignité aux plus vulnérables par l'accompagnement vers l'emploi comme clé d'émancipation. Nul ne doit devenir pauvre parce qu'il est né dans une famille qui l'est, et nul n'est inemployable », (Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, 2018, p.2).

Cet intérêt pour l'accès à emploi se décline au niveau local où il existe plusieurs dispositifs pour assurer l'insertion professionnelle des personnes en situation de pauvreté, grâce à l'insertion par l'activité économique. C'est notamment le cas en Ariège :

« Vous connaissez les grandes lignes de l'IAE ? L'insertion par l'activité économique ? Donc trois catégories de structures. Donc chantier d'insertion. ACI, comme nous. Pour les personnes qu'on considère comme les plus éloignées du marché de l'emploi. Donc 26 heures semaine pour les salariés. Puis les entreprises d'insertion où on est sur un 35 heures semaine. Et ensuite, y a les associations intermédiaires, c'est la mise à disposition de personnes chez les particuliers pour des petits travaux, le ménage, débroussailler. Donc dans l'ordre, vous avez, dans les textes, c'est comme ça. ACI, chantiers d'insertion, les personnes les plus éloignées de l'emploi. Associations intermédiaires, AI, les personnes les

plus proches du marché de l'emploi », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

En Ariège, on ne compte pas moins de 15 structures dédiées à l'insertion par l'activité économique alors que cette dernière est un des piliers des actions menées par le département dans la lutte contre la pauvreté : « Les structures relevant de l'Insertion par l'Activité Economique représentent un outil d'insertion majeur du plan départemental […] Enfin, le plan pauvreté conforte le rôle des structures d'IAE comme vecteur essentiel de retour à l'emploi », (Programme Départemental d'Insertion 2019-2021, p. 20). Pour ces structures, l'insertion professionnelle, bien qu'objectif principal, n'est pas forcément le seul élément travaillé :

« Puisqu'y a quand même un sacré travail qu'est fait en amont, mais y a pas de reconnaissance par rapport à ça. C'est-à-dire quelqu'un pour qui on va travailler le logement, la mobilité et la confiance en soi, et dieu seul sait que ça peut demander beaucoup de temps, un an, parfois un an et demi. Et qui, au final, sortira pas forcément sur un emploi. Mais avec une situation administrative mise au clair, des compétences acquises professionnelles. Pour cette personne là, ce sera pas, dans les chiffres, pas une réussite. Ce sera une sortie sèche. Y a la réalité de ce qui est pris en compte dans les résultats, et la réalité du travail derrière. Moi quelqu'un qui sort, qui est arrivé rien et qui repart avec une situation mise au claire, des compétences, un savoir-faire professionnel et un savoir-être, pour moi, c'est une réussite. La sortie sur l'emploi, c'est pas très grave. C'est ça le gros problème des Cip à l'heure actuelle en Ariège, c'est que l'accompagnement social, il est pas pris en compte. Après, on sait que tout doit rentrer dans des cases. Après on parle de projet de vie. On vous dit faut régler la partie sociale avant d'attaquer la partie professionnelle. C'est faux. La vérité d'aujourd'hui n'est pas celle de demain, quoi. Y en a qui ont morflé, quoi. Et il faut un sacré laps de temps pour se reconstruire », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

La sortie sur l'emploi n'est donc pas toujours au rendez-vous. C'est que l'emploi rural est, comme nous allons le voir, caractérisé par certaines « barrières » à l'embauche.

2.2 Le revers de la médaille : de l'emploi à la pauvreté

Le chômage est l'une des routes qui peut conduire de l'emploi à la pauvreté. Selon l'INSEE, l'Ariège connaît, en 2016, un chômage à 12,1 % (10,1% en France métropolitaine). Le profil des chômeurs n'est pas surprenant. Les femmes sont les plus touchées : elles représentent plus de la moitié des chômeurs du département et ce taux s'élève à 15,01 % contre 12,7 % pour les hommes. Les jeunes (15-24 ans) sont eux aussi très touchés avec un taux de chômage de 30 %. Être chômeur se traduit par une perte significative de revenus, encore plus importante lorsque le chômeur arrive en fin de droit : « Dans le département de l'Ariège, les demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'Allocation chômage perçoivent en moyenne 1 000 euros par mois pour un salaire moyen de référence de 1 670 euros. Après l'expiration des droits à l'Assurance chômage, le passage en régime de solidarité se traduit par une perte de revenu de l'ordre de 50 % pour une indemnisation moyenne de 480 euros par mois » (Pôle emploi Midi-Pyrénées, *Statistiques, études et évaluation*). Les chômeurs de longue durée (au chômage depuis au moins un an) se rapprochent de cette catégorie et leur situation, en perdurant, s'aggrave : « Les chômeurs de longue durée sont en effet soumis à des risques spécifiques liés à la durée du chômage : dépréciation du capital humain, moindre motivation à reprendre un travail (perte de confiance et d'estime de soi), réticence des employeurs à les recruter. De fait, les chances de sortir du chômage sont faibles lorsque la durée du chômage s'allonge (…). Des épisodes longs de chômage peuvent aussi conduire à une grande pauvreté ou à l'exclusion sociale » (Le et *al.*, 2014, p.41).

En ce qui concerne la pauvreté, l'emploi rural présente certaines spécificités, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi : « Des bannières spécifiques à l'embauche ont été identifiées

dans les zones rurales : a) la composition du marché du travail local : décalage entre emploi et compétences ; b) tendance des employeurs à recruter les travailleurs à travers des réseaux informels ; c) trajet habitation-lieu de travail, et notamment la nécessité d'une voiture ; d) coût d'opportunité de participation au marché du travail : garde d'enfants, soins aux personnes âgées et la piège de l'assistance (là où un réseau important de prestations sociales est présent) ; e) ressources insuffisantes des intermédiaires du marché de l'emploi : par exemple, les centres pour l'emploi sont moins accessibles aux habitants des zones rurales, notamment dans les régions avec les populations dispersées », (Rapport de la Commission européenne, 2008, p. 24). L'inadéquation entre les emplois proposés et les compétences ou formations des personnes en recherche d'emplois est fréquente, notamment parmi les jeunes actifs, que ces derniers ne soient pas assez formés ou qu'ils possèdent des compétences ou des formations jugées inutiles car non recherchées sur le marché du travail. Cette question de la formation et des compétences explique, en partie, les difficultés à trouver un emploi. D'autant plus que les jeunes ruraux ne sembleraient pas toujours au fait de la nécessité d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail : « La raréfaction de l'emploi en milieu rural a laissé une partie de ces jeunes sans réaction. La mission a noté en effet à plusieurs reprises la très grande difficulté ressentie par des jeunes, ancrés dans leur territoire, à assimiler la nécessité d'une solide formation », (Berthod-Wurmser, et *al.*, 2008, p.45). Ce n'est pas exactement ce qui est ressenti de nos entretiens puisqu'au contraire la recherche de formation des jeunes est louée par certains :

> *« Les jeunes d'ici, ils vont à l'école, puis ils partent sur Toulouse. Ils le savent quoi. Qu'il faut partir d'ici. Qu'il faut faire des études, qu'il faut se former pour trouver quelque chose. Pour avoir un travail »*, (Entretien une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Et que les jeunes actifs, mais aussi les moins jeunes, reconnaissent l'importance des études, des formations, malgré les difficultés qu'elles peuvent représenter :

« Normalement, avec ma formation [de cuisine], tu trouves facilement à la sortie. Je sais plus exactement le pourcentage mais ils l'ont dit à la présentation le chiffre de ceux qui ont trouvé un travail à la sortie. Et c'est super. […] Je sais pas si tu peux trouver aussi facilement sans la formation, avec les mêmes compétences, en sachant déjà cuisiner. Je pense pas. Après comme je la fais, je vais pas te dire le contraire », (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, en formation de cuisinier)

« Je suis évidemment une grande défenseuse des formations. C'est un peu mon métier, la ré-insertion par l'emploi, par la formation pour acquérir un métier. Et puis aussi mon parcours. C'est par une formation que j'ai suivie que j'ai trouvé un emploi. […] Après je vais continuer. Là j'attends un peu que ma fille soit plus grande, que je puisse travailler un peu plus et continuer à faire des formations, de me former pour continuer à progresser dans ma vie pro », (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui travaille pour une association de réinsertion par l'emploi)

« C'est un peu pour ça aussi que j'ai arrêté de toute façon. C'est pas comme s'il y avait vraiment des débouchés. Avec des études d'Arts Pla, à part prof, t'as rien. Et là, en plus y a un concours. […] Avec juste ma fac, c'est sûr que j'ai du mal à trouver. On me dit de faire des formations. Tout le monde : fais des formations. Mais faut les trouver aussi les formations. Et puis, les formations y a de tout. Et pas que des trucs utiles. Parfois, Pôle Emploi te propose de ces trucs, tu te demandes à quoi ça sert, ce que tu vas apprendre », (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, à la recherche d'un emploi)

D'autres éléments en Ariège correspondent aux « barrières » à l'emploi rural, et sont notamment déplorés par les premiers concernés mais aussi par les acteurs sociaux en charge de la question :

« Pour trouver un travail ici, il faut déjà avoir une voiture. A moins de travailler là où tu vis. Mais, sinon ce n'est pas possible. De toute façon, c'est presque toujours une des premières choses qui est demandée aux gens en entretien : comment ils se déplacent, comment ils peuvent bouger. Et nous aussi, on demande, parce que ça change presque tout sur ce que l'on va leur proposer comme aide », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« C'est un peu comme partout. C'est d'abord les copains qu'on embauche, puis les copains des copains. Parce que c'est mieux. Plus simple de travailler avec quelqu'un que tu connais, tu sais comment il bosse, y a pas de surprise à avoir. Et puis la plupart du temps, c'est aussi comme ça que t'es au courant pour le boulot à la base. C'est pas par les annonces Pôle Emploi », (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

Pour d'autres, ce n'est pas l'accès à l'emploi qui est le plus contraignant, mais les revenus qui en sont tirés :

« Donc, en fait, il vaut mieux pas travailler. C'est ce que j'ai du expliquer à la personne. Elle m'a dit moi je veux travailler. Mais travailler pour quelques heures, ça vaut pas le coup finalement », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté).

« Ce que je gagne, ce n'est pas suffisant ; je suis pas la plus à plaindre, c'est sûr, j'en ai conscience. Mais quand même, tu te dis, je travaille, et je peux pas me payer tout ce que je veux, pour moi ou la petite, faut que je calcule, que je fasse attention tout le temps

», (Entretien avec Chloé, profil de la pauvreté héritée, qui travaille pour une association de réinsertion par l'emploi)

« Travailler toute sa vie et finir avec rien comme retraite, c'est n'importe quoi. Je trouve ça fou ! Des gens qu'ont bossé 20, 30, 35 ans. Ils arrivent vers la soixantaine, ils trouvent plus de boulot, ils attendent la retraite. Et là, ils peuvent même pas vivre, vieillir dignement, parce qu'ils ont presque rien. Alors qu'ils ont bossé ! », (Entretien avec Antoine, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, compagnon Emmaüs)

« Toute seule, je m'en sortirais pas. Avec que ce que je gagne, c'est pas possible. Mais même si j'étais pas à mi-temps, ce serait dur avec les enfants », (Entretien avec Béatrice, profil de la pauvreté héritée, qui travaille à mi-temps)

La relation entre pauvreté et emploi ne se limite donc pas au non-emploi comme facteur de pauvreté. Cette pauvreté est celle des travailleurs pauvres. Cette pauvreté laborieuse augmente aujourd'hui en France. Son augmentation est, en partie, liée à la transformation du marché de l'emploi : le sous-emploi, l'emploi précaire, l'emploi partiel, etc., (Chavagneux, 2005). Néanmoins, la pauvreté laborieuse ne se résume pas à ces situations spécifiques face à l'emploi. En effet, la moitié des travailleurs pauvres ont un emploi stable, à temps complet : « La pauvreté de ces salariés ne provient donc ni du chômage, ni de l'intermittence, ni de la précarité de leurs emplois, ni même du fait qu'ils soient à temps partiel. Son origine est bien à rechercher dans les très bas salaires (ou très bas revenus) procurés par une activité pourtant exercée sans intermittence et à temps complet pendant toute l'année », (Rigaudiat, 2005, p.35). Le fait d'avoir un emploi peu payé est donc une cause possible de pauvreté ; une cause importante que Jacques Rigaudiat place même avant le chômage ou l'intermittence dans la hiérarchie des causes de l'emploi, (Rigaudiat, 2005). Circonscrire la catégorie des travailleurs pauvres soulève certaines questions. Tout d'abord qui considérer comme travailleur ? En France, c'est le fait d'avoir travaillé six mois dans l'année qui est retenu comme critère, (Ponthieux, 2009). Un autre problème est d'arriver à concilier la notion de travailleur, pensée

au niveau de l'individu, et la notion de pauvreté, calculée au niveau des ménages, (Ponthieux, 2009). La situation de pauvreté peut ainsi être occultée par la composition et la compensation possible des ménages. La catégorie des travailleurs pauvres n'est donc pas une catégorie facilement définissable et délimitable, ce qui est dommageable, notamment pour l'étude de la pauvreté rurale qui, par certains aspects, y correspond : « La pauvreté rurale se caractérise par des revenus d'activités faibles et concerne des ménages en moyenne plus nombreux », (Baronnet, et al., 2014, p.86). Et des revenus trop faibles, malgré un emploi, sont des récriminations qui sont revenus assez souvent lors des entretiens, qu'il s'agisse de revenus durant la vie active ou après :

2.3 Représentations et images liées à l'emploi dans les espaces ruraux

La question de l'emploi dans les espaces ruraux occupe une place particulière : « la place fondamentale du travail en milieu rural, au cœur de l'identité individuelle et familiale », (Baronnet, et al., 2014, p. 83). Cette place particulière nous allons l'étudier à travers deux réalités : les représentations qui lient pauvreté et mauvais travailleurs, et l'importance de l'activité dans la construction identitaire.

2.3.1 Mauvais travailleurs, mauvais pauvres

Certains des acteurs politiques locaux, qu'il s'agisse de maire ou d'élus au Conseil départemental, distinguent, de façon assez schématique, deux types d'allocataires des minima sociaux : le bon allocataire et le mauvais allocataire dans une variante moderne de la traditionnelle opposition entre le bon et le mauvais pauvre.

« Le maire, il voudrait qu'on prenne que des gens pour qui… pas pour qui ça va, mais pour qui ça va aller, qui vont s'en sortir avec un peu d'aide tu vois. Le type qui a perdu son boulot mais qui est encore jeune et qui peut en retrouver un. Ça le hérisse les mecs qui sont complétement partis… ceux qui auraient le plus besoin d'aide, il aime pas. Parce qu'ils font pas d'effort pour s'insérer, parce qu'ils ont déjà eu leur chance… pfff », (Entretien avec une assistance sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Et puis, il y a la population marginale, celle qui est au RSA. On dit pas ça méchamment, hein. Mais c'est la vérité. C'est ceux qui cherchent pas à s'en sortir, qui veulent pas s'en sortir », (Entretien à la gendarmerie)

La distinction entre ces deux catégories se fonde essentiellement sur les efforts supposés de l'allocataire pour trouver un emploi, pour sortir des dispositifs d'aide et pour vaincre la pauvreté le plus rapidement possible. Cette vision est parfois reprise dans la presse locale, notamment dans *La Dépêche*, où les articles sur les mauvais allocataires, qui seraient de mauvais pauvres, sont nombreux et mélangent pêle-mêle les fraudeurs, ceux qui ne veulent pas travailler, ceux qui ne trouvent pas d'emploi dans leur spécialité : *Récidive d'escroquerie au RSA* (juin 2017), *RSA, Autonomie : Comment le département fait face*, (décembre 2016). Certains articles se veulent plus positifs et décrivent des parcours de vie originaux : *Ils ont choisi de vivre en marge* (février 2014). Cette vision dichotomique entre bon et mauvais pauvre est loin d'être nouvelle, puisqu'on la retrouve en Europe dès le Moyen-Age où elle a eu cours chez les autorités qui cherchaient ainsi à séparer le bon grain de l'ivraie et savoir quels pauvres étaient dignes d'être aidés, (Geremek, 1987). Il fallait ainsi distinguer entre celui qui était pauvre car dans l'impossibilité de travailler et les autres : « Nous constatons qu'il existe dès le Moyen Âge une distinction entre les « bons » pauvres, réellement incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, et les « mauvais » pauvres suspectés de vouloir vivre aux crochets de la société. À partir du XVe siècle en Europe, les autorités prennent des mesures pour empêcher les « mauvais pauvres » d'être secourus et les mettre au travail. Un changement de mentalité se dessine à l'égard de la pauvreté : elle n'est plus considérée comme une voie d'accès au salut

éternel, mais elle fait désormais l'objet de suspicion et de mépris. Avec les prémices du capitalisme, on considère désormais qu'il faut mettre au travail ces personnes sans activité », (Gorge, Delacroix, 2017, p.48). Les mauvais pauvres ne sont pas seulement ceux qui ne travaillent pas, mais aussi ceux qui ne travaillent pas comme il faut, pas dans le bon domaine, etc. C'est du moins ce que semble montrer la Commission Sociale Territoriale de Foix, qui a pour objectif de vérifier que les allocataires des aides sociales remplissent bien leurs devoirs : « *Je ne sais pas si je suis complètement remise*. Pas du genre fragile, Sarah, 38 ans, ne revient toujours pas de son passage devant la *« Commission Sociale Territoriale* » (CST) de mars à Foix (Ariège). Au RSA depuis 2011 cette mère d'un enfant de huit ans suit une formation de psycho-patricienne, non reconnue par l'Etat, pour travailler dans l'écoute. Un projet pas assez sérieux aux yeux du département qui la convoque. […] Du boulot, du moins de l'activité, la « terre courage » en foisonne. Agriculture, apiculture… Max, membre du Cafca avait un contrat d'insertion dans la cueillette. Un autre : *« vente de savon à base de plante »*. Catherine s'était vue invalider son contrat de travail dans un café culturel. Des ambitions professionnelles *« ubuesques »* pour un département plutôt hostile au mode de vie alternatif. A l'image de cette imprimerie associative qui avait le tort d'être gratuite », (Gagnebet, 2014).

Ces représentations de certains pauvres comme méritants leurs situations car non ou mauvais travailleurs n'a pas tout à fait disparu, et ce malgré l'importance du chômage dans nos sociétés, (Gorge, Delacroix, 2017). Et cette distinction n'est pas le seul fait des autorités ou de la presse mais se retrouve aussi dans la société, et chez les personnes que nous avons interrogées, même celles qui connaissent ou ont connu la pauvreté. C'est par exemple le cas de ceux qui ne travaillent pas. Selon certains, une part importante de la population est maintenue artificiellement dans les cantons les plus isolés grâce aux aides de l'État ; c'est la population marginale qui vit dans les hameaux isolés :

« *Quand vous venez vous installer ici, sur un versant, au bout du monde, c'est pas pour chercher du travail, hein* . […] *De toute façon, y en a, ils s'en gargarisent de cette condition* [de personnes qui ne travaillent pas], (Entretien avec Ari, profil de la pauvreté héritée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

« Et puis dans le hameau d'à côté, y a une famille, avec deux enfants, deux garçons, grands. Les parents, ils ne font rien. Depuis qu'ils sont là, ils ne font rien. Ils ont aussi choisi l'endroit pour rien faire… […] Moi, je pourrais pas rester au RSA comme ça sans rien faire. Comme la famille dont je te parlais tout à l'heure. C'est important le travail pour moi », (Entretien avec Yann, profil de la pauvreté héritée, à temps complet dans le bâtiment)

Au-delà de la question de l'emploi, ce sont toutes les situations qui sortent de la norme qui peuvent faire pencher la balance du côté du mauvais pauvre, comme par exemple la situation familiale :

« *Après les familles nombreuses qui vivent avec le RSA et qui continuent à avoir des enfants, la pauvreté ici, je crois, c'est vraiment le sentiment que j'ai, c'est comme s'ils ne la subissaient pas, c'est vraiment un choix* » (Entretien avec Nadia, profil de la pauvreté créée, institutrice).

Cette idée du non-respect de la norme peut faire s'apparenter ces personnes à la catégorie des rebelles décrites par Pagès : « Moins conformistes et plus mobiles sont les individus que j'ai qualifiés de rebelles. Parce qu'ils élaborent un discours contre le fonctionnement des institutions, parce qu'ils sont considérés comme marginaux et souhaiteraient discuter les termes d'un accord avec les élus, les travailleurs sociaux et les personnels de l'insertion, ces rebelles

se situent en porte-à-faux avec les normes socialement admises et tendent à contourner certaines règles », (Pagès, 2001, p.10) :

> *« Pôle Emploi, j'ai arrêté… On te propose des formations pour débiles, comment bien faire son CV, comment s'habiller pour aller en entretien… On t'apprend qu'il faut être à l'heure pour l'entretien. Et puis de toute façon, pour les boulots qu'il y a, payé une misère pour faire des trucs fatiguant, qui te cassent »*, (Entretien avec Françoise, profil de la pauvreté dépaysée, au chômage en fin de droits)

Si certains peuvent s'y reconnaître, ce n'est cependant pas le cas de tous, comme l'explique Chloé qui travaille aujourd'hui dans l'insertion par l'activité :

> *« Ceux qui ont du boulot, ça va. Ils disent que c'est facile d'en trouver, que c'est que tu cherches pas… Quand t'en as un, oui tu peux le dire… ça te coûte rien. Mais c'est pas vrai. Si t'as pas de travail, le plus souvent c'est pas que tu veux pas, c'est que t'en trouves pas »*, (Entretien avec Chloé, profil de la pauvreté héritée, qui travaille pour une association de réinsertion par l'emploi)

Les espaces ruraux ariégeois, et notamment la question de la localisation des personnes en situation de pauvreté, jouent aussi un rôle dans cette perception des bons et mauvais pauvres. La pauvreté des personnes qui ont fait le choix de vivre dans des hameaux irait ainsi de soi et découlerait de ce choix de localisation. Cette association entre hameau, rural isolé et pauvreté est aussi faite par des habitants de hameaux lorsqu'elle concerne d'autres personnes :

> *« Choisir un hameau quand tu arrives, que tu connais pas le coin, c'est choisir un mode de vie aussi. Ceux qui viennent s'y installer souvent, c'est des marginaux quand même. C'est pas toujours le cas, mais bon… »*, (Entretien avec Yann, profil de la pauvreté héritée, à temps complet dans le bâtiment)

Le choix du rural isolé apparaît alors comme la marque du mauvais pauvre, celui qui ne veut pas s'en sortir, et qui va s'installer dans un endroit où il ne trouvera pas de travail, où il vivra des aides de l'Etat, etc. Qu'il s'agisse d'élus ou de personnes connaissant elles-mêmes des situations de pauvreté

> *« Après, il y a quand même pas mal d'a priori ici. Selon d'où tu viens, ce que tu fais, où tu habites, on va te juger, de mettre dans une case et c'est dur d'en sortir. Si tu veux vivre dans un coin paumé et que t'as pas de travail, on te catalogue comme le type qui veut rien faire »*, (Entretien avec un employé d'une structure d'insertion professionnelle par l'activité, acteur de la sortie de la pauvreté)

Certains choisissent au contraire de revendiquer l'installation ou le maintien dans les espaces ruraux et se décrivent comme des pauvres méritants de l'aide étatique du fait même de leur installation dans le rural, espace qu'ils empêchent de mourir de par leur présence :

> *« Ce qu'on reçoit de la part de l'Etat, c'est même normal. Sans les gens comme nous qui viennent vivre ici, ce serait mort. C'est nous qui faisons vivre ces endroits. C'est pour ça que je n'ai absolument pas honte, que ça ne me gêne pas. C'est comme la terre qui appartient à ceux qui la travaillent. Nous, on fait vivre tous ces villages »*, (Entretien avec Françoise, profil de la pauvreté dépaysée, au chômage en fin de droit)

D’autres encore mettent en avant leurs choix d’activités comme un choix personnel, qui fait sens pour eux et la société, même si cela n’est pas considéré comme un travail, car non-salarié, non producteur de ressources et de revenus :

> *« Hors du système, tu cotises pas, t’existes pas aux yeux de la loi. Pour eux, j’ai jamais travaillé. Les autres non plus d’ailleurs. Le travail pour eux, c’est un truc bien précis, avec fiches de paie tous les mois. Si tu fais autre chose, ça rentre pas en ligne de compte. Même si tu fais un truc vital, qui a du sens, comme s’occuper de la terre… »*, (Entretien avec Bénédicte, profil de la pauvreté dépaysée, sans-emploi mais avec plusieurs petites activités)

2.3.2 Avoir une activité pour dire qui l’on est

L’inactivité n’est pas juste une vulnérabilité de plus face à un risque de pauvreté monétaire, mais représente un risque pour la santé psychologique des individus, notamment lorsqu’elle découle de la perte d’un emploi : « La majorité des auteurs soulignent dans leurs recherches que la perte d’emploi est un événement traumatisant qui génère du stress et des conséquences négatives. De façon générale, l’absence d’emploi serait en elle-même préjudiciable au bien-être psychologique. Toute la littérature, même la plus récente, s’accorde sur ce point », (Roques, 2004, p.55). Les situations de pauvreté accentuent ces effets délétères : « Il [Whelan] observe que la pauvreté médiatise l’impact du chômage dans le sens attendu : ce sont ceux qui ont les plus grandes difficultés financières qui montrent la plus grande détérioration du bien-être psychologique », (Roques, 2004, p.54). C’est que l’emploi, au-delà même de la question des revenus, revêt une grande importance dans nos sociétés, alors qu’il est porteur d’un rythme temporel structuré et signifiant, (Jahoda, 1988), mais aussi d’un statut et d’une identité à présenter au monde : « l’emploi définit la position, le statut, et l’identité de l’individu dans la société ; le chômage entraînerait non seulement une perte de statut mais aussi une mutilation de

l'identité », (Roche, 2004, p.55). Lors de mes échanges avec les personnes rencontrées sur le terrain, avec celles avec qui un entretien en bonne et due forme a été mené, et avec les autres, j'ai pris conscience de l'importance effectivement accordée à l'emploi dans ce que l'on présente de soi au monde. Cela a pu passer par des questions sur mon travail et sur ce que je faisais dans la vie, ou sur la façon dont les gens se présentaient – leur métier ou leur emploi revenant très souvent et très rapidement dans la conversation. Car il est important de faire quelque chose :

> *« Le malaise qu'il y a quand tu dis que tu fais rien. Et toi ? Tu fais quoi dans la vie ? Tout le monde te la pose cette question. Et quand tu réponds rien, les gens sont gênés, ils s'excusent d'avoir posé la question. Comme si c'était une tare de pas avoir de boulot »*, (Entretien avec Françoise, profil de la pauvreté dépaysée, au chômage en fin de droits)

> *« Ici, c'est mal vu de rien faire. Ça se fait pas trop. Et même si t'as pas de boulot, tu vas pas le dire juste comme ça. Tu vas dire ce que tu fais. Parce qu't'as toujours quelque chose à faire, même si c'est pas grand-chose, comme du bricolage »*, (Entretien avec Yann, profil de la pauvreté héritée, à temps complet dans le bâtiment)

Ces observations semblent aller dans le sens des représentations et de la littérature qui considèrent que les espaces ruraux sont caractérisés par une plus grande importance accordée à l'emploi, par « une valeur travail forte », (Appéré de Sousa, 2010, p.7). Cette idée est cependant à nuancer. Une analyse des entretiens menés en Ariège, mais aussi du marché de l'emploi, suggère que ce n'est pas tant l'emploi ou le travail qui est valorisé que l'activité en elle-même et le savoir-faire qu'elle comporte. C'est ce que nous allons montrer à travers une étude de la micro/auto-entreprise dans les espaces ruraux, et notamment en Ariège.

A l'engouement assez fort de la part des milieux politiques et des médias pour le statut d'auto-entrepreneur lors de sa création a succédé une réflexion plus critique de la part des

premiers concernés, des travailleurs sociaux, et des chercheurs. Notamment sur les conditions réelles de travail qui se cachaient derrière les nombreuses créations d'auto-entreprises : « Ces quelques premiers indices, qui cachent sans doute des disparités importantes, laissent percevoir des contraintes temporelles fortes et une certaine précarité financière. Pour tous ces auto-entrepreneurs, ce « choix », socialement déterminé et politiquement encadré, pourrait ainsi se révéler être la condition de leur propre exploitation, d'autant plus efficace qu'elle est subjectivement investie et pensée comme une alternative désirable au salariat », (Stevens, 2013, p.28). Crée en 2008, puis confondu avec la micro-entreprise en 2016, le statut d'auto-entrepreneur a d'abord été présenté comme un statut permettant une simplification de la création d'activités, destinée à tous[32] : « Tous les Français, sans exception, peuvent devenir auto-entrepreneurs que ce soit à titre principal pour par exemple créer sa première activité en même temps que ses études, pour un chômeur qui veut se lancer, ou à titre complémentaire pour un salarié du secteur privé, un fonctionnaire ou retraité qui souhaite développer une activité annexe en complément de son salaire, de son traitement ou de sa retraite », (Premier guide l'auto-entrepreneur, cité par Stevens, 2012, p.23). Cette quasi-universalité de l'auto-entreprise a été mise en avant et valorisée comme un des aspects les plus positifs de ce statut, alors que l'opinion voulait qu'il existe en France tout un tas de personnes désireuses de créer leurs propres activités : « Comme cela était proclamé par la loi de programmation pour la Cohésion sociale du 18 janvier 2005, la création d'entreprise constitue une voie privilégiée d'insertion. […] L'existence dans notre pays d'un « vivier » de créateurs d'entreprise potentiels ne fait pas de doute, et ce y compris parmi les populations *a priori* les plus éloignées du marché du travail. 'La plupart des gens au chômage, qui se trouvent marginalisés et dans un grand état de détresse morale, peuvent créer leur entreprise et retrouver leur dignité' a souligné à cet égard M. Jacques Attali », (Seillier, 2008). La question de la création d'activités, de l'auto-emploi, n'est donc pas

[32] Le but du statut est d'encourager à la création d'entreprise par une simplification fiscale, notamment en termes de cotisations, et administrative, puisqu'une inscription par internet dure moins de 10 minutes, (Stevens, 2012).

vu comme une simple question économique, mais comme un outil de lutte contre le chômage, l'inactivité et tout ce que cela implique : « L'une des spécificités supposées du dispositif de l'auto-entreprise est attribuée au fait qu'il constitue un outil de politique économique (gain de pouvoir d'achat, soutien à l'activité économique par la création d'entreprise) autant que de politique sociale (lutte contre le chômage). […] Sur l'ensemble des auto-entreprises crées en 2009, 49% l'ont été par d'anciens chômeurs. Cette statistique révèle à quel point l'auto-emploi peut être perçu comme une ressource en période de crise et constituer un outil de politique active de lutte contre le chômage », (Claisse, 2014, p. 51-52).

Si les raisons pour créer une auto/micro-entreprise sont nombreuses, complexes et qu'elles dépendent de chaque situation, (Bravo-Bouyssy, 2010), l'état du marché du travail reste, le plus souvent, une raison primordiale : « Pour quarante autres pourcent, l'immatriculation répond à la volonté de créer son propre emploi. 30% étaient effectivement chômeurs avant de s'inscrire. Pour cela en particulier, les enjeux de l'auto-entrepreneuriat sont plus proches des problématiques de précarité socio-économiques, (Abdelnour, 2014). Pour cette population, l'auto-entrepreneuriat constitue une planche du salut, elle s'y consacre à titre principal pour essayer de s'en sortir […] Mais, dit-il [Daniel, qui a créé son auto-entreprise à 57 ans, après un licenciement], ce statut est souvent la dernière chance de se faire embaucher. Ce statut lui a évité la mort professionnelle », (Everaere, 2016, p.36). La création d'activités et l'auto-entreprise ne sont pas perçues comme des outils pour lutter contre le chômage ou la pauvreté uniquement par des personnes qui vivent ces situations, mais aussi par les acteurs en charge des politiques sociales :

> *« Après ma collègue, c'est sa mission. Elle suit ceux qui sont porteurs d'un projet d'auto-entreprises, notamment ceux qui sont au RSA. Elle en suit beaucoup. Et beaucoup qui ont les mêmes projets, qui ont les mêmes idées. Parce que l'auto-entreprise leur est un peu vendu comme la solution pour s'en sortir, pour travailler »,* (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Y a beaucoup de dispositifs pour ça. D'autant plus que c'est un cheval de bataille de l'Etat. Tout le monde doit monter son activité (…) Après y a des couveuses. Moi, je suis pas du tout spécialiste de ça. Parce que je renvoie à Pôle Emploi. Après y a des couveuses. Y a BGE [BGE est une association dont l'objectif est d'aider à la création d'activités]. Y a aussi une prestation de Pôle Emploi, Actif'Crea, pour voir si le projet est viable. Après c'est vrai que de plus en plus de gens qu'on reçoit ont un projet dans la création d'entreprise », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

Au-delà d'être perçue comme un rempart à la pauvreté et la précarité engendrées par le chômage et l'inactivité, l'auto-entreprise est considérée comme particulièrement adapté aux espaces ruraux, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord car l'auto-emploi n'est pas une forme inconnue de travail dans les espaces ruraux, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat. Mais aussi car elle correspond à certaines représentations liées aux espaces ruraux. L'auto-emploi est alors perçu comme une échappatoire au salariat et à tout ce qu'il implique : « La création d'une auto-entreprise serait alors une façon d'échapper au désenchantement de la vie salariée, de se libérer des pressions et des obligations imposées par autrui pour n'accepter que celles définies par soi-même, devenu son propre patron », (Stevens, 2012, p. 24). Le rural, quant à lui, est parfois perçu comme un espace permettant de sortir d'un emploi qui ne fait plus sens, d'une relation à l'emploi jugée aliénante, de créer un nouvel emploi, notamment pour ceux qui arrivent, (Chevalier, 2006) :

« C'est ça aussi, avoir un boulot qui soit en adéquation avec l'endroit où tu vis, la façon dont tu vis. Déjà ça se joue sur les horaires, tu décides un peu de tes heures, en fonction des besoins, du temps, de si tes enfants ont besoin que tu t'occupes d'eux. Et puis par rapport à ce dont tu as besoin pour vivre », (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

« Le départ était aussi pensé par rapport à ça. Quitter un boulot qui faisait plus sens, où il y avait de la souffrance même, et venir ici, où je pourrais construire un projet, trouver quelque chose qui fasse sens, en lien avec ce dont j'avais besoin », (Entretien avec Françoise, profil de la pauvreté dépaysées, au chômage en fin de droits)

L'auto-emploi, sous la forme de la micro ou auto-entreprise, semble aussi correspondre aux dynamiques des espaces ruraux où le renouveau démographique n'est pas toujours suivi, comme nous l'avons vu, de la même évolution en termes de nombre d'emploi. C'est certainement une des raisons qui expliquent le succès de ce statut dans les espaces ruraux. Dès sa mise en place, le statut a fait des émules dans les communes rurales : « La phénomène de l'auto-entrepreneur concerne aussi bien les zones urbaines que rurales, avec une prédominance pour ces dernières : les communes de moins de 500 habitants concentrent 5% de la population totale mais plus de 7% des auto-entrepreneurs. On y compte en moyenne plus d'auto-entrepreneurs pour 1 000 habitants que dans les communes de plus grande taille : 7,4 contre 5,1 pour l'ensemble des communes », (Le régime de l'auto-entrepreneur, DGCIS, 2009, p.19). C'est un succès qui perdure puisqu'en 2018, 20% des micro-entreprises créées l'ont été dans les ruraux, (Letowski, 2019). En Ariège, 80.5% des entreprises créées en 2019 sont des entreprises individuelles, ce qui ne représente pas moins de 1 257 auto-entreprises. En outre, elles sont plus pérennes dans les espaces ruraux : « Un auto-entrepreneur implanté dans une commune rurale a plus de chance d'être pérenne à trois ans qu'un auto-entrepreneur implanté dans une unité urbaine. En effet, 43% des auto-entrepreneurs dans les communes rurales sont actifs trois ans après leur immatriculation, contre 34% dans les unités urbaines », (Richet, 2019, p.2).

Être pérenne cependant ne signifie pas faire du profit. Et ces chiffres de réussite doivent être mis face aux réalités qu'ils recouvrent. En effet, les revenus des auto-entrepreneurs sont en général faibles, notamment en Ariège : « En moyenne, les auto-entrepreneurs retirent de leur activité 410 euros par mois, contre 3 620 pour les non-salariés classiques. Aussi, la présence importante d'auto-entrepreneurs parmi les non-salariés tend à abaisser le revenu moyen d'un

département. C'est notamment le cas en Corse, dans l'Aude, l'Ariège et le Vaucluse », (Berhan, 2017, p.2). Les auto-entreprises ne font donc que peu recette :

> *« Et beaucoup [d'auto-entrepreneurs] qui ont les mêmes projets, qui ont les mêmes idées. Et on sait que… ça fonctionne pas. Pour qu'une entreprise fonctionne vraiment, il faut que… le monde rural est très dépeuplé ici. Et forcément, il faut des clients un peu pour qu'ils se permettent de vivre, pour qu'ils puissent avoir un salaire. c'est compliqué. Il faudrait trouver des idées, de nouveaux métiers »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Pourtant, le nombre de création d'auto-entreprise ne faiblit pas, de nombreuses auto-entreprises restent en activité et immatriculées, sans revenu ni chiffre d'affaires. Cette longévité s'explique, en partie, par ce que peut représenter le fait d'avoir une auto-entreprise :

> *« Tout le monde est auto-entrepreneur maintenant dans le bâtiment. Donc si toi t'as rien à présenter au client, ça fait un peu bizarre de suite. Il va se demander pourquoi ? est-ce que tu sais vraiment travailler ou est-ce que tu commences juste ? »*, (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

> *« C'est un peu comme une carte de visite. Ça te permet d'avoir un site, de pouvoir montrer ce que tu fais. D'avoir l'air sérieux. Après, tout ce que tu fais, tu vas pas le mettre dessus. Tu t'en sors pas sinon »*, (Entretien avec Ari, profil de la pauvreté héritée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

Derrière le statut d'auto-entrepreneur se cache ainsi parfois des activités rémunérées mais non déclarées :

« La plupart qui ont ce statut-là ne déclarent pas tout. Ça en vaudrait pas la peine sinon », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

« T'es bien obligé de faire du black. Sinon, tu bosses gratis. Alors pas tout est au black, mais quand tu peux, que ça dérange pas le client… », (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le)

Au-delà de cette question, le statut d'auto-entrepreneur semble permettre l'expression d'une identité pour autrui, ou pour soi-même :

« Quand j'ai commencé, je me sentais pas trop de dire moi je fais çi ou ça. Surtout par rapport aux autres. J'avais l'impression d'être un amateur et eux des professionnels. Que là, l'auto-entreprise, c'est comme je te disais, une carte de visite. Ça t'aide à te présenter aux autres quoi », (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le bâtiment et qui vit dans une commune appartenant à la catégorie des communes dynamiques attractives performantes en termes d'emploi)

Conclusion :

La question de l'emploi revêt un aspect fondamental dans l'expérience des situations de pauvreté dans les espaces ruraux. La situation par rapport à l'emploi ou au marché de l'emploi dévoile les fonctionnements des personnes en situation de pauvreté, mais aussi ceux de la société, et des espaces ruraux eux-mêmes.

Rendre compte des caractéristiques du marché du travail en Ariège, ainsi que ce qu'avoir un emploi signifie réellement, permet d'expliquer la complexité des liens entre pauvreté et emploi, à la fois comme bouclier contre la pauvreté ou comme facteur de paupérisation. Ce double rôle de l'emploi se lit à travers les situations individuelles et les récits qui en sont fait, alors que celui-ci est décrit comme porte de sortie de la pauvreté, ou comme une illusion trop difficile à atteindre.

Après cette étude des situations individuelles, ce chapitre a aussi permis de montrer l'importance que peut avoir la situation professionnelle dans le ressenti et les représentations des situations de pauvreté. En ce sens, la question de l'emploi accentue encore un peu plus l'image du mauvais pauvre que non seulement la société, les acteurs de la lutte contre la pauvreté ou des particuliers peuvent renvoyer aux personnes en situation de pauvreté ; quand, pour certains, il s'agit d'un véritable choix de vie.

Chapitre 7 : Mobilité et pauvreté, des relations complexes

Introduction :

Prendre en compte la question de la mobilité dans l'appréciation des situations de pauvreté implique d'être prudent. Et ce sur plusieurs points. De par son usage plus que fréquent en sciences sociales, la mobilité apparaît comme un concept scientifique éprouvé. Pourtant, comme le souligne Ripoll, ses usages sont multiples et ce que le terme recouvre varie grandement d'une discipline à l'autre, d'un chercheur à l'autre, etc. : « On ne compte plus les séminaires, colloques, rapports, articles, ouvrages portant sur la (les) « mobilité(s) ». […] Si le terme semble être un concept scientifique rigoureux, il rassemble en fait diverses spécialités de recherche et significations qui n'ont pas grand-chose à voir les unes avec les autres. […] Or cette inflation ne fait qu'augmenter la confusion et les risques de malentendus », (Ripoll, 2015, p.105 et 112).

Au-delà même de cette défiance vis-à-vis du flou qui existe autour de ce concept, il est nécessaire d'adopter une posture critique de la mobilité. En effet, cette dernière est le plus souvent associée à une connotation positive. La mobilité, pour être perçue de façon négative, doit être désignée comme contrainte et forcée. Et encore cette contrainte est bien délimitée, et peu de chercheurs voient dans les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail une quelconque contrainte. A la mobilité comme action positive s'ajoute parfois la mobilité comme valeur morale, voire comme impératif. C'est ainsi que Kayser voyait, en 1985, dans la mobilité des jeunes ruraux non seulement une expression de leur liberté mais la condition d'une vie bien pensée : « Le désir proclamé par de nombreux jeunes gens de rester au pays, c'est-à-dire de vivre dans le village ou au moins dans la petite région dont ils sont originaires…, n'est pas universel et il n'est pas sûr qu'il soit fondamentalement sain, même s'il constitue une

réaction positive contre les excès et les méfaits de l'exode rural. Il importe en effet de garder à l'esprit que la mobilité est une forme de liberté et qu'aller voir ailleurs ce qui se passe est la véritable garantie de choix et de décisions convenablement raisonnées », (Kayser, 1985, cité par lui-même dans la *Renaissance rurale. Sociologie des campagnes françaises*,1990, p. 47). De façon plus insidieuse, la mobilité est aujourd'hui considérée comme l'un des éléments les plus criants des inégalités et de la pauvreté : à une mobilité joyeuse et libre s'opposerait une absence de mobilité, un immobilisme des pauvres, des exclus, voire si cela est un choix personnel, des déviants et des marginaux[33] : « La mobilité est à la fois une liberté et une obligation ; c'est une norme sociale. Et comme toutes les normes, la mobilité produit ses déviants : ceux qui sont moins mobiles que d'autres, ceux qui sont assignés à leur domicile, à leur quartier ou à leur village », (Le Breton, 2005, p.16). Cette vision pose tout d'abord la question de ce que peut être une non-mobilité. Personne n'est vraiment tout à fait immobile. Mais surtout il est bien trop simpliste d'associer non-mobilité et pauvreté alors même justement que des situations de pauvreté sont le plus souvent synonymes d'une nécessité même de mobilité : se déplacer pour trouver un emploi, pour une résidence à meilleur prix, pour un supermarché meilleur marché, etc.

C'est donc sous plusieurs aspects qu'il est d'abord nécessaire d'étudier la mobilité. Être pauvre implique un certain rapport à la mobilité, et comme nous allons le voir, la question de la mobilité peut permettre d'appréhender, de désigner des situations de pauvreté. Mais il faut aussi considérer les effets mêmes de la mobilité dans la construction de la pauvreté. C'est ce que nous verrons dans une seconde partie, car avant de s'intéresser aux situations individuelles,

[33] A noter une inversion historique. Au vagabond d'autrefois, trop pauvre pour posséder un lieu fixe où demeurer, s'oppose aujourd'hui le pauvre qui ne peut bouger de chez lui. Et si la mobilité est aujourd'hui célébrée et vantée, elle se doit de respecter certaines formes : la mobilité des gens du voyages ou des personnes qui mendient et se déplacent n'est pas bien vue, et cette dernière est même souvent empêchée par des arrêtés municipaux, (Gueslin, 2013).

à leur construction et à leur vécu, il faut d'abord s'intéresser à la façon dont la mobilité est comprise et permise dans le département de l'Ariège.

1. Accessibilité et mobilité : éléments structurants de l'espace ariégeois

« Les pratiques de mobilité des ménages diffèrent selon le territoire dans lequel ils résident ; elles dépendent en particulier de la présence ou non d'offres de transport alternatives à la voiture (services de transport en commun, etc.) ou d'infrastructures pouvant limiter les pratiques autosolistes (aires de covoiturage, entrées d'autoroutes, etc.) ; elles dépendent également de la présence et de la localisation des équipements, ou des emplois qui induisent des besoins de déplacements », (Baptiste et *al.*, 2013, p.9). Les pratiques de mobilité dans les espaces ruraux sont spécifiques et il convient donc d'étudier les pratiques engendrées par les espaces ariégeois. Mais l'étude ne peut s'arrêter là car il est important de s'interroger aussi sur comment les pratiques de mobilité façonnent les territoires.

1.1 Une mobilité dépendante de la voiture

La mobilité dans les espaces ruraux reste très dépendante de la voiture, alors que l'offre de transports publics rencontre quelques problèmes : « Le même document [une publication de la DATAR sur la mobilité en milieu rural publiée en 2007] notait que, les lignes régulières de bus ne s'arrêtant pas partout, il fallait des moyens de rabattement pour assurer la continuité des itinéraires. Par ailleurs, si les transports vers le pôle urbain principal sont à peu près assurés, il n'en va pas de même pour ceux qui relient les bourgs entre eux, ce qui est particulièrement pénalisant quand les services sont répartis dans un réseau de bourgs dans les zones moins denses. Enfin, les horaires de transport collectifs sont rarement coordonnés avec ceux des services recevant du public », (Raoul, Casteigts, 2011, p. 17). La question de la mobilité dans

les espaces ruraux, et en Ariège plus spécifiquement, est ainsi très largement corrélée à la possession et l'usage d'une voiture :

> *« C'est un vrai problème ici la mobilité. Sans voiture, c'est juste pas possible »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« Et dès qu'il y a plus de voiture, c'est terminé, les personness sont complétement isolées, ça oui, c'est sûr »*, (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

> *« Tu passes le permis le plus vite possible. Si tu peux, tu fais la conduite accompagnée pour pouvoir l'avoir à 18 ans. Parce que sans le permis, tu peux pas faire grand-chose. Le stop, c'est pas mal, mais tu peux pas aller partout, à l'heure que tu veux. Et sinon, t'es dépendant. Des parents, de tes copains… »*, (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

> *« Tu fais un peu taxi pour tout le monde. Pour les enfants, c'est sûr. Et pas que… moi, je vois j'aidais une dame qui conduisait plus quand ses enfants étaient pas là »*, (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

La possession d'un véhicule apparaît ainsi comme plus que nécessaire. Et les taux d'équipement des ménages montrent l'importance de ce bien en 2017, 87,5% des ménages ariégeois possèdent au moins une voiture pour 84,1% en moyenne en France métropolitaine, et 40,7% des ménages en possèdent au moins deux, pour 35,5% en moyenne. La plupart des déplacements se font ainsi en voiture : « Les territoires à faible densité, où les transports collectifs sont minoritaires, sont aujourd'hui très dépendants de l'automobile : près de deux tiers des kilomètres parcourus pour les déplacements quotidiens s'y font en voiture », (Dubois-Taine, 2012, p.19). Avoir un véhicule est d'ailleurs vivement conseillé à ceux qui voudraient s'installer en Ariège et cette

dépendance à la voiture peut être vue comme un obstacle à l'installation : « si vous souhaitez vivre dans la tranquillité, je vous déconseille de vous installer dans le centre-ville de Foix, Pamiers ou Lavelanet. […] Sinon, préférez les villages aux alentours. Dans tous les cas, la voiture est indispensable en Ariège » écrit ainsi Naomi laBougeotte sur un forum dédié à l'installation en Ariège, (Forum Midi-Pyrénées, s'installer en Ariège, 2020). Plus pessimiste, Ashaway17 préconise, sur le même forum, de s'installer ailleurs : « A mon avis, avec des pré-adolescents, ce n'est vraiment pas l'idéal, pas de bus hormis les scolaires, il va falloir vous tapez des heures de trajet pour les amener à leurs activités et il y a vraiment peu à faire (…) Privilégiez-le Tarn ou l'Aveyron », (ibid).

Il est vrai qu'en Ariège l'offre de transports publics laisse quelque peu à désirer, notamment celle qui n'est pas destinée aux scolaires[34]. Neuf communes disposent ainsi d'une gare ouverte au trafic voyageurs : il s'agit des gares d'Andorre-l'Hospitalet, d'Ax-les-Thermes, les Cabannes, Foix, Luzenac-Garanou, Mérens-les-Vals, Pamiers, Saint-Jean-de-Verges, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège, Varilhes et Le-Vernet-d'Ariège. Elles ne sont desservies que par deux lignes, un Intercités de nuit qui relie Paris et La Tour de Carol, et un Ter qui relie Toulouse et La Tour de Carol. Elles sont toutes situées à proximité de l'axe principal qui traverse le département du Nord au Sud, l'A66 et la N20, ne permettant pas, et de loin, de se rendre dans tout le département. Et ce, d'autant plus que certaines de ces gares ne proposent pas, dans la commune, d'autres moyens de transports publics, comme une ligne de bus. C'est le cas pour la gare de Luzenac-Garanou, les Cabannes ou Mérens-les-Vals. Ces gares connaissent des fréquentations très différentes : de moins de 3 000 voyageurs par an pour la

[34] L'offre scolaire en Ariège représente une part importante des transports publics, comme dans le reste des espaces ruraux : « Les services consacrés à titre principal aux transports scolaires représentaient en 2009 environ le tiers de l'offre kilométrique, les services réguliers une petite moitié, le solde étant représenté par les services à la demande (16%). Mais cette moyenne cache des écarts importants. Plus les départements ont un caractère rural marqué, plus la part des transports scolaires est élevée », (Raoul, Casteigts, 2011, p.17).

gare de les Cabannes, à plus de 330 000 passagers annuels pour Pamiers. Les raisons pour le prendre le train sont variées, même si la plupart des personnes rencontrées ne l'empruntent qu'assez rarement, le plus souvent pour des déplacements à l'extérieur du département :

« En sachant que le plus gros frein en Ariège, c'est le frein lié à la mobilité. Nous après on a une organisation spécifique qui s'adapte aux horaires de train. Du coup, le matin, les encadrants récupèrent les salariés à la gare, parce qu'on la gare juste à côté, donc on arrive toujours à jongler », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté).

« Le train, je le prends pas. J'ai pas de gare à côté. Prendre la voiture pour aller à la gare, laisser la voiture pour prendre le train… ça sert à rien. Tu perds du temps, c'est tout. Et puis le train, c'est pas forcément donné en plus », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

« Pas souvent. Si je le prends, c'est pour aller à Toulouse. Parce que c'est plus rapide que le bus, et plus tranquille, y a plus de places, et plus de choix dans les horaires. Mais c'est tout, je ne le prends pas sinon », (Entretien avec Lorraine, profil de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Les gares ne semblent que peu accessibles aux habitants des espaces ruraux ariégeois si l'on en croit les études portant l'accessibilité de ces infrastructures : « Pour un accès à pied, la zone de rayonnement autour des gares retenue dans la littérature est de 500 mètres », (Baptiste et *al*., 2013, p.30). Nous n'avons pas de chiffre pour les personnes qui se rendent en vélo à la gare, mais cela reste une option qui semble peu employée comme l'indique l'absence d'équipements

pour garer les vélos dans la plupart des gares[35]. Pour pouvoir accéder aux trains, une voiture semble donc nécessaire pour ceux qui n'habitent pas dans les communes où se trouvent les gares. Les lignes de bus ne permettent pas non plus de se déplacer dans tout le département, (Carte n°13). Ou alors difficilement :

> *« Donc on a bus qui fait Pamiers-Lavelanet le matin, Lavelanet-Pamiers l'après-midi. Mais à des heures défiant toute concurrence. 11h le matin, il rentre à 4 heures l'après-midi. Donc, pour bosser, déjà c'est mort. Donc y a des personnes, pour venir au secours de Lavelanet, elles prennent un bus le matin, elles attendent devant les portes à Mirepoix, et elles reprennent un autre bus »*, (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

> *« Prendre le bus, c'est compliqué. Il faut aller à l'arrêt, attendre. Faire une correspondance, parce que souvent le bus, il t'emmène pas où tu veux directement. Et tu peux aller que dans certains endroits…. »*, (Entretien avec Benjamin, profil de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

[35] En outre, le train a été pour moi un moyen souvent utilisé pour me rendre en Ariège et j'ai pu constater que peu de personnes repartaient des gares à vélos.

Carte n°13 : L'offre de transports publics en Ariège

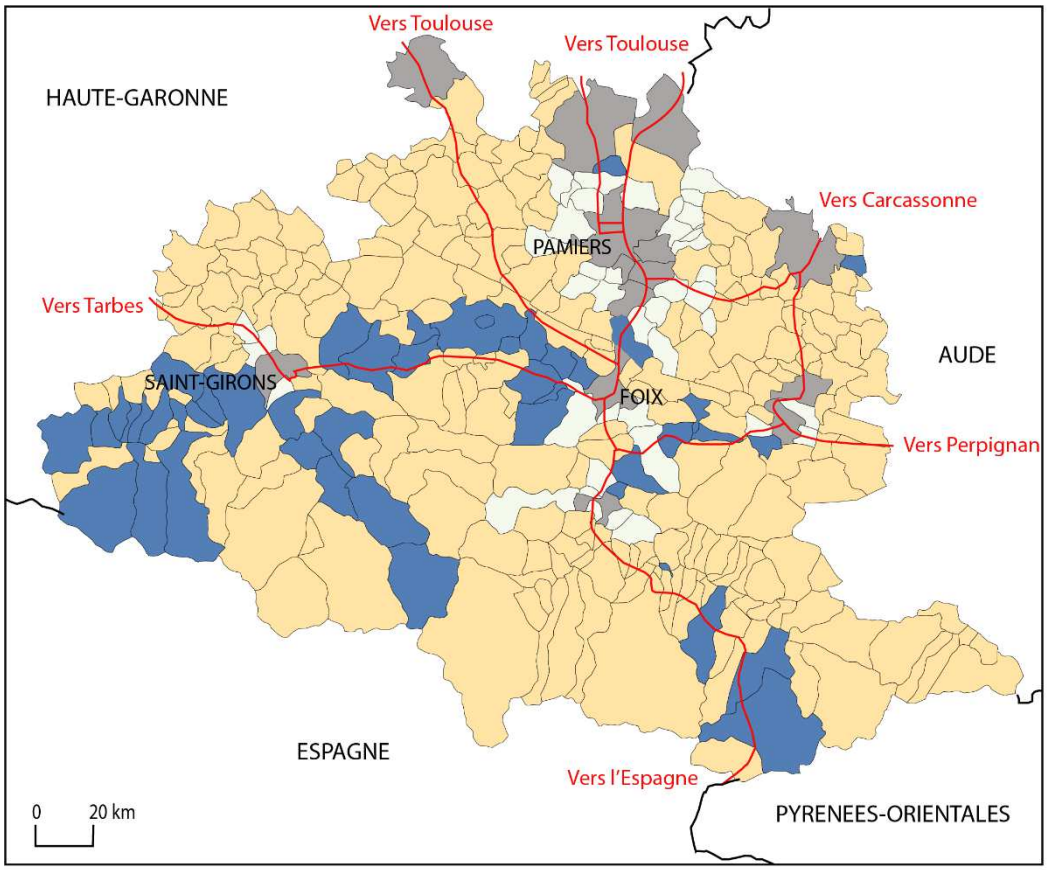

Commune rurale non desservie par une ligne de transport en commun

Commune rurale desservie par au moins une ligne de transport en commun

Commune urbaine

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Routes principales

Source : Conseil départemental de l'Ariège, 2020

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

Ainsi, parmi les personnes rencontrées et interrogées, aucune ne prend les transports en commun, et notamment le bus, de manière régulière. Ce qui peut s'expliquer par la faiblesse du service proposé. C'est, par exemple, le cas dans le canton de Massat, canton dont la situation reflète assez bien celle du département, hors des villes et des communes situées le long de l'axe Nord-Sud, A66 et N20. Le canton de Massat possédait, en 2015, un réseau de transports en commun, le Sycoserp. Mis en place par le Pays Couserans, il comprenait deux lignes d'autobus et un service de transport à la demande, TAD. Une des lignes d'autobus reliait les cinq communes du canton à Massat. En service cinq jours par semaine, le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi, elle ne proposait qu'un passage par jour et exceptionnellement deux le mercredi. Ainsi depuis Biert il n'était possible de se rendre à Massat que le lundi matin à 9 heures, le mardi matin à 9 heures 30, le mercredi à 9 heures et à 13 heures 25, le jeudi matin à 9 heures 30 et le samedi matin à 9 heures. La deuxième ligne d'autobus reliait les six communes du canton au rond-point de Kerkabanac à partir duquel il est possible d'en prendre un deuxième pour se rendre à Saint-Girons. Cette ligne n'est plus en service et a été remplacée par un service de transport à la demande peu usité. Service à la demande expérimenté ailleurs dans le département, sans franc succès :

> *« Il faut que t'appelles à l'avance. Donc bon, ça va pour un truc où tu sais. Mais tu peux pas aller chez le médecin en urgence, ou n'importe où si tu l'as pas prévu au moins deux jours à l'avance. Donc c'est réduit quand même »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

> *« Et puis tu peux pas aller partout. Ça te ramène pas dans les autres vallées. Donc à la demande, mais pas où tu veux »[…]Prendre le bus, c'est compliqué. Il faut aller à l'arrêt, attendre. Faire une correspondance, parce que souvent le bus, il t'emmène pas où tu veux directement. Et tu peux aller que dans certains endroits…. »*, (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Au-delà même de la faiblesse du service proposé, il existe en Ariège d'autres freins à l'usage du bus :

> *« Et puis, on s'était rendu compte qu'il n'attend pas. Si y a personne à l'arrêt, il n'attend pas l'horaire. Donc ça le met en avance sur tout le reste du trajet. Donc il prend personne ce matin-là. Donc il a fallu expliquer aux chauffeurs, par l'intermédiaire du Conseil Départemental, qu'on repart à l'heure. Si c'est 08h10, c'est pas 08h07, parce que les gens ils arrivent à 08h10. C'est compliqué […] On a fait mettre des arrêts signalés. On a signalisé les arrêts qui n'étaient pas signalisés. Mais la mobilité en Ariège, c'est compliqué quand même. Le réseau est pas ouf… Déjà que tu n'as pas beaucoup de lignes, si les arrêts sont même pas signalés… »*, (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

> *« Prendre le bus en été, ça va. Il fait beau, t'as du soleil. Mais l'hiver par exemple, c'est pas une solution que tu peux faire tous les jours. Et même pas que l'hiver, rien qu'en automne… Il fait nuit hyper tôt et tu dois attendre le bus dans des abris ridicules, quand y en a. en général, ils sont abimés, cassés, parfois t'as même pas les horaires, donc jusqu'à ce que le bus arrive, tu te demandes si tu t'es pas trompé d'heures, de jours… »*, (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis et propriétaires de plusieurs véhicules)



Photographie n°6 : Arrêt de bus à Biert

C. Innocenti, juin 2019

La mobilité en Ariège est, comme dans le reste des espaces ruraux français, fortement dépendante de la voiture. Cette dépendance façonne, comme nous allons le voir, les espaces considérés comme accessibles et fréquentés par les personnes en situation de pauvreté. S'il existe des actions visant à améliorer les conditions de transport dans les espaces ruraux, celles-ci n'atteignent pas toujours les espaces les plus isolés et certains territoires sont encore isolés,

voire enclavés : « Ce constat général de désenclavement de l'espace rural français doit toutefois être nuancé en fonction des régions concernées**.** En effet, si l'amélioration concerne l'ensemble des territoires ruraux**,** certains espaces restent moins bien desservis**.** Le rapport du Conseil économique et social de 2006 indique ainsi la permanence de certaines régions qualifiées de « *fortement enclavées (...) : nord-ouest entre la Lorraine, la Champagne-Ardenne et la Bourgogne, plateau central - Margerie, Aubrac, Cévennes -, Préalpes du sud, partie orientale des Pyrénées, Corse* ». Ces zones géographiques, essentiellement rurales, bien qu'elles demeurent relativement isolées par rapport au reste du territoire français, le sont cependant de moins en moins », (Poncet, Belot, 2008). Cette réalité existe aussi à des échelles plus locales, et notamment en Ariège où la question de l'enclavement n'est pas le seul fait des transports en commun ou des réseaux routiers, mais aussi des contraintes liées au massif montagnard :

> *« Donc on est sur une problématique de mobilité évidement dès lors qu'on est hors de l'axe de la nationale 20. Tout ce qui concerne la Haute-Ariège, là y a des problèmes de mobilité puisque tout ce qui est réseau de transport et transport gratuit sont peu fréquents et pas forcément adaptés. Ils sont isolés du reste du département quand même. Donc quelqu'un qui habite à Ax, qui ne peut se payer de locomotion, il prend le bus scolaire le matin et il rentre le soir. Donc pour quelqu'un qui a une démarche à faire à Foix, c'est pas super adapté. En termes de service public, il y a plus de permanence là-haut. Donc voilà. Et encore, je parle d'Ax-les-Thermes. Evidement quand on est sur un village ailleurs que sur cette route là, c'est encore plus compliqué, parce que là, il y a que la route et la voiture, et que selon où vous voulez aller, c'est hyper long, compliqué, pas possible l'hiver. Et pour aller ailleurs qu'à Foix… »*, (Entretien avec un employé du pôle logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

L'offre de transports en commun dans le département polarise donc les déplacements sur les destinations qu'elle propose : les villes ou les communes situées le long des axes principaux, l'A66, la N20 et la D117, (Carte n°13). A cette polarisation liée aux lignes de transports en commun s'ajoute celle liée au relief et aux réalités des déplacements, en termes de temps, d'état

des routes et de facilité de conduite. La mobilité est ainsi, en partie, façonnée par le milieu montagnard dans lequel elle s'exerce, (Toricelli, 2003). En outre, la mobilité est aussi façonnée par des choix, des habitudes, des représentations collectives : « Un système de mobilité est donc le résultat de stratégies collectives et individuelles, mais il se modifie constamment au fil des changements des modèles de développement, des systèmes techniques, des priorités et des choix politiques du moment. On ne saurait ainsi nier la relation qui existe entre les systèmes de transport et les mobilités, bien au contraire on peut observer que celles-ci se modèlent et se modifient à partir des performances des premiers », (Toricelli, 2003, p.83). Certains lieux, au-delà des questions de kilomètres ou de transports en commun existants, sont donc plus ou moins accessibles. C'est d'ailleurs ce que montre les pratiques de mobilité des personnes interrogées :

> *« Le covoiturage marche un peu, le stop marche très, très bien ici. Vous êtes stoppeur, moi jeune j'ai fait du stop, ça a toujours marché pour aller à Saint-Girons, on s'aventure pas trop vers le Col de Port par contre. Parce que personne n'y va en fait. Mais les gens s'arrêtent, surtout pour les jeunes. Y a une tradition »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

> *« Après, tu peux pas aller partout, c'est sûr. Tu peux pas inventer des arrêts de bus. Donc tu fais comme tu peux »,* (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Ces choix ne se font pas au hasard : « Il faut maintenant préciser que la demande de mobilité consiste, de fait, en une demande d'accès à des ressources localisées, à des lieux joignables par le système de transport. Les relations entre les lieux (en termes de déplacements) sont ainsi fortement conditionnées par l'accessibilité locale (la facilité d'un lieu à être rejoint) qui résulte du développement des transports », (Toricelli, 2003, p. 84). Mais ils renforcent l'importance des villes ou des communes situées le long des axes principaux, plus facilement accessibles de par la présence de transports en commun, qui connaissent déjà une certaine importance.

Notamment pour les villes qui concentrent les services publics, ressources pour les personnes en situation de pauvreté. Cela crée une sorte de cercles vicieux où les villes et les communes proches sont, à la fois, celles qui offrent, en règle générale, le plus de services, mais aussi celles qui sont proposées et pensées comme destination des transports en commun : les deux aspects, se renforçant l'un l'autre, contribuent à accentuer une relation centre-périphérie entre ces communes et les espaces ruraux du département. Au-delà de ces dernières, il est vrai que les possibilités de mobilité sont limitées. Pourtant, des actions sont mises en place pour améliorer la mobilité dans le département.

1.2 Les enjeux de mobilité : une préoccupation pour le département et les acteurs sociaux

A la question de savoir s'il existait des enjeux spécifiques aux espaces ruraux et au département, la plupart des acteurs sociaux rencontrés, qu'ils soient bénévoles d'une association ou travailleurs sociaux, ont mentionné, et en premier, la question de la mobilité :

> *« Tout ce qui a trait à la mobilité, c'est le plus prégnant sur les territoires ruraux. Plus que sur les territoires urbains, ça c'est sûr »*, (Entretien avec un employé du pôle logement, Direction Départementale de la solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

> *« Alors, le problème c'est la mobilité bien évidement, même s'il y a le bus à un euro, c'est un bus par jour et encore hors période de vacances. Alors, c'est très bien, mais c'est limité, c'est pas deux par jour. Pas comme dans les grandes villes des bus assez régulièrement pour pouvoir être mobile »*, (Entretien avec un employé d'un cdas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« On est quand même dans un département relativement vaste, et sans permis et sans voiture, c'est la croix et la bannière », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Après, ce qu'on fait aussi pas mal sur l'Ariège, et où la pauvreté est réelle, c'est dans les problèmes de mobilité », (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

Pour les personnes rencontrées, la mobilité est, là aussi, une question d'importance, le plus souvent essentiellement lue à travers la possession d'une voiture :

« Avoir un véhicule, c'est quand même indispensable. A moins d'avoir un choix de vie… d'un ermite », (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« Tout le monde a une voiture ici. Y a plus de commerce au village, voilà. Sinon, tout le monde a une voiture. Pareil, y a pas de transports en commun », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« On est loin de tout ici. Tu dois te déplacer pour tout : le travail, l'école, les activités des enfants, les courses. Même si tu veux faite un petit truc sympa en famille, il faut que tu bouges. C'est obligé de se déplacer », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

Cette focalisation sur la question de la mobilité n'a rien d'étonnant pour les acteurs et les habitants des espaces ruraux en Ariège, alors qu'il s'agit d'un enjeu et d'une préoccupation de

premier ordre à l'échelle nationale : « A l'occasion des Assises des territoires ruraux, organisées par le Ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire à l'automne 2009, les rapports de synthèse des consultations départementales et les forums de discussion sur le site national ont mis en évidence la place qu'occupent les questions de mobilité dans les préoccupations des particuliers comme des entreprises. Pour eux, cette problématique ne renvoie pas seulement à la qualité de leur vie quotidienne, mais aussi à l'attractivité économique des territoires. Cette perception aiguë des enjeux s'accompagne généralement d'une insatisfaction, exprimée de façon plus ou moins vive, quant à la façon dont il est aujourd'hui répondu à leurs besoins », (Raoul, Casteigts, 2011, p. 8). Cette insatisfaction se retrouve aussi en Ariège, où malgré de nombreuses actions en faveur de la mobilité de la part du département et des acteurs de la lutte contre la pauvreté, les possibilités de mobilité sont réduites.

Le programme départemental d'Insertion 2019-2021 réserve ainsi une place importante à la question de la mobilité puisque sont mis en place divers dispositifs en sa faveur comme la gratuité des transports avec la mise en place du titre de transport départemental, (Plan départemental d'Insertion, 2019). La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté, signée entre l'Etat et le Conseil départemental de l'Ariège en 2019, mentionne, elle aussi, et à plusieurs reprises, la mobilité et propose différentes aides individuelles, (Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté, 2019). Cet intérêt pour la mobilité se traduit et se manifeste à travers différentes actions mises en place à l'échelle du département :

« On a un dispositif d'aides financières individuelles dans le cadre du Plan départemental d'Insertion qui a été révisé en 2017 pour ouvrir un peu les critères d'éligibilité. Et on intervient sur les réparations de véhicules, sur les frais d'assurance, sur le contrôle technique, sur la garde d'enfant […] Les aides à la mobilité, ça existe également sur les déplacements. L'aide au permis, également, ça a été maintenu. Et toutes les aides qu'on a rajoutées, c'est en lien avec le véhicule effectivement, entretien, réparation, contrôle

technique, etc. On a ouvert une location aussi, en cas de cdd d'au moins 6 mois, pendant les premiers mois travaillés », (Entretien avec un employé du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Des aides destinées aux jeunes pour passer le permis sont ainsi mises en place, car ce dernier représente, comme nous le verrons par la suite, une très forte somme. Cependant, ces aides semblent de plus en plus difficiles à obtenir, soumises à la présentation d'un projet, jugé crédible :

« Et puis le Pôle Emploi, si y a un projet professionnel, permet de passer le permis. Mais c'est pas toujours gagné. Il sont de plus en plus réticents à donner de l'argent. Il faut présenter un projet qui leur plaise », (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

Aucune des personnes rencontrées n'a d'ailleurs bénéficié d'une telle aide. Il a aussi été mis en place un service de transport à la demande, censé « répondre aux particularités des zones rurales, comportant de nombreux écarts, peu desservies par les lignes régulières », (Occitanie transports). Ce dispositif est pensé comme une réponse pour les endroits où n'existe pas de réseau de transports en commun. Cela ne permet cependant pas une mobilité spontanée, puisque le service nécessite une réservation de 24 à 48 heures à l'avance. Il n'est, en réalité, pas réellement adapté à toutes les formes de mobilité, et à tous les besoins des habitants de ces espaces :

« Là y a que du transport à la demande forcément. Qu'est pas organisé pour faire des démarches d'insertion professionnelle. Le transport à la demande, c'est vraiment pour ramener des personnes vers les bourgs centres, surtout les jours de marché. On est vraiment pas dans la même logique. Donc ça c'est une problématique. C'est une problématique qui est départementale parce qu'elle existe au niveau de tous les territoires », (Entretien avec

un employé du pôle insertion, Direction départementale de la solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Le département est aussi à l'origine du bus à 1 euro sur les lignes interdépartementales pour faciliter la mobilité des personnes en situation de pauvreté. Cette action, si elle peut se révéler utile et bienvenue dans certaines occasions, n'augmente pas réellement les possibilités de mobilité de ceux qui ne possèdent pas de voiture : il n'y a pas plus de lignes de bus, ces derniers ne sont pas plus fréquents, etc. Les aides à la mobilité ont, ainsi, des résultats qui ont des effets limités sur les possibilités réelles de mobilité, alors que les demandes d'aide, elles, augmentent :

« Y a de moins en moins d'aide. Pour le permis, c'est de plus en plus compliqué, faut avoir toujours plus de papiers, les critères sont de plus en plus durs. Et puis, c'est pas tout. Parce qu'une fois que t'as le permis, ça te coûte encore cher, la voiture, l'essence, l'assurance, le contrôle technique, les réparations… Et puis le reste, pour l'avoir c'est plus galère qu'autre chose », (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

« Pour la mobilité, certains demandent s'ils peuvent être aidés. Ils ont des petits contrats, des cdd, ils doivent se déplacer tous les jours avec 800/900 euros. Ils demandent à être aidés. Le plein. Mais ça c'est très compliqué, très difficile. A un moment donné, ils le faisaient parce que c'était occasionnel, mais avec l'augmentation de ce poste-là, et l'augmentation du prix du gasoil, c'est plus possible. Avant, il y avait une ou deux personnes par an. Maintenant, y en a de plus en plus. Donc ils ont arrêté d'aider parce qu'il n'y a plus les fonds », (Entretien avec un employé d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Pour diverses raisons, les aides à la mobilité, quelle que soit leur nature, n'ont donc que des résultats limités et sont, en outre, en train de diminuer. Ce qui est, selon certains, le résultat du désintérêt pour la question de la part des politiques publiques : « Une telle situation ne doit rien au hasard ni à la fatalité. Elle résulte de choix collectifs multiples qui ont systématiquement, au fil des décennies, privilégié dans les territoires ruraux l'usage des véhicules individuels, au détriment d'une organisation globale et efficace de transports collectifs […] En d'autres termes, aucune amélioration significative ne peut être escomptée tant que la mobilité et les transports dans les territoires ruraux ne seront pas considérés comme un objet, à part entière, de politique publique », (Raoul, Castaigts, 2011, p. 8-9). En attendant que cela ne devienne le cas, les différentes associations présentes en Ariège et qui luttent, elles aussi, contre la pauvreté et l'isolement, proposent, elles aussi, des aides, plus ou moins importantes, plus ou moins pérennes :

> *« On donne des carnets de tickets de bus ; parfois on paye des trajets de train. On le fait de moins en moins, parce que les gens demandent pas trop. Mais quand la demande est faite, on essaye d'y répondre […] On fait au cas par cas. On essaye de financer ce qu'on peut. En général, c'est le code. On paye la formation par internet, ou le livre avec le dvd, et les frais pour passer l'épreuve à la Poste »*, (Entretien avec une bénévole du Secours catholique, acteur de l'urgence).

> *« Nous, on fait du micro-crédit pour permettre aux gens d'aller travailler, pour réparer la voiture, pour en acheter une »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence)

Pour l'association Emmaüs, qui accorde des prêts à taux zéro à des personnes en situation de pauvreté, la mobilité représente la deuxième raison de demande de prêt, après le logement, mais les plus grandes dépenses en termes de prêts accordés, avec plus de 10 000 euros prêtés pour cette raison :

« On fait des prêts à taux zéro pour des familles à la limite du surendettement. Ils le dépensent soit chez nous pour s'équiper, pour le logement. Soit pour payer des factures. Le premier poste c'est le logement, et après c'est la voiture, le plus souvent. Surtout que ça coûte cher la voiture et que ça demande beaucoup d'investissement », (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence)

Malgré une grande importance accordée à la question de la mobilité par les acteurs de la lutte contre la pauvreté, et les nombreux dispositifs et actions destinés à encourager et faciliter la mobilité, les habitants des espaces ruraux paient encore le prix de désintérêt et la mobilité reste trop souvent un problème, surtout pour les personnes en situation de pauvreté.

2. Être mobile : de l'idéal à la contrainte

La mobilité n'est pas un problème pour tout le monde. Et même s'ils sont encore peu étudiés, ceux qui se déplacent facilement restent les plus nombreux dans les espaces ruraux : « Ceux-ci n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet de recherches spécifiques, en raison peut-être de l'absence de problèmes sociaux et/ou financiers liés à leur mobilité. Ces « autres mobiles » peuvent être définis comme des ménages aux revenus « modestes à aisés », qui parviennent à satisfaire eux-mêmes leurs besoins en mobilité grâce à des déplacements essentiellement autosolistes *a priori* non problématiques d'un point de vue financier. Ces mobiles « sans besoin ni problème » représentent une part très importante de la population rurale (actifs ou retraités mobiles), dont les caractéristiques socioéconomiques, les pratiques et besoins sont pourtant aujourd'hui méconnus », (Baptiste, et al., 2013, p.19). Pourtant, une étude sur les déplacements dans les espaces ruraux durant le confinement du printemps 2020, même hors des situations de pauvreté ou de précarité, montrent leur importance : « Ainsi, ce ne sont pas tant les déplacements en soi qui ont manqué que ce qu'ils permettent de faire : rencontrer les autres, et avoir accès aux loisirs. Ici, la problématique de la dispersion caractéristique de la ruralité montre

ses inconvénients. Pour beaucoup, l'accès aux loisirs et aux amis n'est pas possible sans déplacement. Certains le regrettent : "Pas d'autre moyen que de me déplacer pour toute activité car habitation perdue dans la campagne", "isolement à la campagne", "habituellement à la campagne, j'ai besoin de déplacement pour avoir des contacts sociaux" quand d'autres estiment que c'est un trait de la vie rurale : "à la campagne on est habitués", "c'est ça la vie à la campagne !" », (Flipo, Senil, 2020, p.13). Ainsi, même sans situation de pauvreté ou de précarité, la mobilité peut être perçue comme contraignante dans les espaces ruraux ; cette perception de contrainte est d'autant plus importante, comme nous allons le voir, que les personnes qui la ressentent sont des personnes qui souffrent de la pauvreté.

2.1 Les différents profils de la mobilité

A la diversité des situations de pauvreté répond une diversité toute aussi importante en ce qui concerne les pratiques de mobilité des habitants des espaces ruraux, de ceux qui sont aussi mobiles qui le souhaitent à ceux qui ne bougent pas et le déplorent. On distingue, en général, deux grands profils en ce qui concerne les problèmes de mobilité dans les espaces ruraux : « une qui présente de très fortes difficultés de mobilité ; une autre, mobile mais qui présente une fragilité vis-à-vis du coût du carburant », (Baptiste et al., 2013, p.17). Sans que ces catégories ne soient erronées, puisqu'elles permettent effectivement de rendre compte des situations que connaissent les personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux, il est important de noter qu'elles ne sont pas figées, mais que les situations réelles relèvent essentiellement d'un spectre plus large : « Comme tout le monde ou presque se déplace en permanence, il n'y a aucun sens, à proprement parler, à déclarer certains individus mobiles ou à l'inverse immobiles. […] De toute évidence, ce n'est pas le langage du tout ou rien que le chercheur doit ici employer, mais le langage du plus ou moins, donc de l'inégalement, mais aussi du différemment », (Orfeuil, Ripoll, 2015, p.122). C'est en gardant cela à l'esprit que nous allons nous intéresser aux pratiques de mobilité rencontrées en Ariège.

2.1.1 Une mobilité entravée

La mobilité entravée est celle de ceux qui connaissent les plus grandes difficultés face à la mobilité ; que ces difficultés proviennent de limites économiques, physiques, culturelles, etc. En Ariège, j'ai pu rencontrer différents profils qui s'inscrivaient dans cette catégorie : de ceux qui ne pouvaient plus conduire, à ceux qui n'ont jamais pu, en passant par ceux qui ne possèdent pas de véhicules.

> *« Je ne conduis plus. A mon âge, vous pensez bien… Ce serait trop dangereux. Quand je dois aller quelque part, je demande aux voisins. Ou pour les choses importantes, comme les rendez-vous médicaux, j'essaye de les prendre quand je ne suis pas seule et qu'il y a mes enfants ou mes petits-enfants pour me conduire et me ramener. […] Sans voiture, c'est dur, je ne peux aller que dans le village. Heureusement, on a des petits commerces »*, (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis mais ne possède pas de voiture

> *« Nous n'avons plus de voiture. On a dû faire un choix et l'un des derniers trucs qu'on pouvait couper dans le budget, sans que ça devienne délirant, c'était la voiture. Et depuis un an, à peu près, on a plus de voiture. C'est à pied ou en bus maintenant. Parce que garder une voiture quand t'as pas les moyens, ça sert à rien. Donc on a préféré la vendre, essayer d'en tirer un peu »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoire de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

> *« Sans le permis ou sans voiture, t'es bloqué ici. Moi, j'ai eu de la chance, on peut dire, je suis arrivé avec déjà le permis. J'ai pas eu à le passer dans l'urgence, avec l'angoisse de le rater et d'être bloqué. Mes copains, ils l'ont tous. Mais je vois les petits frères ou les petites sœurs qui eux sont en galère tant qu'ils l'ont pas. Et pour le passer aussi, qui font des petits boulots pour se le payer »*, (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

Les raisons à l'origine des difficultés rencontrées lors des pratiques de mobilité sont ainsi très différentes : « celle de personnes âgées, sans moyen de locomotion, qui comptent sur leurs enfants et amis pour se déplacer et effectuer des activités essentielles (achats, rendez-vous médicaux) ; de jeunes adultes au chômage, sans moyen pour passer le permis ou acquérir une voiture, qui se retrouvent dans l'incapacité d'aller suivre des formations, passer des entretiens d'embauche, et *a fortiori* trouver un travail hors de leur commune ; de femmes appartenant à un ménage monomotorisé, dont la voiture est souvent réservée au conjoint pour se rendre au travail, et qui n'ont alors d'autre alternative que d'emprunter les (rares) transports en commun, marcher ou utiliser un vélo pour réaliser leurs activités », (Baptiste, et al., 2013, p.18). Mais, au-delà des situations individuelles, les contraintes du rural sont aussi reconnues comme des freins à la mobilité ; freins d'autant plus forts qu'ils touchent des populations qui se déplacent difficilement.

> *« Tout est loin ici. Pour tout, il faut que tu te déplaces. Faut aller au village, en ville, au village d'à côté. Y a rien à côté en fait »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

> *« Dans le rural, à part la voiture, t'as pas 36 000 solutions. Y a pas de bus. Et tu peux pas vraiment te dire, je prends le vélo ou même la mobylette. En montagne, ça marche pas vraiment »*, (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis et propriétaires de plusieurs véhicules)

Ces deux éléments, situations individuelles et contraintes liées au rural, s'additionnent : « les conditions territoriales se combinent donc pour contraindre la mobilité quotidienne et limiter l'accès des ménages pauvres », (Jouffe et *al.*, 2015, p.5). L'éloignement et la faible densité relative, caractéristiques des espaces ruraux, affectent bien évidement les pratiques de mobilité et notamment celles des plus pauvres. Les pratiques de mobilité sont ainsi fortement réduites et

leur espace de vie aussi : du village seulement à des périmètres guère plus grands, selon la forme physique, pour les piétons, (Figure n°3).

« Moi, c'est surtout le village. Et encore pas tout. Je sors un peu de la maison. Je vais souvent sur la place. Y a des bancs, on peut s'assoir, et puis parfois y a des enfants qui jouent, les gens qui passent, c'est agréable. […] Plus loin, c'est en voiture, et c'est quand on m'emmène », (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis mais ne possède pas de voiture)

« De temps en temps le stop. Pour aller à Saint-Girons. Mais sinon, c'est à pied. Donc on peut pas aller partout, c'est sûr. Mais ça va, pour aller au village et en revenir. La plupart du temps on reste proche. On va pas trop loin », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

« En semaine, je bouge pas vraiment. C'est soit au travail, soit à la Communauté. Le dimanche plus. Mais pas loin. Y a presque pas de bus. Donc parfois on va à pied à Pamiers. Mais quand on peut, aussi parfois le samedi, parce que c'est plus ouvert », (Entretien avec Xavier, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, compagnon Emmaüs, non titulaire du permis et sans voiture)

Pour ces personnes, que Le Breton appelle les insulaires, le rayon d'action est très limité : « Les pratiques territoriales des personnes en situation précaire sont encore plus contraintes. Parler d'immobilité n'a pas de sens ; personne n'est immobile. Mais, en fait d'archipel, les assistés sociaux ne pratiquent qu'une seule île, de dimension réduite, qui reste toujours la même et dont ils ne peuvent guère s'échapper. Cette île a le domicile pour centre et quelques kilomètres l'entourant pour limites, aux plus quelques dizaines de kilomètres, mais au prix de quelles difficultés ! », (Le Breton, 2005, p.17). Cette situation a été assimilée à de l'assignation

territoriale, (Le Breton, 2002), à de la réclusion, (Lyet et al., 2010) ; des termes empruntés au vocabulaire juridique qui rendent compte des peines provoquées par cet accès restreint à la mobilité : « Ces mots présentent l'intérêt de jouer sur la notion de peine et sur sa polysémie qui fait écho à la double dimension de la réclusion […]. La peine, c'est à la fois, judiciairement parlant, le châtiment, et psychologiquement parlant, le chagrin. De la même manière, la réclusion, c'est à la fois une situation provoquée par la société et qui condamne les personnes à subir une condition vécue comme une peine, c'est-à-dire, d'une part, comme un enfermement et une condamnation à subir la stigmatisation et, d'autre part, comme une souffrance et une honte », (Lyet et al., 2010, p.16). Ce n'est pas forcément de la peine qui est éprouvée, la colère, face à ce qui est vécu comme une injustice, est parfois aussi présente :

> *« Aller demander tout le temps, c'est gênant… Parce que tu sais que tu embêtes les gens, quand même. Et quand ils disent oui, je suis à la fois gênée et redevable. Et parfois, quand ils disent non, ça m'agace. Alors qu'ils n'ont pas à me transporter. Et puis, ils refusent rarement »*, (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis mais ne possède pas de voiture)

Figure n°3 : Croquis des pratiques de la mobilité entravée : Francine, Françoise et Xavier

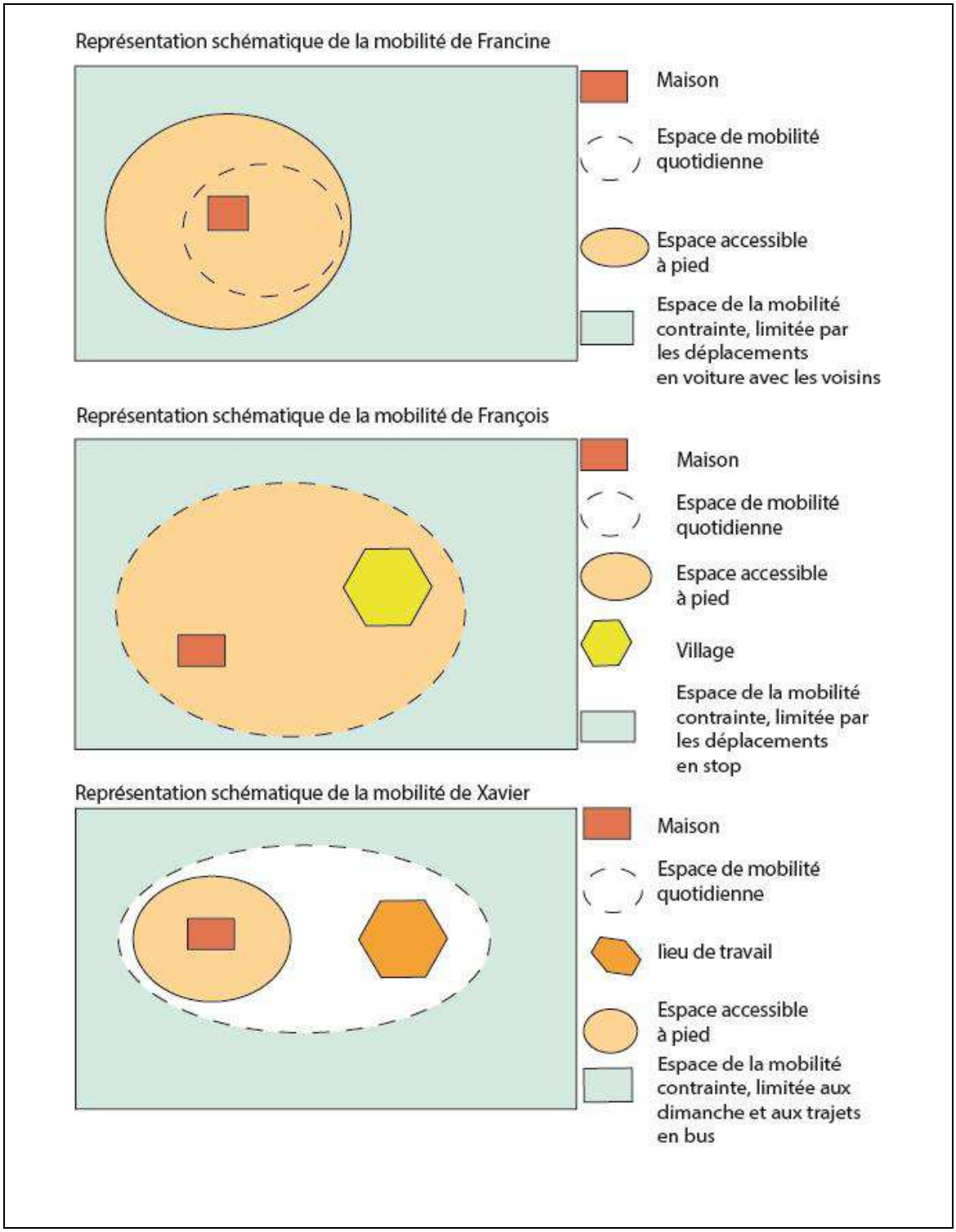

« C'est rageant de pas pouvoir bouger. Tu peux rien faire. On a des copains, à Toulouse, ils nous invitent à venir les voir, à venir faire des activités culturelles avec eux. Parce qu'ici, t'as rien, hein. Même quand on t'invite, tu peux pas y aller, parce que juste tu peux pas te déplacer. C'est grave d'être obligé de vivre comme ça. Ça devrait pas être permis ! », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

Les difficultés face à la mobilité ne sont pas toutes aussi importantes, mais la mobilité reste, pour beaucoup, comme nous allons le voir, un problème, voire un facteur de paupérisation.

2.1.2 Une mobilité paupérisante

La mobilité, qu'elle soit entravée ou non, affecte la situation économique des individus. La mobilité, qu'il s'agisse d'un déplacement touristique exceptionnel ou d'un déplacement quotidien lié au travail, engendre toujours des frais. Même une mobilité piétonnière est source de dépenses selon l'adage qui veut que les kilomètres usent les souliers. Cette réalité d'une mobilité payante est le plus souvent lue en lien avec le prix du carburant, et notamment son augmentation, (Baptiste et al., 2013 ; Saujot, 2012 ; Verry, Vanco, 2009, etc.). Pourtant, les coûts liés à la mobilité sont bien plus importants :

« Et puis, l'assurance voiture qui est hors de prix. Tu es obligée de la payer, et chère. Et en plus, elle te sert à rien. Parce que même si t'es pas en tort, tu payes une franchise et après tes prix augmentent. On a eu un petit accrochage, pas grand-chose, de la tôle froissée. On a rien déclaré parce que ça aurait coûté encore plus », (Entretien avec Béatrice, profil des

trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« Les amendes !! Même quand tu fais gaffe, que tu roules normalement. Si tu roules, un peu souvent, t'en as au moins… Je sais pas une ou deux par an. Et ça fait mal ! Si tu fais les comptes, c'est… beaucoup quoi , (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« Une voiture, c'est un gouffre quand même. Y a toujours un truc qui va pas. Et que tu vois que des essuie-glaces, c'est facile 20 balles », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

Et ces frais ne concernent pas uniquement la mobilité véhiculée mais aussi d'autres modes de déplacement :

« Le vélo, quand tu t'y connais un peu, tu peux facilement le réparer toi-même. Mais y a quand même des trucs qui coûtent cher et que tu dois acheter. Les lumières par exemple. C'est indispensable ça si tu veux rouler un peu, et c'est quand même des trucs à acheter », (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

La mobilité peut, de par les frais qu'elle implique, fragiliser, ou même aggraver, certaines situations : la mobilité est alors un facteur de vulnérabilité. Sont considérés comme vulnérables les ménages qui utilisent plus de 18% de leur budget pour les dépenses de mobilité quotidienne, ce qui correspond au double de ce que les ménages dépensent pour ce poste par rapport à leurs

revenus, (Verry, Vanco, 2009). Au-delà de cette vulnérabilité structurelle, la mobilité, de par les imprévus qu'elle peut comporter, comme les pannes ou les accidents, peut faire basculer de la vulnérabilité à la précarité ou même toucher des personnes qui, jusqu'alors n'étaient pas dans une situation précaire :

> *« Le problème ici, c'est que la voiture, c'est nécessaire. Donc au moindre pépin, il faut trouver une solution. Réparer, ou parfois même racheter. Et ça les gens, ils le prévoient pas toujours. Ou ils ne peuvent pas le prévoir. Et donc quand ça leur arrive, ça crée une situation d'urgence, où ils sont confrontés à des problèmes qu'ils connaissaient pas forcément. Alors, je dis pas que tous les gens qui connaissent une panne tombent dans la pauvreté, mais pour certains, ça devient quand même une situation difficile »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« On a une copine. Sa voiture est tombée en panne… ça a été super dur. Déjà parce que la réparation a coûté super chère. Et parce que ça a pris du temps. Un peu plus d'un mois. Le temps qu'ils trouvent le problème, que la pièce arrive, qu'ils la réparent… Et ça a été un gros trou dans son budget. Je sais qu'elle rembourse encore. Et puis, pour aller au boulot, c'était l'enfer, c'était son mec qui la conduisait, des copains qui prêtaient la voiture… »,* (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

En outre, cette vulnérabilité n'est pas seulement liée à la situation économique des personnes mais aussi à leurs pratiques : « Les ménages vulnérables ne sont pas pauvres mais ont des revenus moyens (légèrement en dessous de la médiane), vivent dans le périurbain lointain et parcourent plus de deux fois plus que la moyenne », (Saujot, 2011, p.2). Cela ne signifie pas, bien entendu que les personnes en situation de pauvreté ne connaissent pas de vulnérabilité liée à la mobilité. Bien au contraire. D'autant plus que cette vulnérabilité s'ajoute à d'autres fragilités, d'autres problèmes, notamment celle de la précarité énergétique : « Il nous semble donc nécessaire d'insister sur l'importance de cette problématique et sur le fait que la précarité

énergétique est double et doit être analysée en tant que telle. La vulnérabilité énergétique liée à la mobilité représente en effet un enjeu considérable », (Saujot, 2011, p.1). Les dépenses liées à la mobilité s'ajoutent donc à d'autres et peuvent ainsi grever un budget. Ces dépenses ont, de plus, comme particularité de ne pas pouvoir, le plus souvent, être repoussées ou échelonnées :

« Quand t'as plus sur ton compte, t'as plus… C'est mort. Tu peux pas faire le plein. Et même si t'as l'argent : la plupart des pompes, y a plus personne maintenant. Tout se fait à la machine, par carte bleue. Mais ça te prend pas le prix, ça te prend une empreinte bancaire du maximum du carburant que tu pourrais faire, c'est 150 euros je crois. Donc si t'as moins de 150 euros sur ton compte, tu peux pas faire le plein. Même si tu veux juste mettre 20 balles. Et si tu peux les mettre, selon ta banque, ça prend quelques jours pour qu'on les remette. Donc pendant quelques jours, tu peux plus rien faire », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

« Le contrôle technique, c'est tous les deux ans. Et tu dois le passer. Tu peux pas prendre des mois pour économiser. Et si t'as une contre-visite, c'est dans les deux mois. Et faut payer vite pour ne pas avoir à repayer la contre-visite. Tu peux pas attendre pour faire les réparations, les changements. Et évidement, plus ta voiture est vieille, plus tu payes », , (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« C'est pas comme le reste où tu peux parfois, laisser couler un peu. La voiture, c'est des trucs que tu dois payer tout de suite. C'est pas un abonnement qui prend sur ton compte, ou des factures où tu peux attendre le meilleur moment... Pareil, tu peux pas faire de réserves de carburant, ou attendre que le prix baisse », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Il s'agit aussi d'un poste de dépense pour lequel il est difficile de faire des économies. Les dépenses sont, le plus souvent, contraintes :

> *« Tu peux faire gaffe tant que tu veux. Mais c'est à peu près tout. Si ton boulot est à 20 km, il est à 20 km. Tu peux rien y faire »*, (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

En outre, selon les situations, il s'agit de frais qui ne sont pas toujours anticipés, notamment pour les personnes qui viennent s'installer dans les espaces ruraux depuis des espaces urbains :

> *« C'est des trucs qu'on avait pas prévu non plus, le fait d'avoir besoin de deux véhicules, un pour lui et un pour moi. Donc quand on est arrivé, on en avait prévu qu'un et on a pas mal galéré. Et ensuite, on s'est rendu compte qu'il en fallait un deuxième et de ce que ça allait nous coûter… »*, (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

> *« Je pensais pas que ça nous couterait autant… Après, moi, avant, j'avais pas vraiment une grande utilisation de la voiture quand j'étais en ville. C'était plutôt rare, pour sortir à la campagne. Mais pas au quotidien. Et donc ça change quand tu te retrouves à faire le plein au moins une fois par semaine »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

Les dépenses liées à la mobilité sont donc très importantes, notamment pour une personne en situation de pauvreté. Au-delà de ce problème, nous allons voir que la mobilité est, encore trop souvent, perçue comme une contrainte.

2.2 Les stratégies d'adaptation aux contraintes de la mobilité

Aucun de ceux rencontrés et interrogés en Ariège n'a lié mobilité quotidienne et choix résidentiels : la question des déplacements ne semble pas peser beaucoup dans le choix de localisation du domicile, notamment face à la question du prix du logement comme le montre Marpsat, selon qui le prix du logement est le critère primordial pour beaucoup de ménages en situation de pauvreté : « le souci du logement accessible [économiquement] l'emporte parfois même sur l'accès à l'emploi : on commence aujourd'hui à observer chez des ménages pauvres des mouvements de mobilité où le marché du logement est moins tendu, au détriment même de la possibilité d'emploi », (Marpsat, 2008, p.81). En Ariège, la question du prix du logement, de la nature du logement (maison individuelle, appartement, etc.) semble aussi souvent l'emporter sur des considérations plus pragmatiques comme celle de la mobilité et de l'accessibilité :

> *« Justement pour le logement, une personne en difficulté, qui a les minima sociaux, la plupart quand ils viennent, ils veulent une maison isolée, avec jardin. Mais justement, c'est une difficulté supplémentaire qu'ils se rajoutent : y a la mobilité… il vaut mieux être près des services, et pourtant la demande elle reste majoritairement sur ces types de logement. Sauf qu'ils sont pas forcément toujours décent. Et cette sorte de liberté recherchée, un logement à l'écart, cette tranquillité, ça peut rajouter des difficultés aux personnes. Ils sont pas des mieux logés et puis ils sont isolés. l'hiver, tous les hivers se ressemblent pas, mais il peut y avoir un vrai mauvais temps qui empêche de sortir »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Pourtant, comme nous l'avons vu, la mobilité, notamment quotidienne, est une vraie question et souvent un problème pour les personnes que nous avons rencontrées, sans pour autant que leurs situations ne soient comparables, d'une mobilité entravée à une mobilité difficile ou même un peu trop chère. Pour être mobile, ou essayer de faire face aux difficultés engendrées par la mobilité, diverses stratégies, comme nous allons le voir, sont adoptées.

2.2.1 Gérer sa mobilité en choisissant où se rendre

Au-delà d'une mobilité entravée, liée à l'absence de voiture, Françoise déplore aussi le fait de se rendre un peu toujours dans les mêmes endroits :

> *« De toutes façons, je vais toujours un peu aux mêmes endroits. Par habitude déjà, mais aussi parce que tu vas là où tu as besoin d'aller, et là où tu peux aller aussi. Donc tout ça c'est assez réduit en fait. C'est un peu toujours la même chose »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

Si, pour Françoise, contrainte de vendre sa voiture, il s'agit là d'une contrainte, ce n'est pas le cas pour tout le monde. Et certains adoptent ainsi une mobilité qui n'est pas vécue comme répétitive, mais qui se veut locale et adaptée aux besoins et ressources :

> *« Je vais là où j'ai besoin d'aller, mais j'essaye de faire en sorte que ça soit pas trop loin quand c'est possible. Ça sert à rien de faire des kilomètres pour acheter un truc un tout petit peu moins cher dans une immense zone commerciale, si c'est pour payer plus d'essence. C'est vrai que je sors pas trop de mon rayon »*, (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis et propriétaires de plusieurs véhicules)

> *« En général, on va pas trop loin. Le plus loin, c'est pour le boulot. Comme ça, on essaye d'éviter de faire tout le temps de la route. Quand on sort, c'est chez des copains, pas trop loin. Ou alors ils viennent à la maison. Et les enfants, ils jouent chez des copains du village, ou alors à la sortie de l'école, ils vont dormir les uns chez les autres, sans qu'on ait besoin d'y aller »*, (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Dans son étude sur les jeunes qui vivent dans des espaces ruraux de faible densité, Gambino souligne comment la mobilité des jeunes est essentiellement pensée dans une aire proche, (Gambino, 2008). Les pratiques de mobilité quotidienne dessinent ainsi un périmètre continu, centré sur la maison et au village de résidence, qui s'étend aux communes voisines, (Figure n°4).

Ces pratiques de mobilité ne se retrouvent pas simplement chez les jeunes, mais aussi chez d'autres. C'est notamment le cas de ceux qui sont restés vivre proches de l'endroit où ils ont grandi :

> *« On s'est pas trop éloignés, c'est vrai. Si on est plus dans le même village, on est quand même pas très loin les uns des autres. Et c'est vrai que la plupart de nos soirées, on les fait chez nous. On est pas très boite ou bar. Déjà parce qu'il y a en a pas, et qu'il faut faire une heure ou deux de route. Et puis parce que c'est pas pareil. C'est plus cher, tu dois penser à comment tu vas faire pour rentrer chez toi »*, (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

> *« Je bougeais peut-être plus avant. Mais maintenant, avec la petite, ça me tente plus vraiment quoi. Alors, ça veut pas dire qu'on bouge jamais. Mais c'est plus rare. La plupart du temps, on reste ici, ou on va voir mes parents »*, (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Figure n°4 : Le périmètre des pratiques de mobilités rurales

Gambino, 2008, p.244

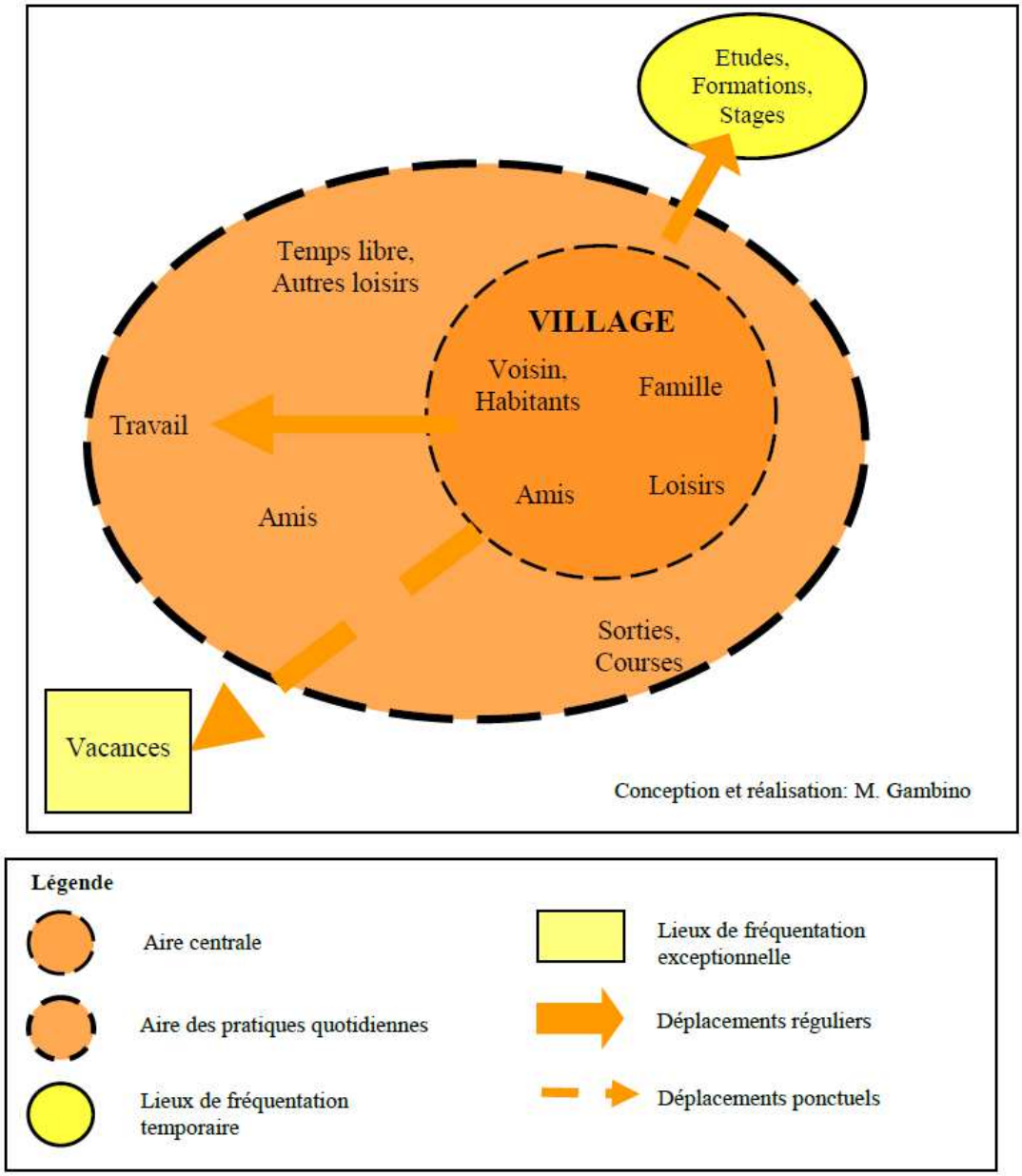

Mais ce ne sont pas les seuls :

« Alors nos habitudes… On reste pas mal à la maison quand on peut, c'est vrai. Parce qu'entre le boulot, les enfants et leurs activités, et l'école…. Après, ça veut pas dire qu'on reste cloitré à la maison. On sort, on se balade. On fait plein de trucs mais pas trop loin, c'est tout », (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Cela peut s'expliquer par une sociabilité fondée sur la proximité et la quasi-sédentarité : « La mobilité s'organise suivant les lieux facilement accessibles dans un périmètre continu, plus ou moins étendu, centré sur le lieu de résidence. Leur mobilité dessine les contours d'un lieu de vie continu, aréolaire, dont l'usage et l'appropriation se basent ainsi sur la proximité spatiale des liens, de l'entourage amical et familial. C'est ainsi que se délimite un territoire, construit dans une dialectique entre attachement et enfermement local et circulation dans un périmètre, mettant à profit les alentours, *around* ou *les coins* », (Gambino, 2008, p. 40). Mais ce n'est pas là l'unique explication. Limiter les déplacements, ne pas se déplacer trop loin, c'est aussi une manière de gérer sa mobilité, les coûts, quels qu'ils soient, liés à celle-ci :

« C'est aussi une question d'argent tout bêtement. C'est sûr que ça serait chouette de se dire : tiens on va à Toulouse, faire les vitrines, montrer un musée gratuit aux enfants, voir un peu la ville. Mais tu peux pas faire ça. Tout passerait en essence et en péage. Je préfère faire des trucs à la maison, c'est moins cher », (Entretien avec Chloé profil de des trajectoires la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« Tu fais toujours un peu attention de toute façon. Et puis, comme ça tu sais combien ça te coûte : combien de temps ça prend pour faire l'aller-retour, combien ça bouffe d'essence. Tu peux un peu essayer de prévoir quand tu connais bien les endroits où tu vas », (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis et propriétaires de plusieurs véhicules)

« Et puis faire des soirées chez soi ou chez les copains, c'est quand même limiter les frais. Déjà parce que c'est pas loin, parce que tu payes pas grand-chose : tu ramènes de quoi boire, ou manger. T'as pas de dépenses en plus pour les enfants , (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

D'autres stratégies sont mises en place pour gérer les déplacements, comme de chercher à rentabiliser tous les trajets par exemple :

« Le grand principe, c'est d'essayer de jamais faire de déplacements à vide. C'est-à-dire que si tu peux grouper les déplacements, c'est mieux. Quand tu vas chez le médecin, en même temps, tu en profites pour faire les courses. Ou quand tu amènes les enfants quelque part », (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Ces stratégies, plutôt classiques, ne changent pas vraiment la façon dont on se déplace. Ce n'est pas le cas de toutes les stratégies utilisées et certains se déplacent autrement.

2.2.2 Bouger autrement pour pouvoir se déplacer

« Quand j'étais jeune, moi ce que je faisais pas mal, quand les parents, ils pouvaient pas, c'était du stop. Y a une petite tradition ici, les gens ils savent ce que c'est et ils te laissent pas trop sur le bord de la route. Ça se fait toujours d'ailleurs. Y en a encore pas mal des auto-stoppeurs. En général des jeunes qu'ont pas le permis ou la voiture », (Entretien avec Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un véhicule)

L'auto-stop est une pratique qui permet de faire face, dans les espaces ruraux, au manque de mobilité liée à la dépendance à la voiture et à la faiblesse des réseaux de transports en commun. Elle est le plus souvent pratiquée par les jeunes, (Gambino, 2008). Mais ce n'est pas toujours le cas :

> *« ça nous arrive de faire du stop. Quand on doit aller quelque part où y a pas de bus, ou si les horaires conviennent pas. Quand on a pas le choix ou parfois, plutôt que d'attendre trois heures, c'est mieux d'essayer de voir si tu peux y arriver en stop »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire mais ne possède pas de véhicule)

Plutôt informelle, cette pratique est aujourd'hui valorisée dans les espaces ruraux, alors qu'elle apparaît comme une manière de répondre aux besoins de mobilité des populations. C'est notamment le cas dans le Couserans où un réseau d'auto-stop a été mis en place, le Rézo Pouce : « Le principe est simple, des arrêts estampillés rézo-pouce sont installés aux quatre coins de plusieurs villes. Une fois inscrits sur le site internet, les passagers n'ont plus qu'à se rendre à ces « arrêts sur le Pouce » sans prise de rendez-vous préalable. Le déplacement est gratuit et sécurisé, puisque le conducteur doit avoir un macaron sur sa voiture, qu'il n'obtient qu'après présentation de sa pièce d'identité », (La Dépêche, 2017). A l'heure actuelle, le réseau n'est déployé que sur treize communes dans le département, et dans un territoire connu pour les modes de vie alternatifs qui s'y développent, (Imbert et al., 2018), et où le stop était déjà une pratique familière et régulière. La pratique de l'auto-stop reste néanmoins une pratique marginale, pensée comme une pratique faute de mieux. En effet, elle n'implique pas une mobilité libre et spontanée, mais bien une mobilité « négociée, adaptée et organisée », (Gambino, 2008, p.190). Elle n'est donc pas pensée comme une pratique au long terme, mais comme une solution temporaire :

> *« Le stop ça marche pas pour tout : tout ce qui est rendez-vous, où tu dois vraiment être là à une certaine heure, c'est pas possible. C'est trop aléatoire de savoir à quelle heure tu*

arrives, combien de temps tu vas attendre avant que quelqu'un te prenne », (Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

« J'en prends moi des auto-stoppeurs. C'est surtout des jeunes qui bougent pour aller voir des copains. Quand tu discutes avec eux tu te rends compte que c'est surtout pour des trucs comme ça qu'ils font du stop. Ou pour aller en ville faire les magasins. Mais pas pour des trucs importants, là, ils doivent s'arranger autrement », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Pour ceux qui, comme Françoise, n'ont pas de voiture. L'auto-stop semble une pratique presque imposée. Ce n'est cependant pas toujours le cas. Cela peut être vécu comme un choix, comme une pratique militante et en accord avec un mode de vie. C'est par exemple le cas de Bénédicte et de sa famille qui, pendant des années, n'ont pas eu de moyen de locomotion :

« La première fois, ça a été le camion pour partir au Maroc. Mais avant ça, on en avait pas. On avait pas de voiture. On faisait tout à pied, ou en stop. Ne pas avoir de voiture, c'était vraiment un choix. Ça s'inscrivait dans notre mode de vie, dans une réflexion plus générale sur nos besoins réels… On l'a revendiqué pendant des années ça », (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'un petit camion)

D'autres, pour pouvoir se déplacer, choisissent des pratiques beaucoup moins formelles et mêmes illégales comme rouler sans assurance, sans contrôle technique, ou avec des voitures qui ne répondent pas à tous les critères de sécurité :

« Après y en a pas mal qui roulent sans assurance, ou sans le contrôle technique. Ils sont pas en règle, mais ils espèrent passer à travers les mailles du filet. Ils vont pas trop en ville. Ils font un peu attention. Après, on en attrape quand même et ils te disent qu'ils ont pas les moyens… On peut comprendre, mais bon s'ils ont un accident comme ça…. C'est terrible », (Entretien avec la gendarmerie)

« C'est des petits trucs, hein… T'attends pour réparer les phares d'avoir un peu de sous de côté, pour changer les pneus qu'il y ait une promotion. Et en attendant tu roules sans phare, ou avec des pneus lisses. C'est pas bien, mais bon, comment tu veux faire sinon ? », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

La mise en place d'un contrôle technique plus sévère et qui contrôle plus de points, en 2018, a aussi pu accentuer ces pratiques :

« Le nouveau contrôle technique, c'est un peu n'importe quoi. C'est fait pour les voitures neuves. T'as quand même l'impression que c'est fait pour te faire payer quoi. Donc pour des trucs en plus… où tu peux très bien rouler comme ça », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, titulaire du permis de conduire et propriétaire d'une voiture)

Les pratiques de mobilité des personnes en situation de pauvreté ne sont pas figées et uniques. Bien au contraire, une même personne, selon ses besoins, sa situation, peut avoir recours à différentes formes de mobilité, à différentes stratégies pour être mobile, à différents moyens de se déplacer. Il n'en reste pas moins que la mobilité pour les personnes en situation de pauvreté reste, dans les espaces ruraux, non pas forcément un problème mais une réalité dont il faut avoir conscience, à laquelle il faut s'adapter.

Conclusion :

Ce chapitre, consacré à la mobilité, prend en considération non seulement les différentes pratiques de mobilité expérimentées par les personnes rencontrées, mais aussi les réalités, plus pragmatiques et matérielles, de ce que signifie être mobile en Ariège.

Les questions de mobilité et d'accessibilité sont très importantes en Ariège. Dans ce département rural, les faibles densités en équipement, services, emplois, mais aussi lieux de formation ou même voisins, font de la motilité, la faculté d'être mobile, une quasi-nécessité. Les activités, quelle que soit leur nature, accessibles sans déplacement hors de la commune de vie, restent peu nombreuses pour ceux qui vivent dans des villages ou même des bourgs ruraux. La motilité rurale se heurte cependant au problème de la dépendance à la voiture, alors que les espaces ruraux restent peu desservis par les transports en commun.

Cette importance de la mobilité est souvent perçue comme quelque chose de négatif par les personnes en situation de pauvreté. Elle représente souvent une contrainte à laquelle ils doivent faire face ; contrainte qui peut s'expliquer sous la forme de frais importants pour une personne en situation de pauvreté, d'une certaine forme d'immobilisme mal vécue. La mobilité est ainsi loin d'être neutre pour les personnes en situation de pauvreté et représente souvent un enjeu important. Pour y faire face, des stratégies sont ainsi mises en place qui jouent soit sur les lieux de déplacement ou les moyens de s'y rendre.

Conclusion de la deuxième partie :

Cette troisième partie a permis de mettre en avant les différentes formes de pauvreté et les trajectoires de vie dans lesquelles elles s'inscrivent. L'objectif a ainsi été de présenter les expériences et le quotidien des personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux à travers les thèmes du logement, de l'emploi, et de la mobilité.

Parmi les interrogations soulevées par notre recherche, il faut d'abord faire état qu'au-delà de l'hétérogénéité des situations de formes de pauvreté liée aux profils et aux caractéristiques des individus qui vivent ces situations, la pauvreté rurale prend des formes qui varient selon les trajectoires spatiales et les rapports à l'espace. Les trajectoires de pauvreté locale et héritée se caractérisent par la transmission de situation de pauvreté caractérisée par les marques du rural comme la relation à l'emploi ou les représentations même de la pauvreté. Les trajectoires de la pauvreté importée et dépaysée sont celles de ceux qui déjà pauvres sont venus s'installer dans les espaces ruraux et font alors face à des situations de pauvreté rurale. Les trajectoires de pauvreté créée ou du déclassement sont celles des personnes entrées dans la pauvreté après ou du fait de leur arrivée dans le rural ariégeois.

Ces différentes formes se caractérisent aussi par la retranscription dans les expériences de pauvreté des caractéristiques des espaces ruraux. C'est ce qu'a montré l'étude des discours des personnes en situation de pauvreté qui ont montré comment le caractère rural des espaces ariégeois étudiés se manifeste dans les expériences de pauvreté recensées Ainsi, l'espace rural de par sa structure, son organisation et les pratiques qu'il accueille, modèle la façon dont la pauvreté est vécue.

TROISIEME PARTIE :

REPRESENTATIONS DE LA PAUVRETE ET IMAGES DU RURAL

Introduction à la troisième partie :

Après avoir étudié les expériences de pauvreté des personnes habitant le rural, nous voulons interroger leurs pratiques spatiales en lien avec leurs représentations du rural et leurs représentations de ce qu'est la pauvreté. Comment se représentent-ils l'espace rural ? Quelle place est accordée à la pauvreté dans ces représentations ? Comment leurs représentations influencent-elles leurs situations et leurs pratiques ? Ces questions introduisent également celles des représentations à un autre niveau, non plus individuel mais collectif et politique : quelles sont les représentations que la société française associe aujourd'hui aux notions de rural et de pauvreté ?

Afin de répondre à ces questions, nous analysons d'abord dans le chapitre 8 les représentations du rural des personnes rencontrées en Ariège, notamment des nouveaux habitants. A l'aide des entretiens, il s'agit de montrer comment les représentations du rural et de l'Ariège affectent les pratiques des individus et les effets que cela peut avoir sur les situations de pauvreté.

Nous consacrons le chapitre 9 aux questions des effets des représentations non seulement du rural, mais aussi de la pauvreté, sur les acteurs de la lutte contre la pauvreté, et notamment dans la mise en place et gestion des politiques sociales. Nous verrons alors comment l'efficacité des dispositifs de lutte contre la pauvreté peut être remise en cause par des représentations trop éloignées de la réalité.

Chapitre 8 : Les représentations des espaces ruraux, mécanismes de paupérisation

Introduction :

Les études rurales ont, pendant longtemps, repris l'idée d'une idylle rurale, inspirée par la nostalgie d'un âge d'or qui ne se retrouverait que dans les espaces ruraux, (Shucksmith, 2018). Si les géographes y ont puisé pour expliquer notamment le renouveau démographique, cette représentation du rural est à l'origine bien plus ancienne et plus littéraire. « Pourquoi le mot d'idylle est-il si important pour Térésa ? Nous qui avons été élevés dans la mythologie de l'Ancien Testament, nous pourrions dire que l'idylle est l'image qui est restée en nous comme un souvenir du Paradis : la vie au Paradis ne ressemblait pas à la course en ligne droite qui nous mène dans l'inconnu, ce n'était pas une aventure. Elle se déplaçait entre des choses connues. Sa monotonie n'était pas ennui mais bonheur », (Kundera, 1990, p.430). Dans son sixième roman, *L'insoutenable légèreté de l'être*, Milan Kundera s'interroge sur le sens de l'idylle. Après avoir suivi Tomas et Térésa dans les difficultés du Prague de 1968 et dans les affres de la vie à deux, le dernier chapitre, « Le sourire de Karénine », montre les deux héros mener, enfin, une vie paisible, une sorte d'idylle qui s'accorde avec les lieux où ils vivent désormais, la campagne. Pour Kundera, l'idylle est liée à la tradition judéo-chrétienne et la campagne est son décor, comme la vie de l'homme à la création a pour décor le Jardin d'Eden. Pourtant l'origine du mot idylle est à chercher ailleurs : dans la poésie hellénistique. *Les Idylles* sont, en effet, un recueil de courts poèmes de Théocrite. On y retrouve déjà une vision idéalisée de la vie à la campagne : les soins accordés aux bêtes, la chaleur de l'après-midi et la fraîcheur des endroits ombragés, le délassement des bergers par le chant. Le bonheur y est non seulement mis en scène dans un cadre champêtre, mais existe de par ce cadre (Théocrite, Thalysies, VII).

D'origine hellénistique ou judéo-chrétienne, le lien entre campagne et vie idyllique se retrouve à différentes époques et dépasse le seul domaine littéraire. En effet, les campagnes jouissent en France d'une image généralement positive, (Sondage Familles rurales, octobre 2018). Ces représentations de ce que sont les sociétés rurales et les espaces ruraux ne sont pas uniquement des images sans effet, des artifices littéraires, mais méritent d'être étudiées en tant que telles et en ce sens qu'elles participent des dynamiques démographiques que connaissent depuis quelques temps les espaces ruraux, (Hervieu, Viard, 2001). A travers les représentations liées à la ruralité et aux espaces ruraux en eux-mêmes, nous allons voir et étudier comment ces éléments, s'ils participent de l'attractivité de ces espaces et de leur renommée, peuvent aussi être porteurs de processus d'appauvrissement. En analysant les discours sur les espaces ruraux des personnes interrogées dans le cadre de ce travail, qu'il s'agisse d'acteurs de la lutte contre la pauvreté ou de personnes en situation de pauvreté, nous allons d'abord nous intéresser à la façon dont les espaces ruraux, par le biais des représentations et de leurs mises en récits, sont non seulement idéalisés mais aussi justifiés comme cadre de vie. Nous verrons, par la suite, comment ces représentations peuvent cacher ou occulter certaines réalités de ces espaces et mener à des mécanismes d'appauvrissement.

1. D'une campagne l'autre : fantasmagorie d'un espace

« La pauvreté, le chômage, la précarité et l'exclusion en milieu rural sont des phénomènes méconnus dans la mesure où, dans l'idéologie dominante, il est impossible d'imaginer qu'ils puissent s'y développer, parce qu'elle ne prend pas le visage conforme aux stéréotypes (immigration, étrangers, drogues, délinquance …) et que la capacité de solidarité de l'espace rural est surestimée, sous le prétexte qu'il s'agit d'un espace d'interconnaissance et de la communauté », écrit Mathieu, en 1997, dans « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale », (Mathieu, 1997, p. 23). Séchet, en 2014, pose le même constat en préambule des travaux de Bonerandi-Richard. C'est là une des raisons qui expliquent, comme nous l'avons vu, une moindre visibilité de la pauvreté rurale. La question des représentations

du rural, et du rural comme catégorie de représentation de l'espace, n'est ni nouvelle, ni limitée à la géographie. Ces questions sont d'autant plus importantes que la France se targue d'avoir « une vision » de ce qu'est, ou devrait être, la ruralité.

En mai 2003, s'est tenu au Palais du Luxembourg, sous le patronage de Poncelet, alors président du Sénat, un colloque intitulé « La ruralité, un atout pour demain à défendre ensemble ». Outre des chercheurs, comme le géographe Perrier-Cornet ou l'historien Miquel et des acteurs du monde rural, le Ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales de l'époque, Gaymard, s'y est exprimé, dans un discours introductif, pour expliquer sa vision de la ruralité, et celle du gouvernement : « Nous [la France] devons donc être fiers de ce qui est notre vision de la ruralité. Ce n'est pas un débat passéiste, ringard et centré sur le passé. […] Je crois vraiment que nous devons incarner, et que nous incarnerons, une certaine idée d'une civilisation rurale qui fait honneur à notre pays et que nous devons partager avec le reste du monde », (La ruralité, un atout pour demain à défendre ensemble, 2003, p.24). Cette vision d'une ruralité, d'une « civilisation rurale » distincte, qui existerait par elle-même, n'est pas nouvelle. Cette « civilisation rurale » a été l'appui des Républicains opportunistes des années 1880 selon le célèbre discours de Jules Ferry : « La République, vous le savez, vous tous qui y travaillez depuis 12 ans, s'est faite autrement : elle s'est faite par l'accord des intérêts et des volontés, par l'esprit de transaction, par l'amour de l'ordre et du progrès, par la confiance, laborieusement mais définitivement conquise, de ce grand peuple des paysans de France. […] La République sera la République des paysans, ou elle ne sera pas », (Ferry dans Robiquet, 1898, p.279-280). L'électorat paysan est alors vu comme un pilier du jeune régime, face aux ouvriers des villes, porteurs de troubles révolutionnaires. « Assises en granit » de la République, (Ferry, dans Robiquet, 1898), la ruralité est associée à la stabilité et est pensée comme le terreau où enraciner le régime.

Si, aujourd'hui l'électorat des espaces ruraux inquiète plus qu'il ne rassure les chercheurs et les hommes politiques (Tallon, 2015), les espaces ruraux n'en restent pas moins l'objet de représentations et de mises en scène positives : « Le rural comme idée, concept ou objet de désir

ne s'est jamais mieux porté. […] Le désir de rural est aujourd'hui lieu commun. Le bonheur serait à la campagne, dans le pré, dans le panier, (Hervieu, Viard, 2001). Être, faire ou consommer rural devient mode. Le Salon de l'agriculture à Paris est un must populaire et politique. Le succès des foires à l'installation en milieu rural ne faiblit pas », (Bonerandi, Deslondes, 2008, p.226). Ces visions, ces représentations des espaces ruraux ne sont ni futiles, ni anecdotiques, mais ont des effets concrets sur les pratiques spatiales, comme nous allons le voir. De la même façon, elles ne sont pas uniquement le fait d'urbains ignorants ou de nouveaux arrivants encore trop naïfs. Alors qu'elles reposent sur différents piliers – espace, territoire, modes de vie, certains atouts réels mais trop valorisés – les représentations des espaces ruraux dessinent d'autres géographies, favorisent d'autres pratiques spatiales. Nous allons nous intéresser ici essentiellement aux représentations individuelles des espaces ruraux. Non pas que nous jugeons inintéressantes les représentations collectives, mais nos matériaux de recherche – les entretiens réalisés lors de cette thèse – permettent de travailler plus finement les représentations individuelles. Néanmoins, les représentations collectives ne seront pas complétement ignorées et seront notamment travaillées à partir d'œuvres artistiques et cinématographiques, de revues de presse, de textes politiques, etc.

1.1 Des espaces ruraux idylliques

En géographie, les recherches sur les conflits dans les espaces ruraux se sont multipliées à partir des années 1960, notamment autour des différentes utilisations possibles de ces derniers, (Berger, Gillette, Robic, 1997). La question des conflits de voisinage, opposant notamment nouveaux arrivants, touristes et populations locales, a, par la suite, fait son apparition dans la presse, et semble en passe de devenir un marronnier : les touristes demandant au maire des insecticides pour tuer les cigales qui, par leur chant, les empêchent de dormir, (*Le Point*, « Var : des touristes veulent éliminer des cigales trop bruyantes à leur goût », août 2018), des plaintes contre le bruit des animaux des voisins, (*Sud-Ouest*, « Pourquoi la justice autorise le coq Maurice à continuer de chanter », septembre 2019), etc. Un député, Morel-à-l'huissier, a même

déposé, en septembre 2019, une proposition de loi visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises : « Chant du coq, tintement des cloches, braiement de l'âne, odeur du fumier ou des poulaillers, coassements des batraciens : autant de bruits et d'effluves qui font partie intégrante de la vie rurale. Ces dernières années, ils ont donné lieu à de nombreux conflits de voisinage dont les média se sont fait l'écho, parfois au-delà même de nos frontières : cloches de Bondons, mare aux grenouilles de Grignols, coq de l'île d'Oléron, etc. Les actions en justice sont souvent intentées par des vacanciers ou des néo-ruraux qui ne supportent pas ce genre de nuisances », (Proposition de loi visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises, Exposé des motifs, 11 septembre 2019). Ces affaires qui peuvent prêter à sourire sont néanmoins révélatrices de ce que représentent, pour beaucoup, les espaces ruraux : des espaces de tranquillité, porteurs d'une certaine qualité de vie.

« Enfin, la campagne l'emporte, et ne cesse de marquer des points, génération après génération, et ce dans tous les milieux et dans toutes les régions, dès que l'on appelle des images liées à la qualité de vie de l'individu, à la beauté, ainsi qu'au sentiment de sa propre liberté et de son autonomie individuelle », (Hervieu, Viard, 2001, p.18). Cette association entre qualité de vie et espaces ruraux n'est pas nouvelle, et a été mise en avant par de nombreuses études, qu'elles soient scientifiques comme celles-ci ou des sondages d'opinion. On la retrouve d'ailleurs dans presque tous les discours des personnes rencontrées lors de ce travail de recherche. C'est par exemple le cas de Benjamin qui s'est installé en Ariège il y a une quinzaine d'années avec sa compagne de l'époque alors qu'ils avaient vingt-cinq ans environ. Tous deux citadins, élevés en ville, ils cherchaient un endroit où mener une vie plus saine :

> *« On est loin des bagnoles et du bruit ici ! C'est ça qu'on voulait avec mon ex. Moi, je viens de Saint-Etienne, et l'Ariège, les Pyrénées, la montagne, je connaissais pas du tout avant, et c'est une autre vie, plus calme, plus tranquille. Tu peux faire de supers balades juste en sortant de chez toi. Et puis, la nature. T'es entouré par la nature, ici... C'est fou… »*, (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, venu s'installer en Ariège il y a un peu plus de dix ans)

La qualité de vie spécifique aux espaces ruraux peut être liée à leur tranquillité, et notamment à la tranquillité qui naît des faibles densités et de l'éloignement. Au lieu d'être perçues comme un facteur d'isolement et de potentielle solitude, ces caractéristiques des espaces ruraux sont dépeintes comme des qualités. Après plusieurs rencontres et conversations informelles, Benjamin m'a proposé de venir visiter sa maison et d'y faire un entretien. Pour ce faire, il a dessiné un plan pour expliquer où il vivait sachant que sa maison pouvait être difficile à trouver : elle n'est d'ailleurs même pas représentée sur le plan, faute de place, mais indiquée par une flèche. En effet, la maison n'est pas visible depuis la route, et après avoir stationné la voiture, il faut marcher quelques minutes pour l'atteindre. Tout en dessinant le plan, Benjamin reconnaît les difficultés pour s'y rendre (chemin peu praticable en cas de mauvais temps, risque d'être bloqué par la neige pendant l'hiver, nécessité de marcher en montée) mais vante surtout ce qu'il voit comme des qualités indéniables : l'éloignement au fond de vallée ; l'éloignement aux voisins qui permet de faire ce que l'on veut ; l'atypicité de sa maison qui est vraiment la sienne, à son image, (Carte n°14) L'éloignement devient alors synonyme de liberté. Cette perception de l'éloignement comme garant de liberté n'est pas uniquement celle de néo-ruraux qui, en comparaison avec la promiscuité citadine, apprécieraient d'autant plus les charmes de l'éloignement rural. Pour Yann, quinquagénaire et ariègeois d'origine, c'est ce qui fait le charme de l'endroit où il vit : un petit hameau où il est seul. Il a toujours vécu dans le département, dans un petit village de la plaine d'abord, avec ses parents, puis dans un hameau du massif depuis une dizaine d'années, lorsqu'il a hérité de la maison de ses grands-parents. Il est le seul résident à l'année dans son hameau, les trois autres maisons ne sont occupées que quelques semaines par an en été. Ses voisins les plus proches se trouvent à plus de quatre kilomètres et cet hiver il est resté quatre fois bloqué chez lui, pendant plus de 24 heures, le temps que la route qui mène à son hameau soit déneigée.

> *« C'est sûr que ça fait un peu retraire d'ermite. Mais ça me plaît. Faut être un peu particulier, aimer la solitude, quoi. Mais au moins, on est tranquille Quand je m'ennuie ou que la solitude me pèse, je vais voir des gens que je connais là-bas [avec un geste mais sans préciser où]… ou alors il me manque des matériaux. Enfin j'ai*

toujours une excuse. C'est ce qui fait que je suis pas seul. Mais chez moi, oui. Je peux faire ce que je veux. Jouer de l'accordéon quand je veux, sans m'inquiéter pour les voisins », (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, et qui est né et a toujours vécu en Ariège et vit dans un hameau isolé où il est le seul résident à l'année)

Carte n°14 : « Là-haut, c'est chez moi »

Extrait de carnet de terrain, carte dessinée par Benjamin

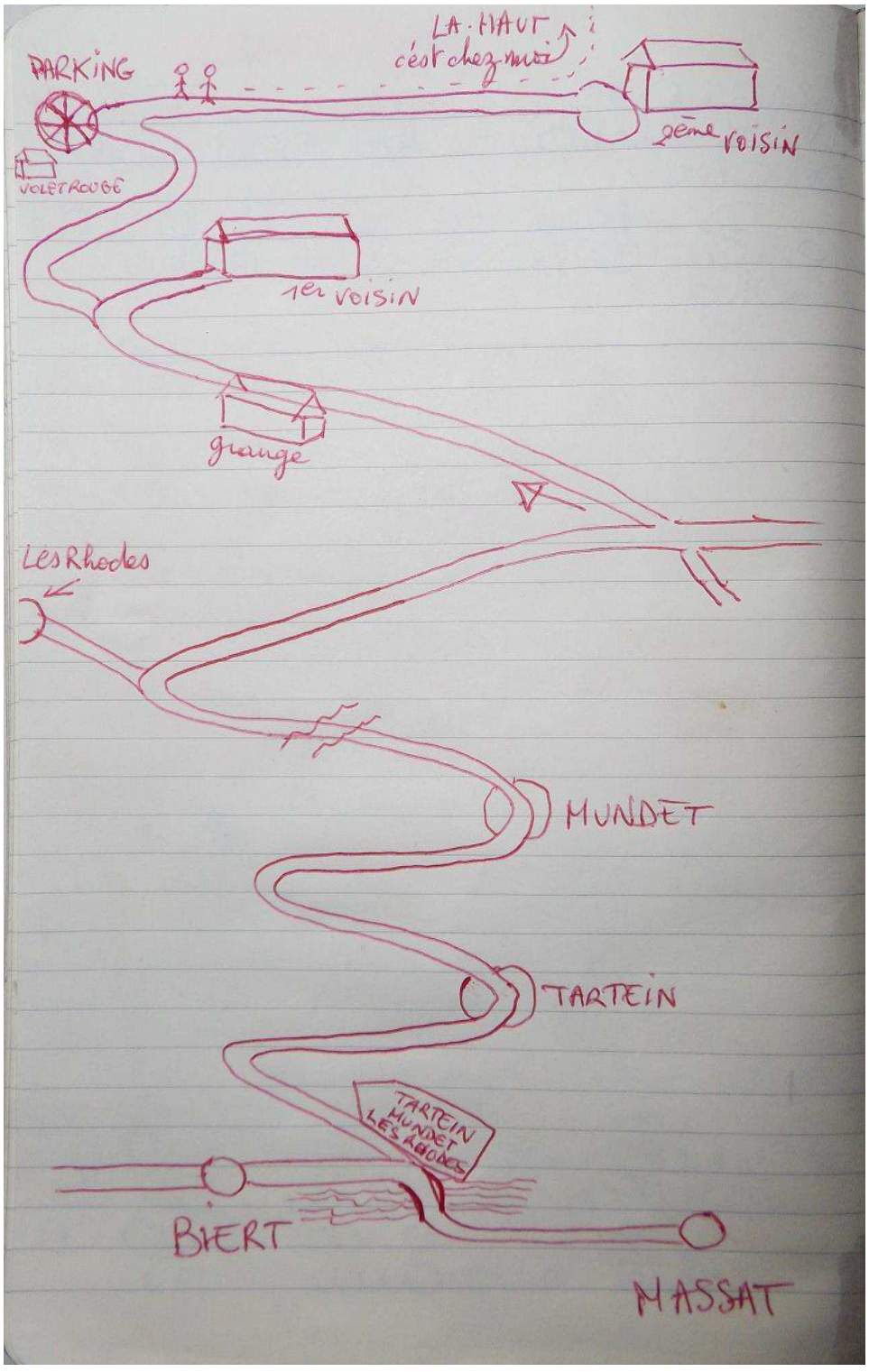

Une autre caractéristique louée unanimement par les personnes rencontrées est la beauté du cadre de vie qu'offrent les espaces ruraux, (Photographie n°6). La dimension paysagère des espaces ruraux, la proximité de la nature, l'importance des espaces ouverts et non construits sont d'abord jugés esthétiquement. Ces représentations du rural par ceux qui y vivent ne s'éloignent guère des représentations plus générales sur les campagnes françaises, considérées comme belles, (Hervieu, Viard, 2001). Mais ici les paysages, ne sont pas vus comme des simples décors ou cadres de vie mais semblent pleinement associés aux différentes activités, (Photographie n°7).



Photographie n°6 : Vue sur la chaîne pyrénéenne depuis le balcon de Nicolas

C. Innocenti, mai 2016

« Voir ça le matin, en sortant de chez soi, c'est sûr, ça te donne envie de te lever. C'est quand même une vue magnifique. Et puis ça change, tout le temps. Avec les saisons. Et toi, c'est un peu comme un spectacle, t'es aux premières loges ! Par contre, ça c'est sûr que faut pas être en fond de vallée. T'as pas ça au fond », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui est né en Ariège et a quitté le département à la fin de l'adolescence pour y revenir à l'âge adulte)

Photographie n°7 : Vue du potager et du jardin depuis la terrasse de Nicolas
C. Innocenti, mai 2016



« Le potager, c'est pour m'occuper. J'ai des salades, des pommes de terre. Mais cette année, elles viennent pas, elles se font toutes bouffer. Je fais des courges parfois aussi. J'ai même réussi à faire des tomates ! Des tomates en Ariège, t'imagines. Et c'est fou comme ça donne. Bon après, c'est vrai que ça m'occupe pas mal entre le jardin à entretenir, les noyers et le potager. (...) J'y vais plusieurs fois par jour, ça te rythme la journée. Remarque, ça te rythme aussi les saisons, ce que tu dois faire, quand tu dois le faire. Ça te rythme aussi les années. Les pommes, par exemple, c'est une année sur deux que ça donne. T'as une année à pommes et après rien pendant un an et à nouveau une année à pommes », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui est né en Ariège et a quitté le département à la fin de l'adolescence pour y revenir à l'âge adulte, et qui vit dans un petit village dans le massif montagneux)

Mettre en avant la beauté des espaces ruraux, leurs paysages, ne relève pas uniquement d'une simple considération esthétique. Ces derniers sont présents dans les images associées aux espaces ruraux, voire utilisés pour les mettre en valeur, (Husson, 2008), et coïncident parfois avec le rural dans les représentations : « la campagne aujourd'hui est un paysage avant d'être un lieu de production », (Hervieu, Viard, 2001, p.54). De ces beaux paysages découlent certaines caractéristiques de l'habiter rural : la tranquillité, la contemplation de la nature, la proximité avec la nature, etc.

Cette valorisation des espaces ruraux que nous avons rencontrée parmi les personnes interrogées est peut-être renforcée par la situation d'énonciation : un discours d'un habitant de l'Ariège, du rural, à quelqu'un d'extérieur. « A peine quelques pas dans les rues de ce petit village et vous sentez déjà souffler un vent de liberté, de poésie, un univers à part, une chaleur humaine ». C'est par ces mots que l'émission radiophonique *Il existe un endroit* commence. L'émission du 15 juin 2014 qui propose « la rencontre de personnages singuliers qui façonnent le paysage autant qu'ils portent l'empreinte d'un territoire » est consacrée au canton de Massat. Pendant une heure, la voix d'Inès Leraud accompagne l'auditeur, lui fait découvrir les sept vallées massatoises et ses habitants. Au gré de ses pérégrinations et toujours accompagnée, elle

visite le bourg de Massat et son café, le Maxil's, et plusieurs hameaux du canton. L'émission est construite sur deux thèmes fondamentaux : l'isolement ou l'éloignement du canton et la douceur d'y vivre. L'enclavement du canton, sa marginalité spatiale sont mis en avant tout au long de l'émission : le voyage pour aller à Massat est long et ne peut se faire en une seule fois et demande « cinq heures de train et trois heures de voiture ». A l'intérieur même du canton les habitants sont isolés les uns des autres et leurs maisons ne sont pas toujours facile d'accès, comme celle de Louisa : « Dis donc, c'est une sacrée montée pour aller chez vous. A travers une prairie, il faut monter », etc. A chaque mention d'isolement correspond une description idyllique du canton et des modes de vie de ses habitants : « Ouah ! C'est là que tu vis, c'est très impressionnant : c'est, au milieu d'une forêt de grands chênes verts, une clairière ouverte sur les montagnes en face (…) C'est sûr qu'ici tu ne vis pas dans le béton ». L'émission toute entière est fondée sur ce parallélisme, à chaque situation de marginalité spatiale correspond la description d'un « univers particulier », d'un lieu protégé où il fait bon vivre (Citations tirées de l'émission *Il existe un endroit*, le 15 juin 2014). Les habitants interrogés ne sont pas en reste et ne mettent en avant que les « bons côtés » de la vie massatoise. Il ressort de cette émission l'image d'un petit paradis sur terre, qui sans être fausse, semble assez éloignée des réalités du canton, notamment de son isolement l'hiver où les routes sont régulièrement bloquées, du manque d'emplois, de la vétusté des logements, etc. Les louanges, réelles certainement mais non contrebalancées, donnent quelque peu l'impression, à l'écoute, d'un marketing territorial assumé par les habitants eux-mêmes. Les discours des habitants, les qualités qu'ils attribuent à leurs lieux de vie correspondent en tout cas à l'idylle rurale telle qu'elle a été définie par les chercheurs britanniques : *«* rural life is associated with an uncomplicated, innocent, more genuine society in which traditional values persist and lives are more real »[36], (Little, Austin, 1996, p.106).

[36] « La vie rurale est associée à une société plus simple, innocente et authentique dans laquelle les valeurs traditionnelles survivent et les vies sont plus vraies »

Cette notion est, au départ, une notion anglo-saxonne, étudiée depuis les années 1990 : « Dans la littérature britannique, le *rural idyll* est l'ensemble des représentations collectives associées à la ruralité. Un ensemble d'images positives qui couvrent la dimension humaine comme environnementale », (Tommasi, 2014, p. 46). Aujourd'hui, pour les chercheurs britanniques, le terme de *rural idyll* est sujet à controverse car trop large, avec au moins trois grands types, le *pastoral*, le *natural*, le *sporting*, (Bell, 2006). Cette notion d'idylle rurale n'est cependant pas propre aux espaces anglo-saxons, mais se retrouve ailleurs, notamment en France, où elle se traduit par des images de nature, de calme et de tranquillité, (Urbain, 2002), assez proches du r*ural idyll* britannique, (Tommasi, 2014). En France, cela a pris différentes formes, comme celle, par exemple, de la « verdôlatrie », (Roger, 1997), qui est devenue, par exemple, un cliché des affiches de cinéma pour représenter les espaces ruraux : « De 1990 au début des années 2010, le vert s'impose un peu comme un label. Herbes, mare ou feuillages, un arrière-plan vert recèle la promesse d'une exclusion dans un espace diégétique où la nature a une présence enveloppante », (Asté, 2018, p.384).

Si le *rural idyll* a d'abord été conçu comme relevant de représentations collectives, (Short, 2006), il n'en est pas moins à l'origine de pratiques individuelles, comme les migrations vers les espaces ruraux, (Boyle, Halfacree, 1998). Et si ces représentations participent d'une imagerie collective, elles n'en sont pas moins devenues des représentations individuelles, que l'on retrouve chez les personnes interrogées lors de cette thèse par exemple. L'idylle rurale est donc à la fois une image collective, partagée individuellement, utilisée comme argument marketing, (Short, 2006), comme tropisme cinématographique, (Aste, 2018). Si jusqu'à présent, les représentations des personnes que nous avons rencontrées sur le terrain s'accordaient, dans l'ensemble, avec l'idylle rurale, il n'en est pas de même pour leur situation. En effet, le *rural idyll* est une représentation bourgeoise : « However, as Little and Austin (1996) continue to emphasize, the rural idyll is created by the wealthy for the wealthy and reflects particular power relations in society. This increasingly relies on the notions of selectivity and exclusion which in

turn have led policy makers to consistently overlook problems associated with rural life »[37], (Short, 2014, p.144). Les personnes rencontrées en Ariège, en situation de pauvreté, partagent pourtant elles aussi cette vision des espaces ruraux. Serait-ce qu'en France l'idylle rurale n'est pas liée à une classe sociale, touche plus de monde ? Qu'elle reste liée aussi aux images véhiculées par les néo-ruraux venus s'installer dans les espaces ruraux après Mai 68 ? Car si cela n'est plus d'actualité, leurs idées n'en ont pas moins marqué, en France, l'image qu'on pouvait avoir des campagnes, (Urbain, 2002).

Pour Hervieu, Viard, la vision des espaces ruraux comme des espaces différents, des espaces à part, des espaces de liberté n'est pas à lire et à analyser comme une remise en cause de la ville : « Il n'est pas indifférent qu'en cette fin de siècle, où la ville triomphe quasiment de partout sur la planète, on voit naître chez nous cette image de la campagne de liberté et de la campagne de solidarité. Il ne faut pas le lire comme un renversement de conjoncture lié à la crise urbaine, aux problèmes des banlieues, à la montée de l'insécurité […] Ainsi, avant qu'on ne mette en mots la crise de la ville, quand on construisait encore des tours et des barres, quand les HLM étaient encore vécues comme lieu de passage dans une société toute nourrie de promotion sociale, alors déjà la campagne commençait à porter l'image de la liberté », (Hervieu, Viard, 2001, p.16). Lors de ce travail, nous avons constaté, au contraire, que la plupart des discours sur les espaces ruraux s'appuyaient et se construisaient en opposition à la ville. Durant les entretiens, lorsque les personnes étaient invitées à parler des spécificités de leurs

[37] Cependant, comme Little et Austin continuent de l'expliquer, l'idylle rurale est créée par les riches pour les riches et témoigne de relations de pouvoir dans notre société. Cela repose de plus en plus sur des notions de sélection et d'exclusion qui ont poussé les décideurs à constamment négliger les problèmes associés à la vie rurale »

environnements, de ces espaces ruraux qu'elles pratiquaient, revenait, très souvent et dès les premières phrases, une description en opposition à la ville. Cette opposition à la ville n'a pas toujours été faite de la même façon, et le ton, ainsi que les mots ont pu changer : une reconnaissance assez fière des différences ville-campagne ; un simple constat rapidement suivi par l'énumération des qualités des espaces de vie ruraux ; un rejet de l'urbain, etc.

1.2 Des valeurs qui seraient proprement rurales

Derrière ce qui peut sembler n'être qu'une facilité rhétorique – le rural, ce n'est pas la ville – se cache, à nouveau, tout un ensemble plus complexe de représentations et de jugements : le rural, ce n'est pas la ville, c'est mieux ! Selon les personnes, la distinction avec la ville se fait sur des critères différents : l'espace disponible, en intérieur comme en extérieur ; l'air pur et la beauté de la nature ; le rythme moins pesant de la vie, etc. Pour certains, l'espace rural n'est pas seulement plus agréable que la ville, il est un endroit vraiment vivable, bénéfique pour les individus. Denis, qui a grandi en Ariège, et parti aux Etats-Unis avant de revenir s'installer dans le département avec sa famille à 35 ans, voit dans le rural une source d'équilibre :

> « *On est pas dans un climat où c'est tendu, y a pas d'agression à l'école [sous-entendu au contraire de la ville]. Y a pas vraiment de délinquance. Et puis tout ce qui tourne autour, c'est relativement sain, moi je crois que ce qui m'a apporté mon équilibre quand j'étais gamin, c'est justement ça, je veux dire, c'est cet environnement-là. C'est important, (…) ce contact avec la nature* » (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, et qui est né en Ariège et est parti à la fin de l'adolescence avant d'y revenir adulte pour y ouvrir un restaurant)

Pour Sylvain, il ne s'agit plus seulement d'équilibre. Ce jeune homme, qui a grandi dans une commune péri-urbaine du Nord de la France, et vit désormais dans un village, reconnaît un lien très fort à l'espace rural :

> *« Moi, la ville, je peux pas. Ça m'angoisse. Je me sens pas bien. Je me mets à boire, à prendre des trucs pas bons pour moi. Non, je sais pas ce qui s'est passé. Plus jeune, j'étais pas vraiment comme ça. Mais maintenant, la ville, c'est fini. Je peux y aller un peu, vite fait, acheter un truc, voir quelqu'un mais pas beaucoup. Je pourrais pas. Moi, y a qu'à la campagne que je suis bien »*, (Entretien avec Sylvain, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, et qui est venu vivre en Ariège il y a quelques années)

La distinction rural-ville ne porte pas uniquement sur les avantages et les inconvénients des espaces en eux-mêmes. Les espaces ruraux seraient alors des espaces de vie plus sains, notamment pour les familles. Ici, ce n'est pas tant le rural qui est loué, que la ville qui est dépeinte sous des couleurs très sombres :

> *« Parce qu'on pense que la ruralité s'est plus facile à vivre. Après la vie en ville, quand ils sont dans des ghettos, la drogue, le harcèlement, ça c'est sûr que la campagne ça leur change la vie. Et quand ils veulent élever leurs enfants correctement, ils choisissent la campagne. Ça, ils nous le disent »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

Il est intéressant de noter qu'il s'agit là d'un entretien qui s'est déroulé à Pamiers, avec une personne habitant Pamiers et dont l'association accueille aussi un public appaméen. Mais Pamiers n'est pas incluse dans cette représentation de la ville, et si la commune n'appartient pas à la catégorie des espaces ruraux, elle s'en rapproche néanmoins dans cette représentation. Pamiers n'a pas été décrite comme une ville par la personne interrogée, pourtant bien au fait des différences urbain-rural, notamment en ce qui concerne les catégories administratives, mais comme un entre-deux entre le rural et l'urbain. Dans ce système de représentations, la place des petites villes ariégeoises est à relever. Elles ne sont pas parées des vertus du rural, mais elles ne sont pas non plus affligées des maux urbains. Trop petites et/ou trop proches, elles ne correspondent pas à l'image de ce qu'est une ville. D'autres acteurs sociaux rencontrés l'ont aussi été en ville. Pour eux aussi, leur commune ne s'apparentait pas réellement à la ville. En

distinguant aussi nettement, et selon des jugements de valeur, l'urbain du rural, les discours tendent alors à élargir la catégorie d'espace rural pour tenter d'y inclure, autant que faire se peut, les espaces urbains du département, comme des espaces autres, plus proches du rural que de l'urbain.

Les maux supposés de la ville ne sont pas inconnus des espaces ruraux. Et aucune des personnes rencontrées n'a jamais prétendu le contraire. Néanmoins, ils sont alors minimisés ou décrits comme appartenant au passé. C'est par exemple le cas de la drogue dans le département qui a une réputation de lieu où se cultive et se fume du cannabis, réputation fausse selon certains :

> « *Faut savoir qu'on cultive pas plus d'herbes en Ariège qu'ailleurs on a été impacté y a quelques années en arrière, y a 30 ans, quoi… Mais là c'est un truc on arrive pas à s'en sortir, et on y travaille* » (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, et qui est né en Ariège et est parti à la fin de l'adolescence avant d'y revenir adulte pour y ouvrir un restaurant)

Lieux à part, les villes ariégeoises sont néanmoins distinguées les unes des autres par les personnes que nous avons rencontrées, selon une combinaison d'éléments variés : leur localisation au sein du département, en plaine ou en montagne ; leur taille ; leur proximité à Toulouse ; leur mentalité. Une véritable opposition se joue ainsi entre Foix et Saint-Girons. Au-delà d'une opposition classique qui pourrait exister entre une préfecture et sa sous-préfecture, entre deux villes qui ont longtemps accueilli des équipes de rugby différentes, l'opposition porte aussi sur les mentalités des habitants et des modes de vie qu'elles permettent.

> *« J'avais une personne qui disait ça : à Foix, le seuil de tolérance est très bas, on est très vite agacé. Par rapport à une ville comme Saint-Girons où les gens sont quand même, ils tolèrent beaucoup plus de choses que nous Fuxéens, où dès qu'un mec se*

gare mal, on va être énervé. On tolère beaucoup moins de chose. c'est comme ça Foix, faut que ce soit carré. c'est une petite bourgeoisie.. à Saint-Girons, l'influence hippie est passée par là. A Foix, on trouve insupportable de voir un mec assis sur un banc, en train de boire une bière. c'est pas insupportable quoi ! Moi, quand je vais en tourisme, je pique-nique et je bois une bière au bord de la mer », (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté)

A Saint-Girons, la différence avec Foix est, cette fois, fièrement revendiquée, et l'esprit d'accueil et de solidarité de la commune mis en avant. La différence est alors expliquée par les couleurs politiques de l'équipe municipale, mais aussi par la petitesse de la ville, alors plus décrite comme un bourg que comme la troisième ville du département, et par la proximité avec le monde rural. La ruralité, les valeurs qui y sont attachées, sont, en effet, l'objet d'un système de représentations spécifique qui se superpose à celui porté sur les espaces ruraux.

Les espaces ruraux, par opposition à la ville, sont donc idéalisés. Et sont vantés les modes de vie qui y existent et les valeurs qui y naissent et y prospèrent. Une faible densité n'apporte pas uniquement, comme nous l'avons vu, de la tranquillité, mais est synonyme, pour beaucoup, d'interconnaissance avec le peu de voisins qui existe. Dans les entretiens menés, l'interconnaissance était le plus souvent liée à la solidarité, une autre valeur positive liée aux espaces ruraux. De cette interconnaissance découlerait tout naturellement la solidarité, une solidarité intrinsèque aux espaces ariégeois, qui s'inscrirait à la fois dans l'histoire du département et dans sa géographie spécifique, la dominance du rural. Loin de « la perte d'identité rurale » prédit à la fin des années 1980, (Kayser, 1996), la ruralité est ici évoquée positivement, comme porteuse de valeurs morales.

« Et en Ariège, la solidarité, ça existe encore quoi. Je veux dire on a des poches de résistance, pour les migrants qui se sont créées. Et ça existe encore. C'est peut-être lié à l'histoire locale. Ça c'est clair. A Montgaillard, on avait des camps de harkis. L'Ariège a été une terre d'accueil, toujours, et puis c'était une terre d'où on partait,

parce qu'y avait pas de boulot. On a toujours accueilli. Toujours des poches de résistances. Et puis de gauche aussi, on peut le dire. Et notre préfète est quand même accueillante du coup elle facilite plus que d'autres départements. Mais des poches de résistance. […] Un peu comme dans les Alpes de Haute-Provence. Et puis, on est un territoire de passage. On a toujours eu des frontières avec l'Espagne et donc du coup, c'est historique », (Entretien avec un bénévole d'une association du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

« Après dans le rural, c'est vrai qu'on y vit mieux. Il faut pas le dénigrer le rural. La solidarité existe. On a des œufs, on les partage, on a des patates, on les partage. Des cerises, on va les donner. Où ça se vit formidablement bien, c'est dans les vallées de Saint-Girons. Je ne sais pas si vous connaissez y a 13 vallées qui descendent sur Saint-Girons. Là-bas, ça marche admirablement bien. Y a trois migrants, on les accueille. Ils sont nourris, logés, blanchis. On les amène parfois à Toulouse. Y a des poches comme ça en Ariège où la solidarité existe vraiment et elle est vécue entièrement. On descendra pas au marché, sans faire le tour du village en disant, je descends au marché à 10 heures. Quelqu'un veut venir ? je remonte à une heure. Où est-ce que vous avez besoin de pain ? », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

2. Les espaces ruraux, un mirage vert

« Pour décrire les migrations vers les espaces ruraux, faut-il parler des nouveaux habitants qui n'ont pas choisi d'y aller ? La littérature scientifique récente appréhende les flux vers les zones rurales comme l'expression d'une stratégie résidentielle, expression d'un capital de mobilité qui permet de choisir son lieu de résidence », (Tommasi, 2014, p.233). A cette question, Tommasi répond par l'affirmative et consacre quelques pages à parler de ceux qui

sont « à la campagne sans l'avoir choisie », (Tommasi, 2014, p.233). Désignés comme « migrants économiques », leurs raisons d'installation n'ont que peu à voir avec les représentations idylliques du rural que nous avons pu voir : avoir un emploi, obtenir des papiers plus facilement qu'en ville, éviter les contrôles de police, (*ibid*.) Dans notre échantillon, il n'y a pas beaucoup de telles situations et ce sont surtout les personnes rencontrées à la Communauté Emmaüs qui y correspondent, pour qui la question du rural n'a pas été primordiale dans le fait de venir en Ariège. Et pour les autres personnes interrogées, la décision de venir s'installer ou de rester à la campagne n'a pas été décrite comme une contrainte (excepté pour Françoise et son compagnon). Au contraire, elle a été présentée comme un choix, justifié par les nombreuses aménités du rural. Les acteurs sociaux rencontrés ont, eux aussi, mis en avant ces mêmes représentations pour expliquer l'arrivée de nouveaux habitants :

> *« Ceux qui viennent vivre ici, c'est sûr ça les change. C'est une qualité de vie qu'ils auraient pas ailleurs… ou plus difficilement alors. C'est ce qui explique qu'ils viennent d'ailleurs »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette similarité entre les représentations des espaces ruraux, et plus particulièrement ariégeois, qu'il s'agisse d'acteurs sociaux ou de particuliers, questionne. Certes, chacune des personnes interrogées a tenu des propos spécifiques, apporté des précisions, et mis en avant des particularités. Il ne s'agit pas ici de dire que toutes les personnes rencontrées ont la même représentation du rural et ont tenu le même discours sur les espaces ruraux ariégeois et sur les raisons de leur choix résidentiel. Néanmoins, les éléments représentatifs du *rural idyll* semblent faire partie d'un langage commun. Et ce, quelle que soit l'origine du discours : à première vue, pas de grandes différences entre les locaux qui ont toujours vécu en Ariège, ceux qui y sont revenus et ceux qui s'y sont installés. De la même façon, pas d'écart significatif selon le lieu de vie, que l'interlocuteur vienne d'un hameau du massif montagneux ou d'un bourg de la plaine.

Spécifier, à partir des entretiens réalisés, le rôle exact qu'ont joué les représentations dans les pratiques – et plus spécifiquement dans les pratiques résidentielles -, ou au contraire les

effets des pratiques des personnes rencontrées sur leurs représentations du rural, n'est pas possible. Et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord à cause des liens si spécifiques et si étroits qui unissent pratiques et représentations : « Les pratiques sociales sont largement orientées par les représentations sociales, car représentations sociales et pratiques sont indissociablement liées : elles s'engendrent mutuellement ; les représentations guident et déterminent les pratiques et ces dernières agissent en créant ou en transformant des représentations sociales », (Abric, 2003, p.14). Mais aussi en raison des méthodes choisies : passer par des récits de trajectoires individuelles – qu'elles se concentrent sur l'emploi, sur le parcours résidentiel ou familial – tend à mettre en avant des événements, (Robette, 2009). Cet éclairage sur des événements – réussite, rupture, changement, bifurcation, etc. – rend plus compliqué l'analyse fine des liens entre pratiques et représentations. Cet inconvénient méthodologique est, de plus, certainement renforcé par l'objet de recherche en lui-même : la pauvreté. En effet, pour certains, l'exercice du récit de soi, de son individualité, et de l'unicité de sa situation, s'il n'est pas forcément un exercice maîtrisé, est un exercice pratiqué : « les politiques d'insertion sont individualisées et territorialisées, elles sont, plus que d'autres, porteuses d'une injonction biographique à l'endroit de leurs cibles, c'est-à-dire des usagers de l'Etat social. La logique contractuelle qu'elles mettent en œuvre prend le pas sur la logique statutaire des droits sociaux classiques. Dans ce contexte, les individus se trouvent devant l'injonction de produire eux-mêmes leur monde social à partir de leurs singularités biographiques », (Duvoux, 2009, p.115). Cette injonction n'est certainement pas sans effet et contribue à brouiller, un peu plus, les frontières entre représentations et pratiques.

Quoi qu'il en soit des représentations positives des espaces ruraux ont été utilisées par la plupart des personnes rencontrées lorsqu'elles ont décrit ou expliqué leur choix de lieu de vie. Parmi les personnes venues s'installer en Ariège, peu nombreuses sont celles qui l'ont fait par hasard. La plupart ont, au cours de l'entretien, apporté des éléments expliquant leur choix pour ce département – éléments relatifs aux spécificités des espaces ruraux ou des espaces ariégeois en eux-mêmes. Ces représentations positives des espaces ruraux – qu'il s'agisse des modes de vie qu'ils sont censés permettre ou des valeurs qu'ils sous-tendraient – ne sont donc pas utilisées

uniquement dans un discours visant à valoriser l'espace rural et l'Ariège, mais sont décrites comme éléments de l'attractivité des espaces ruraux ariégeois et participent de la justification de la migration ou du maintien sur le territoire. Pour certains, c'est l'Ariège ou un lieu en Ariège qui se retrouvent au cœur du projet d'installation, et surtout de retour. L'attachement peut être varié et prendre diverses formes : cela peut être l'espace de l'enfance, de la première jeunesse associée à la famille comme c'est le cas pour Francine qui est revenue dans son village natal, habiter la maison de son enfance une fois à la retraite de l'éducation nationale, il y a une vingtaine d'années :

> *« Après, je suis devenue institutrice. Et je suis donc partie. J'ai eu mon premier poste dans l'Aude. […] Et je suis revenue une fois à la retraite. Je suis revenue avec mon mari, qui, lui, n'est pas du coin. Mais l'idée, c'était de revenir dans le village où j'avais grandi, dans la maison familiale »*, (Entretien avec Francine, profil des trajectoires de la pauvreté créée, est née en Ariège, a quitté le département au début de sa vie professionnelle et est revenue à la retraite).

Pour d'autres, l'attachement peut sembler plus ténu, ou du moins plus récent. C'est le cas de Charles qui est venue vivre en Ariège adulte, après avoir découvert le département pendant des vacances alors qu'il était plus jeune :

> *« J'ai connu par des amis qui étaient du coin. La maison de famille, c'était devenue leur résidence secondaire pour les week-ends, les vacances. Une fois, ils m'ont invité à l'automne. Et ici, c'est l'automne la meilleure saison ! Tout le monde vous le dira, pas l'été, pas le printemps, l'automne ! Et donc après, je suis venu plus souvent, et puis seul, et puis je me suis installé […] Parce que l'Ariège, c'est quand même particulier. C'est pas juste la campagne, ou la montagne, c'est une atmosphère »*, (Entretien avec Charles, profil des trajectoires de la pauvreté créée, est venu s'installer en Ariège à l'âge adulte avec un projet professionnel)

La notion de retour peut être assez large : elle peut concerner des personnes qui, comme Francine, désirent revenir dans le village de leur enfance après une vie professionnelle passée ailleurs ; mais elle peut aussi être utilisée par des personnes qui venaient passer de simples vacances, enfant ou non. C'est que les espaces ruraux, en tant que lieu de vie, ne sont pas uniquement choisis selon des critères pratiques, mais aussi selon des sentiments qu'ils peuvent provoquer : « les campagnes appartiennent encore aux espaces de la nostalgie, avec des légitimités qui relèvent plus de l'envie, de l'image accordée que de la pure logique économique », (Husson, 2008, p.156).

Pour d'autres, ce n'est pas tant l'Ariège que le rural, ou plus spécifiquement la montagne, qu'ils ont choisi. C'est le cas pour Benjamin qui est venu s'installer jeune en Ariège avec sa compagne, après avoir quitté Grenoble. Mais aussi pour Nadia qui après plusieurs années comme institutrice à la Réunion a voulu rentrer en métropole.

> *« Au départ, on a voulu quitter Grenoble et aller à la campagne, la campagne-campagne. […] La vraie campagne, avec la belle maison, sans voisin, et avec plein d'espace. C'est ça qu'on voulait. Sans forcément d'idée où ça devait être. Ouais, on savait plus comment que ça devait être que où »*, (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, venu s'installer en Ariège il y a un peu plus de dix ans)

> *« Pour nous, X. [village en moyenne montagne], ça a plus été du hasard qu'autre chose. On savait qu'on voulait aller à la campagne, dans la montagne. […] Pour les enfants et pour nous aussi ça collait, c'est ce qui nous a convaincu »*, (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, est arrivée dans le département avec sa famille à la suite d'une mutation demandée car ils voulaient vivre à la montagne)

Ce qui prime dans le choix résidentiel, selon les personnes interrogées, peut donc varier. Néanmoins, les spécificités du rural, alors pensées comme des aménités, sont mentionnées pour justifier la venue ou le maintien dans ces espaces.

Pour beaucoup, l'envie du rural s'est fondée sur deux éléments : la grandeur de l'espace en lui-même, et la maison en elle-même. A l'espace ouvert, proche de la nature, se superpose l'envie de la maison individuelle, champêtre. Ce rêve « de la petite maison dans la prairie » n'est pas une lubie individuelle qu'on ne retrouverait que dans quelques cas, mais restent, pour beaucoup de Français, un des atouts majeurs des espaces ruraux. De façon générale, la question même du logement rural est source d'intérêt. Alors que le logement représente un poste de plus en plus important dans les budgets des ménages, et notamment des plus modestes, (Bigot, 2009), il semble, qu'en Ariège, les prix restent raisonnables[38]. Les caractéristiques du logement rural, du moins telles qu'imaginées, jouent-elles un rôle : la grande maison individuelle, avec un jardin, au calme, etc. La question du logement rejoint alors celle des représentations du rural. Les gens recherchent une habitation qui fassent écho à l'image qu'ils se font du rural. Quand Nadia a décidé de venir s'installer en famille dans le département, elle a recherché une maison de montagne, une maison où vivre avec ses deux enfants, qui s'accorderait avec le paysage autour :

« On voulait pas d'un appartement. Ou d'une maison de village. On vient pas vivre ici, dans les montagnes, pour ça. Pour avoir des voisins, pas d'espaces, pas de soleil. Parce que les maisons de village, elles sont moins chères, mais vous avez pas de jardin, ou un tout petit truc, ou un bout de terrain à la sortie du village. Nous, ce n'est pas ça qu'on voulait. On voulait la maison, toute seule, tranquille, et avec le terrain qui va avec, bien sûr. Pour

[38] Voir chapitre 6

profiter. Pour les enfants aussi », (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, est arrivée dans le département avec sa famille à la suite d'une mutation)

Le critère du logement est ainsi le plus souvent couplé à d'autres critères relevant des représentations positives des espaces ruraux. Représentations et réalités pragmatiques, comme le prix du logement, participent alors, ensembles, de l'attractivité des espaces ruraux. Représentations et réalités pragmatiques ne sont pas isolées les unes des autres, mais fonctionnent ensemble, du moins dans les discours des personnes interrogées, qui ne distinguent pas forcément l'une et l'autre dans leur motivation ou prise de décision. Si la mise en valeur des espaces ruraux par des représentations positives ou par la mise en avant de certaines réalités peut expliquer l'arrivée et/ou le maintien des populations dans les espaces ruraux, cela peut aussi résulter, comme nous allons le voir, dans un processus d'appauvrissement de certaines catégories de population.

Ces représentations de la ruralité et des espaces ruraux comme d'un lieu accueillant rappellent une des fonctions que l'espace rural peut jouer pour les personnes en situation de pauvreté que nous avons pu rencontrer : le refuge. Pourtant, le rural n'est pas aux yeux de tous un refuge. Pour certains, c'est même tout le contraire. C'est le cas de Françoise qui vit à en Ariège depuis plusieurs années et qui décrit le cercle vicieux dans lequel elle se sent enfermée avec son compagnon. Arrivée en espérant trouver du travail, elle est aujourd'hui en fin de droit du chômage et son compagnon est au RSA, et ils ne parviennent pas à faire face à toutes leurs dépenses. Pour conserver la maison, à l'extérieur du village, qu'ils louent et le terrain attenant où ils ont un potager, ils ont choisi de ne plus avoir de voiture. Mais sans voiture, ils ne peuvent plus se déplacer pour chercher du travail, pour les courses ou même pour leurs loisirs. Tous deux voudraient quitter l'Ariège, mais ne parviennent pas à économiser pour déménager et trouver un autre logement. Cependant, elle reconnaît, elle aussi, avoir souscrit, ainsi que son compagnon, à ces représentations du rural, qui ont participé à leur choix de s'y installer :

« Quand on est arrivé, c'est sûr on a craqué pour la petite maison dans la prairie. Pour nous, c'était super, c'était ce qu'on voulait : une mignonne petite maison, toute seule, avec une jolie vue, du terrain. On s'est dit que c'était super pour le potager ! On s'imaginait vraiment y vivre une autre vie, différemment… », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, son arrivée dans le département, à l'âge adulte, a été vécu comme un changement de vie)

Des choix ont donc été faits qui, avec le recul, ne semblent pas les plus judicieux mais qui correspondaient alors à des représentations, des envies bien précises :

« On a pas vraiment réfléchi au reste d'ailleurs. C'est sûr qu'on s'est un peu trop concentré sur la maison. Et on pensait que le reste suivrait. On voyait pas trop ce qui pouvait mal aller d'ailleurs. Après tout, c'était la campagne, le calme, la liberté », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, son arrivée dans le département, à l'âge adulte, a été vécu comme un changement de vie)

Ce ne sont pas tant les caractéristiques de l'espace rural, du territoire, (Lyet, et al., 2010), qui sont ici les causes de la situation de Françoise et de son compagnon, que leur méconnaissance de ces dernières, ou du moins une connaissance limitée aux représentations idéalisées des espaces ruraux, d'un rural « mal-pensé », (Boulineau, Guy, 2015). Ces représentations n'affectent pas uniquement les situations mais aussi l'image de la pauvreté : « On gagnera moins à la campagne ? Et alors ? La pauvreté y est moins dure qu'en ville. On cultivera nos légumes et élèvera quelques poules. On aura toujours quelque chose à manger. Et de la bonne nourriture ! Peut-être même qu'on fera du bio », (Perriot, 2013, p.13). Cette méconnaissance des réalités rurales peut être à l'origine de situations difficiles et provoquer des situations de paupérisation. Elle s'applique, comme nous allons le voir, à différents objets, comme le logement, l'emploi ou l'adéquation entre caractéristiques rurales et situations individuelles, et touchent aussi bien les individus en situation de pauvreté qui espèrent vivre mieux à la

campagne, que ceux qui s'y installent sans problème de pauvreté, et que les acteurs de la lutte contre la pauvreté.

2.1 Quand la maison cache le froid

Un acteur de la lutte contre la pauvreté, qui travaille avec 24 communes autour de Lavelanet, et qui est habitué à travailler avec des nouveaux arrivants, regrette que les choix résidentiels des nouveaux habitants soient trop souvent fondés sur les représentations de ce qu'un logement rural devrait être :

> *« Justement pour le logement, une personne en difficulté, qui a les minima sociaux, la plupart quand ils viennent, ils veulent une maison isolée, avec jardin. Mais justement, c'est une difficulté supplémentaire qu'ils se rajoutent : y a la mobilité… il vaut mieux être près des services, et pourtant la demande elle reste majoritairement sur ces types de logement. Sauf qu'ils sont pas forcément toujours décents. Et cette sorte de liberté recherchée, un logement à l'écart, cette tranquillité, ça peut rajouter des difficultés aux personnes. Ils sont pas des mieux logés et puis ils sont isolés. L'hiver, tous les hivers se ressemblent pas, mais il peut y avoir un vrai mauvais temps qui empêche de sortir »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Selon son expérience, les choix résidentiels des nouveaux habitants, et spécialement de ceux en situation de pauvreté ou précaire, ne sont pas vraiment adaptés aux spécificités des espaces ruraux. Ne voir dans une maison isolée qu'une image de tranquillité et d'entre-soi chaleureux n'est qu'un exemple parmi d'autres d'une mauvaise prise en compte des réalités rurales, d'un « mal-pensé » du rural, face aux représentations idylliques de ces espaces. Si les représentations des espaces ruraux et certaines de leurs caractéristiques peuvent être à l'origine de l'attractivité des espaces ruraux, elles participent aussi, comme nous allons le voir, des mécanismes de

production et de reproduction des situations de pauvreté. La référence à l'hiver – « *L'hiver, tous les hivers se ressemblent pas, mais il peut y avoir un vrai mauvais temps qui empêche de sortir »* - n'est pas simplement anecdotique. Cette saison a été mentionnée à plusieurs reprises, en diverses occasions et par différentes personnes. Dans *Terre courage*, livre de Longa, est racontée l'arrivée dans le canton de néo-ruraux à la fin des années 1960, à partir des souvenirs de ces derniers ; l'auteur s'attarde sur l'importance de l'hiver dans l'accueil par les populations locales de ces nouveaux arrivants : c'est l'hiver qui révèle vraiment les individus, et tant que ces derniers n'ont pas passé tout un hiver dans le canton, ils ne sont considérés que de passage. Si aujourd'hui l'hiver n'est plus perçu comme l'épreuve à surmonter, il n'en reste pas moins une saison particulière, notamment dans les zones de montagne :

> *« Dans le hameau, y a 5 – 6 maisons. A l'été, y en a 4 qui sont occupés et l'automne et le printemps, un peu moins. Parfois le week-end, ou pour les vacances. L'hiver par contre, y a pas un chat. Je suis tout seul. Après, faut bien dire que c'est particulier. On est régulièrement bloqué par la neige. Ça arrive qu'on reste bloquer deux ou trois jours »*, (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui est né et a toujours vécu en Ariège et qui vit dans un hameau isolé dans le massif montagneux)

Avec deux tiers du département dans le massif pyrénéen, l'hiver peut être, en effet, plutôt rigoureux. Les chutes de neige rendent nécessaire la possession d'un équipement spécifique pour pouvoir se déplacer en voiture (pneus neiges, chaînes), peuvent bloquer les routes, isoler certains hameaux ou petits villages plusieurs fois au cours de l'hiver, et peuvent occasionner pour certains des frais supplémentaires s'ils veulent se déplacer :

> *« L'hiver, on bouge moins ! Enfin, ça dépend des hivers, mais là, on a pas les pneus neige, donc on fait plus attention. On essaye de pas trop rouler. C'est un peu dangereux. Et puis pour la voiture, c'est sur que c'est pas non plus la meilleure saison, elle a de plus en plus de mal à démarrer, ce genre de choses, quoi »*, (Entretien avec Béatrice,

profil des trajectoires de la pauvreté, qui est née en Ariège et a beaucoup bougé au sein du département)

Pourtant, les réalités concrètes de cette saison ne semblent pas être connues de tous ou réellement appréhendées :

« Ces familles, elles ont le fantasme qu'on est dans le Sud de la France et qu'il va faire beau. Mais c'est pas ça, on est près de la montagne. On a ces familles, quelques unes sur le secteur », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Le premier hiver a ainsi été compliqué pour Nadia et sa famille qui, de plus, avait perdu quelque peu l'habitude de la rudesse hivernale après plusieurs années à la Réunion :

« Même si on s'en doutait, si on savait ce que c'était, le premier hiver a été un peu dur. C'était pas que du négatif bien sûr, mais il a fallu apprendre à… comment rouler, comment chauffer le plus vite et le moins cher, ce genre de choses », (Entretien avec Nadia, profil des trajectoires de la pauvreté créée, qui est arrivée dans le département avec sa famille à la suite d'une mutation)

Si ces récits semblent, à première vue, ne relever que d'une question d'adaptation individuelle, ils s'inscrivent, en réalité, dans une problématique plus générale : la précarité énergétique et sa non-prise en compte. La précarité énergétique concerne les ménages qui dépensent plus de 10% de leur revenu disponible pour s'acquitter de leurs factures d'énergie, (ADEME, 2018). En Ariège, l'Observatoire Régional de l'Energie de Midi-Pyrénées estimait qu'il y avait, en 2010, 12 000 ménages en situation de précarité énergétique. La précarité énergétique touche aussi bien les néo-ruraux que les locaux, les propriétaires que les locataires :

« C'est un public de locataires, une grande majorité. Mais par contre, c'est à peu près équilibré parc privé et parc public. Même les locataires du parc HLM, ils ont des soucis sur la précarité énergétique », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette question de l'énergie est revenue dans la plupart des entretiens avec les acteurs de lutte contre la pauvreté. En effet, les demandes d'aide pour régler ce type de facture représentent une part importante des aides qu'ils ont à traiter et une part non négligeable des montants accordés : parmi les prêts solidaires accordés par Emmaüs, 8 en 2016 étaient destinés à régler des factures d'énergie pour un montant moyen de 500 euros ; 12% des aides demandées au Secours Catholique concerne l'énergie et 5619 euros d'aides ont été accordées pour cela en 2016 ; au CCAS de Foix, ce sont 20% des demandes d'aides exceptionnelles qui sont faites au nom de la précarité énergétique, 50% au CCAS de Saint-Girons. En effet, l'énergie est un poste de dépenses important, sur lequel il n'est pas facile de jouer. Selon une étude de l'Observatoire National de la Précarité énergétique, il existe sept catégories de stratégies pour faire face à la précarité énergétique : « supporter l'inconfort ; réduire les factures d'énergie ; accroître le revenu disponible ; négocier avec le bailleur ; arbitrer entre le paiement des factures d'énergie et le loyer ; solliciter des aides ; déménager », (Beslay et Gournet, 2018, p.30). Toutes ces stratégies ne sont pas forcément envisageables pour les ménages, ou ne procurent pas de résultats. Déménager implique des frais, souvent importants pour des ménages en situation de pauvreté, et sans la garantie d'un mieux dans le nouveau logement ; demander une aide ne signifie pas qu'elle est systématiquement accordée ; négocier avec son bailleur peut être difficile, même si celui-ci est de bonne volonté :

« Un grand nombre de logements très vétustes. Avec des propriétaires bailleurs qui sont aussi paupérisés, qui sont aussi des propriétaires qui n'ont pas les moyens d'investir, de rénover au mieux. Qui louent mais qui n'ont pas les moyens, qui font du bricolage on va dire. […] c'est plus compliqué pour les propriétaires bailleurs, il faut qu'il ait

une part d'investissement pour rénover », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Certaines de ces stratégies, quant à elles, peuvent accroître les difficultés des ménagés. Supporter l'inconfort, ou réduire les factures, passe le plus souvent par du bricolage, du calfeutrage, ou même par l'abandon de certaines pièces. Le plus souvent ces techniques sont couplées les unes aux autres :

« Alors, moi c'est la cheminée qui chauffe la pièce principale et j'ai un poêle pour l'étage où il y a la chambre des enfants. Je chauffe pas l'étage quand ils sont pas là [sa chambre est aussi à l'étage et n'est donc pas chauffée]. Après, sinon on chauffe les lits à la brique. (…) Tu laisses la brique dans le feu et après tu la mets au pied du lit, et ça chauffe vraiment ça », (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, venu s'installer en Ariège il y a un peu plus de dix ans)

Arbitrer entre les factures d'énergie et les autres est une stratégie qui risque d'aggraver la situation ou de provoquer un appauvrissement encore plus important pour les ménages. Pour les ménages en situation de pauvreté, l'arbitrage ne peut se faire le plus souvent qu'avec le loyer. Mais avoir des impayés de loyer, c'est risquer l'expulsion. Risque que la plupart ne prennent pas. Au contraire, il semble que les factures d'énergie soient parmi les derniers postes dans les budgets :

« La priorité est sur le maintien dans le logement. On paye à peu près le loyer, on assure le minimum, c'est-à-dire de quoi manger et quand même la vie sociale. On voit quand même que les gens, ils gardent la vie sociale. On constate que les gens gardent le téléphone, arrivent à payer pour se maintenir une vie sociale, leur vie tout simplement. Et l'énergie, c'est le dernier poste qu'ils vont payer », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

La crainte de perdre son logement, la nécessité des autres dépenses (comme l'alimentation), la mensualisation d'autres dépenses (comme les abonnements téléphoniques) peuvent expliquer ce choix. Le fait que le non-paiement des factures d'énergie affecte une dimension privée, qui n'est pas visible de l'extérieur peut aussi expliquer ce choix. Pour Beslay et Gournet, cela s'explique aussi par les conseils donnés aux ménages en difficulté : « L'arbitrage entre facture d'énergie et de loyer est particulièrement délicat. Dans le document *Lutter contre l'habitat indigne. Guide pratique à l'usage des occupants* (2011), la DIHAL [Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement] indique clairement *si vous avez d'autres dettes ou des crédits en cours (crédits à la consommation par exemple) payez d'abord votre loyer pour pouvoir rester chez vous, car les autres dettes ne sont pas prioritaires, et ne pas les payer est moins grave pour vous* », (Beslay et Gournet, 2018, p.42).

La précarité énergétique est le plus souvent liée au logement, notamment à sa mauvaise isolation (ADEME, 2013). Et l'Ariège, à l'instar d'autres départements ruraux, est caractérisée, comme nous l'avons vu, par un parc immobilier où les logements de mauvaise qualité sont assez nombreux puisque 12% des locataires vivent dans un logement de mauvaise qualité, (PDALPD, 2015). Pour les acteurs sociaux, au-delà de l'état même de logement, d'autres raisons expliquent la précarité énergétique : la méconnaissance des modes de chauffage ; la méconnaissance des réalités rurales, qu'elles soient saisonnières ou qu'elles concernent le logement ; et la primauté accordée à certaines questions.

> *« Après, s'ils se chauffent avec des poêles à pétrole, ce qui est abominable… forcément, on va pas. Il faut pas aider, et laisser les gens se chauffer comme ça. Il faut trouver des solutions rapides. Pour moi, ils sont dans l'urgence dans ces cas-là »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« On a quand même eu des gens qui sont venus et qui savaient même pas comment fonctionner une cheminée. Ils se sont chauffés tout l'hiver au bois vert. Un truc inimaginable quoi. Après, ils ont appris »*, (Entretien avec Nicolas, profil des

trajectoires de la pauvreté héritée, qui est né en Ariège et a quitté le département à la fin de l'adolescence pour y revenir à l'âge adulte)

L'ignorance du fonctionnement, des qualités et des défauts des différents types de chauffage n'est pas spécifique aux espaces ruraux. Mais se chauffer, dans de vieilles demeures, dans un climat montagnard, demande un certain savoir-faire, un apprentissage qui peut être difficile car synonyme de froid. D'autant plus quand il se retrouve combiné avec une méconnaissance des réalités non seulement des logements mais aussi des espaces ruraux : une grande maison est plus difficile à chauffer, un appartement ancien moins isolé qu'un appartement neuf, une maison individuelle plus dure à chauffer qu'un appartement :

« Louer une grande maison, c'est pas forcément le mieux. Ça se chauffe pas pareil qu'un appart, c'est sûr. Y a pas la chaleur des voisins déjà. Et puis les trucs haut sous plafond, c'est quasi impossible à chauffer. Ça fait beau, c'est sûr, avec des murs épais, en pierres même, mais c'est une glacière, quoi », (Entretien Ari, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, est né dans le département et y a toujours vécu)

S'ils ne sont pas toujours méconnus, ces éléments ne semblent pas jouer un rôle décisif dans le choix du logement, notamment face à la question de la situation, ou du prix, de ce dernier :

« Alors, nous c'est sûr que quand on a trouvé, on a pas vraiment cherché à demander ce qu'il en était du chauffage. La maison nous plaisait, c'était dans le coin qui nous intéressait. Ça c'est un peu arrêter là… Et puis, faut dire que leur truc de diagnostic énergétique, on y comprend pas grand-chose. C'est pas très bien fichu », (Entretien Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui a grandi et est restée dans le département depuis son enfance)

« Y en a certains qui louent des appartements corrects et d'autres qui louent des logements au montant de l'allocation logement et puis c'est tout. La personne arrive, chouette l'allocation logement couvre mon loyer. Mais quand vous voyez les factures d'électricité, c'est mieux d'avoir un loyer plus cher et un loyer correct. Mais les gens souvent, ils voient pas ça. Quand ils louent, c'est pas forcément ce qu'ils regardent », (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Si le prix du logement n'est pas à ignorer, comme nous l'avons vu, la question de ce qu'offrent les espaces ruraux, en termes de mode de vie n'est pas anodin. Dans les esprits, les espaces ruraux sont associés à un certain type de logement : des logements individuels, spacieux, avec jardin, dans un environnement calme, etc. Ces logements sont intégrés dans une vision idéalisée des campagnes aujourd'hui partagée par bon nombre de Français : « Qu'ils soient citadins, ruraux, néo-ruraux ou élus la très grande majorité des interviewés est d'accord : la recherche d'une meilleure qualité de vie représente la motivation prioritaire des candidats à l'installation à la campagne. Les citadins valorisent en particulier un mode de vie perçu comme moins stressant par rapport à la ville (36%), une vie globalement moins chère (27%) et un environnement moins pollué *»,* (Enquête IPSOS, 2003). Sont donc préférés et favorisés certains types de logements et certains modes d'habiter qui correspondent à cette image : éloignement aux nuisances, qu'il s'agisse d'axe routier ou d'un trop important voisinage ; recherche de certaines commodités, ensoleillement, espace intérieur et extérieur, jardin, etc. Certaines qualités des logements sont ainsi mises en avant : la tranquillité, la liberté, le calme, la solitude, etc. Un agent immobilier résume, de façon lapidaire, l'état du marché : « les gens veulent du terrain, pas de voisin ». Or cette recherche – d'espace, de tranquillité, d'un mode de vie rural – peut, pour certaines populations, être à l'origine de difficultés nouvelles, et le logement qui faisait tant rêver ou qui semblait convenir devient un véritable gouffre :

« On a des factures, c'est un truc de fou. Des factures que les gens arrivent pas à payer, et donc soit on trouve une solution, soit ils se chauffent moins, soit ils prennent de l'argent ailleurs pour éviter la coupure complète. (...) Mais ça génère des situations

terribles, des angoisses pas possible », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Les dépenses liées à l'énergie ne sont pas toujours anticipées, et peuvent grever lourdement un budget. D'autant plus que, comme nous l'avons vu, les stratégies d'adaptation qui existent sont, pour la plupart, propres à rendre la situation plus difficile. L'augmentation régulière des prix de l'énergie n'aide pas, et pour les ménages déjà en situation de pauvreté, payer toutes les factures liées à l'énergie n'est pas vraiment possible, à moins de ne pas se chauffer correctement. Au-delà de la seule question budgétaire, cette situation peut avoir d'autres conséquences néfastes, (Figure n°5). Les conséquences de la précarité énergétique peuvent tout d'abord être sanitaires : « *La précarité énergétique, qui va souvent de pair avec le mal-logement, est une dimension croissante de la pauvreté. L'absence ou l'insuffisance de chauffage, en particulier, a d'importantes répercussions négatives sur la santé des adultes comme des enfants », (Ledesert, 2014, p.1). Les personnes vivant dans un foyer mal ou peu chauffés sont plus susceptibles de développer des pathologies chroniques, comme les bronchites, ou des pathologies hivernales, comme la grippe, (Host, et al., 2013), autant de maladies qui, au-delà de leurs conséquences à court et long termes sur la santé des gens, engendrent des frais, des impossibilités de se rendre au travail, ou d'en chercher, etc. D'une autre façon, la précarité énergétique, et les difficultés, voire l'impossibilité, à y remédier, peuvent participer d'un isolement social de la personne. Cet isolement social, s'il n'est pas le propre des personnes qui souffrent de précarité énergétique, provoque une plus forte vulnérabilité des personnes, et aggrave des situations déjà difficiles. :*

« Comme on peut pas vraiment chauffer, c'est sûr que c'est pas là qu'on va recevoir. L'hiver, on reçoit pas les gens à la maison, et comme ça coûte trop cher de sortir dehors, et qu'on peut pas toujours se faire inviter chez les gens, on voit un peu moins de monde, c'est tout », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, son arrivée dans le département, à l'âge adulte, a été vécu comme un changement de vie)

Figure n°5 : La précarité énergétique
Ademe, 2017

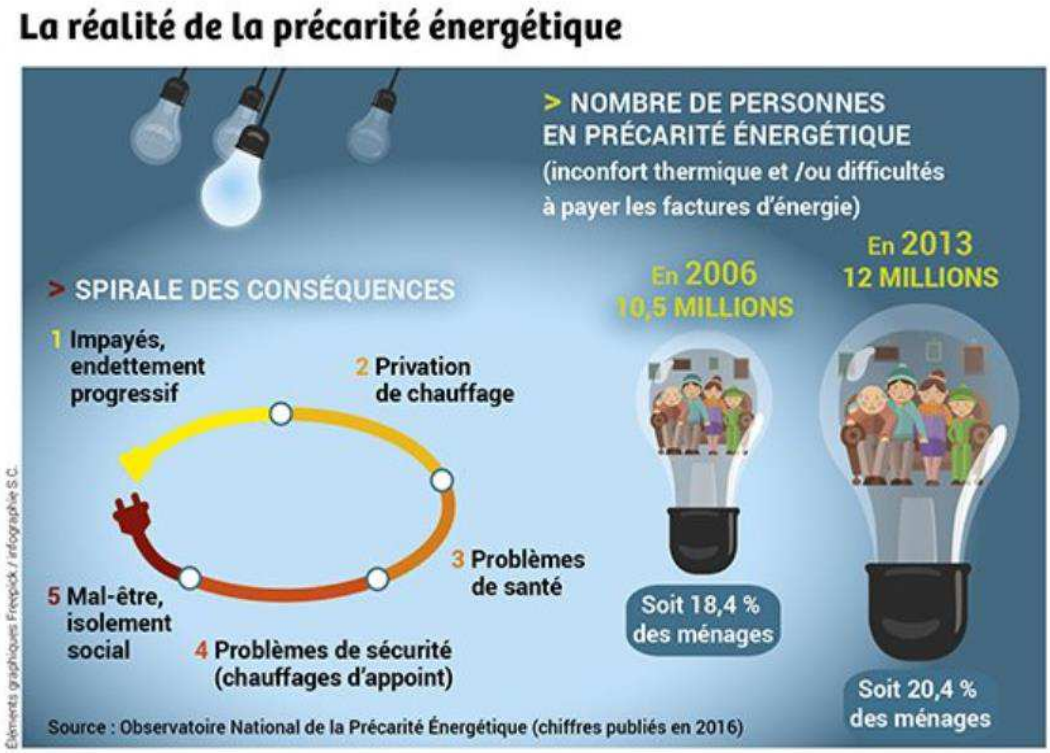

La méconnaissance des réalités rurales, qu'il s'agisse du climat et de la géographie, ou des logements, couplée à des représentations qui mettent en avant des modes d'habiter spécifiques peuvent, comme c'est le cas de la précarité énergétique, participer de la situation de pauvreté de certains ménages, la provoquer ou l'accentuer.

2.2 Quand les représentations du rural se transforment en cliché

Les espaces ruraux n'ont pas connu seulement un renouveau démographique, mais aussi une diversification des activités. Désormais, l'activité productive traditionnelle, essentiellement

agricole, ne suffit plus à définir le rural : « L'agricole ne fait plus le rural. Avec 8% de la population active, il n'y a qu'un agriculteur sur douze actifs en moyenne dans le monde rural », (Perrier-Cornet, 2003, p.33). Les espaces ruraux français connaissent ainsi une diversité socio-économique importante qui s'illustre dans les diverses fonctions de ces espaces : la campagne ressource, la campagne cadre de vie et la campagne nature, (Perrier-Cornet,2009). Cette mise en avant d'une multifonctionnalité des espaces ruraux et de leur renouveau démographique pourrait laisser penser que croissance démographique et croissance démographique vont de pair. Ce n'est pourtant pas le cas, (Talandier, 2007, p.15). On pourrait penser que les populations qui viennent s'installer dans les communes ariégeoises, dans les espaces ruraux en général, ne se préoccupent pas des questions telles que l'emploi disponible, le taux de chômage, le tissu économique, etc. Cette idée ne serait pas en contradiction frontale avec ce que nous venons de voir : les espaces ruraux jouissent de représentations positives, qui mettent en avant certains bienfaits et qualités, telles que la liberté, la tranquillité, la proximité avec la nature, etc. ; représentations où la question du travail n'a que peu sa place. Pourtant, la littérature nous montre qu'il s'agit là d'une des raisons de leur attractivité, (Tableau n°13).

Tableau n°13 : Les facteurs de motivation à la mobilité (en %) des émigrants en milieu rural

Chevalier, 2010

Tableau 1
LES FACTEURS DE MOTIVATION À LA MOBILITÉ (EN %) DES ÉMIGRANTS EN MILIEU RURAL

	1ère raison	2e raison	3e raison
Meilleur cadre de vie	24	40	34
Raisons professionnelles	21	10	12
Raisons familiales	14	11	12
Rejet du milieu urbain	10	15	15
Age de la retraite	8	3	3
Autres raisons	23	21	24

Source : enquêtes CRPEE/ UMR 5045, Chevalier (2006). Enquête réalisée sur un échantillon de 250 ménages. 100 % des personnes interrogées (soit 250) ont fourni au moins une raison, 55 % ont fourni au moins deux raisons et 25 % ont fourni trois raisons.

« Quelle que soit la provenance géographique des immigrants, les motivations à leur mobilité représentent une combinaison de facteurs associant l'économique au non économique. Dans l'ensemble des réponses, le cadre de vie et la volonté de retour au pays, dans une acceptation large et nuancée de ce terme, avec une référence fréquente à la famille, jouent un rôle aussi déterminant que les facteurs de motivation liés à l'emploi ou plus largement aux raisons économiques », (Chevalier, 2006, p. 14). Au-delà du rural en lui-même, des modes de vie qu'il permet, certaines des personnes interrogées ont justifié leurs choix résidentiels à travers la question de l'emploi. Pour certains, une minorité cependant, c'est tout simplement là où ils en ont trouvé. C'est par exemple le cas de Yann :

> *« J'ai commencé à travailler avec mon père. Pendant les fins de semaine, les vacances. Et puis, j'ai pu arrêter l'école [après le collège], et là, j'ai vraiment pu commencer à travailler sur les chantiers. Et puis, ça a continué. J'avais du travail, je suis resté, c'est tout. Je crois pas m'être vraiment posé la question d'ailleurs* », (Entretien avec Yann, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, et qui est né et a toujours vécu en Ariège)

Pourtant, la question de l'emploi n'est pas, selon certains, une question pertinente lorsqu'il s'agit du rural, que le fait d'avoir un emploi ne soit pas considéré comme primordial ou comme nous l'avons vu que certains occultent et réduisent les difficultés liées au fait de trouver un emploi[39]

> *« Et après, y a des personnes qui arrivent à faire des petits boulots à côté : soit faire du maraîchage, soit partir une saison pour les pommes. Il y a des personnes qui arrivent à*

[39] Voir chapitre 6, 2.2.2 Mauvais pauvres et mauvais travailleurs

vivoter sans trop de ressources. Mais c'est leur choix aussi, c'est un choix de vie. Quand on leur dit qu'ils trouveront pas de boulot dans le secteur, ils nous répondent qu'ils vivront avec ce qu'ils trouveront, qu'ils veulent pas se crever à la tache ou faire des choses qui leur plaisent pas. Et que la qualité de vie ici, elle vaut un sacrifice soit de pas avoir trop de ressources, soit de partir faire une saison », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

C'est là deux systèmes de représentations qui se rencontrent : celui que nous avons déjà vu du rural comme espace de liberté, porteur d'autres modes de vie, et celui du rural agricole où un petit boulot se trouve toujours, le temps d'une saison.

Le rural est ainsi le lieu d'un certain nombre d'activités, l'espace privilégié d'un certain nombre de professions. Cependant, tous les actifs dans les espaces ruraux n'occupent pas un de ces emplois. Pour eux aussi, cependant, le rural est un espace spécifique : les représentations liées aux espaces ruraux jouent aussi sur les représentations liées à l'emploi, et ce de plusieurs manières. Pour certains, le rural est la promesse d'un emploi différent, en ce sens qu'il ne serait pas vide de sens, et remplirait une réelle fonction sociale, et non purement économique :

« Le dépaysement, il est là ! De Miami à ici, y a un monde. […] Quand on a ouvert, on était les seuls. Y avait plus rien, sinon, il fallait aller à Saint-Girons. Alors ouvrir dans le village, dans ton village, ça te fait quelque chose, t'as l'impression pas juste d'avoir réussi ton affaire, mais d'avoir fait un truc de bien quoi, un truc pour les autres », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, et qui est né en Ariège et est parti à la fin de l'adolescence avant d'y revenir adulte pour y ouvrir un restaurant)

« Je fais pas ça pour l'argent. Mais ça m'occupe. C'est comme le jardin ou les meubles [il fabrique aussi des meubles et des petits objets en bois qu'il vend parfois l'été aux touristes, et qu'il donne sinon à son entourage, ses amis]. Et puis, faire le marché c'est quelque chose. J'arrive le matin, je m'installe. Tu m'as vu : c'est trois fois rien, mes jambons et mes gâteaux. Et puis après, c'est le spectacle. On se marre bien », (Entretien avec Nicolas, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, qui est né en Ariège et a quitté le département à la fin de l'adolescence pour y revenir à l'âge adulte)

Certaines de ces activités existent aussi ailleurs, mais sont décrites et perçues comme différentes car rurales, et semblent alors jouir des représentations liées à l'espace rural lui-même : « Pastimes, friendships, family relations and even employment are seen as somehow more honest and authentic, unencumbered with the false and insincere trappings of city life or with their associated dubious values »[40], (Little, Austin, 1996, p.104). Cette représentation de l'emploi rural peut ainsi participer de l'attractivité des espaces ruraux : l'idée d'avoir un emploi différent, porteur à la fois de valeurs mais aussi d'accomplissement et de liberté pour celui qui l'exerce peut jouer un rôle dans le choix résidentiel, qu'il soit de venir s'installer à la campagne ou d'y rester. Mais au-delà de cette image de l'emploi rural, la réalité est souvent plus difficile. En effet, trouver un emploi n'est pas si simple en Ariège, où le chômage s'élève à 15,2% en 2020[41]. Et avoir un emploi suffisamment rémunérateur peut relever de la gageure :

« Je viens de décrocher un temps partiel à l'Office de tourisme. Je suis contente vu le temps que je cherchais. Depuis que je suis arrivée ici, plus ou moins. 8 ans. Et c'est mon premier cdi. Tout le reste, c'était à durée déterminée et pas forcément pour longtemps,

[40] « Les loisirs, les amitiés, les relations familiales, et mêmes les emplois sont perçus quelque part comme plus honnêtes et authentiques, débarrassés des faux et trompeurs attraits de la vie urbaine et de ses valeurs douteuses »
[41] Sur les difficultés à trouver en emploi dans le rural et en Ariège, voir le chapitre 6.

avec pas mal de chômage au milieu », (Entretien avec Béatrice, profil des trajectoires de la pauvreté, qui est née en Ariège et a beaucoup bougé au sein du département)

« C'est pas le magasin qui me fait vivre. Heureusement, j'arrive à vendre un peu sur internet, maintenant. Ça s'est beaucoup développé ce truc là. Mais mais avec ça, c'est pas suffisant. Donc j'ai les aides sociales. Bientôt ça ira mieux parce que je pourrais prétendre au minimum vieillesse », (Entretien avec Charles, profil des trajectoires de la pauvreté créée, est venu s'installer en Ariège à l'âge adulte avec un projet professionnel)

A la décision de changer de lieu de vie, de modes de vie et de façon d'habiter s'ajoute parfois aussi celle de changer de métier, d'en construire un nouveau, à son image et à l'image du rural. On ne change pas simplement de lieu de résidence lorsque l'on vient s'installer dans le rural : « La mobilité au bénéfice des campagnes est donc une démarche très large de la part de la part de l'individu ou du ménage qui l'effectue. Au déplacement géographique, avec le plus souvent un passage de l'urbain vers le rural, vient se superposer un changement fréquent d'activité économique comme de statut social », (Chevalier, 2006, p.15). La volonté de devenir travailleur indépendant peut aussi s'expliquer par la difficulté à trouver un emploi dépendant du salariat en Ariège, comme ailleurs dans le rural, (Chevalier, 2006). Néanmoins, cela n'a jamais été, dans aucun des entretiens menés, donné comme raison. Bien au contraire, ce choix était expliqué par la quête de sens, par l'envie de correspondre à des valeurs rurales comme l'interconnaissance, la solidarité, etc. Les espaces ruraux sont alors décrits comme « des territoires qui portent en aux autre chose qu'une simple valeur marchande, mais des suppléments de valeurs », (Husson, 2008, p.9). Pour certains acteurs de la lutte contre la pauvreté, ces représentations de l'emploi rural ont des effets négatifs : elles conditionnent, selon eux, les activités que les personnes cherchent à mettre en place, et elles masquent la réalité de l'emploi rural.

« Elle en suit beaucoup [de porteurs de projet professionnels]. Et beaucoup qui ont les mêmes projets, qui ont les mêmes idées. Et on sait que… ça fonctionne pas. Pour qu'une entreprise fonctionne vraiment, il faut que… le monde rural est très dépeuplé ici. Et forcément, il faut des clients un peu pour qu'ils se permettent de vivre, pour qu'ils puissent avoir un salaire. c'est compliqué. Il faudrait trouver des idées, de nouveaux métiers. […] Mais la plupart, ils veulent faire la même chose, autour du lien social, ou de la nature, mais y a pas assez de gens, et puis surtout pas assez de gens qui peuvent payer », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

La mauvaise lecture des caractéristiques rurales ou des réalités du marché de l'emploi, combinées à des représentations idylliques de ce qu'est un emploi rural, peuvent provoquer des phénomènes de paupérisation chez les ménages qui sont venus s'installer dans les espaces ruraux, du fait de la difficulté de trouver un emploi, du moins d'un emploi suffisamment rémunérateur.

2.3 Un espace rural, image d'Epinal pour les acteurs sociaux

La méconnaissance des spécificités rurales au profit de représentations positives, ou de leur inadéquation avec des situations personnelles, n'est pas le propre de personnes en situation de pauvreté ou de nouveaux arrivants dans les espaces ruraux que l'on pourrait penser trop naïfs ou mal renseignés. On la retrouve aussi chez les acteurs de la lutte contre la pauvreté. En ce sens, l'accueil, en Ariège, des migrants fuyant la Syrie, montre comment les acteurs publics ne prennent pas en compte les spécificités locales et les caractéristiques de cette situation si particulière.

Une commune voisine de Lavelanet, V., a accueilli, en 2016, deux familles de Syriens. Ces deux familles qui voulaient s'installer dans le Nord de la France n'ont pas eu le choix, et une petite commune ariégeoise leur a été désignée. Pour l'assistante sociale en charge du dossier, il est clair que V. ne pouvait correspondre aux besoins de ces familles et qu'elles ne pouvaient pas rester. Et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord le manque de formation du personnel du CIAS en charge :

> *« A Pamiers ou à Foix, ils ont un staff autour d'eux, les migrants. Nous, on découvrait tout. On a été aidé par l'ADS, par les associations, par les élus grandement. Ils ont aidé. Pour les écoles par exemple, il y a un dossier comme ça à compléter [avec ses mains, elle mime une pile d'une dizaine de centimètres de hauteur]. Quand on vient de Syrie, c'est compliqué. Nous, il fallait qu'on fasse interface avec les institutrices. Parce qu'elles ont pas que ça à faire, et elles sont pas formées non plus. Après c'était super, hein. Mais eux, ils sont pas entourés. Pas comme dans un CADA où ils ont une juriste, des gens formés […] Mais il y avait la barrière de la langue pour se comprendre c'était avec les… google, ou leur téléphone. Comme c'était une grande famille, il y avait des jeunes très doués avec leurs téléphones. C'était très long, les entretiens. Pour qu'ils aient toutes les données. Y avait pas que nous, hein, tous les partenaires. Au départ, on passait des heures et des heures à essayer d'expliquer beaucoup de choses»*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Ce manque de formation des acteurs de la lutte contre la pauvreté a souvent été pointé au cours des entretiens, qu'il s'agisse de la formation en générale, ou d'un manque lié à des cas spécifiques, comme l'accueil de migrants, ou la prise en charge de personnes suicidaires :

> *« La formation de prévention du suicide. Ça, c'est assez récent. Je l'ai faite sur les deux dernières années cette formation. C'est vraiment très instructif. Si je dis ça, c'est que c'est tabou pour la plupart d'entre nous, le sujet de la mort. Et avec cette formation, on se rend compte qu'aborder le sujet de la mort, ça apaise la personne qui serait dans les*

risques les plus. […]Ça m'a ouvert à cette problématique là, parce qu'y avait comme une sorte de tabou, que j'avais moi aussi. j'avais l'impression qu'aborder le sujet avec la personne : s'il lui arrivait d'y penser, si elle avait déjà mis en place un procédé, où elle en était. J'avais peur que la personne y pense alors, je savais pas trop quoi faire, que ça la pousse. c'est bien de savoir où on en est, s'il a déjà le processus en tête, si c'est une personne qui y pense de temps en temps. On sait pas. On sait pas quoi faire, donc par peur de faire quelque chose de mal, on fait rien », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette question de la formation n'est pas propre aux espaces ruraux. Mais ces derniers, attractifs, attirent de nouvelles populations, de nouveaux profils, de nouveaux problèmes : « Bon nombre de travailleurs sociaux estiment être confrontés à une mutation des publics et des problèmes : problèmes de santé liés aux conditions de travail, de vie du couple dans les exploitations en difficulté, de mobilité, absence des services publics, repli sur soi, présence de la drogue, mais également une campagne idéalisée parmi certains néo-ruraux », (Bouquet, Dubechot, 2018, p.8). Sur certaines questions, les travailleurs sociaux ont dû « se former sur le tas » ou déléguer leurs actions à des associations plus spécialisées.

« Mais ça augmente. Quand on a créé la Communauté, nous, en 2000, y avait très peu de demandeurs d'asile. Y avait le CADA qui existait déjà. Mais dans la Communauté, on en avait peut-être… A ce moment-là, c'était des Algériens avec le GIA. Après c'était des Albanais et des Tchétchènes qui sont arrivés. Des Africains. Mais à ce moment-là, y avait quelques situations. aujourd'hui y a pas une semaine sans qu'il n'y ait des gens qui arrivent devant la préfecture. Nous, on a délégué tout ça à la Ligue des Droits de l'Homme. A un monsieur qui a 75 ans maintenant mais qui est très bien formé. La plupart des régularisations sur le département, les gens le lui doivent à lui. Quand les compagnons sont chez nous, certains sont déjà suivis par des avocats, mais tous les autres, on les oriente vers lui. Nous, on s'occupe vraiment de la partie hébergement, de tous les jours, de l'activité, et lui s'occupe du reste. Nous, on intervient en plus quand

ça devient très compliqué, lorsque ça devient très menaçant. Et lorsqu'il faut que la Communauté intervienne collectivement, associativement pour avoir une régul. Sinon, au niveau juridique, on a pas spécialement la formation pour ça », (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence)

Cette absence de formation peut parfois poser problèmes et soulève la question de savoir pourquoi avoir envoyé dans un petit village deux familles syriennes alors que l'Ariège dispose de deux CADA, à Foix et à Pamiers, plus à mêmes de prendre en charge ces familles. Selon l'assistante sociale qui s'est occupée d'eux, ils ont été envoyés à V. car il y avait de grands logements sociaux vacants depuis longtemps. Or, la question des logements sociaux vacants, car non adaptés aux demandes actuelles du fait de leur taille ou de leur emplacement, est un réel problème pour les bailleurs sociaux qui se retrouvent avec des taux de vacance élevés, qu'ils ne parviennent à baisser que difficilement. Il s'agirait là d'une question d'efficience du logement social. Des choix sont ainsi faits qui, par méconnaissance, ne prennent pas en compte certaines réalités des personnes en situation de pauvreté ou de détresse, et qui peuvent aggraver les choses :

« Mais ils ont amené deux familles [de migrants syriens]. C'est les parents et le fils aîné qui a sa famille à lui, voilà. Donc ils étaient très soudés. Ils sont arrivés par hasard, parce qu'il y avait les logements. Pour venir quand même, pour la petite histoire, ils sont partis du CADA d'Alsace. Une personne les a amenés à la gare, ils ont raté le train et ils ont passé la nuit dehors à la gare. C'est violent, c'était des personnes avec des bébés. Ils sont arrivés ici, ils ont eu au départ une réaction un peu… ils nous expliquaient que la guerre en Syrie, au départ, elle était partie de la ruralité. Ils ont eu l'impression que c'était une zone dangereuse. Ils ont eu un peu de mal au début. Ils nous l'ont dit. Nous, on imaginait pas. Et puis petit à petit... Mais ils étaient excentrés. La mobilité. c'est des familles, ils ont un peu de moyens, ils ont acheté des voitures,

pour pouvoir se déplacer. Mais ça c'est des frais en plus qu'ils auraient pas eu s'ils habitaient Foix, ou Toulouse. C'est un vrai problème ici la mobilité. Sans voiture, c'est pas possible. […] Maintenant, ils sont relogés, ils vont repartir dans le Nord, parce qu'ils ont compris qu'il n'y a pas de travail ici. Normalement, ils partent cette semaine. En fait, dès qu'ils vont avoir leur maison, ils vont avoir un travail, c'est à Nancy », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cet exemple n'est pas en Ariège un cas isolé. Et d'autres personnes ont, toujours à propos du logement, pointé des choix peu adaptés aux situations réelles, mais dictés par un souci de résultat :

« A l'époque, à l'office hlm de Montferrier, ils ne vous le diront pas, mais moi je vous le dis. Montferrier, c'est à côté de Lavelanet, je ne sais pas si vous voyez. c'est un peu paumé Montferrier, y a pas de transports en commun. Et ils avaient du mal à louer les appartements. Parce qu'il n'y a rien à Montferrier, y a pas de boulot, y a plus d'usines. Et moi, j'avais entendu en commission un des directeurs adjoints de l'office hlm dire : « Mais à Montferrier, on va mettre des personnes avec une AAH. Ils ont pas besoin de boulot, donc à Montferrier y a pas de boulots de toute façon. On va les mettre là. Ils seront bien. Ils avaient réfléchi à un plan d'occupation de leurs appartements avec… en proposant que des personnes avec des AAH. Des personnes avec des problèmes de mobilité qui allaient se retrouver sans rien, dans le trou du cul de l'Ariège. Avec des gens avec des problématiques euh…, pas que des handicaps physiques mais souvent en Ariège les AAH y a beaucoup de personnes qui ont des problèmes psys. Tous, dans une barre. Sans accompagnement sanitaire », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette volonté de résultat n'est pas propre aux espaces ruraux, mais la recherche de l'efficience peut être plus dommageable pour ces derniers : « Les logiques de rationalisation qui sous-tendent la recherche de l'efficience dans l'utilisation des fonds publics s'inscrivent dans des référentiels qui s'avèrent peu adaptés au traitement des problématiques sociales telles qu'elles se manifestent en milieu rural », (Bouquet, Buchenot, 2018, p.1). Si le logement de migrants dans des logements vacants en est un exemple, la plus faible densité relative des espaces ruraux peut aussi poser un problème car elle ne joue pas uniquement sur la visibilité des situations, mais aussi sur le fait d'atteindre certains seuils qui leur permettraient de bénéficier de certains fonds publics, (idem, 2011). Au-delà d'une simple question d'efficience, ce qui se joue dans ces deux exemples, c'est une ignorance des besoins des personnes concernées par les mesures comme la mobilité, la possibilité de trouver un emploi, la présence d'un médecin ou d'un établissement sanitaire ; et une ignorance des problématiques spécifiques de ces populations comme la peur du rural car lieu de révolte ou l'importance de la mixité. Il ne s'agit pas ici de dénigrer les personnes de terrain, qui luttent contre la pauvreté, rencontrées en Ariège. Tout d'abord, car comme nous l'avons vu ce manque de connaissance est lié à un manque de formation qui ne leur est pas imputable ; et certainement pas propre aux espaces ruraux. Et d'autant plus grâce à eux que des mauvaises solutions n'ont pas été adoptées, et que des conséquences plus graves ont pu être évitées. Ces deux exemples, qui peuvent paraître anecdotiques, ont été ici discutés afin de montrer que la méconnaissance des réalités rurales n'est pas le propre des personnes en situation de pauvreté ou des nouveaux venus, mais se retrouvent aussi parmi les acteurs de la lutte contre la pauvreté, du moins ceux qui ne sont pas directement confrontés au public.

Mais ce qui s'est aussi joué avec ces deux familles de migrants, ce n'est pas simplement une méconnaissance de l'histoire personnelle de ces personnes, de leurs situations, mais aussi une méconnaissance des caractéristiques du secteur : le fait que la commune ne soit pas desservie par les transports en commun, l'absence de commerces, la quasi-impossibilité d'y trouver un emploi. Il est possible d'y voir un hiatus entre la politique sociale du territoire et celle du secteur, chose qui n'est pas rare dans les espaces ruraux, (Pages, 2013) : la politique

sociale du territoire l'emportant alors sur les réalités du secteur. L'espace rural est alors encore une fois perçu comme un tout, sur lequel il serait possible d'appliquer une politique sociale indistincte. Ce n'est pas tant les représentations idylliques qui sont ici en cause, bien qu'elles jouent un rôle, que l'image d'un rural homogène, sur lequel une même politique pourrait s'appliquer de la même façon : loger les personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité – tout en luttant contre la vacance – est primordial (car le fait de ne pas avoir un toit est une des pires privations liées à la pauvreté) et la localisation de ces logements importe donc peu dans un espace rural uni et homogène.

Les représentations positives des espaces ruraux ne sont pas non plus en reste. En effet, elles dépeignent un espace qui aurait des qualités spécifiques pour prendre en charge certaines situations : les qualités supposées de la campagne comme le calme, la tranquillité, l'interconnaissance, la solidarité, etc., sont alors intégrées, plus ou moins consciemment dans la façon dont les situations de pauvreté, ou autres situations difficiles sont traitées. C'est notamment le cas lorsqu'on parle de situations médicalisées :

> *« Mais dans l'idée, y avait aussi le côté grand bol d'air frais ! le cliché de la nature qui soigne et qui apaise. Car c'est bien connu, les AAH, ce dont ils ont besoin, c'est juste d'un peu d'air pur, de quelques arbres, et là, tout de suite, ça va beaucoup mieux !»*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Conclusion :

Les espaces ruraux sont attractifs comme lieu de vie. Ils attirent car ils sont parés, dans l'imaginaire collectif et dans les représentations individuelles, de qualités propres, presque introuvables ailleurs, car liées aux caractéristiques et aux spécificités mêmes du rural, comme la faible densité. Ces représentations, qui portent aussi bien sur les espaces que sur les sociétés

rurales, dessinent des espaces où la pauvreté n'a pas vraiment de place dans l'idée qu'elle serait moins terrible au vert.

Les représentations des espaces ruraux ne laissent ainsi que peu de place à la pauvreté. Les mécanismes de production et de reproduction de la pauvreté dans les espaces ruraux et leurs caractéristiques ne sont pas pensés, notamment par ceux qui viennent s'y installer. Ce hiatus entre les représentations des espaces ruraux et celles de la pauvreté n'ont pas comme seul effet de participer à l'invisibilisation de la question de la pauvreté rurale. En effet, cela peut engendrer des situations plus difficiles et participer de la paupérisation de certains.

Cette situation dit aussi beaucoup sur la façon dont la pauvreté rurale est perçue dans les sphères politiques et médiatiques. On peut alors se demander comment une politique véritablement efficace de lutte contre la pauvreté peut émerger dans les espaces ruraux ?

Chapitre 9 : Les espaces ruraux oubliés dans les politiques de lutte contre la pauvreté

Introduction :

Que les politiques de lutte contre la pauvreté soient trop éloignées des réalités des situations de pauvreté n'est un secret pour personne : « On le sait, la persistance de la pauvreté tient, pour partie, au fait que la puissance publique, par manque d'empathie avec le terrain, adopte des mesures inadaptées à la situation qu'elle entend régler. Pas toujours au fait des spécificités de la population marginalisée, le législateur décode parfois imparfaitement certaines demandes sociales, ce qui le conduit à en assurer une transposition normative inadéquate », (Bernard, 2006, p.9). Les politiques pensées pour des individus, destinées à lutter contre des situations de pauvreté, sont bien trop rigides pour les prendre en compte dans leur diversité et pour être ainsi réellement efficaces. Les habitants des espaces ruraux connaissent, eux, une double peine. En effet, les politiques et dispositifs de lutte contre la pauvreté ne prennent pas en compte les spécificités des situations de pauvreté rurale, et leur efficacité s'en trouve d'autant plus réduite. Ce qui n'est pas pris en compte, ce n'est pas tant les spécificités sociales de ces situations que l'espace où elles s'expriment et où elles existent. Alors que l'espace n'est que rarement pensé et intégré dans les politiques sociales françaises, l'espace rural est encore plus absent.

La relation d'assistance entre la société et les individus, qui pour certains définit la pauvreté, se joue dans les politiques publiques et l'action sociale. Les politiques publiques regroupent « toute action des autorités publiques au sein de la société », (Meny et Thoenig, 1989, p.9). Comme nous allons le voir, elles peuvent se décliner à différentes échelles, et à travers différents acteurs, (Ribardière, 2005). Si elles participent de la protection contre la pauvreté, elles n'en sont pas pour autant estampillées politiques de lutte contre la pauvreté, label

plutôt récent : « C'est quelque chose de neuf que d'avoir une politique parfaitement labellisée lutte contre la pauvreté. Cela date des années 1980, un sujet qu'à l'époque on avait baptisé Nouvelle Pauvreté », (Damon, 2019). Elles sont, par ailleurs, souvent construites autour de thématiques spécifiques ou de notions proches, comme les inégalités. C'est par exemple le cas de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le gouvernement de Macron en 2018 : « La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté s'inscrit dans l'action du gouvernement pour construire un Etat Providence du XXIe siècle. Elle s'inscrit dans le prolongement des réformes de l'assurance chômage, de la retraite, ou de la prise en compte du risque de dépendance par exemple. C'est contre les inégalités de destin[42] et pour une égalité des chances réelle que le Gouvernement est déterminé à agir pour que la pauvreté ne se transmette plus en héritage », (Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, 2018). Comme nous allons le voir, les politiques de lutte contre la pauvreté sont nombreuses et dépendent de plusieurs acteurs, et ont beaucoup évolué.

Tous les dispositifs de lutte contre la pauvreté ne dépendent pas de politiques publiques et d'autorités publiques. Certains sont le fait d'acteurs non étatiques, comme les associations. Ces dispositifs rentrent alors dans le champ de l'action sociale. Ce champ est lui aussi très vaste si l'on en croit le Code de l'action sociale et des familles : « la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est un impératif national […] Les entreprises, les organisations professionnelles ou interprofessionnelles, les organisations syndicales de salariés représentatives, les organismes de prévoyance, les groupements régis par le code de la mutualité, les associations qui œuvrent notamment dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les citoyens ainsi que l'ensemble de l'économie solidaire et de l'économie sociale concourent à la réalisation de

[42] Le mot de destin n'est pas utilisé au hasard, mais désigne une force supérieure, extérieure à l'homme et à la société qui guiderait l'individu. Les inégalités, la pauvreté, faits du destin, ne sont pas créées par la société, ne sont imputables à personne.

ces objectifs », (Code de l'action sociale et des familles, Article L115-1). Ces dispositifs ne sont pas complétement séparés les uns des autres. Ils concernent souvent un public similaire, pour différents types d'aides. C'est, selon certains, un véritable millefeuille : « Depuis une vingtaine d'années, nous vivons dans une complexité croissante, avec un empilement de structures et des acteurs que certains ont appelé millefeuille. L'image est parlante. Tous les dispositifs qui se créent pour améliorer la situation de ceux qui ont le moins viennent, la plupart du temps, s'ajouter les uns aux autres et concernent pour beaucoup les mêmes personnes », (Prieur, 2007, p.20). Il ne faut pour autant pas en déduire qu'ils sont superflus ou qu'ils couvrent tous les besoins des personnes en situation de pauvreté.

Les dispositifs de lutte contre la pauvreté forment ainsi un champ d'action vaste et complexe, partagé entre les dispositifs découlant de politiques publiques et les autres, entre les dispositifs pensés en lien avec des situations individuelles et ceux pensés par rapport aux territoires sur lesquels ils doivent s'appliquer. La question que nous nous posons dans ce chapitre est celle de l'efficacité de ces politiques de lutte contre la pauvreté, notamment de celles qui sont pensées pour prendre en charge des situations individuelles. Après un temps consacré à l'étude de ces politiques et dispositifs, le chapitre se consacre, à partir de chiffres mais surtout des entretiens menés avec les acteurs et les personnes en situation de pauvreté rencontrées, à la façon dont le rural reste un « mal-pensé » des politiques de lutte contre la pauvreté, avant de se consacrer spécifiquement au RSA.

1. La lutte contre la pauvreté : un labyrinthe de dispositifs

En France, les dispositifs de lutte contre la pauvreté forme « un champ d'action extrêmement vaste, dont il est difficile de cerner les contours et ce, quel que soit l'angle à partir duquel on l'aborde, celui des définitions posées par le législateur ou celui des actions effectivement mises en œuvre », (Ribardière 2005, p.14). En effet, il n'existe pas de définition

juridique de la pauvreté, (ONPES, 2007-2008), et circonscrire les dispositifs qui s'y rapportent n'est pas toujours évident : faut-il y inclure les mesures d'aides exceptionnelles, la longue liste des droits destinés à assurer égalité et vie digne aux citoyens, les droits connexes, (Ribardière, 2005) ? Le champ de la lutte contre la pauvreté touche de trop nombreuses thématiques pour qu'il soit possible de les lister toutes. C'est pourquoi nous allons d'abord nous intéresser aux politiques fondées sur les individus, aux acteurs non-étatiques de la lutte contre la pauvreté et aux spécificités de la pauvreté agricole, avant de nous intéresser aux politiques pensées par rapport aux territoires.

1.1 Logiques d'assurance, de solidarité et autres

Les politiques publiques de lutte contre la pauvreté sont le fruit d'une construction progressive qui repose sur deux logiques : une logique assurantielle tout d'abord, puis une logique fondée sur la solidarité avec la mise en place des minima sociaux, (Nauze-Fichet, 2008).

1.1.1 L'emploi et le salariat au cœur de la lutte contre la pauvreté

« Il existe en effet, on le verra sur une longue durée, une corrélation forte entre la place occupée dans la division sociale du travail et la participation aux réseaux de sociabilité et aux systèmes de protection qui couvrent un individu face aux aléas de l'existence », (Castel, 2000, p. 13). Pour Castel, il y a donc une continuité entre le pauvre vagabond du Moyen-Age et le pauvre sans emploi de nos sociétés modernes. Mais il y a surtout un lien entre emploi et pauvreté, notamment à notre époque où une grande partie des politiques de lutte contre la pauvreté sont fondées sur une logique assurantielle liée à l'emploi, et notamment au salariat.

L'emploi est en France une des principales sources de revenus puisque les revenus d'activités représentent en moyenne 70% des revenus des ménages, (Etude économique de l'OCDE, 2007), et est considéré comme un des principaux remparts à la pauvreté. Ne pas accéder au marché du travail est ainsi considéré comme cause de situation de pauvreté, voire comme la cause principale par certains : « en France, 53% des personnes interrogées dans une enquête d'opinion en 2001 estimaient que la pauvreté peut s'expliquer par le fait que les gens ne veulent pas travailler », (Ponthieux, 2008, p.149). Cette relation emploi-pauvreté est malheureusement loin d'être toujours véridique et l'emploi ne protège pas toujours, (Clerc, 2005). Ce n'est pas là l'unique lien entre travail et protection contre la pauvreté. En effet, en France, l'appartenance au salariat est constitutive d'une protection contre la pauvreté.

En France, la sécurité sociale a été fondée en 1945 sur un tel système : « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques, de toute nature, susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent », (Ordonnances du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, Article Ier). Il s'agit d'un modèle bismarckien avec des cotisations des employeurs et des employés. Au-delà des revenus liés au travail, c'est là une autre protection contre la pauvreté : « Elle [la vision d'un Etat bismarckien assurantiel] organise la question sociale autour du salariat et des risques liés à l'incapacité de percevoir des revenus allant jusqu'à l'inaptitude », (Mattei, 2012, p. 29). Aujourd'hui encore l'emploi salarié est à la base du système de sécurité sociale et joue un rôle protecteur face à la pauvreté. En parallèle, il existe des politiques destinées plus directement à lutter contre la pauvreté et qui s'adressent à ceux qu'un tel système fondé sur l'appartenance au salariat n'a pas su protéger.

1.1.2 Une logique fondée sur la solidarité

« La création des minima sociaux s'est échelonnée sur près de cinquante ans de 1956 à 2002. Leur mise en place visait à compléter progressivement les lacunes du système de protection sociale, au fur et à mesure que se révélait l'existence de situations manifestes de pauvreté pour des populations à l'écart du système »[43], (Nauze-Fichet, 2008, p.86). Le système assurantiel, que nous venons de voir, fondé sur l'emploi, ne protège pas tout le monde ; les minima sociaux sont donc créés selon une autre logique, une logique contributive. En effet, ils ne dépendant pas de l'acquisition de droits par des cotisations sociales déjà payées.

Les minima sociaux sont au nombre de dix en France. Ils couvrent différentes populations, pour diverses raisons et pour différents montants, (Tableau n°14). Les minima sociaux ont été créés les uns après les autres pour ceux qui ne pouvaient bénéficier du système assurantiel lié au salariat. Les minima sociaux en France sont catégoriels, (Paugam, 1999), c'est-à-dire destinés chacun à une catégorie spécifique de la population. Chacun a pour but de protéger une population qui ne peut s'appuyer sur le système lié au salariat : « A la sortie de la guerre, on avait surtout le lien entre pauvreté et inactivité. Les pauvres, c'étaient les personnes âgées. C'est ce qui explique la mise en place du minimum vieillesse », (Outin, 2013). La création du RMI a cependant marqué une nouvelle étape. Elle suit une certaine reconnaissance des limites du modèle de protection salariale, alors que la Nouvelle Pauvreté ne peut plus être ignorée : « Dans les sociétés contemporaines, la fragilisation du salariat comme vecteur d'intégration produit des surnuméraires qui occupent une place spécifique dans l'espace social, sous la forme d'une marge grandissante. A la fin des années 80, les exclus décrits par Rémi Lenoir en 1974 ne désignent plus des individus cumulant les handicaps traditionnels et/ou des usagers des services

[43] En 2008, le RMI a été remplacé par le RSA. Depuis l'élection de Macron en 2017, le gouvernement parle de modifier les aides sociales, notamment en regroupant le versement de minima sociaux et d'autres aides ponctuelles. La construction des minima sociaux continue donc de se poursuivre.

sociaux, souvent associés à des catégories déviantes, mais les ‘normaux inutiles’, (Castel, 1995), victimes des déficiences d’un modèle d’intégration par la salariat », (Mattei, 2012, p.32).

Aucun minima ne permet, à l’heure actuelle, à un allocataire de ne pas émarger parmi les personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Sortir de la pauvreté uniquement par le biais d’aides sociales ne correspond pas à la vision française. En effet, même les propositions jugées les plus progressistes, comme celle du revenu universel d’existence du candidat présidentiel Benoît Hamon qui voulait donner « la garantie automatique de ne jamais avoir moins de 600 euros par mois pour vivre », (Programme de Benoît Hamon, 2017), sont inférieures au seuil de pauvreté monétaire. La personne en situation de pauvreté peut bénéficier, sous certaines conditions, d’aides, mais doit aussi, de par elle-même, chercher à améliorer sa situation. Selon une étude de la DRESS, 58,1% des allocataires d’un des minima sociaux ont un niveau de vie inférieur à 987 euros par mois. L’efficacité des minima sociaux pour lutter contre la pauvreté est donc peu satisfaisante et ces derniers semblent surtout protéger de la grande misère : « Si les minima sociaux n’offrent pas une protection totale contre la pauvreté monétaire, ils assurent aux bénéficiaires de revenus minima garantis pauvres un niveau de vie qui ne soit pas trop éloigné du seuil de pauvreté, (DREES, 2019, p.88).

Tableau n°14 : Les minima sociaux en France

Minima	Date de création	Montant maximum	Allocataires en Ariège	Nombre allocataires France (2019)
Allocation pour Demandeur d'Asile ADA	2015	206,83	Données non disponibles	151 886
Allocation Temporaire d'Attente ATA	2006	358,61	Données non disponibles	7 500
Allocation de Solidarité Spécifique	1984	509,18	Données non disponibles	427 100
Revenu Solidarité Active RSA	2008	559,74	7 414 en 2015 pour 14 645 personnes couvertes	3,3 millions
Allocation Veuvage	2017	616,65	Données non disponibles	9 000
Allocation Supplémentaire d'Invalidité ASI	1975	705,88	Données non disponibles	81 600
Allocation Adulte Handicapé	1975	860,00	4 153 en 2015	1, 16 millions
Allocation Equivalent Retraite de Remplacement AER-R	2002	1100,17	Données non disponibles	1 800

Il n'y a pas de grandes différences entre ce que représentent les minima sociaux dans la part des revenus des ménages ruraux et le reste des ménages français, (Berthod-Wurmser, et *al.*, 2009). Cependant, il faut noter que les ménages ruraux pauvres y ont relativement moins accès que les ménages urbains : « Parmi les prestations sociales, ce sont en particulier aux minima sociaux d'une part, et aux allocations logement d'autre part, que les ruraux les plus démunis

semblent avoir le moins accès », (Berthod-Wurmser, et *al.*, 2009, p.43). Cela peut s'expliquer par un moindre accès des populations rurales à ces dispositifs, moindre accès qui peut provenir, comme nous le verrons par la suite, de défauts inhérents aux minima ou d'obstacles liés aux espaces ruraux eux-mêmes. Ce n'est cependant pas le cas pour tous les minima sociaux : il n'y a presque pas de différence entre espace urbain et espace rural en ce qui concerne l'AAH. L'allocation Adulte handicapé est fondée sur différents critères : taux d'incapacité (au minimum 50%), âge (plus de 20 ans), de résidence et de ressources (9 730,68 euros annuels maximum pour une personne seule, sans enfant à charge. Des revenus inférieurs à 9 730 euros annuels positionnent les allocataires de l'AAH en-dessous du seuil de pauvreté monétaire, qui est en France de 954 euros aujourd'hui. De la même façon, le montant de l'aide ne peut dépasser 810,89 euros par mois (cas d'une personne seule sans revenu), laissant là encore les allocataires sous le seuil de pauvreté monétaire. Le handicap semble, d'après la littérature existante sur le sujet, fortement corrélé avec la pauvreté, et ce de façon plus importante dans les espaces ruraux. Le sociologue Pagès, qui a travaillé sur la pauvreté dans la Nièvre, utilise d'ailleurs la catégorie du handicap et de l'inadaptation pour caractériser une des trois catégories qu'il fait émerger des figures de la pauvreté rurale : « les fragiles ». Cette idée d'une spécificité du handicap dans les espaces ruraux et de son lien avec la pauvreté n'est pas nouvelle mais était déjà soulignée par Maclouf dans les années 1980 : « une spécificité de la pauvreté en milieu rural peu dense qui peut être saisie à travers des phénomènes de dépression ou de folie liées à des conditions de vie dont on ne peut sortir. Il y a une clientèle psychiatrique particulière, des psychoses spécifiques à la vie en milieu rural », (Maclouf, 1986, p.134). Soulignée depuis presque quarante ans, cette spécificité pourrait être bien connue des travailleurs sociaux, ce qui expliquerait une si bonne couverture dans les espaces ruraux. A moins que cela ne tienne à l'allocation elle-même ou au public qu'elle touche.

Carte n°15 : Les allocataires des minima sociaux en Ariège et en France

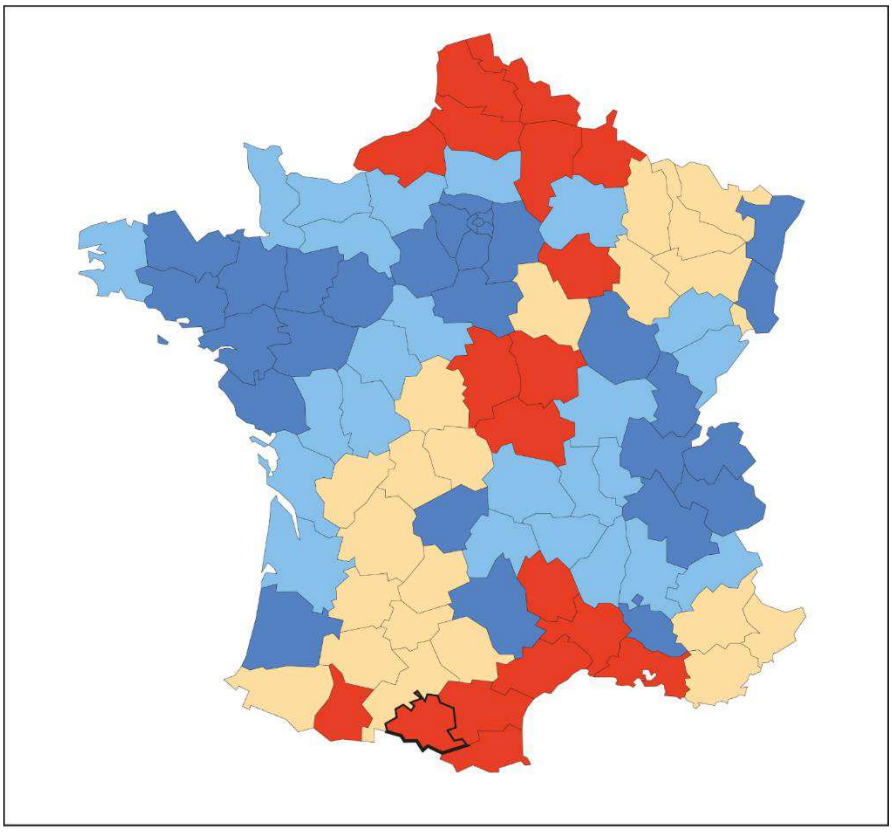

Part des allocataires des minima sociaux pour 100 habitants

- de 3,4% à 6,2%
- de 6,2% à 7,1%
- de 7,1% à 8,4%
- de 8,4% à 27,3%
- Ariège

Source : Drees, 2018

L'Ariège ne compte pas moins de 13 000 allocataires de minima sociaux en 2018, (DRESS, 2019), pour une population de 152 600 habitants, (Carte n°15). En ce qui concerne le RSA, l'Ariège se place ainsi parmi les dix départements de France métropolitaine qui ont la proportion la plus importante de personnes couvertes par ce minima, avec 7,4% de la population en Ariège en 2018 pour une moyenne en France métropolitaine de 5,2%. L'Ariège est un département particulièrement touché par le RSA. Les bénéficiaires du RSA y sont 7 414 en 2015 selon la CAF, pour 14 645 personnes couvertes soit plus de 8% de la population âgée de 20 à 65 ans, (d'après les données de la CAF, Portrait social Ariège 2015 et le recensement de la population) ; la population qui touche le RSA activité seul représente, en 2017, 3% de la population de moins de 65 ans du département, (Insee, Dossier Occitanie, mars 2017). Les données fournies par le Ministère des Solidarités et de la Santé permettent de dresser un portrait général du RSA en Ariège, notamment en le comparant au reste du territoire métropolitain. En 2016, l'Ariège était le douzième département métropolitain à avoir le plus fort taux de couverture pour 100 000 personnes pour l'ensemble du dispositif RSA. Les allocataires du RSA, en Ariège, sont plus nombreux qu'ailleurs en France à être sans aucune activité ou ressource. Quatorze communes regroupent à elles seules plus de la moitié de la population du département vivant dans un foyer au RSA. Il s'agit des communes de Lézat-sur-Lèze, Saverdun, Mazères, Pamiers, La Tour du Crieu, Saint-Jean du Falga, Verniolle, Varilhes, Mirepoix, Foix, Laroque d'Olmes, Lavelanet, Tarascon-sur-Ariège et Saint-Girons. Cette surreprésentation dans les petites villes des personnes vivant dans des foyers allocataires du RSA n'est pas uniquement liée à des effets de seuils statistiques. Une des explications est liée à leur statut même de petite ville. Ce sont essentiellement elles qui accueillent certains services publics, notamment les Centres d'Action sociale, en charge de la domiciliation : « Reflet d'une plus forte concentration des populations modestes en milieu urbain (…), la concentration des allocataires est renforcée par la présence de centres communaux d'action sociale où, pour les besoins de gestion des caisses d'allocations familiales, sont domiciliées fictivement des personnes sans-domicile-fixe ou vivant en habitant mobile », (Monnot, 2009).

Carte n°16 : Répartition de la population dans un foyer allocataire du RSA en 2016

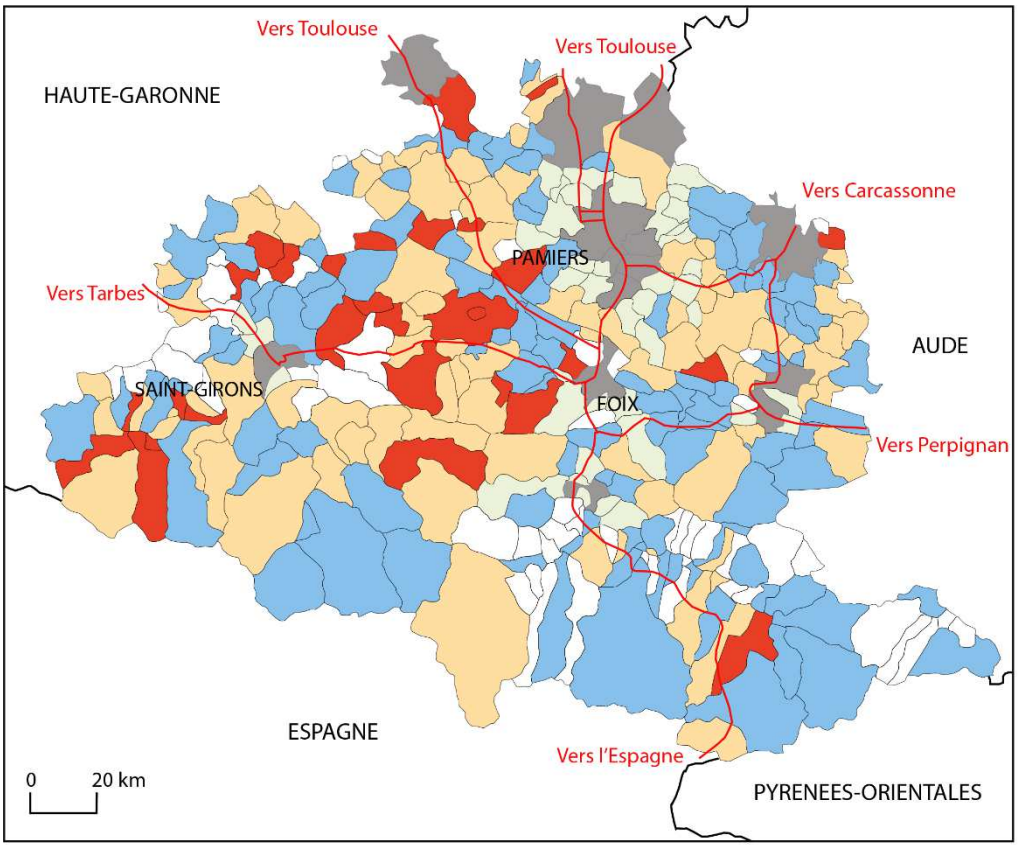

Commune où le taux de personnes vivant dans un foyer au RSA est inférieur à la moyenne départementale, entre 6,02% et 15,3%

Commune où le taux de personnes vivant dans un foyer au RSA est supérieur à la moyenne départementale, entre 15,4% et 19,2%

Commune où le taux de personnes vivant dans un foyer au RSA est largement supérieur à la moyenne départementale, entre 19,3% et 29%

Commune urbaine

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Commune sans données

Routes principales

Source : Caf, Insee, 2016

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

Les petites villes ne sont pas les seules communes à faire figure de communes attractives pour les foyers allocataires du RSA. En effet, si à l'échelle du département plus de la moitié des personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA vit dans une petite ville, à l'échelle des communes, certaines se distinguent par une part importante de leur population vivant dans un tel foyer. En effet, 140 communes, qui ne peuvent être catégorisées comme petites villes, ont une population vivant dans un foyer allocataire du RSA supérieur à la moyenne départementale. Une explication est à chercher dans leur localisation. La plupart de ces communes sont situées à proximité d'un axe de transport principal : la voie ferrée, l'autoroute, la Nationale N20 ou la départementale 117, (Carte n°16). Alors que la mobilité est un enjeu doublement important dans les espaces ruraux pour les personnes en situation de pauvreté, cette proximité aux axes peut expliquer l'installation d'allocataires du RSA plus importante dans ces communes. Le Couserans abrite un certain nombre de ces communes au ratio plus important que la moyenne départementale, communes qui sont là plus ou éloignées des espaces ruraux. Le Couserans a perdu une part importante de son tissu industriel, notamment lié aux papeteries. Aujourd'hui, la sous-préfecture, Saint-Girons, est en déclin : elle perd des habitants et sa population s'appauvrit. Les communes limitrophes connaissent, à de rares exceptions près, une augmentation des personnes vivant dans des foyers allocataires du RSA. Il semble que le Couserans soit perçu comme un lieu de refuges pour les personnes en situation de pauvreté et les marginaux. Cette représentation est présente chez les acteurs sociaux ariégeois mais a aussi traversé les frontières du département.

1.1.3. Les prestations contributives

Les prestations contributives ne sont pas des minima sociaux mais sont des dispositifs d'aide destinés aux ménages pauvres et modestes. En France, elles sont au nombre de six : la CMU-C, les aides au logement, les prestations familiales, la prime d'activité, la Garantie Jeune et le chèque énergie De la même façon qu'avec les minima sociaux, l'Ariège est un des départements métropolitains dont la population a en moyenne le plus recours à ces prestations,

(Cartes n°17) Et en effet, en 2017, le département comptait 28 479 allocataires de la CAF, en charge des minima sociaux et des prestations contributives, pour 41% de la population couverte par l'un de ces dispositifs.

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire a pour objectif de permettre un accès aux soins à tous. En 2017, 5,48 millions de personnes en ont bénéficié, (DREES, 2019). L'Ariège est, là encore, un département qui compte un nombre important de bénéficiaires de ce dispositif, par rapport à sa population. Les aides au logement comprennent les allocations logement personnalisées, APL, les allocations au logement à caractère sociale, ALS, et les allocations au logement à caractère familial, ALF. Ces aides personnelles au logement représentent le premier poste budgétaire de la politique sociale du logement en France, (DREES, 2019). Les prestations familiales sont destinées à faciliter la vie des familles. Elles « regroupent, d'une part, des prestations destinées aux parents de jeunes enfants, et, d'autre part, des prestations visant l'entretien des enfants, quel que soit leur âge », (DRESS, 2019, p.235). La prime d'activité remplace depuis 2016 le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est destinée aux personnes qui, malgré un emploi, ont un revenu modeste. Elle fait partie des dispositifs destinés à augmenter les revenus et gains liés à l'emploi. La Garantie Jeune est réservée aux personnes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni ne suivent des études. Elle se compose d'une allocation et d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation par une Mission locale pour une durée d'un an. Le chèque énergie a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie. Destiné à lutter contre la précarité énergétique, sont montant moyen est de 150 euros en 2017, (DRESS, 2019).

L'Ariège se distingue donc, en ce qui concerne ces prestations contributives, par l'importance de la population qui en bénéficie, (Carte n°17).

Carte n°17 : Les prestations contributives en Ariège et en France

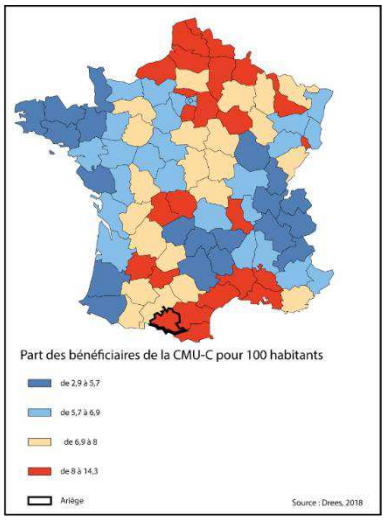

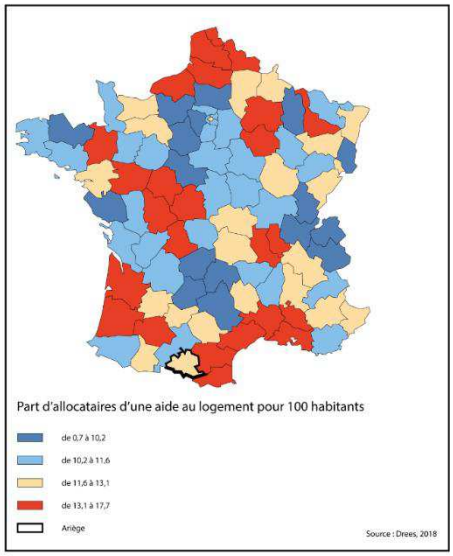

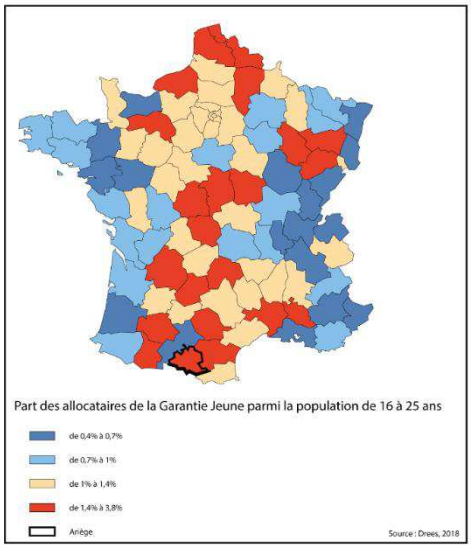

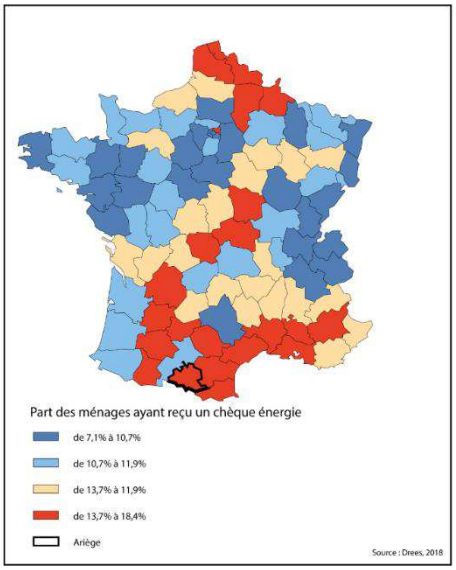

La part des bénéficiaires de la CMU-C est de 14,3 pour 100 habitants en Ariège alors que la moyenne en France (hors Mayotte) n'est que de 8,2%, (Drees, 2019). En ce qui concerne la Garantie Jeune, l'Ariège accueille aussi plus que la moyenne française, puisqu'elle fait partie des départements qui accueille plus de 1,4 bénéficiaires pour 100 habitants âgés de 15 à 24 ans, pour 1,0 bénéficiaires en moyenne dans le reste du pays. L'Ariège se classe aussi parmi les départements où la part des ménages ayant reçu un chèque énergie est plus importante, avec 13,7% à 18,4% de ménages bénéficiaires pour une moyenne métropolitaine de 12,4%. Ces chiffres sont l'illustration de la pauvreté administrative qui existe dans le département : l'Ariège est, en effet, un département marqué par la pauvreté de sa population et qui s'inscrit dans une géographie de la pauvreté qui met en avant certaines régions, comme le littoral méditerranéen et les contreforts pyrénéens, les Hauts-de-France ou la Corse[44]. Tous les indicateurs ne sont cependant pas au rouge. Ainsi, pour ce qui est des aides au logement, l'Ariège présente un profil qui s'inscrit cette fois dans la moyenne française, avec entre 11,6 et 13,1% d'allocataires parmi la population âgée de plus de 15 ans, alors que la moyenne française est de 12%. Au-delà de démontrer la paupérisation de la population en Ariège, les chiffres de ces prestations contributives illustrent aussi certaines spécificités des espaces ariégeois. Ainsi la part importante des ménages ayant reçu un chèque énergie est à lire en lien avec le climat montagnard et la mauvaise isolation de la plupart des logements qui expliquent des factures élevées. Et l'on peut interpréter la relative moindre importance des personnes bénéficiant d'une aide au logement par rapport à l'importance, dans les espaces ruraux et en Ariège, des propriétaires occupants, mais aussi de la faiblesse des loyers.

[44] Voir Figure n°2 : Pauvreté générale versus pauvreté rurale en 2014

1.2. Les acteurs non étatiques de la lutte contre la pauvreté

Acteurs publics de la lutte contre la pauvreté et acteurs du monde associatif travaillent, le plus souvent, de façon conjointe : « 60% des personnes accueillies par le Secours Catholique, 20% de celles qui consultent les permanences de Médecins du Monde ont été orientées par les services sanitaires et sociaux de droits communs », (ONPES, 2000, p.58). Ce va-et-vient entre acteurs publics et monde associatif est aussi courant en Ariège :

> *« Ici, on est une association. On aide ponctuellement, sur certains points. Mais on peut tout faire. Souvent on oriente vers des assistantes sociales, ou vers la CAF pour des besoins particuliers »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

> *« Parfois, je sais qu'il y a des associations qui peuvent les aides. Un petit coup de pouce en plus. Pour une paire de lunettes par exemple. Donc je leur indique »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

En ce qui concerne le tissu associatif, l'Ariège s'aligne plus ou moins sur la moyenne rurale. Les associations sont nombreuses (même si inégalement réparties sur le territoire comme nous le verrons plus tard) : « Le tissu associatif est vivant en zone rurale défavorisée, où la solidarité s'exprime fréquemment de diverses façons. Les associations des Aînés ruraux, Familles rurales, les ADMR, les associations d'aide à domicile en milieu rural, couvrent quasiment tous les territoires, (Berthod-Wurmser, et *al.*, 2009, p. 64). Certaines de ces associations ont des objectifs directement en lien avec la lutte contre la pauvreté, qu'il s'agisse d'associations qui doivent faire face à des situations d'urgence, comme les questions d'hébergement et d'alimentation, des associations spécialisées dans les questions d'insertion sociale et professionnelle. Elles peuvent fonctionner en parallèle des politiques publiques et des

dispositifs mis en place pour lutter contre la pauvreté, comme avec la distribution de colis alimentaires, de vêtements, d'aides monétaires, etc. Elles peuvent aussi travailler conjointement avec ces derniers. Ce travail conjoint entre acteurs publics et associations peut se faire à deux échelons : l'échelon local et l'échelon national.

A l'échelon local, certaines associations participent de la mise en place des politiques nationales de lutte contre la pauvreté et viennent en renfort des dispositifs publics locaux. C'est par exemple le cas des associations qui travaillent à la réinsertion professionnelle. Ces associations accompagnent les politiques et les dispositifs qui luttent contre la pauvreté par l'insertion professionnelle : après un diagnostic de la situation socio-professionnelle, le plus souvent réalisé par Pôle Emploi, les personnes peuvent être dirigées vers ces associations. Ce rôle conjoint dans l'Insertion par l'Activité Economique est appelé à se renforcer, puisque la stratégie nationale de lutte et de prévention contre la pauvreté adoptée en 2018 prévoit une augmentation du nombre de structures.

A l'échelon national, les associations peuvent être associées aux dispositifs de lutte contre la pauvreté. C'est par exemple le cas du CNLE, le Conseil National des Politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui comprend plusieurs associations, comme ATD Quart-Monde, Médecins du Monde, les Petits Frères des Pauvres, etc. Le CNLE se veut représentatif et est à l'origine de recherches et de travaux sur la pauvreté. Ce rôle était aussi partagé par l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion dont la création avait d'ailleurs à voir avec les associations : « La création par la loi du 29/7/98 de l'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale a répondu à des demandes réitérées de la part des associations intervenant dans la lutte contre l'exclusion », (ONPES, 2000, p.12). Les associations, de par leur présence sur le terrain, peuvent, en outre, accumuler des savoirs spécifiques, nécessaires à la construction de dispositifs de lutte contre la pauvreté. Ces « savoirs associatifs » sont très importants : « Non seulement, les données recueillies systématiquement par certaines associations portent sur des ensembles considérables, mais elles mettent aussi en lumière des publics et des phénomènes qui échappent souvent à la statistique publique »,

(ONPES, p. 57). En ce qui concerne la pauvreté rurale, certaines associations ont eu un rôle plus important que de collecter des données. En effet, elles ont mise en avant certaines problématiques. C'est par exemple le cas du Secours Catholique qui, à travers une exposition, a alerté, en 2013, sur la pauvreté rurale en France, (Photographie n°8). L'exposition Les Oubliés de nos campagnes, à travers des portraits sonores et photographiques, « souhaite mettre en lumière ceux qui sont trop souvent dans l'ombre et favoriser une prise de conscience du phénomène grandissant de la précarité en milieu rural », (*Les Oubliés de nos campagnes*, 2013).

Photographie n°8 : La diagonale du vide, *Les oubliés de nos campagnes*,

Charrier et Keler

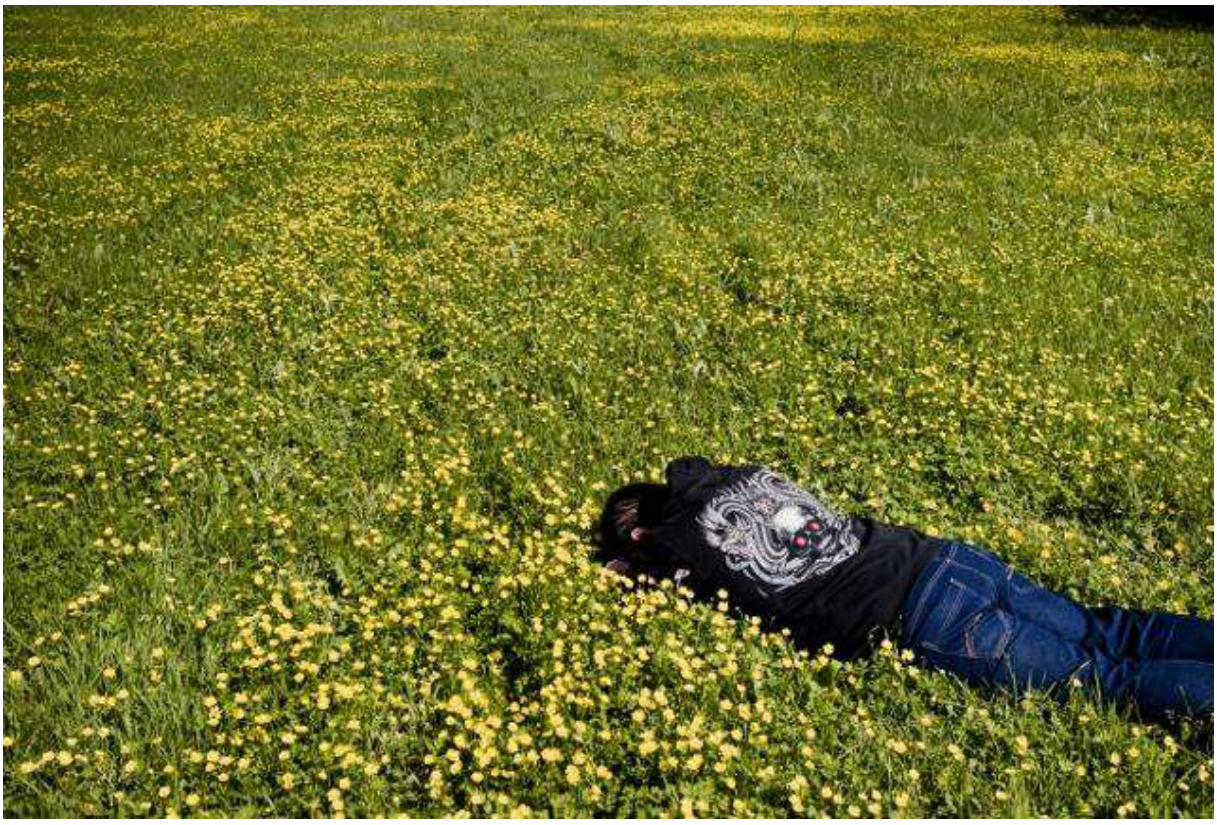

Le tissu associatif est plus riche que les seules associations caritatives, et l'on trouve aussi des associations culturelles, artistiques, éducatives, etc. Même si leur objectif premier n'est pas la lutte contre la pauvreté, leurs actions peuvent aller dans un sens proche, notamment de par leur rôle dans la création et ou le maintien d'activités disponibles dans les espaces ruraux :

> *« Donc on a décidé de monter un projet d'animations locales. Donc c'est un projet qui est, en partie, financé par la CAF et c'est le seul, c'est une prestation de services qui est proposée par la CAF mais en Ariège on a été le premier à monter ce projet là, d'ailleurs pour l'instant y a toujours que M. Après il y a d'autres acteurs qui voudraient travailler dessus aussi. […] Autour de la parentalité, depuis septembre, on a mis en place, dans l'enceinte de l'école, un espace parents où les parents peuvent se rencontrer pour discuter des problématiques liées à l'école, ou pas aussi si ils ont envie de monter un projet en lien avec les enfants, ça peut. C'est tout ce qui manquait pour que les parents se retrouvent. Donc là c'est pareil, c'est tout juste le début, c'est en train d'être mis en place. On est pas encore dans l'animation parce qu'on voudrait faire des soirées thématiques, avec des intervenants, euh, sur des questions autour de la parentalité. Ensuite il y a plein de petites actions avec le carnaval inter-communal, y a eu un gros évènement qui s'appelle E., un festival jeunesse, jeunesse famille sur 3 jours »,* (Entretien avec un bénévole de l'association Biert)

1.3 Lutter contre la pauvreté agricole, des dispositifs spécifiques aux espaces ruraux

Les agriculteurs représentent, depuis longtemps, une population particulièrement touchée par la pauvreté : « Après un retard important, le niveau de vie moyen des ménages agricoles progresse à partir des années 1990 et au moins jusqu'en 2007, mais il reste inférieur au niveau de vie moyen. En 2010, le taux de pauvreté des agriculteurs reste très supérieur à la

moyenne de la population et s'accroît ces dernières années passant de 13% en 2006 à 24% en 2010 », (Chartier et Chevrier, 2015, p.51). Cette progression de la pauvreté chez les exploitants agricoles continue puisqu'en 2015, un quart des agriculteurs vit sous le seuil de pauvreté, (Insee, Enquête Conditions de vie, 2017). La pauvreté agricole n'est pas un phénomène isolé chez les exploitants agricoles, mais touche, au contraire, presque l'ensemble des profils : « La précarité ne touche pas seulement les agriculteurs les plus âgés, les moins bien équipés ou ceux qui cultivent les terres les plus difficiles ou les moins rentables. Tout type de production peut être touché, quels que soient la taille, la date d'installation et le mode de commercialisation », (Chartier et Chevrier, 2015, p.51)

Tous les agriculteurs ne sont pas pauvres, et toutes les situations ne se ressemblent pas. Dans *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, Roche consacre tout un chapitre à cette pauvreté : « Paysans : la fin d'un monde ». Elle distingue, à partir d'entretiens biographiques qu'elle retrace sous la forme de portraits, trois formes de pauvreté : celle du « sursis [des] héritiers vieillissants destinés à disparaître » qui connaissent « une situation professionnelle très difficile, et souvent très douloureuse pour les individus » (Roche, 2016, p.263) ; celle de la « survie [des] héritiers modernisateurs dans une mauvaise passe » qui ont cherché à moderniser leur exploitation, y ont investi de l'argent mais connaissent des « difficultés [qui] sont suffisamment importantes pour compromettre la survie de l'exploitation », (Roche, 2016, p. 270) ; et celle des « non-héritiers, souvent militants qui ont choisi d'être paysan » et qui malgré leur désir d'installation « ont parfois mal estimé les chances de succès de leur entrée dans l'agriculture », (Roche, 2016, p. 274). Ce ne sont pas là les seules formes de la pauvreté agricole qui peut toucher d'autres personnes comme les veuves d'exploitants ou les ouvriers agricoles qui forment, eux aussi, une des images d'Épinal de la pauvreté rurale : « Quant aux ouvriers agricoles, généralement âgés d'au moins 50 ans, ce sont les laissés pour compte de la campagne. Sans aucune qualification, presque illettrés, ils ont travaillé la terre dès leur sortie de l'école et connu une vie de commis de ferme ou de journaliers », (Macé, 1985, p.376).

Nous n'avons pas réussi à rencontrer d'exploitants en activité[45] lors de notre terrain pour explorer plus finement cette question de la pauvreté agricole et de l'efficacité des aides, des politiques, et des dispositifs destinés à la combattre. Néanmoins, nous savons que l'Ariège ne déroge pas à la règle et connaît, elle aussi, des situations de pauvreté agricole :

> *« Moi, j'ai jamais voulu faire comme mes parents. Alors là, pour mes gosses, c'est plutôt sympa. ils étaient avec mes parents, ils ont vu la ferme. Ils savant que le lait ça sort d'une vache, pas d'une brique. Ils savent ce que c'est un lapin. C'est important, ils ont ce contact avec la nature. Et c'est vrai que pour la base, moi ça m'a vachement servi. Mais, moi, je vois quand même ça autrement : les galères, le travail de dingue, pas de vacances, et pour pas grand-chose surtout »,* (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, qui a quitté la France et est revenu en Ariège ouvrir un restaurant, fils d'exploitants agricoles)

> *« On avait pas grand-chose, c'est sûr. Mais comme on vivait pas dans une société monétarisée, ça allait. On pouvait rien acheter, mais en même temps, on voulait pas acheter de merde, donc c'était ok»*, (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté importée, paysanne selon ses mots, terme qu'elle préfère à exploitant agricole car plus proche de la réalité qu'elle vit avec son mari).

Cependant le rôle de l'agriculture dans la production et reproduction de situations de pauvreté semble y rester limitée : « Plusieurs facteurs tendent à limiter le rôle de l'économie agricole comme source de pauvreté. […] En Ariège, pays d'agriculture plus polyvalente, certains

[45] En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, nous n'avons réussi à avoir des entretiens qu'avec une ancienne exploitante agricole et un fils d'exploitants agricoles dont les parents étaient toujours en activité.

secteurs seulement sont franchement en difficulté (élevage ovin-caprin, par exemple) », (Berthod-Wurmser, et al., 2009, p. 29). Cette relative faiblesse du rôle de l'agriculture dans la pauvreté en Ariège s'accompagne d'une forte baisse du nombre d'exploitations depuis plusieurs décennies, et notamment des plus petites, (Recensement Agreste). En tant que créatrice et pourvoyeuse d'emploi, l'activité agricole s'est érodée. En 2010, les actifs permanents agricoles représentent 4 300 personnes : ils étaient 6 000 en 2000. Depuis les années 1980, les Unités de Travail Annuel en équivalent temps plein pour 100 hectares de SAU sont en constante diminution. L'agriculture ariégeoise est aujourd'hui une agriculture essentiellement familiale. En 2010, les employés permanents non familiaux ne représentent que 4 % des 4 300 employés. Avec la disparition de ces petites exploitations ont peut-être disparu les exploitations les moins rentables du département.

Il existe plusieurs dispositifs destinés à lutter contre la pauvreté agricole, provenant du monde agricole ou non, et qui existent à plusieurs échelles, européenne, nationale, régionale ou départementale, et locale. Les agriculteurs en situation de pauvreté bénéficient ainsi des politiques et des dispositifs nationaux mis en place pour lutter contre la pauvreté mais ont aussi à disposition des aides spécifiques liées à leur activité. Les exploitants agricoles peuvent ainsi se tourner vers un acteur spécifique, la MSA, Mutualité Sociale Agricole. Les actions de la MSA ne sont pas uniquement tournées vers la lutte contre la pauvreté, même si cela reste une part importante de son action : « La MSA érige l'accompagnement des publics en situation de rupture (personnelle, familiale, professionnelle) en tant qu'engagement fort de sa politique d'action sociale et sanitaire », (Lachesnaie et Garandel, 2018, p.107). Cela passe par diverses actions mises en place localement : des dispositifs destinés à lutter contre l'isolement des personnes âgées, des aides destinées aux familles les plus démunies, de l'accompagnement, etc., (Lachesnaie et Garandel, 2018). Si la MSA porte seule certains de ces dispositifs, elle travaille aussi en lien avec les autres acteurs de la lutte contre la pauvreté. Ainsi la MSA est en relation avec la CAF et le Conseil départemental en ce qui concerne certains minima sociaux, comme le RSA, puisque c'est elle qui est en charge des dossiers des agriculteurs. Le partenariat entre MSA et acteurs publics plus généraux ne s'arrête pas là. En Ariège, la MSA est ainsi co-

porteuse et co-financeuse de nombreux projets qui ne sont pas simplement destinés à la population agricole, comme la mise en place des points de premier accueil, la formation de référents de parcours, etc., (Convention de lutte contre la pauvreté, 2020-2021).

1.4 Le territoire, objet des politiques de lutte contre la pauvreté

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants préconise une territorialisation des politiques sociales car « gouverner à partir des territoires, c'est penser la prévention de la pauvreté à partir des ressources du territoire et de ses habitants, et non pas seulement par des dispositifs descendants, la plupart du temps curatifs ; […] gouverner à partir des territoires, c'est créer de la cohérence car la solidarité ne se limite pas aux seules politiques mais doit s'inscrire dans une logique bien plus large et englober les questions relatives au développement économique, au transport, et à la mobilité ou encore à la santé et à la culture pour faire du développement social un pilier de l'action publique dans les territoires », (Groupe de travail n°6 : Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires). 30 ans auparavant, la mise en place du RMI se targuait déjà d'une importance accrue accordée à l'espace puisqu'est « intégré dans le contenu de la loi une préoccupation d'efficience territoriale, traduite notamment par la création d'un dispositif territorial d'application qui prend effet dans le cadre du département jusqu'au niveau le plus fin de la trame administrative française : la commune », (Balley et *al*., 1992, p. 52). L'espace, pour différentes raisons et sous différentes formes, se retrouve ainsi dans les politiques de lutte contre la pauvreté, qu'il soit pensé comme cadre de ces dernières ou comme un pilier sur lequel est fondé un développement destiné à lutter contre la pauvreté. C'est ce que Séchet appelle « la grande découverte du territoire » : « le passage d'une prépondérance de politiques sectorielles à une prépondérance de politiques transversales fortement territorialisées, dans lesquelles en agissant sur des espaces précis, ce sont des populations localisées que l'on veut traiter a fait du territoire un cadre et aussi un des moyens stratégiques d'action sur le social », (Séchet, 1996, p.140).

Les lois de décentralisation, des années 1980 et 2000, ont ainsi touché certaines des politiques de lutte contre la pauvreté. Les départements ont ainsi eu en charge « d'aider les personnes en difficulté à retrouver ou à développer leur autonomie de vie », (Code de l'Action sociale et des familles, Article 2123-2), le service d'aide sociale à l'enfance, l'aide médicale et la protection sanitaire de la famille et de l'enfance, le versement de certains minima sociaux, la question de l'insertion professionnelle, etc. Le département est donc devenu pour un certain nombre de dispositifs le cadre de référence. Cette décentralisation qui aurait pu, par une proximité plus grande des acteurs avec le terrain, être une amélioration dans les politiques de lutte contre la pauvreté n'a pas toujours eu ce résultat. C'est par exemple le cas pour les politiques touchant à l'insertion professionnelle : « La question de la capacité des départements à mener les politiques d'insertion professionnelle est restée posée, du fait de leur positionnement en retrait des « logiques économiques » (Borgetto et Lafore, 2007) qui leur a imposé de mobiliser les compétences d'autres acteurs dans le cadre de partenariats. Or, depuis l'origine du RMI, ces partenariats entre acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, soumis aux rapports de force et aux marchandages, sont un maillon faible des politiques d'insertion (Frigoli, 2004) », (Eydoux, 2013, p. 131). En outre, comme nous le verrons plus tard, cela a rendu certains dispositifs plus sensibles au contexte départemental. Il existe différents dispositifs destinés à assurer un développement, pensé à l'instar de l'emploi et du salariat pour l'individu, comme un rempart à la pauvreté pour un territoire : « les politiques de développement rural jouent un rôle majeur dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Elles permettent un renforcement des infrastructures, la création et la modernisation de PME. Elles sont créatrices d'emploi », (Apperé de Sousa, 2010, p.10). Des politiques existent qui ont ainsi pour but de créer ou d'accompagner un développement local, source de dynamisme économique et donc bénéfique dans la lutte contre la pauvreté. Certaines de ces politiques sont pensées spécifiquement pour les espaces ruraux, comme les Zones de Revitalisation Rurale, ZRR, les Pôles d'Excellence rurale, PER, ou à une autre échelle et plus spécifiques les programmes européens et, comme le Fonds européen agricole de garantie, FEAGE, et le Fonds européen agricole pour le développement rural, FEADER. Les ZRR sont, par exemple, un dispositif dont l'objectif est de « contribuer à assurer aux habitants des zones de revitalisation rurale des conditions de vie équivalentes à celles ayant cours sur les autres parties du territoire »,

(Blanc, Louwagie, 2018). L'efficacité de ces politiques en général, et plus particulièrement dans la lutte contre la pauvreté, n'est malheureusement pas évidente, (Berthod-Wursmser, 2009). Le rural souffre aussi du fait que les politiques de lutte contre la pauvreté, mais aussi d'aménagement, ne soient pas pensées, à l'échelon national, selon ses spécificités, mais dans son rapport au reste du territoire, c'est-à-dire le plus souvent comme une des périphéries de l'espace des métropoles, (Maurey, Nicolay, Rapport d'information n°565, 2017). C'est ce que dénonce le rapport *Aménagement du territoire, plus que jamais une nécessité* qui déplore que les politiques concernant le rural soient essentiellement construites depuis la ville, dans une relation de centre à périphérie : « Les campagnes ne sont ni rivales ni dépendantes des villes, elles leur sont complémentaires. Leur valeur ne se réduit pas à une réserve foncière, à des espaces agricoles ou des paysages récréatifs. Elles sont le lieu de dynamiques locales, qui permettent un développement économique autonome, sans être « sous perfusion », (Maurey, Nicolay, 2017). Parallèlement, le rural n'est que rarement saisi dans sa complexité et est le plus souvent traité comme un tout, alors que les situations sont très différentes, notamment en ce qui concerne la pauvreté, selon le type d'espace rural : « Le contraste est grand entre les deux espaces ruraux, puisque si les communes du rural profond, où les actifs vont moins travailler dans les grands pôles urbains, sont l'un des lieux comportant la plus forte part de population dans la plus basse tranche de revenus, à l'inverse les communes rurales sous influence urbaine sont celles qui comportent le plus faible taux de population sous le seuil de pauvreté » (Aldeghi, 2001, p.147).

D'autres actions sont fondées sur l'idée de lutter contre la pauvreté et les inégalités à partir de dispositifs fondés sur l'espace. C'est le cas de la politique de la ville qui est « une politique d'exception, pensée et mise en œuvre pour des territoires particuliers apparus comme très défavorisés », (Ribardière, 2005, p.5). Il n'existe pas de dispositif similaire pour les espaces ruraux. Il y a certes des dispositifs destinés aux espaces ruraux qui participent de la lutte contre la pauvreté, mais tel n'est pas leur objectif premier. Cette absence peut s'expliquer par la moindre visibilité de la pauvreté rurale, visibilité d'autant plus faible dans les années 1980, où c'était « *l'urban under class* » qui tenait le devant de la scène, (Séchet, 1996). C'est, encore

aujourd'hui, essentiellement le monde urbain qui est spatialisé dans la lutte contre la pauvreté : « La question de la pauvreté semble ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial et à l'aide de catégories territoriales. […] La lutte contre la pauvreté se déclare elle aussi par des effets d'annonce institutionnalisant, des mots d'ordre aussi vagues que métaphoriques : il faudrait en finir avec les cités ghettos, promouvoir le droit à la ville ou encore impulser un Plan Marshall pour les banlieues », (Tissot, Poupeau, 2005, p.5). Cela s'explique aussi par certaines spécificités des espaces ruraux. Quelle maille choisirait-on pour circonscrire des territoires ruraux, jugés très défavorisés et sur lesquels implanter des actions locales pour lutte contre la pauvreté ? En effet, il faudrait pouvoir tenir ensemble la question de l'éloignement aux services et aux dispositifs d'un côté et celle de la relative faiblesse des densités rurales. L'espace rural ne semble pas se prêter aussi facilement à des découpages territoriaux permettant des actions locales et ciblées : « La mise en maille de l'action sociale territorialisée pose donc question dans l'espace rural. Les modèles d'action conçus dans le cadre de la Politique de la Ville (zonages prioritaires, actions collectives facilitées par la densité et la diversité des publics, maintien d'un certain anonymat) sont peu opérants, voire, inopérants pour l'espace rural, en raison notamment de la moindre densité et de l'éclatement géographique des publics concernés, mais aussi, parfois, de la proximité relationnelle avec ces mêmes publics », (Abjean, 2015, p.10). L'espace rural n'est que peu visible dans les politiques de lutte contre la pauvreté car, en règle générale, le rural n'est que peu visible dans la pensée de l'action sociale, et ne bénéficie donc pas d'autant d'attention : « D'abord, le territoire rural peine à être considéré comme un territoire d'action sociale à part entière. Si l'on reprend les différentes fonctions du milieu rural, telles que les a définies la DATAR, celui-ci est de plus en plus un lieu de vie (fonction résidentielle) où la population croît malgré un accès limité aux services. C'est également un lieu de production agricole et industrielle (fonction productive). Mais c'est aussi (et surtout ?) un lieu de détente et de résidence secondaires pour les urbains (fonction récréative et touristique) et des ressources naturelles (fonction de nature) dont les habitants sont à la fois « dépositaires (en tant que propriétaires) et gestionnaires ». Peu de place est donc laissé aux habitants de ces espaces et en particulier aux plus fragiles (mal logés, chômeurs, jeunes sans emplois et sans formation, mères célibataires sans moyen de transport, etc.) », (Fayet, 2009,

p.27). Cette invisibilisation des espaces ruraux comme territoire d'action participe de l'invisibilisation de la pauvreté rurale.

2. L'inadéquation des politiques sociales aux problématiques des espaces ruraux

« Cette pauvreté que François Mauriac a dépeinte sous les traits d'une *humanité désespérée qui campe aux portes des villes modernes*. Depuis François Mauriac, la pauvreté ne campe plus aux portes des villes modernes. Elle est au cœur de nos villes », (Sarkozy, 2007). C'est ainsi qu'est vue et présentée la pauvreté en France en 2007 par Nicolas Sarkozy, alors Président de la République. Alors qu'il annonce l'objectif de réduire la pauvreté d'un tiers lors de son quinquennat, sa vision de la pauvreté rurale reste caricaturale, fondée sur la seule idée de mobilité, alors que la pauvreté rurale est clairement reléguée au second rang : « Il faut faire plus pour ceux qui vivent dans des zones rurales en voie de désertification. Plus pour ceux qui faute d'accès à un moyen de transport sont assignés à rester dans leur village où ils ne trouvent pas d'emploi. Nous devons aussi désormais nous tourner davantage vers la ville et vers les banlieues », (*ibid*). Cette minimalisation de la pauvreté rurale dans le discours politique n'est pas le fait de Sarkozy seulement mais se retrouve aussi dans le plan de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale adopté sous la présidence de François Hollande. Elle est alors réduite aux seuls espaces en déclin.

Boulineau et Guy, qui ont mené une analyse lexicale de plusieurs plans nationaux d'action pour l'inclusion européens ont montré qu'il ne s'agissait pas d'une simple minimalisation de la pauvreté rurale dans la sphère politique française, mais d'un véritable impensé de l'espace rural : « L'analyse révèle la faiblesse d'actions spécifiques dévolus à la lutte contre la pauvreté dans les espaces ruraux. […] L'analyse confirme donc un impensé de l'espace et plus précisément un mal-pensé de l'espace rural. L'espace est uniquement présent comme support

d'un diagnostic socio-territorial des situations de pauvreté, il n'est jamais envisagé comme producteurs de formes spatiales de pauvreté, qui pourtant à ce titre, mériterait des réponses appropriées », (Boulineau, Guy, 2015, p. 47). C'est pourquoi certains, notamment ceux qui participent à la lutte contre la pauvreté rurale, appellent à une prise en compte de la ruralité dans les politiques publiques : « les associations et les têtes de réseau font les propositions suivantes : la dimension de la ruralité doit être prise en compte dans toutes les politiques publiques, sociales, sanitaires et de l'emploi », (Appéré de Soussa, 2010, p. 7). Car, comme nous allons le voir, les spécificités des espaces ruraux et de la pauvreté rurale ne sont pas souvent prises en compte.

2.1 Accéder aux acteurs et aux dispositifs de la lutte contre la pauvreté

> *« Y a une dame… Je vais vous faire rire. Elle, elle rit pas, la pauvre. Donc pour venir ici, elle prend un bus le matin, elle attend devant les portes, et elle reprend le bus le soir. Pour un colis alimentaire. Et encore, là où le prend le bus, c'est pas chez elle. Elle fait du stop pour rentrer chez elle. Tout ça pour un colis alimentaire »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

Les acteurs associatifs qui luttent contre la pauvreté en Ariège ne sont pas présents sur l'ensemble du département et leur localisation oblige parfois les personnes qui y ont recours à des déplacements longs, en termes de distance kilométrique et de distance temps, mais aussi difficiles de par la nature des moyens de transports utilisés et leur nombre. En Ariège, les acteurs associatifs de la lutte contre la pauvreté sont plus ou moins éloignés de leur public et sont souvent plus proches des personnes en situation de pauvreté vivant dans les communes urbaines du département ou à proximité de celles-ci : « Le secteur associatif est dynamique mais il semble peu implanté dans les zones rurales éloignées. […] L'action des associations caritatives semblent nettement plus orientées vers la population urbaine ou périurbaine », (Berthod-

Wurmser, et *al.*, 2009, p. 130). Cet éloignement d'une part importante de la population du département n'a pas été mentionné directement par les acteurs de la lutte contre la pauvreté rencontrés lors de l'enquête, qu'ils soient des acteurs publics ou associatifs, qui, au contraire, louent le tissu associatif ariégeois pour sa vitalité :

> *« Après, on reste dans un département où le milieu associatif est énorme. Donc on arrive toujours à mobiliser des partenaires locaux pour trouver des solutions à tout »*, (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« Y a les associations caritatives qui fonctionnent pas mal, qui ont des bénévoles. Heureusement qu'on les a d'ailleurs »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« En Ariège, les associations, c'est quelque chose qui fonctionne »*, (Entretien avec une employée du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation)

Pourtant, tous les acteurs rencontrés ont mentionné la mobilité et l'éloignement comme des problématiques importantes et spécifiques à la pauvreté en Ariège, et comme un frein pour le plein exercice de leurs fonctions :

> *« La question aussi, c'est de qui peut venir nous voir ; les gens motorisés. Parce que pour les autres, c'est pas évident ! »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Y en a qui viennent en stop. C'est sûr qu'ils viennent pas souvent ceux-là. Donc pour le suivi, on fait mieux quand même », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Cette concentration des acteurs, et notamment des associations caritatives, dans les communes urbaines du département ne doit pas faire croire qu'il n'y en a aucun dans les autres communes. Ce n'est pas le cas. Cependant, leur champ d'attraction n'est pas très grand, le plus souvent réduit à la commune ou guère plus :

« C'est une assoc qui dispose d'un local dans lequel il y a plein de vêtements. Et tous ces vêtements sont accessibles gratuitement. Gratuitement… c'est-à-dire que pour un euro, on adhère à l'année. Et après on prend tout ce qu'on veut, tout au long de l'année. Si on veut rien redonner, on redonne rien du tout. […] ça a 5 ans d'existence… Ou non plus, ça doit avoir 6 ou 7 ans, ouais. Et donc vraiment, c'est que des bénévoles. En en plus y a des colis alimentaires pour deux euros. Donc pour deux euros, les gens qui n'ont vraiment pas d'argent peuvent avoir la base alimentaire. Après, c'est beaucoup les mêmes gens qui viennent, pour les colis ou les vêtements. Même chose avec les bénévoles. On finit par connaître à la fin. Et puis ceux qui viennent, parfois, ils deviennent bénévoles. Après, ça reste un petit truc pour les gens du coin, d'ici et des villages à côté », (Entretien avec Benjamin, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, auto-entrepreneur dans le bâtiment)

Et leur action, quoique bien réelle, est rarement jugée satisfaisante et complète par les personnes en difficulté :

« *Ici, comme aide, y a vraiment que l'asso., avec ses vêtements et les colis alimentaires du Secours Catholique, mais c'est pas non plus grand-chose. Ça suffit pas. Il faut*

bouger pour aller voir ailleurs » (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, en fin de droit du chômage)

Les associations des communes rurales ne parviennent donc pas réellement à lutter contre la concentration des acteurs associatifs de la lutte contre la pauvreté dans les communes urbaines et à lutter contre l'éloignement entre ces dispositifs et le public. Ce problème de l'éloignement entre acteurs et public concerné n'est pas propre aux associations mais touchent bien évidement aussi les acteurs publics. Cet éloignement aux divers dispositifs n'est pas seulement une question de distance dans un département où la mobilité des personnes doit prendre en compte non seulement la géographie d'un massif montagneux et d'un faible réseau en transports en commun. Il peut aussi être lié aux pratiques des personnes concernées :

« Et toujours en lien avec la mobilité, y a la distance au lieu de formation. […] On essaye de décentraliser au maximum les lieux de formation, mais c'est pas évident. Après y a aussi lié au contexte, des freins à la mobilité, mais pas uniquement des freins liés à la mobilité physique, des freins psychiques, on va dire. C'est-à-dire que les gens, pour la plupart, certains disent moi mon rayon de déplacement, c'est le canton. Quand on est sur une vallée de montagne, on ne souhaite pas aller sur Saint-Girons ou sur Pamiers », (Entretien avec une employée du pôle Logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation).

Conscients de ces obstacles, les acteurs de la lutte contre la pauvreté du département, par différents moyens, cherchent à réduire la distance entre eux et les personnes en situation de pauvreté et à être plus accessibles :

« Il y a quand même, au niveau des permanences sociales, des permanences sur des lieux excentrés. On a mis en place aussi, au niveau du département, avec la CAF, Pôle Emploi et les autres institutions des maisons de services d'accueil au public, les MSAP.

[…] Il y a sur certaines institutions des permanences dans les vallées. Puis la mission locale a des permanences sur Massat, sur Seix, sur le Couserans. Les travailleurs sociaux font des permanences sociales extérieures pour se rapprocher au plus près des populations. Donc, la proximité, elle y est. On déplace les services. On ne se cantonne pas aux centres bourgs », (Entretien avec une employée du pôle Logement, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation).

« On fait déjà les visites à domicile, mais chez des personnes que l'on connaît déjà », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

« On essaye de faire en sorte que le plus de démarches possibles soient possibles par internet. Avec les courriels pour nous contacter, les formulaires à télécharger ou à remplir directement sur le site. Que les gens n'aient pas à se déplacer, ou moins en tout cas », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

L'ouverture de MSAP, Maison de Service Au Public, les permanences, les visites à domicile, la numérisation des procédures sont autant d'outils destinés à combattre l'éloignement entre les personnes en situation de pauvreté et les dispositifs d'aide. Leur efficacité n'est malheureusement pas totale : les permanences ne peuvent se tenir de partout et elles ne séduisent pas forcément

« Notre service au départ, y a quelques années, avait proposé de faire des permanences excentrées. […] On voulait faire de l'accueil sur les mairies des communes isolées. Toutes les communes [de la communauté de communes]. On voulait faire ça une après-midi par semaine. Et tourner sur les autres communes. Et ça n'a jamais pris. Les gens, ils ne viennent pas. […] Si on fait des permanences dans la mairie où ils habitent, ils ne

viennent pas. […] Le risque c'est que le maire ou ses adjoints, tous les élus peuvent voir qui est ce qui vient, qui est ce qui vient pas. Certains, ils ne préfèrent pas. Ils préfèrent venir ici », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Les MSAP ne sont pas accessibles pour tous, (Carte n°18). Les démarches par internet ne sont accessibles qu'à certains alors que l'exclusion numérique touche essentiellement les plus pauvres, (ONPES, 2019). En effet, il existe tout d'abord un réel enjeu de fracture numérique avec des personnes qui n'ont pas accès aux démarches en ligne, car elles ne possèdent ni ordinateur ni connexion internet et un problème d'exclusion pour toutes celles qui n'arrivent pas à effectuer de telles démarches : selon l'observatoire du numérique, c'est près d'un adulte sur cinq qui n'utilisent pas ou ne sait pas utiliser des outils numériques, (Baromètre du numérique, 2018). Qu'il s'agisse de fracture ou d'exclusion, le numérique n'est donc pas toujours la réponse idéale mais peut, au contraire, induire une nouvelle distance, alors que de plus en plus de démarches sociales passent au tout numérique, pour les personnes qui ne peuvent ou ne savent comment les effectuer. Pourtant, cette « e-administration » ne cesse de se développer alors que la dématérialisation des procédures a été intégrée au Plan de Lutte contre la Pauvreté de 2012 et à la politique d'implantation des agences de la CAF, (Deville, 2018). En effet, ces démarches numériques participent d'une « technologie de la distance » qui se manifeste par le retrait des agences des espaces ruraux et par une rupture entre l'administré et le guichet. Ce qui n'est pas sans effet sur l'efficacité des dispositifs et politiques de lutte contre la pauvreté : « Les effets de dématérialisation des procédures d'accès au RSA paraissent plus complexes qu'annoncé. Prenant place dans un ensemble plus large de réformes de l'organisation de l'accueil du public, la dématérialisation réactive les inégalités socio-spatiale structurant l'accès aux droits », (Deville, 2018, p.110).

Carte n°18 : Accessibilité des MSAP en transport en commun en Ariège

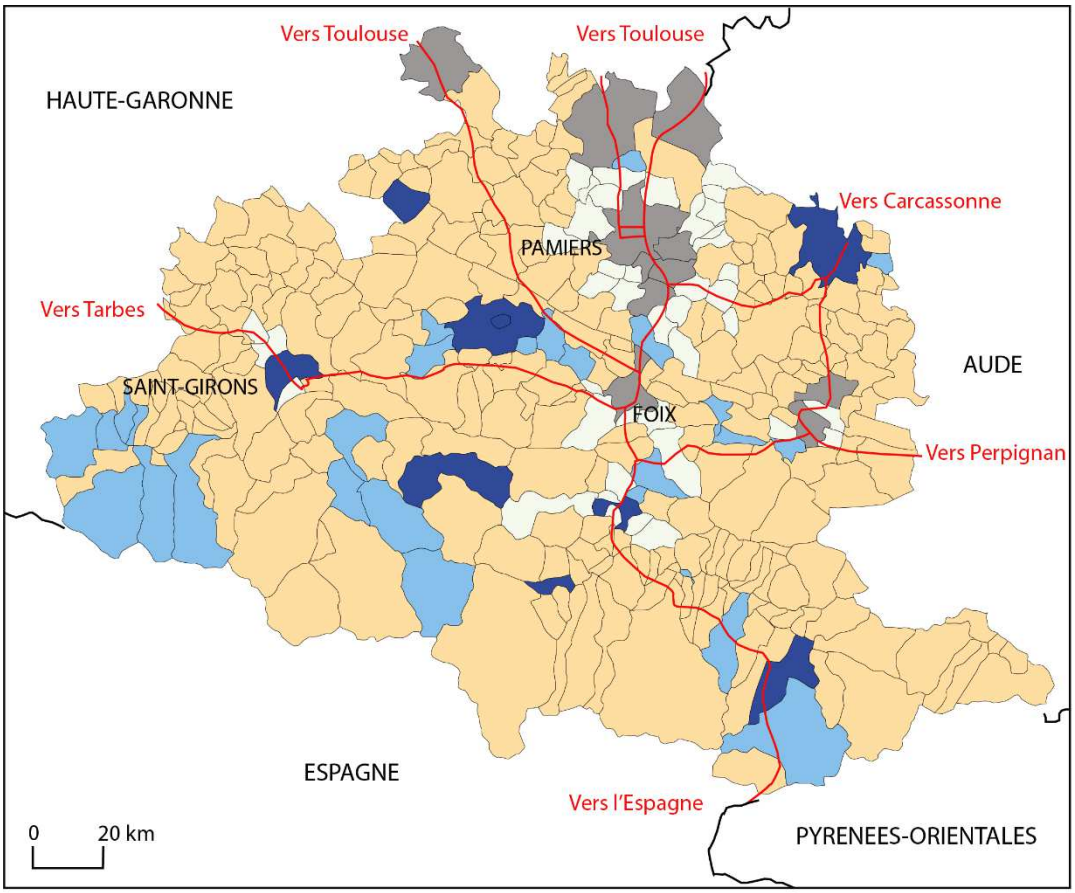

Commune accueillant une MSAP

Commune avec au moins une liaison en transport en commun avec une MSAP

Commune sans liaison en transport en commun avec une MSAP

Commune urbaine sans MSAP

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Routes principales

Source : Conseil Général du département

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

L'éloignement aux dispositifs d'aide, aux travailleurs sociaux, aux associations, reste donc une réalité pour un certain nombre d'habitants en Ariège, notamment ceux qui vivent dans des communes isolées ou qui ne comptent que peu d'habitants. Cet éloignement en lui-même, caractéristique des espaces ruraux, est un frein aux politiques publiques de lutte contre la pauvreté et une remise en cause de leur universalité. Il peut même, en certaines occasions, les rendre inefficaces :

> *« Après, j'ai réussi à avoir une formation. Mais c'était pas possible, fallait aller jusqu'à Foix, trois jours par semaine. Les aides auxquelles j'avais droit pour faire la formation, elles partaient dans l'essence. Et puis, y avait pas de cantine là-bas. Donc soit tu apportais ta bouffe, soit tu mangeais dehors. J'ai fait les deux premières semaines et puis j'ai bien vu que c'était pas possible. Alors maintenant, les formations, je refuse tout de suite. Même si ça pourrait être bien »*, (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, qui vit dans une commune de la catégorie des communes vieillies, en fin de droit du chômage)

La culture et notamment la question de son accès représente un autre pan des politiques de lutte contre la pauvreté : « L'action culturelle est effectivement primordiale. Elle permet de poser la question de l'exclusion humaine d'une manière plus radicale que ne le fait l'accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l'accès à ces autres droits devient inéluctable lorsque le droit à la culture est reconnu », (Wresinski, 1989, p.40). L'accès à la culture est plus difficile pour les personnes en situation de pauvreté, (Rapport sur l'inclusion, 2000). Et des dispositifs existent pour y remédier : gratuité des musées pour les chômeurs ou les allocataires des minima sociaux ; tarifs sociaux pour certains événements culturels ; mise en place de tickets loisirs et tickets culturels. Malgré ces aides, l'accès à la culture reste, en Ariège, assez limité :

« *Qu'est-ce qui manquerait comme aide ? L'accès à la culture… Avec ma responsable, on essaye de faire chaque année une journée découverte. C'est un budget énorme quand ils arrivent à 300. Ouch. On explose le budget, donc on est pas bien vu de la délégation, mais c'est pas grave. On est allé au parc des loups, au mois d'octobre. Ils connaissaient pas la montagne. On est allé aux grottes du Mas d'Azil. Qu'est-ce qu'on a fait d'autre ? Mais même un pique-nique, en rase campagne, ils font pas. Ça, on essaye de faire de la culture* », (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence).

A la faiblesse des dispositifs d'aide s'ajoute la faiblesse de l'offre :

« *En Ariège, la CAF a décidé de ne plus donner de tickets loisirs, c'est un peu compliqué. En Ariège, par exemple les musées, à part les journées du patrimoine, on a pas de journées gratuites. En Ariège, on a peut-être pas beaucoup de musées. A Paris, à Toulouse, y a des musées gratuits. Aller au musée pour une famille, c'est un budget. Le château de Foix est jamais gratuit. Je veux pas dire de bêtise, je suis pas sure, je ne sais même pas s'il est gratuit le jour des journées du patrimoine. Je sais qu'il est à prix réduit. Alors, c'est sûr, c'est un château fort, on en a vite fait le tour, mais y a des familles que ça intéresse »,* (Entretien avec un bénévole de Solidarité Paysans, acteur de la lutte contre la paupérisation).

« Après, c'est sûr que dès que tu veux sortir, il faut bouger. Y a même pas de cinéma ici. L'été, parfois, la mairie organise des projections, mais ça reste des films du box-office. Pour aller voir une expo sympa, une pièce de théâtre, un truc un peu bien, c'est tout de suite Toulouse […] Après, je dis pas. Y a quand même des trucs dans le coin. Des trucs associatifs surtout. Mais c'est pas la même chose », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, en fin de droit du chômage)

2.2 La déclinaison locale de politiques nationales

Les acteurs locaux, leurs actions, leurs choix et décisions affectent grandement la façon dont les politiques publiques sont présentées au public et appliquées, (Balley, et al., 1992). Ce qui affecte aussi leur efficacité. Cette importance des acteurs locaux dans l'application des politiques et des dispositifs de lutte contre la pauvreté se joue à différentes échelles, sur différentes thématiques. C'est ce que nous allons voir à travers trois exemples : l'application de la politique du RSA, de la domiciliation, et les choix personnels des praticiens de la santé

2.2.1 La mise en place du RSA et sa surveillance

Pour assurer que les devoirs soient remplis par les allocataires du RSA, et un emploi rémunérateur effectivement recherché, un arsenal de mesure est régulièrement proposé par les politiques : conditionner le versement du RSA à un bénévolat hebdomadaire, supprimer le RSA après le refus de deux offres d'emploi raisonnables, vérification des comptes en banque, etc. Des dispositifs de contrôle et de sanction envers les « mauvais allocataires » sont aussi mis en place. C'est par exemple le rôle des Commissions Territoriales de Solidarité qui sont chargées de vérifier que les allocataires remplissent bien leurs devoirs et qui peuvent décider de sanctions à leur encontre. En Ariège, il existe 4 de ces commissions qui étudient les différents cas du territoire sur la demande d'assistantes sociales, ou le plus souvent de Pôle Emploi. La Commission territoriale de Solidarité du Pays de Foix a ainsi à sa disposition plusieurs sanctions : ôter 100 euros au RSA pour les sanctions de niveau 1, suspendre totalement le RSA pendant quatre mois quand la personne est seule ou ne verser que la moitié du RSA pendant quatre mois si la personne a des enfants pour les sanctions de niveau 2, la radiation ou la suppression. En 2017, 22 radiations, 55 suppressions, 108 sanctions de niveau 1 et 27 sanctions de niveau 2 ont été décidées, (Rapport d'activités CCAS Foix, 2017). Les dispositifs de sanction diffèrent selon les départements. En effet, ce sont les départements qui contrôlent le dispositif et les frais qui y sont liés. L'importance accordée aux respects des devoirs des allocataires peut

ainsi varier selon plusieurs critères : la couleur politique du département, l'adéquation entre les ressources disponibles et le nombre de bénéficiaires. Cette dernière était la défense adoptée par Augustin Bonrepeaux, président du Conseil départemental en 2012, alors qu'il était accusé, notamment par le Collectif d'Auto-Défense Face au Contrôle de l'Administration, C.A.F.C.A, particulièrement actif en Ariège de mener une chasse aux pauvres et que plusieurs Commissions avaient été perturbées. Les critiques du CAFCA ne se limitent pas à la gestion par le Conseil départemental de la surveillance des allocataires du RSA mais de l'administration en général, (Figure n°6), accusée d'avoir non pas tant la lutte contre la pauvreté à cœur mais surtout la mise et au pas et le contrôle des individus.

Les décisions de certaines Commissions territoriales de Solidarité peuvent, en effet, être lue comme une volonté de normer les allocataires et décider de ce qu'est un « bon emploi » et un « mauvais emploi », et donc de fait un « bon bénéficiaire » et un « mauvais bénéficiaire ». Ainsi, la Commission territoriale de Solidarité de Foix a décidé, en mars 2014, d'appliquer une sanction à Sarah, allocataire du RSA, car son projet professionnel, devenir psychopraticienne, n'était pas jugé assez sérieux, (Simbille, 2014). La sévérité de ces commissions ne joue pas seulement sur la conservation du minima, mais peut avoir des effets sur les décisions professionnelles prises par les allocataires, ou même le fait de demander le minima.

Figure n°6 : Tract du groupe CAFCA

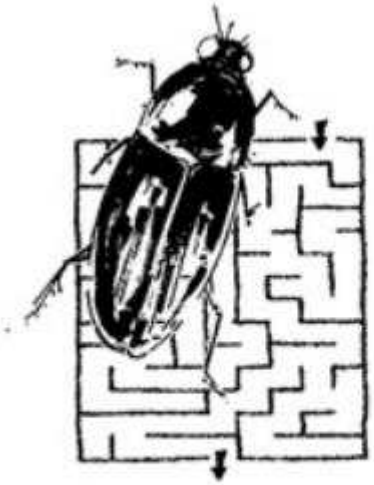

NE RESTONS PLUS SEULS FACE À L'ADMINISTRATION

Nous sommes chômeurs, locataires, allocataires, intermittents du travail, travailleurs pauvres…

Nous sommes nombreux en Ariège comme ailleurs à devoir toujours plus nous serrer la ceinture, à faire des pirouettes pour payer les factures (gaz, électricité, et tout) ou mettre de l'essence dans la voiture. Nous touchons quelques maigres prestations sociales. Les loyers augmentent et il est très dur de les payer même avec l'allocation logement. C'est la crise, la situation ne va aller qu'en empirant.

Nous subissons constamment le contrôle et la violence d'administrations qui nous veulent isolés et culpabilisés. Dépossédés de nos conditions d'existence, nous aurions des devoirs pour mériter des miettes.

Face à ceux qui nous rendent la vie impossible, nous nous organisons sans remettre notre sort dans les mains d'experts du social. Pour s'entraider pratiquement, pour comprendre le fonctionnement des administrations, pour débloquer des dossiers (C. A. F. , Pôle emploi, M. S. A. , etc.), pour créer un rapport de force :

En ce qui concerne le RSA, ce n'est pas là la seule façon qu'a l'Ariège de se démarquer puisque, pendant un certain temps, les règles de versement du RSA y ont été interprétées d'une drôle de manière. Pour toucher le RSA, le demandeur doit justifier de ses revenus, de tous ses revenus et donc inclure les livrets d'épargne ou les primes reçues pendant l'année. De nombreux départements ont appliqué aux sommes épargnées une taxation de 3 %, prélevée du montant annuel du RSA. Quand bien même ces sommes étaient déposées sur un Livret A, où les intérêts sont bien inférieurs à 3 %, et que ces seuls intérêts devraient être taxés. Malgré un rappel en juin 2017 sur l'illégalité de cette pratique, certaines CAF continuent de l'appliquer en 2018, (GOANEC, 2019). Il ne s'agit pas ici d'une non-perception qui concernerait la totalité des droits. Néanmoins, il s'agit d'une situation qui peut durer : pour faire reconnaître ses droits, une action juridique, souvent longue et parfois coûteuse, est nécessaire, (RSA : Gouvernement, départements et CAF arnaquent les plus démunis, 17 juin 2017, *actuchomage*). En outre, rares semblent être les cas où les sommes non versées qui auraient dû l'être l'ont été à la résolution du problème : dans la plupart des cas, les allocataires du RSA ont seulement vu leurs aides être alignées sur ce que prescrit la loi. Cette pratique ne semble pas avoir été étrangère à l'Ariège. Une recherche sur des sites d'aides aux allocataires du RSA et aux chômeurs fait ressurgir plusieurs situations : « K., qui vit dans un village de l'Ariège, salariée saisonnière avec contrat de son employeur, seule avec trois enfants, a perdu son boulot et n'en revient pas : Je viens de toucher une prime de licenciement, je suis éligible au RSA mais sur la prime de 1 000 euros, on va m'enlever 3 %. […] K. qui témoigne d'un phénomène en cours : les gens commencent à retirer en masse leurs économies pour les mettre dans les matelas et cela commence à se savoir », (Le RSA, un bel exemple d'autofinancement, Mille Bâbords, 12 novembre 2009). Sur certains sites internet, il est d'ailleurs conseillé aux gens de ne rien déclarer quant à leurs économies ou à clôturer les comptes d'épargne qui, malgré leur taux dérisoire, auraient pu être source de revenus.

Que le département soit ici le cadre de référence du RSA peut donc porter atteinte à l'universalité du dispositif, dont l'efficacité peut alors dépendre des choix, souvent politiques, pris par le Conseil départemental : « La décentralisation autorise donc un investissement inégal

des départements dans le champ de l'action sociale et également, dans les choix d'orientations et les modalités de la mise en œuvre des dispositifs. Ce fait a souvent été relevé à propos du RMI. Une récente étude a ainsi montré que les inégalités de traitement des bénéficiaires du RMI étaient non seulement liées au contexte socio-économique local et aux caractéristiques propres des bénéficiaires, mais également aux modalités différenciées de mise en œuvre du contrat d'insertion, les auteurs soulignant la cohérence départementale de cette dernière variable (BOUCHOUX J. *et al.*, 2004) », (Ribardière, 2005, p.21).

2.2.2 L'acceptation ou le refus des domiciliations

Les choix des élus n'affectent pas uniquement les minima sociaux, mais peuvent avoir des effets sur les résultats d'autres politiques de lutte contre la pauvreté. C'est par exemple le cas de la domiciliation :

> *« On a environ 25 domiciliés au CCAS de F. On en a eu plus mais le maire a décidé de restreindre les critères. On savait qu'il y avait des personnes sur des communes qui ne domiciliaient pas, donc on les domiciliait à F. Mais le maire a décidé d'arrêter. […] Ces communes-là ne sont pas embêtées. Et ça fait bondir le maire de F. qui dit nous, on domicilie pour des communes qui sont hors-la-loi »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

En Ariège, un certain nombre de communes ont longtemps refusé, de façon contraire à la loi, toutes les demandes de domiciliation qu'elles recevaient et les réorientaient vers des communes plus importantes, comme Foix, (Plan Domiciliation, 2015). Outre de surcharger ces communes-là qui doivent traiter plus de demandes, cela contraint les demandeurs à des déplacements parfois importants. A l'inverse, un certain nombre de communes ont accepté un nombre important de demandes de domiciliation. Ainsi, quatre communes, Foix, Pamiers,

Saint-Girons et Saint-Lizier, ont réalisé, en 2015, 76 % des demandes du département. La préfecture, Foix, et les deux sous-préfecture, Pamiers et Saint-Girons, avaient reçu 60 % des demandes. Au vu de ces chiffres - les communes les plus importantes et les plus peuplées du département reçoivent et effectuent le plus grand nombre de domiciliations – il pourrait être tenter de relier le nombre de domiciliation et le sort qui leur est réservé avec le rang et le poids des communes concernées. Cependant une telle corrélation n'existe pas, comme le montrent les auteurs du Rapport sur la Domiciliation des Personnes sans domicile. En ayant mené une enquête sur 27 communes de plus de 1 000 habitants, ils s'interrogent sur les raisons de ces domiciliations sans trouver de réponse satisfaisante : « Il est cependant intéressant de mettre en regard le poids démographique de communes de typologie équivalente et les taux de domiciliation constatés dans le cadre du présent état des lieux. Lorsqu'on se livre à cet exercice, les résultats de l'enquête montre qu'il existe un écart notable entre le poids démographique des communes ariégeoises de plus de 1 000 habitants et le poids relatif des domiciliations qui y sont réalisées ; écart qui ne semble pas s'expliquer par les seuls facteurs de desserte par les transports en commun et les services », (Rapport sur la Domiciliation des personnes sans domicile, 2015, p.7).

La question d'un choix effectué par les communes elles-mêmes n'est pas envisagée dans le rapport. Pourtant, la réponse apportée aux domiciliations semble être le fruit d'un choix politique des communes. Le nombre de demandes de domiciliation acceptées à Saint-Girons s'explique, selon la directrice du CAS, par un choix politique du maire :

> *« Si on en a autant, c'est sûr que c'est un choix. C'est ce que veut le maire. On refuse pas »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

De la même façon, l'importante chute du nombre de domiciliation acceptées à Foix – de 79 en 2014 à 25 en 2017 – est liée au changement de l'équipe municipale et à la volonté du nouveau maire de restreindre les domiciliations, (Rapport sur la Domiciliation et Entretien avec le CCAS de Foix, 5 mars 2018) :

« Le fait que le nombre de domiciliation ait baissé, c'est que le maire est devenu beaucoup plus regardant. Il a l'impression que c'est les domiciliations, le fait que Foix fasse plus de domiciliations, ça attirait des personnes. Je suis pas sure que ce soit juste, que ce soit réel parce qu'on a toujours autant de demandes. », (Entretien avec une assistante sociale d'un ccas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Toutes les décisions des élus ne sont pas aussi directes, et loin s'en faut que tous aient une envie de « purification ». Bien au contraire. Pourtant, certains élus amoindrissent les effets potentiels des politiques sociales par leur « inertie territoriale » : « Les maires ne veulent pas parler des situations de pauvreté sur leur territoire d'élection, mais en étant hésitants à mettre en œuvre des actions en faveur de l'insertion, ils font preuve d'inertie territoriale », (Séchet, 2014). Cette inertie peut se traduire de différentes manières : d'une simple réticence à accueillir les services sociaux jusqu'au fait de dissuader les populations d'y avoir recours, (Bonerandi-Richard, 2014). Tout cela n'a pas uniquement des effets sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté des communes en question, conditions qui s'en trouvent aggravées, mais aussi sur la prise en compte de la pauvreté rurale, une fois de plus invisibilisée.

Les orientations politiques, les choix de développement local, les décisions des maires et des équipes municipales affectent donc des dispositifs de lutte contre la pauvreté, comme la domiciliation. Tout cela peut aussi affecter la façon dont les acteurs de la lutte contre la pauvreté travaillent, les aides qu'ils peuvent mettre à disposition, la façon de recevoir du public. C'est du moins le cas de certains acteurs rencontrés :

« Le maire sur la domiciliation, je lui ai mis un mec en grand état de désociabilisation. Des mecs comme ça, j'en ai pas vu beaucoup. En plus, il a un cancer du poumon, il faut qu'il se soigne. Et il va tatillonner. et pourquoi ? Ce gars il a même pas le RSA et il est déjà en train de parler de son travail. Le mec, ça fait 13 ans, à 13 ans il était dans la rue déjà. C'est des parcours de vie, en plus, faut pas réfléchir beaucoup pour se rendre compte que le boulot, le mec c'est mort pour lui. En plus là, y a des problèmes

de soin. C'est toujours... Comme si les choses c'étaient des paliers. On fait la domiciliation, le RSA, après il faut qu'il trouve un boulot, un logement. Moi j'ai quand même du mal à comprendre pourquoi ces gens dérangent », (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Cette situation reflète les « hiatus » qui peuvent exister entre les travailleurs sociaux et leur hiérarchie, en l'occurrence une assistance sociale d'un CAS et le maire de la commune. Ici, l'assistante sociale a pris sur elle de ne pas soumettre la personne en question à un contrat d'insertion trop strict et lui évite ainsi l'obligation de rechercher activement un emploi. De tels hiatus ne sont pas obligatoires et beaucoup d'acteurs rencontrés ont indiqué travailler en bonne intelligence avec leur hiérarchie ou les acteurs politiques

2.2.3 L'accès aux soins selon les choix des praticiens

Les décisions locales qui affectent les résultats des politiques et dispositifs de lutte contre la pauvreté ne sont pas toujours politiques et au niveau des élus, elles peuvent être beaucoup plus personnelles et sembler, de prime abord, moins cruciales. C'est par exemple le cas des choix des praticiens de santé. Il existe de fortes disparités territoriales en ce qui concerne l'accès aux soins, et les espaces ruraux sont particulièrement touchées : « D'un point de vue territorial, les inégalités de répartition des professionnels de santé sont également très marquées. La situation devient préoccupante dans de nombreux territoires fréquemment ruraux, ou dans les banlieues défavorisées des plus grandes métropoles. Ces situations ne concernent plus seulement quelques cantons isolés mais bien des départements entiers, voire des régions », (Vigneron, 2013, p. 46). L'Ariège n'est malheureusement pas en reste, notamment en ce qui concerne les spécialistes : si la densité des médecins généralistes est plutôt satisfaisante, le département ne compte que trois dermatologues, 4 O.R.L, 7 ophtalmologues, 22 psychiatres, 5 rhumatologues en 2016, avec, à chaque fois, des densités bien inférieures aux nationales et

régionales, (Projet régional de Santé, Occitanie, Avril 2017). Cet accès restreint aux soins du fait de l'absence ou de l'éloignement des praticiens est une entrave à l'objectif républicain d'égalité entre les citoyens, (Vigneron, 2013).

D'autres facteurs fragilisent cet objectif et réduisent l'efficacité des prestations contributives en lien avec la santé, comme la CMU-C. Parmi ces facteurs, les décisions des médecins quant à leur pratique jouent un rôle important : la possession d'un terminal permettant de lire les cartes vitales et permettant le tiers-payant, le fait de pratiquer des honoraires conventionnés, le fait de refuser des patients conventionnés CMU-C sont autant de critères qui peuvent éloigner les personnes en situation de pauvreté des professionnels de santé et des soins. Toutes ces pratiques ne se valent pas : si les médecins peuvent choisir d'appliquer des tarifs conventionnés ou non, il n'est en revanche pas légal de refuser les patients conventionnés CMU-C ou d'exiger une avance des frais. Le refus de la CMU-C par les praticiens ne semble pas plus élevé dans les espaces ruraux que dans les espaces urbains, (Analyse territoriale des obstacles à l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU complémentaires de l'Orne et de la Nièvre, 2012). Néanmoins ce refus a dans les espaces ruraux, du fait du nombre réduit de praticiens et de leur dispersion un effet plus important qu'en ville et reste beaucoup trop important : « Selon l'étude réalisée en 2006 par le fonds CMU, le taux de refus atteindrait 41 % pour les spécialistes, 39 % pour les dentistes, 16 % pour les généralistes du secteur 2 et seulement 1,6 % pour ceux du secteur 1 », (La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager). S'agissant des généralistes, on observe que le nombre de refus a significativement diminué, du fait de l'obligation pour les patients de choisir un médecin traitant. Parallèlement, Médecins du Monde a réalisé une étude montrant également que 37 % des médecins refusent de soigner les bénéficiaires de l'AME, aide médicale d'Etat. De plus, l'absence d'un terminal pour les cartes vitales qui permette le tiers-payant et le fait de pratiquer des honoraires non conventionnés semblent particulièrement problématiques en Ariège.

Carte n°19 : Les médecins généralistes en Ariège, plus ou moins accessibles pour les personnes en situation de pauvreté

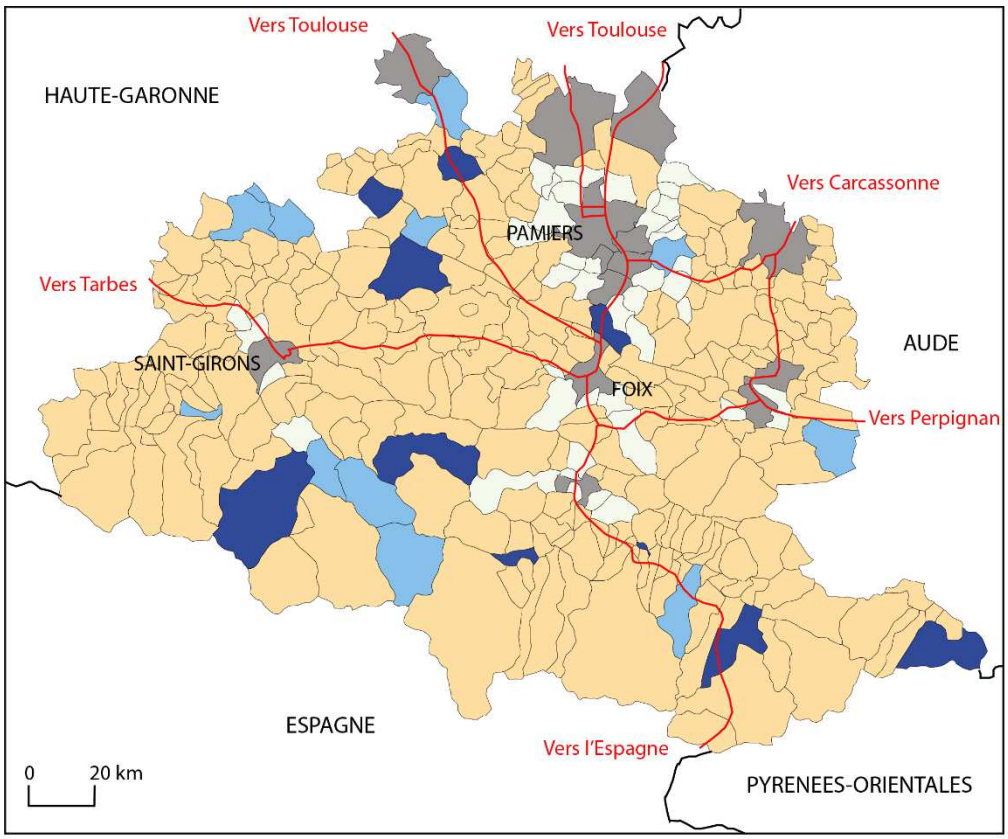

Commune sans médecin généraliste

Commune avec un médecin généraliste

Commune avec de deux à six médecins généralistes

Commune urbaine

Commune appartenant à une aire urbaine ou une unité urbaine

Routes principales

Source : Doctolib, Pages Jaunes

Réalisation : C. Innocenti, Lagam, 2021

C'est ce qu'illustre une enquête menée par l'association UFC-Que choisir en 2012 sur l'accès aux soins. Selon cette étude, le nombre réduit de spécialistes et le nombre encore plus réduit de ceux qui ne pratiquent pas de dépassement d'honoraires dessinent une véritable fracture sanitaire dans le département : « Dans notre département, il y a donc une inadmissible fracture entre les usagers qui peuvent se soigner dans de bonnes conditions et ceux qui, au-delà des déserts démographiques, sont progressivement exclus de notre système de santé parce qu'ils ne peuvent pas payer les tarifs demandés », (La Dépêche, « Foix, l'étude qui dénonce la fracture médicale, 18/10/2012). Selon l'association, la situation est moins grave pour les médecins généralistes, ces derniers étant plus nombreux et plus nombreux à être conventionnés. Choisir son médecin est néanmoins une question délicate pour les personnes en situation de pauvreté puisque près de 40% des généralistes en Ariège ne sont pas réellement accessibles pour tous en ce sens qu'ils demandent une avance de frais ou des frais supplémentaires[46]. Cela modifie d'ailleurs quelque peu la géographie sanitaire du département, (Carte n° 19). 66% des médecins généralistes sont conventionnés secteur 1 sur l'ensemble du département.

Les décisions personnelles des praticiens, au-delà même de leur lieu d'installation, affectent donc les politiques publiques destinées à lutte contre la pauvreté et à promouvoir un égal accès à la santé. Les décisions des acteurs peuvent donc limiter l'efficacité des dispositifs de lutte contre la pauvreté. Comme nous allons le voir, ce n'est pas là le seul frein qu'ils connaissent.

[46] D'après les données que l'on peut trouver dans l'annuaire des professionnels et sur le site de prise de rendez-vous médical Doctolib.

2.3 Le non-recours : une spécificité rurale ?

Le non-recours aux droits est un terme apparu en France dans les années 1990 dont l'utilisation n'a cessé de s'amplifier durant les dernières décennies, (Warin, 2009). Warin le définit comme « toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre », (Warin, 2012, p.3). Bien que difficilement calculable, le non-recours est malheureusement élevé en France : 31% des familles aidées par le Secours Catholiques n'ont pas recours aux allocations familiales quand elles y ont droit, (Secours Catholique, Préjugés face à la réalité). Le RSA est, à l'échelle nationale, un des minima sociaux particulièrement touché par le non-recours. Différents chiffres sont avancés : d'après la CNAF, le non-recours au RSA socle aurait été en 2012 de 36 %, (*l'essentiel*, 2012) ; selon le modèle de microsimulation INES de l'Insee, le non-recours au quatrième de 2015 aurait été de 14 %, mais ce modèle ne prend en compte que les ménages ordinaires et capte mal les bas revenus, (DREES). La prime d'activité, quant à elle, enregistre un taux de non-recours record de plus de 50% en 2019, (La Banque des territoires).

Au-delà de la précision de la mesure d'un phénomène difficilement quantifiable, le non-recours est à la fois à considérer selon ses liens avec la pauvreté et sous l'angle de la question de l'efficacité des politiques publiques. Cette question se pose notamment dans une étude des pauvretés rurales. En effet, les espaces ruraux se caractérisent par la présence d'une population qui se singularise par un non-recours important, les exploitants agricoles : « On constate que les estimations du nombre d'exploitants agricoles éligibles au RSA établis par la Caisse centrale de la Mutualité agricole en 2010 (on prévoyait alors 20 120 exploitants agricoles éligibles au dispositif) contrastent nettement avec les 9 818 bénéficiaires effectifs sur la même année », (Deville, 2015, p.41). Les raisons du non-recours sont nombreuses et particulières à chaque situation. L'Observatoire du non-recours aux droits et aux services distingue, schématiquement, trois types de non-recours : le non-recours par non-connaissance, quand la personne ne sait pas qu'elle est éligible ; le non-recours par non-réception, quand pour une raison ou une autre, l'aide n'est pas reçue par le demandeur ; et le non-recours par non-demande, quand l'aide, bien que connue, n'est pas demandée. Ces trois types de non-recours peuvent être, à la fois, cause et

conséquence de situations de pauvreté. Pour une personne en situation de pauvreté, ou plus simplement de fragilité économique, ne pas toucher certaines aides, qu'elle qu'en soit la raison, est une grande difficulté : « Pour les plus démunis, toute entrave dans l'accès à des revenus de transfert a des conséquences lourdes », (Warin, 2009, p.3). C'est notamment le cas lors du non-recours dit frictionnel qui résulte d'une non-conformité du demandeur, d'une erreur ou d'un retard institutionnel. Selon une assistance sociale d'un cas, la non-conformité du demandeur aux règles et critères représente une des situations les plus fréquentes du non-recours :

> *« Alors, le non-recours aux droits, on en a peu. On en a. Mais très ponctuellement. Sur des personnes qu'on rencontre. Souvent des personnes sans domicile stable qui n'ont pas répondu à la CAF, qui ont trouvé ça compliqué. La CAF qui leur demande un papier qu'ils n'ont jamais ramené »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Si cette situation est temporaire, le temps du rétablissement des droits, et peu fréquente, selon les dires de l'assistante sociale, elle n'en est pas moins critique quand elle touche des populations aussi fragiles que les sans-domicile fixe. Le non-recours lié au processus compliqué et souvent lourd lié à la réception de telle ou telle aide ne touche pas uniquement les sans-domicile fixe, mais d'autres populations, pourtant habituées à traiter avec l'administration : « La complexité des démarches à effectuer pour en bénéficier est dissuasive pour des agriculteurs qui saturent déjà face à toutes les démarches administratives qu'ils sont contraints de faire dans le cadre de leur activité », (Chartier, Chevrier, 2015, p. 52).

> *« Certains, c'est par découragement, par découragement de tout ce qu'ils ont fait avant. C'est de la déprime. Donc il faut les accompagner pour aller vers le soin. Et certains aussi, c'est parce qu'ils s'enferment… Ils sont tellement révoltés. Ça m'est arrivé récemment. Tellement révolté de ne pas trouver de travail, d'être démuni, il a refusé le RSA. Il vivait un peu en ermite »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté).

Dans cette situation, le dispositif est connu de la personne qui sait remplir les critères d'éligibilité. Pourtant la demande n'est pas faite. Ce non-recours peut s'expliquer par la situation même de pauvreté dans laquelle se trouve la personne : la « pauvreté disqualifiante », (Paugam, 2005), est cette situation où la relation d'assistance qui existe entre le pauvre, ou en l'occurrence le demandeur de droits, et la société est mal vécue. Si cette forme de non-recours peut être le fait d'un « découragement », elle peut aussi être vécue de façon plus positive, comme un réel choix de vie. C'est notamment le cas du « non-recours identitaire » : « Par ailleurs, pour ces exploitants, bénéficier du RSA les marquerait du stigmate qui y est associé et les empêcherait d'exprimer ce qu'ils sont vraiment, réduisant leur singularité. […] Ce non-recours n'est pas lié à une forme d'empêchement. Le RSA est écarté volontairement de la réalité de l'exploitant parce qu'il lui préfère d'autres horizons, en défendant un mode de vie alternatif », (Deville, 2015, p.44). Théorisé à propos des exploitants agricoles, le non-recours identitaire est en réalité plus large et s'étend à d'autres populations : C'est par exemple le cas de Bénédicte et de son mari. Installés depuis les années 1970 en Ariège, ils ont pendant longtemps refusé toutes aides, bien qu'éligibles, pour pouvoir vivre comme ils l'entendaient et hors de la société autant que faire se peut :

> *« On les a longtemps refusés. Pas vraiment refusé. C'était plus une non-demande. On y avait droit, et on demandait pas. On voulait pas. On est resté comme ça des années. On était pas mal, seulement on vivait pas dans la société monétaire, donc on avait pas besoin. Et puis c'était un truc d'être libre, de pouvoir vivre comme on voulait. On pouvait pas nous dire si vous faites pas ci ou pas mi, on vous coupe les aides. »* (Entretien avec Bénédicte, profil des trajectoires de la pauvreté importée, paysanne selon ses mots, terme qu'elle préfère à exploitant agricole car plus proche de la réalité qu'elle vit avec son mari).

Que le non-recours par non-demande soit un choix raisonné lié au mode de vie, ou le fruit d'une lassitude, ce sont néanmoins des refus qui fragilisent des situations déjà difficiles et qui interrogent l'efficacité des aides publiques. Les acteurs sociaux rencontrés en Ariège –

CCAS, CIAS, associations humanitaires, entreprises d'insertion, Conseil de Solidarité- sont unanimes, le non-recours aux droits reste faible en Ariège :

> *« Le non-recours aux droits, ça existe en France. Nous, le Secours Catholique, on dit 40 % au niveau national. En Ariège, non, parce que les gens sont au courant »*, (Entretien avec un bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

> *« Alors, le non-recours aux droits on en a peu. On en a. mais très ponctuellement sur des personnes qu'on rencontre »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« Le non-recours aux droits, je pense pas qu'il y en ait énormément. Parce qu'on a quand même au niveau des demandes du RSA, des chiffres qui sont conséquents tous les mois. On est un petit département et donc le bouche à oreille fonctionne un peu plus »*, (Entretien avec une employée du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation).

Le non-recours, quelle que soit sa forme, est un phénomène difficile à mesurer : s'il est possible de savoir quel est le nombre d'allocataires à tel ou tel droit, on ne peut qu'estimer la population éligible. Il n'est donc pas possible de dire précisément quel est le taux de non-recours en Ariège. Et la vision du non-recours comme phénomène anecdotique reste fondée sur les dires des acteurs sociaux rencontrés. Il ne s'agit pas de remettre en cause leur expérience mais de traiter ces propos avec la prudence nécessaire. En effet, certaines formes de non-recours sont moins détectables que d'autres :

> *« L'accueil de jour, eux, ils peuvent voir le non-recours. Et encore pas tout. Celui des personnes les plus marginalisées, les plus désociabilisées. Pas celui de ceux qui connaissent déjà leurs droits et qui le refusent. Ceux-là, ils viennent pas nous voir. On*

peut pas vraiment les connaître », (Entretien avec une employée du pôle insertion, Direction Départementale de la Solidarité, acteur de la lutte contre la paupérisation).

Il est ainsi difficile de juger du non-recours par non-demande puisque les personnes qui ne demandent pas leurs droits tout en sachant y avoir droit sont aussi les plus susceptibles de ne pas avoir de contact avec les travailleurs sociaux. Le non-recours par non-connaissance ne semble pas, aux yeux des acteurs sociaux, être plus qu'un phénomène anecdotique dans le département. Les populations concernées seraient ainsi au courant du dispositif et en feraient, d'elles-mêmes, la demande :

« Pour ceux que nous accueillons au Secours Catholique, pour ma part, ils sont au courant, ils se débrouillent, ils sont au courant de leurs droits », (Entretien avec une bénévole du Secours Catholique, acteur de l'urgence)

Ils notent cependant une réticence, chez certains, à demander. C'est notamment le cas des personnes âgées :

« Il y a beaucoup de personnes âgées, qui ne demandent rien à personne, qui ne veulent demander rien à personne, qui n'ont plus les capacités. Qui sont chez elles. Qui vivent parfois sans mettre le chauffage parce qu'elles n'ont plus les moyens. Et ces personnes là ne font pas les démarches, en général, elles reviennent dans les radars, suite à une hospit [une hospitalisation en urgence] », (Entretien avec assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Une autre raison évoquée pour expliquer la faiblesse du non-recours en Ariège est l'efficacité du réseau mis en place par les acteurs sociaux. Ces derniers travaillent conjointement et dirigent les personnes vers les interlocuteurs les plus appropriés, ce qui leur permet de lutter contre le non-recours. Un véritable maillage, qui regroupe plusieurs acteurs, est ainsi mis en place, le plus souvent autour des CAS, et qui permet de réduire le taux de non-recours :

> *« Saint-Girons, il y a quand même un gros tissu social. Avec le conseil départemental, le CCAS. Plus les associations. Plus l'accueil de jour, qui est autre chose, c'est vraiment complet* », (Entretien avec assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

> *« Et sur le non-recours aux droits, c'est vraiment géré par l'accueil de jour qui accueille des personnes en errance, ou en grandes difficultés sociales et il y a un gros travail qui est fait par l'infirmière, par l'éducateur, pour que les personnes aient accès à leurs droits »*, (Entretien avec assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Ce maillage fin, destiné à éviter le non-recours et a touché le plus grand nombre de personnes, est une construction des acteurs locaux destinée à prendre en compte les spécificités de leur département, qu'elles soient spatiales ou sociales. Ils interviennent ainsi à plusieurs niveaux : « Ces acteurs territoriaux interviennent en matière d'accès aux droits sur tout ou partie d'une « chaîne » articulée autour des étapes suivantes: repérage et alerte sur des situations de fragilité, détection de droits potentiels, information et explication sur les droits et les démarches, orientation ou passage de relais vers les services compétents pour l'ouverture de droits, accompagnement dans les procédures administratives, voire pré-instruction/instruction de certains droits ou accompagnement individualisé dans la durée », (Blanchet, 2016, p.7). Ils s'adaptent ainsi à leur public en cherchant à mettre en place un filet capable d'atteindre toutes les personnes en situation de pauvreté. Ils cherchent aussi à s'adapter à leur territoire, en cherchant à minimiser les effets de la distance et de l'éloignement. Alors que le non-recours aux droits et minima sociaux est une spécificité des espaces ruraux, du fait tout d'abord des différents profils de population - population agricole, population âgée, population qui subit la

fracture numérique – mais aussi des réalités spatiales – distance et éloignement des services, faiblesse de l'anonymat – ce dernier n'est pas pris en compte par les politiques publiques et les dispositifs mis en place, mais par les acteurs locaux de la lutte contre la pauvreté. Ces derniers, de par leur action, cherchent donc à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action sociale en France. « Cette question [de la pauvreté en milieu rural] est peu visible dans les politiques publiques. Dans un secteur rural multiforme et divers, la pauvreté dans les territoires ruraux a de véritables spécificités : l'éloignement et la dispersion géographique ; un parc de logement ancien dégradé, dégradé et inadapté ; une valeur travail forte ; une solidarité naturelle qui s'étiole face à un isolement social de plus en plus important », (Appéré de Soussa, 2010, p.7). Ce qui est ignoré ici ce sont les caractéristiques des espaces ruraux, mais aussi la façon dont les ruraux répondent à ces politiques et l'importance des décisions locales sur ces dernières : « Toute politique nationale peut susciter le développement local. […] Elle peut être interprétée, déformée par ceux qui sont en charge de l'appliquer ; elle peut être activée ou contrecarrée par ceux qui en sont les destinataires en fonction de leur vision de la réalité territoriale ou de la représentation qu'ils en ont », (Balley, et al., 1992, p. 54). Et comme nous allons le voir avec le cas du RSA, cela a des effets sur l'efficience des politiques publiques et des dispositifs de lutte contre la pauvreté.

3. Portrait de l'inadéquation aux espaces ruraux des politiques et dispositifs de lutte contre la pauvreté : le cas du RSA

La création du RMI en 1988 a marqué. Il s'agissait là d'une politique d'un nouveau genre : « Avec la loi sur le RMI, on peut se demander si l'Etat n'a pas rompu avec un certain nombre d'habitudes et inauguré, sur le terrain de la pauvreté et de l'exclusion, une approche nouvelle de ces problèmes et de leur mode de résolution. […] Cette approche qui prend en compte la globalité du phénomène de pauvreté et contient la potentialité de réponses diversifiées, apparaît significative d'un changement d'attitude », (Balley, et *al.,* 1992, p. 53-54). Et de nombreuses études ont été consacrées à ce dispositif, sur son efficacité, sur sa

territorialisation, sur son aspect d'incitation au retour à l'emploi, quel est le devenir des personnes qui quittent le dispositif, etc., (Mesini, 1991 ; Balley, et al., 1992 ; Pla, 2008). Une de ces études était consacrée à la mise en place du RMI dans les espaces ruraux et s'interrogeait sur l'efficacité d'une politique qui repose sur les découpages territoriaux que sont les départements : « la territorialisation de la politique du RMI ne se limite-t-elle pas à une conception restreinte de l'espace (un découpage administratif et une répartition maillée de l'application de la loi) sans penser la modulation de l'application en fonction de la connaissance ou de la représentation de catégories spatiales distinctes, d'entités géographiques spécifiées. Le choix d'évaluer la politique du RMI en la confrontant aux catégories spatiales "espace rural" et "espaces ruraux" est la traduction de cette hypothèse », (Balley, et al., 1992, p. 55). Si les auteurs saluaient la façon dont ce nouveau minima permettait, de par sa territorialisation, d'être proche des populations les plus démunies, ils regrettaient que les spécificités des espaces ruraux ne soient pas prises en compte. Alors que le RSA a été créé pour remplacer le RMI et surtout corriger ses défauts, (Gomel et *al*., 2013), on peut se poser cette même question de l'efficacité du dispositif dans les espaces ruraux.

3.1 Le RSA, pivot de l'aide sociale en Ariège

En décembre 2008, une loi institue le Revenu de Solidarité active, RSA, et le généralise à l'ensemble des départements. Ce dernier est destiné à remplacer le Revenu Minimum d'Insertion et à en corriger les défauts. Lors de l'instauration du RMI en 1988, nombre de chercheurs, d'hommes politiques, d'associations avaient vu dans ce minima la reconnaissance de l'existence d'une pauvreté qui ne serait pas seulement résiduelle ou liée à des comportements individuels : « Il [l'Etat] a reconnu officiellement, puisque cela a donné lieu à la mise en place d'une politique spécifique, l'existence d'un phénomène dont l'ampleur croissante et les formes nouvelles ne permettaient plus de se satisfaire de traitements partiels et non-coordonnés. […] En conséquence, l'Etat a fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion un objectif de l'action politique et a mobilisé, au titre de la solidarité envers les plus démunis, des ressources

financières et humaines importantes », (Balley, et al., 1992, p.53). 20 ans après, le RSA modernise le RMI et veut combler ses lacunes, notamment le fait qu'il était considéré comme n'incitant pas à l'emploi. Pour ce faire, il étend son champ d'action : le RSA socle est destiné aux personnes sans ressource ; le RSA chapeau ou activité, remplacé depuis par la Prime d'Activité, est destiné aux personnes en activité dont les revenus sont faibles. Ce minima est aujourd'hui un des fondements de l'aide sociale en France. En décembre 2016, selon les données du Ministère des Solidarités et de la Santé, le RSA concernait 1 661 100 personnes en France métropolitaine, dont près de 6 000 en Ariège[47].

L'activité professionnelle, principale source de revenus, est considérée comme un des meilleurs remparts à la pauvreté. Inscrire dans la lutte contre la pauvreté le retour à l'emploi n'est pas quelque chose d'exceptionnel qui ne se trouverait que dans le dispositif du RSA. La question de l'activité était déjà présente dans la loi sur le Revenu Minimum d'Insertion : « l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés constitue un impératif national », (Article 1, loi 88-1088). La loi du RSA place néanmoins au cœur du dispositif la question des revenus liés au travail. Une grande nouveauté réside dans l'équilibre établi entre les droits et les devoirs des allocataires du RSA : « Il ne s'agit donc plus comme avec le RMI d'équilibre entre des droits et des devoirs réciproques. Il s'agit bien d'obligations auxquelles les pauvres sont soumis, dès lors qu'ils prétendent du moins, bénéficier du RSA », (Rigaudiat, 2007). Le changement lexical apparu dans les textes de loi – d'allocataires à bénéficiaires- est

[47] Il est à noter que selon les données fournies par la Caisse d'Allocations familiales, ce sont au moins 10 360 personnes qui ont bénéficié du RSA en 2016 en Ariège. Les données diffèrent donc de celles du Ministère. Et ce, alors qu'en raison du secret statistique, les données de la CAF ne concernent que 215 communes sur les 332 communes que compte le département.

une illustration, en filigrane, de ce changement de paradigme instauré par le dispositif du RSA : les personnes qui demandent ont obligation de chercher un emploi rémunérateur.

Le RSA est censé en finir avec la « trappe d'inactivité » qu'était le RMI, (Gomel et al., 2013), et inciter à l'emploi. Au-delà des mesures destinées à lier RSA et recherche d'activité présentes dans le contrat d'insertion, un deuxième volet du dispositif est pensé pour rendre la plus attrayante possible, pour les allocataires, une activité rémunérée. Est ainsi mis en place une prime activité : il s'agit d'un complément de revenus cumulables avec les revenus du travail. Il concerne aussi bien les allocataires du RSA qui déclarent une reprise d'activité que ceux qui n'ont jamais bénéficié du RSA, les travailleurs pauvres. L'idée est d'inciter les allocataires à l'emploi en leur permettant de cumuler les sources de revenus : « En faisant en sorte que le travail paie dès la première heure, les promoteurs du RSA activité pensaient avoir trouvé la formule qui permettrait de faire diminuer le nombre de bénéficiaires », (*ibid*). La trajectoire des allocataires devait être progressive : après avoir bénéficié du RSA socle, l'allocataire devait cumuler RSA socle et RSA activité et revenus d'activité, puis obtenir, à terme, une activité régulière et suffisamment rémunératrice pour sortir du dispositif. Le RSA se veut ainsi plus incitatif à la reprise d'activité que l'ancien RMI, dont les lourdeurs administratives et le calcul pouvaient être un obstacle à l'emploi puisqu'avec lui un « mi-temps au SMIC fait perdre des revenus relativement à l'assistance », (Anne, L'Horty, 2002,). Ce n'est plus le cas avec le RSA. En 2016, le RSA socle est remplacé par la Prime d'Activité, qui remplace aussi la prime pour l'emploi. Cette nouvelle aide se distingue par une simplification des démarches, alors que les demandes pour le RSA activité étaient plutôt lourdes et jugées intrusives par bon nombre de personnes, (Gomel et al., 2013). Ce qui aurait expliqué son faible recours, notamment par les travailleurs pauvres : « La faiblesse du taux de recours au RSA activité s'explique principalement par le défaut de conception d'un dispositif qui a voulu appliquer une logique d'aide sociale (et son cortège de formulaires à remplir et d'intrusion dans les conditions de vie) à des travailleurs à bas salaires », (ibid, p.5).

Pour faire en sorte que le RSA soit bien un dispositif visant à l'insertion et qu'une étape dans les trajectoires individuelles, divers outils et méthodes sont mis en place :

> *« Après, en Ariège, pour les personnes au RSA, y a vachement de dispositifs qui existent pour les accompagner dans beaucoup de domaines, pour le permis, pour le logement, une démarche de création. C'est vraiment un cheval de bataille. Je ne sais pas combien de temps ça va durer. On a de la chance quand même d'être en Ariège »*, (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

Le fait de bénéficier du RSA est un sésame pour accéder à d'autres aides. Par exemple, jusqu'en 2017, pouvoir justifier du RSA permettait d'obtenir un contrat solidarité avec EDF pour bénéficier de coûts plus avantageux. D'autres aides, existantes à l'échelle nationale, sont dédiées aux allocataires du RSA. Des aides locales complètent aussi le dispositif :

> *« Donc des gens qui ont besoin d'équiper un appartement et qui n'en ont pas les moyens. […] nous, on leur fait 30 % de réduction et livraison gratuite, ce qui fait qu'ils peuvent équiper leurs appartements pour pas trop cher. Chaque année, on a, sur nos trois sites, une trentaine quarantaine de familles qui bénéficient de ce type de dispositif »*, (Entretien avec un bénévole d'Emmaüs, acteur de l'urgence)

En Ariège, ce ne sont pas seulement les associations qui mettent en place des aides dédiées aux allocataires. C'est aussi le cas des acteurs publics. Pendant longtemps, Pôle Emploi, avec l'aide du département, a proposé des aides pour financer le permis de conduire des allocataires, dans l'optique de les aider dans leur insertion professionnelle. L'impossibilité de se déplacer est, en effet, un frein important à l'insertion ou à la reprise d'une activité professionnelle. D'autres mesures existent pour faciliter directement l'insertion professionnelle puisque certaines

formations et des places dans des entreprises d'insertion par l'activité économique sont donc réservées aux allocataires du RSA.

> *« En sachant que moi j'ai des objectifs à tenir en prenant un certain nombre de bénéficiaires du RSA par an »*, (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

Du minima social à l'accompagnement aux bas revenus, le système du RSA et de la Prime d'Activité veut donc engendrer une dynamique de retour vers l'emploi qui permettrait de lutter contre la pauvreté. Qu'on y voie surtout les méthodes de coercition ou d'incitation, le RSA ne semble pas remplir ses promesses.

3.2 Le RSA ou la certitude de rester pauvre ?

« L'analyse des trajectoires des bénéficiaires du RSA montre que le dispositif n'est pas performant ni en matière de retour à l'emploi, ni en matière d'amélioration des revenus : d'une part, 69 % des allocataires du RSA socle seul en janvier 2010 y sont toujours en fin d'année […] A l'autre extrémité du parcours, les 2/3 des bénéficiaires du RSA activité seul en janvier 2010 changent de situation dans l'année, mais en retombant au RSA socle dans 1/3 des cas, (Source, Fernandez, 2012) », (Gomel et al., 2013, p.4). Que le RSA ne permette pas de sortir de la pauvreté n'est pas étonnant puisque, comme nous l'avons vu, seule ressource des personnes sans revenu, il est inférieur au seuil de pauvreté. Mais il échoue aussi dans la plupart des cas, à protéger de la pauvreté ou à être un appui pour s'extraire de cette dernière. En effet, comme nous allons le voir, il est, le plus souvent, en inadéquation avec les situations et conditions de vie des personnes touchées par la pauvreté et vivant dans les espaces ruraux.

Pour pouvoir améliorer sa situation, une personne bénéficiant du RSA doit trouver une activité rémunérée. L'idée étant qu'à terme les revenus de cette activité soient suffisants. Un tel dispositif suppose que l'accès à l'emploi est garanti et que rien n'entrave les recherches des bénéficiaires. Or tel n'est pas le cas en Ariège, ou même en France. C'est ce qu'illustre la trajectoire d'Antoine. Il est depuis six ans un Compagnon Emmaüs. Avant d'entrer dans la Communauté de Pamiers, il a vécu quelques temps au RSA. Ne parvenant pas à s'en sortir et comme il connaissait le responsable de la communauté, il a demandé à y entrer.

> *« J'ai cherché. J'ai fait de tout. Des petits boulots par-ci, par-là. Pas que de peinture, je faisais tout, moi. Mais bon, c'était pas souvent déclaré. Et puis si jamais ça l'était, c'était des petits trucs, pas assez longs pour s'en sortir. Donc au bout d'un moment, on arrête, on se dit que c'est pas possible de continuer comme ça »*, (Entretien avec Antoine, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, qui vit dans une communauté Emmaüs)

Le dispositif pour lutter contre la pauvreté mis en place par le RSA n'est efficace que si les allocataires peuvent réellement exercer une activité rémunérée. En Ariège, au regard de la situation actuelle, tous les allocataires ne peuvent pas, de fait, participer au processus de sortie de la pauvreté par l'activité. Cette réalité n'affecte pas seulement la capacité du dispositif à lutter contre la pauvreté mais a aussi des effets sur les allocataires eux-mêmes : à quoi bon rechercher un emploi dans un contexte de crise et de chômage ? Or, n'oublions pas que le fait de ne pas rechercher une activité va à l'encontre des devoirs des allocataires. Au-delà du fait même de trouver un travail, les réalités et les possibilités professionnelles des allocataires sont aussi en cause.

> *« Il ne faut pas faire la fine-bouche pour trouver. C'est sûr que vous pouvez arriver en vous disant je vais bosser dans ce qui me plaît ou même dans ce que je sais faire. C'est pas comme ça que ça marche. Moi, je suis dans la restauration à la base, mais je prends ce que je trouve. Sinon, c'est pas possible. Et encore, moi, ça va. La restauration, c'est*

facile, c'est pas comme… je sais pas moi un truc spécialisé. Ben, j'ai une copine, elle est couturière, elle prend ce qu'elle trouve, pas que les boulots qui ont à voir avec la couture, sinon, c'est pas possible », (Entretien avec Denis, profil des trajectoires de la pauvreté créée, fils d'exploitants agricoles, qui a quitté la France et est revenu en Ariège ouvrir un restaurant)

L'incitation à l'emploi, telle qu'elle est conçue, considère que tous les allocataires sont égaux dans l'accès à l'emploi. Or, ceci est loin d'être le cas. D'évidentes considérations de diplômes, formation, âge, situations familiales distinguent les allocataires entre eux : certains sont plus éloignés que d'autres de l'emploi. Pour certains, il est même évident que la reprise d'une activité n'est pas envisageable. Pourtant, le dispositif du RSA repose sur l'idée qu'une aide conjointe à une activité est le moyen pour sortir de la pauvreté. De nombreuses raisons expliquent qu'il n'est pas possible pour certains allocataires de prendre ou même de chercher une activité : le fait de ne pas pouvoir se déplacer, la situation familiale peuvent limiter la recherche des allocataires. La mobilité a ainsi été le thème le plus cité à la question de savoir quels étaient les obstacles à la reprise d'une activité en Ariège :

« En sachant que le plus gros frein en Ariège, c'est le frein lié à la mobilité. C'est le gros point noir de l'Ariège. […] On est quand même dans un département relativement vaste et sans permis et sans voiture, c'est la croix et la bannière », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion par l'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté)

« Je donne mes cours [de yoga] au village. Parce que on peut y aller et remonter à pieds. Que c'est facile. Mais s'il fallait prendre la voiture, je ne le ferais pas. Je sais bien que sans voiture, je suis bloquée, je peux rien faire. Même pas espérer trouver un boulot. Déjà qu'avec une voiture, c'est pas facile à trouver », (Entretien avec Françoise, profil des trajectoires de la pauvreté dépaysée, en fin de droit du chômage et qui n'a plus de voiture car cela engendrait trop de frais)

Même si la mobilité est possible, celle-ci à un coût. Or, la reprise d'activité d'un allocataire est souvent limitée à un temps partiel : le gain de revenus peut ainsi être absorbé par le coût de la mobilité. De la même façon, les allocataires qui sont à la tête d'une famille doivent, s'ils ont une activité, avoir un mode de garde pour leurs enfants, ce qui peut aussi avoir un coût. Le dispositif du RSA, comme ceux visant à l'insertion professionnelle, n'envisage l'emploi que comme un gain et n'envisage jamais les coûts ou difficultés qu'il peut engendrer. Face à ces coûts ou difficultés, tous les allocataires ne sont pas égaux. La question de la mobilité n'est pas la même selon qu'on vit dans une grande ville, une petite ville ou dans un milieu rural. Et elle n'affecte pas uniquement l'accès à l'emploi, mais aussi la mise en place de l'aide elle-même, notamment du volet accompagnement, (Figure n°7). Les devoirs de l'allocataire du RSA vont normalement de pair avec un accompagnement personnalisé, qui nécessité des rencontres régulières avec un conseiller.

Figure n°7 : Pôle Emploi, loin de chez vous,

Leveugle, 2014



Pour ne pas contraindre les bénéficiaires à des trajets trop coûteux en temps, énergie et dépenses, certains conseillers allègent d'eux-mêmes l'accompagnement prévu et ne prévoient que peu de rendez-vous, ce qui est contraire à l'esprit de la loi :

> *« J'ai eu de la chance avec mon conseiller. Quand il a vu d'où je venais, il a compris que c'était pas possible de me faire faire tous les rendez-vous et toutes les formations sur comment écrire un joli cv. Y en a qui comprennent. C'est pas le cas de tous »*,

(Entretien avec Lorraine, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, sans-emploi et qui cherche un travail et peut-être à quitter le coin).

Comme nous venons de le voir, le fait d'avoir une activité engendre certains coûts qui, si l'activité n'est pas suffisamment rémunératrice, peuvent paupériser les personnes. Il s'agit d'une réalité assez importante pour que des aides spécifiques soient mises en place en Ariège pour essayer de lutter contre cette situation : aides à la mobilité, à la garde des enfants, etc. Ce n'est pas tout :

> *« Et puis n'oublions pas que la société met en difficulté les personnes qui veulent travailler. Moi je tiens à le dire ça parce qu'on le voit tous les jours avec Anne-Marie. Vous êtes au RSA, vous trouvez un petit contrat de deux mois. Comme on fait la déclaration tous les trois mois, ils voient que vous avez travaillé deux mois, donc vous êtes en indu. Faut rembourser. Les trois mois qui viennent vous l'avez plus alors que vous travaillez plus. C'est vraiment mal fait. Ça perturbe tout le processus qui a été mis en place. Y a des personnes qui nous disent : « Moi, je vais refuser les missions Pôle Emploi, parce que c'est pas possible, le mois d'après, je vais être en indu Caf, en indu RSA »*, (Entretien avec une assistante sociale d'un cas, acteur de la sortie de la pauvreté)

Cette situation ubuesque, où avoir des revenus liés à une activité fragilise la situation économique générale d'une personne ou d'un ménage, a été évoquée à plusieurs reprises par les acteurs sociaux rencontrés. Certains préconisent même de ne pas travailler, si ce n'est pas pour un temps plein :

> *« Que de manière honnête et franche, une personne qui va reprendre une activité sur un 26 heures, c'est kif-kif avec ce qu'elle a. Et puis, reprendre une activité c'est avoir une baisse sur les APL dans les mois à venir, une baisse sur le RSA. […] Donc, en fait,*

il vaut mieux pas travailler. C'est ce que j'ai du expliquer à la personne. Elle m'a dit moi je veux travailler. Mais travailler pour quelques heures, ça vaut pas le coup finalement. Puisque vous y perdez trop », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion d'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté).

L'instauration de la prime d'activité en 2016 avait pour objectif, par la simplification des démarches, leur trimestrialisation, de réduire ce genre de situation Néanmoins, ces dernières persistent. Des activités irrégulières, proposant peu d'heures rémunérées peuvent parfois coûter plus cher à l'allocataire qu'elles ne lui rapportent, notamment en ayant un effet sur les autres aides sociales :

« Donc cette dame a travaillé, je vais pas vous dire de bêtise, 2 ou 3 week-ends sur une période de trois mois, pour faire des heures de ménages. Elle a du toucher 300 euros. Et ben, on leur a sucré trois mois après la totalité de leur APL sur les trois mois à venir. Donc ils ont perdu l'équivalent de 900- 1 000 euros parce qu'elle avait travaillé quelques heures et touché 300 euros. J'ai appelé la CAF. La CAF m'a dit c'est normal. Donc, en fait, il vaut mieux pas travailler », (Entretien avec une salariée d'une structure d'insertion d'activité économique, acteur de la sortie de la pauvreté).

La reprise d'une activité peut ainsi amoindrir d'autres aides sociales qui n'étaient certes pas des revenus mais entraient néanmoins dans le budget des ménages. Ce défaut du dispositif est d'autant plus important que les promoteurs du RSA n'envisageaient pas de trajectoires réellement différentes : avant d'accéder à une activité à temps plein, une activité irrégulière était envisagée, (Gomel et al., 2013). Le modèle même de la réduction de la pauvreté par le retour à l'emploi ne fonctionne donc pas réellement : « Cette trajectoire [passage du RSA à la prime d'activité puis sortie du dispositif] est en réalité exceptionnelle. Le RSA reproduit le principal

défaut qui condamnait le RMI : 69 % des bénéficiaires du RSA-socle seul en janvier 2010 y sont toujours en décembre 2010 et 15 % sont sortis du dispositif sans passer par le RSA-activité. À l'autre extrémité du parcours, les deux tiers des bénéficiaires du RSA-activité seul en janvier 2010 changent de situation dans l'année mais en « retombant » au RSA-socle dans un tiers des cas (source : Fernandez, 2012) », (Gomel, et al., 2013, p.2). Et même pour ceux qui la respectent, la sortie du RSA n'est pas forcément le succès tant espéré. C'est par exemple le cas de Chloé. Il y a encore quatre ans, alors au RSA, elle obtient un Emploi d'Avenir et est formée sur un poste de conseillère emploi. Elle décroche par la suite un emploi à temps plein dans une entreprise d'insertion et est actuellement en train de préparer une Validation d'Acquis d'Expérience. Malgré cette trajectoire exemplaire, elle estime avoir perdu en ressources depuis qu'elle n'est plus au RSA :

> *« En étant au RSA, moi si j'avais eu 300 euros de plus par mois, j'étais la reine du pétrole. Maintenant, j'ai plus d'aide, parce que j'ai un salaire qu'est bien, mais j'arrive plus à joindre les deux bouts. Faire partie de la classe moyenne…. Y a un paradoxe qu'est énorme. A l'époque, j'avais 450 euros de RSA, j'aurais 700 ou 800 euros en plus des APL, je ne sais pas si un jour j'aurais repris une activité. Honnêtement. Je vivais bien mieux au RSA que maintenant que j'ai un salaire. Donc c'est un paradoxe énorme »*, (Entretien avec Chloé, profil des trajectoires de la pauvreté héritée, et qui a trouvé un emploi après une longue période au RSA)

Le RSA, à l'instar des autres minima sociaux, est un dispositif destiné à lutter contre la pauvreté. L'objectif du gouvernement, lors de la présentation du projet de loi au Conseil des ministres en septembre 2008, est d'ailleurs ambitieux : « La génération du revenu de solidarité active s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement de réduction d'un tiers de la pauvreté en cinq ans : les simulations effectuées dans le cadre des travaux préparatoires de la réforme évaluent à environ 700 000 le nombre de personnes qui sortiront immédiatement de la pauvreté grâce au RSA », (Extrait du compte-rendu du conseil des ministres du 3 septembre 2008). Cette réduction de la pauvreté n'a malheureusement pas été atteinte et l'efficacité du

RSA laisse à désirer : ses effets sur le retour à l'emploi des bénéficiaires n'est pas certain, (Virely, 2013) ; il n'est pas, pour la majorité des allocataires, une porte de sortie de la pauvreté, (Gomel, et *al.*, 2013). Le RSA, notamment de par les devoirs qu'ils supposent chez ses allocataires, est une politique de lutte contre la pauvreté qui n'est pas adaptée aux espaces ruraux, et dont l'efficacité, pour les populations rurales, est encore pire.

Conclusion :

Ce chapitre a permis de montrer que la pauvreté rurale n'est pas simplement masquée, cachée ou invisible sur le terrain. Elle est aussi moins prise en compte par les politiques qui sont censées lutter contre elle. En effet, les dispositifs de lutte contre la pauvreté ne prennent pas vraiment en compte les spécificités des situations de pauvreté rurale et des populations qui les vivent. En outre, l'espace sur lequel elles s'inscrivent est lui-aussi oublié, voire mal pensé.

Cette analyse de la non prise en compte du rural et de la pauvreté rurale dans les politiques de lutte contre la pauvreté a permis de montrer que leur efficacité est non seulement réduite, mais que cela contribue aussi à la paupérisation de populations déjà fragile

Conclusion de la troisième partie :

Les thèmes des représentations et de leurs effets ont été au cœur de cette dernière partie et ont permis de souligner plusieurs éléments principaux.

Le premier est que, comme d'autres géographes le montrent, les représentations du rural influencent les pratiques et trajectoires spatiales, notamment dans un contexte d'installation dans les espaces ruraux. Les représentations positives du rural n'influent pas seulement sur les personnes qui viennent s'installer dans le rural, mais peuvent expliquer aussi le choix du maintien dans le rural.

Le deuxième point à souligner concerne la relation entre les représentations positives du rural et les situations de pauvreté : les représentations positives des espaces ruraux et de leurs modes de vie ne laissent que peu de place à l'appréhension des situations de pauvreté ; cette dissonance entre représentations et réalités des situations vécues peut engendrer, au-delà de l'invisibilisation de la pauvreté rurale, des facteurs de paupérisation.

Un autre point concerne les politiques et les dispositifs de lutte contre la pauvreté qui rencontrent des difficultés à apporter des réponses adaptées aux espaces ruraux du fait notamment des représentations de ces derniers. Au-delà d'un impensé de la pauvreté dans les espaces ruraux, lié à la fois aux représentations du rural et de qu'est censée être la pauvreté, les caractéristiques du rural, notamment celles qui jouent un rôle dans les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté, ne sont pas prises en compte.

CONCLUSION GENERALE :

Au départ de ce travail était posée une question principale : en quoi le caractère rural des espaces peut-il affecter les expériences des situations de pauvreté et les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté ? Pour y répondre, nous avons articulé cette recherche autour de plusieurs questionnements : quelles sont les formes et spécificités des situations de pauvreté dans les espaces ruraux ? Comment ces situations se traduisent-elles dans les expériences et les conditions de vie ? Comment jouent les différentes représentations liées à la pauvreté et à la ruralité dans le ressenti des personnes en situation de pauvreté, dans leur relation à l'espace ? Dans ces dernières pages, nous présentons les principaux résultats et les limites de cette recherche, ainsi que les pistes à parcourir.

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes focalisés sur l'étude d'un département et de ses espaces ruraux, l'Ariège. Notre approche s'est appuyée sur des démarches quantitative et surtout qualitative. Cette dernière a été l'occasion, à travers la parole des personnes enquêtées, de s'intéresser à la complexité des situations de pauvreté vécues. Cela a permis de construire une typologie des expériences de pauvreté et de rapport à l'espace rural des personnes en situation de pauvreté qui ne soit pas trop simplificatrice de la réalité.

Nous avons cherché en premier lieu à comprendre et appréhender comment la pauvreté rurale a été saisie comme un objet de recherche par la géographie. Cela a, tout d'abord, permis de mettre en avant que cette notion, malgré un usage courant, ne fait pas encore consensus dans la sphère scientifique, ni de par son sens, ni de par son utilisation. La polysémie de la notion constitue ainsi une caractéristique forte. Elle est renforcée, en outre, par le fait que la notion de pauvreté est pensée par plusieurs disciplines des sciences sociales. Mettre face à face ces différents contextes a permis de faire émerger la définition retenue pour ce travail de recherche : la notion de pauvreté recouvre à la fois un état et un processus qui s'exprime et qui trouve son

origine dans trois manques fondamentaux – manque d'avoir, manque de savoir, manque de pouvoir – ou à leur combinaison. Une réflexion centrée sur la pauvreté rurale a aussi mis en avant la moindre visibilité de cette dernière, et les raisons qui l'expliquent, notamment les représentations de ce qu'est la pauvreté et comment elle se manifeste, mais aussi les représentations du rural. Alors qu'il existe des liens entre la façon dont sont pensés la pauvreté et le rural, une approche géographique permet ainsi d'étudier la pauvreté sous différents angles, en prenant en compte non seulement le système inégalitaire dans lequel naissent les situations de pauvreté, mais aussi tous les processus, y compris locaux, qui sont à son origine.

Notre première hypothèse reposait sur l'idée que les espaces ruraux sont caractérisés par des formes de pauvreté spécifiques. En effet, le travail réalisé dans le cadre de cette thèse a permis de montrer l'existence de différentes formes de pauvreté du fait de la relation à l'espace des personnes en situation de pauvreté et des différents rôles joués par les espaces ruraux.

Pour ordonner la complexité des situations de pauvreté dans les espaces ruraux et leur multiplicité, il est possible de faire des distinctions à partir des caractéristiques individuelles des personnes en situation de pauvreté. Ainsi apparaissent plusieurs visages de la pauvreté rurale : les agriculteurs en difficulté, les jeunes sans emploi ni formation, les marginaux, les personnes âgées paupérisées, etc. selon la focale choisie – la relation à l'emploi, l'âge, la situation familiale, etc. – émergent différentes catégories de pauvreté rurale, toujours fondées sur différentes caractéristiques individuelles. L'étude des situations de pauvreté, des expériences vécues par les personnes rencontrées en Ariège a montré, qu'au-delà de problématiques communes ou de caractéristiques individuelles similaires, la pauvreté rurale prend des formes qui varient selon les trajectoires spatiales et les rapports à l'espace des personnes en situation de pauvreté. Les trajectoires de pauvreté locale et héritée se caractérisent ainsi par la transmission de situation de pauvreté, définies par les marques du rural. Les trajectoires de pauvreté importée et dépaysées sont, quant à elle, celles de ceux qui, déjà pauvres, sont venus s'installer dans les espaces ruraux et font alors face à des situations de

pauvreté nouvelles car rurales. Les trajectoires de pauvreté créée ou de déclassement sont celles des personnes dont l'entrée pauvreté est postérieure et liée à l'arrivée dans le rural.

L'importance des relations à l'espace rural pour les personnes en situation de pauvreté se confirme, en outre, à travers les différents rôles que peuvent jouer les espaces ruraux, rôles qui affectent non seulement les relations au territoire, mais aussi les pratiques et l'organisation spatiale des personnes en situation de pauvreté. Les rôles repérés dans les discours des personnes rencontrées en Ariège – un espace ressource, un refuge ou un espace perçu comme un obstacle – ne différent que peu de ce qui était attendu ; au contraire de la répartition de ces rôles par rapport aux différentes formes de pauvreté rurale. Une trajectoire de pauvreté n'est ainsi pas forcément liée à un rôle spécifique de l'espace rural, mais peut l'être à plusieurs. L'espace rural joue donc plusieurs rôles pour une même situation de pauvreté.

Notre deuxième hypothèse majeure, formulée au début de notre travail, était qu'il existait une retranscription dans les situations de pauvreté vécues et dans les conditions de vie des personnes pauvres des caractéristiques des espaces ruraux, et qu'il s'agissait là d'une des spécificités de la pauvreté rurale. Nous nous sommes ainsi attachés à mettre en lumière les expériences de la pauvreté dans les espaces ruraux, en s'appuyant sur les données collectées et les entretiens. Ces expériences ont été analysées autour de trois thèmes principaux, le logement, l'emploi et la mobilité, apparus, à travers les entretiens et la littérature sur le sujet, comme des domaines primordiaux pour personnes en situation de pauvreté.

Le logement se révèle, en effet, être un élément décisif dans les expériences de pauvreté dans les espaces ruraux. Il affecte ainsi la vie quotidienne alors que l'expérience du logement reflète non seulement les situations de pauvreté, mais aussi les caractéristiques du parc immobilier ariégeois, aussi bien public que privé : de l'accès au logement à l'état de ces derniers, des logements qui manquent de confort ou insalubres, des logements qui grèvent les budgets des ménages, etc. Cette étude du logement rural a aussi permis de montrer l'intégration

de la question du logement dans la lutte contre la pauvreté, notamment au niveau local, dans la gestion, par les acteurs de la lutte contre la pauvreté.

Alors que l'emploi est surtout pensé comme un objectif à atteindre pour sortir de la pauvreté, rendre compte de ce que l'emploi représente vraiment pour les personnes en situation de pauvreté permet de mettre en avant la complexité des relations à l'emploi. Tout d'abord dans le vécu des personnes en situation de pauvreté, alors que la valeur travail reste forte dans les espaces ruraux. Mais aussi le risque de paupérisation lié à l'emploi et à sa recherche. S'intéresser à la question de l'emploi est nécessaire alors que les espaces ruraux connaissent un marché de l'emploi spécifique, quand les relations entre emploi et pauvreté sont nombreuses et complexes.

Être mobile apparaît presque comme nécessaire dans les espaces ruraux ariégeois, du fait de l'éloignement et la faible densité. Et pouvoir se déplacer est considéré comme un véritable enjeu dans les espaces ruraux et en Ariège pour les personnes que nous avons rencontrée, car, comme nous l'avons montré, le rapport à la mobilité des personnes rencontrées en Ariège est à la fois contraint par les caractéristiques des espaces ruraux et par la pauvreté. Et ce d'autant plus que les possibilités de mobilité conditionnent les autres expériences de la vie rurale et de la pauvreté, comment l'emploi ou le logement. La retranscription des caractéristiques des espaces ruraux dans les situations de pauvreté transforme ainsi les expériences vécues et participe de la spécificité de la pauvreté rurale.

Notre troisième hypothèse concernait les effets potentiels des représentations des espaces sur les mécanismes de production et reproduction de la pauvreté, aussi bien au niveau individuel que collectif et politique. Notre travail a mis en avant les effets de la dissonance qui existe entre les représentations de la pauvreté et les représentations des espaces ruraux et du rural.

En nous concentrant d'abord sur les discours et récits des personnes venues s'installer en Ariège, nous avons montré comment le département a pu être idéalisé comme cadre de vie, notamment par les personnes en situation de pauvreté. Ces représentations ne laissent que peu de place à la pauvreté, à sa perception et son appréhension ; quand bien même les situations de pauvreté existent. Au-delà de son existence même, nous avons montré quels pouvaient être les effets de cette dissonance qui participe tout d'abord de l'invisibilisation de la pauvreté rurale, mais aussi de la paupérisation de certains ménages.

Une autre forme de dissonance a été mise en avant, celle qui existe entre les politiques de lutte contre la pauvreté et les problématiques des personnes en situation de pauvreté dans les espaces ruraux. Au fait que la pauvreté reste peu pensée dans le rural s'ajoute le fait que les espaces ruraux sont des impensés dans la plupart des politiques de lutte contre la pauvreté. Cela provient tout à la fois des représentations portant sur la pauvreté, qui ne saurait être rurale, et de l'image, notamment dans la sphère politique, des espaces ruraux français. Ainsi, nous avons montré que la pauvreté rurale est peu prise en compte par les politiques qui sont censées lutter contre elle. Ainsi, les politiques de lutte ne sont pas construites sur ses spécificités. L'espace sur lequel elle s'inscrit est, lui aussi, oublié, voire mal pensé. Cette non-prise en compte du rural dans les politiques de lutte contre la pauvreté ne réduit pas seulement leur efficacité, mais peut aussi participer d'un mécanisme de paupérisation des populations que ces politiques devraient aider.

Ainsi, l'espace rural, de par sa structure, de par les pratiques qu'il crée et supporte, de par les représentations qu'il génère et qui le caractérisent, contribue aux situations de pauvreté, modèle la façon dont elles s'expriment et se traduisent dans les expériences individuelles et participe des mécanismes de production et de reproduction des situations de pauvreté.

Nos questionnements et notre démarche ont permis de construire notre analyse. Tout cela n'a pas été sans créer de limites, limites à partir desquelles il est possible d'envisager les pistes qui restent encore à parcourir.

Certaines limites relèvent du contenu théorique. Si notre recherche s'est concentrée sur les conditions de vie, les expériences des personnes en situation de pauvreté et sur les effets engendrés sur ces dernières des représentations des espaces ruraux et de la pauvreté, certains aspects ont été peu travaillés, notamment ce qui concerne des populations encore trop peu étudiées. C'est par exemple le cas des populations qui vivent et habitent les espaces ruraux de manière ponctuelle, sans y demeurer de façon permanente. Ainsi une recherche spécifique sur les migrants étrangers dans les espaces ruraux permettrait d'enrichir nos connaissances sur la pauvreté rurale.

D'autres limites relèvent de la méthodologie. Ainsi, dans cette recherche, les connaissances et données récoltées sur la pauvreté et sur la situation en Ariège ont été moindres qu'espérées. Ainsi malgré un long travail d'enquête et de collecte de données, des aspects restent à élucider sur les situations de pauvreté des espaces ruraux. En outre, travailler à partir d'une seule étude de cas pose la question de la généralisation de nos observations à d'autres espaces ruraux, qui connaîtraient d'autres dynamiques. Face à l'Ariège qui a connu un renouveau démographique assez classique par rapport au schéma de la renaissance rurale, d'autres espaces ruraux français ne connaissent pas forcément une telle attractivité démographique et pourrait présenter d'autres formes et expériences de pauvreté rurale. Une comparaison avec différents types d'espaces ruraux permettrait d'approfondir au mieux nos connaissances de la pauvreté rurale.

Bibliographie

Publications scientifiques et institutionnelles

ABJEAN Annaïg, 2015, « Pauvretés en milieu rural : retours sur les premiers travaux de la mission régionale d'information sur l'exclusion », *POUR*, 2015, n°225, p.191-195

ACCARDO Jérôme et SAINT POL DE, 2009, « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », 2009, Economie et Statistique, nº 421, p. 24.

ALDEGHI Isa, 2001, « Les Aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité dans la société française contemporaine », *CNAF, Dossiers d'études. Allocations Familiales*, n°26, 207 p.

ALDEGHI Isa, JAUNEAU Pauline et OLM Christine, 2009, « Repérage des sources statistiques et propositions d'indicateurs d'alerte sur la pauvreté et l'exclusion », ONPES CREDOC, 2009, 70p.

ANADON Marta et SAVOIE-ZAJC Lorraine, 2009, « L'analyse qualitative des données », *Recherches qualitatives*, 2009, n°28, p.2-7

APPERE DE SOUSA Amélie, 2010, « La pauvreté en milieu rural », *POUR*, 2010, n°2, p. 7-11.

ASTE Maylis, 2018, *Les représentations de la ruralité dans les films de fiction français du début des années 1990 au début des années 2010 : permanences et changements*, Thèse de doctorat soutenue en 2018 à l'Université de Toulouse

AUBERT Francis et DETANG-DESSENDRE Cécile, 2014, « L'emploi rural, des bassins de production agricoles aux zones d'emploi urbaines », *Repenser l'économie rurale,* 2014, Editions Quae p.123-141

AUBERT Francis et BLANC Marc, 2002, Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif ? *in* PERRIER-CORNET P. (dir.*), Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, Coll. bibliothèques des territoires, p. 147-172

BAILLY Antoine, AYDALO Philippe, GODBOUT Jacques, HUSSY Charles, RAFFESTIN Claude, et TURCO Angelo, 1986, « La marginalité : réflexions conceptuelles et perspectives en géographie, sociologie et économique », *Géotopiques*, 1983, n°1, p.73-115

BALLAIN René, 2003, « Pauvreté, exclusion et logement, bilan des études et recherches », *Travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 2003, vol. 2004, p. 209–254.

BALLEY Chantal, LENORMAND Pierre et MATHIEU Nicole, 1992, « Territoire rural, RMI, pauvreté », *Sociétés contemporaines*, 1992, vol. 9, nº 1, p. 53-75.

BARBIER Jean-Claude, 2011, « Activer les pauvres et les chômeurs [Leçon d'une stratégie de réforme] », *Politiques sociales et familiales*, 2011, nº 104, p. 47-58.

BEAUD Stéphane, 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » , *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, nº 35, p. 226-257.

BEGUE Murielle, 2007, *Le rapport au politique des personnes en situation défavorisée. Une comparaison Européenne : France, Grande-Bretagne, Espagne*. Sciences de l'Homme et Société. Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2007

BELL David, 2006, « Variation on the rural idyll », *The handbook of rural studies*, Sage Publications, 2006, p. 149-160

BELMESSOUS Fatiha, 2015, « La pauvreté, un objet toujours d'actualité ? », *Espaces et sociétés*, 2 juin 2015, nº 162, p. 181-190.

BERGER Alain, CHEVALIER Pascal, CORTES Geneviève et DEDEIRE Marc, 2009, *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 253 p.

BERGER Martine, GILLETTE Chantal et ROBIC Marie-Claire, 1997, « L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quart siècle de recherche géographique. L'exemple des thèses de doctorat d'état », *Strates*, 1997, n°9, https://journals.openedition.org/strates/634

BERTHOD-WURMSER Marianne, 2012, En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne. *CERISCOPE Pauvreté [en ligne]*, http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/en-france-les-pauvres-sen-vont-aussi-a-la-campagne, (consulté le 10/09/2014).

BERTHOD-WURMSER Marianne, OLLIVIER Roland et RAYMOND Michel, 2009, *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*, IGAS-CGAAER, Paris, 90 p.

BESLAY Christophe, GOURNET Romain, 2018, *Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique : enquête auprès de 30 ménages*, ONPE, 2018, https://www.precarite-energie.org/parcours-et-pratiques-des-menages-en-precarite-energetique-enquete-aupres-de-30/

BIGOT Régis, 2009, « Le logement pèse de plus en plus dans le budget des ménages européens », *Informations sociales*, 6 octobre 2009, nº 155, p. 14-23.

BIOTEAU Emmanuel, 2005, « Usage et symboliques des représentations spatiales en Roumanie post-communiste », *Norois*, 1 juin 2005, nº 195, p. 93-107.

BLANC Anne, LOUWAGIE Véronique, 2018, Rapport sur les Zones de revitalisation rurale, Travaux parlementaires de l'Assemblée Nationale, 2018

BLANC Maurice, 2012, « Espace, inégalités et transactions sociales. Les inégalités ne se dissolvent pas dans la mixité sociale », *SociologieS*, 2012, https://journals.openedition.org/sociologies/3832

BLANCHET Nathalie, REVIL Héléna, RODE Antoine et OLM Christine, 2016, Évaluation du non-recours aux minima sociaux et aux soins des personnes en situation de précarité sociale, *Rapport final pour le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée Nationale*, 2016, 240p.

BOITTE Pierre, 1989, « A propos des débats récents sur la notion de pauvreté, *Déviance et société*, 1989, n°13, p.89-111

BONERANDI-RICHARD Emmanuelle, 2014, « Démasquer la pauvreté rurale. Une Approche à partir du département de l'Ain », *La pauvreté en Europe Une approche géographique.* 2014 Presses universitaires de Rennes., Rennes, (coll. « Presses universitaires de Rennes »), 259 p

BONERANDI-RICHARD Emmanuelle, 2010, *Pauvreté et précarité dans l'Ain : état des lieux*, Musnier-Gilbert Edition, 174p.

BONERANDI-RICHARD Emmanuelle, DESLONDES Olivier, 2008, « Editorial : où va la géographie rurale ? », *Géocarrefour*, 2008, vol.83 n°4, 255-258 p.

BONERANDI-RICHARD Emmanuelle, 2007, La mobilité des populations pauvres dans les espaces anciennement industrialisés, in: *Colloque franco-espagnol de géographie rurale*, Presses universitaires Blaise Pascal, pp. 703–722

BONTRON Jean-Claude, 2007, « Diversité des espaces ruraux et problèmes d'habitat », *POUR*, 2007, nº 195, p. 57-64.

BOULINEAU Emmanuelle, GUY Fleur, 2015, « Précarités et marginalités en milieu rural », *POUR,* 2015, n°225, p.19-25

BOULINEAU Emmanuelle et BONERANDI-RICHARD Emmanuelle, 2014, *La pauvreté en Europe. Une approche géographique*, Presses universitaires de Rennes., Rennes, (coll. « Presses universitaires de Rennes »), 259 p.

BOURNIQUEL Christian et DECAN DE CHATOUVILLE, 2014, « Midi-Pyrénées, troisième région métropolitaine pour la croissance démographique », *Insee Analyses*, juillet 2014, nº 3, p. 4.

BOUQUET Brigitte et DUBECHOT Patrick, 2018, « Quelques enjeux autour des territoires ruraux » dans *L'intervention sociale en milieu rural*, Eres, 2018, p.180

BOYLE Paul, HALFACREE Keith, 1998, *Migration into rural areas : theories and issues*, John Wiley and Sons Ltd, 1998, p.330

BRELOT Claude-Isabelle, 2015, « De la précarité à la déprolétarisation et à de nouvelles marginalités », *POUR*, 2015, n°225, p.27-33

BRESSON Maryse, 2010, *Sociologie de la précarité*, 2eme édition., Paris, Armand Collin éditeur (coll. « Domaines et approches »), 126 p.

BRESSON Maryse, 2007, « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », *Pensée plurielle*, 2007, p. 9-17.

BRIOT Clarisse, LECLERC-LAURENT Cécile et SEZE Laurent, 2017, *Comment vaincre la précarité énergétique ?*, Rapport du Secours Catholique, https://www.secours-catholique.org/actualites/vaincre-la-precarite-energetique

CAMERON Angus, 2005, « Geographies of welfare and inclusion : Initia report », *Progress in Human Geography*, 2005, n°29, p. 194-203

CASTEL Robert, 2000, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Folio-Gallimard, Paris, 2000.

CCI ARIEGE (ed.), 2015, « Chiffres clés Ariège Editions 2015-2016 », https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjQyczgndHyAhVDTBoKHdCBAIEQFnoECAIQAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.ariege.cci.fr%2Ffiles%2Fcci09%2Fs_informer%2Fchiffres_cles.pdf&usg=AOvVaw1zTDrjnjYpqP2FTXFjCnyQ

CHARBONNEL Jean-Michel, 2014, « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat. », *Informations sociales*, 2014, nº 182, p. 10-15.

CHARTIER Lucie, CHEVRIER Pierre, 2015, « Les agriculteurs, des précaires invisibles », *POUR,* 2015, n°225, p.49-59

CHAVAGNEUX Christian, 2005, « La pauvreté par l'emploi », *L'Économie politique*, 2005, vol 26, nº 2, p. 5-6.

CHEVALIER Pascal, 2011, « Migration et création d'activités en milieu rural. » dans *Démographies et mutations économiques : les territoires en mouvement*, 2011., Cereq, p. 11-22.

CHEVALIER Pascal, DEDEIRE Marc, GHIOTTI Stephane, HIRCZAK Maud et RAZAFIMAHEFA Lala, 2010, « L'espace rural Euro-méditerranéen : approches méthodologique et typologique », *Cahiers de géographie du Québec*, 2010, vol. 54, nº 152, p. 291-312.

CINGOLANI Patrick, 2006, *La précarité*, Que sais-je, 2006, p. 128

CLERC Denis, 2009, « RSA : le diable ou le Bon Dieu ? Un état des lieux », *L'économie politique*, 2009, vol. 43, p. 46-61.

CLERC Denis, 2005, « Un plan de lutte contre la pauvreté en trois mesures », *L'Économie politique*, 2005, no 26, nº 2, p. 7-29.

CLOKE Paul, MARDSEN Terry, MOONEY Patrick, 2006, *The handbook of rural studies*, Sage Publications, 2006, p. 526

COLLOMBET Catherine et HILTUNEN Anna, 2014, « Impact de la crise sur les inégalités et la pauvreté en Europe », *Informations sociales*, 2014, n°182, p.26-29

COMBEMALE Pascal, 2013, *Introduction à Keynes*, Editions de la découverte., Paris, 123 p.

COMMISSION EUROPEENNE, 2008, *Pauvreté et exclusion sociale dans les zones rurales*. Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, 34 p.

CORBINEAU Clément, 2013, « Inégalités, conflits et distinctions dans les campagnes », *Géographie et culture*, 2013, n°87, 125-126

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE, 2017, Plan Départemental de Domiciliation

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE, 2015, Plan Départemental de Domiciliation

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE, 2015, Plan Départemental de lutte contre la pauvreté

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE, 2015, Plan Départemental pour le logement des personnes défavorisées

COURADE Georges, 1985, « Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique noire », *L'espace géographique*, 1985, n°14, p.139-150

DAINE Sabrina, DENIS Sarah, DJAFER Amanda, ELMOSTEFA Sabbah et NOËL Marjorie, 2011, « Le logement : une crise globale et individuelle », *Spécificités*, 2011, p. 93-106.

DATAR (ed.), 2003, « Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement durable », *Etude prospective*, 64p.

DAVEZIES Laurent et KORSU Eric, 2001, « Un essai de géographie de la pauvreté », *Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion*, 2002 2001, p. 167-245.

DEDEIRE Marc, RAZAFIMAHEFA Lala, CHEVALIER Pascal et HIRCZAK Maud, 2011, « Dynamiques des espaces ruraux en France : Vers un modèle des trajectoires démographiques ? », *Espace populations sociétés*, 31 décembre 2011, nº 2011/3, p. 521-537.

DEFEYT Philippe, 2006, « Pauvreté et logement : quelques données et réflexions », *Pensée plurielle*, 2006, nº 12, p. 73-89.

DEPRAZ Samuel, 2018, « De la France périphérique à la France des marges : comment rendre leur juste place aux territoires urbains marginalisés ? », *Carnet des études urbaines*, 2018

DEPRAZ Samuel, 2009, « Vers une définition internationale du rural en Europe ? », in *Patrimoines, héritages et développement rural en Europe*, L'Harmattan, Logiques sociales

DESTREMAU Blandine et SALAMA Pierre, 2002, *Mesures et démesures de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « PUF »), 163 p.

DEVILLE Clara, 2018, « Les chemins du droit. Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural », *Gouvernement et action publique*, 2018, n°3, p.83-112

DEVILLE Clara, 2015, « Le non-recours au RSA des exploitants agricoles. L'intégration professionnelle comme support de l'accès aux droits », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2015, n°119, p.41-50

DOLLE Michel, 2005, « L'expérience britannique de lutte contre la pauvreté. Leçons pour la France », *L'Économie politique*, 2005, no 26, nº 2, p. 58-65.

DUVOUX Nicolas, 2009, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Presses Universitaires de France, 2009, p. 269

ESCAFFRE Fabrice, JAILLET Marie-Christine et BACCONIER Sandrine, 2011, « Pour une analyse des recompositions récentes dans le périurbain toulousain », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 2011, nº 3, p. 1-9.

EVERAERE Christophe, 2016, « Les auto-entrepreneurs et les stagiaires : des emplois atypiques générateurs de « flexicarité » ?, The self-entrepreneurship and internships: two massive, but precarious, atypical forms of employment », *Revue de l'organisation responsable*, 31 mai 2016, vol. 11, nº 1, p. 32-45.

EYDOUX Anne, 2013, « Du RMI au RSA, la gouvernance de l'action sociale en question », *Informations sociales*, 2013, vol. 179, p. 128-135.

FALL Madior et VERGER Daniel, 2005, « Pauvreté relative et conditions de vie en France », *Economie et statistique*, 2005, n°383, p.91-107

FLEURBAEY Marc, HERPIN Nicolas, MARTINEZ Michel et VERGER Daniel, 1998, « Mesurer la pauvreté ? », *Economie et statistique*, 1998, vol. 308, nº 1, p. 23-33.

FONTAINE Laurence, 2008, « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie », *Regards croisés sur l'économie*, n°4, p. 54-61

GADRAT François, 1938, « Le mouvement de la population en Ariège de l'an IX à 1936 », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1938, vol. 9, nº 1, p. 5-45.

GALBRAITH John, 1958, *L'ère de l'opulence*, Gallimard, 1958

GEORGE Pierre, 1981, *Géographie des inégalités*, Presses Universitaires de France, 1981, p. 128

GINTRAC Cécile et MEKDJIAN Sarah, 2014, « Le peuple et la « France périphérique » : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires », *Espaces et sociétés*, 2014, n°156, p. 233-239

GONDARD-DELCROIX Claire, 2007, « Les représentations de la pauvreté : quels échos aux indicateurs internationaux ? Une étude qualitative sur les hautes terres de Madagascar », *Mondes en développement*, 2007, n°137, p.51-66

GOMEL Bertrand, MEDA Dominique et SERVERIN Evelyne, 2013, « Le pari perdu de la réduction de la pauvreté par le RSA », *4 pages du CEE*, juin 2013, vol. 105, juin 2013 p. 4.

GUESLIN André, 2004, *Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Librairie Arthème Fayard., Paris, (coll. « Pluriel »), 469 p.

GUILLEMOT Blanche et VEBER Olivier, 2012, *Evaluation des aides personnelles au logement*, Inspection générale des affaires sociales, 77p.

GUILLUY Christophe, 2014, *La France périphérique,* Flammarion, p.195

HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, 2001, *Au bonheur des campagnes*, Editions de l'Aube, p.153

HILAL Mohamed, BARCZAK Aleksandra, TOURNEUX François-Pierre, SCHAEFFER Yves, HOUDART Marie et CREMER-SCHULTE Dominik, 2011, « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne, DOM) ».
HIRCZAK Maud, CHEVALIER Pascal, DEDEIRE Marc et RAZAFIMAHEFA Lala, 2011, « Dynamiques rurales et trajectoires démographiques : comparaison France, Italie, Espagne », *L'information géographique*, 2011, vol. 75, p. 68-87.

HIRSCH Martin, WARGON Emmanuelle et SARTHOU-LAJUS Nathalie, 2009, « Revenu de solidarité active : quelle philosophie ? », *Etudes*, 2009, n°410, p. 33-41

HOCHEDEZ Camille et MIALOCQ Madeleine, 2015, « Précarités et marginalités en milieu rural », *POUR,* 2015, n°225, p. 19-25

HOST Sabine, GRANGE Dorothée, METTETAL Lucile et DUBOIS Ute, 2013, *Précarité énergétique et santé : état des connaissances et situation en Ile de France*, Observatoire régional de santé d'Ile-de-France

HUBSCHER Ronald, 1986, « Pauvreté ou pauvretés », dans *La pauvreté dans le monde rural*, ARF Editions., Paris, L'Harmattan, 329 p

HUSSON Jean-Paul, 2008, *Envies de campagne. Les territoires ruraux français.*, Ellipses., Paris.

JOUFFE Yves, 2014, « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques », *Informations sociales*, 2014, nº 182, p. 90-98.

JOUFFE Yves, CAUBEL David, FOL Sylvie et MOTTE-BAUMVOL Benjamin, 2015, « Faire face aux inégalités de mobilité : Tactiques, stratégies et projets des ménages pauvres en périphérie parisienne », *Cybergeo*, 15 janvier 2015.

KAYSER Bernard, 1989, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin (coll. « Sociologie »), 316 p.

LA FONDATION ABBE PIERRE, 2018, *23eme Rapport sur l'état du mal-logement en France*

LABERGE Danielle et ROY Shirley, 1994, « Marginalité et exclusion sociales : des lieux et des formes », *Cahiers de recherche sociologique*, 1994, n° 22, p.5-9

LACHESNAIE Bruno, GARANDEL Anne-Lise, 2018, « Les services d'actions sociales de la msa : une implication forte en milieu rural », *Vie sociale*, 2018, n°22, p.103-111

LACOSTE Paul, 2015, « Les habitats légers : une précarité institutionnalisée », *POUR*, 2015, p. 125-128.

LALLEMENT Jérôme, 2012, « Les économistes et les pauvres, de Smith à Walras », *L'économie politique,* 2012, n°55, https://www.alternatives-economiques.fr/economistes-pauvres-de-smith-a-walras/00068770

LAMBERT Anne, 2008, « Quelle mesure officielle pour la pauvreté ? », *Regards croisés sur l'économique*, 2008, n°4, p.30-33

LAUTIER Bruno, 2002, « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers monde*, 2002, n°169, p.137-165

LE BRETON Eric, 2005, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin.

LEDESERT Bernard, 2014, « Quand le logement rend malade », *Informations sociales*, 13 novembre 2014, nº 184, p. 32-37.

LEWIS Oscar, 1983, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Gallimard, Témoins, p. 644

LITTLE Jo, AUSTIN Patricia, 1996, « Women and the Rural idyll », *Journal of rural studies*, 1996, n°2, p.101-111

LOLLIVIER Stéfan, 2003, « Inégalité et pauvreté : limites conceptuelles et tendances récentes », *Santé, Société et Solidarité*, 2003, vol. 2, nº 1, p. 149-159.

LOLLIVIER Stéfan et VERGER Daniel, 1998, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Economie et statistique*, 1998, vol. 308, nº 1, p. 113-142.

LUBRANO Michel, 2008, « Introduction à l'économétrie des mesures de pauvreté », 2008, halshs-00277281

LYET Philippe, LAMBERT Gérard et VALLE Michel, 2010, « De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Diversité et territorialité de la pauvreté et de l'exclusion et des réponses sociales en milieu rural en Bourgogne », *Pensée plurielle*, 2010, nº 25, p. 9-25.

MACE Georges, 1985, « La pauvreté en milieu rural. Observations sur l'Ouest de la France », *Norois*, 1985, n°127, p.365-379

MACLOUF Pierre, 1987, « Les problématiques mises en œuvre dans l'étude de l'emploi rural : points de repère », *Economie rurale*, 1987, nº 178-179, p. 68-75.

MACLOUF Pierre, 1986, *La pauvreté dans le monde rural*, ARF Editions., Paris, L'Harmattan, 329 p.

MAGDALOU Brice, 2013, « Evaluation du bien-être et de la pauvreté en économie : théorie normative et expérimentation », *Études caribéennes*, 2013, n°24, mis en ligne le 15 août 2013. URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6484

MARCHETTI Anne-Marie, 1997, *Pauvretés en prison*, Erès (coll. « trajets »), 1977, 222 p.

MARPSAT Maryse, 2008, « Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie », *Regards croisés sur l'économie*, 2008, nº 4, p. 70-82.

MARSPSAT Maryse, PICHON Pascale et FIRDION Jean-Marie, 2009, « Chapitre 6 : La genèse de la recherche en France, deux approches complémentaires » dans *SDF, sans-abri, Itinérant : oser la comparaison*, Presses Universitaires de Louvain., s.l., p. 99-114.

MATHIEU Nicole, 1997, « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale », *Economie rurale*, 1997, n°89, p.21-27

MATHIEU Nicole, 1987, « Chômage et milieu rural », *Economie rurale*, 1987, nº 178-179.

MATHIEU Nicole, 1982, « Questions sur les types d'espaces ruraux en France », *Espace géographique*, 1982, vol. 11, nº 2, p. 95-110.

MATTEI Catherine, 2012, Politiques de lutte contre l'exclusion et construction de l'employabilité : évaluation des personnes et offres institutionnelles : Le cas du RMI dans les Bouches du Rhône. Thèse de doctorat en sociologie, Aix-Marseille Université, 2012, p.306

MAUREY Hervé et NICOLAY Louis-Jean, 2017, Aménagement du territoire : plus que jamais une nécessité, Rapport d'information n° 565, 2017

MAYER Nonna, 2012, « Les effets politiques de la crise : le vote des personnes pauvres et précaires en 2012 », *Informations sociales*, 2012, n° 180, p.52-59

MENY Yves et THOENIG Jean-Claude, 1989, *Politiques publiques*, Presses Universitaires de France, 1989, p.392

MESINI Béatrice, 1991, *De l'indigent au « Rmiste » : la mise en place du revenu minimum d'insertion à Salon de Provence*, Thèse de science politique, Faculté de droit de science politique d'Aix Marseille, Aix, 491 p.

MESSU Michel, 1997, « L'exclusion : une catégorisation sans objet », *Genèses*, 1997, vol. 27, nº 1, p. 147-161.

MESTRUM Francine, 2008, « La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale », *Mots.Les langages du politique*, 2008, n°88, p.25-37

MILANO Serge, 1982, *La pauvreté absolue*, Hachette, 1982, p.268

MONNOT Sylvain, 2009, Les allocataires du RSA - Les jeunes Champardennais davantage concernés qu'au niveau national, *Documents Insee,* 2009, https://www.insee.fr/fr/statistiques/1291535

MURA Bruno, 2014, « En Ariège, une croissance démographique forte grâce aux migrations », *Insee Analyses*, décembre 2014, nº 8, p. 4.

NAUZE-FICHET Emmanuelle, 2008, « Le système français de minima sociaux », *Recherches et Prévisions*, 2008, vol. 91, nº 1, p. 85-91.

ONPES, 2017-2018, « Mal-logement – Mal-logés », *Rapports de l'ONPES*, 2017-2018, p.332

ONPES, 2016, « L'invisibilité sociale : une responsabilité collective », *Rapports de l'ONPES*, 2016, p. 176

ONPES, 2011-2012, « Crise économique, marché du travail et pauvreté », *Rapports de l'ONPES*, 2011-2012, p. 170

ONPES, 2001-2002, « Deuxième rapport de l'ONPES », *Rapports de l'ONPES*, 2001-2002, p. 127
ORFEUIL Jean-Pierre et RIPOLL Fabrice, 2015, *Accès et mobilité. Les nouvelles inégalités*, Infolio Editions., Paris, 211 p.

PAGES Alexandre, 2013, « L'intervention sociale en milieu rural », *Informations sociales*, 2013, n°179, p.136-143

PAGES Alexandre, 2010, *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail., Toulouse, 199 p.

PAUGAM Serge, 2008, « Les formes de la pauvreté en Europe », *Pour en finir avec la pauvreté*, 2008, (coll. « Regards croisés sur l'économie »), p. 8-18.

PAUGAM Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'Économie politique*, 2005, no 26, nº 2, p. 66-79.

PAUGAM Serge (ed.), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Editions la Découverte., 1996, (coll. « Textes à l'appui »), 582 p.

PEET Robert, 1975, « Inequality and poverty : a Marxist-geographic theory » *Annals of the Association of American Geographers,* 1975, p. 564-571

PERRIER-CORNET Philippe, 2003, « Quelles perspectives pour les campagnes françaises ? », *Revue projet*, 2003, n°274, p.42 à 50

PERRIER-CORNET Philippe, SENCEBE Yannick et SYLVESTRE Jean-Pierre, 1997, « Rapport à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse », *Economie rurale*, 1997, p. 28-35.

PERRIOT Françoise, 2013, *De la ville à la campagne. Le choix d'une vie*, Editions de la Martinière, 2013

PISTRE Pierre, 2012, *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne

PLA Anne, 2008, « Les conditions de vie des allocataires », *RMI, l'état des lieux*, 1988-2008, La Découverte, 2008, p. 133-144

PONTHIEUX Sophie, 2008, « Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie, Summary, Zusammenfassung, Resumen », *Travail, genre et sociétés*, 1 décembre 2008, nº 11, p. 93-107.

PRIEUR Elisabeth, 2007, « Le travail social face à la pauvreté », *Pensée plurielle*, 2007, n°16, p.19-27

RIBARDIERE Antonine, 2005, *Précarité sociale, quand les mailles s'en mêlent : étude des découpages territoriaux de l'action sociale départementale et de la politique de la Ville en Ile-de-France*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris Panthéon-Sorbonne

RICHARD Frédéric, 2017, « La Gentrification rurale, de l'observation du fait géographique à la circulation du concept. Volume 1. HDR ».

RIGAUDIAT Jacques, 2005, « Pauvreté, précarités, emploi : bilan et perspectives », *L'Économie politique*, 2005, no 26, nº 2, p. 30-45.

RIOU Laurent, 1998, « Les dimensions spatiales et culturelles de la marginalité : une approche psychosociologique », in Guillaud Dominique (ed.), Seysset M., Walter Annie (ed.) *Le voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*, Horizons, 1998

RIPOLL Fabrice, 2005, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? : Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois*, 1 juin 2005, nº 195, p. 29-42.

RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent, 2005, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 2005, nº 195, p. 7–15.

ROBETTE Nicola, 2011, « L'étude des parcours de vie, démarche descriptive ou causale ? », *Idées économiques et sociales*, 2014, p. 8-15.

ROBETTE Nicola, 2009, *Explorer et décrire les parcours de vie Les typologies de trajectoire*, CEPED, 2011, p.86

ROBIQUET Paul, 1898, *Discours et opinions de Jules Ferry*, Armand Colin, vol. n°3

ROCHE Agnès, 2016, *Des vies de pauvres*, Presses Universitaires de Rennes., 2016, p. 342.

ROUGE Lionel et BONNIN Séverine, 2008, *Les captifs du périurbain : 10 ans après*, [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2008, 87 p.

SCHMITT Bertrand et GOFFETTE-NAGOT Florence, 2000, « Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique », *Économie rurale*, 2000, vol. 257, nº 1, p. 42-55.

SCHNAPPER Dominique, 1989, « Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux », *Revue française de sociologie*, 1989, vol. 30, nº 1, p. 3-29.

SECHET Raymonde, 1996, *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, L'Harmattan, p. 193

SECHET Raymonde, 1989, *Mythes égalitaires et pauvreté : une approche géographique*, Edition du CNRS, 1989, p. 134

SECHET Raymonde et VESCHAMBRE Vincent, 2006, *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, 2006, (coll. « PUR, Presses universitaires de Rennes »), 397 p.

SELIMANOVSKI Catherine, 2013, « L'inscription spatiale de la pauvreté : entre rupture et continuité » dans Alain Génin et Alexandre Fréderic (eds.), *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Perspectives Villes et Territoires »), p. 393-407.

SELIMANOVSKI Catherine, 2009, « Effets de lieu et processus de disqualification sociale », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 1 février 2009, nº 2009/1, p. 119-133.

SELIMANOVSKI Catherine, 2008, *La frontière de la pauvreté*, Rennes, PUR (coll. « Géographie sociale »).

SHORT Brian, 2006, « Idyllic ruralities », *The handbook of rural studies*, Sage Publications, 2006, p. 133-149

SHUCKSMITH Mark 2018, «Re-imagining the rural: From rural idyll to Good Countryside», *Journal of rural studies*, 2018, n°59, 2018, p. 163-172

SIRVEN Nicolas, 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, 17 décembre 2007, nº 140, p. 9-24.

STEVENS Hélène, 2012, « Le régime de l'auto-entrepreneur : une alternative désirable au salariat ? », *Savoir/Agir*, 2012, nº 21, p. 21-28.

TALANDIER Magali, 2007, *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : le cas du monde rural français*, thèse de doctorat en urbanisme, Institut d'urbanisme de Paris

TALLON Hélène, 2015, « Pauvreté et précarité dans les espaces ruraux : quelle voie pour une lecture géographique du phénomène ? », ASRLDF.

TICKMAYER Ann R., 2017, *Rural Poverty in the United States*, edited with Jennifer Sherman and Jennifer Warlick Columbia University Press, 2017, p.476

TICKMAYER Ann R, 2006, "Rural poverty", *The handbook of rural studies*, Sage Publications, 2006, p.411-426

TILLION Germaine, 2009, « Vivre pour comprendre » *in Fragments de vie*, Le Seuil, 2009

TISSOT Sylvie et POUPEAU Franck, 2005, « La spatialisation des phénomènes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 2005, n°159, p.4-9

TOMMASI Greta, 2018, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises ».

TOWNSEND Peter, 1979, *Poverty in the United Kingdom*, London, Allen Lane, 1979

TOWNSEND Peter, 1962, « The meaning of poverty », *British Journal of sociology*, 1962, n°13, p. 210-227

TOURRILHES Catherine, 2009, « Du travail social à l'insertion : la fin d'un mythe », *Le sociographe*, 2009, nº 30, p. 40-50.

URBAIN Jean-Didier, 2002, *Paradis verts désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, 2002, Fayot, p. 392

VANT André, 1986, *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Edition du CNRS, 1986
VESCHAMBRE Vincent, 2005, « La notion d'appropriation. dans Segaud (M.), Brun (J.), Driant (J.-C.), 2002.–Dictionnaire de l'habitat et du logement, Paris, A. Colin, 480 p. et dans Lévy (J.), Lussault (M.)(dir.), 2003.–Dictionnaire de la géographie, Paris, Belin, 1 034 p. », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 2005, nº 195, p. 115–116.

VIRELY Bastien, 2013, « Le revenu de solidarité active est-il un instrument de lutte contre le chômage ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2013, n°13, p.103-106

VIGNERON Emmanuel, 2013, « Inégalités de santé, inégalités de soins dans les territoires français », *Les tribunes de la santé*, 2013, n°38, p.41-53

WANLIN Philippe, 2007, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative des entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », *Recherches qualitatives*, 2007, n°3, p.243-272

WARIN Philippe, 2012, « Le non-recours aux droits. Question en expansion, catégorie de construction, possible changement de paradigme dans la construction des politiques publiques », *Théories et recherches*, 2012, p. 1-19.

WARIN Philippe, 2009, « Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux », *Lien social et Politiques*, 2009, p. 137-146.

WRESINSKI Joseph, 1987, *Rapport sur la grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Rapport présenté au nom du Conseil économique et social, 1987, p. 113

Articles de presses et périodiques

ACTUCHOMAGE.ORG, 2017, « RSA : Gouvernement et CAF arnaquent les plus démunis », 17 juin 2016, https://www.actuchomage.org/2016061727076/Social-economie-et-politique/rsa-et-epargne-le-gouvernement-les-caf-et-departements-trompent-les-demunis.html

CASSELY Jean-Laurent, 2018, « Les gilets jaunes ou la révolte de la France des ronds-points », *Slate*, 9 novembre 2018, http://www.slate.fr/story/169626/blocage-17-novembre-gilets-jaunes-revolte-ronds-points-france-peripherique-diesel

COMARMOND DE Laura, 2018 « Mouvement des gilets jaunes : Pourquoi la France rurale est en première ligne », *Les échos*, 19 novembre 2018, https://www.lesechos.fr/economie-france/social/mouvement-des-gilets-jaunes-pourquoi-la-france-rurale-est-en-premiere-ligne-148291

FERRE Jean-Luc, 2009a, « A Montagagne, les néoruraux sont aux commandes », *La Croix*, 4 mars 2009, https://www.la-croix.com/Archives/2009-03-04/A-Montagagne-les-neoruraux-sont-aux-commandes-_NP_-2009-03-04-340247

FERRE Jean-Luc, 2009b, « Les néoruraux en Ariège, une utopie enracinée. », *La Croix*, 3 mars 2009, https://www.la-croix.com/Archives/2009-03-03/Les-neoruraux-en-Ariege-une-utopie-enracinee.-_NP_-2009-03-03-340136

FOTTORINO Eric, 2017, « Vivre avec le smic », *le Un*, 2017

GAGNEBET Philippe, 2014, « Rsa : un pas en avant, deux pas en Ariège », *Le Blog de Médiapart*, 15 septembre 2014, https://blogs.mediapart.fr/friture-mag/blog/150914/rsa-un-pas-en-avant-deux-pas-en-ariege

GADREY Jean, 2008, « Il faut tenir bon sur la mesure de la pauvreté ! », *Le blog de Jean Gadrey,* https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2008/05/14/il-faut-tenir-bon-sur-la-mesure-de-la-pauvrete

GAZETTE, 2018, « L'immense majorité des pauvres vit dans des grandes villes », 19 septembre 2018, https://www.lagazettedescommunes.com/582217/limmense-majorite-des-pauvres-vit-dans-les-grandes-villes/

GOANEC Mathilde, 2019, « La CAF persiste à taxer illégalement les allocataires du RSA », *Mediapart*, 9 février 2018, https://www.mediapart.fr/journal/france/090218/la-caf-persiste-taxer-illegalement-les-allocataires-du-rsa

LAFON Cathy, 2019, « Maurice à Oléron, Coquelicot en Dordogne : quand les coqs sèment la zizanie dans le voisinage », *Sud-Ouest*, 2019, https://www.sudouest.fr/charente-maritime/saint-pierre-d-oleron/les-bruits-des-animaux-de-la-campagne-proteges-par-la-loi-ces-histoires-impliquant-coqs-et-voisinage-2552430.php

LA DEPECHE, 2021, « Le Cafca demande des comptes en Ariège » 7 janvier, 2021, https://www.ladepeche.fr/2021/01/07/rsa-le-cafca-demande-des-comptes-9296811.php

LA DEPECHE, 2021, « RSA : Un dialogue tendu sous fond de crise sociale », 7 janvier 2021, https://www.ladepeche.fr/2021/02/13/rsa-un-dialogue-tendu-sur-fond-de-crise-economique-9370529.php

LE POINT, 2018, « Var : des touristes veulent éliminer des cigales trop bruyantes à leur goût », 6 août 2018, https://www.lepoint.fr/environnement/var-des-touristes-veulent-eliminer-les-cigales-trop-bruyantes-a-leur-gout-20-08-2018-2244670_1927.php

LE PROGRES, 2018, « Des jacqueries paysannes aux gilets jaunes : l'héritage des révoltes rurales », *Le Progrès*, 16 novembre 2018, https://www.leprogres.fr/france-monde/2018/11/16/des-jacqueries-paysannes-aux-gilets-jaunes-l-heritage-des-revoltes-rurales

MAURIN Louis, 2019, « La pauvreté du rural est surestimée », *Alternatives économiques*, 2 janvier 2019, https://www.alternatives-economiques.fr/pauvrete-rural-surestimee/00087410

PIQUEMAL Marie, 2015, « Les pauvres vivent surtout dans les grandes villes », *Libération*, 4 juin 2015, https://www.liberation.fr/societe/2015/06/04/les-pauvres-vivent-surtout-dans-les-grandes-villes_1322769/

SENECAT Adrien, 2018, « Gilets Jaunes : France des villes contre France périphérique, une thèse simpliste », *Le Monde*, 5 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/12/05/gilets-jaunes-france-des-villes-contre-france-peripherique-une-these-simpliste_5393021_4355770.html

VINCENT Faustine, 2018a, « Gilets Jaunes : Arnaud et Jessica, la vie à l'euro près », *Le Monde*, 15 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/12/15/gilets-jaunes-arnaud-et-jessica-la-vie-a-l-euro-pres_5397995_823448.html

VINCENT Faustine, 2018b, « Pourquoi le quotidien d'un couple de gilets jaunes dérange une partie de nos lecteurs, 18 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/20/pourquoi-le-quotidien-d-un-couple-de-gilets-jaunes-derange-une-partie-des-lecteurs_5400408_3224.html

Documents audiovisuels

DAMON Julien, 2019, « A la découverte des politiques de lutte contre la pauvreté », https://www.vie-publique.fr/video/272482-la-lutte-contre-la-pauvrete-entretien-avec-julien-damon

DUFLOT Esther, 2017, *Expérience, science et lutte contre la pauvreté, Leçon inaugurale au Collège de France*, http://www.college-de-france.fr/site/esther-duflo/inaugural-lecture-2009-01-08-18h00.htm

ERNER Eric, 2019, L'invité(e) des matins – Faut-il opposer la France des villes à la France des champs ?, https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/faut-il-opposer-la-france-des-villes-a-la-france-des-champs

HERAUT Alexandre, 2014, « Dans les 7 vallées de Massat et au Maxil, en Ariège », *Il existe un endroit*, 15 juin 2014, https://www.franceinter.fr/emissions/il-existe-un-endroit/il-existe-un-endroit-15-juin-2014

INFRAROUGE, 2017, *Enfants du terril, Vivre malgré la misère*, Tearful Television

INTERCEPTION, 2017, *Précarité énergétique : le froid comme colocataire*, France Inter, https://www.franceinter.fr/emissions/interception/interception-10-decembre-2017

M6, 2017, *La rue des allocs*, 3e œil production

OUTIN Jean-Luc, 2013, *Le RSA (Revenu de Solidarité Active),* SORBONNECO, HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=X1ATVIKHGMC

VIALLET Jean-Robert, 2013, *La France en Face,* YouTube

Fictions et essais

KUNDERA Milan, 1990, *L'insoutenable légéreté de l'être*, Gallimard, Paris, 1990

LONGA, Djalla-Maria, 2011, *Mon enfance sauvage*, Glénat, Paris, 2011

LONGA, Djalla-Maria, 2014, *Terre courage*, Glénat, Paris, 2014

PLATON, 2010, *Le Banquet*, trad. Paul Vicaire, Les Belles Lettres, Paris, 2014

XENOPHON, 2012, *Les Mémorables*, trad. Louis-André Dorion, Les Belles Lettres, Paris, 2012

THEOCRITE, 2009, *Les Idylles*, trad. Philippe-Ernest Legrand, Les Belles Lettres, Paris, 2009

Annexes

Annexe 1 : Grilles d'entretien

Les grilles d'entretien ont été utilisées pour les entretiens avec des acteurs de la lutte contre la pauvreté et des entretiens avec des personnes en situation de pauvreté. Les grilles ont été adaptées selon les entretiens et les personnes rencontrées. Si toutes les questions n'ont pas forcément été posées, ni l'ordre des questions respecté, toutes les thématiques ont cependant été abordées.

Grille d'entretien pour les acteurs de la lutte contre la pauvreté

1. **Fonctionnement de la structure**

Pourriez-vous me parler du fonctionnement de votre structure ?

Quel en est le fonctionnement général : ouverture, permanence, affluence ?
Quels sont les modes d'action : conseil, accompagnement, prise en charge ?
Par quels moyens le public vous connaît-il : moyens d'information mis en place, bouche à oreille ?
Quelle est votre insertion au sein de l'organisation sociale du département : relations avec d'autres dispositifs (aller-retour entre différents acteurs avec échanges formels ou informels, accompagnement pour autres aides, diriger le public ailleurs) ?
Quelle est votre couverture spatiale : légale et réelle ?
Quel est votre rôle précisément ?

2. Publics de la structure

Pourriez-vous me parler du public que vous recevez ?

Quelles sont les caractéristiques socio-démographiques du public : genre, âge, situation familiale, situation au regard de l'emploi, origine (« néo-ruraux », autochtones, ancienneté de la présence) ?

Connaissez-vous les chiffres de fréquentation : évolution longue, dynamiques liées à la crise, saisonnalité ?

Faites-vous face à un public émergent ?

Pensez-vous qu'il existe un public non atteint : non-recours, public invisible ?

3. Aides et dispositifs

Pourriez-vous me parler des aides que vous proposez ?

Quelles sont les aide(s) proposée(s) : type, fréquence, modalités d'accès ?

Quelles sont les Aide(s) demandée(s) : par le public mais non couverte par le dispositif, potentiellement couvertes par d'autres ?

Avez-vous des Dispositif(s) et Aide(s) spécifique(s) pour des populations rurale ?

Pensez-vous à des Aide(s) qu'il faudrait mettre en place : aides à mettre en place car couvertes par aucun dispositif sur le département, la zone, etc ?

4. Problématiques spécifiques

D'après votre expérience, les espaces ruraux et plus particulièrement ariégeois, rencontrent-ils des problèmes spécifiques ?

Avez-vous identifié des problématique(s) rurale(s) ?

Avez-vous identifié des problématique(s) ariégeoise(s) ? l'arrivée Nouvelles populations ? : présence dans le public demandeur, effets sur le public, sur les aides demandées, proposées ?

Grille d'entretien pour les personnes en situation de pauvreté

1. **Parcours résidentiel : choix de localisation et déplacements**

Pourriez-vous me parler de votre logement ?

Depuis combien de temps occupez-vous votre logement actuel ?

Est-ce une maison ? Un appartement ?

Disposez-vous d'un jardin ? Quelle est sa taille ?

Êtes-vous propriétaire ou locataire ?

Avez-vous eu des difficultés à trouver un logement ?

Pourquoi avez-vous choisi ce logement ?

Souhaitez-vous devenir propriétaire ?

Pourriez-vous me parler de l'endroit où vous vivez ?

Pour quelles raisons vivez-vous ici ?

Pourquoi avez-vous choisi une maison isolée/un appartement/un bourg/un hameau ?

Comment avez-vous choisi ?

Comment êtes-vous arrivé ici ?

Où viviez-vous avant ?

Pour quelles raisons avez-vous déménagé ?

Où aimeriez-vous vivre ?

Avez-vous des projets de déménagement ?

Pour aller où ?

Pour quelles raisons ?

2. **Parcours professionnel**

Pourriez-vous me parler de votre position dans le monde du travail ?

Quelle est votre activité ?

L'exercez-vous depuis longtemps ?

Au chômage : Êtes-vous au chômage depuis longtemps ? Est-ce votre première période de chômage ? Quel type d'emploi recherchez-vous ?

Au RSA : Bénéficiez-vous du RSA socle ou RSA chapeau ? Êtes-vous bénéficiaire du RSA depuis longtemps ?

Quel a été votre parcours professionnel ?

Que pensez-vous de l'emploi ici ? (commune, canton, département) ?

Pensez-vous qu'il est facile de trouver un emploi ?

Quel genre d'emploi peut-on trouver ?

3. **Relation au territoire et pratiques spatiales**

Quels sont les lieux que vous fréquentez ?

Pour les sorties, loisirs, travail, course ? De façon régulière ?

Pourriez-vous me les indiquer sur la carte ?

A quelle fréquence ?

Comment vous y rendez-vous ?

4. **Réseau relationnel**

Comment vous sentez-vous ici ?

Connaissez-vous beaucoup de monde ?

Comment les avez-vous rencontrés ?

Sortez-vous souvent ?

Pensez-vous qu'il y a des groupes de personnes ?

Vous sentez-vous exclu ? Y-a-t-il des phénomènes d'exclusion ?

Y-a-t-il des relations qui vous manquent ?

5. **Représentations et dispositifs d'aide**

Diriez-vous qu'il s'agit d'un territoire pauvre ?

De quelle façon ?

Pour quelle raison ?

En comparaison à ? la ville, le reste du département, là où vous vivez avant ?

Avez-vous recours à des dispositifs d'aide ?

Lesquels ?

Comment en avez-vous entendu parler ?

A quelle fréquence ?

Comment vous y rendez-vous ?

Annexe 2 : Les données récoltées

Catégorie	Variable	Nature	Producteur	Accès
Logement	Accès au logement nombre de logements ; nombre de résidences principales ; nombre de résidences secondaires ; nombre de résidences principales propriétaire ; nombre de résidences principales locataire ; nombre de résidence principale logé gratuitement ; nombre de HLM.	Statistique	Insee	Libre
	Nombre de personnes couvertes par une allocation au logement versable	Statistique	CAF	Libre
	État : Commune ayant fait l'objet d'un programme de rénovation ou de réhabilitation de l'habitat ; type de programme ; objectifs ; nombre de logements concernés	Statistique	ANAH	Libre
Emploi	Population 15-64 ans ; nombre d'actifs ; nombre d'actifs occupés ; nombre de chômeurs ; nombre de personnes inactives	Statistique	Insee	Libre
	Nombre d'emploi au lieu de travail	Statistique	Insee	Libre
	Nombre actifs agriculteurs exploitants ; Artisans, Comm., Chefs d'entrep. ; Cadres, prof. Sup. ; Prof. Interm. ; Employés ; Ouvriers	Statistique	Insee	Libre
Mobilité	Transport ferroviaires : Gare sncf ; fréquence de passage du lundi au vendredi en période scolaire	Statistique	Construction personnelle d'après les données de la SNCF	Libre
	Transports en commun : Nombre de lignes de bus ; ligne de bus ; nombre d'arrêts ; fréquence de passage du lundi au vendredi en période scolaire	Statistique	Construction personnelle d'après les fiches	Libre

			horaires des bus	
	Proximité : Équipements principaux ; équipement secondaires	Statistique	Insee	Libre
Ressources	Données fiscales : Part des foyers fiscaux imposables ; Revenus moyens des fiscaux imposables ; Origines des revenus soumis à l'imposition.	Statistique	DGFiP	Libre
RSA	Nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA Ratio par rapport à la population en 2009 et 2014.	Statistique	CAF	Libre
Santé	Nombre de médecins généralistes par commune, tarifs	Statistique	Doctolib	Libre
	Nombre de médecins généralistes par commune	Statistique	Pages Jaunes	Libre
Représentations pauvreté	Commentaires à propos de l'article « Arnaud et Jessica : la vie à l'euro près »	Texte	Le Monde	Réservé aux abonnées
	Commentaire à propos de l'émission « Rue des allocs »	Texte	Youtube	Libre

	Commentaires à propos de l'émission « Rue des allocs »	Texte	Forum internet	Libre

Table des matières

Remerciements **1**

INTRODUCTION GENERALE : **6**

PREMIERE PARTIE : La pauvreté dans les espaces ruraux. Discours, représentations, définitions **17**
Introduction à la première partie : **18**

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la pauvreté ? Retour sur une « notion floue » **19**
Introduction **19**
1. La pauvreté, une catégorie d'analyse pertinente ? **20**
1.1 Une notion volage ? La pauvreté et les sciences sociales **20**
1.1.1 Pauvreté et sociologie : une définition relationnelle **21**
1.1.2 Pauvreté et philosophie : l'absence de choix **22**
1.1.3 Pauvreté et économie : définir et expliquer **23**
1.1.4 Pauvreté et histoire : la figure du pauvre à travers les âges **26**
1.2 Les différentes natures de la pauvreté **29**
1.3 Le problème de la mesure **37**
1.4 Une notion dépassée ? La pauvreté face à la profusion lexicale **46**
1.4.1 La précarité **47**
1.4.2 L'exclusion **48**
1.4.3 La marginalité **50**
1.4.4 La vulnérabilité **52**
2. Tout le monde en parle **53**
2.1 La pauvreté : du mot aux représentations et aux enjeux **54**
2.1.1 Les représentations de la société : combattre les préjugés **56**
2.1.2 Les représentations individuelles : la difficulté à se dire pauvre **64**
2.1.3 La pauvreté, un concept politique **66**
2.2 La pauvreté comme système **68**
Conclusion **74**

Chapitre 2 : Caractéristiques de la pauvreté dans les espaces ruraux français **76**
Introduction : **76**
1. La pauvreté rurale, un obscur objet ? **77**
1.1 De l'invisibilité à la « surestimation » de la pauvreté rurale : évolution des représentations **77**
1.2 Le rural, de catégorie spatiale à catégorie de sens **85**

1.3 Des théories pour expliquer la pauvreté rurale 91
1.4 La construction de la pauvreté comme objet géographique 94
2. Géographie(s) de la pauvreté rurale en France 99
2.1 Les disparités de la pauvreté rurale 99
2.2 Les multiples visages de la pauvreté rurale 104
Conclusion : 108

Chapitre 3 : Observer la pauvreté rurale en Ariège 110
Introduction : 110
1. Les échelles de l'enquête 111
1.1 Appréhender la pauvreté selon une approche administrative de la pauvreté à travers les acteurs de la lutte contre la pauvreté 111
1.2 Collecter les données qui donnent à voir l'Ariège et la pauvreté rurale 118
1.2.1 Les minima sociaux 119
1.2.2 L'emploi 120
1.2.3 Les données des acteurs sociaux 121
1.2.4 Données générales ou plus particulières sur les espaces ruraux ariégeois 122
1.3 Comment rendre compte de ceux qui ne sont pas vus ? 123
1.3.1 L'invisibilité sociale : d'un problème de gestion à un problème collectif de représentation .. 124
1.3.2 Les comptés à part : le cas des migrants 125
1.4 Enquêter à l'échelle individuelle : la pauvreté à travers une approche subjective 127
1.5 Le terrain comme épreuve 133
2. L'Ariège, une périphérie rurale 138
2.1 Un département marqué par la ruralité 138
2.1.1 Comment circonscrire les espaces ruraux ? 140
2.2 Un département marqué par la pauvreté de sa population 157
Conclusion 160
Conclusion de la première partie 161

DEUXIEME PARTIE : Vivre la pauvreté dans les espaces ruraux 163
Introduction à la deuxième partie : 164

Chapitre 4 : Les vécus de la pauvreté dans les espaces ruraux 165
Introduction : 165
1. Les trajectoires de pauvreté dans les espaces ruraux 166
1.1 La pauvreté locale ou les trajectoires de la pauvreté héritée 167
1.2 La pauvreté importée ou les trajectoires de la pauvreté dépaysée 177

1.3 La pauvreté créée ou les trajectoires du déclassement 190
2. Espace rural et pauvreté : du refuge à la cellule 198
2.1 L'espace rural comme refuge pour fuir la pauvreté 200
2.2 L'espace rural comme ressource 205
2.3 L'espace rural comme obstacle 210
Conclusion : 213

Chapitre 5 : Se loger quand on est pauvre : arbitrer entre loyer et logement digne 215
Introduction 215
1. Le logement, levier principal pour lutter contre la pauvreté 216
1.1 Les aides au logement dans la lutte contre la pauvreté 220
1.2 L'hébergement des plus pauvres : de l'urgence à l'insertion 226
1.3 Être domicilié pour être aidé 230
2. Les dynamiques résidentielles en Ariège 234
2.1 Grandeurs et misères du logement rural 234
2.2 La faiblesse du logement social et de ses dérives 243
2.3 La question de la *greentrification* 255
2.4 Logement marginal ou logement des marginaux 262
Conclusion 269

Chapitre 6 : Travailler pour sortir de la pauvreté : une illusion dans les espaces ruraux ariégeois ? 270
Introduction 270
1. Les dynamiques de l'emploi rural : en Ariège et ailleurs 271
1.1 Les grandes tendances de l'emploi rural 272
1.2 L'emploi en Ariège : une situation contrastée 274
2. Travailler pour s'en sortir ? 279
2.1 L'accès à l'emploi, pilier de la lutte contre la pauvreté 280
2.2 Le revers de la médaille : de l'emploi à la pauvreté 283
2.3 Représentations et images liées à l'emploi dans les espaces ruraux 288
***2.3.1 Mauvais travailleurs, mauvais pauvres* 288**
***2.3.2 Avoir une activité pour dire qui l'on est* 294**
Conclusion : 301

Chapitre 7 : Mobilité et pauvreté, des relations complexes 303
Introduction : 303
1. Accessibilité et mobilité : éléments structurants de l'espace ariégeois 305
1.1 Une mobilité dépendante de la voiture 305
1.2 Les enjeux de mobilité : une préoccupation pour le département et les acteurs sociaux 316

2. Être mobile : de l'idéal à la contrainte 322
2.1 Les différents profils de la mobilité 323
***2.1.1 Une mobilité entravée* 324**
***2.1.2 Une mobilité paupérisante* 329**
2.2 Les stratégies d'adaptation aux contraintes de la mobilité 334
***2.2.1 Gérer sa mobilité en choisissant où se rendre* 335**
***2.2.2 Bouger autrement pour pouvoir se déplacer* 339**
Conclusion : 343
Conclusion de la deuxième partie : 344

TROISIEME PARTIE : Représentations de la pauvreté et images du rural 345
Introduction à la troisième partie : 346

Chapitre 8 : Les représentations des espaces ruraux, mécanismes de paupérisation 347
Introduction : 347
1. D'une campagne l'autre : fantasmagorie d'un espace 348
1.1 Des espaces ruraux idylliques 350
1.2 Des valeurs qui seraient proprement rurales 361
2. Les espaces ruraux, un mirage vert 365
2.1 Quand la maison cache le froid 373
2.2 Quand les représentations du rural se transforment en cliché 382
2.3 Un espace rural, image d'Epinal pour les acteurs sociaux 388
Conclusion : 394
Chapitre 9 : Les espaces ruraux oubliés dans les politiques de lutte contre la pauvreté 396
Introduction : 396
1. La lutte contre la pauvreté : un labyrinthe de dispositifs 398
1.1 Logiques d'assurance, de solidarité et autres 399
***1.1.1 L'emploi et le salariat au cœur de la lutte contre la pauvreté* 399**
***1.1.2 Une logique fondée sur la solidarité* 401**
***1.1.3. Les prestations contributives* 408**
1.2. Les acteurs non étatiques de la lutte contre la pauvreté 412
1.3 Lutter contre la pauvreté agricole, des dispositifs spécifiques aux espaces ruraux 415
1.4 Le territoire, objet des politiques de lutte contre la pauvreté 419
2. L'inadéquation des politiques sociales aux problématiques des espaces ruraux 423
2.1 Accéder aux acteurs et aux dispositifs de la lutte contre la pauvreté 424
2.2 La déclinaison locale de politiques nationales 433
***2.2.1 La mise en place du RSA et sa surveillance* 433**
***2.2.2 L'acceptation ou le refus des domiciliations* 437**
***2.2.3 L'accès aux soins selon les choix des praticiens* 440**
2.3 Le non-recours : une spécificité rurale ? 444

3. Portrait de l'inadéquation aux espaces ruraux des politiques et dispositifs de lutte contre la pauvreté : le cas du RSA 450
3.1 Le RSA, pivot de l'aide sociale en Ariège 451
3.2 Le RSA ou la certitude de rester pauvre ? 455
Conclusion : 463
Conclusion de la troisième partie : 464

CONCLUSION GENERALE : 465

Bibliographie 471
Publications scientifiques et institutionnelles 471
Articles de presses et périodiques 484
Documents audiovisuels 486
Fictions et essais 487

Annexes 488
Annexe 1 : Grilles d'entretien 488
Annexe 2 : Les données récoltées 493

TABLE DES ILLUSTRATIONS 501
Index des cartes 501
Index des figures 502
Table des photographies 503
Index des tables 504

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Index des cartes

Carte 1 : L'Ariège, un département à la périphérie du territoire français 15
Carte n°2 : La pauvreté rurale en 2014 83
Carte n°3 : Carte des aires d'attraction des villes selon le nombre d'habitants en 2017, ... 90
Carte n°4 : Typologie des espaces dans quatre départements à forte pauvreté rurale, ... 103
Carte n°5 : La densité comme critère de zonage rural 143
Carte n°6 : Communes urbaines et communes rurales d'Ariège 145
Carte n°7 : Typologie de la montagne ariégeoise d'après la DATAR 148
Carte n°8 : La démographie ariégeoise de 2009 à 2016 156
Carte n°9 : Les faibles prix des loyers en Ariège 237
Carte n°10 : Les logements sociaux proposés à la location en Ariège 245
Carte n°11 : Un espace de marge montagnarde de plus en plus connecté, ... 266
Carte n°12 : Evolution comparée de la démographie et de l'emploi de 1982 à 2016 277
Carte n°13 : L'offre de transports publics en Ariège 310
Carte n°14 : « Là-haut, c'est chez moi » 354
Carte n°15 : Les allocataires des minima sociaux en Ariège et en France 405
Carte n°16 : Répartition de la population dans un foyer allocataire du RSA en 2016 407
Carte n°17 : Les prestations contributives en Ariège et en France 410
Carte n°18 : Accessibilité des MSAP en transport en commun en Ariège 430
Carte n°19 : Les médecins généralistes en Ariège, plus ou moins accessibles pour les personnes en situation de pauvreté 442

Index des figures

Figure n°1 : On ne vit pas si mal avec le RSA..... 63
Figure n°2 : Les Gilets Jaunes, expression d'une France rurale ?..... 81
Figure n°3 : Croquis des pratiques de la mobilité entravée : Francine, Françoise et Xavier..... 328
Figure n°4 : Le périmètre des pratiques de mobilités rurales..... 337
Figure n°5 : La précarité énergétique 382
Figure n°6 : Tract du groupe CAFCA..... 435
Figure n°7 : Pôle Emploi, loin de chez vous, ... 459

Table des photographies

Photographie n°1 : Une ferme dans le Couserans ...……..8
Photographie n°2 : Route menant à un petit hameau ……139
Photographie n° 3 : Papeterie de la Moulasse, Saint-Girons……..……....152
Photographie n°4 : Les maisons fermées des vacanciers ……257
Photographie n°5 : Le château de Foix…….262
Photographie n°6 : Arrêt de bus à Biert……313
Photographie n°7 : Vue du potager et du jardin depuis la terrasse de Nicolas…….356
Photographie n°8 : La diagonale du vide, *Les oubliés de nos campagnes*……414

Index des tables

Tableau n°1 : « La pauvreté, élément de conscience des sociétés »..... 35
Tableau n° 2 : Mesure de la pauvreté selon l'ONPES 44
Tableau n° 3 : Des profils différents selon la mesure adoptée..... 46
Tableau n°4 : Analyse de l'évolution des définitions, de la relation, des tendances dans les sphères politiques et scientifiques, ... 88
Tableau n°5 : Les théories explicatives de la pauvreté rurale..... 92
Tableau n°6 : Les différentes figures de la pauvreté..... 106
Tableau n°7 : Les entretiens réalisés avec les acteurs 115
Tableau n°8 : Thématiques abordées dans les entretiens avec les acteurs..... 118
Tableau n°9 : Les données des acteurs sociaux..... 121
Tableau n°10 : Thématiques abordées dans les entretiens avec les personnes en situation de pauvreté……...……132
Tableau n°11 : Les entretiens réalisés avec les personnes en situation de pauvreté……...134
Tableau n°12 : Une industrie présente mais en déclin 151
Tableau n°13 : Les facteurs de motivation à la mobilité (en %) des émigrants en milieu rural 383
Tableau n°14 : Les minima sociaux en France 403